00053896

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-1.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

38

CORRESPONDANCE

VI

ANNÉES 1753-1756. — Nos 2526-3128

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie
ANCIENNE MAISON J. CLAYE
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie-Française

---

CORRESPONDANCE

VI

53896

(ANNÉES 1753-1756. — Nos 2526-3128)

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1880

00053896

CORRESPONDANCE

2526. — A M. ROQUES.

A Berlin, 4 mars 1753.

Le sieur La Beaumelle n'est pas digne d'être votre ami, et il faut que vous ayez bien de l'indulgence pour lui pardonner ses écarts. Une âme aussi honnête que la vôtre est incapable même de comprendre les noirceurs de cet homme. Comment a-t-il donc osé vous dire que j'ai été l'agresseur? Malgré les explications qu'il a répandues du passage choquant de son *Qu'en dira-t-on*, a-t-il jamais pu se justifier? Il est faux que MM. de Maupertuis et Algarotti aient été contents du tour qu'il a donné à cette insolence. N'a-t-il pas semé dans tout Berlin les anecdotes les plus calomnieuses contre moi? A-t-il cru qu'elles me resteraient cachées ou qu'elles m'intimideraient? Il ne vous a pas dit, sans doute, qu'il a fait colporter une douzaine de libelles manuscrits contre moi, et que des âmes de boue comme la sienne ont eu soin de la répandre partout. On m'écrit de Paris qu'on y a vu des copies de ces belles productions. Ah! monsieur, que la littérature est avilie par les La Beaumelle, et quelle humiliation que d'être obligé de répondre aux attaques d'un pareil adversaire! Votre philosophie gémit avec moi de ces misères, et voudrait la paix; mais je vous demande, monsieur, si la conciliation est possible. Puisse votre repos n'être jamais troublé par ces vils insectes, qui ne laissent pas que de faire du mal! J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée.

2527. — A M. FORMEY [1].

4 mars, au matin.

Je prie M. Formey de vouloir bien m'envoyer les pièces du procès de Newton et Leibnitz sur des choses qui en valaient la

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

peine. Cela n'est-il pas intitulé *Commercium epistolicum?* Je ne crois pas qu'il y ait eu de sentence criminelle.

Du 4 mars, au soir.

L'Académie des sciences de Paris a jugé d'une voix unanime contre Maupertuis, sur le rapport de M. d'Arcy, qui a démontré que sa prétendue découverte n'est qu'une pétition de principe[1].

M. Wolff avait déjà jugé la même chose, la Société royale de Londres pense de même, et à l'égard des procédés toute l'Europe est d'accord.

2528. — A M. KŒNIG[2].

12 mars.

Vous avez donc reçu, monsieur, mon paquet du mois de janvier, le 2 mars, et moi j'ai reçu, le 11 mars, votre lettre du 2.

Je vous écris naturellement par la poste, n'écrivant rien que je ne pense, et ne pensant rien que je n'avoue à la face du public.

On se presse trop en Allemagne et en Angleterre de donner des recueils de vos campagnes contre Maupertuis. Votre victoire n'a pas besoin de tant de *Te Deum;* et, puisque vous voulez bien que je vous dise mon avis, je trouve fort mauvais que les goujats de votre armée s'avisent de joindre aux pièces du procès, dans le recueil de Londres[3], les *Éloges* de La Mettrie et de Jordan. Les Anglais se soucient fort peu de ces deux hommes, qui n'ont rien de commun avec votre affaire. De plus, pourquoi se plaindre qu'on ait suivi, en faveur de ces académiciens, la coutume de

1. On a retrouvé dans les papiers du chevalier de La Touche la note suivante, attribuée à Voltaire et destinée à être mise en circulation ou communiquée à quelques journaux : « Le mercredi 7 février 1753, M. le chevalier d'Arcy, de l'Académie des sciences de Paris, chargé de rendre compte à l'Académie du fonds du procès de MM. Kœnig et Maupertuis, démontra que les propositions de M. Maupertuis étaient des pétitions de principe et des paralogismes. Toute l'Académie, ayant examiné mûrement le mémoire de M. le chevalier d'Arcy, fut unanimement de son opinion, et M. de Réaumur, l'un des commissaires, écrivit au nom de l'Académie ces propres paroles à M. Kœnig le 11 février suivant : « La vérité et la can- « deur ont un triomphe complet sur les sophismes par lesquels on a prétendu se « placer au-dessus des plus grands hommes, et surtout des petites adresses mépri- « sables par lesquelles on a cherché à en imposer. » (*Lettres et billets de Voltaire...* en 1753; Paris, par la Société des bibliophiles, 1867.)

2. Voyez la note 4, tome XXIII, page 560.

3. Le recueil intitulé *Maupertuisiana,* Hambourg, 1753, contient, outre des pièces relatives à la querelle de Kœnig avec Maupertuis, les *Éloges de trois philosophes* (Jordan, La Mettrie, et Maupertuis), par Frédéric.

faire une petite oraison funèbre? Quel mal y a-t-il à cela ? J'avoue que La Mettrie avait fait des imprudences et de méchants livres ; mais, dans ses fumées, il y avait des traits de flamme. D'ailleurs c'était un très-bon médecin, en dépit de son imagination, et un très-bon diable, en dépit de ses méchancetés. On n'a point loué ses défauts dans son *Éloge*. On a justifié sa liberté de penser, et en cela même on a rendu service à la philosophie ; mais, encore une fois, tout cela est étranger à la querelle présente, et la matière n'est point une pièce du procès. Je vous conjure de vous tenir dans les bornes de vos États, où vous serez toujours victorieux. Toute l'Europe littéraire, qui s'est déclarée pour vous, approuve que vous donniez une histoire de l'injustice qu'on vous a faite, que vous rapportiez tous les témoignages des académies et des universités en votre faveur. Vos propres raisons ne sont pas les témoignages les moins convaincants. Vous sentez que cette histoire, qui doit passer à la postérité, et servir d'époque et de leçon à tous les gens de lettres, doit être écrite très-sérieusement, et avec autant de circonspection que de force. Il ne s'agit pas ici de plaisanterie : il s'agit d'instruire ; il s'agit de confondre par la raison l'erreur et la violence. Il me semble que chaque genre doit être traité dans le goût qui lui est propre. Les plaisanteries conviennent quand on répond à un ouvrage ridicule qui ne mérite pas d'être sérieusement réfuté.

Enfin, monsieur, voici mon avis, que je soumets à vos lumières : premièrement, la partie historique traitée avec sagesse et avec une éloquence touchante, sans compromettre personne et sans rien mêler d'étranger à l'affaire ; secondement, vos démonstrations mathématiques et les témoignages des académies ; et enfin, puisqu'on ne peut s'en empêcher, les pièces agréables et réjouissantes qui ont paru à cette occasion.

Surtout, monsieur, comme ce recueil subsistera tant qu'il y aura au monde des académies, je vous demande en grâce qu'il n'y ait rien de personnel dans les plaisanteries. Le libraire Luzac avait promis plusieurs fois de retrancher de la *Diatribe* une raillerie concernant une maladie qu'on a eue à Montpellier. Il faut absolument qu'il tienne sa parole dans l'édition du recueil. Un impertinent ouvrage est livré au ridicule ; mais les personnes doivent être ménagées.

Après ces précautions, vous aurez pour vous les contemporains et la postérité. Personne n'aura droit de se plaindre. C'est ce que je peux vous prédire sans *exalter mon âme*, qui est tout à vous. A l'égard de mon corps, il est moribond, et je vais chercher

à Plombières la fin de mes maux, d'une manière ou d'une autre.

Je viens de lire le dernier mémoire d'Euler; il me paraît confus et absolument destitué de méthode. Je demeure jusqu'à présent dans l'idée que je vous ai exposée dans ma *Lettre* du 17 novembre dernier, que, lorsque la métaphysique entre dans la géométrie, c'est Arimane qui entre dans le royaume d'Oromasde, et qui y apporte les ténèbres. On a trouvé le secret, depuis vingt ans, de rendre les mathématiques incertaines. Rien n'annonce plus la décadence de ce siècle, où tout s'est affaibli parce qu'on a voulu tout outrer.

2529. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, au Belvédère[1], le 12 mars.

Sire, j'ai reçu une lettre de Kœnig tout ouverte; mon cœur ne l'est pas moins. Je crois de mon devoir d'envoyer à Votre Majesté le duplicata de ma réponse[2]. J'ai tant de confiance en ses bontés et en sa justice que je ne lui cache aucune de mes démarches. Je vous soumettrai ma conduite, toute ma vie, en quelque lieu que je l'achève. Je suis ami de Kœnig, il est vrai; mais assurément je suis plus attaché à Votre Majesté qu'à lui; et, s'il était capable de manquer le moins du monde à ce qu'il vous doit, je romprais pour jamais avec lui.

Soyez convaincu, sire, que je mets mon devoir et ma gloire à vous être attaché jusqu'au dernier moment. Ces sentiments sont aussi ineffaçables que mon affliction, qui chaque jour augmente.

Je me jette à vos pieds et j'attends les ordres de Votre Majesté.

2530. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[3].

(1753.)

Le roi a tenu son consistoire, et dans ce consistoire il a été discuté si votre cas était un péché mortel ou véniel. A la vérité, tous les docteurs ont reconnu qu'il était très-mortel, et constaté tel par les chutes et rechutes. Mais cependant, par la plénitude de grâce de Belzébuth qui repose sur Sa

1. Voltaire avait quitté, le 5 mars, la maison de Francheville pour aller loger dans celle du négociant Schweigger, qu'il nomme *Belvédère* dans ses lettres.

2. La lettre précédente.

3. Tirée des archives du Cabinet de Berlin, et publiée dans les *OEuvres de Frédéric le Grand*, édition Preuss, tome XXII, page 307; Berlin, 1853. — Cette lettre a été dictée par Frédéric à l'abbé de Prades.

Majesté, elle croit pouvoir vous absoudre, sinon en entier, du moins en partie. Ce serait, à la vérité, en faveur de quelque acte de contrition et de pénitence imposée; mais comme, dans l'empire de Satan, on déférait beaucoup au génie, je crois que, en faveur de vos talents, on pourrait pardonner les fautes qui auraient pu faire quelque espèce de tort à votre cœur. Voici les paroles du souverain pontife, que j'ai recueillies avec soin. C'est plutôt une prophétie.

2531. — A L'ABBÉ DE PRADES[1].

Berlin, au Belvédère, 15 mars.

Cher abbé, votre style ne m'a pas paru doux. Vous êtes un franc secrétaire d'État; mais je vous avertis qu'il faut que je vous embrasse avant mon départ. Je ne pourrai vous baiser, car j'ai les lèvres trop enflées de mon diable de mal. Vous vous passerez bien de mes baisers, mais ne vous passez point, je vous en prie, de ma vive et sincère amitié. Je vous avoue que je suis désespéré de vous quitter, et de quitter le roi; mais c'est une chose indispensable. Voyez avec le cher marquis, avec Fredersdorff, pardieu avec le roi lui-même, comment vous pourrez faire pour que j'aie la consolation de le voir avant mon départ. Je le veux absolument; je veux embrasser de mes deux bras l'abbé et le marquis. Le marquis ne sera pas plus baisé que vous; le roi non plus. Mais je m'attendrirai; je suis faible, je suis une poule mouillée. Je ferai un sot personnage; n'importe, je veux encore une fois prendre congé de vous deux. Si je ne me jette pas aux pieds du roi, les eaux de Plombières me tueront. J'attends votre réponse pour quitter ce pays-ci en homme heureux ou en infortuné.

Comptez sur moi pour la vie.

2532. — A MADAME DENIS.

A Berlin, le 15 mars.

Je commence à me rétablir, ma chère enfant. J'espère que votre ancienne prédiction[2] ne sera pas tout à fait accomplie. Le roi de Prusse m'a envoyé du quinquina pendant ma maladie; ce n'est pas cela qu'il me faut : c'est mon congé. Il voulait que je

1. Tirée des archives du Cabinet de Berlin, et publiée dans les *OEuvres de Frédéric le Grand*, tome XXII, page 308; Berlin, 1853.

2. Mme Denis avait prédit à Voltaire que le roi de Prusse le ferait mourir de chagrin. Voyez la lettre du 26 août 1753.

retournasse à Potsdam. Je lui ai demandé la permission d'aller à Plombières ; je vous donne en cent à deviner la réponse. Il m'a fait écrire par son factotum qu'il y avait des eaux excellentes à Glatz, vers la Moravie.

Voilà qui est horriblement vandale, et bien peu *Salomon;* c'est comme si on envoyait prendre les eaux en Sibérie. Que voulez-vous que je fasse ? Il faut bien aller à Potsdam ; alors il ne pourra me refuser mon congé. Il ne soutiendra pas le tête-à-tête d'un homme qui l'a enseigné deux ans, et dont la vue lui donnera des remords. Voilà ma dernière résolution.

Au bout du compte, quoique tout ceci ne soit pas de notre siècle, les taureaux de Phalaris et les lits de fer de Busiris ne sont plus en usage ; et *Salomon minor* ne voudra être ni Busiris ni Phalaris. J'ai ce pays-ci en horreur ; mon paquet est tout fait. J'ai envoyé tous mes effets hors du Brandebourg ; il ne reste guère que ma personne.

Tout ceci est unique assurément. Voici les deux *Lettres au Public.* Le roi a écrit et imprimé ces brochures ; et tout Berlin dit que c'est pour faire voir qu'il peut très-bien écrire sans mon petit secours. Il le peut, sans doute ; il a beaucoup d'esprit. Je l'ai mis en état de se passer de moi, et le marquis d'Argens lui suffit. Mais un roi devrait chercher d'autres sujets pour exercer son génie.

Personne ne lui a dit à quel point cela le dégrade. O vérité ! vous n'avez point de charge dans la maison des rois auteurs ! Mais qu'il fasse des brochures tant qu'il voudra, et qu'il ne persécute point un homme qui lui a fait tant de sacrifices.

J'ai le cœur serré de tout ce que je vois et de tout ce que j'entends. Adieu ; j'ai tant de choses à vous dire que je ne vous dis rien.

2533. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE [1].

PRÉCIS CONSERVÉ AUX ARCHIVES DU CABINET DE BERLIN.

16 mars 1753.

Qu'il peut quitter ce service quand il lui plaira ; qu'il n'a pas besoin d'employer le prétexte des eaux de Plombières, mais qu'il aura la bonté, avant que de partir, de me remettre le contrat de son engagement, la clef, la croix, et le volume de poésies que je lui ai confié ; que je voudrais que lui et Kœnig n'eussent attaqué que mes ouvrages, que je les sacrifie de

1. *OEuvres de Frédéric le Grand;* Berlin, 1853, tome XXII, page 308.

bon cœur à ceux qui ont envie de dénigrer la réputation des autres; que je n'ai point la folie et la vanité des auteurs, et que les cabales des gens de lettres me paraissent le comble de l'avilissement.

2534. — RÉDACTION D'APRÈS CE PRÉCIS[1].

16 mars 1753.

Il n'était pas nécessaire que vous prissiez le prétexte du besoin que vous me dites avoir des eaux de Plombières, pour me demander votre congé. Vous pouvez quitter mon service quand vous voudrez; mais, avant de partir, faites-moi remettre le contrat de votre engagement, la clef, la croix, et le volume de poésies[2] que je vous ai confié. Je souhaiterais que mes ouvrages eussent été seuls exposés à vos traits et à ceux de Kœnig. Je les sacrifie de bon cœur à ceux qui croient augmenter leur réputation en diminuant celle des autres. Je n'ai ni la folie ni la vanité de certains auteurs. Les cabales des gens de lettres me paraissent l'opprobre de la littérature. Je n'en estime cependant pas moins les honnêtes gens qui les cultivent. Les chefs de cabales sont seuls avilis à mes yeux.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

2535. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Potsdam[3], le 20 mars.

Je m'imagine que je vous ferai un grand plaisir de vous faire lire les deux plus jolies plaisanteries qu'on ait faites depuis longtemps. Vous avez été ambassadeur, monseigneur le maréchal, et vous serez plus à portée que personne de goûter le sel de ces ouvrages : cela est d'ailleurs absolument dans votre goût. Il me semble que j'entends feu M. le maréchal de La Feuillade, ou l'abbé de Chaulieu, ou Périgny, ou vous; il me semble que je lis le docteur Swift ou milord Chesterfield, quand je lis ces deux *Lettres*[4]. Comment voulez-vous qu'on résiste aux charmes d'un

1. Ce billet fut inséré, par les soins mêmes du roi, dans les gazettes *de Hollande* et *d'Utrecht*, avec la date du 16 mars. (DESN.)

2. C'est l'*Œuvre de poëshie*, dont il est question dans les *Mémoires*, et dans la lettre de Voltaire à l'empereur d'Allemagne, du 5 juin 1753.

3. Voltaire, après avoir fait à Berlin une maladie causée par l'excès du travail et par toutes les contrariétés qu'il venait d'éprouver, dit Colini, se rendit à Potsdam, où ils arrivèrent l'un et l'autre, le 18 mars, à sept heures du soir. Voltaire occupa au château le même appartement qu'il avait eu d'abord; mais, le 26 mars, il *quitta Potsdam pour n'y plus revenir*. (CL.)

4. Les *Lettres au public*, dans lesquelles Frédéric traitait tous les partisans de Kœnig d'envieux, de sots, et de malhonnêtes gens. (CL.)

homme qui fait, en se jouant, de si jolies bagatelles, et dont la conversation est entièrement dans le même goût? Je ne doute pas que vous et vos amis ne sentiez tout le prix de ce que je vous envoie. Enfin, songez que ces chefs-d'œuvre de grâce sont d'un homme qui serait dispensé, par sa place, de ces agréables amusements, et qui cependant daigne y descendre. J'étais encore à Berlin quand il faisait à Potsdam ce que je vous envoie; je demandais obstinément mon congé ; je remettais à ses pieds tout ce qu'il m'a donné ; mais les grâces de ma maîtresse[1] ont enfin rappelé son amant. Je lui ai tout pardonné; je lui ai promis de l'aimer toujours, et, si je n'étais pas très-malade, je ne la quitterais pas un seul jour; mais l'état cruel de ma santé ne me permet pas de différer mon départ. Il faut que j'aille aux eaux de Plombières, qui m'ont déjà tant fait de bien quand j'ai eu le bonheur de les prendre avec vous. J'ai promis à ma maîtresse de revenir auprès d'elle dès que je serais guéri; je lui ai dit : Ma belle dame, vous m'avez fait une terrible infidélité; vous m'avez donné de plus un gros soufflet; mais je reviendrai baiser votre main[2] charmante. J'ai repris son portrait que je lui avais rendu, et je pars dans quelques jours. Vous sentez que je suis pénétré de douleur de quitter une personne qui m'enchante de toutes façons. Je me flatte que vous aurez la bonté de me mander à Plombières l'effet que ces deux charmantes brochures auront fait sur vous. J'ai promis à ma maîtresse de ne point aller à Paris. Qu'y ferais-je? il n'y a que la vie douce et retirée de Potsdam qui me convienne. Y a-t-il d'ailleurs du goût à Paris? En vérité, l'esprit et les agréments ne sont qu'à Potsdam et dans votre appartement de Versailles. Cependant, si je retrouve à Plombières un peu de santé, je pourrai bien faire à mon tour une infidélité de quelques semaines pour venir vous faire ma cour. Pourvu que je sois à Potsdam au mois d'octobre, j'aurai rempli ma promesse. Ainsi, en cas que je sois en vie, j'aurai tout le temps de faire le voyage. Je vous supplie de me mettre aux pieds de Mme de Pompadour. Montrez-lui les deux *Lettres au Public*. Je connais son goût, elle en sera enchantée comme vous. Il n'y a qu'une voix sur ces ouvrages. Il en paraît aujourd'hui une troisième, je vous l'enverrai par la première poste.

Adieu, monseigneur; vous connaissez mes tendres et respec-

1. C'est ainsi que M. de Voltaire nommait le roi de Prusse. (K.)

2. Frédéric avait lui-même, en 1750, baisé la main de Voltaire, pour l'engager à rester. (CL.) — Voyez la lettre 2645.

tueux sentiments. Adieu, généreux Alcibiade. Vous lisez dans mon cœur; il est à vous[1].

2536. — A M. LE CHEVALIER DE LA TOUCHE[2].

Potsdam, 23 (mars).

Je suis pénétré de vos bontés, monsieur, et je voudrais bien que ma mauvaise santé me permît de venir vous en remercier. Mme Denis vous fait les plus sincères compliments. M. le comte d'Argenson, qui n'écrit guère, m'écrit une lettre charmante dans laquelle il suppose que j'ai souvent l'honneur de vous voir : il me croit plus heureux que je ne suis.

Je crois avoir trouvé une occasion de faire partir mon ballot. Ainsi je vous supplie de vouloir bien le donner au domestique qui vous apportera cette lettre.

Si mon occasion manque, alors j'aurai recours à vos bontés; on ne peut être plus sensible que je le suis à la bienveillance dont vous m'honorez. Je vous prie de compter sur le véritable et sincère dévouement de votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

2537. — A M. LE CHEVALIER DE LA TOUCHE[3].

Potsdam, 25 (mars).

Je suis destiné, monsieur, à faire tout le contraire de ce que je voudrais. Je pars sans vous faire ma cour. Pénétré des bontés et des bienfaits du roi, et affligé de ne pas prendre congé de vous dans votre maison, permettez-moi de faire mes compliments à ceux qui ont le bonheur d'y être. Oserais-je vous prier, monsieur, de vouloir bien me mettre aux pieds des reines[4], de Mme la

1. Cette lettre a été envoyée par la poste, et le roi de Prusse, tout philosophe qu'il était, avait conservé dans ses États l'usage infâme d'ouvrir les lettres. (K.) — Les éditeurs de Kehl veulent faire entendre par cette note que Voltaire a employé ce ton d'éloge ironique, dans la crainte que la lettre qu'il écrivait ne tombât sous les yeux de Frédéric.

2. Éditeur, Th. Foisset.

3. Éditeur, Th. Foisset.

4. La reine-mère, Sophie-Dorothée de Hanovre, sœur de Georges II, roi d'Angleterre, et la reine régnante, Élisabeth de Brunswick. Frédéric, qui était l'idole de sa mère, ne s'asseyait jamais en sa présence. Mais, écrivait le chevalier de La Touche, l'univers est instruit de son mépris pour la reine, son épouse, qu'il laisse manquer presque du nécessaire. (Th. F.)

princesse Amélie[1] et de monseigneur le prince de Prusse[2]. Monseigneur le prince Henri[3] m'a témoigné ici beaucoup de bienveillance. Je me flatte que son auguste famille me conservera les mêmes bontés quand mes profonds respects lui seront présentés par vous.

Adieu, monsieur, vous augmentez bien mes regrets. Comptez que V. vous sera attaché toute sa vie.

2538. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS[4].

Frère, je prends congé de vous; je m'en sépare avec regret. Votre frère vous conjure, en partant, de repousser les assauts du démon, qui voudrait faire pendant mon absence ce qu'il n'a pu faire quand nous avons vécu ensemble; il n'a pu semer la zizanie. J'espère qu'avec la grâce du Seigneur, frère *Gaillard*[5] ne la laissera pas approcher de son champ. Je me recommande à vos prières et aux siennes. Élevez vos cœurs à Dieu, mes chers frères, et fermez vos oreilles aux discours des hommes; vivez recueillis, et aimez toujours votre frère.

2539. — DE M. DE MAUPERTUIS[6].

De Berlin, du 3 avril 1753.

Les gazettes disent que vous êtes demeuré malade à Leyptzig; les nouvelles particulières assurent que vous n'y séjournez que pour faire imprimer de nouveaux libelles; pour moi, je veux vous faire savoir des nouvelles de mon état et de mes intentions.

1. Sœur de Frédéric, femme hardie, entreprenante, capable de tout pour acquérir de l'autorité, ayant de l'esprit, mais encore plus de fausseté, d'une humeur altière, inquiète, frondeuse et tracassière (*Mémoires du chevalier de La Touche*). Voyez *Biographie universelle*, II, 35. (TH. F.)

2. Le prince royal, frère puîné du grand Frédéric, père de Frédéric-Guillaume II et aïeul de Frédéric-Guillaume III.

3. Second frère du grand Frédéric. (Voyez *Biographie universelle*, XX, 181.) Lord Tyrconnell lui accorde des mœurs plus douces que celles de ses aînés, un caractère plus calme, un naturel compatissant et généreux, mais un esprit indécis, ami du repos et de la magnificence. Le chevalier de La Touche lui reproche de la hauteur et des goûts infâmes, malgré la beauté de la princesse son épouse, qui réunissait, dit-il, toutes les qualités brillantes et aimables. (TH. F.)

4. Ce billet doit être, au plus tard, du 26 mars 1753, jour où Voltaire prit congé de Frédéric.

5. L'abbé de Prades.

6. Cette lettre est imprimée dans la *Nouvelle Bigarrure* (tome III, mai 1753). M. Th. Foisset l'a réimprimée d'après la copie trouvée dans les papiers du chevalier de La Touche; nous conservons l'orthographe de la copie.

Je n'ay jamais rien fait contre vous, rien écrit, rien dit; j'ay cru même indigne de moy de répondre un mot à toutes les impertinences que jusqu'icy vous avez répandues, et j'ay mieux aimé laisser courir des histoires de M. de La Beaumelle, dont j'avais le désaveu de lui par écrit, et cent autres faussetés que vous avez débitées pour tâcher de colorer votre conduite à mon égard, que de soutenir une guerre aussi indécente; la justice que m'a fait le Roy de vos premiers écrits, ma maladie, et le peu de cas que je fais de mes ouvrages ont pu jusqu'ici justifier mon indolence.

Mais s'il est vray que votre dessein soit de m'attaquer encore, et de m'attaquer comme vous avez déjà fait par des personalités, je vous déclare qu'au lieu de vous répondre par des écrits ma santé est assez bonne pour vous trouver partout où vous serez et pour tirer de vous la vengeance la plus complette.

Rendez grâce au respect et à l'obéissance qui ont jusqu'icy retenu mon bras, et qui vous ont sauvé de la plus malheureuse aventure qui vous soit encore arrivée[1].

2540. — A M. GOTTSCHED[2],

A LEIPSICK[3].

4 avril 1753.

Je renvoie, monsieur, le manuscrit que vous m'avez fait l'honneur de me confier. Je n'y ai corrigé que les fautes de langage[4]. J'ai aperçu à travers la traduction la plus sublime poésie et les

1. Voyez cette lettre plaisamment résumée par Voltaire, et la réponse dans l'*Akakia*, tome XXIII, pages 581 et suivantes.

2. Christian Gottsched, né en 1700, près de Kœnigsberg en Prusse, mort en 1766, enseigna les belles-lettres avec un grand succès à l'Université de Leipsick depuis 1730, et peut être considéré comme l'un des principaux maîtres de la critique allemande au XVIIIe siècle. Il publia *l'Éloquence académique à l'usage des écoles*, Hanovre, 1728; un *Essai d'art poétique pour les Allemands*, Leipsick, 1730; une *Histoire critique et littéraire de la langue allemande*, 1732-1744; une *Grammaire allemande*, 1748; un *Dictionnaire des arts libéraux*, une tragédie de *Caton;* deux recueils de poésies, 1736 et 1750, et plusieurs traductions.

N. Kulmus, sa femme, avait aussi du goût pour la littérature, et traduisit plusieurs ouvrages anglais. (H. B.)

3. Éditeur, H. Beaune. — « Cette lettre, dit-il, se trouve à la bibliothèque de l'Université de Leipsick. Elle nous a été obligeamment communiquée par M. Henri Wüttke, professeur à la Faculté des lettres de cette ville. »

Beuchot a publié cette lettre (moins une ligne), sous le n° 1972, avec cette adresse : « A un homme de lettres de Leipsick qui lui avait envoyé un Extrait traduit en français du psaume allemand d'*Arminius*. » Cet intitulé était emprunté à l'impression qui fut faite de cette lettre dans les *Mélanges de littérature pour servir de supplément à la dernière édition des OEuvres de M. de Voltaire*, 1768, in-8° et in-12, et dans le tome Ier de : *Arminius ou la Germanie délivrée, poëme héroïque par le baron de Schonaich, traduit par M. E.* (Eidous), 1769, deux parties in-12.

4. Ligne omise dans les impressions antérieures.

sentiments les plus vertueux, comme on adorait autrefois des divinités dont les statues étaient couvertes d'un voile. Si vous connaissez le jeune auteur, je vous prie de l'assurer de ma parfaite estime. C'est un sentiment que je vous ai voué il y a longtemps, aussi bien qu'à votre illustre épouse. J'y joins aujourd'hui l'amitié et la reconnaissance que je dois à vos bontés prévenantes. Permettez-moi de finir ce billet comme les anciens, que vous imitez si bien. *Scribe et vale.* V.

2541. — A M. GOTTSCHED[1].

A Leipsick, du 6 avril 1753.

Omnia perfeci quæ celeberrimus et mihi semper charus Volfius desiderat.

Regi de fictitia et insulsa contra Maupert. locutus sum et mecum risit[2]. Dixi illi M. politicum magnum centum thaleros dare magno Merian ut scribat, et ego dixi sine stipendio contra Maupertuisium. « Astutior te est, dixit rex. — Etiam, respondi, et glorior nullam astutiam adhibere.... — Durus est, addidit rex, et mecum sæpe acerbus. — Recte, dixi, recte tecum acerbus est, et mecum fuisti ; irridet tuos subditos, Academiam opprimit, maximis viris insultat, et tu in ejus favorem scripsisti, et sine stipendio ! »

Regem in imo corde multum pœnitet. Utinam in Potsdam commoratus essem ! Sed mihi stabat animus abire. Scribam regi intra paucos dies. Melius est nunc scribere quam loqui.

Opinor, D. D. Volfius ipse regi scribere debeat. Epistola brevis et facunda, modesta sed fortis de accusationibus contra Volfium in Maupertuisianis litteris[3] et falsis opprobriis multum valere et animum regis commovere jam labefactum. Nulla alia querela intersit. Volfii nomen prævalebit semper.

Non possum solus bellum gerere[4].

VOLTAIRE.

1. Éditeur, H. Beaune.

2. Pendant les huit jours que Voltaire avait passés à Potsdam avant son départ.

3. *Lettres de Maupertuis.* Dresde, 1752.

4. *Traduction :* J'ai achevé ce que désire le très-célèbre et toujours cher Wolff. J'ai parlé au roi des choses mensongères et ineptes écrites contre Maupertuis, et il en a ri avec moi. Je lui dis que Maupertuis, grand politique, avait donné cent thalers au grand Merian pour qu'il les écrivît. « Il est plus rusé que vous, dit le roi. — Certes, répondis-je, et je me fais gloire de n'employer aucune ruse. — Il est dur, reprit-il, et souvent acerbe avec moi. — Oui, vraiment, dis-je ; il est acerbe avec vous, et vous l'avez été avec moi : il se moque de vos sujets, il opprime l'Académie, il insulte les plus grands hommes et vous vous écrivez en sa

2542. — A M. ROQUES.

Leipsick, avril.

Je suis tombé malade à Leipsick, monsieur, et je ne sais pas encore quand je pourrai en partir[1]. J'y ai reçu votre lettre du 22 mars. Elle m'étonnerait si, à mon âge, quelque chose pouvait m'étonner.

Comment a-t-on pu imaginer, monsieur, que j'ai pris des lettres de La Beaumelle pour des lettres de Maupertuis? Non, monsieur, chacun a ses lettres. Maupertuis a celles où il veut qu'on aille disséquer des géants aux antipodes, et La Beaumelle a les siennes, qui sont l'antipode du bon sens. Dieu me garde d'attribuer jamais à un autre qu'à lui ces belles choses qui ne peuvent être que de lui, et qui lui font tant d'honneur et tant d'amis! On vous aurait accusé juste si on vous avait dit que je m'étais plaint du procédé de Maupertuis, qui alla trouver La Beaumelle à Berlin pour l'envenimer contre moi, et qui se servit de lui comme un homme profondément artificieux et méchant peut se servir d'un jeune homme imprudent.

Il me calomnia, vous le savez; il lui dit que j'avais accusé l'auteur du *Qu'en dira-t-on*, auprès du roi, dans un souper. Je vous ai déclaré[2] que ce n'était pas moi qui avais rendu compte à Sa Majesté du *Qu'en dira-t-on;* que ce fut M. le marquis d'Argens. J'en atteste encore le témoignage de d'Argens et du roi lui-même. C'est cette calomnie, d'après Maupertuis, qui a fait composer les trois volumes d'injures de La Beaumelle. Il devrait sentir à quel point on a méchamment abusé de sa crédulité; il devrait sentir qu'il est le Raton dont Bertrand s'est servi pour tirer les marrons

faveur, et sans être payé pour cela! » Le roi au fond de son cœur se repent. Plût au ciel que je fusse demeuré à Potsdam! Mais j'étais décidé à partir. J'écrirai au roi d'ici peu de jours. Il vaut mieux écrire que parler.

Je suis d'avis que Wolff aussi doit écrire au roi. Une lettre courte et éloquente, modeste mais ferme, sur les accusations contre Wolff et les injures qui se trouvent dans les lettres de Maupertuis, aurait beaucoup d'efficacité et impressionnerait l'esprit du roi, déjà ébranlé. Que nulle autre question ne soit soulevée. Le nom de Wolff prévaudra toujours. Je ne puis seul faire la guerre.

1. Arrivé à Leipsick, le 27 mars, à six heures du soir, Voltaire y demeura vingt trois jours avec Colini. Ce fut dans les premiers jours d'avril qu'il écrivit à Maupertuis la *Lettre du docteur Akakia au natif de Saint-Malo,* imprimée tome XXIII, page 583. — Vers le 21 du même mois, Voltaire arriva à Gotha, où il passa trente-trois jours chez Louise-Dorothée de Saxe-Meiningen, duchesse de Saxe-Gotha.

2. Voyez la lettre 2470.

du feu[1]; il devrait s'apercevoir que Maupertuis, le persécuteur de Kœnig et le mien, s'est moqué de lui; il devrait savoir que Maupertuis, pour récompense, le traite avec le dernier mépris; il devrait ne point menacer un homme à qui il a fait tant d'outrages avec tant d'injustice.

Non, monsieur; il ne s'est jamais agi des quatre lettres de La Beaumelle, que jamais je n'ai entendu attribuer à Maupertuis; il s'agit de la lettre que La Beaumelle vous écrivit, il y a six mois, lettre dont vous m'avez envoyé le contenu dans une des vôtres, lettre par laquelle La Beaumelle avoua que Maupertuis l'avait excité contre moi par une calomnie. J'ai fait connaître cette calomnie au roi de Prusse, et cela me suffit. Ma destinée n'a rien de commun avec toutes ces tracasseries, ni avec cette infâme édition du *Siècle de Louis XIV;* je sais supporter les malheurs et les injures. Je pourrai faire un *Supplément*[2] *au Siècle de Louis XIV*, dans lequel j'éclaircirai des faits dont La Beaumelle a parlé sans en avoir la moindre connaissance. Je pourrai, comme M. Kœnig, en appeler *au public*[3]. J'en appelle déjà à vous-même. S'il vous reste quelque amitié pour La Beaumelle, cette amitié même doit lui faire sentir tous ses torts. Il doit être honteux d'avoir été l'instrument de la méchanceté de Maupertuis, instrument dont on se sert un moment, et qu'on jette ensuite avec dédain.

Voilà, monsieur, tout ce que le triste état où je suis de toutes façons me permet à présent de vous répondre. Je vous embrasse sans cérémonie.

2543. — INSTRUCTION DE M. DE FREDERSDORFF A M. LE BARON DE FREYTAG, RÉSIDENT PRUSSIEN A FRANCFORT[4].

Potsdam, den 11 April 1753.

Seine Königliche Majestät, unser allergnädigster Herr, machen Dero Residenten und Kriegsrath von Freytag hierdurch in Gnaden bekannt, wie dass der von Voltaire mit ehsten Frankfurt am Main passiren wird, als ist Seiner Königlichen Majestät Befehl, dass Er sich mit Zuziehung des dortigen Hofrath Schmid zu ihm verfügen, dem Voltaire im Namen Seiner König-

1. Allusion à la fable de La Fontaine intitulée *le Singe et le Chat.*
2. Voltaire avait déjà, en grande partie, composé ce *Supplément*, qu'il dédia plus tard à Roques.
3. Voyez la lettre 2518.
4. Éditeur, Varnhagen von Ense.

lichen Majestät den Kammerherrnschlüssel, wie auch das Kreuz und Band *pour le mérite* abfordern, und da auch der von Voltaire alle seine von hier abgehende Pakete und Emballagen dorthin addressiret, worunter von Seiner Königlichen Majestät höchst eigenen Händen viele Briefe und Skripturen sich befinden werden, als sollen gedachte Pakete und Emballagen, auch seine bei sich habenden Chatullen in Ihrer Gegenwart geöffnet werden, und alles Beschriebene abgenommen werden, ingleichen ein Buch, welches Einlage besaget. Da aber dieser Voltaire sehr intrigant, als haben Sie beiderseits alle Präkaution zu nehmen, dass er Ihnen nichts verhehlet und unterschläget. Nachdem alles wohldurchgesucht und in Empfang genommen worden, so muss es gut eingepackt werden und an mir nach Potsdam gesandt werden. Allenfalls Er sich mit Gutem Obiges nicht wollte abnehmen lassen, soll Er mit Arrest bedrohet werden, und so dieses nichts helfen möchte, muss Er wirklich arretirt werden, und ohne Komplimente Alles genommen, Ihn aber alsdann reisen lassen. Ich bin Euer wohlaffectionirter [1],

FRCH.

2544. — DE L'ABBÉ DE PRADES A MAUPERTUIS [2].

(LETTRE DICTÉE PAR FRÉDÉRIC II.)

Potsdam, le 14 avril 1753.

Le roi m'a ordonné, monsieur, de vous envoyer la copie d'une lettre qu'il écrivit à Voltaire lors de l'affaire de la diatribe [3]. Sa Majesté laisse à votre prudence le choix des instants où il sera à propos de la montrer. Il a été informé que M. de Voltaire abusait des lettres remplies de bonté dont Sa Majesté l'a honoré quelquefois, et elle n'a pas été peu surprise qu'il voulût s'en servir pour justifier sa conduite. Vous savez, monsieur, que le

1. *Traduction :* Sa Majesté, notre gracieux maître, fait connaître par la présente à son résident et conseiller de guerre de Freytag, que le nommé de Voltaire passera au plus tôt par Francfort-sur-le-Mein; le bon plaisir de Sa Majesté est qu'il se rende chez lui en s'adjoignant le conseiller aulique Schmid, y demeurant, et qu'il réclame à Voltaire, au nom de Sa Majesté, la clef de chambellan, ainsi que la croix et le ruban du Mérite; et comme de Voltaire adresse à Francfort ses paquets et emballages partant d'ici, parmi lesquels se trouveront beaucoup de lettres et écritures de la propre main de Sa Majesté, doivent les paquets et emballages mentionnés, ainsi que les cassettes qu'il aura avec lui, être ouverts en votre présence; et tout ce qui est écriture être saisi, de même qu'un livre spécifié dans la note ci-incluse. Mais comme de Voltaire est très-intrigant, vous avez à prendre l'un et l'autre toutes les précautions pour qu'il ne vous cache et ne vous soustraie rien. Après que tout aura été bien visité, et que tout aura été recouvré, il faudra l'emballer avec soin et me l'expédier à Potsdam. En cas où il ferait difficulté de se dessaisir desdits objets à l'amiable, il sera menacé d'arrestation, et si cela ne suffisait pas, il devra être arrêté effectivement, et l'on devra s'emparer de tout sans compliment, mais le laisser passer ensuite. (DESN.)

2. Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, page 414.

3. La lettre du 16 mars.

roi, amateur comme il est des talents, n'a fait que sacrifier, pour ainsi dire, à ceux de M. de Voltaire dans ces sortes de lettres, ayant toujours été obligé, quoique à regret, mais forcé par les fréquents écarts de M. de Voltaire, de distinguer son cœur de son esprit. S'il fait parade des lettres écrites à son esprit, vous montrerez celle-ci que le roi écrivait à son cœur. On pourra vous en envoyer quelque autre dans ce goût-là.

2545. — A M. LE BARON DE SCHONAICH[1].

Leipsick, 18 avril 1753.

Pardonnez, monsieur, à un pauvre malade qui ne peut guère écrire, si je ne vous dis qu'en deux mots à quel point vous avez gagné mon estime. Pardonnez à un Français et à un homme de lettres, si j'en use avec si peu de cérémonie. Mais je ne me pardonnerai jamais d'ignorer une langue que les Gottsched, et vous, rendez nécessaire à tous les amateurs de la littérature.

Ich bihn umstand sein gehorsamer diener[2].

VOLTAIRE.

2546. — A M. LE CHEVALIER DE LA TOUCHE[3].

18 avril.

Je présente mes respects à M. le chevalier de La Touche, et lui demande pardon de lui envoyer un si gros paquet par la poste; mais il ne coûtera pas plus qu'une lettre de France. Je pars de Leipsick dans ce moment, et je serai à ses ordres toute ma vie.

2547. — A M. GOTTSCHED[4].

Ce 19 d'avril 1753.

Je vous supplie, monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle d'empêcher absolument Bretkof[5] d'envoyer à Berlin des *Akakia* avant la foire; ils y seraient infailliblement saisis. Vous savez d'ailleurs l'aventure de Milius[6].

1. Christophe-Otto de Schonaich, auteur du poëme d'*Arminius* (voyez lettre 2540), né le 12 juin 1725, est mort en 1807.
2. « Je suis votre obéissant serviteur. »
3. Éditeur, Th. Foisset.
4. Éditeur, H. Beaune.
5. Le libraire Breitkopf, de Leipsick. Il existe encore dans cette ville une librairie de ce nom (Breitkopf et Härtel).
6. Milius, l'ami de Lessing.

Empêchez, je vous en conjure, Bretkof de faire cette énorme sottise.

Vous savez qu'il faut absolument que je parte.

Mille tendres respects à vous et à madame.

VOLTAIRE.

A cette lettre est annexé un petit billet avec ces mots :

Monsieur Milius n'est point en Hollande. On dit que Maupertuis l'a fait arrêter en chemin sur une accusation d'affaires d'État. La chose n'est que trop vraisemblable.

M. Godtect[1] est instamment supplié d'empêcher Breitkopf d'envoyer des *Akakia* à Berlin avant la foire. Ils y seraient infailliblement saisis.

Il peut y envoyer tant de Suppléments[2] qu'il voudra.

2548. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[3].

Du 19 avril 1753.

J'étais informé, comme vous écrivîtes à Potsdam, que votre dessein était d'aller à Leipsick pour faire imprimer de nouvelles injures contre le genre humain; mais comme je suis un grand admirateur de votre adresse, je voulus me donner le spectacle de vos artifices, et je m'amusai de vous voir débiter avec gravité la nécessité de votre voyage fabuleux aux eaux de Plombières. En vérité, nos médecins se sont avisés bien tard de les recommander à leurs malades; je plains le chirurgien du roi de France[4] et votre nièce, qui vous attendent vainement à ces bains fameux; je ne doute pas que vous ne soyez rétabli : il y a apparence que les imprimeurs de cette ville vous ont purgé d'une surabondance de fiel.... Je ne sais si vous regrettez Potsdam ou si vous ne le regrettez pas, mais si j'en dois juger par l'impatience que vous avez marquée d'en sortir, je devrais croire que vous aviez de bonnes raisons pour vous en éloigner. Je ne veux point les examiner, et j'en appelle à votre conscience, si vous en avez une. J'ai vu la lettre que Maupertuis vous a écrite, et je vous avoue que votre lettre m'a fait admirer la subtilité et l'adresse de votre esprit. Oh! l'homme éloquent! Maupertuis dit qu'il saura vous trouver si vous continuez à publier des libelles contre lui, et vous le Cicéron de votre siècle, quoique vous ne soyez ni consul ni père de la patrie, vous vous plaignez à tout le monde que Maupertuis veut vous assassiner. Avouez-moi que vous étiez né pour

1. Gottsched.
2. *Supplément au Siècle de Louis XIV.*
3. Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, page 419.
4. Bajeau, chirurgien-major de la garde du roi de France.

devenir le premier ministre de César Borgia. Vous faites déposer sa lettre à Leipsick, tronquée apparemment, devant les magistrats de la ville. Que Machiavel aurait applaudi à ces stratagèmes ! Y avez-vous aussi déposé les libelles que vous avez faits contre lui ? Jusqu'à présent vous aviez été brouillé avec la justice, mais par une adresse singulière vous trouvez moyen de vous la rendre utile : c'est ce qui s'appelle faire servir ses ennemis à ses desseins. Pour moi, qui ne suis qu'un bon Allemand et qui ne rougis point de porter le caractère de candeur attaché à cette nation, je ne vous écris point moi-même, parce que je n'ai pas assez de finesse pour composer une lettre dont on ne puisse pas faire mauvais usage... Tous ces grands talents qui me sont connus dans votre personne m'obligent à quelque circonspection, et vous ne devez pas vous étonner si, par la main de mon secrétaire, je vous recommande à la sainte garde de Dieu, quand vous êtes abandonné des hommes [1].

P. S. Vous pouvez faire imprimer cette lettre à côté de celles du pape, des cardinaux de Fleury et d'Albéroni; mais ne soyez pas assez maladroit pour y changer quelque chose, parce que nous en avons un *vidimus* en justice [2].

2549. — NOTE DE LA *GAZETTE D'UTRECHT* DU 20 AVRIL 1753.

Extrait d'une lettre particulière de Berlin, du 10 avril : On a été surpris ici de voir dans la *Gazette d'Utrecht* du 3 avril, sous la date de Berlin du 27 mars, un article (que l'on a requis l'auteur d'y insérer) et dans lequel il était dit que, la santé de M. de Voltaire étant fort dérangée, il avait renouvelé ses instances au roi pour en obtenir la permission de se retirer; qu'il avait remis à Sa Majesté sa clef et la croix d'or, en renonçant à ce qui pouvait lui être dû de ses pensions; mais qu'il n'avait pu encore obtenir son congé, Il est clair qu'en engageant l'auteur de la même gazette à publier pareille chose, on lui en a imposé, surtout par rapport au dernier article, puisque M. de Voltaire a reçu l'argent de ses pensions jusqu'au jour de son départ. Le 16 mars, le roi fit la réponse suivante à une lettre qui lui avait été remise de sa part, et dans laquelle ce poëte l'avertissait entre autres que M. Kœnig avait dessein d'écrire contre Sa Majesté [3]. (*Suit la lettre* 2534.)

1. Cette lettre a été imprimée originairement dans la *Vie de Maupertuis,* par La Beaumelle, et dans les *Mémoires* du duc de Luynes, avec cette mention : « Copie de la lettre du roi de Prusse à Voltaire du 19 avril 1753, communiquée à M. de Mirepoix par ordre du roi. » Cette lettre est-elle bien authentique ? Voltaire l'a-t-il reçue ? S'il l'a reçue, elle aurait dû, à ce qu'il nous semble, lui inspirer moins de sécurité dans la suite de son voyage.

2. Ce post-scriptum paraît encore plus suspect que le corps de la lettre.

3. Cette note et cette communication avaient également paru dans la *Gazette de Hollande* du 17 avril. Elles avaient été faites par ordre de Frédéric II.

2550. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, ce que j'ai vu dans les gazettes est-il croyable? On abuse du nom de Votre Majesté pour empoisonner les derniers jours d'une vie que je vous ai consacrée. Quoi! on m'accuse d'avoir avancé que Kœnig écrivait contre vos ouvrages! Ah! sire, il en est aussi incapable que moi. Votre Majesté sait ce que je lui en ai écrit. Je vous ai toujours dit la vérité, et je vous la dirai jusqu'au dernier moment de ma vie. Je suis au désespoir de n'être point allé à Baireuth; une partie de ma famille, qui va m'attendre aux eaux, me force d'aller chercher une guérison que vos bontés seules pourraient me donner. Je vous serai toujours tendrement dévoué, quelque chose que vous fassiez. Je ne vous ai jamais manqué, je ne vous manquerai jamais. Je reviendrai à vos pieds au mois d'octobre; et si la malheureuse aventure de La Beaumelle n'est pas vraie; si Maupertuis, en effet, n'a pas trahi le secret de vos soupers, et ne m'a point calomnié pour exciter La Beaumelle contre moi; s'il n'a pas été, par sa haine, l'auteur de mes malheurs, j'avouerai que j'ai été trompé, et je lui demanderai pardon devant Votre Majesté et devant le public. Je m'en ferai une vraie gloire. Mais si la lettre de La Beaumelle est vraie, si les faits sont constatés, si je n'ai pris d'ailleurs le parti de Kœnig qu'avec toute l'Europe littéraire, voyez, sire, ce que les philosophes Marc-Aurèle et Julien auraient fait en pareil cas. Nous sommes tous vos serviteurs, et vous auriez pu d'un mot tout concilier. Vous êtes fait pour être notre juge, et non notre adversaire. Votre plume respectable eût été dignement employée à nous ordonner de tout oublier; mon cœur vous répond que j'aurais obéi. Sire, ce cœur est encore à vous; vous savez que l'enthousiasme m'avait amené à vos pieds. Il m'y ramènera. Quand j'ai conjuré Votre Majesté de ne plus m'attacher à elle par des pensions, elle sait bien que c'était uniquement préférer votre personne à vos bienfaits. Vous m'avez ordonné de les recevoir, ces bienfaits, mais jamais je ne vous serai attaché que pour vous-même; et je vous jure encore, entre les mains de Son Altesse royale Mme la margrave de Baireuth, par qui je prends la liberté de faire passer ma lettre, que je vous garderai jusqu'au tombeau les sentiments qui m'amenèrent à vos pieds, lorsque je quittai pour vous tout ce que j'avais de plus cher, et que vous daignâtes me jurer une amitié éternelle.

2551. — MÉMOIRE DU BARON DE FREYTAG AU CONSEILLER SCHMID [1].

PRO MEMORIA.

1. Wird Herr Hofrath Schmid von der Güte sein, sowohl an dem Allerheiligen-als Friedberger Thor die Thorschreiber, welche von denen Einundfünziger dependiren, und welche Respekt und Furcht vor ihnen haben müssen, dahin und zwar persönlich zu instruiren, dass sie auf die Ankunft des von Voltaire genaue Acht haben; dessen Quartier nicht allein zu befragen, sondern auch der Kutsche sogleich einen Gefreiten nachzuschicken, um zu sehen, ob Er auch in dem angegebenen Wirthshause abgetreten. Hiernächst muss besagtem Herrn Hofrath von der Ankunft sogleich durch einen besondern Gefreiten Nachricht gegeben werden, welchem der Thorschreiber 20 Kreuzer vor den Gang zu versprechen hat; dem Thorschreiber wäre auch ein Dukat *pro discretione* zu versprechen. Dem Thorschreiber muss zwar verboten werden, dass er dem Voltaire nicht eröffne, man habe seinetwegen Bestellungen gethan; doch muss man dem Thorschreiber einen Prätext machen, warum man diese Bestellung thue, nämlich man habe ein Packet Ihme einzuhändigen. Sollte sich der Voltaire einen andern Namen geben, so wäre gut, wenn der Thorschreiber kommittirt würde, alle Franzosen, die mit einer reputirlichen Equipage ankommen, bei dem Herrn Hofrath anmelden sollen. Er kann auch allenfalls nach seiner Statur und Gesichtsbildung Ihnen beschrieben werden.

2. Bei dem Postmeister Kleess durch seinen Oberknecht aufpassen lasse, unter dem Prätext, dass Er Ihn weiter führen solle.

3. Wäre gut, wenn Herrn Hofrath einen vertrauten und verständigen Menschen auf Friedberg schickte, welcher allda im Posthaus, bis auf dessen Ankunft, liegen bleiben müsste, und dem man täglich einen Thaler reichen könnte.

4. Wie ich dann eben dergleichen nöch heute nach Hanau bewerkstelligen werde.

5. Wäre sich beiderseits zu erkundigen, wo sonsten Herr von Voltaire bei seiner Durchreis logirt habe.

6. Wäre beiderseits etliche Spionen auszuschicken, welche täglich in die vornehmste Wirthshäuser gingen, und nach einem gewissen französischen Kavalier Namens Maynvillar fragten, sie werden ohne Zweifel die Antwort mit Nein erhalten, hingegen werden sie antworten : Es ist zwar ein Franzose da, aber er schreibt sich Voltaire; und auf diese Art werden wir es erfahren ohne nach ihm zu fragen.

7. Werd ich meinen Briefträger, der mir sehr vertraut ist, ingeheim

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

instruiren, genau Acht zu haben, ob bereits Briefe an denselben angekommen, und an wen sie addressiret worden, etc.

Herr Hofrath belieben Ihre Gedanken darzu zu setzen, und mir dieses zu remittiren. Mein Mann auf Hanau gehet heute noch ab [1].

2552. — DU BARON DE FREYTAG A FRÉDÉRIC II [2].

21 April.

Euer Königlichen Majestät allergnädigste Handschreiben vom 11. d. die von Voltairische Affairen betreffend sind uns vorgestern behändigt worden. Wir haben bei jetzigen Messzeiten, da alle Moment Fremde ankommen, solche mesures genommen, dass wir hoffen können, Ihn nicht zu verfehlen.

1. *Traduction :* 1° Les gardiens de la porte de Tous-les-Saints et de la porte de Friedberg* seront chargés de surveiller avec la plus grande attention l'arrivée de M. de Voltaire; non-seulement on lui demandera dans quel logis il se propose de descendre, mais on fera suivre immédiatement la voiture afin de s'assurer si elle se rend en effet à l'hôtellerie indiquée. En même temps, un exprès sera envoyé à M. Schmid pour le prévenir; le gardien lui promettra 20 kreutzers; au gardien même on promettra un ducat pour sa discrétion. Il sera expressément défendu aux gardiens des portes de laisser soupçonner à M. de Voltaire les mesures prises à son égard; mais comme il faut prévoir les indiscrétions ou les trahisons de ces agents, on trouvera un prétexte qui expliquera ces mesures à leurs yeux; on leur dira, par exemple, qu'il s'agit de remettre à M. de Voltaire un paquet à lui destiné. Il faut prévoir aussi le cas où M. de Voltaire prendrait un autre nom que le sien; on aurait donc soin de signaler à M. Schmid tous les Français qui arriveraient à Francfort avec un certain équipage. On n'oubliera pas d'ailleurs de donner aux gardiens de ville le signalement exact de sa personne.

2° S'entendre avec le maître de poste M. Kleess, dont le premier postillon espionnera M. de Voltaire dès son arrivée sous prétexte de lui offrir ses services pour la continuation de son voyage.

3° Envoyer à Friedberg un homme de confiance qui s'installera chez le maître de poste jusqu'à l'arrivée de Voltaire, et auquel on donnera par jour un thaler.

4° Même tactique au relais de poste de Hanau.

5° S'informer, chacun de son côté, des hôtels où Voltaire est descendu pendant la route.

6° Il y aurait à envoyer tous les jours, de mon côté et du vôtre, quelques espions dans les principaux hôtels, demandant un certain gentilhomme français nommé Maynvillar; on leur répondra à coup sûr négativement, et l'en ajoutera : Nous avons bien un Français, mais il se nomme Voltaire; et de cette manière nous l'apprendrons sans le demander.

7° Je vais secrètement donner l'instruction à mon porteur de lettres, qui m'est très-dévoué, de faire bien attention si des lettres à sa destination sont déjà arrivées, et chez qui elles ont été adressées, et monsieur le conseiller voudra bien ajouter ses propres idées à ce mémoire et me le retourner. Mon homme pour Hanau part aujourd'hui.

2. Éditeur, Varnhagen von Ense.

* Littéralement *les écrivains de la porte, Thorschreiber*, espèce de surveillants employés d'octroi ou de police.

Unterdessen kommen wir hierdurch allerunterthänigst anzufragen, ob, wenn er vorgeben sollte, dass seine Emballagen bereits voraufgeschicket wären, man Ihn, bis Er sie zurück kommandirt, allhier in Verwahrung behalten möchte, — und wie die Worte « ingleichen ein Buch, welches Einlage besaget » zu verstehen, gestalten keine Einlagen bei Euer Königlichen Majestät allergnädigsten Handschreiben befunden worden.

Man spricht hier, dass Er wirklich bettlägerig seie und vor Ausgang der Leipziger Messe nicht hier passiren werde. Wir verharren in devotester und treuester Devotion [1], etc.

2553. — A M. GOTTSCHED [2].

A Gotha, 25 avril.

Monsieur, er habt mir mit ein geschenck wereheret, Welches ich nicht werth bin. Ich bin zu alt um zu lern eine sprache welche sie so gut lehren [3]. Mais je serai en français reconnaissant toute ma vie des bontés que vous m'avez témoignées dans mon séjour à Leipsick. Je devrais y retourner pour vous remercier et pour avoir l'honneur de voir Mme Gottsched [4], que je ne connais que par sa grande réputation. Vous et elle, vous me laissez bien des regrets. Permettez que sur le point de partir de Gotha je remplisse un dernier devoir de mon cœur en vous assurant de tous les sentiments avec lesquels je suis sans réserve, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. *Traduction :* Les lettres très-gracieuses de Votre Majesté datées du 11 courant et concernant les affaires de Voltaire ont été mises entre nos mains avant-hier. Dans ce moment de grande foire, où à tout instant des étrangers arrivent, nous avons pris de telles *mesures* que nous pouvons espérer de ne pas le manquer. En attendant, nous venons par la présente vous demander avec la plus grande soumission si, dans le cas où il allèguerait qu'il a expédié ses bagages devant lui, l'on devrait le retenir prisonnier jusqu'à ce qu'il les ait fait revenir. Comment, en outre, les mots : « De même un livre spécifié dans la note ci-incluse, » doivent-ils être compris? attendu que l'on n'a pas trouvé de notes jointes aux lettres très-gracieuses de Votre Majesté?

On dit ici que Voltaire est réellement alité, et qu'il ne passera pas par Francfort avant la fin de la foire de Leipsick. Nous restons dans la dévotion la plus fidèle. (DESN.)

2. Éditeur, H. Beaune.

3. *Traduction :* Vous m'avez honoré d'un présent dont je ne suis pas digne Je suis trop vieux pour apprendre une langue que vous enseignez si bien.

4. Voltaire avait d'abord écrit *Godscheit.*

2554. — DE FREDERSDORFF, DE LA PART DU ROI, AU BARON DE FREYTAG [1].

Potsdam, den 29 April 1753.

Seine Königliche Majestät geben den von Freytag und Dero Hofrath Schmid hierdurch zur gnädigsten Antwort, dass wann der Voltaire Frankfurt passiren sollte, es bei dem ersten Schreiben bleiben soll. Sollten seine Emballagen schon durch sein, so soll Er so lange arretirt sein, bis Er alle Königlichen Manuskripte richtig ausgeliefert, und muss Er seine Emballagen lassen zurückkommen, damit Sie es beide sehn. Das Buch, welches hauptsächlich mit retour kommen soll, ist benannt *Œuvres de poésie* [2].

FRCH.

Ordre an den von Freytag und Schmid dem Voltaire seine Emballagen durchzusuchen und die verlangte Manuskripte rauszunehmen.

2555. — A M. ROQUES.

Chez M. le duc de Gotha, 30 avril.

Monsieur, je comptais, en passant à Francfort, vous présenter moi-même le *Supplément* [3] *au Siècle de Louis XIV*, que je vous ai dédié. C'est un procès bien violent ; vous en êtes le juge par votre esprit et par votre probité, et vous êtes devenu un témoin nécessaire. Vous ne pouvez être informé pleinement du malheur que le passage de La Beaumelle à Berlin a causé. Vous en jugerez en partie par ma dernière lettre [4] au roi de Prusse, dont je vous envoie copie pour vous seul.

Vous savez que je vous ai toujours mandé que j'étais trop instruit des cruels procédés de M. de Maupertuis envers moi. Je savais que Mme la comtesse de Bentinck avait obligé deux fois La Beaumelle de jeter dans le feu cet indigne ouvrage, où tant de souverains et Sa Majesté prussienne sont encore plus outragés

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

2. *Traduction :* Dans le cas où les caisses auraient déjà traversé Francfort, Voltaire devra être retenu dans la ville jusqu'à ce qu'il les ait fait revenir, et que vous ayez pu les fouiller tous les deux, vous et M. Schmid. Il faut que tous les manuscrits du roi soient rendus. Quant au livre dont la restitution est la chose principale, il porte ce titre : *Œuvres de poésie.*

3. Ce *Supplément,* divisé en trois parties, est la réfutation des calomnies de La Beaumelle. Il est précédé d'une *Lettre* à M. Roques. Voyez tome XV, page 89.

4. La lettre 2550.

que moi. Je savais que La Beaumelle, au sortir de chez Maupertuis, avait deux fois recommencé ; mais je ne puis citer le témoignage de Mme la comtesse de Bentinck, ni celui des autres personnes qui ont été témoins de la cruauté artificieuse avec laquelle Maupertuis m'a poursuivi près de deux années entières. Je ne peux citer que des témoignages par écrit, et je n'ai que la lettre de La Beaumelle.

Vous n'ignorez pas avec quel nouvel artifice Maupertuis a voulu en dernier lieu déguiser et obscurcir l'affaire, en exigeant de La Beaumelle un désaveu ; mais ce désaveu ne porte que sur des choses étrangères à son procédé.

Je n'ai jamais accusé Maupertuis d'avoir fait les quatre lettres scandaleuses dont La Beaumelle a chargé la coupable édition du *Siècle de Louis XIV*. Je me suis plaint seulement de ce qu'il m'a voulu perdre, et de ce qu'il a réussi. Je ne me suis défendu qu'en disant la vérité ; c'est une arme qui triomphe de tout à la longue. C'est au nom de cette vérité toujours respectable et souvent persécutée que je vous écris. Je suis très-malade, et j'espérerai, jusqu'au dernier moment, que le roi de Prusse ouvrira enfin les yeux. Je mourrai avec cette consolation, qui sera probablement la seule que j'aurai.

Je suis, etc.

2556. — A M. ROQUES.

A Gotha, 18 mai.

Je suis fâché à présent, monsieur, d'avoir répondu à La Beaumelle avec la sévérité qu'il méritait. On dit qu'il est à la Bastille ; le voilà malheureux, et ce n'est pas contre les malheureux qu'il faut écrire. Je ne pouvais deviner qu'il serait enfermé dans le temps même que ma réponse paraissait. Il est vrai qu'après tout ce qu'il a écrit avec une si furieuse démence contre tant de citoyens et de princes, il n'y avait guère de pays dans le monde où il ne dût être puni tôt ou tard ; et je sais, de science certaine, qu'il y a deux cours où on lui aurait infligé un châtiment plus capital que celui qu'il éprouve. Vous me parlez de votre amitié pour lui ; vous avez apparemment voulu dire pitié.

Il était de mon devoir de donner un préservatif contre sa scandaleuse édition du *Siècle de Louis XIV*, qui n'est que trop publique en Allemagne et en Hollande. J'ai dû faire voir par quel cruel artifice on a jeté ce malheureux auteur dans cet abîme. Je vous répète encore, monsieur, ce que j'ai mandé au roi de

Prusse ; c'est que si les choses dont vous m'avez bien voulu avertir, et que j'ai sues par tant d'autres, ne sont pas vraies ; si Maupertuis n'a pas trompé La Beaumelle, tandis qu'il était à Berlin, pour l'exciter contre moi ; si Maupertuis peut se laver des manœuvres criminelles dont la lettre de La Beaumelle le charge, je suis prêt à demander pardon publiquement à Maupertuis. Mais aussi, monsieur, si vous ne m'avez pas trompé, si tous les autres témoins sont unanimes ; s'il est vrai que Maupertuis, parmi les instruments qu'il a employés pour me perdre, n'ait pas dédaigné de me calomnier, même auprès de La Beaumelle, et de l'exciter contre moi, il est évident que le roi de Prusse me doit rendre justice.

Je ne demande rien, sinon que ce prince connaisse qu'après lui avoir été passionnément attaché pendant quinze ans, ayant enfin tout quitté pour lui dans ma vieillesse, ayant tout sacrifié, je n'ai pu certainement finir par trahir envers lui des devoirs que mon cœur m'imposait. Je n'ai d'autres ressources que dans les remords de son âme royale, que j'ai crue toujours philosophe et juste. Ma situation est très-funeste ; et quand la maladie se joint à l'infortune, c'est le comble de la misère humaine. Je me console par le travail et par les belles-lettres, et surtout par l'idée qu'il y a beaucoup d'hommes qui valaient cent fois mieux que moi, et qui ont été cent fois plus infortunés. Dans quelque situation cruelle que nous nous trouvions, que sommes-nous pour oser murmurer ?

Au reste, je ne vous ai rien écrit que je ne veuille bien que tout le monde sache, et je peux vous assurer que, dans toute cette affaire, je n'ai pas eu un sentiment que j'eusse voulu cacher.

Je suis, monsieur, etc.

2557. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Le 26 mai.

Mon cher révérend diable et bon diable, j'ai reçu avec une syndérèse cordiale votre correction fraternelle. J'ai un peu lieu d'être *lapsus*, et les damnés rigoristes pourraient bien me refuser place dans nos enfers ; mais je compte sur votre indulgence. Vous comprendrez que c'en serait un peu trop d'être brûlé[1] dans

1. La *Diatribe du docteur Akakia* avait été brûlée le 24 décembre 1752 ; voyez tome XXIII, page 560.

ce monde-ci et dans l'autre. Je me flatte que votre clémence diminuera un peu les peines que vous m'imposez.

J'ai frémi au titre des livres que vous dites brûlés; mais sachez qu'il y a encore dans la province une édition des Lettres[1] d'*Isaac-Onitz*, et que ce sera mon refuge. Je bois d'ailleurs des eaux du Léthé, et je vais incessamment boire celles de Plombières. Mon médecin m'avait conseillé de me faire enduire de poix-résine, selon la nouvelle méthode[2]; mais il a fait réflexion que le feu y prendrait trop aisément, et que nous devons, vous et moi, nous défier des matières combustibles. Je crois, mon cher frère, que vous avez été bien fourré cet hiver; il a été diabolique, comme disent les gens du monde. Pour moi, j'ai fait un feu d'enfer, et je me suis toujours tenu auprès, sans sortir de mon caveau.

Encore une fois, pardonnez-moi mon péché; songez que je suis un juste à qui la grâce de notre révérend père prieur a manqué. Je me vois immolé aux géants de la terre australe, à une ville latine, au grand secret de connaître la nature de l'âme avec une dose d'opium. Que sa sainte volonté soit faite sur la terre comme en enfer! Je vous souhaite, mon cher frère, toutes les prospérités de ce monde-ci et de l'autre. Surtout n'oubliez pas de vous affubler d'un bonnet à oreilles au mois de juin, d'une triple camisole, et d'un manteau. Jouez de la basse de viole, et, si vous avez quelques ordres à donner à votre frère, envoyez-les à la même adresse.

A propos, je me meurs positivement. Bonsoir; je vous embrasse de tout mon cœur.

2558. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

A Vabern, près de Cassel, le 28 mai.

Je suis comme tous vos sujets,
Je vous respecte et vous adore.
O destin, ô dieux, que j'implore,
Quels seront pour moi désormais
Les jours que vous ferez éclore?
Dieux! le plus cher de mes projets
Est de pouvoir lui dire encore :

1. Allusion aux *Lettres juives*.
2. Celle de Maupertuis.
3. Éditeurs, de Cayrol et François (Supplément).

Je suis comme tous vos sujets,
Je vous respecte et vous adore.

Madame, ma figure souffrante et ambulante est à Vabern, près de Cassel, chez monseigneur le landgrave, et mon âme est à Gotha : elle est à vos pieds; elle y sera tant que je respirerai. J'ai bien peur que Vos Altesses sérénissimes ne m'aient rendu malheureux pour le reste de ma vie; je leur pardonne de tout mon cœur. Ce n'est pas mauvaise intention de leur part; mais, en vérité, elles devaient songer, en me comblant de tant de bontés, en me faisant mener une vie si délicieuse, qu'elles me préparaient d'éternels regrets.

Où pourrais-je vivre dorénavant, madame, après avoir passé un mois entier à vos pieds? Croyez-vous qu'en quittant votre palais, le séjour de Plombières me sera bien agréable? Ce serait des eaux du Léthé qu'il me faudrait. Je prévois, madame, que je n'aurai autre chose à faire qu'à revenir faire ma cour à Vos Altesses sérénissimes. J'ai été dans le temple des grâces, de la raison, de l'esprit, de la bienfaisance et de la paix; je retournerai dans ce temple; il n'y aura pas moyen d'aller vivre avec des profanes.

Je me mets aux pieds de monseigneur le duc, et de toute votre auguste famille. Quand pourrai-je revoir ce que j'ai vu, et entendre encore ce que j'ai entendu? Je pars pour Plombières cependant, madame; j'obéis aux deux plus terribles médecins que je connaisse, et j'aurai l'honneur de renouveler à Vos Altesses sérénissimes les témoignages d'un respect, d'un attachement et d'une reconnaissance qui ne finiront qu'avec la vie de V., à qui le papier manque.

2559. — A MADAME DE BUCHWALD[1].

A Vabern près de Cassel, 28 mai 1753.

Grande maîtresse de Gotha,
Et des cœurs plus grande maîtresse,
Quand mon étoile me porta
Dans votre cour enchanteresse,
Un trop grand bonheur me flatta;

1. Julienne-Françoise de Buchwald, née le 7 octobre 1707, morte le 19 décembre 1789. F.-G. Gotter a publié : *Zum Andenken der Frau von Buchwald*, 1790, in-8°. C'est là que j'ai pris cette lettre. (B.)

Le destin jaloux me l'ôta,
J'ai tout perdu; mais ma tendresse
Avec les désirs me resta :
C'est bien assez dans ma vieillesse.

Non, madame, ce n'est point assez, et il faudra absolument que je revienne dans ce pays enchanté, qui n'est pas le palais d'Alcine. Quels jours j'ai passés auprès de vous, madame! et que je vous ai envié cette certitude où vous êtes de vivre toujours auprès de madame la duchesse! Dunois, Chandos, La Trimouille et le Père Grisbourdon auraient tout quitté pour une cour telle que Gotha; et moi, je vais par les chemins chercher les aventures. J'en ai déjà trouvé une. J'ai su à Cassel que Maupertuis y avait été quatre jours incognito sous le nom de Bonnel[1], à l'hôtel de Stockholm, et que là il avait fait imprimer ce mémoire de La Beaumelle, qu'il a envoyé à monseigneur le duc lorsqu'il a passé par la Lorraine. Quel président d'académie! quelles indignes manœuvres! Est-il possible qu'il ait trompé si longtemps le roi de Prusse, et que je sois la victime d'un tel homme! Mais, madame, vos bontés sont au-dessus de mes malheurs. J'oublie tout hors Gotha. Je n'ai, je pense, malgré la reconnaissance que je vous dois, qu'un petit reproche à vous faire. J'ai emporté les ouvrages de mademoiselle votre fille, et je n'ai pas quatre lignes de vous; je n'en ai pas deux de Son Altesse sérénissime. Je viendrai les chercher, madame; oui, j'y viendrai si je suis en vie. Permettez-moi, madame, de présenter mes respects à monsieur le grand-maître, à toute votre famille, à tout ce qui vous est attaché, à Mlle de Waldner, à M. de Rothberg, à M. Klupfel. Mon indiscrétion s'arrête. Je la pousserais trop loin, si je mettais ici la liste de tous ceux à qui vos bontés en ont inspiré pour moi. Mais que deviendront nos empereurs, et nos papes, et tout l'illustre corps germanique[2]? C'est un ouvrage qu'il faut finir, puisque la Minerve de l'Allemagne me l'a ordonné. Mais il faut y donner la dernière main à Gotha. C'est son air natal. Heureux si je peux jamais respirer cet air, et revoir une cour où mon cœur me rappellera sans cesse! Adieu, madame; je vais peut-être aux eaux, mais sûrement je vais porter partout où je serai

1. Dans la lettre à Kœnig (n° 2565) et dans un mémoire adressé à Frédéric (n° 2705), Voltaire dit, ou du moins on a imprimé *Morel*.

2. Les *Annales de l'Empire*, que Voltaire avait commencées pendant son séjour à Gotha.

le plus tendre souvenir de vos bontés et l'attachement le plus respectueux. Jeanne, Agnès, et moi, se recommandent avec respect à vos bontés.

VOLTAIRE.

2560. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL [1].

Mon cher ange, j'ai espéré de jour en jour de venir vous embrasser. Je ne vous ai point écrit, mais toutes mes lettres à Mme Denis ont été pour vous, et mon cœur vous écrivait toutes les postes. Il eût fallu faire des volumes pour vous instruire de tout, et ces volumes vous auraient paru les *Mille et une Nuits*. Mon cher ange, j'ai eu tant de choses à vous dire que je ne vous ai rien dit ; mais, dans tout ce tumulte, je vous ai envoyé *Zulime*. Jugez si je vous aime ; non que je croie que *Zulime* vaille *Catilina*, mais vous aimez cette femme ; je ne crois pas que vous ayez d'autre plaisir que celui de la lire. Il faut, pour jouer Zulime, une personne jeune et belle, qui ne s'enivre [2] pas.

J'espère vous embrasser bientôt. A mon départ de Syracuse, j'ai passé par d'autres cours de la Grèce, et je finirai par philosopher avec vous à Athènes.

Depuis trois mois je n'ai pas un moment à moi. Mon cœur sera à jamais à vous.

2561. — DE FREDERSDORFF, DE LA PART DU ROI DE PRUSSE, AU BARON DE FREYTAG [3].

Potsdam, den 29 Mai 1753.

Hochwohlgeborner Herr
Insonders hochgeehrter Herr Geheimder Kriegesrath,

Auf Euer Hochwohlgeboren abgelassenes an des Königs Majestät unter dem 22. Mai lassen Höchstdieselben allergnädigst wissen, dass, da der von Voltaire sich in Gotha einige Monate aufhalten wird, die aufgetragene Kommission ganz ruhig sein soll, bis der von Voltaire nach verflossener Zeit Frankfurt passiren wird, und da hoffentlich der Herr Hofrath Schmid gegen

1. Voltaire n'était pas encore arrivé à Francfort quand il écrivit cette lettre, datée de *juin* par erreur dans l'édition de Kehl ; elle doit être du 28 au 30 mai 1753. Voltaire était alors à Wabern (ou Warbern), chez Guillaume VIII, landgrave de Hesse-Cassel. (CL.)

2. Allusion à la Dumesnil, qui aimait le vin. (CL.)

3. Éditeur, Varnhagen von Ense.

der Zeit wohl wieder zu Hause sein dürfte, so würde es nicht rathsam einen andern Assistenten anzunehmen. Sobald aber der von Voltaire dort passiren werde, bleibe es bei der einmaligen Königlichen Ordre.

Es ist mir angenehm bei dieser Gelegenheit zu versichern, wie ich mit der vollkommensten Hochachtung bin

Euer Hochwohlgeboren
Ergebenster Diener
FREDERSDORFF[1].

2562. — RAPPORT DU BARON DE FREYTAG AU ROI DE PRUSSE[2].

Allerdurchlauchtigster, grossmächtigster König,
Allergnädigster König und Herr,

Nachdeme der Hofrath Schmid nach Emden abgereiset, so hat Er mir einen hiesigen Rathsherrn Namens Rücker, welcher in Ansehung des reformirten Kirchenwesens sich ziemlich preussisch anstellet, auch derjenige gewesen, welcher mir dahier die Generalkollekte vor die verunglückten Breslauer ausgewirket, zum Beistand mit meiner Bewilligung, bis auf weitere Königliche allerhöchste Ordre, substituiret. Da aber unterdessen der von Voltaire gestern hier eingetroffen, so haben mich mit besagtem Senatore Rücker und mit dem hier auf Werbung liegenden Lieutenant von Brettwitz, Allemannischen Regiments, zu dem von Voltaire verfüget. Nach gemachten Politessen eröffnete Ihme Euer Königlichen Majestät allergnädigste Willensmeinung. Er wurde sehr bestürzt, thate die Augen zu, und lehnte sich hinten an den Stuhl. Ich hatte Ihme nur von denen Papieren gesprochen, und da er sich rekolligiret, so liesse Er seinen bei sich habenden ami Colini[3], den ich heissen einen Abtritt zu nehmen, in das Zimmer kommen, und eröffnete mir zwei Koffers, eine grosse Chatulle und zwei Portefeuilles. Er machte tausend *contestationes* von seiner *fidélité* gegen Euer Königliche Majestät, wurde wieder ziemlich schwach, wie Er

1. *Traduction :* Monsieur le très-bien né et très-honoré conseiller de guerre intime, sur votre demande adressée le 22 mai à Sa Majesté, elle vous fait savoir gracieusement que, comme le de Voltaire demeurera quelques mois à Gotha, la commission dont vous êtes chargé peut attendre jusqu'à ce que le de Voltaire vienne à passer par Francfort; comme M. le conseiller aulique Schmid sera, il faut l'espérer, de retour chez lui vers cette époque, il ne serait pas opportun de prendre un autre assistant. Mais dès que le de Voltaire viendra à passer, l'ordre royal devra être exécuté tel quel.

Il m'est agréable de vous assurer à cette occasion de ma parfaite estime;
de vous, très-bien né,
le dévoué serviteur
FREDERSDORFF.

2. Éditeur, Varnhagen von Ense.

3. *Freytag schreibt Coligni,* « Freytag écrit Coligni ». (*Note de l'éditeur.*)

denn wie ein Skelett aussiehet. Bei dem ersten Koffer fande ich gleich beigehendes *sub A* also eingewickeltes und überschriebenes Packet, welches ich ohne es zu eröffnen dem Offizier zur Verwahrung einhändigte; die übrige Visitation hat von 9 Uhr Morgens bis 5 Nachmittags gedauert, und habe weiter nichts als ein *poëme* welches er mir nicht gerne lassen wollte, und welches ich mit in das Paket gethan, gefunden. Hierauf liesse das Paket *sub A* von dem Senatore pitschiren, und ich druckte ebenfalls mein Signet drauf. Ich fragte Ihn auf seine Ehre, ob Er sonsten nichts hätte; so kontessirte er heilig *quod non*. Nun kamen wir auf das Buch *Œuvres de poésiès*, das, sagte Er, hätte Er in einem grossen Verschlag, Er wüsste nicht, ob er in Leipzig oder Hamburg wäre. Hierauf deklarirte Ihme, dass ich Ihn, ohne diesen Verschlag zu haben, von hier nicht weglassen könnte. Er thate hundert Vorschläge um Ihn fort zu lassen. Er müsste die Bäder brauchen, sonst wäre der Tod vor Ihn gewiss. Da ich die Sache nicht gerne vor den Rath kommen lassen wollte, absonderlich weil Er sich noch wirklich, und auch bei mir, vor einen *gentilhomme de chambre* von Frankreich ausgiebt, bei welchen Umständen der Magistrat bei Arrestirungen viele Difficultäten macht; so bin endlich dahin mit Ihme konveniret, dass Er, bis zu Ankunft oben ermeldten Ballots von Hamburg oder Leipzig, an dem Hause wo er jetzo sich befindet, im Hausarrest verbleiben, und mir zu meiner Sicherheit zwei Paketer von seinen Papieren, so wie sie auf dem Tisch lagen, verpitschirter einhändigen sollte, auch mir den *sub A B* angeschlossenen Revers ausstellte. Bei dem Hauswirth, welcher einen Bruder in Euer Königlichen Majestät Diensten hat, und unter Rochau als Lieutenant stehet, Namens Hoppe, habe solche Vorkehrungen getroffen, dass Er mit seinen Habschaften nicht wird wegkommen können; und falls ich Ihme auch etliche Grenadiers zur Wache geben lassen wollte, so sind doch die hiesigen Militairanstalten so beschaffen, dass ich mehr auf dessen Parole, welche er mit einem Eid bekräftiget, als auf die Wache reflektire. Weil Er sich in der That schwach und elend befindet, so habe Ihn dem hiesigen ersten Stadtphysikus zur Pflege übergeben, Ihme auch offeriret mit Ihme in Gärten spaziren zu fahren; auch sonsten meinen Keller und was in meinem Haus ist zu seinen Diensten dargeboten. Worauf ich ihn ziemlich tranquil und getröstet hinterlassen, nachdem er mir zuvor den Schlüssel und den Orden nebst dem Band überliefert.

Noch den nämlichen Abend um 7 Uhr schickte Er mir das Kammerherrndekret — *sub C*, — und diesen Morgen noch ein Königliches Schreiben — *sub D*, — welches er unter dem Tisch gefunden zu haben vorgiebet. Ich kann nicht wissen, wie viel Koffres er noch habe, und da ich gar nicht weiss was ich suchen solle, ob es viel oder wenig, so wäre wohl am füglichsten, wenn ein Königlicher Sekretaire hierher käme, der eine genauere Untersuchung anstellen könnte; zumalen da ich Euer Königlichen Majestät allerhöchste eigene Hand gar nicht kenne.

Zuletzt hat er an seinen Kommissionaire in meinem Beisein nach Leipzig geschrieben, dass Eingangs erwähnter Ballot an mich spediret werden sollte; und bate mich, an Euer Königlichen Majestät Geheimden Kämmerier

von Fredersdorff zu schreiben, damit Er hier nicht länger aufgehalten würde; Er wollte auch, dass ich dieses per Estaffett fortschicken möchte; da nun aber bereits schon drei *louis d'or* an Unkosten drauf gegangen, so habe mich der ordinairen Post bedienet. In devotestem Respekt beharrt Euer Königlichen Majestät, etc.

Ich habe Ihme ein *reçu* wegen dessen mir behändigten zwei Paketer Skripturen ausgestellet, auch auf sein inständiges Anhalten ein Billet an ihn gefertiget, welches Er zur Konsolation an seine *nièce* schicken wollte, worinnen ich Ihme versprochen, dass Er nach Anlangung des Leipziger Ballots nicht länger aufgehalten werden sollte [1].

1. *Traduction :* Très-illustre, très-puissant roi, très-gracieux roi et seigneur, le conseiller Schmid, partant pour Emden, m'a proposé un membre du conseil de la ville nommé Rücker, qui se montre assez Prussien à l'égard des affaires de l'Église réformée, le même à qui l'on est redevable de la collecte générale pour les infortunés habitants de Breslau; et il se l'est substitué près de moi, avec mon consentement, jusqu'à ordre royal ultérieur. Mais Voltaire étant arrivé hier ici, je me suis présenté chez lui avec le sénateur Rücker et le lieutenant de Brettwitz, officier de recrutement. Après les politesses d'usage, je lui exposai les très-gracieuses intentions de Votre Majesté. Il fut consterné, ferma les yeux, et se renversa dans son fauteuil. Je ne lui avais encore parlé que des papiers. Après s'être recueilli un instant, il appela son ami Colini, que j'avais prié de se retirer, le fit venir dans sa chambre et m'ouvrit deux caisses, une grande valise, ainsi que deux portefeuilles. Il fit encore mille *contestationes* * de sa fidélité à Votre Majesté, puis se trouva mal de nouveau, et le fait est qu'il a l'air d'un squelette. Dans la première caisse, je trouvai le paquet ci-joint, enveloppé sous la marque A, que je donnai en dépôt à l'officier sans l'ouvrir. Le reste de la visite a duré de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi. Je n'ai trouvé qu'un poëme, dont il a eu beaucoup de peine à se séparer, et que j'ai placé dans le paquet A. J'ai fait sceller ce paquet par le sénateur, et j'y ai apposé aussi mon cachet. Je lui demandai sur l'honneur s'il n'avait pas autre chose; il affirma par serment *quod non*. Nous en vînmes alors au livre des *OEuvres de poésies* **; il me dit que ce livre se trouvait dans une grande caisse de voyage, mais qu'il ignorait si cette caisse était à Leipsick ou à Hambourg. Là-dessus je lui déclarai que je ne pouvais le laisser partir de Francfort avant d'avoir examiné cette caisse. Aussitôt il me fit mille instances pour obtenir de continuer sa route : il avait besoin de prendre les bains, sans quoi sa mort était certaine. Voyant de graves inconvénients à ce que l'affaire fût portée devant le conseil de la ville, surtout parce qu'il se donne le titre de *gentilhomme de la chambre* à la cour de France, et que dans cette circonstance les magistrats feraient beaucoup de difficultés pour autoriser l'arrestation, j'ai fini par convenir avec lui qu'il resterait prisonnier sur parole dans la maison qu'il habite en ce moment jusqu'à l'arrivée du ballot de Leipsick ou de Hambourg, et qu'il me donnerait pour ma garantie deux paquets de ses papiers, tels qu'ils se trouvaient alors sur la table, enveloppés et scellés de sa main. Il me donna aussi une lettre reversale, ci-jointe sous la marque A B. Le maître de l'hôtel est un certain M. Hoppe, qui a un frère au service de Votre Majesté en qualité de lieutenant; j'ai pris avec lui toutes les mesures nécessaires pour que le prisonnier ne puisse ni s'évader ni expédier ses

* En latin.

** Dans le texte allemand : *OEuvres de poésies.*

2563. — BILLET SIGNÉ A VOLTAIRE PAR LE BARON DE FREYTAG[1].

Francfort, le 1er juin 1753.

J'ai reçu de M. de Voltaire deux paquets d'écritures, cachetés de ses armes, et que je lui rendrai après avoir reçu la grande malle de Leipzig ou d'Hambourg, où se trouve l'œuvre des poésies que le roi demande.

FREYTAG, résident[2].

2564. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Francfort-sur-le-Mein, au Lion-d'Or, le 4 juin.

Quand vous saurez, mon cher ange, toutes les persécutions cruelles que Maupertuis m'a attirées, vous ne serez pas surpris que j'aie été si longtemps sans vous écrire. Quand vous saurez que j'ai toujours été en route ou malade, et que j'ai compté venir bientôt vous embrasser, vous me pardonnerez encore davantage; et, quand vous saurez le reste, vous plaindrez bien votre vieil

bagages. L'idée m'était venue de le faire garder de près par quelques grenadiers; mais le service militaire est organisé de telle sorte en cette ville que je compte plus sur la parole de Voltaire, confirmée par serment, que sur la surveillance des gardes. Comme il est réellement faible et dans un misérable état de santé, je lui ai donné le meilleur médecin de la ville; j'ai mis aussi à sa disposition ma cave et ma maison tout entière. Là-dessus, je l'ai laissé passablement calme et consolé, après qu'il m'eut livré sa clef de chambellan avec la croix et le ruban de son ordre.

Le soir du même jour, vers sept heures, il m'envoya le décret de sa nomination de chambellan (voir le paquet sous la lettre C), et ce matin une lettre de la main du roi (paquet D), qui était tombée, dit-il, sous la table pendant nos recherches. Je ne sais pas combien il attend encore de caisses, et comme j'ignore absolument si les papiers que je dois saisir sont nombreux ou non, le mieux serait d'envoyer ici un secrétaire du roi qui procéderait à une perquisition plus exacte, d'autant que je ne connais pas l'écriture de Votre Majesté.

J'oubliais de dire qu'il a écrit en ma présence à son commissionnaire de Leipsick pour lui donner l'ordre d'expédier à mon adresse le ballot mentionné ci-dessus. Il m'a prié en même temps d'écrire au chambellan intime de Votre Majesté, M. de Fredersdorff, afin d'obtenir qu'on ne le retînt pas ici plus longtemps. Il voulait même que cette lettre fût envoyée par une estafette; mais, comme les frais de la journée s'élèvent déjà à trois louis d'or, je me suis servi de la poste ordinaire.

Je lui ai délivré un reçu des deux paquets d'écritures qu'il a déposés en mes mains; je lui ai également, à son instante demande, remis un billet qu'il a l'intention d'envoyer à sa nièce pour la consoler, et dans lequel je lui ai promis qu'après l'arrivée du ballot de Leipsick il ne sera pas retenu plus longtemps.

1. D'après Varnhagen von Ense. — Varnhagen ne donne pas le billet destiné être envoyé à Mme Denis.

2. Voltaire écrivit au dos en grosses lettres : *Promesses de M. de Freytag.*

ami. Je vous adresse ma lettre à Paris, sachant bien qu'un conseiller d'honneur n'entre point dans la querelle des conseillers ordinaires, et est trop sage pour voyager. J'ai voyagé, mon cher et respectable ami, et le pigeon[1] a eu l'aile cassée, avant de revenir au colombier. Je suis d'ailleurs forcé de rester encore quelque temps à Francfort, où je suis tombé malade. J'ai appris, en passant par Cassel, que Maupertuis y avait séjourné quatre jours, sous le nom de Morel, et qu'il y avait fait imprimer un libelle de La Beaumelle, sous le titre de *Francfort*, revu et corrigé par lui. Vous remarquerez qu'il imprimait cet ouvrage au mois de mai, sous le nom de La Beaumelle, dans le temps que ce La Beaumelle était à la Bastille dès le mois d'avril. C'est bien mal calculer pour un géomètre. Il l'a envoyé à M. le duc de Saxe-Gotha, lorsque j'étais chez ce prince. C'est encore un mauvais calcul : cela n'a fait que redoubler les bontés que M. le duc de Saxe-Gotha et toute sa maison avaient pour moi.

Voilà une étrange conduite pour un président d'académie. Il est nécessaire, pour ma justification, qu'on en soit instruit. Ce sont là de ses artifices, et c'est ainsi, à peu près, qu'il en usait avec d'autres personnes lorsqu'il mettait le trouble dans l'Académie des sciences. Cette vie-ci, mon cher ange, me paraît orageuse ; nous verrons si l'autre sera plus tranquille. On dit qu'autrefois il y eut une grande bataille dans ce pays-là, et vous savez que la Discorde habitait dans l'Olympe. On ne sait où se fourrer. Il fallait rester avec vous. Ne me grondez pas, je suis très-bien puni, et je le suis surtout par mon cœur. Je m'imagine que vous, et Mme d'Argental, et vos amis, vous me plaignez autant que vous me condamnez. Mme Denis est à Strasbourg, et moi à Francfort, et je ne puis l'aller trouver. Je suis arrivé avec les jambes et les mains enflées. Cette petite addition à mes maux n'accommode point en voyage. Je resterai à Francfort, dans mon lit, tant qu'il plaira à Dieu.

Adieu, mon cher ange ; je baise, à tous tant que vous êtes, le bout de vos ailes avec tendresse et componction. Il est très-cruellement probable que je pourrai rester ici assez de temps pour y recevoir la consolation d'une de vos lettres, au lieu d'avoir celle de venir vous embrasser.

1. Allusion à la fable de La Fontaine.

2565. — A M. KŒNIG.

Francfort, juin.

Votre martyr est arrivé à Francfort, dans un état qui lui fait envisager de fort près le pays où l'on saura le principe des choses, et ce que c'est que cette force motrice sur laquelle on raisonne tant ici-bas, mais dont je suis presque privé. J'ai été, comme je vous l'ai mandé, désabusé des idées fausses que vos adversaires avaient données sur la *vitesse vraie* et sur la *vitesse propre*. Il est plus difficile de se détromper des illusions de ce monde, et des sentiments qui nous y attachent jusqu'au dernier moment. J'en éprouve d'assez douloureux pour avoir pris votre parti ; mais je ne m'en repens pas, et je mourrai dans ma créance. Il me paraît toujours absurde de faire dépendre l'existence de Dieu d'*a plus b* divisé par *z*[1].

Où en serait le genre humain s'il fallait étudier la dynamique et l'astronomie pour connaître l'Être suprême? Celui qui nous a créés tous doit être manifeste à tous, et les preuves les plus communes sont les meilleures, par la raison qu'elles sont communes; il ne faut que des yeux, et point d'algèbre, pour voir le jour.

Dieu a mis à notre portée tout ce qui est nécessaire pour nos moindres besoins ; la certitude de son existence est notre besoin le plus grand. Il nous a donné assez de secours pour le remplir ; mais comme il n'est point du tout nécessaire que nous sachions ce que c'est que la force, et si elle est une propriété essentielle ou non à la matière, nous l'ignorons, et nous en parlons. Mille principes se dérobent à nos recherches, parce que tous les secrets du Créateur ne sont pas faits pour nous.

On a imaginé, il y a longtemps, que la nature agit toujours par le chemin le plus court, qu'elle emploie le moins de force et la plus grande économie possible ; mais que répondraient les partisans de cette opinion à ceux qui leur feraient voir que nos bras exercent une force de près de cinquante livres pour lever un poids d'une seule livre ; que le cœur en exerce une immense pour exprimer une goutte de sang ; qu'une carpe fait des milliers d'œufs pour produire une ou deux carpes ; qu'un chêne donne un nombre innombrable de glands qui souvent ne font pas naître un seul chêne? Je crois toujours, comme je vous le

1. Voyez tome XXIII, page 566.

mandais il y a longtemps[1], qu'il y a plus de profusion que d'économie dans la nature.

Quant à votre dispute particulière avec votre adversaire, il me semble de plus en plus que la raison et la justice sont de votre côté. Vous savez que je ne me déclarai pour vous que quand vous m'envoyâtes votre *Appel au public.* Je dis hautement alors ce que toutes les Académies ont dit depuis, et je pris, de plus, la liberté de me moquer d'un livre[2] très-ridicule que votre persécuteur écrivit dans le même temps.

Tout cela a causé des malheurs qui ne devaient pas naître d'une si légère cause. C'est là encore une des profusions de la nature. Elle prodigue les maux ; ils germent en foule de la plus petite semence.

Je peux vous assurer que votre persécuteur et le mien n'a pas, en cette occasion, obéi à sa loi de l'*épargne;* il a ouvert le robinet du mauvais tonneau quand il s'est trouvé auprès de Jupiter. Quelle étrange misère d'avoir passé de Jupiter à La Beaumelle! Peut-il se disculper de la cruauté qu'il eut de susciter contre moi un pareil homme? Peut-il empêcher qu'on ne sache où il a fait imprimer depuis peu un mémoire de La Beaumelle revu et corrigé par lui? Ne sait-on pas dans quelle ville il resta les quatre premiers jours du mois de mai dernier, sous le nom de Morel[3], pour faire imprimer ce libelle? Ne connaît-on pas le libraire qui l'imprima sous le titre de *Francfort*? Quel emploi pour un président d'académie! Il en envoya, le 12 mai, un exemplaire à Son Altesse sérénissime monseigneur le duc de Saxe-Gotha, croyant par là m'arracher les bontés, la protection, et les soins, dont on m'honorait à Gotha, pendant ma maladie. C'était mal calculer, de toutes les façons, pour un géomètre. La Beaumelle était à la Bastille dès le 22 avril[4], pour avoir insulté des citoyens et des souverains dans deux mauvais livres[5] ; il ne pouvait par conséquent alors envoyer à Gotha, et dans d'autres cours d'Allemagne, ce mémoire ridicule, imprimé sous son nom.

Voilà un de ces arguments, monsieur, dont on ne peut se tirer. Il est, dans le genre des *probabilités,* ce que les vôtres sont dans le genre des *démonstrations.*

Ce que je vous écrivais, il y a près d'un an[6], est bien vrai:

1. Lettre du 17 novembre 1752.
2. Voyez la *Diatribe du docteur Akakia,* tome XXIII, pages 560 et suivantes.
3. Voyez une des notes sur la lettre 2559.
4. L'ordre du roi était du 22; il fut exécuté le 24.
5. *Qu'en dira-t-on,* et l'édition avec notes du *Siècle de Louis XIV.*
6. Voyez la lettre du 17 novembre 1752.

les artifices sont, pour les gens de lettres, la plus mauvaise des armes ; l'on se croit un politique, et on n'est que méchant. Point de politique en littérature. Il faut avoir raison, dire la vérité, et s'immoler. Mais faire condamner son ami comme faussaire, et se parer de la modération de ne point assister au jugement ; mais ne point répondre à des preuves évidentes, et payer de l'argent de l'Académie la plume d'un autre ; mais s'unir avec le plus vil des écrivains, ne s'occuper que de cabales, et en accuser ceux mêmes qu'on opprime, c'est la honte éternelle de l'esprit humain.

Les belles-lettres sont d'ordinaire un champ de dispute ; elles sont, dans cette occasion, un champ de bataille. Il ne s'agit plus d'une plaisanterie gaie et innocente sur les dissections des géants, et sur la manière d'exalter son âme pour lire dans l'avenir :

> Ludus enim genuit trepidum certamen et iram;
> Ira truces inimicitias et funebre bellum.
> (Hor., lib. I, ep. xix, v. 48.)

Je ne dispute point quand il s'agit de poésie et d'éloquence : c'est une affaire de goût ; chacun a le sien ; je ne peux prouver à un homme que c'est lui qui a tort quand je l'ennuie.

Je reponds aux critiques quand il s'agit de philosophie ou d'histoire, parce qu'on peut, à toute force, dans ces matières, faire entendre raison à sept ou huit lecteurs qui prennent la peine de vous donner un quart d'heure d'attention. Je réponds quelquefois aux calomnies, parce qu'il y a plus de lecteurs des feuilles médisantes que des livres utiles.

Par exemple, monsieur, lorsqu'on imprime que j'ai donné avis à un auteur illustre[1] que vous vouliez écrire contre ses ouvrages, je réponds que vous êtes assez instruit par des preuves incontestables que non-seulement cela est très-faux, mais que j'ai fait précisément le contraire.

Lorsqu'on ose insérer dans des feuilles périodiques que j'ai vendu mes ouvrages à trois ou quatre libraires d'Allemagne et de Hollande, je suis encore forcé de répondre qu'on a menti, et qu'il n'y a pas, dans ces pays, un seul libraire qui puisse dire que je lui aie jamais vendu le moindre manuscrit.

Lorsqu'on imprime que je prends à tort le titre de gentil-

1. Frédéric II.

homme ordinaire de la chambre du roi de France, ne suis-je pas encore forcé de dire que, sans me parer jamais d'aucun titre, j'ai pourtant l'honneur d'avoir cette place, que Sa Majesté le roi mon maître m'a conservée?

Lorsqu'on m'attaque sur ma naissance, ne dois-je pas à ma famille de répondre que je suis né égal à ceux qui ont la même place que moi; et que si j'ai parlé sur cet article avec la modestie convenable[1], c'est parce que cette même place a été occupée autrefois par les Montmorency et par les Châtillon?

Lorsqu'on imprime qu'un souverain m'a dit : « Je vous conserve votre pension, et je vous défends de paraître devant moi », je réponds que celui qui a avancé cette sottise en a menti impudemment.

Lorsqu'on voit dans les feuilles périodiques que c'est moi qui ai fait imprimer les *Variantes* de *la Henriade* sous le nom de M. Marmontel, n'est-il pas encore de mon devoir d'avertir que cela n'est pas vrai; que M. Marmontel a fait une *Préface* à la tête d'une des éditions de *la Henriade*, et que c'est M. l'abbé Lenglet-Dufresnoi qui avait fait imprimer les *Variantes* auparavant, à Paris, chez Gandouin?

Lorsqu'on imprime que je suis l'auteur de je ne sais quel livre intitulé *des Beautés de la langue française*[2], je réponds que je ne l'ai jamais lu, et j'en dis autant sur toutes les impertinentes pièces que des écrivains inconnus font courir sous mon nom, qui est trop connu.

Lorsqu'on imprime une prétendue lettre de feu milord Tyrconnell, je suis obligé de donner un démenti formel au calomniateur; et, puisqu'il débite ces pauvretés pour gagner quelque argent, je déclare, moi, que je suis prêt de lui faire l'aumône pour le reste de sa vie en cas qu'il puisse prouver un seul des faits qu'il avance.

Lorsqu'on imprime que l'on doit s'attendre que j'écrirai contre les ouvrages d'un auteur respectable à qui je serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, je réponds que, jusqu'ici, on n'a calomnié que pour le passé, et jamais pour l'avenir; que c'est trop *exalter son âme*, et que je ferai repentir le premier impudent qui oserait écrire contre l'homme vénérable dont il est question.

1. Voyez tome XXIII, page 61.

2. *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française;* voyez tome XXIII, page 327.

Lorsqu'on imprime que je me suis vanté mal à propos d'avoir une édition de *la Henriade* honorée de la *Préface*[1] d'un souverain, je réponds qu'il est faux que je m'en sois vanté; qu'il est faux que cette édition existe, et qu'il est faux que cette *Préface*, qui existe réellement, ait été citée mal à propos; elle a toujours été citée dans les éditions de *la Henriade*, depuis celle de M. Marmontel. Elle avait été composée pour être mise à la tête de ce poëme, que cet illustre souverain, dont il est parlé, voulait faire graver. C'était un double honneur qu'il faisait à cet ouvrage.

Lorsqu'on imprime que j'ai volé un madrigal[2] à feu M. de Lamotte, je réponds que je ne vole de vers à personne; que je n'en ai que trop fait; que j'en ai donné à beaucoup de jeunes gens[3], ainsi que de l'argent, sans que ni eux ni moi en aient jamais parlé.

Voilà, monsieur, comment je serai obligé de réfuter les calomnies dont m'accablent tous les jours quelques auteurs, dont les uns me sont inconnus, et dont les autres me sont redevables. Je pourrais leur demander pourquoi ils s'acharnent à entrer dans une querelle qui n'est pas la leur, et à me persécuter sur le bord de mon tombeau; mais je ne leur demande rien. Continuez à défendre votre cause comme je défends la mienne. Il y a des occasions où l'on doit dire avec Cicéron : *Seipsum deserere turpissimum est.*

Il faut, en mourant, laisser des marques d'amitié à ses amis, le repentir à ses ennemis, et sa réputation entre les mains du public. Adieu.

2566. — RAPPORT DU BARON DE FREYTAG[4] A M. DE FREDERSDORFF.

5 Juni.

Hochwohlgeborner Herr,
Hochgeehrtester Herr Geheimder Kämmerier,

Das mit der letzteren Post an Seine Königliche Majestät allerunterthänigst erlassene wird unter Kouvert Euer Hochwohlgeboren richtig über-

1. Voyez, dans le tome VIII, l'*Avant-propos* (de Frédéric II) *sur la Henriade.*
2. Voyez, tome X, le madrigal commençant par ce vers :

Souvent un peu de vérité.

3. Par exemple : d'Arnaud, Linant, Lamare, etc.
4. Éditeur, Varnhagen von Ense.

kommen und vermuthlich eröffnet worden sein. Es ware bei Ankunft des von Voltaire kein ander *moyen*, als den von Hrn. Schmid vorgeschlagenen Assistenten zu nehmen. Den Offizier, welcher kein Wort französisch spricht, habe sowohl zu meiner Sicherheit, als auch mir bei dem Voltaire Respekt zu machen, damit ich zu keiner publiken Arrestirung schreiten dorfte, mit darzu genommen. Wie ich mir nun ganz wohl einbilden kann, dass Er noch Scripturen genug hinter sich habe, so weiss ich doch kein Mittel ausfindig zu machen, solche zu überkommen, er müsste denn in die Königlichen Lande zurückgeführet werden, welches aber ohne besonderes Requisitionsschreiben nicht geschehen kann. Er fängt schon an, sich gute Freunde zu machen, die ihme vielleicht Hoffnung bei dem Magistrat Assistenz zu erhalten. Er ware, da ich bei ihme ware, ziemlich insolent; er verlangte in ein ander Quartier zu ziehen; er wollte dem Herzog von Meiningen aufwarten; ich musste es ihme, doch mit aller Politesse, abschlagen; da fuhre Er heraus: *Comment! votre roi me veut arrêter ici, dans une ville impériale? Pourquoi ne l'a-t-il pas fait dans ses États? Vous êtes un homme sans miséricorde, vous me donnez la mort, et vous tous serez sûrement dans la disgrâce du roi.* Nachdeme ich ihm ziemlich trucken geantwortet, so habe mich retiriret.

Er scheinet elend und schwach zu sein; ob Er sich aber verstellet, und ob Er vielleicht allezeit wie ein Skelett aussiehet, kann ich nicht wissen.

Wo Er seine andern Ballots, die Er in der Welt herum hat, noch hierher kommen lassen sollte, so wird mir eine ostensible Ordre oder auch eine Requisition an hiesigen Magistrat, Ihn in aller Form zu arrestiren, nöthig sein.

Das Kreuz und den Schlüssel werde mit dem Buch einsenden.

Ich halte diese Gelegenheit vor einen längst gewünschten glücklichen Moment, der mir die Ehre und Gnade verschafft, mit Euer Hochwohlgeboren einmal in Korrespondenz zu kommen, und versichern zu können, dass ich mit besonderem Attachement und mit wahrer Hochachtung seie[1], etc.

1. *Traduction :* Monsieur le très-bien né et très-honoré camérier secret, le rapport très-humble envoyé par la dernière poste à Sa Majesté royale sous le couvert de Votre Excellence est déjà sans doute entre vos mains. A l'arrivée de de Voltaire, je n'eus pas d'autre moyen que de prendre l'assistant proposé par M. Schmid; quant à l'officier, qui ne sait pas un mot de français, je l'ai amené pour ma sûreté personnelle autant que pour imposer respect au Voltaire. Je m'épargnais ainsi la nécessité de recourir à une arrestation publique; mais, comme je suis persuadé maintenant qu'il a encore bien des manuscrits par devers lui, je ne vois aucun moyen de s'en emparer, sinon de le reconduire bon gré mal gré dans les États du roi, chose qui ne pourrait s'exécuter qu'en vertu d'une réquisition spéciale. Il commence à se faire ici de bons amis qui lui font peut-être espérer la protection des magistrats. Quand je suis retourné chez lui, il s'est montré assez insolent. Il demandait à changer d'hôtel, il voulait aller faire sa cour au duc de Meiningen. J'ai dû lui refuser avec toute la politesse possible. Alors il s'est écrié : *Comment! votre roi me veut arrêter ici, dans une ville impériale! Pourquoi ne l'a-t-il pas fait dans ses États? Vous êtes un homme sans miséricorde, vous me donnez la mort, et vous serez tous sûrement dans la dis-*

2567. — A M*** [LE COMTE DE STADION][1].

A Francfort-sur-le-Mein, au Lion-d'Or, le 5 juin.

(SECRÈTE.)

A qui puis-je mieux m'adresser qu'à Votre Excellence? Elle m'a comblé de ses bontés, elle m'a procuré des marques de bienveillance de Leurs Majestés impériales, et je regarde aujourd'hui comme un de mes devoirs de n'implorer que sa protection. Je suis sûr du secret avec Votre Excellence; elle verra de quelle nature est l'affaire dont il s'agit par la lettre[2] à cachet volant que je prends la liberté de mettre aux pieds de Sa sacrée Majesté l'empereur. Elle verra que ce qui se passe à Francfort est d'un genre bien nouveau; elle sentira assez quel est mon danger de recourir à Sa sacrée Majesté, dans des conjonctures où tout est à craindre, avant qu'un étranger, qui ne connaît personne dans Francfort, puisse se soustraire à la violence.

J'espère que ma lettre et les ordres de Sa Majesté impériale pourront arriver à temps. Mais si vous avez la bonté, monsieur, de me protéger dans cette circonstance étonnante, je vous supplie que tout cela soit dans le plus grand secret. Celui que mon persécuteur, le sieur Freytag, ministre du roi de Prusse, garde soigneusement, prouve assez son tort et ses mauvais desseins. Je ne puis me défendre qu'avec le secours d'un ordre aussi secret adressé à Francfort à quelque magistrat attaché à Sa Majesté impériale : c'est ce que j'attends de l'équité et de la compassion de Votre Excellence.

Mon hôte, chez qui je suis en prison par un attentat inouï, m'a dit aujourd'hui que le ministre du roi de Prusse, le sieur

grâce du roi. Après lui avoir répondu assez sèchement, je me retirai. Il paraît souffreteux et affaissé; est-ce une comédie qu'il joue? ou bien a-t-il en effet toujours l'air d'un squelette? Je n'en sais rien. S'il faisait venir ici ses autres ballots, qui courent le monde, j'aurais besoin d'un ordre ostensible ou d'une réquisition aux magistrats pour le faire arrêter dans toutes les formes.

La croix et la clef, je les enverrai avec le livre.

Je considère cette occasion comme un moment heureux, désiré depuis longtemps et qui me procure l'honneur d'entrer en correspondance avec vous, très-hautement et bien né, et de pouvoir vous assurer avec un attachement particulier et une véritable estime, que je suis, etc."

1. Il est très-probable que cette lettre, imprimée en 1821, dans les *Voyages* de M. Delort *aux environs de Paris,* fut écrite (comme celles des 7 et 26 juin, et du 14 juillet 1753) au comte de Stadion, conseiller intime de l'empereur, et pour le moment ministre d'État de l'électeur de Mayence.

2. La lettre qui vient après celle-ci.

Freytag, est en horreur à toute la ville, mais qu'on n'ose lui résister.

Votre Excellence est bien persuadée que je ne demande pas que Sa Majesté impériale se compromette : je demande simplement qu'un magistrat à qui je serai recommandé empêche qu'il ne se fasse rien contre les lois.

Je supplie Votre Excellence de vouloir bien m'adresser sa réponse par quelque homme affidé ; sinon je la prie de daigner m'écrire par la poste, d'une manière générale. Elle peut assurer l'empereur, ou Sa sacrée Majesté l'impératrice, que, si je pouvais avoir l'honneur de leur parler, je leur dirais des choses qui les concernent ; mais il serait fort difficile que j'allasse à Vienne *incognito* ; et ce voyage ne pourrait se faire qu'en cas qu'il fût inconnu à tout le monde. J'appartiens au roi de France, je suis très-incapable de dire jamais un seul mot qui puisse déplaire au roi mon maître, ni de faire aucune démarche qu'il pût désapprouver. Mais, ayant la permission de voyager, je puis aller partout sans avoir de reproches à me faire ; et peut-être mon voyage ne serait pas absolument inutile. Je pourrais donner des marques de ma respectueuse reconnaissance à Leurs Majestés impériales, sans blesser aucun de mes devoirs. Et si, dans quelque temps, quand ma santé sera raffermie, on voulait seulement m'indiquer une maison à Vienne où je pusse être inconnu quelques jours, je ne balancerais pas. J'attends vos ordres, monsieur, et vos bontés.

Je suis avec la reconnaissance la plus respectueuse, etc.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très-chrétien.

2568. — A FRANÇOIS Ier EMPEREUR D'ALLEMAGNE [1].

A Francfort, le 5 juin.

Sire, c'est moins à l'empereur qu'au plus honnête homme de l'Europe que j'ose recourir dans une circonstance qui l'étonnera peut-être, et qui me fait espérer en secret sa protection.

Sa sacrée Majesté me permettra d'abord de lui faire voir comment le roi de Prusse me fit quitter ma patrie, ma famille, mes emplois, dans un âge avancé. La copie ci-jointe [1], que je prends

1. Voyez la note 4, tome XXXVI, page 344.

la liberté de confier à la bonté compatissante de Sa sacrée Majesté, l'en instruira.

Après la lecture de cette lettre du roi de Prusse, on pourrait être étonné de ce qui vient de se passer secrètement dans Francfort.

J'arrive à peine dans cette ville, le 1er juin, que le sieur Freytag, résident de Brandebourg, vient dans ma chambre, escorté d'un officier prussien, et d'un avocat, qui est du sénat, nommé Rücker. Il me demande un livre imprimé, contenant les poésies du roi son maître, en vers français.

C'est un livre où j'avais quelques droits, et que le roi de Prusse m'avait donné quand il fit les présents de ses ouvrages.

J'ai dit au résident de Brandebourg que je suis prêt de remettre au roi son maître les faveurs dont il m'a honoré, mais que ce volume est peut-être encore à Hambourg, dans une caisse de livres prête à être embarquée; que je vais aux bains de Plombières, presque mourant, et que je le prie de me laisser la vie en me laissant continuer ma route.

Il me répond qu'il va faire mettre une garde à ma porte; il me force à signer un écrit par lequel je promets de ne point sortir jusqu'à ce que les poésies du roi son maître soient revenues; et il me donné un billet[2] de sa main, conçu en ces termes :

« Aussitôt le grand ballot que vous dites d'être à Leipsick ou à Hambourg sera arrivé, et que vous aurez rendu l'*œuvre de poëshie* à moi, que le roi redemande, vous pourrez partir où bon vous semblera. »

J'écris sur-le-champ à Hambourg pour faire revenir l'*œuvre de poëshie* pour lequel je me trouve prisonnier dans une ville impériale, sans aucune formalité, sans le moindre ordre du magistrat, sans la moindre apparence de justice. Je n'importunerais pas Sa sacrée Majesté s'il ne s'agissait que de rester prisonnier jusqu'à ce que l'*œuvre de poëshie*, que M. Freytag redemande, fût arrivé à Francfort; mais on me fait craindre que M. Freytag n'ait des desseins plus violents, en croyant faire sa cour à son maître, d'autant plus que toute cette aventure reste encore dans le plus profond secret.

Je suis très-loin de soupçonner un grand roi de se porter, pour

1. De la lettre du roi de Prusse, du 23 août 1750.

2. Voltaire, en rendant compte de l'aventure de Francfort, dans ses *Mémoires*, y rapporte ce même billet avec quelques légères différences. Colini prétend, non sans raison, dans *Mon Séjour auprès de Voltaire*, que l'*œuvre de poëshie* de Frédéric est *le Palladion*, poëme dont ce prince parle en sa lettre du 13 septembre 1749, à Voltaire. (CL.)

un pareil sujet, à des extrémités que son rang et sa dignité désavoueraient, aussi bien que sa justice, contre un vieillard moribond qui lui avait tout sacrifié, qui ne lui a jamais manqué, qui n'est point son sujet, qui n'est plus son chambellan, et qui est libre. Je me croirais criminel de le respecter assez peu pourcraindre de lui une action odieuse..... Mais il n'est que trop vraisemblable que son résident se portera à des violences funestes, dans l'ignorance où il est des sentiments nobles et généreux de son maître.

C'est dans ce cruel état qu'un malade mourant se jette aux pieds de Votre sacrée Majesté, pour la conjurer de daigner ordonner, avec la bonté et le secret qu'une telle situation me force d'implorer, qu'on ne fasse rien contre les lois, à mon égard, dans sa ville impériale de Francfort.

Elle peut ordonner à son ministre en cette ville de me prendre sous sa protection; elle peut me faire recommander à quelque magistrat attaché à son auguste personne.

Sa sacrée Majesté a mille moyens de protéger les lois de l'empire et de Francfort; et je ne pense pas que nous vivions dans un temps si malheureux que M. Freytag puisse impunément se rendre maître de la personne et de la vie d'un étranger, dans la ville où Sa sacrée Majesté a été couronnée.

Je voudrais, avant ma mort, pouvoir être assez heureux pour me mettre un moment à ses pieds. Son Altesse royale Mme la duchesse de Lorraine [1], sa mère, m'honorait de ses bontés. Peut-être d'ailleurs Sa sacrée Majesté pousserait l'indulgence jusqu'à n'être pas mécontente, si j'avais l'honneur de me présenter devant elle, et de lui parler.

Je supplie Sa Majesté impériale de me pardonner la liberté que je prends de lui écrire, et, surtout, de la fatiguer d'une si longue lettre; mais sa bonté et sa justice sont mon excuse.

Je la supplie aussi de faire grâce à mon ignorance, si j'ai manqué à quelque devoir dans cette lettre, qui n'est qu'une requête secrète et soumise. Elle m'a déjà daigné donner une marque de ses bontés [2], et j'en espère une de sa justice.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de Sa Majesté très-chrétienne.

1. Élisabeth-Charlotte d'Orléans, née le 13 septembre 1676, sœur du régent; morte, à Commercy, le 23 décembre 1744.

2. Voltaire avait offert, en 1752, son *Siècle de Louis XIV* à l'empereur et à l'impératrice, et les deux souverains lui avaient envoyé en retour une montre et une tabatière.

2569. — A M*** [LE COMTE DE STADION] [1].

A Francfort, au Lion-d'Or, 7 juin 1753.

Monsieur, ce matin, le résident de Mayence m'est venu avertir que la plus grande violence était à craindre, et qu'il n'y a qu'un seul moyen de la prévenir : c'est de paraître appartenir à Sa sacrée Majesté impériale. Ce moyen serait efficace, et ne compromettrait personne ; il ne s'agirait que d'avoir la bonté de m'écrire une lettre par laquelle il fût dit que j'appartiens à Sa Majesté ; et que le dessus de la lettre portât le titre qui serait ma sauvegarde. Par exemple, *à M. de ....., chambellan de Sa sacrée Majesté ;* et on me manderait dans le corps de la lettre que je dois aller à Vienne sitôt que ma santé le permettra.

Votre Excellence peut être persuadée que si on avait la bonté de m'écrire une telle lettre, je n'en abuserais pas, et que je ne la montrerais qu'à la dernière extrémité.

Je n'ose prendre la liberté de demander cette grâce ; mais si la compassion de Votre Excellence, si celle de Leurs Majestés impériales daignait condescendre à cet expédient, ce serait le seul moyen de prévenir un coup bien cruel. Ce serait me mettre en état de marquer ma sincère reconnaissance, et, encore une fois, on ne serait pas mécontent de m'entendre.

Mais, monsieur, s'il y a le moindre inconvénient aux partis que je propose avec la plus profonde soumission, et avec toute la défiance que je dois avoir de mes idées, s'il n'y a pas moyen de prévenir la violence, je suis sûr au moins que Votre Excellence me gardera un secret dont dépend ma vie ; je suis sûr que Leurs sacrées Majestés ne me perdront pas si elles ne sont pas dans le cas de me protéger.

En un mot, monsieur, j'ai une confiance entière dans l'humanité et dans les vertus de Votre Excellence, et, quelque chose qui arrive, je serai toute ma vie, avec le plus profond respect, monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

1. Beuchot a copié et collationné cette lettre, ainsi que les nos 2586, 2600 et 2626, sur les originaux, qu'il a eus à sa disposition. Les enveloppes qui les avaient contenues n'existaient plus ; mais il est à croire que les lettres 2569, 2600 et 2626, étaient adressées au comte de Stadion ; à la lettre 2626 devaient être joints le *Journal* que nous donnons à la suite, et la lettre 2586.

2570. — DE MILORD MARÉCHAL[1] A MADAME DENIS[2].

J'espère, madame, que vous aurez vu votre oncle pour votre satisfaction et son profit. Votre bon sens et douceur le calmeront et le remettront, je me flatte, à la raison. N'oubliez pas surtout le contrat. J'ai répondu au roi mon maître de votre honnêteté, je ne m'en repens pas; mais je suis embarrassé du retardement, et si je ne l'ai pas bientôt, je ne saurai que dire. Il y a aussi certains écrits ou poésies qu'il me faut; je compte sur votre bon esprit, et permettez-moi de vous représenter encore que votre oncle, s'il se conduit sagement, non-seulement évitera le blâme de tout le monde, mais qu'en homme sensé il le doit par intérêt. Les rois ont les bras longs.

Voyons les pays (et ceci sans vous offenser) où M. de Voltaire ne s'est pas fait quelque affaire ou beaucoup d'ennemis. Tout pays d'Inquisition lui doit être suspect; il y entrerait tôt ou tard. Les musulmans doivent être aussi peu contents de son *Mahomet* que l'ont été les bons chrétiens. Il est trop vieux pour aller à la Chine et devenir mandarin. En un mot, s'il est sage, il n'y a que la France qui lui convienne. Il y a des amis; vous l'aurez avec vous pour le reste de ses jours : ne permettez pas qu'il s'exclue de la douceur d'y revenir. Et vous sentez bien, s'il lâchait des discours ou des épigrammes offensantes envers le roi mon maître, un mot qu'il m'ordonnerait de dire à la cour de France suffirait pour empêcher M. de Voltaire de revenir, et il s'en repentirait quand il serait trop tard. *Genus irritabile vatum;* votre oncle ne dément pas le proverbe. Modérez-le; ce n'est pas assez de lui faire entendre raison, forcez-le de la suivre. Horace, me semble, dit quelque part que les vieillards sont babillards; sur son autorité, je vais vous faire un conte. Quand la discorde se mit parmi les Espagnols conquérants du Pérou, il y avait à Cusco une dame (je voudrais que ce fût plutôt un poëte pour mon histoire) qui se déchaînait contre Pizarro. Un certain Caravajal, partisan de Pizarro et ami de la dame, vint lui conseiller de se modérer dans ses discours; elle se déchaîna encore plus. Caravajal, après avoir tâché inutilement de l'apaiser, lui dit : *Comadre, vio que para hazer callar una muger es menester apretar la garganta* (ma commère, je vois que pour faire taire une femme il faut lui serrer le gosier), et il la fit dans le même moment pendre au balcon. Le roi mon maître n'a jamais

1. Georges Keith, connu sous le nom de *milord Maréchal,* appartenait à une ancienne famille écossaise, et avait servi dès sa jeunesse la cause des Stuarts avec une intrépide ardeur. Son frère, le maréchal Keith, au service de la Prusse, réussit à l'attirer à Berlin. Lord Maréchal fut successivement ambassadeur en France, en Espagne, et gouverneur de Neufchâtel, où il eut occasion de protéger Jean-Jacques Rousseau. On connaît les tendres paroles que lui adresse Jean-Jacques à la fin des *Confessions :* « O bon milord! ô mon père! » D'Alembert a écrit son éloge. Lord Maréchal, né en 1685, mourut à Potsdam en 1778. Il avait soixante-huit ans au moment de l'aventure de Francfort.

2. Mme Denis avait écrit à l'envoyé de Prusse pour réclamer ses bons offices. Cette réponse de milord Maréchal a été publiée par M. Varnhagen von Ense.

fait de méchancetés, je défie ses ennemis d'en dire une seule; mais si quelque grand et fort *Preisser,* offensé des discours de votre oncle, lui donnait un coup de poing sur la tête, il l'écraserait. Je me flatte que, quand vous aurez pensé à ce que je vous écris, vous serez convaincue que le meilleur ami de votre oncle *lui* conseillerait comme je fais, et que c'est par vraie amitié et sincère attachement pour vous que je vous parle si franchement. Je voudrais vous servir, je voudrais adoucir le roi. Empêchez votre oncle de faire des folies, il les fait aussi bien que des vers, et qu'il ne détruise pas ce que je pourrais faire pour vous, à qui je suis fidèlement dévoué. Bonsoir. Ne montrez pas ma lettre à votre oncle, brûlez-la, mais dites-lui-en bien la substance comme de vous-même.

2571. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Juin[1].

Ma nièce me mande de Strasbourg que j'ai fait un beau quiproquo ; pardonnez, mon cher ange. Vous avez dû être un peu étonné des nouvelles dont vous aurez deviné la moitié en lisant l'autre. Je ne doute pas que ma nièce ne vous ait mis au fait, et ne vous ait renvoyé la lettre qui était pour vous.

Vous verrez ci-joint un petit échantillon des calculs de Maupertuis. Est-ce là sa *moindre action?*

Il n'est pas moins surprenant que, pour se faire rendre un livre[2] qu'on a donné, on arrête, à deux cents lieues, un homme mourant qui va aux eaux. Tout cela est singulier. Maupertuis est un plaisant philosophe.

Mon cher ange, il faut savoir souffrir; l'homme est né en partie pour cela. Je ne crois pas que toute cette belle aventure soit bien publique : il y a des gens qu'elle couvre de honte ; elle n'en fera pas à ma mémoire.

Adieu, mon cher ange ; adieu, tous les anges. La poste presse. Et le pauvre petit abbé[3], où diable fait-il pénitence de sa passion effrénée pour le bien public? Portez-vous bien.

A Francfort-sur-le-Mein, sous l'enveloppe de M. James de Lacour ; ou, si vous voulez, à moi chétif, au Lion-d'Or.

1. Cette lettre est antérieure au 9 juin, jour de l'arrivée de Mme Denis à Francfort.

2. L'*OEuvre de poésie* redemandée par Freytag.

3. L'abbé de Chauvelin, enfermé au Mont-Saint-Michel en mai 1753. Voyez le chapitre LXVI de l'*Histoire du Parlement* de Paris.

2572. — DE MADAME DENIS A MILORD MARÉCHAL[1].

A Francfort, ce 11 juin.

J'ai à peine la force de vous écrire, milord. J'arrive ici très-malade, et j'y trouve mon oncle mourant et en prison dans une auberge abominable. Il est affligé de la colère d'un prince qu'il a adoré et qu'il voudrait aimer encore; mais son innocence lui donne un courage dont je suis étonnée moi-même au milieu de tous les maux qui l'environnent. Il est très-vrai qu'il n'a point le contrat dont il est question, il est très-vrai qu'il a cru me l'avoir envoyé, et que peut-être il me l'a envoyé en effet; il se peut faire qu'il se soit perdu dans une lettre qui ne me sera point parvenue comme bien d'autres, peut-être aussi sera-t-il dans cette caisse qui est en chemin pour revenir ou dans ses papiers à Paris. Pour obvier à tous ces inconvénients, n'ayant pas la force d'écrire, il vient de dicter à un homme sûr un écrit qui non-seulement le justifie, mais annule à jamais ce contrat, et qui doit assurément désarmer Sa Majesté. Je crois, milord, que vous serez content, d'autant que si jamais ce contrat se retrouve notre premier soin sera de le rendre, malgré l'écrit que nous vous envoyons.

Je suis si malade, et mon oncle me donne pour sa vie des inquiétudes si réelles, qu'il ne me reste que la force de vous demander pour lui et pour moi votre amitié.

MIGNOT DENIS.

2573. — DE MADAME DENIS AU ROI DE PRUSSE[2].

De Francfort-sur-le-Mein, ce 11 juin.

Sire, je n'aurais jamais osé prendre la liberté d'écrire à Votre Majesté sans la situation cruelle où je suis. Mais à qui puis-je avoir recours, sinon à un monarque qui met sa gloire à être juste et à ne point faire de malheureux?

J'arrive ici pour conduire mon oncle aux eaux de Plombières : je le trouve mourant, et pour comble de maux il est arrêté par les ordres de Votre Majesté, dans une auberge, sans pouvoir respirer l'air. Daignez avoir compassion, sire, de son âge, de son danger, de mes larmes, de celles de sa famille et de ses amis : nous nous jetons tous à vos pieds pour vous en supplier.

Mon oncle a sans doute eu des torts bien grands, puisque Votre Majesté, à laquelle il a toujours été attaché avec tant d'enthousiasme, le traite avec tant de dureté. Mais, sire, daignez vous souvenir de quinze ans de bontés dont vous l'avez honoré, et qui l'ont enfin arraché des bras de sa famille, à qui il a toujours servi de père.

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

3. Publiée par Preuss d'après le *Berliner Kalender* für 1846; Berlin, Reimarus pages 37 et 38.

Votre Majesté lui redemande votre livre imprimé de poésies dont elle l'avait gratifié. Sire, il est assurément prêt de le rendre, il me l'a juré : il ne l'emportait qu'avec votre permission ; il le fait revenir avec ses papiers, dans une caisse à l'adresse de votre ministre. Il a demandé lui-même qu'on visite tout, qu'on prenne tout ce qui peut concerner Votre Majesté. Tant de bonne foi la désarmera sans doute. Vos lettres sont des bienfaits. Notre famille rendra tout ce que nous trouverons à Paris.

Votre Majesté m'a fait redemander par son ministre le contrat d'engagement. Je lui jure que nous le rendrons dès qu'il sera retrouvé. Mon oncle croit qu'il est à Paris ; peut-être est-il dans la caisse de Hambourg. Mais pour satisfaire Votre Majesté plus promptement, mon oncle vient de dicter un écrit (car il n'est pas en état d'écrire) que nous avons signé tous deux ; il vient d'être envoyé à milord Maréchal, qui doit en rendre compte à Votre Majesté[1].

Sire, ayez pitié de mon état et de ma douleur.

Je n'ai de consolation que dans vos promesses sacrées, et dans ces paroles si dignes de vous : *Je serais au désespoir d'être cause du malheur de mon ennemi; comment pourrais-je l'être du malheur de mon ami*[2] ?

Ces mots, sire, tracés de votre main, qui a écrit tant de belles choses, font ma plus chère espérance.

Rendez à mon oncle une vie qu'il vous avait dévouée, et dont vous rendez la fin si infortunée, et soutenez la mienne : je la passerai comme lui à vous bénir.

Je suis, avec un très-profond respect, sire, de Votre Majesté la très-humble et très-obéissante servante.

DENIS.

2574. — DE MADAME DENIS A M. LE COMTE D'ARGENSON[3].

Pour monseigneur le comte d'Argenson, en main propre.

Francfort-sur-le-Mein, 11 juin 1753.

Monseigneur, je suis arrivée malade à Francfort, où j'ai trouvé mon oncle presque mourant. Je ne puis le mener à Plombières; il n'en a ni la force, ni le pouvoir. Un ministre du roi de Prusse l'a arrêté à Francfort dès le 1er juin, quoiqu'il ait un congé absolu de ce monarque, et qu'il ne soit plus à lui. On lui redemande seulement un volume imprimé des poésies

1. Dans la même lettre, publiée par MM. Bavoux et François, il y a ici une variante. Après ces mots : « dans la caisse de Hambourg », on lit ceci : « A quoi cet engagement si (un mot manque, peut-être *cruellement* ou *brusquement*) annulé pourrait-il jamais servir? Comment mon oncle et notre famille pourraient-ils faire difficulté de rendre un écrit qui est entièrement nul? Mais puis-je chercher à Francfort, auprès d'un mourant, ce papier qui n'est pas à Francfort? »

2. Voir la lettre de Frédéric du 23 août 1750.

3. *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson*, ministre des affaires étrangères sous Louis XV, publiés et annotés par M. le marquis d'Argenson; Paris, P. Jannet, 1858. Tome V, pages 50-52.

de Sa Majesté prussienne, dont Sa Majesté avait fait présent à mon oncle, et qu'il lui avait permis d'emporter. Il n'avait pas ce livre avec lui; il était dans une grande caisse qui doit être, je crois, à Hambourg. Il s'est soumis avec respect à rester prisonnier dans son auberge, quoique mourant, jusqu'à ce que ce livre fût à Francfort; et pour mieux faire voir sa bonne foi respectueuse, il a écrit que la caisse fût envoyée directement au résident du roi de Prusse à Francfort, afin que s'il y avait dans cette caisse quelque chose que Sa Majesté prussienne redemandât encore, elle eût satisfaction sur-le-champ. Il remit pour nouvelle sûreté ses papiers de littérature et d'affaires entre les mains du résident, et celui-ci lui donna deux billets conçus en ces termes :

Monsieur, sitôt que le ballot que vous dites d'être à Hambourg ou Leipzig sera revenu, où est l'œuvre de poésie du roi mon maître, et l'œuvre de poésie rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous semblera.

FREYTAG.

1er juin.

J'ai reçu de M. de Voltaire deux paquets d'écriture cachetés et que je lui rendrai après avoir reçu la grande malle où est l'œuvre de poésie que le roi demande.

FREYTAG.

1er juin.

J'ai été d'autant plus frappée d'un tel coup que je portai avec moi, pour ma consolation et pour mon assurance, la copie de la lettre que le roi de Prusse ordonna à mon oncle de m'envoyer en 1750 [1], pour nous rassurer dans nos alarmes quand il le fit rester à son service.

On sait que Sa Majesté prussienne l'avait appelé par quatre lettres consécutives, et qu'il ne se rendit aux instances les plus pressantes et les plus inouïes qu'à condition expresse que cette démarche ne déplairait pas au roi son maître, qu'il ne ferait aucun serment, qu'il lui serait libre de voyager, et que sa place de chambellan ne serait qu'un titre sans fonctions, qu'il n'acceptait que parce qu'il faut en avoir un absolument dans une cour d'Allemagne.

Mon oncle a travaillé assidûment pendant deux ans à perfectionner les talents du roi de Prusse. Il l'a servi avec un zèle dont il n'y a pas d'exemples. La récompense qu'il reçoit est cruelle. J'ai pris la liberté d'écrire à ce prince une lettre trempée de mes larmes. Je dicte ce mémoire à un homme sûr, ne pouvant écrire, ayant déjà été saignée deux fois, et mon oncle étant dans son lit, sans secours.

[2]Voilà la cruelle situation où je me trouve. Je n'ai pas la force de vous écrire de ma main. Je vous conjure de lire la lettre [3] du roi de Prusse ci-jointe. Quelque connaissance que vous ayez

1. La lettre de Frédéric à Voltaire du 23 août 1750.
2. De l'écriture de Voltaire.
3. Celle du 23 août 1750.

du cœur humain, vous serez peut-être surpris. Mais vous le serez peut-être encore davantage des choses que j'aurai à vous dire à mon retour.

2575. — NOTE DE MADAME DENIS

POUR MADAME DE POMPADOUR[1].

Je suis arrivée malade à Francfort, où j'ai trouvé mon oncle presque mourant. Je ne puis le mener à Plombières : il n'en a ni la force, ni le pouvoir. Un ministre du roi de Prusse l'a arrêté à Francfort dès le 1er juin, quoiqu'il ait un congé absolu de ce monarque et qu'il ne soit plus à lui. On lui redemande seulement un volume imprimé des poésies de Sa Majesté prussienne, dont Sa Majesté avait fait présent à mon oncle, et qu'il lui avait permis d'emporter. Il n'avait pas ce livre avec lui; il était dans une grande caisse qui doit être, je crois, à Hambourg. Il s'est soumis avec respect à rester prisonnier dans son auberge, quoique mourant, jusqu'à ce que ce livre fût à Francfort; et, pour mieux faire voir sa bonne foi respectueuse, il a écrit que la caisse fût envoyée directement au résident du roi de Prusse à Francfort, afin que, s'il y avait dans cette caisse quelque chose que Sa Majesté prussienne redemandât encore, elle eût satisfaction sur-le-champ. Il remit pour nouvelle sûreté ses papiers de littérature et d'affaires entre les mains du résident, et celui-ci lui donna deux billets conçus en ces termes :

Monsieur, sitôt que le ballot que vous dites d'être à Hambourg ou Leipzig sera revenu, où est l'œuvre de poésie du roi mon maître, et l'œuvre de poésie rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous semblera.

FREYTAG.

1er juin.

J'ai reçu de M. de Voltaire deux paquets d'écriture cachetés et que je lui rendrai, après avoir reçu la grande malle où est l'œuvre de poésie que le roi demande.

FREYTAG.

Francfort, 1er juin.

On sait que Sa Majesté prussienne avait appelé mon oncle par quatre lettres consécutives, et qu'il ne se rendit aux instances les plus pressantes et les plus inouïes qu'à condition expresse que cette démarche ne déplairait pas au roi son maître, qu'il ne ferait aucun serment, qu'il lui serait libre de voyager, et que sa place de chambellan ne serait qu'un titre sans fonctions, qu'il n'acceptait que parce qu'il en faut avoir un absolument dans une cour d'Allemagne.

1. Éditeurs, Bavoux et François. — La première partie de cette lettre n'est qu'une reproduction de la lettre précédente, et a été probablement écrite en même temps. Il n'y a que le dernier paragraphe qui soit du 20 juin.

Mon oncle a travaillé assidûment pendant deux ans à perfectionner les talents du roi de Prusse. Il l'a servi avec un zèle dont il y a peu d'exemples. La récompense qu'il reçoit est cruelle. J'ai pris la liberté d'écrire à ce prince une lettre trempée de mes larmes. Je dicte ce mémoire à un homme sûr, ne pouvant écrire, ayant déjà été saignée deux fois, et mon oncle étant dans son lit, sans secours.

20 juin.

La caisse où est le livre de poésies de Sa Majesté prussienne est revenue à Francfort, le 17 juin au soir [1] et M. Freytag n'en a pas moins retenu mon oncle prisonnier, et n'a rendu ni la caisse où sont tous ses effets, ni ses papiers confiés à lui Freytag.

2576. — DE FREDERSDORFF

AU BARON DE FREYTAG [2].

Berlin, den 11 Juni 1753.

Euer Hochwohlgeboren geehrtestes vom 5 dieses ist gleich dem vorhergehenden an Seine Königliche Majestät richtig eingelanget und sofort besorget worden. Da aber Allerhöchstdieselben noch nicht *de retour*, wohl aber in einigen Tagen hier erwartet werden: so werden Euer Hochwohlgeboren die anderweitigen Ordres Seiner Majestät erst mit künftiger Post zu erwarten haben. Indessen haben Sie sich an alles das, was die Ungeduld des Herrn Voltaire Ihnen sagen kann, nichts zu kehren, sondern den erhaltenen höchsten Ordres gemäss, so zu kontinuiren wie Sie angefangen haben.

Uebrigens bin Euer Hochwohlgeboren für die geneigte Gesinnung, die Sie mir mit so vieler *Politesse* zu bezeugen belieben, ergebenst verbunden, unter der Versicherung, dass mir jederzeit ein wahres Vergnügen machen werde, bei allen Vorfallenheiten zu zeigen, wie ich in der That sei

Euer Hochwohlgeboren ganz ergebenster Diener

FREDERSDORFF [3].

1. Le 18 au matin.

2. Éditeur, Varnhagen von Ense. — Cette lettre parvint à Freytag le 18, lorsqu'il venait de recevoir le ballot.

3. *Traduction :* La très-honorée lettre de vous, très-haut et très-bien né, à Sa Majesté est arrivée à temps ainsi que la précédente, et a été aussitôt lue. Sa Majesté n'est pas encore de retour ici, mais elle est attendue sous peu de jours; vous ne recevrez donc les ordres ultérieurs de Sa Majesté qu'avec la poste suivante. En attendant vous n'aurez pas à tenir compte de tout ce que M. Voltaire pourra vous dire dans son impatience, mais continuerez à agir selon les ordres précédents de Sa Majesté, comme vous avez commencé.

Du reste, je vous suis très-reconnaissant, monsieur, très-bien et très-haut né, des sentiments d'attachement que vous voulez bien me témoigner avec tant de politesse, et je suis

Votre tout dévoué serviteur.
FREDERSDORFF.

2577. — A M. LE CONSEILLER SCHMID [1].

Ce ballot est un paquet de mes œuvres, que je voulais faire corriger et relier pour en faire un présent à M. Schmid et M. de Freytag [2].

2578. — DE FRÉDÉRIC [3]

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 16 juin.

Monsieur, je suis charmé que vous soyez content du peu de séjour que vous avez fait à notre cour [4]. Vous ne devez qu'à vous-même les politesses qu'on vous y a faites. J'aurais été dans la joie si j'avais pu contribuer à vous rendre les jours que vous avez passés avec nous agréables, pour tâcher de vous témoigner par là mes sentiments, qui ne varieront jamais à votre égard. Votre indisposition m'inquiète d'autant plus que je vous crois très-mal logé au Lion-d'Or. J'espère d'apprendre bientôt que vous vous portez mieux, et que vous aurez continué votre route. Toutefois il ne paraît pas à la lettre [5] que vous m'avez écrite que vous soyez malade; et il faut être sain pour écrire des lettres aussi énergiques et aussi dégagées d'un fatras d'expressions inutiles. Je suis charmé que vous soyez content de nos salines [6]; elles coûtent beaucoup, cependant les revenus en sont assez considérables. Le grand défaut qu'elles ont, selon moi, c'est que les bâtiments sont trop près les uns des autres, et, par conséquent, sujets à être mis en cendres au moindre feu : ce qui serait une perte irréparable.

J'ai lu, ces jours passés, dans M. l'abbé Nollet, que la mer n'était salée que parce qu'elle dissout des mines de sel qui se rencontrent dans son lit comme il s'en trouve dans les autres parties de la terre. Je vous prie de m'en dire votre sentiment. Je suis persuadé comme vous qu'on ne change jamais un métal en un autre. Je n'avais aussi jamais entendu parler de cet

1. Éditeur, Varnhagen von Ense. — Schmid, ayant été instruit que Voltaire avait reçu un paquet par la poste, lui avait fait demander si ce *ballot* ne contenait pas quelque chose concernant leur affaire.

2. M. Varnhagen von Ense s'indigne contre la duplicité de Voltaire, qui, dit-il, leur aurait voulu des présents tout autres... Ayez donc de l'esprit avec certaines gens!

3. Ce prince, né le 14 auguste 1720, eut pour gouverneur J.-P. de Crousaz. Il succéda à son père (Guillaume VIII, landgrave de Hesse-Cassel), à la fin de janvier 1760, sous le nom de Frédéric II, et mourut le 31 octobre 1785; il était gendre de George II, roi d'Angleterre, et par conséquent cousin germain du roi de Prusse par alliance.

4. A Wabern, près de Cassel.

5. Elle n'a pas été retrouvée.

6. Celles de Friedberg.

homme qui veut changer le plomb en étain. Nous mettrons cette découverte dans le même rang que ces mines d'acier qu'on croit avoir trouvées dans ce pays; l'acier n'étant autre chose qu'un fer rougi et trempé, par conséquent ne pouvant se trouver naturellement dans la terre. Cela saute, selon moi, aux yeux.

Vous avez raison de dire que je suis au-dessus des étiquettes et des formules; je ne les ai jamais aimées, et les aimerai encore bien moins que jamais avec des personnes comme vous, dont je serai toujours charmé de cultiver l'amitié, et que je voudrais convaincre de plus en plus de l'estime la plus parfaite et de la considération la plus distinguée.

FÉDÉRIC.

P. S. Mon père m'a chargé de vous faire ses compliments.

2579. — DE FREDERSDORFF,

DE LA PART DU ROI DE PRUSSE, AU BARON DE FREYTAG [1].

Potsdam, den 16 Juni 1753.

Hochwohlgeborner Herr
Insonders hochgeehrtester Herr Geheimer Kriegsrath,

Nach Seiner Königlichen Majestät glücklicher Retour aus Preussen haben Höchstdieselben gnädigst approbiret, was Euer Hochwohlgeboren, auf Höchstdero Ordre, wegen des Herrn Voltaire veranstaltet haben. Um aber jedoch ihn nicht länger von seiner vorhabenden Reise nach Plombières abzuhalten, so gestatten Seine Majestät gnädigst, dass er dieselbe fortsetze, wenn er zuvor einen förmlichen Revers an Ihnen dahin eingeliefert haben wird, dass er das Seiner Königlichen Majestät zuständige Buch, in einer zu bestimmenden kurzen Frist, *fidèlement, in originali,* und ohne davon Kopei zu nehmen oder nehmen zu lassen, einschicken wolle, und solches bei Reputation eines ehrlichen Mannes, und der angehängten Klausul, dass er sich, im widrigen Falle, selbste des Arrestes unterwerfen wolle, in welchen Lande er auch anzutreffen sei.

Euer Hochwohlgeboren belieben demnach ihm diesen Revers vorzulegen, und wenn er solchen vollzogen und unterschrieben haben wird, ihn in Frieden und mit Höflichkeit zu dimittiren; auch von dem Erfolg mir mit erster Post Nachricht zu geben.

Ich habe die Ehre mit aller Konsideration zu sein

Euer Hochwohlgeboren
ganz ergebenster Diener.
FREDERSDORFF.

P. S. Es ist nöthig, dass *M. de Voltaire* das Formular des Reverses, so Sie ihm vorlegen werden, ganz mit seiner eignen Hand abschreibe, unterzeichne und besiegele.

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

P. S. Alle die Sachen, so Sie von ihm ausgeliefert bekommen, belieben Sie an den König zu addressiren, aber unter meinem Kouvert abzuschicken [1].

2580. — A M. LE BARON DE FREYTAG [2].

(18 juin.)

Monsieur, j'ai demeuré constamment dans ma chambre jusqu'au jour où vous avez eu la malle entre vos mains. Je suis sorti ce matin suivant votre permission; j'ai été chez M. Smith, comptant que nous irions ensemble chez vous, et ne sachant pas que c'était grand jour de poste. Je me suis trouvé mal chez M. Smith [3]. Je viendrai recevoir vos ordres à l'heure que vous voudrez, ou je les attendrai chez moi, comptant entièrement sur les bontés dont vous m'avez donné des assurances, et étant parfaitement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

2581. — DU BARON DE FREYTAG [4].

(18 juin.)

Monsieur, par un ordre précis que je viens de recevoir à ce moment, j'ai l'honneur de vous dire que l'intention du roi est que tout reste dans l'état où

1. *Traduction :*

Monsieur le très-haut et très-bien né, très-honoré conseiller intime de guerre.

Après son heureux retour de Prusse, Sa Majesté a très-gracieusement approuvé ce que, selon ses ordres, vous avez fait à l'égard de M. de Voltaire. Mais, pour ne pas mettre plus longtemps obstacle à son voyage projeté de Plombières, elle permet qu'il le puisse continuer, à la condition qu'il vous délivrera la promesse en forme de renvoyer fidèlement *in originali* le livre qui appartient à Sa Majesté dans un délai bref que l'on déterminera, sans en prendre ou en laisser prendre copie, et cela sur sa parole d'honnête homme, et avec la clause, dans le cas où il y manquerait, de se reconnaître d'avance son prisonnier, dans quelque pays qu'il se trouvât.

Qu'il vous plaise en conséquence de lui présenter cette promesse ainsi conçue, et lorsqu'il l'aura écrite et signée, de le laisser partir en paix et avec politesse. Vous voudrez bien encore m'informer du résultat par le prochain courrier.

P. S. Il est indispensable que M. de Voltaire écrive entièrement de sa main, signe et cachète la formule de la lettre reversale que vous lui présenterez.

P. S. Tous les objets qu'il vous délivrera, veuillez les adresser au roi, mais envoyez-les sous mon couvert.

2. Éditeur, Varnhagen von Ense.

3. Voltaire écrivait souvent *Smith* à la manière anglaise.

4. Éditeur, Varnhagen von Ense. — Cette lettre fut écrite sous l'impression, non de la lettre 2579, que Freytag n'avait pas encore reçue, mais de celle du 11 juin (n° 2576), qu'il venait de recevoir.

est l'affaire à présent, sans fouiller et sans dépaqueter le ballot en question, sans renvoyer la croix et la clef, et sans innover la moindre chose, jusqu'à la première poste qui arrivera jeudi qui vient. J'espère que les ordres de cette nature sont les suites de mon rapport du 5 de ce mois, dans lequel je ne pouvais pas assez louer et admirer votre résignation à la volonté du roi, votre obéissance de rester dans la maison où vous êtes malgré votre infirmité, et vos *contestations* sincères de votre fidélité envers Sa Majesté. Si je mérite avec tout cela, monsieur, votre amitié et votre bienveillance, je serai charmé de pouvoir me nommer votre très-humble, etc.

2582. — DE MADAME DENIS A L'ABBÉ DE PRADES[1].

De Francfort-sur-le-Mein, ce 18 juin.

Vous savez sans doute, monsieur, qu'au seul nom du roi votre maître, mon oncle a montré toute la résignation, toute la soumission possible; vous savez qu'il a fait plus que l'on exigeait de lui, et qu'il a fait adresser à M. Freytag, résident de Prusse, une grande caisse contenant des hardes, des papiers et des livres, voulant que M. Freytag l'ouvrît lui-même quand elle arriverait. Il a montré avec la même bonne foi à M. Freytag tout ce qui était dans les malles et les cassettes qu'il transportait avec son équipage et dans un grand portefeuille qui ferme. Il s'est soumis à rester en prison jusqu'au moment où le livre des poésies de Sa Majesté fût revenu. Le livre est arrivé, monsieur, il est dans la caisse que M. Freytag a entre les mains, on ne veut pas l'ouvrir, et on l'empêche de partir. Mon oncle est prisonnier dans sa chambre avec les jambes et les mains enflées, et il a encore donné pour sûreté de ce livre de poésie, qui est arrivé, deux liasses de ses propres papiers cachetées, que M. Freytag a reçues en dépôt, et M. Freytag lui a fait deux billets conçus en ces termes :

Monsieur, aussitôt le grand ballot que vous dites d'être à Hambourg ou Leipsick sera arrivé et l'œuvre de poésies rendu à moi, que le roi redemande, vous pourrez partir où bon vous semblera.

FREYTAG.

J'ai reçu de M. de Voltaire deux paquets d'écritures cachetés de ses armes, et que je lui rendrai après avoir reçu la grande caisse où se trouve l'œuvre de poésies que le roi demande.

FREYTAG.

M. de Voltaire a satisfait à tous ses engagements, et cependant on le retient encore prisonnier. On ne lui rend ni sa caisse, ni ces deux paquets, ni sa liberté, que M. de Freytag lui avait promise au nom du roi en présence de M. Rücker, avocat. Je ne sais, monsieur, si Sa Majesté redemande à présent le contrat annulé dont milord Maréchal m'a parlé à Paris; il est encore

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

malheureusement égaré, s'il ne se trouve pas dans la caisse qui est entre les mains de M. Freytag. Nous le cherchons, mon oncle et moi, sans cesse depuis deux mois. Je donnerais quatre pintes de mon sang pour qu'il fût retrouvé. Mais que le roi daigne se ressouvenir que ce contrat était sur un petit chiffon de papier fort facile à perdre; que mon oncle a beaucoup de papiers, qu'il brûle souvent des brouillons; qu'il daigne penser que cet écrit ne contenait rien qu'un remerciement de la part de mon oncle de la pension que Sa Majesté lui donnait lorsqu'il était auprès d'elle, et que l'acte de renonciation que nous lui envoyons prouve par sa force notre entière soumission. Mon oncle l'a adressé à milord Maréchal, mais comme nous craignons qu'il n'ait pu encore arriver jusqu'au roi, j'ai l'honneur de vous en envoyer un pareil, que nous avons signé, et que nous vous prions de remettre à Sa Majesté prussienne; malgré cet acte, nous ferons l'impossible pour le retrouver s'il existe encore, et nous le rendrons dans la minute qu'il sera retrouvé.

Je vous rends un compte fidèle de tout pour vous marquer à quel point je compte sur votre justice et sur votre bonté; j'attends de vous quelque consolation dans mon état déplorable, car, pour mon oncle, il n'est plus en état d'en recevoir, et vous apprendrez bientôt peut-être sa fin déplorable. Il a sans doute des torts, mais jamais il n'a cessé d'adorer le roi, et jamais il n'en a parlé que pour publier ses talents et sa gloire. Je ne m'attendais pas, il y a trois ans, que ce serait le roi de Prusse qui lui causerait la mort. Pardonnez à ma douleur!

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

DENIS.

2583. — DE L'ABBÉ DE PRADES A M. DE FREYTAG[1].

19 juin.

Le roi m'a ordonné, monsieur, de vous adresser une lettre pour Mme Denis, nièce de M. de Voltaire, afin que vous la lui fassiez remettre si elle est à Francfort, ou que vous la lui fassiez tenir où elle sera. Je suis charmé, en m'acquittant de mon devoir, de trouver une occasion où je puisse vous témoigner la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

L'ABBÉ DE PRADES.

2584. — DE L'ABBÉ DE PRADES A MADAME DENIS[2].

Madame, le roi m'ordonne de vous répondre au sujet de ce que vous lui avez écrit pour votre oncle. Les ordres sont donnés pour qu'on laisse à

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.
2. *OEuvres de Frédéric le Grand*, édition Preuss; Berlin, 1853, tome XXII,

M. de Voltaire la liberté de poursuivre son voyage. Voltaire s'est attiré de gaieté de cœur tous les désagréments; le roi lui avait pardonné, à son retour de Potsdam, toutes ses folies, à condition qu'il se tînt en repos, et ne continuât plus à publier des libelles contre un homme que ce prince estime. Il ne dépendait que de votre oncle de demeurer ici avec toutes les distinctions et les avantages dont il avait joui précédemment : on aurait passé l'éponge sur ses sottises, qu'on aurait mises en oubli avec tant d'autres qu'il a faites dans sa patrie et dans les pays étrangers. Mais à peine sait-on que Voltaire est à Leipsick qu'il paraît à Berlin des *Éloges* d'académiciens faits par le roi, avec des vers de ce prince parodiés; on est sûr à n'en pas douter que cette brochure part de Voltaire, qui, non content d'avoir si grossièrement manqué au roi, son bienfaiteur, écrit une lettre impertinente à Formey [1], et encore plus injurieuse pour l'Académie de Berlin. Après cet oubli de tous les devoirs et de toutes les bienséances, le roi a cru ne devoir pas garder plus longtemps à son service un homme qui joignait tant de folie à tant d'ingratitude : il a fait redemander à Voltaire les marques de distinction que ce prince avait accordées à son rare génie plutôt qu'à sa naissance et à son cœur; et comme Voltaire a fait un usage aussi condamnable de quelques vers que le roi a faits pour s'amuser, ce prince ne veut pas que ce dangereux poëte garde plus longtemps un volume de poésies qui n'est point fait pour le public. Quant à sa personne, le roi lui souhaite qu'il se conduise à l'avenir avec plus de prudence qu'il n'a fait jusqu'à présent; qu'il renonce au despotisme qu'il veut exercer sur le Parnasse; surtout qu'il renonce au dangereux métier de faire des libelles. Sa Majesté lui pardonne toutes ses malices passées et à faire; elle ne lui attribue point certaine satire que des gens de Paris mettent sur son compte. Elle la lui pardonnerait pourtant si, en la faisant, il avait cru soulager sa vengeance, et le roi vous fait assurer que, quoi que Voltaire pût faire contre sa personne, elle n'en fera jamais tomber le moindre ressentiment sur ce poëte. En un mot, madame, votre oncle n'a rien à craindre du roi; votre oncle aurait été heureux, s'il était susceptible de l'être. En regrettant le génie de ce grand poëte, le roi se console de sa perte par la considération qu'il est défait d'un homme qui porte l'inquiétude et le trouble partout, qui se croit en droit de rendre ridicule qui bon lui semble, et pour lequel aucunes lois ne sont sacrées.

Je suis, etc.

2585. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH [2].

A Francfort, 20 juin, à dix heures du soir.

Madame, que la compassion de Votre Altesse royale s'émeuve, et que votre bonté nous protége. Mme Denis ma nièce, qui avait

page 311. — Cette lettre est tirée des archives du Cabinet de Berlin, où l'on en conserve la minute, écrite de la main de Frédéric.

1. Voyez tome XXIII, page 584-585.

2. Éditeur, Varnhagen von Ense.

fait le voyage de Francfort pour venir me consoler ; qui comptait venir se jeter à vos pieds avec moi pour implorer votre médiation ; une femme, respectée et honorée dans Paris, vient d'être conduite en prison par le commis de M. Freytag, résident de Sa Majesté le roi votre frère. Cet homme vient de la traîner au nom du roi, au milieu de la populace, dans la même maison où l'on m'a fait transférer ; on lui a ôté sa femme de chambre et ses laquais, quatre soldats sont à sa porte, le commis passe la nuit dans sa chambre. En voici la raison :

Lorsque M. Freytag m'arrêta au nom du roi, le 1er juin, je lui remis toutes les lettres que j'avais pu conserver de Sa Majesté. Il me demanda le volume des poésies du roi ; il était dans une caisse qui devait partir de Leipsick pour Hambourg. M. Freytag me signa deux billets conçus en ces termes :

« Sitôt le grand ballot sera revenu et l'œuvre de poésie que le roi redemande rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous semblera. »

Le livre en question arriva le 17 au soir ; j'ai voulu partir aujourd'hui 20, ayant satisfait à tous mes engagements. On a arrêté mon secrétaire, ma nièce et moi. Nous avons douze soldats aux portes de nos chambres. Ma nièce, à l'heure que j'écris, est dans les convulsions. Nous sommes persuadés que le roi n'approuvera pas cette horrible violence.

Daignez, madame, lui envoyer cette lettre. Daignez l'assurer qu'au milieu d'un malheur si inouï je mourrai plein de la même vénération et du même attachement pour sa personne. Je lui demande encore très-humblement pardon de mes fautes. J'avais toujours pensé qu'il daignerait permettre que je tâchasse de me défendre contre Maupertuis. Mais si cela lui déplaît, il n'en sera plus jamais question. Encore une fois, madame, jamais mon cœur n'a manqué, ni ne manquera au roi. Et il sera toujours rempli pour Votre Altesse royale du respect le plus profond et le plus tendre.

Hélas ! c'était autrefois frère VOLTAIRE.

2586. — DE MADAME DENIS A FRÉDÉRIC II.

A Francfort, le 21 juin [1] au matin.

Sire, je ne devais pas m'attendre à implorer pour moi-même la justice et la gloire de Votre Majesté. Je suis enlevée de mon auberge au nom de

1. La copie de cette lettre, que j'ai eue sous les yeux, contient deux notes de

Votre Majesté, conduite à pied par le commis du sieur Freytag, votre résident, au milieu de la populace, et enfermée, avec quatre soldats à la porte de ma chambre. On me refuse jusqu'à ma femme de chambre et à mes laquais, et le commis passe toute la nuit dans ma chambre [1].

Voici le prétexte, sire, de cette violence inouïe, qui excitera sans doute la pitié et l'indignation de Votre Majesté, aussi bien que celle de toute l'Europe.

Le sieur Freytag ayant demandé à mon oncle, le 1er juin, le livre imprimé des poésies de Votre Majesté, dont Votre Majesté avait daigné le gratifier, le constitua prisonnier jusqu'au jour où le livre serait revenu, et lui fit deux billets en votre nom, conçus en ces termes :

« Monsir, sitôt le gros ballot que vous dites d'être à Hambourg ou Leipsick sera ici, qui contient l'*œuvre de poësie* que le roi demande, vous pourrez partir où bon vous semblera. »

Mon oncle, sur cette assurance de votre ministre, fit revenir la caisse avec la plus grande diligence, à l'adresse même du sieur Freytag, et le livre en question lui fut rendu le 17 juin au soir.

Mon oncle a cru, avec raison, être en droit de partir le 20, laissant à votre ministre la caisse et d'autres effets considérables, que je comptais reprendre de droit le 21 ; et c'est le 20 que nous sommes arrêtés de la manière la plus violente. On me traite, moi, qui ne suis ici que pour soulager mon oncle mourant, comme une femme coupable des plus grands crimes; on met douze soldats à nos portes.

Aujourd'hui 21, le sieur Freytag vient nous signifier que notre emprisonnement doit nous coûter 128 écus et 42 creutzers par jour, et il apporte à mon oncle un écrit à signer par lequel mon oncle doit *se taire sur tout ce qui est arrivé* (ce sont ses propres mots), *et avouer que les billets du sieur Freytag n'étaient que des billets de consolation et d'amitié qui ne tiraient point à conséquence.*

Il nous fait espérer qu'il nous ôtera notre garde. Voilà l'état où nous sommes, le 21 juin, à deux heures après midi [2].

Je n'ai pas la force d'en dire davantage; il me suffit d'avoir instruit Votre Majesté.

Je suis avec respect, de Votre Majesté la très-humble et très-obéissante servante.

DENIS,

Veuve du sieur Denis, gentilhomme, ci-devant capitaine au régiment de Champagne, commissaire des guerres, et maître des comptes de Sa Majesté le roi de France.

Voltaire, que je donnerai. Cette copie probablement était jointe à la lettre du 14 juillet (n° 2626). (B.) — C'est la copie destinée au comte de Stadion.

1. *N. B.* Le commis, nommé Dorn, notaire de Sa Majesté impériale, a osé insulter cette dame respectable pendant la nuit. (*Note de Voltaire.*)

2. Son Excellence doit être instruite de cette horreur arrivée à Francfort. Elle est très-humblement remerciée de garder le secret à celui qui a déjà eu l'honneur de lui écrire deux lettres. Peut-être un jour cette personne pourra remercier Son Excellence de vive voix. (*Id.*)

2587. — DE MADAME DENIS A FRÉDÉRIC II[1].

A Francfort, le 21 juin. Duplicata à Votre Majesté.

Sire, je ne devais pas m'attendre à implorer pour moi-même la justice et la gloire de Votre Majesté. Je suis enlevée de mon auberge au nom de Votre Majesté, conduite à pied par le commis du sieur Freytag, votre résident, au milieu de la populace, et enfermée avec quatre soldats à la porte de ma chambre; on me refuse jusqu'à ma femme de chambre et à mes laquais; et le commis passe toute la nuit dans ma chambre.

Voici le prétexte, sire, de cette violence inouïe qui excitera sans doute la pitié et l'indignation de Votre Majesté, aussi bien que celle de toute l'Europe.

Le sieur Freytag ayant demandé à mon oncle, le 1er juin, le livre imprimé des poésies de Votre Majesté, dont Votre Majesté avait daigné le gratifier, le constitua prisonnier jusqu'au jour où le livre serait revenu, et lui fit deux billets en votre nom, conçus en ces termes :

« Monsieur,

« Sitôt le gros ballot, que vous dites être à Hambourg ou Leiptzig, sera ici, qui contient l'*Œuvre des poésies* que le roi demande, vous pourrez partir où bon vous semblera. »

Mon oncle, sur cette assurance de votre ministre, fit revenir la caisse avec la plus grande diligence à l'adresse même du sieur Freytag, et le livre en question lui fut rendu le 17 juin au soir.

Mon oncle a cru avec raison être en droit de partir le 20, laissant à votre ministre la caisse et d'autres effets considérables que je comptais reprendre de droit le 21; et c'est le 20 que nous sommes arrêtés de la manière la plus violente : on me traite, moi qui ne suis ici que pour soulager mon oncle mourant, comme une femme coupable des plus grands crimes; on met douze soldats à nos portes.

Aujourd'hui 21, le sieur Freytag vient nous signifier que notre emprisonnement doit nous coûter 128 écus et 42 creutzers par jour, et il apporte à mon oncle un écrit à signer, par lequel mon oncle doit *se taire sur tout ce qui est arrivé* (ce sont ses propres mots), et *avouer que les billets du sieur Freytag n'étaient que des billets de consolation et d'amitié qui ne tiraient point à conséquence*. Il nous fait espérer qu'il nous ôtera notre garde. Voilà l'état où nous sommes le 21 juin à deux heures après midi.

A Francfort, le 23 juin.

Ayant rendu ce compte à Votre Majesté le 21, j'ai l'honneur de lui dire, le 23, que nous n'avons plus, d'hier 22, que deux gardes. On demande à

1. Éditeur, Th. Foisset. — Même lettre que la précédente, avec quelques variantes, adressée au roi par l'intermédiaire du chevalier de La Touche.

présent à mon oncle un nouveau billet par lequel il répondra que nous resterons prisonniers; et comment peut-on demander ce billet quand nous avons encore des soldats? On nous persécute de toutes les manières, et nous taisons tout ce que nous souffrons. Nous ne pouvons croire que ce soit l'intention de Votre Majesté de nous traiter ainsi. Nous attendons tout d'elle, Nous nous jetons à vos pieds, nous implorons votre miséricorde.

Je n'ai pu écrire de ma main. Votre Majesté croira sans peine l'effet qu'un malheur si imprévu a pu faire sur une femme déjà fatiguée d'avoir couru deux cents lieues pour remplir les devoirs de la nature et de l'amitié.

Je suis avec un profond respect, sire, de Votre Majesté la très-humble et très-obéissante servante.

DENIS.

2588. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH[1].

A Francfort, 29 (lisez 21) juin.

Je prends la liberté de supplier instamment Son Altesse royale de daigner seulement faire parvenir à Sa Majesté cette requête[2]. Nous n'avons d'espérance que dans sa protection. L'état cruel où je suis est mon excuse si je ne peux écrire que ce peu de lignes trempées de mes larmes.

Je me mets à vos pieds.

VOLTAIRE.

2589. — DE MADAME DENIS A FRÉDÉRIC II[3].

(21 juin.)

A Sa Majesté le roi de Prusse.

La dame Denis, veuve d'un officier du régiment de Champagne, au service de Sa Majesté très-chrétienne, implore la justice de Sa Majesté.

La dame Denis ayant fait le voyage de Paris à Francfort-sur-Mein, avec la permission du roi de France, son maître, pour conduire aux eaux de Plombières son oncle, attaqué d'une maladie mortelle, a été arrêtée à Francfort le 20 juin, sur les dix heures du soir, par le sieur Dorn, secrétaire du sieur Freydag (*sic*), résident de Sa Majesté le roi de Prusse, dans l'auberge du Lion-d'Or, conduite à pied à travers la populace. On lui a ôté sa femme de chambre, ses laquais; on a mis quatre soldats à sa porte, et le sieur Dorn a eu l'insolence de rester seul dans sa chambre pendant toute la nuit. Elle est encore prisonnière, et a été deux jours dans un état où l'on désespérait de sa vie.

1. *Revue française,* 1er mars 1866; tome XIII, page 348.
2. Probablement la lettre 2589.
3. Éditeur, Th. Foisset.

Elle espère que Sa Majesté le roi de Prusse aura quelque pitié d'une étrangère, traitée si cruellement en son nom sacré, qui ne fait attendre que de la bonté et de la clémence.

Le prétexte de cette violence atroce commise par les sieurs Freytag et Schmidt, l'un résident de Sa Majesté prussienne, l'autre marchand de Francfort et conseiller de Sa dite Majesté, est que le sieur de Voltaire n'était pas encore en droit de partir de Francfort. Mais qu'a de commun ce départ avec la violence atroce exercée contre une dame qui n'a d'autre crime que d'avoir fait deux cents lieues pour remplir les devoirs de la nature et de l'amitié? On la met en prison, elle et son oncle qui est mourant, et cela parce que son oncle a voulu prendre le chemin des eaux de Plombières, le 20 juin. Il était arrêté, il est vrai, par le sieur Freytag, dès le 1er juin; mais c'était seulement jusqu'au jour où le livre des poésies imprimées de Sa Majesté le roi de Prusse serait remis au sieur Freytag. Le sieur Freytag avait signé ce billet au nom du roi son maître :

« Monsieur, sitôt le grand ballot, où est l'*Œuvre de poésie* que Sa Majesté redemande, sera ici, et l'*Œuvre de poésie* rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous semblera.

« FREYTAG, résident.

« Francfort, 1er juin. »

Le ballot et le livre en question étant revenus le 17 juin, et remis aux mains du sieur Freytag, le sieur de Voltaire ayant rempli tous ses engagements, s'était cru libre de partir et d'aller chercher les secours nécessaires à sa mauvaise santé. Sa nièce devait partir quelques jours après avec tous ses effets qu'il laissait en dépôt. Il n'avait jamais promis de rester passé le moment où ce livre des poésies de Sa Majesté serait revenu. Si les sieurs Freytag et Schmidt, pour s'excuser, disent qu'il avait donné sa parole de rester encore, rien n'est plus faux ni moins naturel. Il est évident que s'ils avaient voulu exiger de lui qu'il demeurât encore prisonnier sur sa parole, ils auraient demandé une parole par écrit, comme le sieur Freytag avait fait le 1er juin.

Sa Majesté verra aisément l'innocence et le malheur des suppliants, par la démarche du sieur Freytag, qui est venu exiger le 21 juin, à deux heures après midi, un écrit par lequel les prisonniers promettraient de ne jamais parler à personne de ce qui s'est passé.

Les prisonniers détenus si cruellement au nom de Sa Majesté font serment que tout ce qu'ils avancent est véritable, et suppriment des violences qui exciteraient trop d'indignation. Ils espérent tout de l'équité de Sa Majesté.

2590. — A M. LE BARON DE FREYTAG[1].

21 juin.

Je vous conjure, monsieur, d'avoir pitié d'une femme qui a fait deux cents lieues pour essuyer de si horribles malheurs. Nous sommes ici très-mal à notre aise, sans domestiques, sans secours, entourés de soldats. Nous vous conjurons de vouloir bien adoucir notre sort. Vous avez eu la bonté de nous promettre de nous ôter cette nombreuse garde. Souffrez que nous retournions au *Lion-d'Or*, sous notre serment de n'en partir que quand Sa Majesté le roi de Prusse le permettra. Il y a là un petit jardin nécessaire pour ma santé, où je prenais des eaux de Schwalbach. Tous nos meubles y sont encore, nous payons à la fois deux hôtelleries, nous espérons que vous daignerez entrer dans ces considérations. Au reste, monsieur, j'avais toujours cru que tout serait fini quand le volume de Sa Majesté serait revenu, et je le croyais avec d'autant plus de raison que M. Rücker avait proposé de me faire laisser caution pour sûreté du retour de la caisse. Voilà ce que j'avais eu l'honneur de vous dire hier. Enfin, monsieur, je vous prie d'excuser les fausses terreurs qu'on m'avait données. Soyez très-persuadé que ni ma nièce, ni M. Colini, ni moi, nous ne sortirons que quand il plaira à Sa Majesté. Nous n'avons ici aucun secours, même pour écrire une lettre. Pardonnez, je vous prie, et ne nous accablez pas. Mme Denis a vomi toute la nuit, elle se meurt. Nous vous demandons la vie.

2591. — A M. LE BARON DE FREYTAG, MINISTRE DE SA MAJESTÉ PRUSSIENNE, ET M. SCHMID, SON CONSEILLER[2].

Francfort, 21 juin.

Messieurs, j'ai exécuté les ordres que vous m'avez donnés de la part du roi votre maître.

Vous nous laissez encore deux soldats. Nous vous supplions, *ma nièce et moi,* de nous en délivrer. Ayez pitié de ma maladie, *qui demande que je respire l'air.* Je promets encore sous serment que si je retrouve jamais quelques lettres de Sa Majesté, je les

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.
2. Éditeur, Varnhagen von Ense.

renverrai à Sa Majesté elle-même. Et jamais je ne manquerai à la vénération que je lui dois.

Je vous supplie, messieurs, de m'accorder ma très-humble requête.

VOLTAIRE.

2592. — DE MADAME DENIS
A M. LE CHEVALIER DE LA TOUCHE [1].

A Francfort, 23 juin.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien rendre ou faire rendre cette lettre à cachet volant [2] en mains propres au roi de Prusse. Je crains que mes lettres ne lui soient pas rendues. Vous verrez par le contenu qu'il est bien nécessaire qu'il soit instruit. Je me meurs, je ne peux vous écrire de ma main. Mon oncle, aussi malade que moi, se recommande à vos bontés [3].

DENIS.

[4]Depuis ma lettre écrite, on me dit que je suis encore prisonnière. Je suis dans les convulsions de la mort. Je vous supplie d'obtenir la miséricorde du roi et de lui faire considérer que, lorsque mon oncle a pris le parti de vouloir sortir le 20, tout ce que le roi marquait par ses ordres était fait; que M. Freytag et M. Schmidt avaient la grande caisse où était le livre que Sa Majesté redemandait; qu'ils avaient toutes les lettres du roi qui s'étaient trouvées dans les papiers de mon oncle, et qu'enfin nous ne savions plus ce qu'on nous voulait. Si, malgré toutes ces raisons, le roi trouve que le départ de mon oncle a été trop précipité, jetez-vous à ses genoux pour le prier de lui pardonner, et assurez-le de sa soumission envers le roi et de son respect et son attachement, qui ne finira qu'avec sa vie.

Nous avons affaire ici à des gens qui pensent que plus ils nous tourmentent, plus ils font leur cour à Sa Majesté prussienne; et je suis bien sûre qu'ils n'agissent pas selon les intentions du roi, en qui nous mettons toute notre espérance et toute notre confiance. Je suis venue de Paris exprès ici, monsieur, pour

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Sans doute la lettre 2587, avec l'addition.
3. Ce qui précède est écrit de la main du secrétaire de Voltaire, et signé de Mme Denis.
4. De la main de Voltaire.

tâcher de rendre à mon oncle la santé, et pour chercher à tout concilier et surtout à l'empêcher d'écrire contre Maupertuis, parce que je sais que cela déplaît au roi; il m'a tout promis, et le roi verra qu'actuellement il ne fera pas un pas ni une seule démarche qui puisse jamais lui déplaire. Je n'ai osé parler encore au roi de tout ce que je vous mande. Milord Maréchal connaît mes sentiments, et je puis vous répondre que je donnerais tout ce que je possède au monde pour que le roi voulût pardonner à mon oncle et lui rendre sa protection. Je compte sur votre amitié, et j'espère que vous ferez tout ce que vous pourrez pour obtenir la miséricorde du roi. Je vous en aurai la plus vive obligation. Mes malheurs ne sont rien, et je les oublierai tous si le roi veut bien oublier tous les torts de mon oncle et lui pardonner. Adieu, monsieur, je ne peux vous en dire davantage, car je me sens fort mal dans ce moment-ci.

Depuis cette lettre écrite, M. de Voltaire, qui de son côté est au lit très-malade, et qui ne peut écrire, joint sa prière à celle de Mme Denis. Il compte sur les bons offices de Son Excellence les plus prompts et les plus pressants, et le supplie instamment de faire parvenir au roi la lettre de Mme Denis à Sa Majesté.

2593. — RAPPORT DE M. LE BARON DE FREYTAG A M. DE FREDERSDORFF [1].

23 juin.

Hochwohlgeborner Herr,
Hochgeehrtester Herr Geheimder Kämmerier,

Euer Hochwohlgeboren venerirliche vom 11. und 16. d. sind richtig eingegangen; in dem ersteren war die Gesinnung wie angefangen also fortzufahren, in dem letztern aber, dass ich den von Voltaire unter gewissen Bedingungen eines Reverses in Höflichkeit erlassen sollte; welches wir auch gar zu gerne exequiret hätten, um von dieser übergrossen Last, welche uns dieser Mann machet, los zu sein. Allein da er aus nichtswürdigen erfundenen und falsch erdachten Ursachen, seiner gegebenen Parole zuwider, sich mit seinen besten Sachen den Tag vor Ankunft Euer Hochwohlgeboren letzterem, vor welchem Schreiben er sich gefürchtet, auf flüchtigen Fuss gesetzet, so hat die Sache dadurch eine ganz andere *face* bekommen.

Es war gegen 3 Uhr Nachmittag Mittwoch den 20. dieses, da mir der im Löwen, als dem Quartier des von Voltaire, von mir bestellte Spion in vollem Athem die Nachricht überbrachte, der Voltaire seie eschappiret. Zu allem Unglück war weder mein Sekretair noch ein Bedienter im Hause;

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

ich bediente mich in dieser Noth der ganzen Nachbarschaft, schickte *per posto* nach denen drei Hauptstrassen Hanau, Friedberg und Mainz Boten aus, warfe mich eilends in die Kleidung, und liefe wie ein Laufer an den Löwen, allwo ich erfuhre, dass der von Voltaire in einem schwarzen sammtenen Kleid nach dem Gasthofe zur Reichskrone gegangen, und allda eine Retourchaise aus Mainz arretiret, sich auch wirklich embarkiret hätte. Der kurtrierische Kanzler zu Worms Baron Münch war so freundschaftlich mir seinen vor dem Löwen stehenden Staatswagen mit sechs Fenstern zu meinem Behuf *in hoc flagranti* vorzulehnen. Ich schickte einen Laufer zum voraus nach dem Thor wo man auf Mainz fähret, den von Voltaire bis zu meiner Ankunft anzuhalten; fuhre aber erst zu meinem Assistenten Herrn Hofrath Schmid, den ich zu noch grösserem Unglück auch nicht zu Hause antrafe, sondern er war eine halbe Stunde von der Stadt in seinem *maison de campagne;* einer seiner Handlungsbedienten gallopirte in 10 Minuten hinaus, worauf er sich gleich in aller Geschwindigkeit zu dem regirenden Bürgermeister begabe, und von dessen Verrichtungen ich unten weitläuftiger sein werde.

Ich der Kriegesrath trafe den Voltaire mit seinem italiänischen Sekretaire in einer Dreihellerchaise just unter dem Schlagbaume an, — er hatte unterwegs in der Stadt eine Schreibtafel verloren, da hat er sich etwa 4 Minuten aufgehalten solche zu suchen, sonsten hätte ihn im Frankfurter Territorio nicht mehr angetroffen; der Unteroffizier hatte so viel Respect vor einem Königlichen Minister, ihn den von Voltaire gleich zu arretiren, und hier habe ich erst gesehen, was dieses vor zwei Leute seind; die ärgste Banditen hätten nicht solche *mouvements* machen können, um allda los zu kommen. Er sagte mir unter andern ins Gesicht, ich hätte ihm 1,000 Thaler abfordern lassen mit dem Versprechen ihn los zu lassen; er läugnete mir alles was er versprochen hatte; ja er sagte gar, dass er mehrmahls in meinem Hause gewesen wäre; und der junge Sekretaire, der sonst viel *esprit* zu haben scheinet, bekräftigte alles dieses mit solcher Effronterie, die mir in der Welt noch nicht vorgekommen ist. Unterdessen musste ich ihn dem Schicksal bei einem Unteroffizier mit 6 Mann überlassen, und ich eilte auf die Hauptwache und von da zu dem Bürgermeister.

Ehe ich weiter fortfahre, so muss Euer Hochwohlgeboren ich noch von einem Vorgang informiren, worauf alle Voltairische Grimacen gegründet waren. Als ich den 1. Juni mit ihme die erste Operation vornahme, allwo er *sub juramento* versprache, bis zu Anlangung Königlicher allergnädigster Ordre, — gestalten der gefundenen Königlichen Papiere so wenig waren, hingegen in dem Königlichen allergnädigsten Handschreiben von *vielen* Handschreiben und *Skripturen* Erwähnung gethan worden — und aller Ballots, in Hausarrest zu verbleiben; so ware ich von 9 Morgens bis 5 Abends ohne einen Bissen zu mir zu nehmen solchergestalt fatigiret, dass ich zuletzt halb krank und trostlos grosses Mitleid mit ihme hatte, als seine *contorsiones* und Tartüfferien vor wahr, und ihn in der That vor einen *honnête homme* hielte; ich achtete dahero nicht viel auf seinen Revers, und glaubte seinen Worten, zumalen ich zwei Zeugen bei mir hatte. Da nun die Unter-

suchung zu Ende war, und ich ihn getröstet und verlassen wolte, so bate er sich noch eine Gnade aus, nämlich ich möchte ihm in Form eines Billets *pro forma* zuschreiben, dass wenn das Ballot mit dem Buch anlangte, er hinreisen könnte wo er wollte, um solches seiner Niece (seiner einstigen Erbin) nacher Strassburg zu ihrer Konsolation zu senden, welche sonsten, wo sie von diesem Vorgang Nachricht erhalten sollte, gewiss Todes verfahren oder in eine schwere Krankheit verfallen würde; ich ware so barmherzig, und gabe ihme beigehendes Originalbillet *sub A*, welches er mir bei der letzten Arretirung, unter tausend Lügen und Vorwänden dass es verloren seie, *bon gré mal gré* restituiren musste. Dieses thate ich um ihn bei Gutem zu erhalten und zu keiner publiken Arretirung zu schreiten, glaubte auch nicht dass dieser Ballot von Hamburg eher als ie Königliche allerhöchste Resolution ankommen würde. Dieser Ballot kame wider Vermuthen Montags den 18. schon bei mir an, welches er Voltaire in dem Moment erfuhre, und in einer Stunde zu unterschiedenen malen solches zu eröffnen seinen Sekretaire fast mit *importunité* zu mir schickte; ich verwiese ihn zur Geduld, gestalten den Montag die Berliner Brief ankommen. Gegen 11 Uhr erhielte Euer Hochwohlgeboren hochhaltendes vom 11. dieses, worauf ich ihme angeschlossenes Billet *sub B*, ihn zu adouciren und bis den Donnerstag zu warten, zuschickte. Er ware damit nicht zufrieden, sondern ginge den nämlichen Tag noch aus, den Dienstag Vormittag thate er dergleichen, und mein Spion rapportirte mir dass er seine grosse Chatulle in des Herzogs von Meiningen Quartier bringen lassen. Ich ignorirte diese Demarchen, und liesse ihn wissen dass ich andere *mesures* ergreifen würde; da brache er endlich heraus, und beriefe sich ehrvergessenerweise auf das ihme *pro forma* gegebene oben allegirte Billet, und verfügte sich zu Herrn Hofrath Schmid, deme er die nämliche Deklaration thate. Da er aber doch den Ballot, so ich im Hause hatte, gerne eröffnet und, bis auf das Buch, ausgeliefert haben wollte, auch noch nicht gewiss wusste, ob das Buch in dem Ballot wäre, so kame er in Gesellschaft besagten Herrn Hofraths, der ihme zuvor theuer angeloben musste dass ich ihn nicht arretiren würde, und des Sekretairs zu mir in mein Haus, exkusirte sich dass er wäre ausgegangen, und wollte dass ich den Ballot eröffnen sollte; ich sollte ihm nur seine *Œuvres* herausgeben; dabei machte er wieder den *malade*, noch stärker als der Moliere, und schnitte solche Grimacen, dass Herr Hofrath Schmid selbsten der Meinung ware, ich sollte das Ballot eröffnen. Ich hingegen wollte ihn in meinem Haus in Arrest behalten, bis die Königliche Ordre den Donnerstag einlaufen würde. Er hatte bis dahin meinen Sekretaire noch nicht zu Gesichte bekommen, und als er diesen in der Antichambre mit einem grünen Kleid erblickte, so merkte ich an dem Voltaire, dass er ihn vor einen *archer* ansähe; er zoge ganz andere Seiten auf, bekennete nebst seinem Sekretäire dass das Billet *pro forma* gegeben worden, man sollte doch alles seiner Schwachheit zuschreiben, er wüsste nicht was er thäte; versprache *sous serment* mit einem Handschlag, dass er in seinem Conventional-Hausarrest bis den Donnerstag verbleiben wollte, worauf man ihn wieder in sein Quartier fahren liesse. Diesen abermaligen

theuern Eid hat er, wie Eingangs gemeldet, Mittwochs gebrochen, und unterm Prätext des *pro forma* gegebenen Billets sich auf flüchtigen Fuss gesetzet.

Nun wende mich wieder zu dem Bürgermeister. Dieser machte mir anfangs viele Diffikultäten, theils weil er keine Königliche Requisition hatte, theils weil der Voltaire in Königlich französischen Diensten stünde; doch meine *présence* und das *sub C* angebogene Requisitionsschreiben, welches aber erst des andern Morgens expediret und von uns beiden unterschrieben worden, machte, dass aller von ihm Voltaire gemachten Kabale ohngeachtet, die Arrestirung von dem Bürgermeister beliebet, auch die Auslieferung gegen die gewöhnlichen *reversales* versprochen worden; und diese des Bürgermeisters Provisional-Verordnung wurde Donnerstag früh durch einen Rathsschluss *in pleno* konfirmiret, und durch einen Stadtsekretaire, mit der Versicherung der unveränderlichen allerunterthänigsten Devotion vor Seine Königliche Majestät, mir intimiret.

Wenn Euer Hochwohlgeboren alle *menées,* die doch in der That remarkable sind, so der Voltaire bei der Arrestirung gespielt, melden sollte, so müsste noch etliche Bogen haben. Das muss ich doch noch melden; nachdem ich mit der bürgermeisterlichen Ordre am Thor bei dem angehaltenen Voltaire ankame, so vernahme von dem Unteroffizier, dass er eine Parthie Skripturen zerrissen hatte. Ich offerirte ihm, ihn in mein Haus zu nehmen, und den Privatarrest bis morgen zu kontinuiren; er setzte sich auch in meinen sechsgläserigen Staatswagen, mit dem ich immer hin und hergerennet, und überlieferte mir alle seinen Reichthum wie er sagte, es war in der That eine kleine Chatulle dabei, welche mein Kerl kaum heben konnte; doch wie wir abfahren wollten, so deklarirte er, er wollte lieber in offnem Arrest als in mein Haus sein; ich liesse also etliche Mann mit dem Wagen gehen, und fuhre als ein Mitarrestant *quasi* in einem offenen Wagen durch die Stadt, dan denn der Zulauf ungemein gross wurde. Dessen voriger Wirth im Löwen wollte ihn wegen seiner unglaublichen Kargheit nicht wieder in's Haus haben, ich setzte ihn also bei Herrn Hofrath Schmid ab, weilen ich ohne dessen guten Rath und Vorwissen wegen der Art und Weise des weitern Arrests nichts vornehmen wollte. Besagter Herr Hofrath aber hatte sich bei seiner Ankunft in der Stadt sogleich bei den Bürgermeister verfüget, um ihn nicht allein in gutem Willen zu erhalten, sondern ihn auch *ratione* der Königlichen Requisition seiner Kaution zu versichern; er trafe allda die Voltairische sogenannte Niece an, die ich aber vor ein ander Personage halte, denn gestern kame ein Brief an sie mit der Adresse *Mad. de Voltaire;* weil dann dieses freche Weibsmensch in der Stadt herum liefe die Rathsherren irre zu machen, so liesse der Bürgermeister ihr nebst dem Sekretaire auch Arrest geben, und da der Voltaire in der Schmidischen Behausung zum andernmal eschappiren wollte, so liesse man ihn in das Gasthaus zum Bockhorn bringen, und gabe jedem Arrestanten eine Schildwache zu, die wir aber auf Anlangung Euer Hochwohlgeboren letzterem bis auf zwei Mann zurückgezogen haben.

Beigepacktes *sub D* hat der Voltaire den zweiten Tag in seinem Haus-

arrest abdrucken lassen, und er hat schon wieder was unter der Presse. Er wird uns gewiss keinen Heller Ehre übrig lassen, und über Euer Hochwohlgeboren ist er auch sehr ungnädig wegen des Rekommandationsschreiben. Unterdessen ist uns eine formelle Königliche Requisition, die wir in unserem *Pro Memoria, sub C* versprochen, und wo er etwa zurückgebracht werden sollte, *reversales* höchst nöthig, eine Königliche ostensible Ordre ihn gnädig zu erlassen, mit allergnädigster Approbation unseren in dieser Sache bis dahin gethanes Betragens.

Sollten Euer Hochwohlgeboren diese Affaire nicht gerne unter die Lateiner kommen lassen wollen, so senden mir nur eine *carta bianca* mit Königlich allerhöchster Unterschrift, eben mit der Anschrift « Requisition an den Magistrat zu Frankfurt, den von Voltaire betreffend », so wollen wir sie schon nach Ordre ausfüllen.

Hätte dieser Mann den einen Tag abgewartet, so hätten wir ihn erlassen können; jetzo aber müssen wir die Requisition und weitere allergnädigste Königliche Verfügungen allerdevotest erwarten.

Schlüssel, Kreuz und Buch senden wir mit dem Postwagen.

Die wir in wahrer Hochachtung allstets beharren, etc.

PRO MEMORIA.

Frankfurt, den 20 Juni 1753.

Nachdeme beide unterzeichnete Königliche Räthe von dem König Ihrem Herrn, in einem allergnädigsten Handschreiben d. d. Potsdam den 11. April, und in einem fernerweitigen allerhöchsten Schreiben d. d. Potsdam den 22. *ejusdem,* welche bei allerhöchste Ordres man des ältern Herrn Bürgermeisters Hochwohlgeboren *originaliter* vorgezeiget, gemessenst befehliget worden : dem von Voltaire den hohen Orden *pour le mérite* und den Kammerherrnschlüssel, nebst allen Königlichen Handschreiben und Skripturen, vornehmlich auch ein gewisses Buch *Œuvres des poésies* genannt, in der Güte abzunehmen; und wenn diese nicht verfangen wollte, Ihn von Voltaire mit Arrest zu bedrohen, im Widersetzungsfall aber Ihn wirklich arrestiren zu lassen.

Bei Exequirung höchstbesagter Königlicher Ordre hat besagter von Voltaire bald die Güte Statt finden lassen, bald sich widersetzet, bis wir endlich dahin konveniret, dass die wenige vorgefundene Briefschaften nacher Hof gesandt, die Königliche allergnädigste Resolution darüber abgewartet, die Ballots, worinnen etwa die noch fehlenden Briefschaften und besonders das Eingangs erwähnte Buch *Œuvres des poésies* sich befinden könnten, hierher kommittiret, und Er von Voltaire bis dahin im Konventional-Arrest in seinem Zimmer verbleiben sollte.

Gleichwie Er Voltaire aber diese Verbindung parolebrüchigerweise nicht abgewartet, sondern sich auf flüchtigen Fuss gesetzet, durch gut genommene Präkaution aber in der Barriere des Bockenheimer Thors *ad interim* angehalten worden; als haben unterzeichnete Räthe durch diese eilfertige Requisition des ältern Herrn Bürgermeisters Hochwohlgeboren dienstgefliss-

sentlich und gehorsamst ersuchen wollen, oftbemerkten flüchtig gewordenen von Voltaire nunmehro wirklich arrestiren, und Ihn im Gasthause zum Bokhorn bis zu Anlangung der weiteren Königlichen allergnädigsten Verfügungen, welche vermuthlich morgen einlaufen wird, wohlverwahrter auf, halten zu lassen.

Bei einem solchen unvermutheten Vorfall, wo es um die Königlichen Papiere zu thun ist, welche öfters höher als Land und Sand Geld und Gut geachtet werden, und wo man auch einem *privato* Haft würde angedeihen lassenversichert man sich geneigter Willfahrung, und setzen dagegen beide Unterzeichnete das Ihrige *quantum satis,* so wohlen wegen aller Unkosten, als was auch sonsten *occasione* dieser Arrestirung entstehen möchte, zur wahren Sicherheit hiermit und in Kraft dieses, solchergestalten ein, dass sie die Königlichen Requisitorialien, und wenn es nöthig sein wird *respective* Reversalien ohnfehlbar einzureichen ohnermangeln werden [1].

1. *Traduction :*

Très-honoré conseiller intime de guerre,

Vos très-honorées du 11 et du 16 me sont parvenues en temps voulu; d'après la première, je devais continuer comme j'avais commencé, mais d'après la seconde je devais poliment laisser partir le de Voltaire, sous certaines conditions d'une lettre reversale : c'est ce que nous aurions bien volontiers exécuté pour être débarrassés des ennuis par trop grands que nous cause cet homme. Mais voilà que la veille de l'arrivée de votre seconde lettre, qu'il redoutait, il a essayé de s'enfuir avec ses meilleurs effets, rompant sa parole par des motifs futiles, inventés et faussement raisonnés : la chose a pris une tout autre « face ».

Ce fut vers trois heures de l'après-midi, le mercredi 20 courant, que l'espion posté par moi au *Lion-d'Or,* le logement de Voltaire, m'apporta, hors d'haleine, la nouvelle que Voltaire s'était échappé. Par malheur ni mon secrétaire ni aucun domestique ne se trouvaient là. Dans cette extrémité, j'eus recours à tout mon voisinage, j'envoyai *per posto* des messagers sur les trois routes principales de Hanau, de Friedberg et de Mayence; je m'habillai à la hâte, et je m'élançai comme un coureur au *Lion-d'Or;* j'appris là que Voltaire, vêtu d'un costume de velours noir, s'était dirigé vers l'hôtel de la *Couronne de l'Empire,* et y avait arrêté une voiture qui, venue de Mayence, y retournait, dans laquelle il était parti. Le chancelier électoral de Trèves à Worms, baron Munch, fut assez complaisant pour mettre à ma disposition *in hoc flagranti* son carrosse d'État à six glaces stationnant devant le *Lion.* J'envoyai en avant une estafette vers la porte de Mayence pour y retenir Voltaire jusqu'à mon arrivée. Je me transportai aussitôt chez mon assistant M. le conseiller aulique Schmid, que, par surcroît de guignon, je ne trouvai pas au logis. Il était à une demi-lieue de la ville, dans sa « maison de campagne ». L'un de ses commis de commerce s'y rendit à cheval en dix minutes, et se dirigea ensuite chez le bourgmestre en fonction, des démarches duquel je parlerai plus tard.

Moi, le conseiller de guerre, j'atteignis Voltaire et son secrétaire italien, dans une chaise de trois mailles (de quatre sous), juste sous l'arbre de barrage. Il avait perdu son carnet en traversant la ville, et s'était attardé quatre minutes environ à sa recherche : sans cela je ne l'aurais plus trouvé sur le territoire de Francfort. Mon caractère imposa assez au sous-officier pour qu'il arrêtât sur-le-champ Voltaire, et là seulement je vis ce que sont ces deux gens-là. Les pires bandits n'auraient pu faire de tels « mouvements » pour se dégager. Il me dit, entre autres

2594. — A *M.* LE BARON DE FREYTAG[1].

J'apprends, monsieur, que vous êtes en colère contre moi, sur ce que votre laquais vous a rapporté. Je vous supplie de considérer que je n'entends point l'allemand, que je lui ai dit dans les termes qu'on m'a fournis que Mme Denis était dans des convulsions qui me font craindre pour sa vie. Je vous conjure, monsieur, de représenter à Sa Majesté notre état déplorable et notre soumission. J'ai fait tout ce que vous m'avez prescrit, que voulez-

choses, en face, que je lui avais fait demander 1,000 thalers pour le laisser aller. Il nia ses engagements, et il m'a dit même qu'il avait été plusieurs fois chez moi. Le jeune secrétaire, qui en définitive paraît avoir beaucoup d' « esprit », confirma tout cela avec une « effronterie » comme je n'en avais pas encore vu au monde. Je les abandonnai à la garde du sous-officier qui commandait à six hommes, et je volai à la grande garde, et de là chez le bourgmestre.

Avant de continuer, je dois vous informer d'un incident sur lequel Voltaire fonde toutes ses grimaces. Lorsque le 1er juin je procédai avec lui à la première opération, c'est-à-dire lorsqu'il promit sous serment de rester prisonnier sur parole jusqu'à l'arrivée des ordres de Sa Majesté et de tous ses ballots (en effet il s'était trouvé si peu de manuscrits du roi, et cependant dans la très-gracieuse lettre de Sa Majesté, il était question de *beaucoup* de lettres et écrits), ce jour-là donc j'étais resté de neuf heures du matin à cinq heures du soir sans prendre une bouchée, j'étais tellement exténué que finalement me trouvant à moitié malade j'eus grand'pitié de lui, et je pris ses contorsions et ses tartufferies pour des vérités, et je le considérai comme un honnête homme.

Je ne me fiai donc pas tant à sa lettre reversale qu'à sa parole, d'autant plus que j'avais deux témoins. Lorsque l'enquête fut terminée, au moment où je l'avais consolé et où j'allais le quitter, il me pria en grâce de lui écrire *pour la forme* un billet portant que, dès que le ballot avec le livre arriverait, il pourrait aller où bon lui semblerait, afin de mander cela en guise de consolation à sa nièce et future héritière, qui était à Strasbourg : « Sans cela, dit-il, lorsqu'elle apprendra l'affaire, elle s'effrayera jusqu'à la mort, ou tout au moins sera prise d'une grande maladie. » Je fus assez miséricordieux pour lui donner ce billet, dont l'original est ci-joint *sub A:* lors de la récente arrestation il fut forcé de me le restituer bon gré, mal gré, après avoir par mille mensonges affirmé qu'il était perdu.

J'avais écrit ce billet pour le maintenir en bonne humeur et ne pas avoir à procéder à une arrestation publique ; de plus, je ne pensais pas que ce ballot de Hambourg arriverait plus tôt que la résolution de Sa Majesté. Mais voilà que contre toute attente ce ballot me parvient dès lundi 18. Voltaire en fut aussitôt informé, et en une heure il m'expédia, à plusieurs reprises, presque avec importunité, son secrétaire pour que j'ouvrisse le ballot; je le priai de patienter, les lettres de Berlin arrivant ici le lundi.

En effet, vers onze heures, je reçus votre honorée du 11; je lui envoyai le billet (ci-joint *sub B*) pour l'adoucir et le faire attendre jusqu'à jeudi.

Mais cela ne le contenta pas; le même jour encore il sortit; le mardi matin il en fit de même ; mon espion me rapporta qu'il avait fait porter sa grande cassette au quartier du duc de Meiningen. Je fis semblant d'ignorer ces démarches; mais

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

vous de plus? Vous êtes trop honnête homme pour ne pas adoucir le sort d'une femme respectable et infortunée. Nous comptons sur un peu de pitié, et nous sommes prêts à tout faire pour la mériter, etc. V.

je lui fis savoir que je prendrais d'autres mesures; enfin il éclata, et, oubliant l'honneur, il invoqua le susdit billet, donné *pro forma*, et il se rendit auprès du conseiller Schmid, auquel il fit la même déclaration.

Cependant comme il aurait volontiers vu ouvrir le ballot que j'avais chez moi, et qu'il tenait à ce qu'on lui en délivrât le contenu, sauf le volume, tout en ne sachant pas au juste si ce volume se trouvait dans le ballot, il vint chez moi en compagnie de son secrétaire et du conseiller Schmid, qui dut au préalable bien lui promettre que je ne le ferai pas arrêter. Il s'excusa d'être sorti de l'hôtel, et demanda que j'ouvrisse le ballot, ne réclamant que ses œuvres. En même temps il joua le malade, plus fort que Molière, et fit de telles grimaces que le conseiller Schmid lui-même opina pour que j'ouvrisse le ballot. Moi, au contraire, je voulais le garder prisonnier dans ma maison jusqu'à jeudi, jour où devait arriver l'ordre de Sa Majesté. Jusqu'alors il n'avait pas aperçu mon secrétaire, il le vit dans l'antichambre, revêtu d'un habit vert; je remarquai à son air qu'il le prenait pour un archer; il changea tout à coup de ton, reconnut, ainsi que son secrétaire, que le billet avait été donné *pro forma*, et déclara qu'il fallait mettre tout sur le compte de sa faiblesse, qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. Il me promit sous serment, en me donnant la main, qu'il resterait prisonnier sur parole jusqu'à jeudi; et je le laissai repartir pour son hôtel. Mais ce nouveau serment, il l'a violé mercredi, comme je viens de le mentionner, et, sous le prétexte du billet donné *pro forma*, il s'est esquivé.

Je reviens au bourgmestre.

Celui-ci me fit d'abord beaucoup de difficultés, et parce que la requête royale faisait défaut, et parce que M. de Voltaire se trouvait au service du roi de France. Mais ma « présence » et la requête ci-jointe *sub C* (qui ne fut toutefois expédiée et signée par nous deux que le lendemain) firent, malgré toutes les menées de Voltaire, que le bourgmestre confirma l'arrestation et promit l'extradition contre les « reversales » ordinaires. Cette ordonnance provisoire du bourgmestre fut confirmée, jeudi matin, par une décision du conseil *in pleno*, et à moi transmise par un secrétaire de la ville avec l'assurance de la déférence la plus invariable et la plus soumise envers Sa Majesté. Si je devais rapporter toutes les « menées » vraiment remarquables de Voltaire pendant son arrestation, il me faudrait encore plusieurs feuilles de papier. Je ne puis toutefois passer ceci sous silence. De retour à la barrière avec l'ordre du bourgmestre, j'appris que Voltaire avait utilisé le temps à détruire une partie de ses papiers. Je lui proposai de le prendre chez moi, où il garderait les arrêts jusqu'au lendemain. Il se plaça alors dans le carrosse d'État à six glaces avec lequel j'étais allé et venu, et il me remit toutes ses richesses à ce qu'il disait. Il avait en effet une cassette que mon domestique pouvait à peine soulever. Cependant lorsqu'il s'agit de partir, il déclara qu'il préférait être ouvertement prisonnier que séquestré dans ma maison. Je fis donc marcher quelques hommes autour du carrosse, et j'allai, moi, quasi comme un prisonnier aussi, dans une voiture ouverte, à travers la ville, où l'affluence devint alors excessivement grande.

Le propriétaire du *Lion-d'Or* ne voulant plus avoir Voltaire dans sa maison à cause de son incroyable parcimonie, je le déposai chez M. le conseiller aulique Schmid, résolu à ne rien décider sans ses bons conseils et son acquiescement au mode de captivité qui serait désormais appliqué au prisonnier. De retour en ville,

2595. — DE MADAME DENIS A M. LE BARON DE FREYTAG [1].

Je suis désespérée, monsieur, de ce que vous me faites dire par le petit garçon. Au nom de Dieu, n'envenimez pas une affaire, lorsque mon oncle est prêt de faire tout ce que vous voudrez. Songez qu'il est attaché au roi plus que jamais. Si le mémoire vous déplaît, mon oncle en fera un autre; il se soumet à tout ce qu'on veut. Que lui demandez-vous? J'implore votre justice et votre bonté, et je suis très-malade.

Ma nièce est au lit mourante; au nom de Dieu, ayez pitié de nous, et surtout d'une femme respectable et désespérée.

M. le conseiller aulique s'était aussitôt rendu chez le bourgmestre, non-seulement pour le bien disposer, mais encore pour lui donner sa caution par rapport à la réquisition royale. Il y rencontra la prétendue nièce de Voltaire, mais que je considère comme un tout autre personnage, car hier est arrivée une lettre à sa destination portant l'adresse « Mad. de Voltaire ». Comme cette drôlesse effrontée s'en allait dans la ville étourdir les magistrats, le bourgmestre la fit mettre aux arrêts avec le secrétaire; et comme Voltaire, dans la maison de Schmid, avait tenté de s'échapper une seconde fois, on le fit conduire à l'hôtel de *la Corne de bouc*, et on donna une garde à chaque prisonnier, que nous avons réduite à deux soldats après réception de votre dernière lettre*.

Sub D se trouve ce que Voltaire a fait imprimer dès le second jour de son arrestation; il a de nouveau quelque chose sous presse. Il ne nous laissera pas d'honneur pour une maille et il s'exprime aussi bien peu gracieusement sur vous, très-haut et très-bien né, à cause de la lettre de recommandation. En attendant, nous avons bon besoin d'une réquisition royale formelle, que nous avons promise dans notre *Pro Memoria* (*sub C*), et encore de lettres reversales, s'il devait être ramené en Prusse; puis, s'il doit être relâché, d'un ordre royal ostensible, avec approbation très-gracieuse de notre conduite dans l'affaire.

Si vous ne voulez pas que la chose s'ébruite trop, envoyez-moi une carte blanche, avec la signature de Sa Majesté le roi, et l'entête: « Réquisition aux magistrats de Francfort, concernant le de Voltaire; » nous la remplirons selon les règles.

Si cet homme avait attendu un seul jour, nous aurions pu le laisser aller; maintenant il nous faut attendre la réquisition et les ordres ultérieurs de Sa Majesté.

La clef de chambellan, la croix et le livre, nous les enverrons par la poste.

Nous demeurons avec tout le respect, etc.

PRO MEMORIA**.

Francfort, 20 juin 1753.

Les deux soussignés, conseillers royaux, ont reçu du roi leur maître, deux rescrits, datés de Potsdam le 11 et le 22 avril, et qui ont été montrés dans l'original

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

* La lettre du 16 juin arrivée le 21.

** C'est la requête adressée au bourgmestre de Fichard par Freytag et Schmid, et qui est écrite de la main de Freytag.

2596. — COPIE DE MA LETTRE A M. FREYTAG ENVOYÉE A M. DE LA TOUCHE [1].

A Francfort, ce 23 juin.

Je ne conçois pas, monsieur, votre colère dans notre malheur. Je ne peux avoir rien dit de désagréable à votre laquais, puisque je ne sais pas l'allemand. Je lui ai dit dans les termes qu'on m'a fournis, que ma nièce était ce matin dans des convulsions mortelles, et que le docteur Muller était avec elle. Vous aurez sans doute compassion de la veuve d'un gentilhomme officier d'un grand roi, qui fait deux cents lieues pour conduire son oncle aux eaux, et qui se voit traînée à pied en prison au milieu de la populace, à qui on refuse sa femme de chambre, et auprès de laquelle on fait rester votre secrétaire pendant la nuit, avec quatre soldats à sa porte ; et que vous retenez encore prisonnière, sans qu'elle ait fait autre chose que d'implorer pour moi la miséricorde du roi, et de répandre devant vous et devant M. Schmid des larmes inutiles.

Je vous réitère, monsieur, que j'ai obéi avec la plus profonde soumission aux ordres du roi, que vous m'avez donnés de bouche.

au plus ancien bourgmestre ; ces gracieuses lettres portaient qu'il fallait, à l'amiable, retirer à Voltaire l'ordre pour le Mérite, la clef de chambellan et toutes les lettres et écrits du roi, notamment un certain volume intitulé *OEuvres de poésies;* en cas d'un refus d'obtempérer de la part de Voltaire, on devait le menacer d'arrestation, et en cas de résistance l'arrêter réellement.

Lors de l'exécution de cet ordre, Voltaire a tantôt montré de la bonne volonté, tantôt de la résistance; enfin nous sommes convenus avec lui que les quelques lettres trouvées sur lui seraient envoyées à la cour, qu'on attendrait la décision du roi à ce sujet, qu'on ferait venir ici les ballots, où pourraient se trouver les autres lettres manquantes et surtout les *OEuvres de poésies* susmentionnées, et que jusque-là lui, de Voltaire, resterait dans sa chambre prisonnier sur parole.

Néanmoins lui, Voltaire, n'a pas attendu, et, violant sa parole, il s'est enfui ; mais à la suite de bonnes précautions il a été arrêté à la barrière de la porte de Bockenheim. En conséquence, les conseillers soussignés présentent au plus ancien bourgmestre, très-haut et très-bien né, cette requête rédigée à la hâte, et par laquelle ils le prient d'arrêter maintenant réellement ledit Voltaire, fugitif, et de le faire garder à l'hôtel de la *Corne de bouc* jusqu'à l'arrivée des ordres ultérieurs du roi, qui aura lieu probablement demain.

L'incident est tout à fait imprévu, et il s'agit de papiers royaux, qu'on estime souvent plus que des territoires et bien de l'argent : donc les soussignés espèrent que leur requête sera accueillie, et ils se portent caution de tous les frais que pourrait occasionner cette arrestation, et ils s'engagent à fournir en temps voulu la requête royale et, le cas échéant, les lettres reversales.

1. Éditeur, Th. Foisset. — Cela paraît être une amplification de la lettre 2594.

J'ai fait revenir le 17 la caisse où était le livre de poésies du roi, que Sa Majesté redemande. J'ai juré que je n'avais pas transcrit une seule page de ce livre ; j'ai rendu toutes les lettres que j'avais de Sa Majesté ; je me suis soumis à lui rendre toutes celles dont il m'a honoré pendant quinze ans et qu'on pourra retrouver à Paris. Je vous ai signé le 1er juin que je ne sortirais pas jusqu'au retour de la caisse et du livre du roi. La caisse et le livre sont revenus le 17. J'avais cru sur vos promesses par écrit être en droit de partir le 20, d'autant plus que je vous laissais ma caisse et tous mes effets. Je me flatte que le roi écoutera sa clémence en ma faveur, et qu'il aura surtout pitié de l'état horrible où ma nièce est réduite et dont il ne sait pas la moitié. Il sait seulement que ma nièce n'est et ne peut être coupable de rien. Je connais la bonté du cœur du roi, je lui ai demandé pardon des fautes que j'ai pu commettre en soutenant avec trop de vivacité une querelle littéraire. Je lui serai toujours attaché. Je ne dirai jamais assurément un seul mot qui puisse lui déplaire. J'attendrai ses ordres avec résignation. Je ne suis inquiet à présent que pour la vie d'une femme respectable, qui mérite l'estime et la compassion de l'Europe. J'assure encore une fois le roi de ma résignation respectueuse, de mon obéissance à ses ordres. Il peut compter que, n'étant plus à lui, je me regarderai le reste de ma vie comme un homme qui lui a appartenu, que je ne lui manquerai jamais. Je vous supplie de vous joindre à moi pour implorer sa clémence, et de lui envoyer cette lettre.

2597. — DE FREDERSDORFF

DE LA PART DU ROI DE PRUSSE, AU BARON DE FREYTAG [1].

(REÇU LE 25 JUIN).

Seine Königliche Majestät unser allergnädigster Herr lassen Dero Residenten dem Baron von Freytag auf dessen Bericht wegen des Voltaire's Arretirung zur gnädigsten Resolution ertheilen, dass sobald der Voltaire seinen Revers hat von sich gegeben, selbiger abreisen kann, und habt Ihr nicht Ursache ihn länger aufzuhalten; die Sachen, so er abgegeben, will ich mit erster Post eingesandt haben. Ich bin Euer wohlaffektionirter

FRDCH.

Ordre an den Baron von Freytag, dass er den Voltaire soll abreisen lassen [2].

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

2. *Traduction :* Sa Majesté royale notre très-gracieux maître, fait transmettre à son résident le baron de Freytag, à la suite de son rapport sur l'arrestation de

2598. — MADAME DENIS
A FRÉDÉRIC II ROI DE PRUSSE [1].

A Francfort, le 25 juin.

Sire, j'ignore si mes très-humbles requêtes sont parvenues aux pieds de Votre Majesté.

J'ai eu l'honneur de lui mander avec quelle violence j'ai été traînée à pied dans la rue le 20 au soir par le sieur Dorn, notaire impérial, qui sert de secrétaire au sieur Freytag, votre résident; qu'on m'a ôté mes domestiques, ma femme de chambre; que le sieur Dorn a eu l'insolence de passer la nuit seul dans ma chambre.

Le 21, à deux heures après midi, le sieur Freytag m'a fait dire que je pouvais voir mon oncle; on m'y a conduit avec des soldats. Le sieur Freytag est venu à trois heures avec le sieur Schmidt nous promettre que nous serions libres si nous lui rendions ses deux billets conçus en ces termes :

« Monsieur, sitôt le grand ballot où se trouve l'*Œuvre de poésie* du roi, sera ici, et l'*Œuvre de poésie* rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous semblera.

« A Francfort, 1er juin. « FREYTAG, résident. »

Nous avons rendu les billets en présence de nos gens. On a ouvert la caisse, on a pris le livre, on nous a promis notre liberté, et je demeure en prison.

Le 22, le sieur Dorn est venu nous faire signer le modèle d'une requête à MM. Freytag et Schmidt, nous promettant que nous serions élargis sur-le-champ; un jeune homme que mon oncle a amené de Potsdam a traduit cette requête, mon oncle l'a signée, et je reste prisonnière avec mon oncle. On nous demande 128 écus par jour pour notre détention.

Le 25, Dorn est revenu me dire que si je voulais retourner en France, je le pouvais; mais que si je voulais rester avec mon oncle, je serais prisonnière comme lui.

Je lui ai fait demander par le jeune homme de Potsdam pourquoi j'étais prisonnière; il m'a répondu que c'était pour avoir excusé mon oncle chez le bourgmestre.

Sire, je jure à Votre Majesté que mon oncle ne partait que sur la foi des promesses du sieur Freytag, qu'il n'a jamais donné sa parole qu'il dût rester après le retour du livre. Il partait avec tant de bonne foi qu'il laissait sa

Voltaire, la résolution gracieuse qu'aussitôt que Voltaire aura fourni sa lettre reversale, il pourra continuer son voyage. Vous n'aurez plus de motif pour le retenir plus longtemps. Les objets qu'il vous a délivrés, je veux qu'on les expédie par le premier courrier.

Je suis votre bien affectionné

FRDCH.

Ordre au baron de Freytag de laisser partir Voltaire.

1. Éditeur, Th. Foisset.

caisse et ses effets entre les mains de votre résident. Il s'en allait coucher seul à deux lieues, sans avoir même de valise. Je restais en otage. Il a satisfait à tous ses engagements; il a obéi à tous vos ordres, il a été même au delà.

Sire, je demande votre pitié et votre justice pour lui et pour moi; s'il y a un seul mot contre la vérité dans ma requête, nous nous soumettons aux plus grandes peines. Nous n'avons d'espérance que dans votre équité et dans votre compassion.

Je suis avec le plus profond respect, sire, de Votre Majesté la très-humble et très-obéissante servante.

DENIS.

2599. — DE MADAME DENIS A M. LE CHEVALIER DE LA TOUCHE[1].

A Francfort, le 25 juin 1753.

Mme Denis, qui est retombée très-malade, supplie avec la plus vive instance M. le chevalier de La Touche d'avoir la bonté de faire rendre sûrement au roi les papiers ci-joints : ils sont de la plus grande importance. Elle craint que ses lettres n'aient été interceptées; elle lui en aura la plus grande obligation.

2600. — A M*** [LE COMTE DE STADION][2].

A Francfort, 26 juin.

La même personne qui a eu l'honneur d'écrire de Francfort à Son Excellence, et d'implorer la protection de Leurs Majestés impériales, supplie très-humblement Son Excellence de continuer à lui garder le secret. Si Leurs Majestés impériales ne sont pas dans le cas d'accorder leur protection dans cette affaire, elles seront du moins indignées de ce qui vient de se passer dans Francfort. Un notaire, nommé Dorn, commis du sieur Freytag, résident de Prusse, enlève une dame de condition, qui vient à Francfort auprès de son oncle malade. Il la conduit à travers la populace, à pied, dans une auberge, lui ôte ses domestiques, met des soldats à sa porte, passe la nuit seul dans la chambre de cette dame mourante d'effroi. On supprime ici, par respect pour Sa Majesté impériale la reine, les excès atroces où le nommé Dorn, commis de Freytag, et cependant notaire impérial, a poussé son insolence.

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Voyez la lettre 2569.

Son Excellence peut aisément s'instruire de ce que c'est que Freytag, aujourd'hui résident de Prusse. Il est connu à Vienne et à Dresde, ayant été châtié dans ces deux villes.

La personne qui a pris la liberté de s'adresser à Son Excellence avait bien raison de prévoir les extrémités les plus violentes. Elle est bien loin de vouloir compromettre personne, elle ne demande que la continuation du secret.

On doit trouver étrange que tant d'horreurs arrivent dans Francfort, uniquement au sujet du livre de poésies françaises de Sa Majesté prussienne. Sa Majesté prussienne est trop juste, trop généreuse, pour avoir ordonné ces violences au sujet de ses poésies qu'on lui a rendues. Personne ne peut imputer de pareilles horreurs envers une dame à un si grand roi.

2601. — DU BARON DE FREYTAG AU CONSEILLER AULIQUE SCHMID [1].

(26 juin.)

Gestern war der Voltaire den ganzen Nachmittag mit Fremden, denen Kavaliers des Herzogs von Meiningen, einigen Goldmachern, Buchdruckern und Buchführern environniret, dass ich abgeredetermassen nicht zu Ihme fahren konte. Unterdessen muss heute der Bericht an den König abgehen, und eine ferme Resolution gefasset sein, ob wir die Königliche Resolution auf unser letzteres abwarten, oder ob wir es wagen wollen, bei dem Magistrat anzuhalten Ihn zu elargisiren. Weilen wir aber die Requisitorialien unter Verpfändung des Unsrigen versprachen, so ist zu befürchten, dass sich der Magistrat auf diese Requisitorialien steifen wird; die Sache ist *épineuse,* ich bitte mir Dero Meinung *positive* aus [2].

2602. — DU CONSEILLER AULIQUE SCHMID AU BARON DE FREYTAG [3].

(26 juin.)

Dieser nimmet sich schon mehr aus als Ihme erlaubt worden. Billig sollte der grosse Zulauf untersagt werden, denn jeder blaset das Feuer an so uns Verdruss verursachen wird.

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

2. *Traduction :* Hier Voltaire fut toute l'après-midi tellement entouré de cavaliers du duc de Meiningen, d'orfévres, d'imprimeurs et de commis, que je n'ai pas pu me rendre auprès de lui comme c'était convenu. En attendant, le rapport au roi doit partir aujourd'hui, et il faut prendre une ferme résolution : ou bien nous

3. Éditeur, Varnhagen von Ense.

Weil der grösste *bruit* vom Voltaire durch seine selbsteigne schlechte Aufführung geschehen, davon Seiner Königlichen Majestät keinen Unterricht noch hatten, der Magistrat auf den Requisitorialien beharren wird, so sehe dieses Mannes hier Verbleiben für höchst nöthig an. Die Wacht könnten wir ohnmassgeblich abziehen lassen, dagegen seine Unterschrift begehren, dass Er nicht aus seiner Kammer weicht[1].

2603. — RAPPORT DU BARON DE FREYTAG[2].

(26 juin.)

Ob wir schon in der grössten Irresolution waren, ob wir den von Voltaire erlassen sollten oder nicht; allermassen ein Diener *pro re nata* einen wohl arrestiren kann, so stehet Ihme doch nicht frei einen solchen ohne eingeholte allerhöchste Ordre wieder loszulassen, zumalen wenn einer wider gegebene Treu und Wort echappiret; ein solches zeuget entweder einer bösen That, die man begangen, oder die man noch begehen will, und wenn auch beides nicht wäre, so kann doch kein grösseres Verbrechen gegen seinen Herrn begangen werden, als aus dem anbefohlenen Arrest zu entweichen, — dennoch aber, und weil Euer Königlichen Majestät gestern eingelaufene allerhöchst eigenhändige Ordre, obzwar ohne Dato, klar besaget den von Voltaire abreisen zu lassen, so haben wir Ihme heute über vier folgende Punkte einen Revers auszustellen angedeutet :

1. Alle noch vorfindende Königliche Skripturen an Euer Königliche Majestät *immediate* einzusenden;

2. Dass Er von dem Buch *Œuvres de poésies* weder überhaupt noch *par pièces* eine Abschrift genommen;

3. Falls Er darwider gehandelt, sich selbst, in welchem Lande Er auch anzutreffen seie; dem Arrest unterwerfe;

4. Alle wegen dessen Flucht und Arrest aufgegangene Unkosten wie billig bezahlen wolle.

Es hatte der Sekretarius Dorn Ihme diese Punkte gegen 10 Uhr proponiret, und er stunde *in procinctu* solche auszufertigen; gleichwie aber

attendrons la décision du roi sur notre dernier rapport, ou bien nous prendrons sur nous de demander aux magistrats de l'élargir. Mais comme nous avons pris l'engagement formel de fournir la réquisition royale, il est à craindre que le magistrat réclamera au préalable cette réquisition. L'affaire est *épineuse*, et je réclame de votre part un avis *positif*.

1. *Traduction :* Notre homme se permet déjà plus qu'il ne lui est licite. Il serait juste d'empêcher la grande affluence auprès de lui; chacun souffle sur le feu, et il en résultera pour nous des désagréments.

Comme le plus de *bruit* a été causé par Voltaire même, en raison de sa mauvaise conduite, et que Sa Majesté n'avait pas encore reçu d'avis là-dessus, comme le magistrat réclamera ferme la réquisition, je considère qu'il est très-nécessaire que notre homme reste ici. On peut sans inconvénient retirer la garde, s'il veut s'engager par écrit à ne pas quitter sa chambre.

2. Éditeur, Varnhagen von Ense.

unter dieser Zeit der Aktuarius des Bürgermeisters zu Ihme kame, so erliesse Er ermeldten Dorn mit dem Bedeuten, in einer halben Stunde wieder bei Ihme Voltaire einzutreffen. Bei seiner Retour ware seine Antwort : es hätte der Bürgermeister zu Ihme geschicket, und er wollte seine Sachen anjetzo schon selbsten ausmachen, er liesse sich in nichts mehr ein. Bei so bestalten Umständen sind wir nicht im Stande, Ihne den Voltaire in Freiheit zu setzen, und müssen erwarten, was vor Komödien, er mit dem Bürgermeister spielen wird, die wir aber, wenn man sie uns eröffnet, zu eludiren wissen, ingleichen ob Euer Königliche Majestät Ihme seine genommene Flucht allergnädigst pardoniren werden. Unterdessen sind die meiningische Kavaliers den ganzen Tag bei Ihm, die Ihn verhetzen, gewisse hier renommirte Goldlaboranten umgeben Ihn, Drucker und Buchführer laufen aus und ein, wie Er denn wöchentlich zwei Pieces ediret, wovon ich etliche hier allerunterthänigst beilege. Er hat dem Vernehmen nach ein Quartier auf ein halbes Jahr gemiethet, und denkt nichts weniger als nach Plombieres zu gehen.

Mit dem gestrigen Postwagen haben wir den Schlüssel, den Orden und das Buch, welches wir in seinem des Voltaire's Beisein sogleich bei dem Empfang besiegelt, und ebenfalls dessen Petschaft drauf drucken lassen, unter Addresse Euer Königlichen Majestät Geheimden Kämmeriers von Fredersdorff wohleingepackt abgeschickt[1].

1. *Traduction :* Bien que nous fussions dans la plus grande irrésolution si nous devions élargir Voltaire ou non — vu qu'un serviteur *pro re nata* peut bien arrêter quelqu'un, mais qu'il ne lui est pas permis de l'élargir sans avoir préalablement pris l'ordre suprême, surtout si ce quelqu'un s'est enfui contre la foi et la parole donnée, car cela témoigne d'une mauvaise action qu'on a commise ou qu'on veut encore commettre, ou même, si cela n'était pas, il ne peut pas être commis un plus grand crime envers son maître que d'échapper aux arrêts infligés, — nous lui avons néanmoins fait entendre de nous remettre un écrit portant sur les quatre points suivants par suite de l'ordre suprême et autographe de Votre Majesté, arrivé hier, qui, quoique sans date, dit clairement de laisser partir Voltaire.

1° Envoyer *immediate* à Votre Majesté tous les manuscrits de Votre Majesté, qui pourraient encore se trouver;

2° Déclarer n'avoir pris copie du livre *OEuvres de poésies* ni en totalité ni *par pièces;*

3° Se soumettre à la prison, en quelque pays qu'il se trouve, en cas qu'il eût agi contrairement à ces engagements;

4° Payer comme de juste tous les frais auxquels ont donné lieu sa fuite et ses arrêts.

Le secrétaire Dorn lui avait proposé ces points vers dix heures, et il était *in procinctu* d'y acquiescer; mais comme sur ces entrefaites l'*actuarius* (le greffier) du bourgmestre vint chez lui, il congédia le Dorn susdit, en lui marquant de revenir dans une demi-heure. Au retour de Dorn, sa réponse fut celle-ci : Que le bourgmestre avait envoyé chez lui, qu'il voulait maintenant terminer ses affaires lui-même, et ne rien avoir à démêler avec nous. Les choses étant ainsi, nous ne sommes pas en état de relâcher Voltaire; il nous faut attendre quelle comédie il jouera avec le bourgmestre; quand nous aurons découvert leurs pratiques, nous saurons les faire échouer, quoique Sa Majesté lui ait pardonné gracieusement sa fuite.

Les gentilshommes de Meiningen sont toute la journée avec lui, et lui mon-

2604. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

AU BARON DE FREYTAG [1].

A ma maison de Sans-Souci, le 26 juin 1753.

J'ai reçu une lettre de la nièce de Voltaire, que je n'ai pas trop comprise; elle se plaint que vous l'avez fait enlever à son auberge et conduire à pied avec des soldats qui l'escortaient. Je ne vous avais rien ordonné de tout cela. Il ne faut jamais faire plus de bruit qu'une [chose?] ne le mérite. Je voulais que Voltaire vous remît la clef, la croix et le volume de poésies que je lui avais confiés. Dès que tout cela vous a été remis, je ne vois pas de raison qui ait pu vous engager à faire ce coup d'éclat. Rendez-leur donc la liberté dès ma lettre reçue. Je veux que cette affaire en reste là, qu'ils puissent aller où ils voudront, et que je n'en entende plus parler. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

FÉDÉRIC.

2605. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE [2].

A Francfort, 26 juin.

Sire, si mes lettres ne sont pas parvenues à Votre Majesté, comme j'ai lieu de le craindre, daignez au moins lire celle-ci. Daignez voir la situation affreuse où est réduite une femme respectable qui n'a rien à se reprocher et qu'on a traitée avec la plus grande violence et la plus grande ignominie. Quelle funeste suite de quinze ans de bontés! Sire, si j'ai fait des fautes, je vous en demande pardon mille fois. J'oublierai à jamais Maupertuis. Mais au nom de votre humanité, rendez la vie à une femme qui a fait deux cents lieues pour avoir soin d'un malade infortuné; et qu'une mort affreuse, que cette aventure peut lui causer, ne soit pas le prix de sa belle action. Pardonnez-moi, sire, je vous en conjure.

tent la tête; certains alchimistes en renom ici l'entourent; des libraires et des éditeurs vont et viennent chez lui : aussi publie-t-il deux pièces par semaine; j'en joins ici quelques-unes.

D'après ce qu'on dit, il a loué un appartement pour six mois, et ne pense à rien moins qu'à aller à Plombières.

Avec le courrier d'hier nous avons expédié à votre adresse (M. le camérier secret de Sa Majesté) la clef, l'ordre et le livre, que nous avons aussitôt sa réception enveloppé sous cachet, Voltaire y ayant joint son cachet.

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.
2. Éditeur, Th. Foisset.

2606. — A M. LE CHEVALIER DE LA TOUCHE[1].

A Francfort, 26 juin.

Monsieur, ma nièce, dans son malheur inouï, a encore pour surcroît de maux la crainte que ses justes plaintes ne soient pas parvenues aux pieds de Sa Majesté. Elle vous supplie instamment de donner ou faire donner ce paquet au roi en main propre. Cela seul peut lui sauver la vie, qui est dans un grand danger. Au nom de l'humanité, monsieur, faites rendre ce paquet en droiture. Comptez sur notre tendre reconnaissance et sur mon respectueux attachement. V.

2607. — A M. LE CHEVALIER DE LA TOUCHE[2].

A Francfort-sur-Mein, 26 juin, à 5 heures du soir.

Depuis nos dernières requêtes envoyées à Sa Majesté, dont nous ignorons la destinée, le conseil de ville a envoyé aujourd'hui son secrétaire dans notre prison pour nous interroger, et pour savoir si Sa Majesté a donné des ordres de nous arrêter. Nous avons répondu que nous n'avions vu aucun ordre, et qu'il nous paraissait impossible que les sieurs Freydag et Schmidt, qui nous poursuivent et qui nous rançonnent, eussent reçu, depuis le 17 juin, ordre de nous mettre en prison le 20.

Le conseil croit, à ce que le secrétaire nous a dit, que Sa Majesté permettra que Mme Denis soit libre. Elle est à son sixième accès de fièvre, et ne pourra guère jouir de cette liberté ; mais elle en aura à Sa Majesté une obligation éternelle. Je suis encore plus mal qu'elle. Nous implorons tous deux la bonté et la miséricorde du roi, et nous prions M. le chevalier de La Touche de lui faire parvenir ce mémoire.

VOLTAIRE. DENIS.

2608. — DE MADAME DE FONTAINE AU CHEVALIER DE LA TOUCHE[3].

A Paris, ce 28 juin.

Monsieur, j'ai recours à Votre Excellence sans avoir l'honneur d'en être connue, mais je sais que les malheureux ont des droits sur les âmes nobles

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Éditeur, Th. Foisset.
3. *Lettres et Billets de Voltaire, à l'époque de son retour en France, en* 1753 (collection de M. de Sermizelles); à Paris, par la Société des Bibliophiles, 1867, page 19.

et généreuses; c'est à ce titre que je vous implore pour un oncle et une sœur qui sont dans la situation la plus cruelle et la plus inattendue. M. de Voltaire et Mme Denis sont prisonniers à Francfort : j'ignore quels sont les torts de mon malheureux oncle avec le roi de Prusse; il en a sans doute puisqu'il a pu déplaire à Sa Majesté, quoiqu'il n'ait paru de lui jusqu'à présent que les sentiments de la plus profonde vénération, d'un respect et d'un attachement inviolables, et dont il lui a donné de bien fortes preuves; mais ma sœur, qui est Française, qui n'a jamais eu le désir ni le pouvoir de manquer au roi, comment et de quoi la punit-on? Elle a été attendre M. de Voltaire à Strasbourg pour le mener à Plombières; elle apprend qu'il est resté malade à Francfort, elle y court, et le trouve mourant et arrêté dans son auberge par le ministre du roi de Prusse pour un livre de poésies de Sa Majesté, qu'elle lui avait permis d'emporter quand il en prit congé. Ce livre était dans des ballots à Hambourg : M. de Voltaire les a fait venir avec toute la diligence possible : le ministre a refusé de les ouvrir sans de nouveaux ordres du roi, quoiqu'il lui eût remis un billet, lorsqu'il l'arrêta, par lequel il lui disait qu'il serait libre de continuer sa route aussitôt qu'il lui aurait rendu ce livre. Quatre jours après, on lui donne une garde dans sa chambre, on en donne une à Mme Denis; ils ne peuvent plus se voir; ils n'ont pas la liberté d'écrire; c'est par sa femme de chambre que j'apprends cet événement : on la punit donc des soins qu'elle a cru devoir à son oncle mourant et malheureux? C'est un crime que je désirerais que ma position me permît de partager avec elle; mais je ne saurais croire que le roi ait dicté un pareil arrêt, il serait trop contraire aux idées de grandeur, de bonté, de justice que toutes ses actions nous ont données de lui. D'ailleurs, je sais qu'il n'est arrivé à Berlin que le 15, et cet emprisonnement est du 20 : je ne puis donc douter que ce ne soit un attentat du ministre, contre lequel je réclame la protection de Votre Excellence auprès du roi. Fléchissez-le pour mon malheureux oncle, rappelez-lui ses premières bontés; enfin, monsieur, je n'espère qu'en vous. Il a été un temps où vous les avez honorés l'un et l'autre de votre estime, ils méritent à présent toute votre compassion; j'espère que vous ne la leur refuserez pas, et à moi la permission de vous assurer du respect avec lequel je suis, monsieur, de Votre Excellence, la très-humble et très-obéissante servante,

MIGNOT DE FONTAINE.

A l'hôtel d'Herbouville, rue Pavée, au Marais.

2609. — DE MADAME DENIS AU COMTE D'ARGENSON, MINISTRE DE LA GUERRE[1].

(En main propre.)

Monseigneur, à peine ai-je recouvré l'usage de mes sens que je les emploie à vous rendre compte de notre cruelle situation. Je vous envoie cette requête au roi. Vous en ferez ce qu'il vous plaira. Du moins elle servira à vous instruire.

1. *Mémoires et Journal du marquis d'Argenson*, tome V, édition Jannet.

J'ai été à la mort. Mon oncle est toujours fort malade, et nous ignorons quand tout ceci finira. Plaignez-nous et aimez-nous toujours; notre attachement pour vous égale notre respect.

DENIS.

2610. — REQUÊTE DU SIEUR DE VOLTAIRE AU ROI DE FRANCE[1], RECOMMANDÉE A MONSEIGNEUR LE COMTE D'ARGENSON, MINISTRE DE LA GUERRE.

(28 juin.)

Sire, le sieur de Voltaire prend la liberté de faire savoir à Sa Majesté qu'après avoir travaillé deux ans et demi avec le roi de Prusse pour perfectionner les connaissances de ce prince dans la littérature française, il lui a remis avec respect sa clef, son cordon, et ses pensions; qu'il a annulé par écrit le contrat que Sa Majesté prussienne avait fait avec lui, promettant de le rendre dès qu'il sera maître de ses papiers, et de n'en faire aucun usage, et ne voulant d'autre récompense que celle d'aller mourir dans sa patrie. Il allait aux eaux de Plombières avec la permission de Votre Majesté. La dame Denis vint au-devant de lui à Francfort, avec un passe-port.

Le nommé Dorn, commis du sieur Freytag qui se dit résident du roi de Prusse à Francfort, arrête, le 20 juin, la dame Denis, veuve d'un officier de Votre Majesté, munie de son passe-port; il la traîne lui-même dans les rues avec des soldats, sans aucun ordre, sans la moindre formalité, sans le moindre prétexte, la conduit en prison, et a l'insolence de passer la nuit dans la chambre de cette dame. Elle a été trente-six heures à l'article de la mort, et n'est pas encore rétablie le 28 juin.

Pendant ce temps-là, un marchand, nommé Schmith, qui se dit conseiller du roi de Prusse, fait le même traitement au sieur de Voltaire et à son secrétaire, et s'empare sans procès-verbal de tous leurs effets. Le lendemain, Freytag et Schmith viennent signifier à leurs prisonniers qu'il doit leur en coûter cent vingt-huit écus par jour pour leur détention.

Le prétexte de cette violence et de cette rapine est un ordre que les sieurs Freytag et Schmith avaient reçu de Berlin au mois de mai, de redemander au sieur de Voltaire le livre imprimé des poésies françaises de Sa Majesté prussienne, dont Sa Majesté prussienne avait fait présent audit sieur de Voltaire.

Ce livre étant à Hambourg, le sieur de Voltaire se constitua

1. *Mémoires et Journal du marquis d'Argenson*, tome V, édition Jannet.

lui-même prisonnier sur sa parole par écrit, à Francfort, le 1er juin, jusqu'au retour du livre ; et le sieur Freytag lui signa, au nom du roi son maître, ces deux billets, l'un servant pour l'autre :

« Monsieur, sitôt le grand ballot que vous dites d'être à Hambourg ou Leipsick, qui contient l'œuvre de poëshie du roi, sera ici, et l'œuvre de poëshie rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous semblera. »

Le sieur de Voltaire lui donna encore, pour gages, deux paquets de papiers de littérature et d'affaires de famille, et le sieur Freytag lui signa ce troisième billet :

« Je promets de rendre à M. de Voltaire deux paquets d'écriture cachetés de ses armes, sitôt que le ballot où est l'œuvre de poëshie que le roi demande sera arrivé. »

L'œuvre de poésie revint le 9 juin [1], à l'adresse même du sieur Freytag, avec la caisse de Hambourg. Le sieur de Voltaire était évidemment en droit de partir le 20 juin. Et c'est le 20 juin que lui, sa nièce, son secrétaire, et ses gens, ont été traduits en prison de la manière ci-dessus énoncée.

2611. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE [2].

A Francfort, 29 juin.

Sire, dans la crainte où nous devons être que nos plaintes n'aient été interceptées par les sieurs Freytag et Schmith, pardonnez-nous si nous nous jetons aux pieds de Votre Majesté. Elle sait sans doute avec quelle violence horrible une femme innocente a été traitée ; mais elle ignore peut-être quel piége on nous avait tendu.

Le sieur Freytag écrivit le 18 au sieur de Voltaire :

« Les ordres favorables du roi sont la suite du rapport du 5 de ce mois, où je ne pouvais assez louer, ni assez admirer votre résignation à la volonté du roi, votre obéissance et vos protestations sincères de fidélité, etc. »

Nous avons envoyé cette lettre au sieur Fredersdorff, correspondant de Schmith.

Sire, nous n'avons certainement manqué à rien, nous nous sommes reposés sur l'assurance donnée en votre nom par le sieur Freytag que nous pouvions partir.

On nous fait espérer, dans la prison où la dame Denis garde

1. Lisez le 18 juin.
2. Éditeur, Th. Foisset.

à présent le sieur de Voltaire, que le magistrat rendra un compte fidèle à Votre Majesté.

Nous sommes deux étrangers qui n'avons ici de protection que votre équité et votre miséricorde. Tout Francfort sait que la violence qu'on nous a faite n'a eu pour but que de nous extorquer 128 écus par jour. Votre Majesté peut s'informer si les mêmes personnes n'ont pas déjà plusieurs fois commis à Francfort des choses aussi dures. Mais ce n'est pas là l'objet de nos plaintes. Nous conjurons Votre Majesté de daigner empêcher qu'on abuse davantage de son nom sacré pour persécuter deux étrangers, dont l'un est attaqué d'une maladie mortelle, et qui attendent leur sûreté de votre pitié, qu'ils implorent avec la soumission la plus entière et le plus profond respect.

2612. — A M. LE CHEVALIER DE LA TOUCHE[1].

Francfort, 29 juin.

Mme Denis et son oncle réitèrent à M. le chevalier de La Touche les assurances de leur attachement et de leur reconnaissance. Ils le supplient de vouloir bien encore faire parvenir au roi de Prusse cette requête, et ils se flattent que les autres ont été sûrement transmises. Ils lui demandent bien pardon de tant de peines.

2613. — DE LA MARGRAVE DE BAIREUTH A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[2].

Le 29 de juin 1753.

Mon très-cher frère, je compte ce jour parmi les heureux, puisque j'ai la satisfaction de vous assurer des sentiments de mon cœur. J'ai fait une petite trêve avec les eaux, mes crampes et maux ayant rompu celle que j'avais faite avec eux. Ma cure me paraîtrait insupportable, me privant si souvent du plaisir de vous écrire, si je n'espérais qu'en la continuant elle me mît en état de jouir encore une fois du seul bonheur après lequel je soupire, qui est de me retrouver auprès de ce que j'ai de plus cher au monde. Vous verrez, mon très-cher frère, une vieille squelette qui ne vit que pour vous, dont vous êtes le mobile, et qui peut-être ne serait plus si vous ne preniez soin de l'animer par l'amitié que vous lui témoignez. Je bénirai les eaux si elles contribuent à vous garantir, mon cher frère, des mauvaises attaques que vous avez eues l'hiver passé. Il me semble que je renais lorsque j'apprends de bonnes nouvelles de votre santé. Nos principautés sont encore

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Éditeur, Varnhagen von Ense.

ici. Tandis qu'on tâche de les amuser, je suis enfermée dans mon antre comme la sibylle, et tâche d'y goûter des plaisirs dont ma misérable santé me permet encore de jouir.

Je viens de recevoir tout un paquet de Voltaire et de Mme Denis, que je prends la liberté de vous envoyer. Je suis fâchée qu'ils s'adressent à moi, mais de crainte d'être compromise dans cette mauvaise affaire, je vous envoie, mon très-cher frère, ce que je reçois de leur part. La lettre de Mme Denis montre de la conduite et de l'esprit, il paraît qu'elle n'est pas instruite des raisons qui vous ont porté à faire arrêter son oncle. S'il avait suivi ses conseils, il aurait agi plus sagement. Je le considère comme le plus indigne et misérable des hommes s'il a manqué de respect envers vous dans ses écrits ou dans ses paroles, une telle conduite ne peut que lui attirer le mépris des honnêtes gens. Un homme vif et bilieux comme lui entasse sottise sur sottise lorsqu'il a une fois commencé à en faire. Son âge, ses infirmités et sa réputation, qui est flétrie par cette catastrophe, m'inspirent cependant quelque compassion pour lui. Un homme réduit au désespoir est capable de tout. Vous trouverez peut-être, mon très-cher frère, que j'ai encore trop de support pour lui en faveur de son esprit, mais vous ne désapprouverez pas que j'aie pour lui la pitié qu'on doit même aux coupables dès qu'ils sont malheureux et lors même qu'on est obligé de les punir. Son sort est pareil à celui du Tasse et de Milton. Ils finirent leurs jours dans l'obscurité; il pourrait bien finir de même. Si l'effort que font les poëtes à composer les poëmes épiques leur fait tourner la tête, nous pourrions bien être privés de ce genre de poésie à l'avenir, puisqu'il semble qu'il porte guignon à ceux qui s'y appliquent. Je vous demande mille pardons, mon très-cher frère, du griffonnage de cette lettre, ma tête toujours revêche et vraiment femelle en ce point m'empêche de la transcrire. Je suis avec toute la tendresse et le respect imaginable, mon très-cher frère, votre très-humble et obéissante sœur et servante.

WILHELMINE.

2614. — DE FREDERSDORFF AU BARON DE FREYTAG[1].

Potsdam, den 2 Juli 1753.

Seine Königliche Majestät lassen denselben auf Dero eingelaufenes vom 26. pass. zur gnädigsten Resolution ertheilen, da der Voltaire seine Sachen abgegeben, dass Ihm sowohl als seiner Niece ohne den geringsten Anstand sollten die Wache abnehmen und gehen lassen, Ihm auch nicht über seine Echappade die geringste Quästion machen. Der ich mit wahrer Hochachtung die Ehre habe zu sein

Euer Hochwohlgeboren ganz ergebener Diener

FREDERSDORFF[2].

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.
2. *Traduction :* Sa Majesté le roi vous fait communiquer sa gracieuse réso

2615. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Francfort-sur-Mein, 3 juillet.

Madame, c'est bien dommage; nos empereurs[2] seraient dans leurs cadres. Malgré toutes mes traverses, j'en suis presque à Charles-Quint : c'est une grande et funeste époque pour votre auguste maison. L'histoire, madame, n'est guère qu'un tableau des misères humaines. L'aventure de ma nièce et la mienne n'est pas faite pour tenir seulement un petit coin dans la bordure de ce tableau; mais le ridicule qui s'y joint à l'horreur pourrait la sauver quelque temps de l'oubli. L'extrême ridicule va loin. Si l'extrême mérite a des droits à l'immortalité, Votre Altesse sérénissime est sûre d'y aller par un chemin tout opposé à notre malheureuse aventure. Vos bontés font, madame, notre plus grande consolation. Nous sommes encore, ma nièce et moi, dans un état affreux, et tous deux très-malades; cela passe la raillerie. Je méritais, moi, d'être abandonné de la France, puisque j'avais abandonné le roi mon maître, et très-bon maître, pour un autre; tous les malheurs me sont dus. Mais pour ma nièce, qui fait deux cents lieues avec un passe-port de son roi, et qui vient conduire aux eaux un oncle mourant, quelle récompense funeste a-t-elle d'une bonne action! Voilà comme ce monde est fait, madame; le repos et la vertu habitent chez Votre Altesse sérénissime. Qu'il y a loin de là au sieur Freytag! quel ministre! En vérité, tout cela est rare.

Mme la duchesse de Gotha daigne m'honorer de son souvenir; la grande maîtresse des cœurs[3] en fait de même. Sans ma nièce, qui me fait fondre en larmes, je serais encore trop heureux. Je me mets avec le plus profond respect et le dévouement le plus tendre, le plus plein de reconnaissance, aux pieds de madame, et de Leurs Altesses sérénissimes. Je serai attaché toute ma vie à madame et à son auguste famille.

lution sur votre rapport du 26 juin : Voltaire ayant remis ses choses, retirez aussitôt la garde à lui et à sa nièce, laissez-le partir, et ne lui faites pas la moindre question sur son escapade. Votre serviteur dévoué.

FREDERSDORFF.

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Les *Annales de l'Empire*.
3. Mme de Buchwald.

2616. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

La dame Denis et le sieur de Voltaire, dans l'excès de leurs malheurs, se jettent encore aux pieds de Sa Majesté. Ils sont toujours arrêtés à Francfort, quoique Sa Majesté ait ordonné leur délivrance par la lettre écrite en son nom, de Potsdam le 30 mai[2], et qu'en conséquence le conseil de ville les ait déclarés libres. La dame Denis représente qu'elle a été traînée le 20 juin, sans aucun ordre, sans aucun prétexte, par le nommé Dorn, ci-devant notaire impérial, cassé par le magistrat, et ayant un asile dans la ville en servant le sieur de Freytag; que ledit Dorn enferma la dame Denis dans une chambre haute où il passa toute la nuit, seul avec elle, tandis qu'il avait mis quatre soldats à sa porte; qu'on lui prit son argent, ses bijoux; que, pendant ce temps, le sieur de Voltaire fut arrêté chez le sieur Schmith, qui prit lui-même dans ses poches audit sieur de Voltaire, quarante-six louis d'or, treize quadruples d'Espagne, douze carolins, six demi-carolins, quatre demi-louis, avec des bijoux, etc., sans en faire aucun procès-verbal et sans aucune formalité; que le sieur Schmith, étant sommé de rendre cet argent le 6 juillet, a envoyé à l'auberge du Lion-d'Or le nommé Dorn par un nouvel outrage à la dame Denis; que le nommé Dorn, voyant passer le sieur de Voltaire avec un pistolet qui n'était pas chargé[3], et où il n'y avait pas même de pierre, a pris ce prétexte pour s'enfuir avec l'argent.

Les suppliants informent seulement Sa Majesté de cette vexation nouvelle. Ils partent dans l'espérance que Sa Majesté daignera ordonner qu'on leur rende leurs effets, et permettre qu'ils s'adressent aux justices ordinaires, attendu que le sieur Schmith les persécute pour les frais de prison, leur retient leurs effets, leur argent, et les menace de les faire encore arrêter lundi prochain[4].

Dans cet abîme de malheurs, les suppliants, qui ne sont coupables en rien, et qui n'attendent que le moment d'aller déplorer

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Cette date est évidemment erronée, puisque Voltaire ne fut arrêté que le 1er juin.

3. Colini raconte l'affaire différemment : « Voltaire, dit-il, se saisit d'un pistolet et se précipite vers Dorn : je n'eus que le temps de m'écrier et de l'arrêter. »

4. L'incident du pistolet n'eut pas les suites que redoutait Voltaire. Le 7 juillet 1753, il put quitter Francfort, et il était à Mayence le lundi 9 juillet.

tant d'horreurs dans leur patrie, n'espèrent qu'en la miséricorde de Sa Majesté le roi de Prusse.

2617. — A M. LE CHEVALIER DE LA TOUCHE [1].

Francfort, juillet.

Mme Denis et M. de Voltaire, réduits à de bien tristes extrémités, supplient instamment monsieur le chevalier de vouloir bien faire parvenir au roi cette requête. On ne demande autre chose de ses bontés que de donner cours aux requêtes et lettres qu'on a pris la liberté de lui adresser, afin qu'elles parviennent au roi en toute sûreté. On se flatte qu'il daignera rendre ce bon office. On lui présente les plus sincères protestations d'attachement et de reconnaissance.

2618. — A M. *** [2].

Je vous demande mille pardons, monsieur, de la liberté que prend ma pauvre nièce. Pardonnez à une pauvre femme en larmes. Je suis bien loin de pouvoir être dans votre voisinage. Je suis très-malade; si je peux me traîner demain chez vous, j'irai vous remercier de toutes vos bontés et vous en demander la continuation. V.

2619. — A M. LE BARON DE FREYTAG [3].

Ce 5 juillet.

Mme Denis prie M. de Freytag de vouloir bien lui envoyer la lettre qu'il a reçue pour elle de la part du roi son maître.

Sa Majesté prussienne vient de faire écrire à Mme Denis en date du 30 juin que cette lettre qu'elle demande doit être parvenue à M. de Freytag il y a quelques jours; elle ne doute pas que M. de Freytag ne lui remette cette lettre selon les intentions de Sa Majesté.

Mme Denis et M. de Voltaire font leurs compliments à M. de Freytag.

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Éditeur, Th. Foisset.

— Ce billet est autographe; mais la suscription n'existe plus. On ignore comment il s'est trouvé en la possession du chevalier de La Touche.

Il est peut-être adressé à M. James de La cour, chez lequel Voltaire se faisait adresser à Francfort sa correspondance intime. (Th. F.)

3. Éditeur, Varnhagen von Ense.

[1] Au reste, si M. de Freytag a la bonté de venir aujourd'hui, il est supplié de vouloir avoir bien la bonté d'apporter les papiers cachetés qu'on lui a remis en dépôt. On lui fait beaucoup de compliments sur son esprit de conciliation, sur sa justice et sur la bonté de son cœur.

2620. — RAPPORT

DU BARON DE FREYTAG ET DU CONSEILLER SCHMID

DU 6 JUILLET [2].

Was vor Chagrin, Unkosten und Noth uns beiden Krankseienden der von Voltaire mit seinen Erdichtungen und sowohl bei Gott als dem König unverantwortlichen Betragen erwecket, ein solches ist mit der Feder nicht zu beschreiben, ja was er gegen mich, den Hofrath Schmid, selbsten gegen Seiner Königlichen Majestät allerhöchste Person herausgestossen, ist besser zu vergessen, als daran zu denken. Ob uns nun zwar auf unsere beide letztere, eines an Euer Hochwohlgeboren unterm 23 Juni, das andere an Seine Königliche Majestät unterm 26. *ejusdem* allerunterthänigst gestellet, keine Antwort zugekommen, so läuft unterdessen eine Königliche allerhöchste Ordre hier ein, welche unsere in dieser Sache geführte Konduite, zu unserem grössten Schmerz, gar nicht zu approbiren scheinet, da wir doch an unserem allerdevotesten Eifer, nöthiger Behutsamkeit, und ordremässige Exaktitüde, in keine Wege es haben ermangeln lassen. In der ersten Königlichen Ordre vom 11. April wird von *vielen* Briefen und *Skripturen* gemeldet, und die vorgefundenen machten nur ein mässiges Paketel aus; in der zweiten allerhöchsten Ordre vom 29. April ward allergnädigst befohlen, dass der von Voltaire alle seine Emballagen zurückkommen lassen sollte; dass wir ihn also nicht eher abreisen lassen konnten, als bis wir vernommen, ob dieses kleine Paket alle Königlichen vielen Briefe und Skripturen seien; auf Schlüssel und Kreuz ware unser Augenmerk nicht so sehr als die Briefschaften gerichtet, die öfters mehr als Geld und Gut geschätzet werden, absonderlich da sie von Seiner Königlichen Majestät allerhöchstschätzbarsten Hand sein sollten, und eben desswegen wollten wir das Leipziger Ballot nicht eröffnen, um zu ignoriren, ob das Buch darinnen seie oder nicht. Damit der von Voltaire aber den Konventional-Arrest desto ruhiger aushalten sollte, so habe von Zurückkunft der Hamburger und Pariser Ballots noch gar nicht gesprochen, und wann Seine Königliche Majestät nicht eben in Preussen gewesen wären, so wäre die allerhöchste Antwort auch vor Ankunft des Leipziger Ballots angelanget, so dass er mein ihme *pro forma* gegebenes Billet (und dass es *pro forma* gegeben worden, mit zwei Zeugen beweisen kann) nicht hätte missbrauchen und zum Fundament seiner Flucht nehmen können. Allein wann dieses ihme nicht gedienet hätte, so hätte er was

1. De la main de Voltaire.
2. Éditeur, Varnhagen von Ense.

anderes inventiret, denn er hat sich solchergestalten vor der Königlichen Antwort von Berlin gefürchtet, dass man nicht anders glauben kann, denn er muss was ganz Enormes begangen oder in Zukunft zu begehen im Kopfe haben; er ginge also parol und eidbrüchigerweise heimlich durch, nachdem er sich etliche Tage zuvor in den hiesigen Johanniter-Freihof aber umsonst zu retiriren getrachtet, und als er seine grosse Schatulle auch beste Sachen weg praktiziren lassen. Hiezu kame, dass Euer Hochwohlgeboren unterm 11. Juni meldeten, uns an die Ungeduld des von Voltaire nicht zu kehren, sondern bis zu Ankunft Seiner Königlichen Majestät, welche nach etlichen Tägen ankommen würde, der erhaltenen Ordre gemäss so zu kontinuiren wie angefangen. Wie war es also möglich ihn loszulassen? Wer hat also nun den *coup d'éclat* gemacht? Wir hätten Leib und Leben dran gewaget, ehe wir ihn fortgelassen hätten; und wenn ich der Kriegesrath ihn nicht noch in der Barriere sondern im freien Felde angetroffen, und er zu retourniren sich geweigert, so wüsste ich nicht, ob ich ihme nicht eine Kugel durch den Kopf gejaget hätte; so lagen mir die Königlichen Briefe und Skripturen am Herzen.

Doch da nun Seine Königliche Majestät in der letzten allergnädigsten Ordre ausdrücklich melden, ihn zu dimittiren, so haben wir sogleich nach deren Empfang die zwei Mann Wache abgehen, und ihme seine beide bei mir in deposito gewesene Paketer einhändigen lassen; mit dem Vermelden, dass wir beide selbsten zu ihme kommen und das Fernere besorgen wollten. *Sur ces entrefaits,* hat er bei dem Magistrat Himmel und Erde beweget, die Wache fortzuschaffen, über uns beide geklaget, Ein Memorial über das andere eingegeben; vornehmlich hat die Denis frecherweise vorgegeben, mein Sekretair wäre die Nacht über bei ihr im Zimmer geblieben, da sie ihn doch ersuchen lassen ein solches zu thun, auch vor diese Nachtwache ihme einen Louis d'or zum Präsent gemacht, — und hundert andere Dinge mehr; ja er hat mit Zuziehung eines meiningischen sogenannten Kavaliers und eines hiesigen Rathsherrn Namens Senckenberg — ein verruchter Mensch welcher alle preussischen Affairen kontrekarrirt, der an Bosheit und Gottlosigkeit in hiesigen Landen offenbarlich seines gleichen nicht hat, und damit man ihn erkennen möge, ein gegen ihn bis diese Stunde unbeantwortet gebliebenes *impressum* beilege, kraft wessen er überführet ist und gestehet, in Kriminalsachen ein falsches Protokoll gemacht zu haben, — mit diesem Senckenberg hat er den hiesigen Magistrat, deme eben in dieser Zeit eine scharfe Königliche Deklaration übergeben müssen und dahero gerne Revange nehmen wollen, dahin induziret, dass, wenn er seinem Vorgeben nach von seinen um den König seienden Feinden verhindert würde, seine Klagen vor Allerhöchstdenselben zu bringen, der Magistrat dessen gegen uns verfertigte Memoriale an Seine Königliche Majestät einzuschicken; welches wie ich vernehme hierauf unerhörterweise auch geschehen wird. Doch leben wir der Hoffnung, Seine Königliche Majestät werde diese magistratische Kühnheit auf das nachdrücklichste ressentiren und uns ungehört nicht lassen.

Eben nun, als wir uns zu ihme verfügen wollten, so schickte der Bür-

germeister und liess uns wissen, der Voltaire hätte ein neues Memorial übergeben, und begehrte gegen uns eine Kommission, ingleichen dass bei seiner Demissions-Deklaration ein magistratisches Mitglied dabei sein sollte, ersteres wäre vom Magistrat selbsten verworfen worden, wegen des andern fragte er an, was wir gesonnen wären; bald darauf schickte der Voltaire beiliegendes Billet an mich, wir liessen uns dahero bei ihm melden, weil er schon etlichemal in das gegenüberliegende Wirthshaus im Löwen mit seiner Denis gegangen war, über welchen Gang, der kaum zwanzig Schritt ausmacht, diese Denis sich bei Seiner Königlichen Majestät sehr beschweret, dass man sie zu Fuss geführet; die Antwort aber war, er wäre unpass, er könnte uns nicht sprechen. Bei so bestalten Unhöflichkeiten ersuchten wir hierauf den Bürgermeister, ihme den Degen zu schicken und zu sagen, dass er seine bei dem Hofrath Schmid deponirte wenige Gelder, nach Abzug der Unkosten, welche sich zusammen auf 190 Gl. 11 kr. beliefen, abholen könnte, und wovon die Spezifikation auf allerhöchsten Befehl eingeschickt werden solle.

Wir müssen noch mit zwei Worten die Erfindungen, womit die Denis Seine Königliche Majestät beschweret, berühren. Aus unserem bereits eingeschickten *Pro Memoria* ist zu ersehen, dass wir nur den Voltaire zu arretiren angehalten; da aber ich der Hofrath Schmid besagte Denis in voller Klage bei dem Bürgermeister antraf und sie zu allen Rathsherren zu laufen *in procinctu* war, so habe sie, um unsern Handel nicht zu verderben, anzuhalten gebeten. Sobalde aber des andern Tags der bürgermeisterliche Arrestirungsspruch in *pleno senatu* gutgeheissen worden, so hat man sie sogleich entlassen, und sie ist in aller Stille ohne Eskorte bei der Nacht von dem Sekretair zu ihrem Onkel, so wie sie es verlanget, gebracht worden. Die Unkosten giebt sie täglich 122 Rtl. an, da doch alles, wie schon gemeldet, nur 190 Gl. kostet; *enfin* der ganze Brief ist falsch.

Seine Königliche Majestät befehlen in Dero allerhöchsten letzten Ordre, dass man Allerhöchstihnen nichts mehr von dieser Sache reden sollte, daher haben wir uns die Freiheit genommen Euer Hochwohlgeboren von dieser Sache in aller Eil zu informiren, damit Euer Hochwohlgeboren bei Gelegenheit gegen alle Kalumnien und das Wort reden mögen. Vornämlich bitten wir um die von uns dem Magistrat versprochenen Requisitorialien, gestalten er heute deklariren lassen, er würde bis dahin mit uns weiter in nichts entriren.

Wir legen hier einen Extrakt aus der Baseler Zeitung bei, welchen der Voltaire ohne Zweifel selbsten also hat einrücken lassen, denn es ist alles falsch, dass er mir ein einziges Wort von allen diesen Sachen deklariret hätte, und falls an den Kanton Basel geschrieben würde, so würde sich ergeben, dass dieses von einem gewissen James de Lacour eingeschickt worden.

Wir beharren mit der vollkommenssten Hochachtung Euer Hochwohlgeboren[1], etc.

1. *Traduction :* Ce que de Voltaire nous cause par ses inventions et par sa conduite injustifiable devant Dieu et le roi, de peines, de chagrins et de dépenses à nous deux qui sommes malades, cela ne peut s'exprimer par la plume; les injures

2621. — RAPPORT DU BARON DE FREYTAG DU 7 JUILLET[1].

Unser weitläuftiger Rapport vom gestrigen Dato wird zweifelsohne richtig überkommen und ein guter Gebrauch davon gemacht worden sein.

Gleichwie nun der von Voltaire seine Gelder nicht selbsten abholen

qu'il profère contre moi, le conseiller Schmid, oui, même contre Sa Majesté, il vaut mieux les oublier que d'y penser.

Nous n'avons pas reçu de réponse à nos lettres, l'une adressée à vous le 23 juin, l'autre adressée à Sa Majesté le 26 du même mois. En même temps est arrivé ici un ordre de Sa Majesté qui, à notre grande douleur, ne semble pas approuver du tout notre conduite, bien que nous n'ayons d'aucune façon manqué au zèle le plus dévoué, à l'exactitude, à la prudence.

Dans le premier ordre du roi du 11 avril, il est question de beaucoup de lettres et de manuscrits, et ce que nous trouvâmes ne faisait qu'un modique paquet. Dans le second ordre du 29 avril on prescrivait que Voltaire devait faire venir à Francfort tous ses ballots, donc nous ne devions pas le laisser partir sans avoir vérifié si ce paquet contenait toutes les lettres et nombreux manuscrits du roi. Notre attention n'était pas tant dirigée sur la clef et l'ordre, que sur les manuscrits, qui sont souvent estimés plus qu'argent et biens, d'autant plus qu'ils devaient être de la main auguste de Sa Majesté ; c'est pourquoi nous n'avons pas voulu ouvrir le ballot de Leipsick pour ignorer si le livre y était ou non.

Afin que Voltaire restât plus tranquillement prisonnier sur parole, je ne lui avais pas encore parlé du tout du retour des ballots de Hambourg et de Paris; et si Sa Majesté n'avait pas été justement en Prusse, sa réponse serait arrivée avant le ballot de Leipsick, et alors il n'aurait pas pu abuser de mon billet donné simplement *pro forma* (je puis le prouver par deux témoins) et en faire le prétexte de sa fuite. Mais s'il ne s'était pas servi de cela, il aurait inventé autre chose : car il avait tellement peur de la réponse du roi attendue de Berlin qu'on ne peut s'empêcher de penser qu'il a commis ou qu'il a l'intention de commettre quelque énormité.

Donc il s'échappa contre parole et serment, après avoir quelques jours auparavant essayé en vain de se retirer dans l'asile des Johannites* et après avoir fait partir sa grande cassette et ses meilleurs effets. De plus, vous (très-haut et très-bien né) nous aviez mandé en date du 11 juin de ne pas nous préoccuper de l'impatience de Voltaire, mais de continuer à agir comme auparavant, jusqu'à l'arrivée des nouveaux ordres du roi, qui devait revenir à Berlin sous peu de jours.

Comment alors était-il possible de le relâcher? Qui a fait le « coup d'éclat »? Nous aurions risqué corps et vie plutôt que de le laisser aller; et si moi, le conseiller de guerre, je l'avais rattrapé non sous la barrière, mais déjà en pleine campagne, et qu'il eût refusé de retourner, je ne sais pas si je ne lui aurais pas envoyé une balle à travers la tête, tant les lettres et manuscrits du roi me tenaient à cœur.

Cependant quand nous avons reçu le dernier ordre du roi, enjoignant expressément de le lâcher, nous avons aussitôt retiré les deux hommes de garde, et nous lui avons fait remettre les deux paquets déposés chez moi, en lui faisant dire que nous viendrions en personne pour terminer le reste.

Sur ces entrefaites, il avait remué ciel et terre auprès du magistrat pour faire enlever la garde, s'était plaint de nous, avait remis mémoire sur mémoire, notam-

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

* Détail curieux, qu'on n'a point relevé.

wollte, sondern dieserwegen einen Notarium schickte, so gaben wir dem Sekretario Dorn Ordre, Ihme solche gegen Quittung zu überbringen; anstatt aber sie zu empfangen, kame Er mit einer Pistol, spannte solche auf, und

ment la Denis, s'indignant que mon secrétaire fut resté la nuit dans sa chambre, tandis qu'elle l'en avait prié, et lui avait donné pour cette veille un louis d'or, et mille autres choses. Même il a, avec l'aide d'un soi-disant cavalier du duc de Meiningen et d'un conseiller de la ville, Senckenberg (un scélérat qui contrecarre toutes les affaires de la Prusse, qui n'a pas ici son égal en méchanceté; pour qu'on le juge, je joins ici un écrit auquel il n'a pas encore répondu et par lequel il se trouve convaincu d'avoir fait en matière criminelle un faux protocole), avec ce Senckenberg il a induit le magistrat (auquel nous venions de remettre une verte déclaration royale, et qui tenait à prendre sa revanche) à envoyer à Sa Majesté son mémoire contre nous, étant, disait-il, empêché par ses ennemis autour du roi à faire parvenir ses plaintes sous les yeux de Sa Majesté. J'apprends qu'en effet cette chose inouïe a eu lieu; mais nous espérons que le roi ne laissera pas passer cette audace du magistrat, et nous entendra à notre tour.

Juste donc lorsque nous voulions nous rendre auprès de lui, le bourgmestre nous fit savoir que Voltaire lui avait remis un nouveau mémoire, demandant d'abord contre nous une commission, et ensuite qu'au moment de sa déclaration de mise en liberté un membre du magistrat fût présent. Quant à la première demande, disait le bourgmestre, il l'avait rejetée; quant à la seconde, il en demandait notre avis. Peu de temps après, Voltaire m'envoya le billet ci-inclus; nous nous fîmes annoncer chez lui, parce qu'il avait déjà été avec sa Denis à l'hôtel du *Lion*, qui est en face; à propos de cette marche, qui est d'une vingtaine de pas, cette Denis s'est beaucoup plainte au roi qu'on la lui ait fait faire à pied.

Il nous fit répondre qu'il était indisposé et ne pouvait nous parler. En présence de pareilles impertinences, nous priâmes le bourgmestre de lui envoyer son épée, et de lui faire dire que son peu d'argent déposé chez le conseiller Schmid, il pouvait le prendre, déduction faite des 190 florins, 11 kreuzers de frais, dont nous enverrions un détail sur l'ordre du roi.

Il nous faut encore toucher en deux mots les inventions par lesquelles la Denis s'est plainte à Sa Majesté. Par notre *Pro Memoria* déjà envoyé, on voit que nous ne pensions arrêter que Voltaire; mais, lorsque moi (le conseiller Schmid), j'ai rencontré la susdite Denis venant porter ses plaintes chez le bourgmestre, et qu'elle était *in procinctu* (en train) de courir chez tous les conseillers de la ville, nous l'avons priée de cesser ses démarches, pour qu'elle ne gâtât pas notre affaire. Mais dès que le lendemain l'ordre d'arrestation donné par le bourgmestre fut ratifié *in pleno senatu*, on l'a aussitôt relâchée et tout tranquillement, sans escorte, le secrétaire l'a reconduite sur le soir auprès de son oncle, comme elle l'avait demandé. Elle prétend sans cesse que nous avons porté les frais à 122 riksdalers par jour, tandis qu'ils ne se montent qu'à 190 florins en tout; enfin toute sa lettre n'est que fausseté.

Sa Majesté, dans son dernier ordre, enjoignait qu'on ne lui parlât plus de l'affaire: c'est pourquoi nous avons pris la liberté de vous informer de tout ceci à la hâte, afin qu'à l'occasion vous (très-haut et très-bien né), vous nous défendiez contre toutes les calomnies. En même temps, nous sollicitons instamment l'envoi de la réquisition royale promise au magistrat, qui aujourd'hui déclare ne plus vouloir en rien traiter avec nous avant d'avoir reçu cette pièce.

Ci-inclus un extrait de la *Gazette de Bâle*, que Voltaire a sans doute fait insérer lui-même, car tout y est faux; il ne m'a pas déclaré une seule des choses qui y sont dites. Si on écrivait à Bâle, on apprendrait que l'article a été envoyé par un certain James de Lacour. Nous restons avec la plus parfaite estime, etc.

wollte den Sekretarium darnieder schiessen, der Voltairische Sekretarius aber fiele Ihm in die Arme, rufend : « *Mais, mon Dieu, monsieur !* » und nöthigte ihn in ein ander Zimmer; welchen mördrischen Vorgang ermeldter Dorn sogleich dem Magistrat hinterbracht und das Nöthige zu verfügen gebeten. *Enfin* dieser vor Witz und Klugheit verrückte Mensch wird noch grosse Verdriesslichkeiten anrichten.

Bei dieser der Sachen Bewandtniss ist man bei Exequirung der Königlichen Befehle weder seiner Ehre, seines Hab, noch auch gar seines Lebens nicht mehr versichert. Seine Königliche Majestät geruthen in allerhöchstdero ersten Ordre zu erwähnen, dieser Voltaire seie ein Intrigant, wir erfahren es jetzo allzu viel. In eben diesem Schreiben hiesse es auch, ohne Komplimente ihn zu arrestiren; hätten wir dieses zu Anfang gethan, wie die Ballots nicht bei Handen waren, so wären wir aller dieser Noth überhoben gewesen ; doch man wollte allergnädigst anbefohlenermassen *gradatim* gehen; und es ist unsere allerdevoteste Schuldigkeit, zum Dienst des Königs alles zu ertragen; hoffen aber auch nun, dass da die Abnehmung dieses Ordens und Schlüssels uns so viele Noth verursachet, wir auch einmal etwas zu überbringen werden beehret werden.

In ausnehmender Estime beharren, etc.

P. S. In dem Augenblick als wir dieses schliessen, lässet der Bürgermeister wissen, der Voltaire wäre fort. Ob Er sich nun vor der enormen attentirten Mordthat, oder ob Er sich vor den Berliner Briefen gefürchtet, können wir nicht wissen. Der Magistrat ware eben im Begriff die Sache zu untersuchen. Unterdessen hat Er seine wenige Gelder bei mir dem Hofrath Schmid zurückgelassen, welche dem Sekretario Dorn zu seiner Satisfaktion dienen können; gestalten diese Grausamkeit mit allerlei Zusätzen sogleich durch die Stadt erschollen, dass dessen Frau und Kind in den äussersten Schrecken gesetzt worden und jetzo krank und elend darnieder liegen[1].

1. *Traduction :*

7 juillet.

Notre rapport détaillé daté d'hier est sans doute arrivé en temps voulu, et un bon usage en aura été fait.

Comme le de Voltaire ne voulait pas venir prendre lui-même son argent, mais en avait chargé un notaire, nous ordonnâmes au secrétaire Dorn d'aller lui remettre la somme contre quittance; mais, au lieu d'en prendre réception, il saisit un pistolet, l'arma, et voulait tirer sur le secrétaire, lorsque son secrétaire à lui s'élança sur lui, lui retint le bras en criant : « Mais, mon Dieu, monsieur ! » et le poussa dans la chambre à côté. Dorn a aussitôt dénoncé cette tentative de meurtre au magistrat, et l'a prié de prendre les mesures nécessaires. Enfin ce fou très-fin et malicieux causera encore bien des ennuis.

Les choses étant telles, on n'est, en exécutant les ordres de Sa Majesté, plus sûr de son honneur, ni de son avoir, ni même de sa vie. Dans son premier ordre, Sa Majesté a daigné déclarer que ce Voltaire était un intrigant; mais, aujourd'hui, nous voyons que c'est encore trop pour lui. Dans cet ordre, il était encore dit qu'il fallait l'arrêter sans cérémonie; si nous avions fait cela dès le commencement, comme les ballots n'étaient pas là, nous aurions évité toutes ces peines; mais nous voulions procéder *gradatim*, et c'est notre devoir de tout supporter pour le

2622. — A M.*** [1].

(8 juillet.)

Je partis si tard hier, monsieur, j'étais si malade que je ne pus avoir l'honneur de prendre congé de vous. Ma destinée a été de souhaiter en vain de jouir de vos bontés et de votre société, et d'être inutilement dans la même ville que vous. Je vous prie de permettre que je fasse ici mes compliments aux personnes qui sont auprès de vous, et à cet officier que vous m'amenâtes, qui m'a paru si aimable, et qui ne m'a vu que sur mon grabat. Je ne crois pas que vous ayez au monde un serviteur plus inutile et plus attaché que V....

Dimanche.

2623. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE, AU BARON DE FREYTAG [2].

A Potsdam, ce 9 juillet 1753.

J'ai reçu une lettre de Voltaire qui me parle encore de sa liberté. Vous devez avoir reçu les ordres que je vous ai donnés de le laisser aller où bon lui semblera, ainsi que sa nièce. Je n'avais d'autres prétentions sur lui que de le dépouiller de la croix, de la clef de chambellan, et de retirer le livre

service du roi, et nous espérons que, comme la *reprise* de cet ordre et de cette clef nous a procuré tant de désagréments, nous serons un jour honorés de la mission de *remettre* quelque chose.

Avec une parfaite estime, nous, etc.

P. S. Au moment de fermer cette lettre, le bourgmestre nous mande que Voltaire est parti. Nous ne savons pas s'il a eu peur des suites de son énorme tentative de meurtre, ou s'il redoute les lettres de Berlin. Le magistrat est en train d'examiner la chose.

En attendant, il a laissé son peu d'argent chez le conseiller Schmid; on pourrait l'employer à donner une satisfaction au secrétaire Dorn, attendu que le cruel événement qui l'a frappé a retenti aussitôt à travers la ville, avec toutes sortes de bruits ajoutés, de sorte que sa femme et ses enfants en ont été saisis d'une affreuse terreur et en sont encore tout à fait malades*.

1. Éditeur, Th. Foisset. — Ce billet est adressé probablement au même personnage que la lettre 2618.

L'enveloppe de l'original autographe a disparu. Au dos est écrit d'une main inconnue : *Le P^e Corsing l'affaire de Voltaire.* — On ignore comment ce second billet faisait partie des papiers du chevalier de La Touche. (TH. F.)

2. Éditeur, Varnhagen von Ense.

* Ce *post-scriptum* n'est pas de la main de Freytag, mais de celle de Dorn lui-même on n'a point donné suite à cette proposition, que Varnhagen qualifie d'indécente.

que je lui avais confié. Vous m'avez écrit qu'il avait satisfait à tout ce que je demandais de lui. Ne différez donc point de mettre fin à tout cela, parce que, sans doute, s'il était survenu quelque incident nouveau, vous m'en auriez averti. Sur ce, je prie Dieu, etc...

FÉDÉRIC.

2624. — A MADAME DENIS[1].

A Mayence, le 9 de juillet.

Il y avait trois ou quatre ans que je n'avais pleuré, et je comptais bien que mes vieilles prunelles ne connaîtraient plus cette faiblesse, jusqu'à ce qu'elles se fermassent pour jamais. Hier, le secrétaire du comte de Stadion[2] me trouva fondant en larmes ; je pleurais votre départ et votre séjour ; l'atrocité de ce que vous avez souffert perdait de son horreur quand vous étiez avec moi : votre patience et votre courage m'en donnaient ; mais, après votre départ, je n'ai plus été soutenu.

Je crois que c'est un rêve ; je crois que tout cela s'est passé du temps de Denis de Syracuse. Je me demande s'il est bien vrai qu'une dame de Paris, voyageant avec un passe-port du roi son maître, ait été traînée dans les rues de Francfort par des soldats, conduite en prison sans aucune forme de procès, sans femme de chambre, sans domestique, ayant à sa porte quatre soldats la baïonnette au bout du fusil, et contrainte de souffrir qu'un commis de Freytag, un scélérat de la plus vile espèce, passât seul la nuit dans sa chambre. Quand on arrêta la Brinvilliers, le bourreau ne fut jamais seul avec elle ; il n'y a point d'exemple d'une indécence si barbare. Et quel était votre crime? d'avoir couru deux cents lieues pour conduire aux eaux de Plombières un oncle mourant, que vous regardiez comme votre père.

Il est bien triste, sans doute, pour le roi de Prusse, de n'avoir pas encore réparé cette indignité commise en son nom par un homme qui se dit son ministre. Passe encore pour moi ; il m'avait fait arrêter pour ravoir son livre[3] imprimé de poésies, dont il m'avait gratifié, et auquel j'avais quelque droit ; il me l'avait laissé comme le gage de ses bontés et comme la récompense de mes soins. Il a voulu reprendre ce bienfait ; il n'avait qu'à dire un mot, ce n'était pas la peine de faire emprisonner un vieillard

1. La réponse de Mme Denis est plus bas, à la date du 26 août.

2. Celui auquel Voltaire adressa les lettres des 5, 7, et 26 juin 1753, et du 14 juillet suivant.

3. Voyez lettre 2568.

qui va prendre les eaux. Il aurait pu se souvenir que, depuis plus de quinze ans, il m'avait prévenu par ses bontés séduisantes ; qu'il m'avait, dans ma vieillesse, tiré de ma patrie ; que j'avais travaillé avec lui deux ans de suite à perfectionner ses talents ; que je l'ai bien servi, et ne lui ai manqué en rien ; qu'enfin il est bien au-dessous de son rang et de sa gloire de prendre parti dans une querelle académique, et de finir, pour toute récompense, en me faisant demander ses poésies par des soldats.

J'espère qu'il connaîtra, tôt ou tard, qu'il a été trop loin ; que mon ennemi l'a trompé, et que ni l'auteur ni le roi ne devaient pas jeter tant d'amertume sur la fin de ma vie. Il a pris conseil de sa colère, il le prendra de sa raison et de sa bonté. Mais que fera-t-il pour réparer l'outrage abominable qu'on vous a fait en son nom ? Milord Maréchal sera sans doute chargé de vous faire oublier, s'il est possible, les horreurs où un Freytag vous a plongée.

On vient de m'envoyer ici des lettres pour vous ; il y en a une de Mme de Fontaine, qui n'est pas consolante. On prétend toujours que j'ai été *Prussien* [1]. Si on entend par là que j'ai répondu par de l'attachement et de l'enthousiasme aux avances singulières que le roi de Prusse m'a faites pendant quinze années de suite, on a grande raison ; mais, si on entend que j'ai été son sujet, et que j'ai cessé un moment d'être Français, on se trompe. Le roi de Prusse ne l'a jamais prétendu, et ne me l'a jamais proposé. Il ne m'a donné la clef de chambellan que comme une marque de bonté, que lui-même appelle frivole dans les vers qu'il fit pour moi, en me donnant cette clef et cette croix que j'ai remises à ses pieds. Cela n'exigeait ni serments, ni fonctions, ni naturalisation. On n'est point sujet d'un roi pour porter son ordre. M. de Couville, qui est en Normandie, a encore la clef de chambellan du roi de Prusse, qu'il porte comme la croix de Saint-Louis.

Il y aurait bien de l'injustice à ne pas me regarder comme Français, pendant que j'ai toujours conservé ma maison à Paris, et que j'y ai payé la capitation. Peut-on prétendre sérieusement que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'est pas Français ? Oserait-on dire cela devant les statues de Louis XIV et de Henri IV ; j'ajouterai même de Louis XV, parce que je suis le seul académicien

1. Voltaire s'était déjà expliqué sur sa qualité de *Français*, dans sa lettre du 24 décembre 1751, à Mme Denis.

qui fis son *Panégyrique* quand il nous donna la paix ? et lui-même a ce *Panégyrique* traduit en six langues [1].

Il se peut faire que Sa Majesté prussienne, trompée par mon ennemi et par un mouvement de colère, ait irrité le roi mon maître contre moi ; mais tout cédera à sa justice et à sa grandeur d'âme. Il sera le premier à demander au roi mon maître qu'on me laisse finir mes jours dans ma patrie; il se souviendra qu'il a été mon disciple, et que je n'emporte rien d'auprès de lui que l'honneur de l'avoir mis en état d'écrire mieux que moi. Il se contentera de cette supériorité, et ne voudra pas se servir de celle que lui donne sa place, pour accabler un étranger qui l'a enseigné quelquefois, qui l'a chéri et respecté toujours. Je ne saurais lui imputer les lettres qui courent contre moi sous son nom ; il est trop grand et trop élevé pour outrager un particulier dans ses lettres ; il sait trop comme un roi doit écrire, et il connaît le prix des bienséances ; il est né surtout pour faire connaître celui de la bonté et de la clémence. C'était le caractère de notre bon roi Henri IV : il était prompt et colère, mais il revenait. L'humeur n'avait chez lui que des moments, et l'humanité l'inspira toute sa vie.

Voilà, ma chère enfant, ce qu'un oncle, ou plutôt ce qu'un père malade dicte pour sa fille. Je serai un peu consolé si vous arrivez en bonne santé. Mes compliments à votre frère et à votre sœur. Adieu; puissé-je mourir dans vos bras, ignoré des hommes et des rois !

2625. — DE M.*** AU BARON DE FREYTAG [2].

Paris, 12 juillet 1753.

Il s'est répandu ici, monsieur, des bruits si étranges au sujet de l'arrêt de Mme Denis et de la manière dont elle a été traitée, le tout fondé sur la copie qui court d'une lettre de cette dame, que vous ne pouvez désabuser trop tôt le public pour l'honneur du roi votre maître et pour le vôtre. Vous avez sans doute des correspondants à Paris, et vous connaissez le ministre de Sa Majesté prussienne. Vous avez aussi M. Darget, secrétaire du cabinet de Sa Majesté, qui demeure rue Française, près la Comédie-Italienne. Ils ne sont pas mieux instruits que le reste de Paris, et le bruit général est que le droit des gens a été ouvertement violé à l'égard de Mme Denis : quant à son oncle, les avis sont partagés.

C'est l'intérêt que je prends à la gloire de Sa Majesté prussienne qui

1. Il n'y a que quatre traductions; voyez la note, tome XXIII, page 264.
2. Éditeur, Varnhagen von Ense.

53896

m'engage à vous inviter de faire cesser des bruits injurieux pour ce monarque.

2626. — A M. *** [LE COMTE DE STADION][1].

A Mayence, 14 juillet 1753.

Son Excellence permettra que, pour excuser auprès d'elle une démarche qui aura pu paraître indiscrète, on lui envoie le journal de ce qui s'est passé à Francfort, et de ce qu'on avait prévu.

La personne intéressée a pris la liberté de s'adresser à Son Excellence sur la réputation de sa probité et de sa vertu compatissante. Elle est très en peine de savoir si ses lettres ont été reçues. Elle supplie Son Excellence de vouloir bien faire écrire si elle a reçu les paquets, et de faire adresser ce mot chez M. le comte de Bergen, à Mayence.

Voltaire présente ses profonds respects à Son Excellence.

JOURNAL

DE CE QUI S'EST PASSÉ A FRANCFORT-SUR-MEIN.

François de Voltaire, Parisien, et Cosimo Colini, Florentin, arrivent à Francfort le dernier mai 1753, et logent à l'auberge du Lion-d'Or.

Le 1er juin au matin, le sieur Freytag se fait annoncer chez le sieur de Voltaire, *Son Excellence de Prusse :* il entre avec un officier prussien et l'avocat Prücker ; il demande au sieur de Voltaire les lettres qu'il peut avoir de Sa Majesté et le livre imprimé des poésies françaises de Sa Majesté, dont elle lui avait fait présent.

Le sieur de Voltaire rend toutes les lettres qu'il a, avec toute la soumission possible ; mais comme le livre des poésies de Sa Majesté prussienne est encore à Hambourg dans un ballot, il se constitue prisonnier sur son serment, jusqu'à ce que le ballot soit revenu. Il écrit pour faire adresser ce ballot au sieur Freytag lui-même.

Freytag lui signe, au nom du roi son maître, deux billets, l'un valant pour l'autre, conçus en ces termes :

« Monsieur, sitôt le grand ballot sera ici, où est l'œuvre de poésie du roi que Sa Majesté demande, et l'œuvre de poésie rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous semblera. A Francfort, 1er juin. FREYTAG, résident. »

1. Voyez la lettre 2569.

Le 9 juin, M Denis, nièce du sieur de Voltaire, fille d'un gentilhomme, et veuve d'un gentilhomme officier du roi de France, arrive à Francfort pour conduire aux eaux de Plombières son oncle, qui est mourant.

Le 17 juin, le ballot où est l'œuvre de poésie de Sa Majesté prussienne arrive au sieur Freytag.

Le 20, le sieur de Voltaire, en vertu des conventions, veut aller aux bains de Visbad, n'ayant pas la force de se transporter si loin que Plombières. Il laisse tous ses effets à Francfort, et sa nièce doit les faire emballer et le suivre.

On arrête alors le sieur de Voltaire ; on le mène chez le marchand Schmith. Ce marchand lui prend tout son argent dans ses poches, sans aucune formalité, s'empare d'une cassette pleine d'effets précieux, et de ses papiers de famille, et le fait conduire par douze soldats dans une gargote qui sert de prison. Il fait saisir le sieur Cosimo Colini, lui prend aussi son argent dans ses poches, et le fait emprisonner de même. Colini s'écrie qu'il est sujet de Sa Majesté impériale. Schmith répond qu'on ne connaît point l'empereur à Francfort, et Freytag, présent, dit au sieur de Voltaire et au sieur Cosimo que s'ils avaient osé mettre le pied sur les terres de Mayence pour se mettre en sûreté, il leur aurait fait tirer un coup de pistolet dans la tête sur les terres de Mayence.

Le même soir du 20 juin, un nommé Dorn, ci-devant notaire de Francfort, cassé par sentence de la ville, et qui n'a d'autre titre que celui de copiste de Freytag, va dans l'auberge du Lion-d'Or prendre la dame Denis avec des soldats, la conduit à pied, à travers toute la populace, la traîne évanouie dans un grenier de la prison où est enfermé son oncle, met quatre soldats à la porte de cette dame, lui ôte sa femme de chambre et ses laquais, se fait apporter à souper dans sa chambre et y passe seul la nuit, et a l'insolence de vouloir abuser d'elle ; elle crie, et Dorn fut intimidé.

Le 21 juin, les prisonniers font présenter requête au magistrat de Francfort ; le magistrat demande à Schmith le marchand de quel droit il traite ainsi des étrangers qui voyagent avec des passe-ports du roi de France.

Il répond que c'est au nom du roi de Prusse ; qu'à la vérité ils n'ont point d'ordre, mais qu'ils en recevront incessamment. C'est sur cette seule attente de ces ordres que Schmith fonde de telles violences, et il s'en rend caution sur tous ses biens comme bourgeois de Francfort, par un acte qui doit être au greffe de la ville, et dont le sieur de Voltaire a demandé en vain copie.

Mme Denis écrit au roi de Prusse, le 22, un détail de ces violations atroces du droit des gens.

Cependant Schmith, Freytag, et Dorn, viennent dans la prison, signifient aux prisonniers qu'ils doivent payer 128 écus d'Allemagne par jour pour leur détention, et leur présentent un écrit à signer par lequel les prisonniers jureront de ne parler jamais de ce qui s'est passé.

Dorn leur donne aussi une requête allemande à présenter à Leurs Excellences Freytag et Schmith ; moyennant quoi, dit-il, ils seront élargis. Il reçoit deux carolins ou environ pour cette requête; elle est déposée au greffe de la ville.

Les prisonniers présentent requête au magistrat. La dame est élargie le 25 ; le sieur de Voltaire reste prisonnier avec des soldats.

Le 5 juillet, la dame Denis reçoit réponse au nom du roi de Prusse par l'abbé de Prades. La lettre contient : *que la dame Denis n'a jamais dû être arrêtée, et que le sieur Freytag a seulement eu ordre de redemander au sieur de Voltaire les poésies imprimées de Sa Majesté, et de le laisser partir.*

Le 6 juillet, Freytag et Schmith, sans rendre aucune raison, consentent que le sieur de Voltaire soit élargi ; et le magistrat alors lui ôte ses soldats, avec la permission de Schmith.

Le 7 au matin, le nommé Dorn ose revenir chez la dame Denis et le sieur de Voltaire, feignant de rapporter une partie de l'argent que le sieur Schmith avait volé dans les poches du sieur de Voltaire et du sieur Colini ; puis il va au conseil de la ville faire rapport qu'il a vu passer le sieur de Voltaire avec un pistolet, et prendre ce prétexte pour que Schmith et lui gardent l'argent. Deux notaires jurés, qui étaient présents, ont beau déposer sous serment que ce pistolet n'avait ni poudre, ni plomb, ni pierre, qu'on le portait pour le faire raccommoder ; en vain trois témoins déposent la même chose.

Le sieur de Voltaire est forcé de sortir de Francfort avec sa nièce et le sieur Colini, tous trois volés et accablés de frais, obligés d'emprunter de l'argent pour continuer leur route. On a volé au sieur de Voltaire papiers, bagues, un sac de carolins, un sac de louis d'or, et jusqu'à une paire de ciseaux d'or et de boucles de souliers.

La ville de Francfort n'a point été surprise de ces horreurs. Elle sait que le nommé Freytag, soi-disant ministre du roi de Prusse, est un fugitif de Hanau, condamné à la brouette à Dresde, et qui a reçu publiquement des coups de bâton à Francfort par le comte de Wasco, colonel au service de Sa Majesté impériale,

auquel il avait volé six cents ducats : il a eu vingt aventures publiques pareilles.

Le nommé Schmith a été condamné à une amende de quarante mille francs par une commission de Sa Majesté impériale, pour avoir rogné des ducats ; et son commis, pendu à Bruxelles pour avoir payé en espèces rognées.

Le nommé Dorn est actuellement cassé par sentence de la ville de Francfort.

Voilà les faits dont il faut du moins qu'on soit instruit, avant qu'on puisse se mettre sous la protection des lois et agir en justice.

2627. — FREDERSDORFF AU BARON DE FREYTAG[1].

Potsdam, den 14 Juli.

Ich habe sowohl Dero jüngstes vom 6. *hujus* mit den Beilagen, als auch das von Herrn Hofrath Schmid unterm 29. *pass.* seiner Zeit richtig erhalten ; aber meine Unpässlichkeit hat verhindert, letzteres ehender zu beantworten. Indessen wird die Königliche Ordre schon eingelaufen sein, den von Voltaire (den alle Welt für einen Kujon erkennet), laufen zu lassen. Die in Dero letztem bezeugte *inquiétude* können Sie gänzlich fahren lassen. Sie haben nichts gethan, als auf Königliche Ordre, und diese haben Sie dergestalt wohl exekutiret, dass seine Königliche Majestät darüber gnädigst zufrieden sein. Dem dasigen Magistrat sind Sie beide, als Königliche karakterisirte Personen, die nach Ordre ihres Souverains handeln, keine Verantwortung schuldig, und dieses können Sie ihm *hautement* bezeugen. Von dem Voltaire aber, der ein Mensch ohne Ehre ist, wollen Seine Königliche Majestät nichts mehr wissen, und mag er, nach nunmehro abgelieferten Sachen, gehen wohin er will. Wäre er noch dorten, so lassen Sie ihn schreien soviel er will, und geben ihm so wenig als dem Magistrat über Ihr Verfahren Rede und Antwort. Ersterem aber können Sie ins Gesicht sagen, er habe sich mit seinem vorgeblichen Königlich französischen Kammerjunker-Karakter nicht breit zu machen ; wenn er solches in Paris thäte, so wäre die Bastille sein Lohn. Im Uebrigen versichere Ihnen nochmals, dass Sie völlig beruhigt sein können. Sie haben als treuer Diener des Königs, nach Höchstdero Ordre gehandelt, und die Lügen und Kalumnien des Voltaire finden hier und in aller Welt keinen Ingress.

Ich bezeuge Ihnen insbesondere meine Hochachtung und bin jederzeit Euer Hochwohl- und Hochedelgeboren ergebenster Diener

FREDERSDORFF[2].

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

2. *Traduction :* J'ai reçu en temps voulu votre dernière lettre du 6 de ce mois avec ses annexes, et celle du conseiller Schmid du 29 du mois passé ; mon indis

2628. — DE M.*** AU BARON DE FREYTAG[1].

Vous verrez, monsieur, par la lettre et l'écrit ci-joint, ce qu'on peut dire de vous à Paris. Il importe à votre honneur et à celui du monarque que vous représentez, de faire cesser des bruits injurieux. Vous avez sans doute des correspondants à Paris, et Sa Majesté prussienne y a des ministres et des agents que vous pouvez informer de la manière dont les choses se sont passées. Et les gazettes sont encore une voie plus prompte.

2629. — DE M. LE CHEVALIER DE LA TOUCHE[2].

A Berlin, ce 21 juillet 1753.

J'ai reçu, monsieur, par la poste du 15 et 18 de ce mois, vos lettres du 23, 25, 26 et 29 du mois dernier, avec les pièces qui les accompagnaient. J'en aurais fait l'usage que vous aviez marqué si M. le comte de Podewilz ne m'avait dit que vos affaires étaient finies, et que vous étiez, suivant la lettre que vous lui avez écrite, dans les environs de Mayence, où je vous adresse celle-ci, pour vous marquer combien je suis charmé de vous savoir en liberté, aussi bien que Mme Denis, que j'assure de mon respect. Mandez-moi à votre loisir ce que vous voulez que je fasse du duplicata qui sera entre mes mains, et soyez persuadé que je m'intéresse très-sincèrement à tout ce qui peut vous arriver d'heureux et de satisfaisant. Je suis, etc.

position m'a empêché de répondre plus tôt. Dans l'intervalle, vous aurez reçu l'ordre du roi de laisser courir ce de Voltaire, que tout le monde reconnaît comme un c... (*kujon*).

Vous pouvez mettre complètement de côté « l'inquiétude » que manifeste votre dernière. Vous n'avez rien fait que sur ordre royal, et vous l'avez exécuté de façon à ce que Sa Majesté soit satisfaite. Vous n'avez rien à redouter du magistrat de la ville, puisque vous avez agi d'après les instructions de votre souverain et comme personnage ayant caractère royal, et c'est ce que vous pouvez lui déclarer « hautement ». Quant au Voltaire, qui est un homme sans honneur, Sa Majesté ne veut en aucune manière se commettre avec lui; et, maintenant qu'il a livré les objets en question, qu'il aille où il voudra. S'il était encore là, laissez-le crier à son aise, et n'entrez pas plus avec lui qu'avec le magistrat en explications de votre conduite. Mais vous pouvez lui dire en face qu'il n'a pas à se prévaloir de son prétendu caractère de gentilhomme de la chambre du roi de France; que s'il l'osait à Paris, la Bastille serait sa récompense. Au reste, je vous assure encore une fois que vous pouvez être complètement tranquille. Vous avez agi comme fidèle serviteur du roi et d'après son ordre, et les mensonges et les calomnies de Voltaire ne trouvent créance ni ici ni ailleurs.

Je vous témoigne mon estime particulière. De vous, très-haut et très-noblement né, le serviteur dévoué,

FREDERSDORFF.

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

2. *Lettres et Billets de Voltaire à l'époque de son retour de Prusse en France en 1753* (collection Sermizelles); Paris, 1867.

2630. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Mayence, le 21 juillet.

Madame, Freytag et la fièvre ont fait un peu de tort à Charles-Quint; mais mon zèle pour les descendants de Jean-Frédéric n'est pas ralenti. Un ouvrage que Votre Altesse sérénissime m'a ordonné est la première de mes occupations, et fait oublier tous les Freytag. J'ai été un peu comme les chevaliers errants, qui passaient d'un château enchanté dans une caverne ; mais aussi ils allaient ensuite d'une caverne dans un château.

Il serait bien juste que le petit ouvrage qui est né à Gotha vînt respirer l'air natal, et que *Jeanne* pût, les soirs, servir d'intermède aux scènes tragiques des empereurs et des électeurs.

Vos bontés, madame, m'ont fait pour jamais votre sujet ; je ne demande à présent à ma destinée que de pouvoir passer quelques jours de ma vie à vos pieds ; mais j'ai bien peur de n'être pas destiné à être si heureux. Où aurais-je pu mieux finir mes empereurs que dans votre belle bibliothèque, et dans une cour où j'aurais trouvé autant d'instruction que de plaisir ? Votre Altesse sérénissime ne sait pas le pouvoir qu'elle a sur les cœurs. Elle ne sait pas qu'après avoir eu l'honneur de lui faire sa cour, on est malheureux partout ailleurs. Ce n'est pas qu'il n'y ait ici de très-belles messes ; mais il n'y a point de duchesse de Gotha. On dit qu'il y a une princesse de Columbruno à Naples, qui est une merveille. J'irai lui soutenir que les merveilles ne sont que dans la Thuringe.

Ah ! madame, il n'y a que votre forêt qui puisse me faire de la peine ; la cruelle expose les gens aux vents du Nord. Pourquoi vos États ne sont-ils pas un peu plus près du soleil ? Pourquoi les beaux climats sont-ils des pays d'Inquisition, et que le mérite est dans le Nord ? Que tout cela est mal arrangé ! Que le sort est injuste ! Car enfin, pourquoi madame de Buchwald est-elle en danger de perdre la vue, et que tant de sots ont de si bons yeux ! Elle vous entend du moins, madame, et je l'envie. Permettez-moi, madame, de joindre ici tout ce que mon cœur me dicte pour elle ; son nom y est gravé après celui de Votre Altesse sérénissime. Où pourrai-je encore, avant de mourir, revoir la demeure délicieuse où j'ai vu tout ce qu'il y a dans le monde de plus digne

1. Éditeurs, Bavoux et François.

d'attirer les hommages de ceux qui pensent et qui ont du sentiment?

Que Votre Altesse sérénissime reçoive avec sa bonté ordinaire mon profond respect et mon éternelle reconnaissance; qu'elle me permette de me mettre aux pieds de toute son auguste famille; qu'elle daigne me continuer des bontés qui font la consolation de ma vie. Si elle daigne m'honorer de son souvenir, elle peut adresser ses ordres à Mayence; toutes les lettres y sont en sûreté.

2631. — DE FRÉDÉRIC II AU BARON DE FREYTAG[1]

PAR LA MAIN DE L'ABBÉ DE PRADES.

A Potsdam, ce 31 juillet 1753.

J'ai encore reçu une lettre de Voltaire, dans laquelle il me demande que je lui fasse rendre les effets qu'on lui retint lorsqu'on l'arrêta.

Je vous ai déjà donné des ordres là-dessus. Ne manquez, dès ma lettre reçue, de le satisfaire là-dessus, et quant aux frais, qu'il ne veut peut-être pas payer, il n'est pas nécessaire pour cela de lui retenir le tout; ne gardez que ce qu'il faudra pour les payer, et rendez-lui le reste.

Sur ce, je prie etc., etc.

FÉDÉRIC.

2632. — A GUILLAUME VIII, LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL[2].

A Schwetzingen, près de Manheim, le 4 août.

Monseigneur, Votre Altesse sérénissime m'a recommandé de lui apprendre la suite de l'aventure odieuse de Francfort. Le roi de Prusse l'a fait désavouer par son envoyé en France. Cependant le brigandage exercé par Freytag, qui se dit ministre du roi de Prusse à Francfort, n'a pas encore été réparé; les effets volés n'ont point été restitués, et on n'a point rendu encore l'argent qu'on avait pris dans nos poches. Il ne faut point de formalités pour voler, et il en faut pour restituer. Il y a grande apparence que le conseil de la ville de Francfort ne voudra pas se couvrir d'opprobre; et on doit espérer que le roi de Prusse fera justice du malheureux qui, pour se faire valoir, d'un côté,

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

2. Guillaume, né le 10 mars 1682, landgrave de Hesse-Cassel depuis le mois d'avril 1751, sous le nom de Guillaume VIII, mort le 29 janvier 1760. — Voltaire, avant de faire son troisième et dernier voyage en Prusse, avait connu ce prince, à la cour duquel il alla passer trois ou quatre jours, du 26 au 30 mai 1753, à sa sortie de Gotha. (CL.)

auprès de son maître, et, de l'autre, pour dépouiller des étrangers, a commis des violences si atroces. Il aurait peut-être fallu être sur les lieux pour obtenir une justice plus prompte. Voilà en partie pourquoi j'avais eu dessein de passer quelques semaines à Hanau ; mais ma santé et les bontés[1] de ma cour m'ont rappelé en France ; et je compte y retourner après avoir profité quelque temps des agréments de la cour de Manheim, dont je jouis, sans oublier ceux de la vôtre. Je serai pénétré toute ma vie, monseigneur, des bontés dont Votre Altesse sérénissime m'a honoré depuis que j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour à Paris. Si j'étais plus jeune, je me flatterais de pouvoir encore venir me mettre à ses pieds ; mais, si je n'ai pas cette consolation, j'aurai du moins celle de penser que vous me conservez votre bienveillance, et je serai attaché à Votre Altesse sérénissime jusqu'au dernier moment de ma vie, avec le plus profond respect et le plus tendre dévouement.

2633. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

A Schwetzingen, près de Manheim.

Madame, je m'approche du midi à pas lents, en regrettant cette Thuringe que Votre Altesse sérénissime embellissait à mes yeux, et où elle faisait naître de si beaux jours. Il semble que vos bontés aient donné l'exemple : j'ai trouvé à la cour de Manheim une image de ces bontés dont j'ai été comblé à Gotha. Cela ne sert qu'à redoubler mes regrets ; je les porterai partout. Il faut enfin aller à Plombières, suivant les ordres des médecins et des rois, deux espèces très-respectables avec lesquelles on prétend que la vie humaine est quelquefois en danger. Mais je supplie Votre Altesse sérénissime de considérer combien je lui suis fidèle. Il n'y a point d'ancien chevalier errant qui ait si constamment tenu sa promesse.

J'ai achevé *Charles-Quint* tantôt à Mayence, tantôt à Manheim; j'ai été jusqu'au chimiste Rodolphe Second. J'ai songé de cour en cour, de cabaret en cabaret, que j'avais des ordres de Mme la duchesse de Gotha. Je voyage avec des livres, comme les héroïnes de romans voyageaient avec des diamants et du linge sale. Je

1. Cette cour était confessée par des jésuites, et l'on verra plus tard quelles furent ses *bontés* pour Voltaire. (Cl.)

2. *Voltaire et Rousseau,* par Henry lord Brougham. Paris, Amyot, 1845, page 328.

trouverai à Strasbourg des secours pour achever ce que mon obéissance à vos ordres a commencé. Mais, madame, qu'il sera dur de vous obéir de si loin! Je ne ferai jamais qu'une seule prière à Dieu; je lui dirai : Donnez-moi la santé, pour que je retourne à Gotha.

Je me flatte que la grande maîtresse des cœurs me conserve toujours ses bontés, qu'elle me protége toujours auprès de Votre Altesse sérénissime. Je me mets à vos pieds, madame, avec quarante empereurs, préférant assurément la vie heureuse de Gotha à toutes leurs aventures. Je serai attaché, le reste de ma vie, à Votre Altesse sérénissime avec le plus profond respect et une reconnaissance inaltérable.

Permettez-moi, madame, de présenter les mêmes sentiments à monseigneur le duc et à votre auguste famille.

2634. — A M.*** [1].

A Schwetzingen près de Manheim, 5 août 1753.

Monsieur, M. le chevalier de La Touche me mande que vous l'avez assuré que la malheureuse affaire de Francfort était finie. Je ne doute pas qu'en effet Votre Excellence n'ait fait ce qui dépendait d'elle pour faire rendre justice. Sa Majesté le roi votre maître ayant désavoué l'abus que les sieurs Freytag et Smith ont fait de son nom, nous ne pouvons douter qu'ils ne rendent au moins l'argent qu'ils ont pris dans les poches du sieur Colini et dans les miennes. L'Europe serait trop étonnée si, après de tels excès, il n'y avait aucune réparation. Un nommé Dorn, qui n'a d'autre fonction que de servir quelquefois aux expéditions du sieur Freytag, a traîné dans les rues de Francfort, au milieu de la populace, une femme respectable qui voyageait avec les passe-ports du roi de France; on lui a ôté sa femme de chambre, ses domestiques. Le nommé Dorn a eu l'insolence de passer la nuit seul dans sa chambre. Votre Excellence peut sentir à quel point ces atrocités ont excité l'indignation universelle. Pourra-t-on s'imaginer que ce soit au nom d'un monarque aussi bienfaisant et aussi juste que le roi votre maître qu'on ait violé ainsi les lois, les bienséances et l'humanité? et qu'après tant d'indignités Freytag ose exiger encore de cette dame le payement exorbitant

1. Éditeur, Varnhagen von Ense. — La lettre 2629 peut faire supposer que celle-ci est adressée au comte de Podewilz.

d'un emprisonnement qui crie vengeance, et pour lequel il doit demander pardon ?

Votre Excellence ignore-t-elle quel est Freytag? ignore-t-elle les extorsions publiques qui l'ont rendu l'horreur de Francfort, et de tous les environs? ignore-t-elle qu'ayant fait payer au comte de Vasco l'espérance d'un régiment au service du roi qu'il avait osé lui promettre, le comte de Vasco ne put retirer de lui une partie de l'argent que Freytag avait extorqué qu'en le battant publiquement? Vingt aventures pareilles l'ont fait trop connaître. On sait assez que ces excès si odieux commis contre une dame, contre le sieur Colini et contre moi, n'avaient pour but que de nous voler. Nous l'avons été en effet d'une manière bien violente. Presque tous nos effets ont été dissipés comme dans un pillage. Les sieurs Dorn, Freytag et Smith, nous ont pris l'argent que nous avions dans nos poches, et ce qu'on a pris au sieur Colini est tout son bien. Et c'est au nom d'un roi juste qu'on a commis tous ces attentats! Certainement il les aurait punis si nos lettres n'avaient été interceptées. Nous espérons au moins, monsieur, que le roi ordonnera qu'on nous rende l'argent qu'on nous a pris, et dont le compte est entre les mains des magistrats de Francfort. Nous l'espérons de l'équité du roi et de vos bons offices. Nous oublierons un traitement si cruel, et nous ne nous souviendrons que de la réparation.

Je suis avec des sentiments respectueux, monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme de la chambre du roi de France.

2635. — DU BARON DE FREYTAG A FREDERSDORFF[1].

7 August.

Es haben Ihre Königliche Majestät unter dem 31. vorigen Monats mir eine abermalige Ordre, welche ich hier im Original beilege, allergnädigst zugehen lassen, dem von Voltaire seine Effekten zu behändigen.

Gleichwie mir aber Seine Königliche Majestät in einem allergnädigsten Handschreiben allergnädigst und gemessenst anbefohlen, in dieser Voltairischen höchst verdriesslichen Sache Allerhöchstdenenselben nichts mehr zu berichten, so nehme mir abermalen die Freiheit, Euer Hochwohlgeboren zu bitten, Seiner Königlichen Majestät allerunterthänigst vorzustellen, dass ich niemalen von den Voltairischen Effekten von keinen Dreier werth, als sein an mich adressirtes Ballot in Händen gehabt, welches ihme den andern

1. Éditeur, Varnhagen von Ense.

Tag darauf ohneröffnet zugestellet worden; seine ihme durch den Adjudanten abgenommene Gelder sind bei dem Herrn Hofrath Schmid deponiret, und solche hat man ihme durch meinen Sekretarium auszahlen lassen wollen, anstatt der Annahme aber, hat er, wie schon zu melden die Ehre gehabt, das Pistol auf ihn zu spannen ergriffen; nachdem derselbe sich aber gleich retiriret, und diesen Vorgang dem Magistrat angezeiget, ist Voltaire eschappiret, und habe ich zu *dato* von ihme weiter nichts mehr gehöret, und es liegen ihme seine Gelder, die ja nur überhaupt fünfhundert und zwanzig Thaler ausmachen, nach Abzug der Unkosten, die sich über hundert und neunzig Gulden nicht belaufen (weilen jederman bei dieser Gelegenheit zu wenig bekommen zu haben klaget) parat; wie ich denn sowohl als der Herr Hofrath Schmid noch wohl zwanzig Gulden aus unsere Säcke ohne solche zu berechnen aparte Kosten gehabt. Unterdessen sind mir anliegende Schreiben ohne Namen von Paris aus zugekommen, woraus Euer Hochwohlgeboren die infame Schreibart des Voltaire's ersehen werden.

Euer Hochwohlgeboren habe ich dahero weiter gehorsamst ersuchen wollen, Seiner Königlichen Majestät von diesem allen aller unterthänigst zu referiren; und keine Schreiben von diesem infamen Menschen mehr anzunehmen, massen ihme sein Geld, wann er sich selbsten melden wird, ohne Anstand nach Abzug der Kosten ausbezahlet werden wird. Womit ich mich zu Dero hochschätzbaren Wohlgewogenheit anempfehle und mit der vollkommensten Hochachtung beharren wollen [1],

Euer Hochwohlgeboren, etc.

1. *Traduction :* Sa Majesté le roi m'a fait, sous la date du 31 juillet, transmettre l'ordre, ci-joint dans l'original, de remettre à Voltaire ses effets.

Bien que Sa Majesté m'ait, par un très-gracieux billet, enjoint de ne plus lui parler de cette très-ennuyeuse affaire Voltaire, je prends la liberté de vous prier de représenter à Sa Majesté qu'en fait d'effets de Voltaire je n'en ai jamais eu pour un *Dreier* (monnaie minime) en mains, sinon son ballot, qui m'avait été adressé, et qui lui a été remis le lendemain sans avoir été ouvert. Son argent, qui lui a été enlevé par l'adjudant, a été déposé chez le conseiller Schmid; j'ai voulu le lui faire restituer par mon secrétaire, mais, au lieu de l'accepter, il a, comme j'ai déjà eu l'honneur de le mander, pris un pistolet pour l'armer; le secrétaire s'est sauvé aussitôt et a rapporté le fait au magistrat. Depuis, Voltaire s'est échappé, et jusqu'à ce moment je n'ai plus entendu parler de lui.

Son argent, qui ne se monte qu'à 520 thalers, après déduction des frais qui n'ont été que de 190 florins (tout le monde se plaint de ne pas avoir reçu assez) est prêt à lui être remis.

Moi, ainsi que M. le conseiller Schmid, nous en avons encore eu pour une vingtaine de florins de notre poche pour des frais particuliers. Dans l'intervalle me sont parvenus de Paris les écrits ci-joints, où vous reconnaîtrez le style infâme du Voltaire.

Donc, je vous prie instamment de faire un rapport de tout cela à Sa Majesté, et de ne plus accepter de lettre de cet infâme; quant à son argent, quand il se présentera lui-même, on le lui remettra sur-le-champ, déduction faite des frais.

Sur ce je me recommande à votre inappréciable bienveillance, et je reste, etc.

FREYTAG.

2636. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Strasbourg[1], le 16 août.

Mon cher ange, j'ignore si Mme Denis vous a donné un chiffon de lettre que je vous écrivis étant un peu attristé et très-malade. J'ai été en France depuis à petits pas, m'arrêtant partout où je trouvais bon gîte, et, surtout, chez l'électeur palatin[2]. Vous me direz que je dois être rassasié d'*électeurs*[3], mais celui-là est très-consolant.

Sæpe premente deo, fert deus alter opem.
(Ovid., *Trist.*, lib. I, eleg. II, v. 4.)

Enfin, je m'en allais tout doucement à Plombières prendre les eaux, non par ordre du roi, mais par les ordonnances de Gervasi[4], qui est meilleur médecin que les plus grands rois; je reste quelque temps à Strasbourg. Je vise à l'hydropisie. Je n'en avais pas l'air: mais vous savez qu'il n'y a rien de plus sec qu'un hydropique. Gervasi a jugé que des eaux n'étaient pas trop bonnes contre des eaux, et il m'a condamné aux cloportes. J'ai été plus d'une fois en ma vie condamné aux bêtes.

J'ai trouvé ici la fille de *Monime*[5], à qui vos bontés ont sauvé autrefois quelque bien. C'est une créature aujourd'hui bien à plaindre. J'ai peur même que le préteur, son père, qui n'était pas un préteur romain, ne lui ait fait perdre une partie de ce que vous lui aviez sauvé. J'ai cherché dans ses traits quelque ressemblance à votre ancienne amie, et je n'en ai point trouvé. Je ne m'intéresse pas moins à son triste sort.

L'abbé d'Aidie, qui a passé ici avec M. le cardinal de Soubise, m'est venu apparaître un moment. Vous le verrez probablement *bientôt*, et ce ne *sera* pas à Pontoise. Je me flatte bien que vous

1. Voltaire, parti de Francfort avec Colini, le matin du 7 juillet, arriva à Strasbourg le 16 auguste suivant, après avoir passé par Mayence, Worms, Manheim, Schwetzingen, Rastadt, et Kehl. (Cl.)

2. Charles-Théodore de Sultzbach.

3. Frédéric II, roi de Prusse, était *électeur* de Brandebourg.

4. Celui qui avait guéri Voltaire de la petite vérole en novembre 1723. En 1753, il était inspecteur des hôpitaux d'Alsace. (Cl.)

5. Le nom de *Monime* désigne Mlle Lecouvreur, qui avait débuté par ce rôle (voyez tome XXII, page 70); elle avait eu de M. de Klinglin, père de Mme de Lutzelbourg et ancien préteur royal à Strasbourg, une fille, qui est connue sous le nom de Mlle Daudet. (B.)

faites à Paris de fréquents voyages, et que, si vous vous exilez[1] par respect humain, vous revenez voir vos amis par goût. J'ignore parfaitement quand j'aurai la consolation de vous embrasser de mes mains potelées. Je crois que, si vous me voyez en vie, vous me mettrez à mal, cela veut dire que vous me feriez faire encore une tragédie. L'électeur palatin m'a fait la galanterie de faire jouer quatre de mes pièces. Cela a ranimé ma vieille verve; et je me suis mis, tout mourant que je suis, à dessiner le plan d'une pièce nouvelle[2], toute pleine d'amour. J'en suis honteux; c'est la rêverie d'un vieux fou. Tant que j'aurai les doigts enflés à Strasbourg, je ne serai pas tenté d'y travailler; mais, si je vous voyais, mon cher ange, je ne répondrais de rien.

Comment se porte Mme d'Argental? comment vont vos amis, vos plaisirs, votre Pontoise? Avez-vous vu ma pauvre nièce[3], le martyr de l'amitié et la victime des Vandales? N'avez-vous pas été bien ébaubi? L'aventure est unique. Jamais Parisienne n'avait été encore mise en prison, chez les Bructères, pour l'*œuvre de poëshie* d'un roi des Borusses. Certes le cas est rare.

Mon ange, tout ce que vous voyez vous rendra plus philosophe que jamais. Si je vous disais que je le suis, me croiriez-vous? Je n'en crois rien, moi. Cependant, depuis Gotha jusqu'à Strasbourg, de princes en *Yangois*[4], et de palais en prison et cabarets, j'ai tranquillement travaillé cinq heures par jour au même ouvrage[5]. J'y travaille encore avec mes doigts enflés, qui vous écrivent que je vous aime tendrement.

2637. — DE FREDERSDORFF AU BARON DE FREYTAG[6].

Potsdam, den 18 August 1753.

Aus Euer Hochwohlgeboren Schreiben vom 7. *hujus* sowohl, als auch aus denen zwei beigefügten Briefen habe hinlänglich ersehen, was Dieselben wegen de Voltairischen Sachen bereits für Verdriesslichkeiten ausgestanden, und auch noch ausstehen müssen. Ich habe aber die Ehre darauf in ergebenster Antwort zu vermelden, dass Euer Hochwohlgeboren gar nicht Ur-

1. D'Argental était conseiller d'honneur de la grand'chambre, exilée à Pontoise, par Louis XV, depuis le 10 mai 1753.
2. *L'Orphelin de la Chine.*
3. Mme Denis n'avait quitté Francfort que le 8 ou le 9 juillet, et elle était retournée directement à Paris.
4. Allusion à une des malencontreuses excursions de don Quichotte.
5. Les *Annales de l'Empire.*
6. Éditeur, Varnhagen von Ense.

sache haben, darüber fernerhin in Sorge zu stehen, weil ich es durch meine Vorstellung bei des Königs Majestät dahin gebracht, dass dem Voltaire durchaus kein Gehör mehr gegeben werden soll.

Was seine Gelder anbetrifft, so sollen Euer Hochwohlgeboren befugt sein, sie ihm verabfolgen zu lassen, doch würde nöthig sein dabei alle mögliche Präkaution zu nehmen, dass ihm ohne vorher ausgestellten Schein nicht das Geringste extradiret würde.

Seine beiden Briefe erfolgen wieder zurück, und Euer Hochwohlgeboren dürfen sich um so viel weniger daran kehren, da sie Denenselben auf keinerlei Weise nachtheilig sein können. Ich empfehle mich hiermit Dero werthen Gegengewogenheit, und verbleibe mit einer beständigen Hochachtung

Euer Hochwohlgeboren gehorsamster Diener

FREDERSDORFF [1].

2638. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG [2].

Auprès de Strasbourg, le 22 août.

La destinée, madame, qui joue avec les pauvres humains comme avec des balles de paume, m'a amené dans votre voisinage, à la porte de Strasbourg. Je suis dans une petite maisonnette [3] appartenante à Mme Léon, condamné par M. Gervasi aux racines et aux cloportes, et, pour comble de malheur, privé de la consolation de vous revoir, J'apprends que vous êtes chez Mme la comtesse de Rosen ; mon premier soin est de vous y adresser les vœux qu'un ancien ami fait du fond de son cœur pour la fin de toutes vos peines. J'ai plus d'un titre pour vous faire agréer les sincères témoignages de ma sensibilité pour tout

1. *Traduction :*

Potsdam, 18 août 1753.

D'après la lettre de vous, très-haut et très-bien né, du 7 de ce mois et d'après deux autres lettres qui y étaient jointes, j'ai suffisamment vu que vous avez déjà eu bien des ennuis pour l'affaire Voltaire, et que vous en aurez encore à supporter de nouveaux. Mais en réponse j'ai à vous mander que vous (très-haut et très-bien né) n'avez pas de motif pour vous préoccuper dorénavant : j'ai, par mes observations auprès du roi, obtenu qu'on n'écoutera plus du tout Voltaire.

Quant à son argent, vous êtes autorisé à le lui remettre ; mais prenez toutes précautions possibles, et ne lui restituez rien sans reçu préalable. Ses deux lettres seront retournées, et vous avez d'autant moins à en avoir du souci qu'elles ne peuvent en rien vous nuire.

Je reste avec la même estime, votre obéissant serviteur.

FREDERSDORFF.

2. Voyez la note 2, tome XXXIII, page 150.

3. Voltaire, après être resté cinq jours à l'auberge de l'Ours-Blanc, à Strasbourg, alla s'installer, avec son fidèle secrétaire, le 21 auguste, dans la petite maison dont il parle ici, et ils y restèrent jusqu'au 2 octobre suivant. (CL.)

ce qui vous touche ; je suis un de vos plus anciens serviteurs, et je ne suis pas mieux traité que vous par la méchanceté des hommes. Cette vie-ci n'est qu'un jour ; le soir devrait du moins être sans orages, et il faudrait pouvoir s'endormir paisiblement. Il est affreux de finir au milieu des tempêtes une si courte et si malheureuse carrière. Ce serait pour moi, madame, une satisfaction bien consolante de pouvoir vous entretenir, de vous parler de nos anciens amis (s'il est des amis), et de vous renouveler tous les sentiments qui m'ont toujours attaché à vous, malgré une si longue séparation. Que de choses nous avons vues, madame, et que de choses nous aurions à nous dire! Nous rappellerions tout ce que le temps a fait évanouir, et un peu de philosophie adoucirait les maux présents.

Je ne connais guère de vos anciens amis que M. des Alleurs qui ait eu un bon lot, parce qu'il est chez les Turcs, chez qui je ne crois pas qu'il y ait tant d'infidélité et tant de malice noire et raffinée que chez les chrétiens.

Adieu, madame ; recevez avec vos premières bontés les assurances du respectueux et tendre attachement de votre ancien courtisan, qui désire passionnément l'honneur et la consolation de vous voir, et qui vous écrit, comme autrefois, sans cérémonie.

2639. — DE MADAME DENIS [1].

A Paris, le 26 août.

J'ai à peine la force de vous écrire, mon cher oncle ; je fais un effort que je ne peux faire que pour vous. L'indignation universelle, l'horreur, et la pitié que les atrocités de Francfort ont excitées ne me guérissent pas. Dieu veuille que mon ancienne prédiction que *le roi de Prusse vous ferait mourir* ne retombe que sur moi ! J'ai été saignée quatre fois en huit jours. La plupart des ministres étrangers ont envoyé savoir de mes nouvelles ; on dirait qu'ils veulent réparer la barbarie exercée à Francfort.

Il n'y a personne en France, je dis personne sans aucune exception, qui n'ait condamné cette violence mêlée de tant de ridicule et de cruauté. Elle donne des impressions plus grandes que vous ne croyez. Milord Maréchal [2] s'est tué de désavouer à Versailles, et dans toutes les maisons, tout ce qui s'est passé à Francfort. Il a assuré, de la part de son maître, qu'il n'y avait point de part. Mais voici ce que le sieur Fredersdorff m'écrit de Potsdam, le 12 de ce mois : « Je déclare que j'ai toujours honoré M. de Voltaire comme

1. C'est la réponse à la lettre 2624.
2. Ministre plénipotentiaire de Frédéric à Paris. (CL.)

un père, toujours prêt à lui servir. Tout ce qui vous est arrivé à Francfort a été fait par ordre du roi. Finalement je souhaite que vous jouissiez toujours d'une prospérité sans pareille, étant avec respect, etc. »

Ceux qui ont vu cette lettre ont été confondus. Tout le monde dit que vous n'avez de parti à prendre que celui que vous prenez d'opposer de la philosophie à des choses si peu philosophes. Le public juge les hommes sans considérer leur état, et vous gagnez votre cause à ce tribunal. Nous faisons très-bien tous deux de nous taire, le public parle assez.

Tout ce que j'ai souffert augmente encore ma tendresse pour vous, et je viendrais vous trouver à Strasbourg ou à Plombières si je pouvais sortir de mon lit, etc.

2640. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Madame la comtesse de Lutzelbourg croit donc qu'on peut arriver de Kehl chez elle. Non, madame, il n'y a pas de chemin. Mais il y en aura un aujourd'hui pour me mener chez vous, pour y jouir du repos et du charme de votre conversation. Je compte, madame, venir vous présenter mes respects entre six et sept heures, et j'espère vous trouver en bonne santé. Je me meurs d'envie de vous faire ma cour.

2641. — A MADAME DE FONTAINE[1].

Près de Strasbourg, 31 auguste 1753.

Dans une botte de lettres qu'on me rapporte, et qui ont voyagé comme moi, j'en trouve une de vous, ma chère paresseuse. Vraiment je vois que dans les occasions vous vous mettez en mouvement. Je suis enchanté de vous. Vous avez été à Versailles, vous vouliez aller à Plombières; vous écrivez, je ne reconnais plus *Lisette*. Si votre conseiller du grand conseil vous imite, il deviendra un actif personnage. Il y a une distance bien énorme entre la vie des grues et la vie des poules. Vous êtes d'ordinaire un peu poules, mesdames du Marais; je ne dis pas poules mouillées; pour moi, j'ai été un peu grue : j'ai voyagé avec mon long cou, et ne m'en suis pas trop bien trouvé, tandis que vous coquetez vous autres tranquillement dans votre poulailler. Franchement, mon cœur, l'aventure de votre sœur a été bien affreuse : elle s'est vue l'héroïne et le martyr de l'amitié; mais certainement ceux qui l'ont traitée avec cette indignité barbare

1. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820, page 339.

n'ont pas agi en héros, et mériteraient d'être martyrs. Si on avait traité ainsi une Anglaise, la nation ne le souffrirait pas; mais on fait aux Françaises tout ce qu'on veut, et on ne s'en inquiète pas.

Si j'avais cru vous trouver à Plombières, j'y aurais couru, et ne me serais arrêté ni à Mayence, ni chez l'électeur palatin; mais le temps s'est passé, mes doigts se sont enflés, et me voici à Strasbourg avec des mains un peu trop grosses attachées à des bras fort maigres. Les rois m'ont lutiné, et Dieu me lutine à présent; j'ai beaucoup de résignation à ces deux puissances.

2642. — A MADAME LA DUCHESSE DE LUTZELBOURG.

Le 2 septembre.

Je l'ai lu, madame, ce Mémoire[1] touchant, dont vous me faites l'honneur de me parler. C'est par où j'ai commencé, en arrivant à Strasbourg. Je ne vois pas ce que la rage de nuire pourrait opposer à des raisons si fortes. Je suis encore un peu enthousiaste, malgré mon âge. L'innocence opprimée m'attendrit; la persécution m'indigne et m'effarouche. Je prends le plus vif intérêt à cette affaire, même indépendamment des sentiments qui m'attachent à vous depuis si longtemps. J'ai entendu beaucoup parler, beaucoup raisonner dans mon ermitage, où il vient trop de monde, et où je ne voulais voir personne. Je conclus, moi, à faire élever un monument à la gloire de votre frère, et à recevoir monsieur son fils en triomphe à Strasbourg. Tout ce que je sais, c'est que feu M. de Klinglin[2] a rendu, pendant trente ans, Strasbourg respectable aux étrangers, et que la patrie ne lui doit que de la reconnaissance. On dit que l'affaire est jugée au moment que je vous écris, et j'attends avec impatience le moment de juger l'arrêt. Le tribunal des honnêtes gens et des esprits fermes est le dernier ressort pour les persécutés.

Mme de Gayot[3] est venue dans ma solitude. Dieu veuille que

1. Il concernait Christophe de Klinglin, frère de Mme de Lutzelbourg, et premier président du conseil souverain de Colmar.

2. Voyez page 113.

3. Cette dame est peut-être la mère du *petit Gayot*, dont Voltaire parle dans sa lettre à Mme de Lutzelbourg, du 5 décembre 1757. C'est probablement le même personnage dont il est question dans l'article JÉSUITES des *Questions sur l'Encyclopédie* (voyez tome XIX, page 501, et qui, d'après les éditions de Kehl, est là nommé Guyot). Toutes les éditions de l'article JÉSUITES données du vivant de l'auteur portaient seulement l'initiale G. (B.)

vous ayez la santé! je n'en ai point du tout, mais je porte partout un peu de stoïcisme. Croiriez-vous, madame, que cette destinée qui nous ballotte m'a fait presque Alsacien? Je me suis trouvé, sans le savoir, possesseur d'un bien sur des terres[1] auprès de Colmar, et il se pourrait bien que j'y allasse. Je ne m'attendais pas à avoir une rente sur les vignes du duc de Wurtemberg; mais la chose est ainsi. Je ferais certainement le voyage si je croyais pouvoir vous faire ma cour dans le voisinage où vous êtes; mais si vous revenez dans votre solitude[2] auprès de Strasbourg, je ne ferai pas le voyage de Colmar. Je me meurs d'envie de vous revoir, madame; il n'y aurait pas de plus grande consolation pour moi. Peut-être même le plaisir de vous entretenir de tout ce que nous avons vu, et de repasser sur nos premières années, pourrait adoucir les amertumes que votre sensibilité vous fait éprouver. Les matelots aiment, dans le port, à parler de leurs tempêtes. Mais y a-t-il un port dans ce monde? On fait partout naufrage dans un ruisseau.

Si vous êtes en commerce de lettres avec M. des Alleurs, je vous prie, madame, de le faire souvenir de moi. Je lui crois à présent une vraie face à turban. Pour moi, je suis plus maigre que jamais; je suis une ombre, mais une ombre très-sensible, très-touchée de tout ce qui vous regarde, et qui voudrait bien vous apparaître. Adieu, madame; je vous souhaite un soir serein, sur la fin de ce jour orageux qu'on appelle la vie. Comptez que je vous suis dévoué avec le plus tendre respect.

2643. — A M. DUPONT[3]

AVOCAT.

Strasbourg, le 4 septembre.

Je vous aurais remercié plus tôt, monsieur, sans ma mauvaise santé, qui m'interdit tous les devoirs et tous les plaisirs. Je ne

1. A Horbourg, sur la route de Neuf-Brisach.

2. L'île Jard, sur le Rhin.

3. Avocat au conseil souverain de Colmar, sa ville natale, où il est mort peu de temps avant la Révolution. Ce légiste, que Voltaire commença à connaître personnellement au commencement d'octobre 1753, était alors le meilleur avocat de Colmar, et les connaissances qu'il avait sur le droit public de l'empire, encore que Voltaire ne s'en soit pas particulièrement occupé dans ses *Annales*, furent d'un assez grand secours pour l'auteur de cet ouvrage. L'avocat Dupont, que Voltaire appelle *Dupont mon ami*, dans sa lettre du 3 janvier 1755 à Hénault, était philosophe, et, au besoin, un peu versificateur. — Le recueil des lettres de Vol-

peux, dans mes moments de relâche, vous remercier qu'en prose. Vous faites si joliment des vers que vous m'ôtez le courage d'en faire, en m'en inspirant le désir. Votre épître est charmante; je la mérite bien peu, mais je n'en ai que plus de reconnaissance: elle me donne grande envie de voir l'auteur. J'aimerais beaucoup mieux les *Platon* que les *Denis*[1]. Soyez persuadé, monsieur, de la sensibilité et de l'estime sincère de votre, etc. V.

2644. — A MADAME LA COMTESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Madame, votre chevalier errant est devenu bien sédentaire; je n'ai pu avoir l'honneur de renouveler mes hommages à Votre Altesse sérénissime, parce que, pour écrire, il faut avoir l'usage des mains, et que les miennes avaient acquis une si belle enflure, et étaient si horriblement potelées, qu'elles n'avaient point du tout l'air d'appartenir à mon faible corps, si mince et si fluet. Mais, madame, il aurait fallu que j'eusse été privé de tous mes sens pour ne pas achever d'obéir à vos ordres ; j'ai toujours eu la force de dicter. Tout est fini, et j'ai environ dix siècles à mettre à vos pieds; j'aimerais mieux y être moi-même. Je ne vois dans toutes les sottises qu'on a faites, depuis Dagobert, aucune balourdise comparable à celle que j'ai faite de m'éloigner de votre paradis thuringien. Mme la duchesse de Gotha ne devait pas être quittée pour Son Excellence le seigneur de Freytag. Aussi Dieu m'en a puni de la bonne façon. Je joins encore une grande peur à mes regrets, et cette peur, madame, est de vous ennuyer. Neuf ou dix siècles en sont bien capables. J'ai fait ce que j'ai pu pour les rendre aussi ridicules qu'ils le sont : les papes quelquefois font mourir de rire, et avec cela je tremble. Il eût mieux valu peut-être ajouter quelques chapitres à l'histoire véritable de Jeanne, et en amuser les soirs Votre Altesse sérénissime, que de lui présenter des siècles et une dédicace. De graves professeurs, qui savent en quelle année accoucha la papesse Jeanne, examinent actuellement le grand œuvre que vos ordres m'ont imposé, et moi, je suis entre les mains des médecins, qui me condamnent à être oisif.

taire au jurisconsulte alsacien a paru, en 1821, chez Mongie aîné, sous le titre de *Lettres inédites*, etc., in-8°. La dernière, la soixante-neuvième, est datée du 15 juin 1776. (CL.)

1. Denis de Syracuse, auquel Voltaire comparait alors Frédéric.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

Je ne sais si Votre Altesse sérénissime a entendu parler d'un portrait de la vie privée de Potsdam et de la cour de Berlin. Dieu merci, la cour de Versailles sait bien que je n'en suis pas l'auteur. On l'attribue à milord Tyrconnell; mais il n'est pas de lui; il a bien l'air d'être de La Beaumelle; il y a du vrai, il y a du faux. Si Votre Altesse sérénissime veut le voir, je le lui enverrai par Mulh.

Je me mets aux pieds de toute votre auguste famille. Je supplie la grande maîtresse des cœurs de ne me jamais oublier. Mon cœur, madame, est toujours gros de regrets, et je soupire avec le plus profond respect.

2645. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Strasbourg, ou tout auprès, le 7 septembre.

Mais vraiment, monseigneur, cela est assez extraordinaire. Quoi! pour l'*œuvre de poëshie!* Les vers sont donc une belle chose! Je les ai toujours aimés à la folie, quand ils sont bons; mais ma pauvre nièce! qu'allait-elle faire *dans cette galère*[1]? Les gens qui disent que tout cela s'est passé de nos jours ont grand tort: l'aventure est du temps de Denis de Syracuse. Je suis au désespoir de ne vous point faire ma cour. Le temps se passe, et je ne me consolerais pas d'être mort sans avoir eu l'honneur de vous entretenir. Et le voyage d'Italie, et Saint-Pierre de Rome, et la ville souterraine, n'avez-vous pas quelque envie de les voir? et ne pourrait-on pas venir recevoir vos ordres dans le chemin, et n'iriez-vous pas faire un cours à Montpellier? Un beau soleil et vous, vous êtes mes dieux. Il serait doux de les voir de près. J'aime ceux qui échauffent et qui éclairent, et non pas ceux qui brûlent[2].

Je joins les sentiments de la plus tendre reconnaissance à un attachement d'environ quarante années; mais j'ai des passions malheureuses, et la jouissance de l'objet aimé m'est interdite par ordre du médecin. Si votre belle imagination trouve quelque tournure pour que je puisse *baciarvi la mano*, quand vous irez à Montpellier, ce serait pour moi l'heure du berger. E perchè no? Un grand re[3] m'a baciato la mano, a me, sì, la brutta mano, per incitarmi a rimanere nel suo palazzo d'Alcina. Ed io bacierò

1. Molière, *Fourberies de Scapin*, II, II.
2. Allusion à la brûlure de la *Diatribe d'Akakia*.
3. Voyez la lettre 2535.

la vostra bella mano con un più grande e saporito piacere. Ah! signore amabile, signore cortese et bravo, la vita si perde, si consuma, e la speranza ancora si distrugge[1].

Est-ce que vous seriez assez bon pour vouloir bien me mettre aux pieds de Mme de Pompadour, quand vous n'aurez rien à lui dire? Pardon, monseigneur, de *la liberté grande*[2]. Il y a dans Paris force vieilles et illustres catins à qui vous avez fait passer de joyeux moments, mais il n'y en a point qui vous aime plus que moi. Je crois que la première conversation que j'aurais l'honneur d'avoir avec vous serait assez amusante. Non, ce serait la seconde : car, à force de plaisir, je ne saurais ce que je dirais dans la première.

A propos, je suis bien malade; daignez vous en souvenir. Il n'y a que mes ennemis qui disent que je me porte bien. *Intanto con ogni ossequio,* etc.

2646. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG[3].

Auprès de vous, le 14 septembre.

Je vous demande pardon, madame, de ne vous avoir pas parlé de votre digne et aimable fils[4]; mais ce qui est dans le cœur n'est pas toujours au bout de la plume, surtout quand on écrit vite et qu'on est malade. J'ai eu l'honneur de lui faire ma cour quand il était à Lunéville, possesseur d'une femme qu'il doit avoir bien regrettée; mais il lui reste une mère dont il fait la consolation, et qui doit faire la sienne. Peut-être aurais-je le bonheur de vous voir tous deux avant que je quitte ce pays-ci. Avouez donc, madame, que je suis prophète de mon métier, et que je ne suis pas prophète de malheur. Non-seulement j'avais lu le Mémoire de M. de Klinglin, mais encore un autre, qui est très-secret, et vous voyez que je n'avais pas mal conclu. J'espère encore que M. de Klinglin viendra exercer ici sa préture, malgré

1. *Traduction :* Et pourquoi non? Un grand roi m'a baisé la main, oui, la main nue, pour me décider à rester dans son palais d'Alcine. Et moi, je baiserais votre belle main avec un plus grand et savoureux plaisir. Ah! seigneur aimable, seigneur courtois et brave, la vie se perd, se consume, et l'espérance elle-même se détruit.

2. *Mémoires de Gramont,* chap. III.

3. Cette lettre, quoique imprimée dans l'édition de Kehl, fut mutilée par la censure impériale en 1812. (B.)

4. François Walter, comte de Lutzelbourg, né en 1707, nommé maréchal-de-camp le 1er janvier 1748.

les tribuns du peuple, qui s'y opposent vivement. Ce serait une chose trop absurde qu'un homme perdît sa place pour avoir été déclaré innocent. Je suis bien aise que vous admettiez une divinité ; c'est ce que je tâchais de persuader à un roi qui n'y croit pas, et qui se conduit en conséquence. Il lui arrivera malheur, mais il mourra impénitent. Je ne sais pas quand j'irai dans le voisinage de ces vignes sur lesquelles j'ai une bonne hypothèque. Elles appartiennent au duc de Wurtemberg. Il y a des gens qui veulent me persuader que ce sera la vigne de Naboth[1], et que mon hypothèque est *le beau billet qu'a La Châtre;* mais je n'en crois rien. Le duc de Wurtemberg est un honnête homme, Dieu merci ; il n'est pas roi, et je pense qu'il croit en Dieu, quoiqu'il n'ait jamais voulu baiser la mule du pape.

Vous me donnez par le nez, madame, de l'*historiographe.* Vraiment, le roi m'ôta cette charge quand le roi de Prusse me prit à force, et je suis demeuré entre deux rois le cul à terre. Deux rois sont de très-mauvaises selles. Il est vrai qu'on m'a laissé ma place de gentilhomme ordinaire de la chambre ; mais j'entrerai fort peu, je crois, dans cette chambre; j'aimerais mieux la vôtre mille fois.

Ayez donc la bonté de m'instruire de vos marches. L'accident de votre neveu[2] vous retient-il à Colmar? Il me souvient que M. de Richelieu eut la même maladie à vingt ans. C'eût été dommage que la région *de la vessie fût demeurée paralytique* chez lui. Sa maladie fit place à beaucoup de vigueur, et j'en espère autant pour monsieur votre neveu. Vous vous imaginez donc, madame, que je demeure toujours dans la rue des Charpentiers ? Point du tout ; je suis à la campagne, vis-à-vis votre maison[3], où par malheur vous n'êtes point. Je dépeuple le pays de cloportes, auxquels on m'a condamné. Je vis tout seul, je ne m'en trouve pas mal. J'ai pourtant un appartement chez M. le maréchal de Coigny[4], dont je ne sais si je ferai usage. Tout ce que je sais bien sûrement, c'est que je meurs d'envie de vous voir, de causer avec vous, et de vous renouveler cent fois mes respectueux et tendres sentiments.

1. *Rois,* III, 21.

2. C'était un jeune fils du chef du conseil souverain de Colmar.

3. Voltaire occupait une petite maison à peu de distance de la ville, proche la Porte des Juifs, et en face du château de l'île Jard, appartenant à Mme de Lutzelbourg.

4. Gouverneur de la Haute et Basse-Alsace depuis 1739.

2647. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

Auprès de Strasbourg, le 14 septembre.

Je réponds bien tard, mon ami, et en vile prose, à votre aimable lettre chamarrée de jolis vers, et c'est encore beaucoup pour moi de faire de la prose; je ne puis me servir de ma main. J'ai, quoi qu'en disent les malintentionnés, les mains si enflées que je ne puis tenir une plume. Vous vous servez très-bien de la vôtre; vous peignez à merveille les gens qui m'ont achevé de peindre. Le palais d'Alcine n'était, au fond, qu'une retraite de bêtes farouches, et Alcine, qui paraissait une belle grande dame bien faite, n'était qu'une petite vieille rabougrie.

Je ne sais pas trop quand ma santé et ma situation me permettront de venir vous revoir. Je serais bien charmé de me retrouver entre vous et ma nièce.

Pardonnez à un pauvre malade d'écrire si peu et si mal.

2648. — A M. D'ALEMBERT.

J'ai obéi comme j'ai pu à vos ordres; je n'ai ni le temps, ni les connaissances, ni la santé qu'il faudrait pour travailler comme je voudrais. Je ne vous présente ces essais que comme des matériaux que vous arrangerez, à votre gré, dans l'édifice immortel que vous élevez. Ajoutez, retranchez; je vous donne mes cailloux pour fourrer dans quelques coins de mur. J'ose croire que tous les sujets *in medio positi*[2], qui sont si connus, si rebattus, sur lesquels il y a si peu de doutes, sur lesquels on a fait tant de volumes, doivent être, par ces raisons-là même, traités un peu sommairement. On pourrait faire un in-folio sur ce seul mot *Littérature*. Si vous voulez que je parle des littérateurs italiens et espagnols, il faut donc que je m'étende sur les français; il faudrait encore que j'eusse des livres espagnols et italiens, et je n'en ai pas un.

Muratori, outre ses immenses collections historiques, a écrit *de la Perfection de la poésie italienne*[3]; il a fait des observations sur Pétrarque. L'*Histoire de la poésie italienne*[4], par Crescimbeni, m'a

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Ovide, *Métam.*, X, 168.
3. *Della Perfetta Poesia italiana.*
4. *Istoria della volgar poesia.*

paru un ouvrage assez instructif. J'ai lu le comte Orsi[1], qui a justifié le Tasse contre le père Bouhours. Son livre est plus rempli, à ce qu'il m'a paru, d'érudition que de bon goût. Gravina m'a paru écrire sur la tragédie comme Dacier, et il a fait en conséquence des tragédies comme Dacier, aidé de sa femme, les aurait faites. Cette espèce de littérature commença, je crois, du temps de Castelvetro; ensuite vint Jules Scaliger, mais qui n'a écrit qu'en latin. Si vous croyez devoir faire entrer ces rocailles dans votre grand temple, il n'y a point à Paris d'aide à maçon qui n'en sache plus que moi, et qui ne vous serve mieux. D'ailleurs, ne suffit-il pas, dans un dictionnaire, de définir, d'expliquer, de donner quelques exemples? Faut-il discuter les ouvrages de tous ceux qui ont écrit sur la matière dont on parle?

A l'égard des Espagnols, je ne connais que *Don Quichotte* et *Antonio de Solis*[2]. Je ne sais pas assez l'espagnol pour avoir lu d'autres livres, pas même *le Château de l'âme*[3], de sainte Thérèse.

A propos d'âme, j'avais pris la liberté d'envoyer à une certaine personne un petit mot sur *l'âme*, non pas pour qu'on en fît usage, mais seulement pour montrer que je m'étais intéressé à l'*Encyclopédie*.

Il est bien douloureux que des philosophes soient obligés d'être théologiens. Ah! tâchez, quand vous en serez au mot de PENSÉE, de dire au moins que les docteurs ne savent pas plus comment ils font des pensées qu'ils ne savent comment ils font des enfants; ne manquez pas, au mot de RÉSURRECTION, de vous souvenir que saint François Xavier ressuscita onze personnes, de compte fait; mais, à CLAVECIN[4], vous n'oublierez pas sans doute le *clavecin oculaire*.

Adieu, monsieur; je crains d'abuser de votre temps; vous devez être accablé de travail. Mille compliments à votre compagnon. Adieu, Atlas et Hercule, qui portez le monde sur vos épaules.

1. J.-Jos. Orsi, mort en 1733.

2. Antonio de Solis est l'auteur de l'*Histoire de la conquête du Mexique*.

3. André Félibien, père du bénédictin, a donné, en 1670, une traduction française de cet ouvrage, qui est en effet de sainte Thérèse.

4. Comme le tome III de l'*Encyclopédie*, contenant la lettre C, ne parut que vers le milieu de novembre 1753, on doit en conclure que la lettre ci-dessus est antérieure à cette époque, au moins de quelques semaines. — Quant au *clavecin oculaire*, voyez, tome XXXIV, la lettre 843, à Rameau.

2649. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Strasbourg, 22 septembre.

Madame, après avoir écrit à Votre Altesse sérénissime la lettre qu'elle m'ordonne de lui envoyer, je me livre à mon étonnement, aux transports de ma sensibilité, à tout ce que je dois à votre cœur adorable. Madame, il n'y a que vous au monde auprès de qui je voulusse finir ma vie. Je me suis arrêté auprès de Strasbourg uniquement pour y finir cet ouvrage que Votre Altesse sérénissime m'avait commandé. Le hasard, qui conduit tout, a voulu que j'eusse ici un bien assez considérable, qui est dans une terre d'Alsace, appartenant à monseigneur le duc de Wurtemberg. Votre Altesse sérénissime sent bien que la fortune ne peut jamais être un motif pour souhaiter les bonnes grâces du roi de Prusse : non, madame, je ne veux que les vôtres, et si je peux ambitionner quelque retour de sa part, c'est uniquement parce que je vous le devrai. Mon cœur est pénétré de ce que vous daignez faire : c'est le seul sentiment dont je sois capable ; je dois vous ouvrir, madame, un cœur qui est entièrement à vous. Il est clair que le premier pas, dans toute cette abominable affaire, est la lettre que fit imprimer le roi de Prusse contre Kœnig et contre moi ; il est clair que ce premier faux pas, si indigne d'un roi, a conduit à toutes les autres démarches. L'outrage affreux fait à ma nièce dans Francfort a indigné toute l'Europe, et la cour de Versailles comme celle de Vienne. Que peut-on espérer, madame, d'un homme qui n'a point réparé cette indignité, et qui au contraire a disculpé en quelque sorte ses ministres, en écrivant à la ville de Francfort, tandis qu'il les désavouait à Versailles ? Pensez-vous, madame, qu'il ait un cœur aussi bon, aussi vrai que le vôtre ? Pensez-vous qu'il respecte l'humanité et la vérité ?

Du moins il est sensible à la gloire. C'est par là seulement qu'on peut obtenir quelque chose de lui ; et puisque vos bontés généreuses ont commencé cet ouvrage, il ne faut pas qu'elles en aient le démenti. Peut-être qu'en effet M. de Gotter[2] pourra quelque chose, surtout s'il n'est pas à lui ; mais il pourra bien peu sans Mme la margrave de Baireuth. Sans doute, madame, le roi voudra se justifier auprès de vous ; peut-il ne pas ambitionner votre estime ? Mais il ne voudra que se justifier à mes dépens,

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Grand-maréchal de la maison du roi de Prusse.

plus jaloux de pallier son tort que de le réparer : il est roi, il a cent cinquante mille hommes, il peut m'écraser; mais il ne peut empêcher qu'une âme comme la vôtre ne le condamne secrètement.

Il en sera tout ce qu'il pourra; je suis trop heureux; les bontés de Votre Altesse sérénissime me consolent de tout. La forêt de Thuringe ne me fait plus trembler. Gotha devient le climat de Naples. Puissé-je, après la révision de mes empereurs, me venir jeter à vos pieds! Mon cœur y est, il y parle à madame la grande maîtresse : il dit qu'il veut ne respirer que pour Votre Altesse sérénissime; il est votre sujet jusqu'au tombeau avec le plus profond respect.

2650. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH[1].

A Strasbourg, 22 septembre (1753).

Madame, je me regarderais comme coupable envers Votre Altesse royale, et je trahirais mes plus chers sentiments si je ne lui écrivais pas dans cette occasion.

Mme la duchesse de Gotha vient de me remplir de surprise et de reconnaissance en me mandant qu'elle a chargé M. de Gotter de parler au roi votre frère, et d'implorer en ma faveur votre protection auprès de Sa Majesté. Votre Altesse royale n'ignore pas que je n'en ai jamais voulu d'autre que la vôtre. Sans la fatale circonstance et le malheureux voyage de ma nièce, j'aurais été de Leipsick à Baireuth me mettre à vos pieds. Le mal est fait. Mais est-il sans remède? La philosophie du roi, votre humanité, vos conseils, vos prières, tout cela ne pourra-t-il rien? Qui dira la vérité à un grand homme, si ce n'est pas vous, madame? J'avoue, j'ai dit, j'ai écrit au roi, et je dirai toute ma vie que j'ai eu tort de m'opiniâtrer. Mais, madame, est-ce une affaire d'État? C'est une puérilité de littérature. C'est une querelle d'algèbre, c'est un minimum, et c'est pour cela que j'ai été prisonnier six semaines à Francfort, que j'ai perdu la saison des eaux dans une maladie affreuse, que ma nièce a été traînée par des soldats dans les rues de Francfort; qu'un malheureux, qui a été seul avec elle pendant la nuit, et qui lui a ôté ses domestiques, l'a voulu outrager! Ces violences ont été exercées par un nommé Freytag, qui se dit ministre du roi. Le roi ne sait point que c'est

1. *Revue française*, mars 1866; tome XIII, page 351.

un homme qui a été condamné à être sous la potence et à traîner la brouette à Dresde. Toutes ces affreuses circonstances sont connues dans toutes les cours, et Sa Majesté les ignore peut-être.

Pour moi, madame, quel est mon état? Je suis vieux et infirme. J'avais sacrifié au roi les dernières années de ma vie. Je n'ai vécu que pour lui seul pendant trois années. Tout mon temps a été partagé entre lui et le travail. J'ai tout abandonné pour lui. Il le sait. Ne se souviendra-t-il que d'une malheureuse querelle littéraire? Il faut, madame, vous dire la vérité! Votre Altesse royale est digne de l'entendre. Tout le mal vient de la lettre que le roi fit imprimer contre Kœnig et contre moi dans le temps qu'il n'était pas instruit de la dispute. Je ne dis pas cela pour diminuer mon tort; j'avouerai toujours que j'en ai un très-grand de n'avoir pas gardé le silence, et de m'être opiniâtré. Mais quinze ans de l'attachement le plus tendre doivent assurément obtenir grâce pour un moment d'humeur. J'ose en faire juge Votre Altesse royale. Je lui demande s'il n'est pas de la gloire d'un aussi grand homme d'oublier une faute et de se souvenir des services? Faudra-t-il qu'il reste à la postérité tant de monuments de la correspondance dont le roi m'a honoré et de l'idolâtrie que j'ai eue pour lui, et que la postérité dise : Tout a fini par la prison et par insulter une femme innocente? Ah! madame, n'y a-t-il de gloire qu'à avoir une bonne armée? Le roi votre frère aime la véritable gloire, et il la mérite. Il vous aime, il doit vous croire. Madame, il s'agit de signaler la grandeur de votre âme et de toucher la sienne. Faites tout ce qu'il vous plaira. Je me mets entièrement entre vos mains respectables. Je ne parle point à Votre Altesse royale de tout ce qu'on dit à Versailles, à Vienne, à Paris, à Londres; c'est votre cœur seul qu'il faut écouter. C'est au cœur seul du roi que vous parlerez. Vous le toucherez, puisque vous l'avez entrepris. Le mien sera à jamais pénétré du plus profond et du plus tendre respect pour Votre Altesse royale. Permet-elle que je me mette aux pieds de monseigneur?

Jadis Frère Voltaire.

2651. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Strasbourg, 27 septembre.

Madame, votre lettre du 17 septembre est un nouveau lien qui m'attache à Votre Altesse sérénissime. Elle ne doute pas que

1. Éditeurs, Bavoux et François.

je ne voulusse venir mettre à ses pieds dans l'instant, tous les Henris et tous les Frédérics du monde, avec celui qui les a peints ou barbouillés. Je crois lui avoir déjà mandé que deux graves professeurs d'histoire examinaient scrupuleusement l'ouvrage pour voir si c'est le 25 ou le 26 d'un tel mois que telle sottise arriva il y a six siècles. Ces minuties seront pour les sots, dont ce monde est plein, et l'intérêt, si l'on peut en mettre dans un tel ouvrage, les grands tableaux, la connaissance des hommes et des temps, l'histoire de l'esprit humain, seront pour Votre Altesse sérénissime et pour la grande maîtresse des cœurs.

Je n'ai à présent qu'une seule copie de cette histoire. Il faudrait plus de deux mois pour la transcrire; elle sera imprimée en aussi peu de temps qu'il en faudrait pour la copier à la main. Votre Altesse sérénissime pense bien que je ne ferai pas imprimer la dédicace sans la lui avoir envoyée auparavant, et sans recevoir ses ordres.

Quant au Frédéric d'aujourd'hui, il me traite à peu près comme Frédéric Second traita son chancelier des Vignes, à cela près qu'il ne m'a pas fait crever les yeux[1]. Je voudrais bien que la grande maîtresse des cœurs en eût d'aussi bons que moi, c'est tout ce qui me reste. Mais ces yeux-là sont fort à plaindre de ne pouvoir à présent dire aux vôtres, madame, combien mon cœur est pénétré de reconnaissance et d'attachement pour votre personne. Pourquoi ne pourrais-je pas venir, cet hiver, mettre à vos pieds vos empereurs imprimés?

En attendant, madame, j'espère que du moins les chemins seront libres, et que votre maigre don Quichotte ne trouvera plus d'Yangois sur la route[2]; c'est probablement tout ce que l'on peut attendre des négociations de M. le comte de Gotter. Il y a des blessures qu'on ne guérit jamais, et, permettez-moi de le dire, le tort du roi de Prusse est trop grand pour qu'il le répare. Si Votre Altesse sérénissime a envoyé ma lettre ostensible, elle produira une explication; cette explication ne produira rien, parce que le roi se bornera à vouloir avoir raison. Vous sentez bien, madame, qu'un roi a toujours plus d'amour-propre que d'amitié. Que puis-je d'ailleurs exiger de lui? On me lapiderait en France si je retournais à sa cour. Je ne le pourrais avec bienséance qu'en cas qu'il fît une satisfaction éclatante à ma nièce, qu'il punît Freytag et Schmith, et qu'il me rappelât avec distinc-

1. Ou : « Ne m'a pas *crevé* les yeux. » (A. F.)
2. Voyez la lettre à d'Argental du 10 août.

tion, seulement pour venir passer quinze jours avec lui. Or tout cela est incompatible avec son rang et encore plus avec son caractère. Il faut donc que je me borne à l'adoucir; et il ne me faut assurément, madame, d'autre cour que la vôtre. La négociation réussira sûrement si elle se borne à persuader le roi de Prusse de mon respect et à lui inspirer de la modération. Ce sera beaucoup; ce sera une nouvelle obligation que je vous aurai, madame. Je sens un plaisir infini à vous devoir tout.

Voici l'imprimé que Votre Altesse sérénissime a demandé, avec un manuscrit qui a paru assez plaisant.

Je me mets à vos pieds et à ceux de votre auguste famille.

2652. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Strasbourg, le 1er octobre.

Je compte, monsieur, partir demain mardi pour arranger quelques affaires avec les administrateurs des domaines de monseigneur le duc de Wurtemberg. Il me sera sans doute beaucoup plus agréable de vous voir à Colmar que les fermiers des vignes de Riquewihr, quelque bon que soit leur vin. Je vous écris d'avance pour vous faire mes remerciements, monsieur, de toutes vos attentions obligeantes. Si je cause le plus léger embarras à Mme Goll, j'irai descendre au cabaret[1]. Au reste, j'espère que ma mauvaise santé ne retardera pas ce petit voyage, qu'elle m'a fait différer jusqu'à présent. On ne peut être plus pénétré que je le suis de vos bons offices, et plus ennemi des cérémonies et des formules.

2653. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Auprès de Colmar, 3 octobre.

Mon cher ange, si Mme la maréchale de Duras, qui a l'air si résolue, avait fait comme Mme de Montaigu[2] et comme la feue

1. Voltaire, arrivé à Colmar le 4 ou le 5 d'octobre 1753, descendit d'abord à l'auberge du Sauvage, détruite depuis plusieurs années, et sur l'emplacement de laquelle on a bâti un hôtel, séparé seulement du palais où siége aujourd'hui (1829) la cour royale par une très-petite promenade. Après y être resté quelques jours, il alla demeurer, rue des Juifs, chez M. Goll. (CL.)

2. Lady Montague. Son fils était le premier Anglais sur lequel on eût essayé l'inoculation.

reine d'Angleterre[1], si elle avait donné bravement la petite vérole à ses enfants, vous ne pleureriez pas aujourd'hui Mme la duchesse d'Aumont[2]. Il y a trente ans[3] que j'ai crié qu'on pouvait sauver la dixième partie de la nation. Il y a quelques gens qui, frappés de la mort des personnes considérables enlevées à la fleur de leur âge par la petite vérole, disent : « Mais vraiment, il faudrait essayer l'inoculation. » Et puis, au bout de quinze jours, on ne pense plus ni à ceux qui sont morts, ni à ceux que ce fléau de la nature menace encore de la mort.

L'année passée, l'evêque de Worcester prêcha dans Londres, devant le parlement, en faveur de l'inoculation, et prouva qu'elle sauvait la vie tous les ans à deux mille personnes dans cette capitale. Voilà des sermons qui valent bien mieux que les bavarderies de nos prédicateurs.

Il y a dans le monde un homme plus dangereux que la petite vérole ; il s'abaisse jusqu'à la calomnie. Un sourdaud[4], qui est la trompette de Maupertuis, répand ses horreurs. Où se sauver ? Vous me direz que c'est au château de M. de Sainte-Palaye[5] ; mais le père Goulu[6] persécutait Balzac jusque sur les bords de la Charente.

I nunc, et versus tecum meditare canoros.

(Hor., lib. II, ep. II, v. 76.)

Mais, mon cher ange, si vous me promettez, vous et Mme d'Argental, d'aller dans ce château, je signe le marché aveuglément. J'ai un bien assez considérable en Alsace, et je voulais bâtir sur les ruines d'un vieux palais[7] qui appartiennent à M. le duc de Wurtemberg. Toutes mes idées s'évanouissent dès qu'il s'agit de me rapprocher de vous.

Je n'ose vous prier de présenter mes respects et ma sensibilité à M. le duc d'Aumont. Qui aurait dit que Fontenelle enterrerait Mme d'Aumont ? Mais cent ans et trente sont la même chose pour la faux de la mort. Tout est un point, et tout est un songe. Le songe de ma vie a été un cauchemar assez perpétuel ; il sera bien

1. Voyez la note, tome XXII, page 114.
2. Victoire-Félicité de Durfort-Duras, morte le 1er octobre 1753.
3. Il n'y avait que *vingt-six* ans ; voyez la note, tome XXII, page 111.
4. La Condamine, qui prenait parti pour Maupertuis contre Voltaire.
5. A quatre lieues d'Auxerre. D'Argental en avait proposé l'acquisition à Voltaire.
6. Le père Goulu, général des feuillants, attaque Balzac dans ses *Lettres de Phyllarque à Ariste*, 1627 et 1628, deux volumes in-12.
7. Horbourg ; voyez pages 119 et 137.

doux s'il peut finir en vous voyant; ce sera ouvrir les yeux à une lumière bien agréable.

On m'a envoyé *la Querelle*[1]; il vaudrait mieux point de querelle. Adieu, mon très-aimable ange. Mille tendres respects à tous les vôtres.

Je suis bien malade. Adieu les tragédies.

2654. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, ce 5 octobre.

Je suis pénétré de regrets, madame; vous et Mme de Brumat[2], vous me faites passer de mauvais quarts d'heure. J'écris peut-être fort mal le nom de votre amie, mais je ne me trompe pas sur son mérite, et sur le plaisir que j'avais de venir les soirs, de ma solitude dans la vôtre, jouir des charmes de votre société. Je suis arrivé si malade que je n'ai pu aller rendre moi-même votre lettre à monsieur le premier président[3]. Que dites-vous de lui, madame? Il a eu la bonté de venir chez ce pauvre affligé. Il m'a amené son fils aîné, qui paraît fort aimable, et qui n'a pas l'air d'être *paralytique* comme son cadet. Je passe une page[4], parce que mon papier boit, et qu'il n'y a pas moyen d'écrire sur ce vilain papier; cela vous épargne une longue lettre. On dit que le ministère n'est pas disposé à rendre à M. de Klinglin la justice que nous attendons. Je veux douter encore de cette triste nouvelle. On dit que monsieur votre fils revient; quand pourrai-je être assez heureux pour voir le fils et la mère? Il me semble que je voudrais passer le reste de mes jours avec vous dans la retraite. La destinée m'y avait conduit, et mon cœur ne veut pas la démentir. Adieu, madame; je suis pour toujours à vos ordres avec le plus tendre respect.

2655. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au pied d'une montagne[5], le 10 octobre.

Mon cher ange, il me semble que je suis bien coupable; je ne vous écris point, et je ne fais point de tragédies. J'ai beau être dans

1. Voyez la note, tome XXIII, page 535.
2. Brumath. On prononçait Broumath.
3. M. de Klinglin, frère de Mme de Lutzelbourg.
4. Le verso de l'original était en blanc.
5. Au village de Luttenbach. Voltaire, selon Colini, s'enterra dans cette solitude pendant quinze jours.

un cas assez tragique, je ne peux parvenir à peindre les infortunes de ceux qu'on appelle les héros des siècles passés, à moins que je ne trouve quelque princesse mise en prison pour avoir été secourir un oncle malade. Cette aventure me tient plus au cœur que toutes celles de Denis et d'Hiéron.

Il me semble qu'il faut avoir son âme bien à son aise pour faire une tragédie ; qu'il faut avoir un sujet dont on soit vivement frappé, et devant les yeux un public, une cour, qui aiment véritablement les arts. Un petit article encore, c'est qu'il faut être jeune. Tout ce que je peux faire, c'est de soutenir tout doucement mon état et ma mauvaise santé. Je ne me pique point d'avoir du courage, il me semble qu'il n'y a à cela que de la vanité. Souffrir patiemment sans se plaindre à personne, sans demander grâce à personne, cacher ses douleurs à tout le monde, les répandre dans le sein d'un ami comme vous : voilà à quoi je me borne. Je n'ai pas surtout le courage de faire une tragédie pour le présent. Vous m'en aimerez moins ; mais songez que votre amitié, qui a un empire si doux, n'est pas faite pour commander l'impossible. Je ne sais pas trop ce que je deviendrai et où je finirai mes jours. Que ne puis-je au moins, mon cher ange, vous revoir avant de sortir de cette vie !

J'ai la mine de passer l'hiver dans une solitude des montagnes des Vosges. Si vous aviez quelque chose à me mander, vous n'auriez qu'à écrire à M. Schœpflin le jeune, à Colmar, sans mettre mon nom, sans autre adresse ; et la lettre me serait rendue avec la plus grande fidélité. Vous passerez probablement l'hiver à Paris, et il n'y aura plus de Pontoise ; mais il y aura des Vosges pour moi. J'ai vu à Colmar M. de Voyer [1] faisant son entrée en fils d'un secrétaire d'État. Vous vous doutez bien que je ne lui ai parlé de rien du tout ; je ne sais même si je parlerais à son père. Ce n'est pas trop la peine d'importuner son prochain de ses afflictions, surtout quand ce prochain est ministre, ou fils de ministre.

J'ai vu quelquefois, dans ma solitude auprès de Strasbourg, la fille de *Monime* [2] ; sa naissance est un roman, sa vie est obscure et triste ; l'aventure du préteur n'a abouti qu'à faire une douzaine de malheureux. Il en pleut, des malheureux, de tous côtés, mon cher ange, et des ennuyeux encore davantage : c'est ce qui fait que j'aime mes montagnes, ne pouvant pas être auprès de vous. Dieu veuille me donner quelque beau sujet bien tendre dans ma

1. Voyez une note sur la lettre 2512.
2. Voyez la note 5, page 113.

chartreuse! Mais alors j'aurais peur que la montagne n'accouchât d'une souris. Mon pauvre petit génie ne peut plus faire d'enfants. Il me semble que ce que vous savez[1] m'a manqué.

Ce qui ne me manquera jamais, c'est ma tendre amitié pour vous. Cette idée seule me console. Je me flatte que Mme d'Argental et vos amis ne m'oublient pas tout à fait. Adieu, mon cher ange; pardonnez-moi d'avoir été si longtemps sans vous écrire; il faut enfin que je vous avoue que j'avais fait quatre plans bien arrangés scène par scène; rien ne m'a paru assez tendre: j'ai jeté tout au feu.

Adieu, mon cher ange.

2656. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Dans les Vosges, le 14 octobre.

J'ai été, madame, chercher dans les Vosges la santé, qui n'est pas là plus qu'ailleurs. J'aimerais bien mieux être encore dans votre voisinage; cette petite maisonnette dont vous me parlez m'accommoderait bien. Je serais à portée de faire ma cour à vous et à votre amie[2], malgré tous les brouillards du Rhin. Je ne peux encore prendre de parti que je n'aie fini l'affaire[3] qui m'a amené à Colmar. Je reste tranquillement dans une solitude entre deux montagnes, en attendant que les papiers arrivent. Toutes les affaires sont longues; vous en faites l'épreuve dans celle de monsieur votre neveu[4]. Tout mal arrive avec des ailes, et s'en retourne en boitant. Prendre patience est assez insipide. Vivre avec ses amis, et laisser aller le monde comme il va, serait chose fort douce; mais chacun est entraîné comme de la paille dans un tourbillon de vent. Je voudrais être à l'île Jard, et je suis entre deux montagnes. Le parlement voudrait être à Paris, et il est dispersé comme des perdreaux. La commission du conseil voudrait juger comme Perrin-Dandin, et ne trouve pas seulement un Petit-Jean qui braille devant elle. Tout est plein à la cour de petites factions qui ne savent ce qu'elles veulent. Les gens qui ne sont pas payés au trésor royal savent bien ce qu'ils veulent; mais ils trouvent les coffres fermés. Ce sont là de très-

1. *L'Orphelin de la Chine,* auquel Voltaire songeait alors, ne tarda pas à prouver que son auteur ne manquait pas encore de *ce que vous savez.* (CL.)

2. Mme de Brumath.

3. L'impression des *Annales de l'Empire,* confiée à Schœpflin le jeune.

4. Le baron d'Hattsatt. (CL.)

petits malheurs. J'en ai vu de toutes les espèces, et j'ai toujours conclu que la perte de la santé était le pire. Les gens qui essuient des contradictions dans ce monde auraient-ils bonne grâce de se plaindre devant votre neveu paralytique? Et ce neveu-là n'est-il pas dix mille fois plus malheureux que l'autre? Vous lui avez envoyé un médecin : si, par hasard, ce médecin le guérit, il aura plus de réputation qu'Esculape. Portez-vous bien, madame; supportez la vie : car, lorsqu'on a passé le temps des illusions, on ne jouit plus de cette vie, on la traîne. Traînons donc. J'en jouirais délicieusement, madame, si j'étais dans votre voisinage. Mille tendres respects à vous deux, et mille remerciements.

2657. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

On peut très-bien mettre trois rimes de suite de même parure, surtout quand les vers sont aussi jolis que les vôtres.

Moi! un quatrain[1]! et à M. de Voyer! Qui peut faire des contes pareils? Je ne fais plus de vers, et M. de Voyer est au-dessus de ces bagatelles. Votre ville est comme toutes les autres, on y dit de mauvaises nouvelles; mais il y a tant de mérite dans Colmar que je lui pardonne.

2658. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Madame, on imprime actuellement ces *Annales de l'Empire* que Votre Altesse sérénissime m'a commandé d'écrire. Elles ont été faites dans un temps où le plaisir d'obéir à vos ordres pouvait seul me donner la force de travailler. J'espère avoir l'honneur d'envoyer l'ouvrage aux pieds de Votre Altesse sérénissime pour vos étrennes. Il est écrit avec la liberté, et, je crois, avec la vérité que l'histoire demande et que vous aimez. Voici, madame, une esquisse de l'épître dédicatoire que je compte mettre à la tête de ces *Annales*, en cas que Votre Altesse sérénissime l'approuve. Je demanderai encore ses ordres pour savoir si elle veut qu'on mette les lettres initiales de son nom, ou si elle permet qu'on écrive cet auguste nom tout entier.

1. Un quatrain fort plaisant avait été adressé, dit-on, à M. de Voyer, et on l'attribuait à Voltaire. (CL.)

2. Éditeurs, Bavoux et François.

Si elle le désire, j'enverrai les dix ou douze premières feuilles imprimées, afin qu'elle juge par là de l'ouvrage. Elle trouvera peu d'empereurs qui traitent les femmes aussi indignement qu'on les a traitées à Francfort, il y a quelques mois. Je suis plus que jamais aux pieds de la descendante d'Hercule, et je la préfère assurément à Denis de Syracuse. Comment ne préférerais-je pas la vertu la plus aimable à l'amour-propre artificieux et cruel? Je sais qu'il faut adoucir un homme puissant et dangereux. On en viendrait à bout, si tout le tort était de mon côté; mais il sent qu'il a mal agi, et, pour se justifier, il comble la mesure. Il feint de m'imputer cette lettre de 1752, qui contient sa vie privée, et qui était publique à Paris quand j'étais à Berlin. Il sait bien dans le fond de son cœur que cette lettre, où je suis moi-même maltraité, ne peut être de moi; mais il me l'impute pour se faire un prétexte de me persécuter dans des circonstances aussi cruelles. Il n'y a d'autre ressource que de s'envelopper dans son innocence et dans sa philosophie. Vos bontés, madame, et un peu de travail, me soutiennent dans les horreurs de la persécution et de la maladie. J'écrirai à M. de Gotter pour le remercier. Je connais des lettres qui sont bien supérieures aux siennes et aux miennes; et je prie celle qui m'honore de ces lettres si naturelles et si consolantes, de me conserver des bontés qui me rendent très-heureux dans mon malheur.

Son Altesse sérénissime permettra que madame la grande maîtresse trouve ici les assurances de mon respect.

Je suis à vos pieds, madame, et à ceux de toute la postérité d'Ernest.

P. S. Je ne sais si j'ai appris à Votre Altesse sérénissime que j'ai été prévenu dans cette histoire d'Allemagne. Un jeune homme de Dresde[1] en fait une qu'on imprime; elle est prête à paraître en trois volumes; la mienne ne sera qu'en deux : c'est un avantage; mais le plus grand est de paraître sous vos auspices.

2659. — A M. LE COMTE DE GOTTER[2].

Mme la duchesse de G.[3] m'a instruit de ses bontés et des vôtres : je ne puis que marquer ma surprise et ma reconnaissance. Que puis-je vous dire? Il y avait autrefois une vieille p.....[4] amoureuse

1. Pfeffel ; voyez la note 7 de la page 144.
2. C'est à tort qu'on a toujours daté ce billet de Potsdam.
3. La duchesse de Saxe-Gotha.
4. Voltaire lui-même.

comme une folle d'Alcibiade [1], le plus éloquent des Grecs, comme le plus grand capitaine. Un sophiste [2], plus dur qu'un Scythe, homme à idées creuses, brouilla cette pauvre diablesse avec ce beau Grec, qui la renvoya à coups de pied au cul en Arcadie. Elle passa chez une descendante d'Hercule [3], qui tâcha de la consoler, et qui la recommanda à un Grec [4], homme de beaucoup d'esprit. Cet homme fit tout ce qu'il put pour toucher Alcibiade; mais il ne savait pas que la catin en faveur de laquelle il s'intéressait était un peu ridée. Alcibiade répondit au Grec : « Je sais bien que cette pauvre femme m'aime de tout son cœur; mais elle n'est plus jolie : il ne s'agit pas de m'aimer, il s'agit de me plaire. — Mais pourquoi lui donner des coups de pied dans le derrière? lui dit le Grec. — Oh, parbleu ! dit Alcibiade, la voilà bien malade : je lui ai fait cent fois plus de plaisir en ma vie que de mal. »

Sur ce, j'ai l'honneur, etc.

2660. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Dans mes montagnes, ce 24 octobre.

Comment! madame, est-ce que vous n'auriez pas reçu la lettre datée de mes montagnes, et mes remerciements des belles nouvelles de la fermeté romaine du Grand-Châtelet de Paris? Tout ceci est le combat des rats et des grenouilles [5]. On songe à Paris à de misérables *billets de confession*, et on ne songe ni à la petite vérole ni à l'autre. Ces deux demoiselles font pourtant plus de ravage que le clergé et le parlement. On voit tranquillement nos voisins les Anglais se garantir au moins de la petite. Vous n'entendrez parler à Londres d'aucune dame morte de cette maladie : l'insertion les sauve, et l'on n'a pas eu encore le courage de les imiter. M. de Beaufremont est le seul qui ait fait inoculer un de ses enfants, et on s'est moqué de lui : voilà ce qu'on gagne en France. Tout ce qui est au-dessus des forces de la nation est ridicule. Si j'avais un fils, je lui donnerais la petite vérole avant de lui donner un catéchisme.

Je retournerai bientôt de ma solitude dans la grande ville de Colmar. J'ai été voir les ruines du château de Horbourg, sur les-

1. Frédéric.
2. Maupertuis.
3. La duchesse de Saxe-Gotha.
4. Gotter, grand maréchal de la maison du roi de Prusse. Voyez la lettre du 1er octobre 1757 à d'Argental.
5. Chanté par Homère sous le titre de *Batrachomyomachie*.

quelles j'avais quelque dessein de bâtir une jolie maison. Il s'y trouve quelque difficulté : le duc de Wurtemberg a un procès pour cette vénérable masure au conseil privé, et je n'irai pas bâtir un hospice qui aurait un procès pour fondement. Mais, madame, on m'a dit un mot du beau château de feu monsieur votre frère. N'est-ce pas Oberherkeim [1], ou quelque nom de cette douceur? Il est, je crois, difficile de le vendre. N'appartient-il pas à des mineurs? Mais personne ne l'habite; et, si la maison et le fief ne sont pas compris dans le fief invendable, si on peut louer le château, avec les meubles qui y sont, en attendant que la famille s'arrange, ne serait-ce pas l'avantage de la famille? Je le louerai si on veut; je ferai un bail; je payerai un an d'avance pour faire plaisir à la famille, et, pour pot-de-vin, je vous ferai un petit quatrain [2] pour votre tableau. Mais à qui faut-il s'adresser, et comment faire ? ma proposition n'est-elle pas indiscrète ? Je ne vous dis toutes ces rêveries que parce qu'on m'a déjà pressenti sur un accommodement concernant ce château. N'y viendrez-vous pas, madame, avec votre charmante amie? Vous sentez bien que la maison serait à vous, et que je n'y serais que votre intendant. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez; si on veut vendre à vie, si on veut louer, si on peut s'arranger. J'ai la meilleure partie de mon bien à la porte de Colmar. J'ai envie de me faire Alsacien pour vous ; la fin de ma vie en sera plus douce. Je n'ai vu qu'en passant l'abbé de Munster [3]; il est occupé à Colmar; il m'a paru fort aimable. Il a tué du monde, il a fait l'amour, il est poli, il a de l'esprit, il est riche, il ne lui manque rien. Les processions de Rouen n'ont pas le sens commun ; ce n'est plus le temps des processions de la Ligue; de petites cabales ont succédé aux grandes guerres civiles; il faut payer son vingtième, se chauffer, et se taire, *le reste viendra.* Mille tendres respects, etc.

P. S. Je reçois dans ce moment votre lettre du 17. Votre magistrat n'avait donc pas de vin du Rhin ?

Est-ce que Mme de Maintenon [4] donne une Sunamite à son David ?

1. Sans doute Oberhergheim, à trois ou quatre lieues de Colmar.
2. Voyez ce quatrain dans la lettre de Voltaire à Mme de Lutzelbourg du 23 octobre 1754.
3. Petite ville à une demi-lieue de Luttenbach.
4. Probablement la Pompadour.

2661. — A M. BORDES [1].

Auprès de Colmar, le 26 octobre.

J'ai trop différé, monsieur, à vous remercier des témoignages de sensibilité que vous avez bien voulu me donner dans vos vers ; ils partent du cœur, et sont pleins de génie. Je ne peux vous répondre que dans une prose fort simple : c'est tout ce que me permet la maladie dont je suis accablé, et qui augmente tous les jours ; elle m'a arrêté en Alsace, où j'ai un petit bien, et probablement l'état où je suis ne me permettra pas d'en partir sitôt. J'aurais bien voulu passer par Lyon ; vous augmentez, monsieur, le désir que j'avais de faire ce voyage. Si vous voyez M. l'abbé Pernetti, qui est, je crois, votre confrère et le mien, vous me ferez un sensible plaisir de vouloir bien lui faire mes compliments. Pardonnez, je vous prie, à un pauvre malade qui ne peut vous écrire de sa main.

J'ai l'honneur d'être, etc.

2662. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Près de Colmar [2], le 9 novembre.

Il y a quatre ou cinq mois, mon cher marquis, que je n'ai reçu de vos nouvelles, et enfin vous me faites des reproches de mon silence. Vous avez raison. Comment voulez-vous que je me souvienne de mes amis, quand je jouis de la santé la plus brillante, et que je nage dans les plaisirs ? L'éclat éblouissant de mon état fascine toujours un peu les yeux. Il faut pardonner à l'ivresse de la prospérité ; cependant je vous assure que, du sein de mon bonheur, qui est au delà de toute expression, je suis très-sensible à votre souvenir. Je vous suis plus attaché qu'à *Zulime;* je ne suis guère dans une situation à penser aux charmes de la poésie et aux orages du parterre, et je vous avoue qu'il me serait bien difficile de recueillir assez mon esprit pour penser à ce qui m'amusait tant autrefois. Vous proposez le bal à un homme perclus de ses membres. Cependant, mon cher marquis, il n'y a rien que je ne fasse pour vous quand j'aurai un peu repris mes sens; mais à

1. Charles Bordes ou Borde, né à Lyon le 6 septembre 1711, mort dans sa ville natale le 15 février 1781.

2. Sans doute encore à la papeterie de Schœpflin à Luttenbach. Colini dit que Voltaire en partit le 28 octobre ; mais ce dernier dut y retourner quelquefois.

présent je suis absolument hors de combat; attendons des temps plus favorables, s'il y en a. Franchement ma situation jure un peu avec ce que vous me proposez; je suis plutôt un sujet de tragédie que je ne suis capable de travailler à des tragédies. Conservez-moi, mon cher marquis, une amitié qui m'est plus chère que les applaudissements du parterre. Un jour nous pourrons parler de *Zulime*, car il ne faut pas se décourager; mais je suis en pleine mer, au milieu d'une tempête. Le port où je pourrais vous embrasser me ferait tout oublier.

2663. — A M. DE CIDEVILLE.

A Colmar, le 11 novembre.

Mon ancien ami, Mme Denis m'apprit, il y a quelque temps, vos idées charmantes, et les obstacles qu'elles trouvent. Vous sentez à quel point je dois être reconnaissant et affligé. Je comptais venir oublier Denis de Syracuse dans la retraite de Platon; la destinée s'est acharnée à en ordonner autrement. Vous auriez tous deux ranimé mon goût, qui se rouille, et mon peu de génie, qui s'éteint. Vous auriez fait de jolis vers, et j'en aurais fait de tristes, que vous auriez égayés. Votre vallée de Tempé eût bien mieux valu que l'Olympe sablonneux où le diable m'avait transporté.

Mais tout cela n'est qu'un agréable songe. Il faut se soumettre à son destin. Des maladies plus cruelles encore que les rois me persécutent. Il ne me manque que des médecins pour m'achever; mais, Dieu merci, je ne les vois que pour le plaisir de la conversation, quand ils ont de l'esprit; précisément comme je vois les théologiens, sans croire ni aux uns ni aux autres.

On dit, mon ancien ami, que votre campagne[1] est charmante; mais vous en faites le plus grand agrément. Je ne me console pas de n'y pouvoir aller. Ne viendrez-vous point à Paris cet hiver? Probablement la querelle des *billets de confession* y sera assoupie. Ces maladies épidémiques ne durent guère qu'une année.

Je ne sais ce qu'est devenu Formont; tout se disperse dans le grand tourbillon de ce monde. Si les êtres pensants étaient libres, ils se rassembleraient; mais, ô liberté, vous êtes de toutes façons une belle chimère!

1. La terre de Launai, voisine de la Rivière-Bourdet, à cinq lieues de Rouen.

Adieu, mon cher et ancien ami.

Durum! sed levius fit patientia.
(Hor., lib. I, od. xxiv, v. 19.)

Je mets, au lieu de ce mot, *amicitia*. V.

2664. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

A Colmar, 21 novembre.

Madame, je reçois la nouvelle marque de bonté dont Votre Altesse sérénissime m'honore. J'ai la goutte ; le courrier, qui ne l'a pas, va partir : je n'ai que le temps d'assurer à Votre Altesse sérénissime que votre cour est la seule où je voudrais vivre.

Je respecte trop votre médiation pour la rendre infructueuse par une philosophie trop opiniâtre. Je prends la liberté de joindre ici ma réponse à M. de Gotter, et je vous supplie, madame, de l'engager à la faire parvenir à mon infidèle [2]. Si elle ne fait pas de bien, il est sûr qu'elle ne fera pas de mal. L'ingrat, dans le fond de son cœur, doit rougir d'avoir fait tout ce fracas dans l'Europe pour une sottise de Maupertuis, dans laquelle il n'entend rien. Il a eu la rage d'auteur bien mal à propos. Il n'y aurait que les grâces conciliantes de Mme la duchesse de Gotha qui pussent le guérir ; mais de telles grâces ne sont pas celles auxquelles il sacrifie. Que dit à cela la grande maîtresse des cœurs ? Cinquante empereurs se mettent à vos pieds, madame; la goutte, qui tourmente les miens, m'empêche de me livrer davantage aux transports de ma reconnaissance, et de cet attachement respectueux et inviolable que j'ai voué à Votre Altesse sérénissime.

2665. — A M. LE COMTE DE GOTTER.

A Colmar, 21 novembre [3].

Monsieur, Mme la duchesse de Gotha a eu la bonté de m'envoyer le petit mot que vous m'adressez. Un mot suffit pour ranimer les passions. Son Altesse royale avait bien vu quelle était

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Frédéric II.
3. C'est à tort, croyons-nous, qu'on a toujours daté cette lettre du 21 décembre. Elle ne peut qu'être du même jour que la précédente. (G. A.)

la mienne pour la personne respectable dont vous parlez. L'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation me fait un devoir de vous ouvrir mon cœur ; il est sensiblement pénétré, et il doit l'être. Ma seule consolation est que le souverain qui remplit la fin de ma vie d'amertume ne peut pas oublier entièrement des bontés si anciennes et si constantes. Il est impossible que son humanité et sa philosophie ne parlent tôt ou tard à son cœur, quand il se représentera qu'il m'a daigné appeler son ami pendant seize années, et qu'il m'avait enfin fait tout quitter pour venir auprès de lui. Il ne peut ignorer avec quels charmes je cultivais les belles-lettres auprès d'un grand homme qui me les rendait plus chères. C'est une chose si unique dans le monde de voir un prince né à trois cents lieues de Paris écrire en français mieux que nos académiciens ; c'était une chose si flatteuse pour moi d'en être le témoin assidu, qu'assurément je n'ai pu chercher à m'en priver. Il sait bien que je n'ai d'autre ambition que de vivre auprès de sa personne. Je suis très-riche ; j'ai la même dignité dans la maison du roi de France que j'avais dans la sienne, et je ne regrettais pas la place d'historiographe de France, que j'avais sacrifiée.

Quand il daignera se représenter tout ce que je vous dis là, monsieur, il verra sans doute que mon cœur seul me conduisait, et le sien sera peut-être touché. C'est tout ce que je peux espérer, et tout ce que je peux vous dire, monsieur, surtout dans l'état où m'a jeté la goutte, qui s'est jointe à tous mes maux. Ils n'ôtent rien à la sensibilité que votre bienveillance m'inspire.

Comptez que je suis, monsieur, avec la plus tendre reconnaissance, votre, etc.

2666. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Le 21 novembre.

La goutte, qui s'est jointe à tous mes maux, m'a privé de la consolation d'écrire aux deux sœurs de l'île Jard. Je suis digne de figurer avec M. le chevalier de Klinglin[1]. Je profite vite d'un petit moment d'intervalle pour faire des coquetteries à l'île Jard, du fond d'une salle basse[2] de Colmar. Que dit-on dans cette île de la nouvelle recrue que font les provinces, de vingt-cinq con-

1. Celui qui était paralytique.
2. Voltaire, chez M. Goll, occupait un appartement au rez-de-chaussée. (Cl.)

seillers au Châtelet? Voilà environ deux cent quatre-vingt-dix personnes à qui le *Bien-Aimé*[1] procure des retraites agréables. Il me paraît que les affaires de la préture vont plus lentement. Je vous supplie, madame, de me dire s'il n'y a rien d'arrangé, et de vouloir bien ne me pas oublier auprès de monsieur votre fils, quand vous lui écrirez. J'ignore encore quand mon ombre pourra venir vous faire sa cour. Portez-vous bien. Quand on a tâté de tout, on voit qu'il n'y a que la santé de bonne dans ce monde. Permettez-moi d'y ajouter l'amitié.

2667. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Le 23 novembre.

Mon aimable nièce, j'étais bien malade quand votre sœur avait l'honneur d'être entre les mains du premier médecin[2] du roi très-chrétien. Je crois que nous avions encore, Mme Denis et moi, un peu du poison de Francfort dans les veines; mais je crois notre chère Denis un peu gourmande, et l'on raccommode avec du régime ce que les soupers ont gâté. Mais, chez moi, on ne raccommode rien, parce qu'il a plu à la nature de me donner l'esprit prompt et la chair faible[3].

Vous vous portez donc bien, ma chère nièce, puisque vous avez la main ferme et libre, et que vous êtes devenue un petit Callot, un petit Tempesta. Je me flatte que vos dessins ne sont pas faits pour un oratoire, et qu'ils me réjouiront la vue. Dieu bénisse une famille qui cultive tous les arts! Je serai enchanté de vous embrasser; mais où, et quand?

Peignez-vous d'après le nu, madame, et avez-vous des modèles? Quand vous voudrez peindre un vieux malade emmitouflé, avec une plume dans une main et de la rhubarbe dans l'autre, entre un médecin et un secrétaire, avec des livres et une seringue, donnez-moi la préférence.

Connaissez-vous MM. Corringius[4], Vitriarius[5], Struvius[6],

1. Surnom de Louis XV.

2. J.-B. Senac, nommé premier médecin de Louis XV en 1752; mort le 20 décembre 1770.

3. « Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.» (Matthieu, XXVI, 41.)

4. Herman Corringius, né en 1606, mort en 1681.

5. Philippe Reinhart Vitriarius, mort en 1717.

6. Struvius (Burkhard-Gotthelf), né en 1671, mort en 1738.

Spener[1], Goldast[2], et autres messieurs du bel air? Ce sont ceux qui broient actuellement mes couleurs. Vous peignez des choses agréables d'une main légère, et moi des sottises graves d'une main appesantie.

Je baise vos belles mains, et je décrasserai les miennes quand je vous verrai. Vous ne me dites rien du conseiller[3]; faites-lui bien mes compliments.

2668. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 24 novembre.

Mon cher ange, votre lettre vient bien à propos. Les consolations sont proportionnées aux souffrances. Mon état tourmentait mon corps, et la maladie de ma nièce déchirait mon âme; la goutte est le moindre de mes maux. Vous me parlez de tragédie! Les malheurs qu'on représente au théâtre (car que peut-on peindre que des malheurs?) sont au-dessous de tout ce que j'éprouve. Il faut un peu de stoïcisme; mais le stoïcisme ne guérit de rien. Je tâche de rendre un petit service à la fille[4] de *Monime*, quoique je sois à treize lieues d'elle. J'ignore quand j'aurai la force de me transplanter et d'aller jusqu'à Sainte-Palaye[5]; mais où n'irai-je point dans l'espérance de vous voir? Cependant quelle triste commission pour Mme Denis d'être garde-malade à la campagne!

Ne vous attendez pas, mon cher ange, que l'Histoire très-abrégée de l'empire vous amuse comme le *Siècle de Louis XIV*; c'est un champ mille fois plus vaste, mais plein de bruyères et de ronces. Les âmes sensibles, et faites pour les choses de goût, frémissent au nom d'Albert l'*Ours* et de Wittelsbach; mais, dans l'oisiveté de mon séjour à Gotha, Mme la duchesse de Saxe[6] avait exigé de moi ce travail, que j'entrepris avec ardeur. Je ne savais pas alors que d'autres personnes[7], plus en état que moi de remplir cet objet, faisaient une histoire d'Allemagne dans le goût de celle du président Hénault.

1. Spener (Philippe-Jacques), né en 1635, mort en 1705.
2. Goldast (Melchior), né en 1576, mort en 1635.
3. L'abbé Mignot.
4. Voyez page 113.
5. Voyez la lettre 2519.
6. Voyez tome XIII, page 191.
7. Christian-Frédéric Pfeffel, né à Colmar en 1726, mort le 19 mars 1807, est auteur d'un *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, 1754, in-8°, plusieurs fois réimprimé.

Mme la duchesse de Saxe-Gotha se plaignait avec tant de grâce de ne pouvoir lire aucune histoire de son pays qu'elle me fit entrer malgré moi dans une carrière qui m'était étrangère. L'affaire est faite ; c'est un temps de ma vie perdu ; heureux encore qui ne perd que son temps! mais je suis privé de vous et de la santé. Ah! mon adorable ami, est-ce que je pourrais espérer de vous voir à la campagne, avec Mme d'Argental? Mille tendres respects à tous ceux qui soupent avec vous ; les soupers me sont interdits pour jamais.

Je voudrais bien voir ce que M. de Mairan a écrit sur l'inoculation. A la fin, la nation y viendra peut-être comme à la gravitation ; elle arrive tard à tout. Toutes les grandes inventions nous viennent d'ailleurs ; nous les combattons d'ordinaire pendant cinquante ans, et puis nous disons que nous les perfectionnons. Faites ressouvenir de moi, je vous en prie, MM. de Mairan et de Sainte-Palaye. En voilà beaucoup pour un malade. Mon cher ange, je vous embrasse avec cette inaltérable amitié dont vous me faites éprouver les charmes.

2669. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Colmar, le 4 décembre.

J'ai vu M. le baron d'Hattsatt[1], madame. Tout ce qui vous appartient me paraît bien aimable, et redouble le tendre intérêt que j'ai pris si longtemps à tant de malheurs. Madame la première présidente[2] daigna venir voir le pauvre goutteux avant de partir pour Paris. Je vous dois les bontés dont votre respectable famille m'honore. Mais pourquoi faut-il que je sois loin de vous? Les maux me clouent à Colmar, et la goutte est encore un surcroît de mes souffrances, sans en avoir diminué aucune. Il n'y a que les sentiments qui m'attachent à vous qui puissent me donner la force d'écrire.

Remerciez bien, madame, la nature et votre sagesse, qui vous ont conservé la santé. Quand les maladies se joignent aux maux de l'âme, quelle ressource reste-t-il? La vie alors n'est qu'une longue mort. Et combien de gens sont dans cet état! On ne les voit point, parce que les malheureux se cachent. Ceux qui sont dans l'âge des illusions se montrent, et font la foule, en atten-

1. L'un des neveux de Mme de Lutzelbourg.
2. Mme de Klinglin, née Montjoie d'Hémericourt.

dant que leur tour vienne de souffrir et de disparaître. Les moments heureux que j'ai passés dans votre solitude ne reviendront-ils point? Conservez-moi du moins votre souvenir. Je présente le même placet à votre amie[1]. Je ne sais aucune nouvelle. J'ai renoncé à tout, hors à vous être bien tendrement attaché.

2670. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

A Colmar, 14 décembre 1753.

Madame, j'ai appris en même temps la maladie et la convalescence de Votre Altesse sérénissime. Je suis dans la foule de ceux à qui votre vie est précieuse ; vous êtes adorée, madame, de quiconque a eu l'honneur de s'approcher de votre personne. La crainte a été générale ; la joie l'a été, quand on vous a su rétablie. Daignez recevoir mes respectueux sentiments parmi tous ceux qu'on vous présente. Votre Altesse sérénissime aura été bien touchée sans doute de tous les vœux qu'on a faits pour elle, et des alarmes qu'elle a causées. Elle ne peut mieux marquer sa reconnaissance au public qu'en conservant sa santé : c'est le plus grand plaisir qu'elle puisse nous faire ; le mien, madame, serait de pouvoir me venir mettre à vos pieds. Je ne pourrai avoir l'honneur de lui envoyer les prémices de l'ouvrage qui lui appartient que dans quinze jours ou trois semaines.

J'espère que M. de Rothberg voudra bien m'indiquer par quelle voie je pourrai faire parvenir cet hommage. Elle permettra que je présente mes respects à monseigneur et à toute son auguste famille, que je ressente leur joie, que j'unisse mes sentiments à ceux de tout ce qui l'environne.

Agréez, madame, avec votre bonté ordinaire, le profond respect, la reconnaissance, l'attachement inviolable du cœur le plus pénétré et le plus sensible.

2671. — A MADAME DENIS.

A Colmar, le 20 décembre.

Je viens de mettre un peu en ordre, ma chère enfant, le fatras énorme de mes papiers, que j'ai enfin reçus. Cette fatigue n'a pas peu coûté à un malade. Je vous assure que j'ai fait là une triste revue : ce ne sont pas des monuments de la bonté des

1. Mme de Brumath.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

hommes. On dit que les rois sont ingrats, mais il y a des gens de lettres qui le sont un peu davantage.

J'ai retrouvé la lettre originale de Desfontaines, par laquelle il me remercie de l'avoir tiré de Bicêtre! Il m'appelle son bienfaiteur, il me jure une éternelle reconnaissance, il avoue que sans moi il était perdu, que je suis le seul qui ait eu le courage de le servir ; mais, dans la même liasse, j'ai trouvé les libelles qu'il fit contre moi, deux mois après, selon sa vocation. Dans le même paquet étaient les comptes de ce que j'ai dépensé pour d'Arnaud, homme que vous connaissez, que j'ai nourri et élevé pendant deux ans ; mais aussi la lettre qu'il écrivit contre moi, dès qu'il eut fait à Potsdam une petite fortune, fait la clôture du compte.

Il faut avouer que Linant, Lamare, et Lefebvre, à qui j'avais prodigué les mêmes services, ne m'ont donné aucun sujet de me plaindre. La raison en est, à ce que je crois, qu'ils sont morts tous trois avant que leur amour-propre et leurs talents fussent assez développés pour qu'ils devinssent mes ennemis. Avez-vous affaire à l'amour-propre et à l'intérêt, vous avez beau avoir rendu les plus grands services, vous avez réchauffé dans votre sein des vipères. C'est là mon premier malheur, et le second a été d'être trop touché de l'injustice des hommes, trop fièrement philosophe pour respecter l'ingratitude sur le trône, et trop sensible à cette ingratitude ; irrité de n'avoir recueilli de tous mes travaux que des amertumes et des persécutions ; ne voyant, d'un côté, que des fanatiques détestables; et, de l'autre, des gens de lettres indignes de l'être ; n'aspirant plus enfin qu'à une retraite, seul parti convenable à un homme détrompé de tout.

Je ne peux m'empêcher de continuer ma revue des mémoires de la bassesse et de la méchanceté des gens de lettres, et de vous en rendre compte.

Voici une lettre d'un bel esprit nommé Bonneval[1], dont vous n'avez jamais sans doute entendu parler (ce n'est pas le comte-bacha de Bonneval). Il me parle pathétiquement des qualités de l'esprit et du cœur, et finit par me demander dix louis d'or. Vous noterez que cet honnête homme m'en avait ci-devant escroqué dix autres, avec lesquels il avait fait imprimer un libelle abominable contre moi ; et il disait pour son excuse que c'était

1. René de Bonneval, mort en janvier 1760. De 1724 à 1742 il publia plusieurs critiques où la personne de Voltaire n'était guère plus ménagée que ses écrits. (CL.) — Voyez sa lettre en date du 27 février 1737.

Mme Pâris de Montmartel qui l'avait engagé à cette bonne œuvre. Il fut chassé de la maison. C'est, au demeurant, un homme d'honneur, loué dans les journaux, et à qui Rousseau a, je crois, adressé une épître[1].

En voici d'un nommé Ravoisier, qui se disait garçon athée de Boindin : il m'appelle son protecteur, son père; mais, en avancement d'hoirie, il finit par me voler vingt-cinq louis dans mon tiroir.

Un Demoulin, qui me dissipa trente mille francs[2] de mon bien clair et net, m'en demanda très-humblement pardon dans quatre ou cinq de ses lettres ; mais celui-là n'a point écrit contre moi : il n'était pas bel esprit.

Le bel esprit qui m'écrivit ce billet connu, par lequel il m'offre de me céder, moyennant six cents livres, tous les exemplaires d'une belle satire où il me déchirait pour gagner du pain, s'appelle La Jonchère[3]. C'est l'auteur d'un système de finances; et on l'a pris, en Hollande, pour La Jonchère, le trésorier des guerres.

Je ne peux m'empêcher de rire en relisant les lettres[4] de Mannory. Voilà un plaisant avocat. C'est assurément l'avocat Patelin; il me demande un habit. « Je suis honnête en robe, dit-il, mais je manque d'habit; je n'ai mangé hier et avant-hier que du pain. » Il fallut donc le nourrir et le vêtir[5]. C'est le même qui, depuis, fit contre moi un factum ridicule quand je voulus rendre au public le service de faire condamner les libelles de Roi et d'un nommé Travenol, son associé.

Voici des lettres d'un pauvre libraire[6] qui me demande pardon ; il me remercie de mes bienfaits ; il m'avoue que l'abbé Desfontaines fit sous son nom un libelle contre moi. Celui-là est repentant; c'est du moins quelque chose. Il n'avait pas lu apparemment le livre de La Mettrie contre les remords.

Je trouve deux lettres d'un nommé Bellemare, qui s'est depuis réfugié en Hollande sous le nom de *Bénar*[7], et qui a fait contre la France un journal historique, dans la dernière guerre. Il me

1. C'est, dans les *OEuvres de J.-B. Rousseau*, l'épître VI du livre II.

2. Il n'est question que de vingt-quatre mille dans la lettre 987; voyez tome XXXV, pages 69-70.

3. Sa lettre est au tome XXIII, page 58; voyez aussi XXVI, 140; et XXXV, 466.

4. Voyez tome XXXVI, page 294.

5. Voltaire exagère ici quelque peu les générosités qu'il avait faites à cet ancien panégyriste.

6. Jore ; voyez ses lettres, nos 992, 1000 et 1510.

7. Barbier attribue à ce Bénar l'*Éloge de l'enfer*, la Haye, 1759.

remercie de l'argent que je lui prête, c'est-à-dire que je lui donne ; mais il ne m'a payé que par quelques petits coups de dent dans son journal. On dit que depuis peu on l'a fait arrêter ; c'est dommage que le public soit privé de ses belles productions.

Cet inventaire est d'une grosseur énorme. La canaille de la littérature est noblement composée! Mais il y a une espèce cent fois plus méchante, ce sont les dévots. Les premiers ne font que des libelles, les seconds font bien pis ; et si les chiens aboient, les tigres dévorent. Un véritable homme de lettres est toujours en danger d'être mordu par ces chiens, et mangé par ces monstres. Demandez à Pope ; il a passé par les mêmes épreuves ; et, s'il n'a pas été mangé, c'est qu'il avait bec et ongles. J'en aurais autant si je voulais. Ce monde-ci est une guerre continuelle ; il faut être armé, mais la paix vaut mieux.

Malgré les funestes conditions auxquelles j'ai reçu la vie, je croirai pourtant, si je finis avec vous ma carrière, qu'il y a plus de bien encore que de mal sur la terre, sinon je serai de l'avis de ceux qui pensent qu'un génie malfaisant a fagoté ce bas monde.

2672. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

De la grande ville de Colmar, le 21 décembre.

Mon cher ange, vous vous mêlez donc aussi d'être malade? Nous étions inquiets de vous, la fille de *Monime* et moi, et nous nous écrivions des lettres tendres pour savoir si l'un de nous n'avait pas de vos nouvelles. Comment avez-vous fait pour ne plus sortir vers les quatre heures et demie? Je crois que vous avez été bien étonné de rester chez vous. Je n'ai ni de santé ni de chez moi, mon cher ange ; mais je suis accoutumé à ces maux-là, et je ne le suis point aux vôtres. Vous avez été attaqué dans votre fort, et vous avez eu mal à la tête. C'est une de vos meilleures pièces ; votre tête vaut bien mieux que la mienne : la vôtre vous a rendu heureux ; la mienne m'a fait très-malheureux, et les têtes des autres me retiennent encore vers les bords du Rhin. Les mains de Jean Néaulme, libraire de la Haye, viennent de me faire de nouvelles plaies, et c'est encore un surcroît de misère d'être obligé de plaider devant le public. C'est un fardeau et un avilissement. On ne peut se dérober à sa destinée. Qui aurait cru que mes dépouilles seraient prises à la bataille de

Sohr[1], et seraient vendues dans Paris? On prit l'équipage du roi de Prusse dans cette bataille, au lieu de prendre sa personne; on porta sa cassette au prince Charles. Il y avait dans cette cassette gris-rouge de l'avare force ducats avec cette *Histoire universelle* et des fragments de *la Pucelle*. Un valet de chambre du prince Charles a vendu l'*Histoire* à Jean Néaulme, et les papillotes de *la Pucelle* sont à Vienne. Tout cela compose une drôle de destinée. Je souffre autant que Scarron, et barbouille autant de papier que saint Augustin. J'avais fait une *Histoire de l'Empire* que Mme la duchesse de Saxe-Gotha m'avait commandée comme on commande des petits pâtés; j'avais cousu, dans cette *Histoire de l'Empire*, quelques petits lambeaux de l'*universelle*. J'étais en droit d'employer mes matériaux. Jean Néaulme me coupe la gorge; comment voulez-vous que je songe à *Jean*[2] Lekain? Je ne songe à présent qu'à la cuisse de ma nièce et à mon pied de Philoctète, mais surtout à vous, mon cher ange, à Mme d'Argental, et à vos amis. Je vous embrasse bien tendrement. J'ai besoin d'une tête comme la vôtre pour supporter tous les chagrins dont je suis circonvenu, et malheureusement je n'ai que la mienne. Mon cœur, qui est plus sain, vous adore.

2673. — A M. DE MALESHERBES[3].

A Colmar, 25 décembre.

Parmi les barbouilleurs de papier qui font des vœux pour M. de Malesherbes, qui lui souhaitent des années heureuses et qui l'ennuient, il en est un, sur les bords du Rhin, qui lui est attaché avec un respect aussi tendre que toute la rue Saint-Jacques ensemble[4]. Il prend la liberté de lui envoyer les feuilles ci-jointes. Si M. de Malesherbes daigne les parcourir, on lui demande bien pardon de lui faire perdre ce temps, et on le remercie très-humblement de son indulgence.

2674. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[5].

A Colmar, 26 décembre.

Madame, voici dans quel goût est imprimé l'ouvrage commandé par Votre Altesse sérénissime; j'attends ses ordres pour

1. Le 30 septembre 1745.
2. Ceci était une plaisanterie. Les prénoms de Lekain étaient Henri-Louis.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.
4. Quartier de la librairie, qui dépendait de l'administration de Malesherbes.
5. Éditeurs, Bavoux et François.

savoir par quelle voie je pourrai mettre à ses pieds le premier tome. Je me flatte que sa santé est rétablie. J'emploie le temps que mes maux me laissent à travailler pour elle, à préparer mon hommage et à regretter sa cour. Je lui souhaite des années dont le bonheur égale ses grâces et ses vertus.

2675. — A M. JEAN NÉAULME,

LIBRAIRE DE LA HAYE ET DE BERLIN.

A Colmar, 28 décembre 1753 [1].

J'ai lu avec attention et avec douleur le livre intitulé *Abrégé de l'Histoire universelle*, dont vous dites avoir acheté le manuscrit à Bruxelles. Un libraire de Paris, à qui vous l'avez envoyé, en a fait sur-le-champ une édition aussi fautive que la vôtre. Vous auriez bien dû au moins me consulter avant de donner au public un ouvrage si défectueux. En vérité, c'est la honte de la littérature. Comment votre éditeur a-t-il pu prendre le huitième siècle pour le quatrième, le treizième pour le douzième, le pape Boniface VIII pour Boniface VII ? Presque chaque page est pleine de fautes absurdes. Tout ce que je peux vous dire, c'est que tous les manuscrits qui sont à Paris, ceux qui sont actuellement entre les mains du roi de Prusse, de monseigneur l'électeur Palatin, de Mme la duchesse de Gotha, sont très-différents du vôtre. Une transposition, un mot oublié, suffisent pour former un sens absurde ou odieux. Il y a malheureusement beaucoup de ces fautes dans votre ouvrage. Il semble que vous ayez voulu me rendre ridicule et me perdre en imprimant cette informe rapsodie, et en y mettant mon nom. Votre éditeur a trouvé le secret d'avilir un ouvrage qui aurait pu devenir très-utile. Vous avez gagné de l'argent : je vous en félicite ; mais je vis dans un pays où l'honneur des lettres et les bienséances me font un devoir d'avertir que je n'ai nulle part à la publication de ce livre, rempli d'erreurs et d'indécences ; que je le désavoue ; que je le condamne ; et que je vous sais très-mauvais gré de votre édition.

VOLTAIRE.

1. Malgré Colini, je conserve ou restitue à cette lettre la date du 28 décembre 1753, qu'elle porte dans le *Mercure* de février 1754 (page 56), où elle parut pour la première fois. (B.)

2676. — A MADAME DE POMPADOUR.

A Colmar, 1753.

L'état horrible où je suis depuis un an m'a fait renfermer dans le fond de mon cœur la reconnaissance que je dois à vos bontés. Un nouvel événement[1], qui achève de me mettre au tombeau, me force à prouver du moins mon innocence au roi. Les pièces ci-jointes, répandues dans l'Europe, démontrent assez cette innocence. Quarante ans de travaux si pénibles ont une fin trop malheureuse.

Le roi de Prusse était bien né pour mon infortune. Je ne parle pas des tendresses inouïes qu'il avait mises en usage pour m'arracher à ma patrie. Il a fallu encore qu'un manuscrit informe, que je lui avais confié en 1739, ait été pris, à ce qu'il dit, dans son bagage, à la bataille de Sohr, par les housards autrichiens; qu'un valet de chambre l'ait vendu à un nommé Jean Néaulme, libraire de la Haye et de Berlin, qui imprime les ouvrages de Sa Majesté prussienne; et qu'enfin ce libraire l'ait imprimé et défiguré. Cependant, madame, le roi est très-humblement supplié de considérer que ma nièce est mourante à Paris d'une maladie cruelle causée depuis longtemps par les violences qu'elle a essuyées à Francfort, malgré le passe-port de Sa Majesté. Je suis dans le même état à Colmar, sans secours. Le roi est plein de clémence et de bonté; il daignera peut-être songer que j'ai employé plusieurs années de ma vie à écrire l'histoire de son prédécesseur, et celle de ses campagnes glorieuses; que, seul des académiciens, j'ai fait son panégyrique traduit en cinq langues.

S'il m'était seulement permis, madame, de venir à Paris pour arranger, pendant un court espace de temps, mes affaires bouleversées par quatre ans d'absence, et assurer du pain à ma famille, je mourrais consolé et pénétré pour vous, madame, de la plus respectueuse et la plus grande reconnaissance. C'est un sentiment qui est plus fort que celui de tous mes malheurs.

2677. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 30 décembre.

Avec des malheurs qui accablent, avec une maladie qui mène au tombeau, avec des *Annales de l'Empire* qui surchargent l'esprit,

1. La publication du livre imprimé par Néaulme; voyez la lettre précédente.

G. Staal del. Imp. Lemoine, Paris. Narcot sc.

LA MARQUISE DE POMPADOUR

Garnier frères, Editeurs

on n'écrit guère; cependant, monseigneur, je vous écrirais à l'agonie. J'apprends que M. le duc de Fronsac est réchappé d'une maladie dangereuse. Je vous en félicite, et je lui souhaite une carrière aussi brillante que la vôtre. Il est triste que je voie finir la mienne loin de vous. Un événement imprévu [1] recule encore mes espérances. Voici des pièces qui peuvent démontrer mon innocence, et qui peut-être la laisseront opprimée. Je vous demande en grâce que la copie de ma lettre [2] à Mme de Pompadour ne soit pas vue de vos secrétaires. J'ai un petit malheur, c'est que je n'écris pas une ligne qui ne coure l'Europe. Il y a un lutin qui préside à ma destinée. Si ce farfadet pouvait s'entendre avec le génie qui préside à la vôtre, je bénirais ma dernière course.

Je pourrais m'étonner qu'on m'eût accusé d'avoir fait imprimer cette *Histoire* informe, dans le temps que j'en ai, depuis dix ans, des manuscrits cent fois plus corrects, plus curieux, et plus amples; je pourrais m'étonner qu'on eût eu cette injustice, dans le temps que je suis en France, dans le temps que j'ai supplié très-instamment M. de Malesherbes de supprimer cette édition; mais je ne m'étonne de rien, je ne me plains de rien, et je suis préparé à tout. Adieu, monseigneur; conservez-moi vos bontés.

P. S. On m'assure que le prince Charles rendit au roi de Prusse sa cassette prise à la bataille de Sohr, dans laquelle Sa Majesté prussienne prétend qu'il avait mis mon manuscrit. Je sais qu'on lui rendit jusqu'à son chien. Il me demanda depuis un nouvel exemplaire; je lui en donnai un plus correct et plus ample. Il a gardé celui-là; son libraire, Jean Néaulme, a imprimé l'autre.

Nous n'avons pas porté de santé, ma nièce ni moi, depuis un souper où nous nous trouvâmes tous deux un peu mal à Francfort. Voilà pourquoi ma santé, toujours languissante, ne m'a pas permis de vous écrire.

2678. — A M. DE MALESHERBES [3].

Colmar, 30 décembre.

Vous serez surpris de mon extrême impertinence; mais l'orage qui s'élève au sujet de cette malheureuse édition, faite par des

1. L'impression des deux volumes intitulés *Abrégé de l'Histoire universelle.*
2. La lettre précédente.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

housards[1], m'attirera de votre indulgence un sauf-conduit dans cette guerre. Je prends donc l'extrême liberté de vous adresser cet épouvantable paquet, et j'ose vous supplier d'ordonner qu'on mette à la poste les copies des imprimés que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, et qui sont dans ces paquets. Je sens tout l'excès de mon importunité, mais c'est une occasion où je ne puis me défendre ni assez tôt, ni assez fortement. Je vous souhaite, monsieur, une heureuse année, aussi bien qu'à M. de La Reynière. Je conserverai toute ma vie les sentiments de la respectueuse et tendre reconnaissance que je vous dois.

2679. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

A Colmar, le 12 janvier 1754.

Grand Dieu, qui rarement fais naître parmi nous
De grâces, de vertus, cet heureux assemblage,
Quand ce chef-d'œuvre est fait, sois un peu plus jaloux
De conserver un tel ouvrage.
Fais naître en sa faveur un éternel printemps,
Étends tout au plus loin ses belles destinées,
Et raccourcis les jours des sots et des méchants
Pour ajouter à ses années.

Madame, c'est ce que je prenais la liberté de dire à Dieu quand j'ai appris que Votre Altesse sérénissime était dangereusement malade. J'étais aussi inquiet que la *grande maîtresse des cœurs*[3]; mais je n'étais pas si agissant, car il y a deux mois que je ne peux sortir de ma chambre. Je suis donc votre aumônier, madame, et Votre Altesse sérénissime se fait lire mes œuvres théologiques quand elle veut s'édifier. Que n'étais-je là pour lui lire *quelque plaisant poëme* pendant sa convalescence! Il me semble que j'aurais encore eu la force d'en faire deux ou trois chants pour l'amuser. Mais loin d'elle je n'ai pas le courage d'être gai; de plus, une cinquantaine d'empereurs dont j'ai écourté les faits et gestes, est une occupation directement contraire à la joie. J'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Altesse sérénissime une douzaine d'exemplaires du premier tome par la voie qu'elle a eu la bonté de me faire indiquer. Je crois qu'ils arriveront peu de temps après ma lettre. Je n'ai pu en faire relier que deux; le temps pressait. Qu'elle

1. Voyez la lettre à Walther du 13 janvier 1754.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Mme de Buchwald.

pardonne à l'impatience de mettre à ses pieds mon hommage ; elle distribuera à qui elle voudra ces feuilles, marques de ma respectueuse reconnaissance et de mon envie de lui plaire. Reprenez, madame, cette santé brillante que je vous ai vue. Vivez heureuse au milieu d'une famille qui vous adore, et d'une cour qui vous bénit. Je me mets aux pieds de monseigneur et de toute votre auguste famille avec le plus profond respect et le plus sincère attachement.

Comme j'allais fermer ma lettre, je recevais celle dont Votre Altesse sérénissime m'honore, en date du 5 janvier. Madame, la forêt de Thuringe est bien plus belle que les rochers de la route d'Egra ; mais il n'y a plus pour moi de verdure. Je ne vois que la chute des feuilles, et, dans l'état où je suis, il n'y a plus pour moi de mois de mai tel que j'ai eu le bonheur d'en passer un chez la descendante d'Hercule. Je prendrai la liberté de lui léguer le *poëme qu'elle sait* par mon testament. Je me flatte qu'elle daignera sourire quelquefois avec la grande maîtresse des cœurs en lisant ce livre de morale, et qu'elle se souviendra avec bonté de l'auteur, qui vivra et mourra en regrettant plus la Thuringe qu'aucun pays de l'univers. Je renouvelle encore à Son Altesse mon profond respect.

Il faut que je lui conte qu'un vieux baron de Lorraine, dévot comme un sot, s'est avisé de m'écrire, toutes les postes, pour me convertir. Je lui ai fait répondre que j'étais mort. Il prie Dieu à présent pour le repos de mon âme ; je ris cependant, madame, et je compte envoyer à vos pieds dans deux mois le second tome, qui vous appartient, et qui est un peu moins ennuyeux que le premier. Je ne suis à Colmar que pour cette besogne.

2680. — A M. G.-C. WALTHER.

Colmar, 13 janvier 1754.

J'ai reçu ce matin votre lettre du 23 décembre, avec le paquet de la prétendue *Histoire universelle*, imprimée chez Jean Néaulme, à la Haye. Il prétend avoir acheté ce manuscrit cinquante louis d'or d'un domestique de monseigneur le prince Charles de Lorraine. C'est un ancien manuscrit très-imparfait que j'avais pris la liberté de donner au roi de Prusse sur la fin de 1739, dans le temps qu'il était prince royal. Cet ouvrage ne méritait pas de lui être offert ; mais comme il s'occupait de toutes les sortes de litté-

rature, et qu'il me prévenait par les plus grandes bontés, je ne balançai pas à lui envoyer cette première esquisse, tout informe qu'elle était. Il me manda depuis qu'il avait perdu ce manuscrit à la bataille de Sohr, dans son équipage, dont les housards autrichiens s'étaient emparés.

C'est ce manuscrit, très-défectueux par lui-même, qui vient de paraître en Hollande, et dont on a fait deux éditions à Paris. Jamais ouvrage n'a été imprimé d'une manière si fautive. Les omissions, les interpolations mal placées, les fautes de calcul, les noms défigurés, les fausses dates, rendent le livre ridicule. Il est de plus intitulé *Abrégé de l'Histoire jusqu'à Charles-Quint*, et il ne va que jusqu'au roi de France Louis XI. Tous les autres manuscrits, qui sont en grand nombre, sont beaucoup plus amples et très-différents. J'avais absolument abandonné ce grand ouvrage, parce que j'ai perdu depuis longtemps la partie qui était pour moi la plus intéressante : c'est celle des sciences et des arts. Il me faudrait une année entière pour finir cette grande entreprise, et il faudrait que j'eusse le secours d'une grande bibliothèque comme celle de Paris ou de M. le comte de Bruhl. Il me faudrait encore de la santé. Voilà bien des choses qui me manquent. Je ne sais s'il est de votre intérêt de vous charger d'une nouvelle édition de l'*Histoire* imparfaite de Jean Néaulme, dont le public est inondé ; mais en cas que vous persistiez dans ce dessein, je vais travailler sur-le-champ à un ample *errata :* peut-être que les objets intéressants qui sont traités dans cet ouvrage, paraissant avec plus de corrections, vous procureront quelque débit.

2681. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 15 janvier 1754.

Mon cher ange, je dresserai un petit autel d'Esculape à M. Fournier[1], puisqu'il vous a guéris, vous et ma nièce. Vous ne me parlez point de la santé de Mme d'Argental ; je dois supposer qu'elle jouit enfin de ce bien inestimable qu'elle n'a jamais connu. Cet autre bien, que les Fournier ne donnent pas, m'est ravi trop longtemps ; il est bien cruel de vivre loin de vous. Le séjour de Colmar m'est devenu nécessaire pour ces *Annales de l'Empire* que j'avais entreprises. J'aime à finir tout ce que j'ai commencé. J'ai trouvé à Colmar des secours que je n'aurais point eus ailleurs ;

1. Ou Fournié, médecin du duc d'Orléans.

et, dans la cruelle situation où je suis, accablé de maladies, et n'étant point sorti de ma chambre depuis trois mois, j'ai trouvé de la consolation dans la société de quelques personnes instruites[1]. On en trouve toujours dans une ville où il y a un parlement, et vous m'avouerez que je n'aurais pu ni faire imprimer les *Annales de l'Empire* à Sainte-Palaye, ni trouver dans cette solitude beaucoup de secours dans l'état affreux où je suis. Si ma santé me permet d'aller à Sainte-Palaye au printemps, je ne prendrai ce parti qu'en cas que les maîtres du château veuillent bien le louer pour le temps que j'y demeurerai. J'y pourrai faire venir par eau mes livres et quelques meubles; je ne peux vivre sans livres; une campagne sans eux serait pour moi une prison. Il est vrai que Sainte-Palaye est un peu loin de Paris, et qu'il vaudrait mieux choisir quelque séjour moins éloigné, puisque vous me flattez, mon cher ange, d'y venir quelquefois; mais si je ne trouve rien de plus voisin de Paris, il faudra s'en tenir à Sainte-Palaye.

Je compte vous envoyer le premier tome des *Annales de l'Empire*. Ce ne sont pas de vastes tableaux des sottises et des horreurs du genre humain, comme cette *Histoire universelle;* mais c'est un objet plus intéressant que l'*Histoire de France*, pour tout autre qu'un Français. Les gens instruits disent que ces *Annales* sont assez exactes, et ce n'est pas assez; je les aurais voulues moins sèches. Il faut plaire en France; dans le reste du monde il faut instruire. Ce livre sera bien moins couru à Paris que l'*Abrégé* tronqué *de l'Histoire universelle;* mais il vaudra beaucoup mieux. Pour qu'un livre réussisse à Paris, il faut qu'il soit hardi et ingénieux; pour qu'une tragédie ait du succès, il faut qu'elle soit tendre. Ce n'est pas le bon qui plaît, c'est ce qui flatte le goût dominant. Je ne me sens pas trop d'humeur à parler d'amour aux Parisiens sur le théâtre, et je hais un métier dont les désagréments m'avaient fait quitter Paris. Il ne me faut à présent qu'une retraite et un ami tel que vous. Adieu, mon cher ange; vos lettres me consolent et me font supporter une vie bien cruelle.

2682. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, 23 janvier.

On m'avait dit, madame, que vous étiez à Andlau, et on me dit à présent que vous êtes à l'île Jard. Je regrette toujours ce

1. L'avocat Dupont était du nombre de ces personnes.

séjour, quoiqu'il soit en plein nord. Il y a bientôt trois mois que je ne suis sorti de ma chambre. J'en sortirais assurément, si j'étais dans votre voisinage. Je préférerais surtout cette petite maison de campagne qui est près de votre île, à l'hôtel du maréchal de Coigny[1]. N'y aurait-il pas moyen de conclure cette affaire, et de louer cette maison meublée? Il serait bien doux de venir jouir le soir de votre charmant entretien, et de celui de votre amie[2], après avoir souffert et travaillé tout le jour : car, de la manière dont ma vie solitaire est arrangée, vivre à l'hôtel du maréchal de Coigny, ce serait être à cent lieues de vous.

Cet *Abrégé de l'Histoire universelle*, dont vous m'avez parlé, est un ouvrage ridiculement imprimé, où il y a autant de fautes que de lignes. Le roi de Prusse est bien destiné à me persécuter. Je lui avais donné, il y a plus de treize ans, ce manuscrit très-informe. Il prétendit l'avoir perdu à la bataille de Sohr, lorque les housards autrichiens pillèrent son bagage. Cependant on lui rendit tout, jusqu'à son chien. Il se trouve aujourd'hui que c'est son libraire qui débite ce manuscrit, tronqué, altéré, méconnaissable. Il prétend, ce libraire, qu'il l'a acheté d'un valet de chambre du prince Charles. Tout ce que je sais, c'est qu'on en a été très-scandalisé à la cour, et que j'ai eu beaucoup de peine à apaiser les rumeurs qu'il a causées. Cette affaire particulière m'a beaucoup tourmenté dans le temps que la confusion des affaires générales me fait perdre mon bien. Je n'ai de consolation que dans le travail et dans la retraite; mais il me faudrait une retraite auprès de l'île Jard. Je ne peux jeûner et prier, comme le conseille M. de Beaufremont. J'ai pourtant autant de droit au paradis qu'aucun Français. Mais vous, madame, qui aviez tant de droit aux félicités de ce monde, comment gouvernez-vous votre santé, comment vont les affaires de votre famille? J'ai bien peur que vous ne soyez environnée de choses tristes. Je ne vois que des injustices et des malheurs. Conservez votre santé et votre courage. Vous mande-t-on quelque chose de Paris? Y a-t-il quelque nouvelle sottise? Que le milieu du XVIIIe siècle est sot et petit! Je souhaite cependant que vous en puissiez voir la fin. Adieu, madame; je voudrais être votre courtisan aussi assidu que respectueusement attaché.

1. Dans l'enceinte de Strasbourg.
2. Mme de Brumath.

2683. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH[1].

A Colmar, 25 janvier (1754).

Madame, je mets aux pieds de Votre Altesse royale ce nouvel hommage que je vous supplie d'agréer. Frère Voltaire est toujours le même : il n'a fait que changer de cellule, il n'a point changé de sentiments, et peut-être qu'un jour le très-renommé et très-respectable père prieur saura que son moine ne lui a jamais manqué, et qu'il lui conservera attachement jusqu'au tombeau.

Je supplie Votre Altesse royale de vouloir permettre que je présente par ses mains, qui embellissent tout ce qu'elles touchent, ce faible ouvrage à celui qui a été toujours l'objet de ce que j'ai pensé et de ce que j'ai écrit, et qui en est comme vous le meilleur juge.

Je serai toute ma vie, avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable, madame, de Votre Altesse royale le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

Permettra-t-elle que je mette deux exemplaires dans ce paquet pour M. d'Adhémar et pour M. de Montperny?

2684. — A M. DE CIDEVILLE.

A Colmar, le 28 janvier.

Mon cher et ancien ami, s'il est triste que les Français n'aient point de musique, il est encore plus triste qu'ils n'aient point de lois, et que les affaires publiques soient dans une confusion dont tous les particuliers se ressentent. *Porro unum est necessarium*, dit le père Berruyer après l'autre[2]. Mais ce *necessarium*, c'est la justice. Ce monde-ci est destiné à être bien malheureux, puisque, dans la plus profonde paix, on éprouve des désastres que la guerre même n'a jamais causés.

Si je voulais me plaindre des petites choses, je me plaindrais de l'édition barbare et tronquée qu'on a faite d'un ouvrage qui pouvait être utile ; mais les coups d'épingle ne sont pas sentis par ceux qui ont la jambe emportée d'un coup de canon. Ce *ratio*

1. *Revue française*, mars 1866 ; tome XIII, page 351.
2. Cet *autre* est saint Luc, ch. x, v. 42. (CL.)

ultima regum me déplaît beaucoup. Je regarde comme un des plus tristes effets de ma destinée de n'avoir pu passer avec vous le reste d'une vie que j'ai commencée avec vous; mais les pauvres humains sont des balles de paume avec lesquelles la fortune joue.

Je voudrais bien que ma balle fût poussée à Launai[1]; mais elle fait tant de faux bonds que je ne peux savoir où elle tombera : ce ne sera pas probablement au théâtre des Ostrogoths de Paris. Je n'irai plus me fourrer dans ce tripot de la décadence. Vous avez d'ailleurs tant de grands hommes à Paris qu'on peut bien négliger cette partie de la littérature; vous avez de plus des navets, et moi je n'ai plus de fleurs. Mon cher Cideville, à notre âge, il faut se moquer de tout, et vivre pour soi. Ce monde-ci est un vaste naufrage : sauve qui peut; mais je suis bien loin du rivage!

Mes compliments au grand abbé[2]. Je vous embrasse, mon ancien ami, bien tendrement. V.

2685. — A M. JACOB VERNET,

A GENÈVE.

Colmar, le 1er février.

Monsieur, vous m'avez honoré autrefois de vos bontés et de votre correspondance; je viens vous rappeler ce souvenir, au sujet d'une nouvelle, qu'on me mande de plusieurs endroits, qu'un nommé Claude Philibert imprime sous vos yeux une édition de ce malheureux *Abrégé* d'une *Histoire* prétendue *universelle*, que Jean Néaulme s'est avisé d'imprimer en mon nom à la Haye, d'après un manuscrit très-informe qu'il a trouvé le secret de rendre encore plus défectueux. Permettez que je joigne ici une des déclarations publiques que j'ai été obligé de faire.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien avoir la bonté de me mander la vérité sur cette prétendue édition de Genève. Ce serait une grande consolation pour moi si cette occasion servait à renouveler la bienveillance que vous m'avez témoignée, il y a plusieurs années, et que je mériterai toujours par la véritable estime avec laquelle j'ai l'honneur, etc.

VOLTAIRE.

1. Campagne de Cideville, située à cinq lieues de Rouen.
2. L'abbé du Resnel.

2686. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Colmar, le 6 février.

Ma félicité, mon cher marquis, est montée à un tel excès que la seule philosophie peut me donner la modération nécessaire dans la bonne fortune; et la seule amitié peut obtenir enfin de moi que je vous réponde dans l'ivresse de mon bonheur. Cette belle et décente édition d'une prétendue *Histoire universelle,* mise si agréablement sous mon nom par un honnête libraire, a été reçue du clergé avec une extrême bonté et des marques d'attention qui me pénètrent de joie et de reconnaissance. Dans une situation si charmante, jeune, brillant de santé, encouragé par la meilleure compagnie, vous croyez bien que je me fais un plaisir de travailler dans mes agréables moments de loisir à perfectionner une tragédie amoureuse, et que ce serait pour moi le comble des agréments de me commettre avec le discret et indulgent parterre, et avec les auteurs pleins de justice et d'impartialité. Je jouis de mes amis, de mes parents, de ma maison, de mes livres, de mon bien, de la faveur des rois; tout cela anime, et il faudrait être d'un génie bien stérile pour ne pas cultiver les muses avec succès, au milieu de tant d'encouragements. Pardon de cette longue ironie. Je vous parle très-sérieusement, mon cher marquis, quand je vous dis combien je vous aime. Votre amitié, votre suffrage, pourraient m'encourager; mais je sais trop ce qui manque à *Zulime.* Elle est trop longtemps sur le même ton : c'est un défaut capital. Il faut de l'uniformité dans la société, mais non pas au théâtre; et d'ailleurs quel temps! Adieu.

2687. — A M. ROQUES.

Colmar, le 6 février 1754.

Oui, monsieur, je me souviendrai de vous toute ma vie, et je vous aimerai toujours, parce que vous m'avez paru juste et modéré.

J'ai supporté avec beaucoup de patience et peu de mérite la persécution que j'ai essuyée. L'horreur et le mépris qu'elle m'a paru inspirer au public, pour leurs auteurs, me vengeaient assez. Je suis accoutumé aux libelles. Vous me ferez plaisir de m'envoyer la Gazette de Brunswick, dont vous me parlez. A l'égard de cette prétendue *Histoire universelle,* vous verrez, monsieur, ce que j'en

pense par l'imprimé ci-joint[1]. C'est une friponnerie de libraire. Les belles-lettres et la librairie ne sont plus qu'un brigandage. J'ai désavoué et condamné hautement cette indigne édition dans plusieurs écrits, et particulièrement dans la préface des *Annales de l'Empire*[2], que je vous enverrai par la voie que vous voudrez bien m'indiquer. J'avais commencé ces *Annales* à Gotha, je n'avais pu refuser cette obéissance aux ordres de madame la duchesse. J'ai continué mon ouvrage à Francfort; je suis venu le finir à Colmar, où j'ai trouvé beaucoup de secours. Vous voyez que les plus horribles persécutions n'ont ni dérangé ma philosophie, ni diminué mon goût pour le travail, que j'ai toujours regardé comme la plus grande consolation pour les malheurs inséparables de la condition humaine. C'est chez soi, c'est dans son cabinet, qu'on doit trouver des armes contre les injustices des hommes. Les princes cherchent dans des chiens, des chevaux, et des piqueurs, une distraction à leurs chagrins et à leur ennui; les philosophes doivent la trouver dans eux-mêmes. Mais une des plus grandes consolations, c'est l'amitié d'un homme comme vous; conservez-la-moi, et comptez sur celle de votre, etc.

2688. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 7 février.

Vraiment, mon cher ange, il est bien vrai que les impressions de cette malheureuse *Histoire*, prétendue *universelle*, ne sont pas effacées; les plaies sont récentes, elles saignent, et sont bien profondes. Il est certain qu'on m'a voulu perdre en France, après m'avoir perdu en Prusse, et qu'on a engagé ces coquins de libraires de Berlin et de la Haye à imprimer un ancien manuscrit informe pour m'achever. Il est incontestable que ce manuscrit est très-différent[3] du mien. Je conjurai ma nièce d'exiger la suppression du livre, dès qu'il parut; elle eut la faiblesse de croire ceux qui en étaient contents: elle me manda que M. de Malesherbes le trouvait très-bon; et aujourd'hui M. de Malesherbes croit ne me pas devoir le témoignage que je demande. Il m'est pourtant essentiel qu'on sache la vérité; non que j'espère

1. Probablement l'écrit *A M. de ***, professeur en histoire*; voyez tome XXIII, page 29.

2. Voltaire appelle ainsi la pièce dont il est parlé dans la note précédente.

3. Voyez, dans le tome Ier, parmi les *Pièces justificatives*, le *Procès-verbal* (du 22 février 1754) *concernant un livre intitulé* ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, etc.

qu'on me rendra une entière justice, mais du moins la persécution en serait affaiblie; elle est extrême. Il ne s'agit plus probablement de Sainte-Palaye, et encore moins de tragédie; il s'agit d'aller mourir loin des injustices et des persécutions. N'auriez-vous point, mon cher ange, quelque homme sage et discret, à la probité de qui je pusse confier le maniement de mes affaires et l'emballage de mes meubles? Vous aviez, ce me semble, un clerc de notaire dont vous étiez très-content; il faudrait que vous eussiez la bonté d'arranger avec lui ses appointements; je le chargerais de ma correspondance; mais j'exigerai le plus profond secret. J'attends cette nouvelle preuve de votre généreuse amitié. Je ne peux songer à tout cela sans répandre des larmes.

J'ai écrit à Lambert[1]; je lui ai recommandé des cartons que je lui ai envoyés pour ces *Annales*. Je vous prie, quand vous irez à la comédie, d'exiger de lui cette attention. *La passion des esprits faibles* ferait trop crier les esprits méchants.

Adieu, mon adorable ange; mille compliments à Mme d'Argental.

2689. — A M. DE MALESHERBES[2].

A Colmar, 7 février 1754.

Monsieur, je vous prie de pardonner à un malade s'il n'a pas l'honneur de vous écrire de sa main pour vous remercier de vos bontés. J'ai écrit plusieurs fois à ma nièce, qui a dû vous présenter mes très-humbles remerciements, il y a longtemps; mais j'ai peur que son triste état ne l'ait empêchée de faire auprès de vous tout ce que son cœur et le mien exigeaient.

J'ai reçu, monsieur, une lettre de monsieur l'archevêque de Paris[3], et c'est à vos bons offices que je le dois; mais cette lettre et celle dont vous m'avez honoré me font voir évidemment que ma nièce n'a pu remplir auprès de vous les soins que son amitié pour moi lui imposait.

Vous m'avez fait l'honneur de me dire par votre lettre que vous ne pouviez rendre témoignage de mon empressement à faire supprimer la malheureuse édition de Jean Néaulme, qui paraît avoir soulevé le clergé de France et déplu beaucoup à Sa Majesté. Il est pourtant très-certain, monsieur, qu'à la première

1. Imprimeur-libraire à Paris, que quelques personnes croyaient, sans aucune raison, le fils naturel de Voltaire. (B.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Christophe de Beaumont.

nouvelle de cette indigne édition de Jean Néaulme, j'écrivis deux lettres consécutives à ma nièce, et que je la suppliai d'obtenir de vous la suppression de cet ouvrage informe, dont je sentais toutes les dangereuses conséquences. Elle était alors très-sérieusement malade, et elle ne me manda que longtemps après qu'il était impossible d'arrêter le débit d'un ouvrage déjà si répandu. Ainsi, monsieur, ce n'est pas votre faute, ni la mienne, si le livre n'a pas été supprimé. Mes lettres existent dans les mains de ma nièce; elle peut les retrouver, et avoir l'honneur de vous les montrer.

J'ai tâché, en dernier lieu, d'apporter un nouveau remède au mal que mes ennemis m'ont fait en fournissant à un libraire de Hollande un manuscrit informe et altéré. J'ai envoyé à ma nièce un placet au roi, par lequel je le supplie de se faire rendre compte, par monsieur le chancelier[1], de la différence qui est entre mon véritable manuscrit et celui qu'on a imprimé pour me perdre. Je crois le roi trop équitable pour me refuser cette justice, et ceux mêmes qui m'ont accusé auprès de lui doivent me justifier, s'ils ont autant de probité que de christianisme.

Je suis dans un état où je ne puis guère trouver de secours qu'entre les mains de médecins et de chirurgiens habiles, qui ne se trouvent que dans une grande ville; et ma longue absence ayant dérangé absolument mes affaires, je me vois réduit à mourir dans un pays étranger, sans bien et sans secours. S'il se peut, qu'au moins la vérité soit reconnue : c'est tout ce que je demande, c'est ce que j'attends, monsieur, de vos bons offices et d'un cœur aussi généreux que le vôtre.

Je suis avec respect et reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

2690. — A M. ROUSSET DE MISSY.

Colmar, le 9 février.

Lorsque je me plaignis à vous, monsieur, avec franchise, des calomnies que vous avez adoptées sur mon compte dans vos feuilles, vous me répondîtes que votre attachement à la mémoire de Rousseau, votre intime ami, était votre excuse.

J'ai retrouvé, dans mes papiers, deux lettres[2] de votre main

1. Guillaume de Lamoignon, père de Malesherbes.

2. L'une de ces deux lettres était celle de Médine, du 17 février 1737, copiée de la main de Rousset, et qui est imprimée tome XXII, page 354; la seconde

qui doivent me faire espérer plus de justice. Je vous en envoie ici copie, et je vous laisse à penser quelle est votre excuse.

2691. — A M. POLIER DE BOTTENS [1].

Colmar, le 10 février.

Votre lettre me touche sensiblement; c'est une vraie peine pour moi de n'y pouvoir répondre de ma main; mais le triste état de ma santé me prive de toutes les consolations. Je ne reçus point à Francfort les lettres dont vous faites mention. Votre dernière me fait voir que vous me conservez les bontés avec lesquelles vous m'aviez prévenu, et redouble l'envie que j'ai toujours eue de finir ma vie dans un pays libre, sous un gouvernement doux, loin des caprices des rois et des intrigues des cours. J'ai toujours pensé que l'air de Lausanne conviendrait mieux à ma santé que celui d'Angleterre; mais je ne sais encore

> Me si fata meis *patiuntur* ducere vitam
> Auspiciis, et sponte mea componere curas.
> (VIRG., *Æn.*, lib. IV, v. 340.)

Je suis toujours gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de France; et, lorsque le roi de Prusse m'arracha à ma patrie, à ma famille, à mes amis, dans un âge avancé, pour cultiver avec lui la littérature, et pour lui servir de précepteur pendant deux années, j'eus besoin d'une permission expresse du roi mon maître. Je me suis retiré à Colmar pour y achever un petit abrégé de l'*Histoire de l'Empire*, que j'avais commencé en Allemagne; mais j'ignore encore si je pourrai obtenir la permission d'aller finir mes jours sur les bords de votre lac. Je désirerais que M. Bousquet [2] entreprît une édition correcte de mes véritables ouvrages, qu'on ne connaît pas, et qui sont en vérité fort différents de tout ce qui a paru jusqu'ici. Je souhaite passionnément que ma destinée me permette d'exécuter tous ces projets.

Au reste, je suis un solitaire qui ne connais que mon cabinet,

était la lettre de Rousset, du 7 mars 1737; voyez n° 727, tome XXXIV, page 227.

1. Antoine-Noé Polier de Bottens, né le 27 décembre 1713, d'abord ministre du saint Évangile à Lausanne, puis premier pasteur, fut l'un des signataires de la pièce rapportée tome XIV, page 135. Il est le père de la célèbre Mme de Montolieu.

2. Marc-Michel Bousquet, l'un des imprimeurs de Lausanne.

le coin de mon feu pendant l'hiver, et le plaisir d'un peu de promenade pendant l'été. Je ne suis point sorti de ma chambre depuis que j'habite Colmar ; je mène la vie d'un philosophe et d'un malade. La conversation de quelques personnes instruites, et surtout la vôtre, monsieur, seraient mes seuls besoins et mes seuls délassements. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour me procurer une retraite aussi douce ; je sens par avance que vous me la rendrez bien chère. Je ne peux pour le présent faire encore aucune disposition. Je vous prie seulement, monsieur, de vouloir bien remercier pour moi la personne qui m'offre l'appartement dont vous me parlez. Il faut aujourd'hui me borner à vous assurer de la sensible reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

2692. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

A Colmar, 10 février 1754.

Madame, j'aurais été un impertinent si, après que Votre Altesse sérénissime a eu la fièvre, je ne l'avais pas eue aussi. C'est ce qui m'a empêché de répondre plus tôt à toutes vos bontés.

Mais, madame, faut-il que la petite-fille d'Ernest le Pieux veuille, par ses générosités, me faire tomber dans le péché de la simonie [2] ? Madame, il n'est pas permis de vendre les choses saintes. L'envie de vous plaire, le bonheur d'obéir à vos ordres m'est plus sacré que toutes les patènes de nos églises. Non, vous ne pouvez ignorer, madame, le plaisir que j'ai eu de faire un ouvrage que Votre Altesse sérénissime a cru pouvoir être utile. Elle m'a permis de l'embellir de son nom ; il a été commencé dans son palais : voilà sans doute la récompense la plus chère. Que la grandeur de votre âme pardonne à ma juste délicatesse.

Grande maîtresse des cœurs, venez ici à mon secours ; je vous en conjure, empêchez la souveraine suprême de votre empire d'embarrasser une âme qui est tout entière à elle. Madame de Buchwald, madame de Sévigné de la Thuringe, parlez ferme. Dites hardiment à madame la duchesse que mon cœur, pénétré de la plus tendre reconnaissance, ne peut absolument accepter ses bienfaits. C'en est trop. N'en ai-je pas été assez comblé? vous le

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. La duchesse lui offrait mille louis pour ses travaux historiques. (A. F.)

savez ; vous n'y avez que trop contribué. Vous souvenez-vous de cette salle des Électeurs, de ces bontés, de ces attentions continuelles qui me font encore rougir? N'ai-je pas encore avec moi des médailles si bien gravées, et qui le sont dans mon cœur encore mieux? Faites comme vous l'entendrez. Fâchez Son Altesse sérénissime ; mais déclarez-lui qu'après le séjour que j'ai fait à Gotha, je ne veux absolument rien accepter. Vous savez, grande maîtresse, si on ne prend pas la liberté d'aimer votre souveraine pour elle-même.

Voilà, madame, ce que je dis à Mme de Buchwald. J'espère qu'elle prêtera à mes sentiments une éloquence qui vous désarmera. Pour moi, madame, je n'ai point de termes pour exprimer à Votre Altesse sérénissime combien je suis attaché à votre personne. Pourquoi ai-je quitté votre cour? pourquoi n'y ai-je pas achevé ce qu'elle m'avait commandé? Ma destinée est bien bizarre et bien malheureuse. Le jour que vous m'ordonnâtes, madame, de venir dans votre palais, je devais loger chez Friesleben. J'y serais encore ; j'y aurais travaillé à vous plaire. L'abominable scène de Francfort, à jamais honteuse pour le roi de Prusse, ne se serait point passée. Mais je fus si honteux d'être dans cette chambre des Électeurs, d'être servi par vos officiers, de n'aller que dans vos équipages, d'éprouver vos bontés renaissantes à chaque moment, que je n'osai pas en abuser davantage.

Je parle très-sérieusement, madame : c'est cela seul qui m'a perdu. Mais aussi ce sont les mêmes bontés qui font le charme et la consolation de ma vie. Conservez-les-moi ; regardez-moi comme le plus zélé, le plus reconnaissant de tous vos serviteurs. Approcher de votre personne est ma gloire, ma récompense, mon bonheur ; ne me donnez rien. Mais Votre Altesse sérénissime va être bien étonnée. Je prends la liberté de vous faire un emprunt ; voici ce que c'est : un coquin de libraire de la Haye et de Berlin, nommé Jean Néaulme, a défiguré, comme le sait Votre Altesse sérénissime, une partie de certaine *Histoire universelle*. Je suis dans la nécessité de retravailler cet ouvrage si indignement mutilé. Je n'en ai point de copie. Il faut que toutes mes consolations me viennent de Gotha. Si Votre Altesse sérénissime daigne me prêter son exemplaire pour quelques mois, je le rendrai bien fidèlement. Je travaillerai à cet ouvrage, le reste de l'hiver, en Alsace, où je me suis retiré pour achever à mon aise les *Annales de l'Empire*. Ainsi, madame, tous mes travaux auront Votre Altesse serénissime pour objet. Je la supplie donc très-humblement de ne me rien envoyer par les banquiers de Francfort,

mais de vouloir bien me faire parvenir ce manuscrit par la même voie qu'elle m'indiqua, quand elle voulut bien recevoir le premier volume des *Annales de l'Empire*.

Me permettra-t-elle que je joigne ici un petit paquet pour M. de Rothberg? Il s'agit de corrections essentielles dans les *vers techniques*. Rien ne peut mieux servir en effet à aider la mémoire; mais il faut que la chronologie y soit exacte jusqu'au scrupule, et qu'il n'y ait pas la moindre faute d'inadvertance. Je ne veux pas tromper la jeunesse.

Votre Altesse sérénissime daigna, dans son avant-dernière lettre, me parler du bonheur de deux nouveaux mariés; puissent-ils bientôt vous donner, madame, de nouveaux sujets! Heureux ceux qui sont établis dans vos États! M. de Valdener est probablement à votre cour. Il la fournit de filles d'honneur. J'allai le voir au château de son frère sur la fin de l'automne, uniquement pour lui parler de Mme la duchesse de Saxe-Gotha. Depuis ce temps, je n'ai pas quitté ma retraite.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse sérénissime, madame, à ceux de monseigneur, et de toute votre auguste famille, avec un cœur pénétré du plus profond respect, d'un attachement et d'une reconnaissance qui dureront autant que ma vie. Je supplie encore une fois Votre Altesse sérénissime de révoquer l'ordre de cette simonie, donné à Francfort.

2693. — A M. DE BRENLES[1].

Colmar, le 12 février.

Tout malade que je suis, je me hâte de répondre aux bontés touchantes dont vous voulez bien m'honorer. Je ne peux pas vous écrire de ma main, mais mon cœur n'en est pas moins sensible à vos soins obligeants. Mme Goll[2] et M. Dupont[3] m'ont déjà fait connaître tout le prix de votre société, et votre lettre prévenante me confirme bien tout ce qu'ils m'en avaient dit. Il est vrai, monsieur, que j'ai toujours eu pour point de vue d'achever dans un pays libre et dans un climat sain la courte et malheureuse car-

1. Abraham-Élie Clavel de Brenles, né à Lausanne en 1717, mort en 1771. Cet habile jurisconsulte était en même temps bon littérateur. (CL.)

2. Suzanne-Ursule Deiverdun d'Hermenches, née à Lausanne. J. Ulrich de Goll l'épousa, en secondes noces, en 1740, à Colmar, où il mourut à la fin de 1754. Elle suivit de près son mari dans la tombe.

3. Voyez lettre 2643.

rière à laquelle chaque homme est condamné. Lausanne m'a paru un pays fait pour un solitaire et pour un malade. J'avais eu dessein de m'y retirer il y a deux ans[1], malgré les bontés que me prodiguait alors le roi de Prusse. Le climat rigoureux de Berlin ne pouvait convenir à ma faible constitution. Messieurs du conseil de Berne me promirent leur bienveillance par la main de leur chancelier[2]. M. Polier de Bottens m'a écrit plusieurs lettres d'invitation. Celle que je reçois de vous augmente bien mon désir d'aller à Lausanne. Si M. Bousquet voulait donner une édition de mes véritables ouvrages, que, j'ose vous dire, on ne connaît pas, et qui ont toujours été imprimés d'une manière ridicule, ce serait pour moi un amusement dans la solitude que ma vieillesse, ma mauvaise santé, et mon goût, me prescrivent.

A l'égard des personnes dont vous me faites l'honneur de me parler, vous pouvez les assurer qu'elles sont très-mal informées. Je ne les verrais probablement pas si j'achetais une maison dans vos quartiers, ou, si je les voyais, ce ne serait que pour leur faire du bien.

A l'égard de M. Bousquet, je n'aurais d'autres conventions à prendre avec lui que de lui recommander de la netteté, de la propreté, et de l'exactitude, et de lui offrir ma bourse s'il en avait besoin. J'ai l'honneur d'être, à la vérité, gentilhomme de la chambre du roi de France; mais je suis officier honoraire et sans fonctions, et je peux présumer que le roi mon maître me permettrait, en voyageant pour ma santé, de m'arrêter à Lausanne. Il faudrait attendre les beaux jours pour ce voyage. Ces jours, monsieur, seront beaucoup plus beaux pour moi si je peux vous témoigner de vive voix ma reconnaissance pour vos attentions.

Il y a longtemps que j'ai l'honneur de connaître M. de Montolieu[3]; sa société ferait le charme de ma vie dans ma retraite. Permettez-moi de l'assurer ici de mon dévouement.

Agréez les assurances de ma sensibilité, et de la vive reconnaissance avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

1. Ceci s'accorde avec le motif secret que dut avoir Voltaire, en écrivant la lettre du 25 novembre 1752, aux avoyers de Berne, ville dont les habitants du pays de Vaud étaient autrefois les sujets. (CL.)

2. Voyez la lettre 2523.

3. M. de Montolieu, plusieurs fois cité dans la *Correspondance*, appartenait à une famille originaire du Languedoc. Ce fut lui qui, plus tard, épousa Isabelle

2694. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY [1].

A Colmar, 14 février.

Je n'ai reçu qu'hier, monsieur, par les voitures publiques, les *Écarts de l'Imagination*, ou plutôt les beautés de votre imagination. Je vous remercie d'abord, comme homme de lettres et comme citoyen, de la justice que vous rendez à MM. d'Alembert et Diderot; et, après m'être acquitté de ce devoir, je remplis le second en vous disant combien je suis sensible à l'indulgence que vous m'avez témoignée. Le goût et l'esprit philosophique qui règnent dans votre ouvrage m'inspirent de l'estime et de l'amitié pour l'auteur.

Les maladies qui m'accablent m'empêchent de vous assurer de ma main de ces sentiments véritables avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

2695. — AU PÈRE DE MENOUX [2],

JÉSUITE.

A Colmar, le 17 février.

Vous ne vous souvenez peut-être plus, mon révérend père, d'un homme qui se souviendra de vous toute sa vie. Cette vie est bientôt finie. J'étais venu à Colmar pour arranger un bien assez considérable que j'ai dans les environs de cette ville. Il y a trois mois que je suis dans mon lit. Les personnes les plus considérables de la ville m'ont averti que je n'avais pas à me louer des procédés du père Merat, que je crois envoyé ici par vous. S'il y avait quelqu'un au monde dont je pusse espérer de la consolation, ce serait d'un de vos pères et de vos amis que j'aurais dû l'attendre. Je l'espérais d'autant plus que vous savez combien j'ai toujours été attaché à votre société et à votre personne. Il n'y a pas deux ans que je fis les plus grands efforts pour être utile

Polier de Bottens, connue dans le monde littéraire sous le titre de baronne de Montolieu. Nous ne savons quel degré de parenté existait entre M. de Montolieu, cité ici, et le Montolieu nommé dans quelques lettres de Voltaire à d'Arnaud, de juin, d'octobre et de décembre 1748.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Joseph de Menoux, né en 1695 à Besançon, mort à Nancy en 1766. Voltaire qui le connaissait bien, prétend, dans ses *Mémoires*, que c'était *le plus intrigant et le plus hardi prêtre* qu'il eût jamais connu. (CL.)

aux jésuites de Breslau. Rien n'est donc plus sensible ici pour moi que d'apprendre, par les premières personnes de l'Église, de l'épée, et de la robe, que la conduite du père Merat n'a été ni selon la justice ni selon la prudence. Il aurait dû bien plutôt me venir voir dans ma maladie, et exercer envers moi un zèle charitable, convenable à son état et à son ministère, que d'oser se permettre des discours et des démarches qui ont révolté ici les plus honnêtes gens, et dont M. le comte d'Argenson, secrétaire d'État de la province, qui a de l'amitié pour moi depuis quarante ans, ne peut manquer d'être instruit. Je suis persuadé que votre prudence et votre esprit de conciliation préviendront les suites désagréables de cette petite affaire. Le père Merat comprendra aisément qu'une bouche chargée d'annoncer la parole de Dieu ne doit pas être la trompette de la calomnie, qu'il doit apporter la paix et non le trouble, et que des démarches peu mesurées ne pourront inspirer ici que de l'aversion pour une société respectable qui m'est chère, et qui ne devrait point avoir d'ennemis.

Je vous supplie de lui écrire ; vous pourrez même lui envoyer ma lettre, etc.

2696. — A M. LE COMTE D'ARGENSON[1].

A Colmar, le 20 février.

Votre bibliothèque souffrira-t-elle ce rogaton ? Je vous supplie, monseigneur, de faire relier cette *Préface*[2] avec cette belle *Histoire*. Voudriez-vous bien avoir la bonté de donner l'exemplaire ci-joint à M. le président Hénault, comme à mon confrère à l'Académie et mon maître en histoire ? Pardonnez-moi cette liberté.

Quoique je ne sois pas sorti de mon lit ou de ma chambre depuis trois mois, je ne suis pas moins enchanté de votre Haute-Alsace ; on y est pauvre, à la vérité, mais l'évêque de Porentru a deux cent mille écus de rente, et cela est juste. Les jésuites allemands gouvernent son diocèse avec toute l'humilité dont ils sont capables. Ce sont des gens de beaucoup d'esprit. J'ai appris qu'ils firent brûler Bayle à Colmar, il y a quatre ans. Un avocat

1. Et non au marquis de Paulmy, comme cela ressort de la lettre même; voyez les *Mémoires du marquis d'Argenson*, édition P. Jannet, tome V, page 54.

2. Voyez cette Préface, tome XXIV, page 41.

général nommé Muller, homme supérieur[1], porta son *Bayle* dans la place publique, et le brûla lui-même; plusieurs génies du pays en firent autant. Comme vous êtes secrétaire d'État de la province, je vous supplie de m'envoyer votre *Bayle* bien relié, afin que je le brûle dès que je pourrai sortir.

Je vous avais supplié de m'honorer d'un petit mot de protection auprès du procureur général, pour éviter un extrême ridicule, dont le scandale irait aux oreilles du roi ; mais j'ai peut-être mal pris mon temps, et j'ai bien peur que, dans un accès de goutte, vous n'ayez eu pour moi un accès d'indifférence. Mais je consens à être excommunié, moi et mon *Histoire* prétendue *universelle*, si vous êtes quitte de votre goutte.

Je suis fâché de dire à un grand ministre que j'ai un peu le scorbut et quelque atteinte d'hydropisie. Je vous supplie très-humblement de croire que je suis obligé, pour ne point mourir, de voyager et de chercher quelque abri un peu chaud.

Comme je n'ai reçu aucun ordre positif du roi, et que je ne sais ce qu'on me veut, je me flatte qu'il me sera permis de porter mon corps mourant où bon me semblera. Le roi a dit à Mme de Pompadour qu'il ne voulait pas que j'allasse à Paris : je pense comme Sa Majesté, je ne veux point aller à Paris ; et je suis persuadé qu'elle trouvera bon que je me promène au loin. Je remets le tout à votre bonté et à votre prudence ; et, si vous jugez à propos d'en dire un mot au roi, *in tempore opportuno*, et de lui en parler comme d'une chose simple qui n'exige point de permission, je vous aurai réellement obligation de la vie. Je suis persuadé que le roi ne veut pas que je meure dans l'hôpital de Colmar.

En un mot, je vous supplie de sonder l'indulgence du roi. *Il est bien affreux de souffrir tout ce que je souffre pour un mauvais livre qui n'est pas de moi.* Je suis dans votre département, ainsi ma prière et mon espérance sont dans les règles.

Daignez me faire savoir si je puis voyager ; je vous aurai l'obligation d'exister, et je vivrai plein du plus tendre respect pour vous. Pardon de cette énorme lettre, etc.

1. George-Ignace Muller était avocat général au conseil supérieur d'Alsace séant à Colmar (voyez lettres 2700 et 2709). Ce conseil, sans avoir le titre de parlement, en avait l'autorité, les ornements, et aussi l'hérédité des charges.

2697. — DU PÈRE DE MENOUX [1].

Nancy, le 23 février 1754.

Je suis flatté, monsieur, de l'honneur de votre souvenir. L'état de votre santé me touche et m'alarme. Ce que vous me mandez du père Merat me surprend d'autant plus que, pendant deux ans que je l'ai vu ici, il s'est toujours comporté en homme sage et modéré. Depuis qu'il n'est plus de ma communauté, je n'ai aucune autorité sur lui. Je vais pourtant lui écrire, et je lui communiquerai votre lettre. Peut-être, vous, vous a-t-on fait des rapports peu fidèles, ou peut-être lui sera-t-il revenu à lui-même quelque chose qui l'aura indisposé contre vous; et, de bonne foi, monsieur, comment voulez-vous que des gens dévoués comme nous à la religion, par conviction, par devoir, par zèle, se taisent toujours, quand ils entendent attaquer sans cesse la chose du monde qu'ils envisagent comme la plus sacrée et la plus salutaire? Voilà cependant ce que l'on voit souvent dans les écrits répandus sous votre nom, et récemment dans le prétendu *Précis de l'Histoire universelle.* Je me suis toujours étonné qu'un aussi grand homme que vous, qui a tant d'admirateurs, n'ait pas encore trouvé un ami. Si vous m'aviez cru, vous vous seriez épargné cette foule de chagrins qui ont troublé la gloire et la douceur de vos jours. Je sens quelquefois couler mes larmes en lisant vos ouvrages; plus je les admire, plus je vous plains. Ah! si Dieu pouvait exaucer mes vœux... Que ne puis-je vous estimer autant que je vous aime!

2698. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [2].

A Colmar, 23 février 1754.

Madame, Votre Altesse sérénissime doit me trouver bien hardi. Non-seulement j'ai l'audace de ne pas recevoir, mais j'ai encore celle de ne pas emprunter. J'ai enfin retrouvé un manuscrit de cette *Histoire universelle*, conforme à celui que Votre Altesse sérénissime a entre les mains. Ainsi je la supplie de vouloir bien garder ce faible ouvrage, tout indigne qu'il est d'être dans sa bibliothèque. Je ne trouve guère d'expressions pour lui dire combien je suis touché et de ses bontés et de ses générosités; j'en trouverais encore moins pour lui témoigner mon désir extrême de venir me mettre à ses pieds; il n'y aura certainement que ma mauvaise santé qui pourra me priver de cette consolation. Mon état empire tous les jours, et je serai forcé d'aller chercher bien-

1. *Dernier Volume des œuvres de Voltaire*, 1862.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

tôt quelque coteau méridional, comme on transplante dans un terrain bien exposé les arbres qui périssent au nord. Je ne me suis arrêté en Alsace que pour y finir ces *Annales de l'Empire*, que vos ordres sacrés m'ont fait seuls entreprendre. Ils commencent à déplaire aux fanatiques de ma communion, qui ne sont contents de rien, à moins qu'on ne dise que tous les papes et tous leurs bâtards ont été des saints, que tous les biens de la terre doivent appartenir de droit divin, moitié aux chanoines et moitié aux jésuites, et qu'il faut brûler à petit feu par charité tous ceux qui ne pensent pas comme eux.

Comme j'ai le malheur de n'avoir pas des principes si chrétiens et si salutaires, je souffre déjà quelques petites persécutions de la part des jésuites qui gouvernent dans le diocèse de l'évêque de Porentruy, dans lequel est Colmar, où je fis imprimer ces *Annales*. Je ne sais pas encore si je serai brûlé, ou seulement excommunié. Je ne puis que les remercier tendrement, puisqu'ils n'ont d'autre objet sans doute que celui de mon salut. Je prie Dieu pour eux, et je voudrais qu'ils eussent tous déjà la vie éternelle : car en vérité ils font trop de mal dans celle-ci. C'est à vous, madame, c'est à des grandes maîtresses des cœurs que je souhaite tout le contraire de cette vie éternelle et bienheureuse. Je vous souhaite cent ans de cette abominable vie mondaine, où vous faites criminellement tant de bien par l'indigne amour de la seule vertu. Que ne puis-je être le témoin de vos scandales, et me mettre aux pieds de Votre Altesse sérénissime et de votre auguste famille, avec le plus profond et le plus tendre respect!

2699. — A M. DE MALESHERBES[1].

A Colmar, 24 février.

Monsieur, les maladies qui m'accablent, et qui me mènent où M. de La Reynière est allé[2], me privent de la consolation de de vous témoigner de ma main combien je suis sensible à tout ce qui vous regarde. Permettez, monsieur, qu'en même temps j'aie l'honneur de vous adresser le procès-verbal ci-joint. Je mets aussi sous votre protection une lettre à monseigneur le chancelier. La calomnie va vite, et la vérité va lentement. Pourquoi faut-il qu'il soit si aisé de dire au roi que j'ai fait un livre imper-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Il venait de mourir d'indigestion.

tinent, et qu'il soit si difficile de dire que je ne l'ai pas fait ? L'acte public[1] que j'ai l'honneur de vous envoyer doit servir au moins à démontrer mon innocence, s'il ne sert pas à faire cesser une persécution injuste. Personne n'est plus à portée que vous de rendre gloire à la vérité, et peut-être un mot de votre bouche, dit à propos, m'empêcherait de mourir hors de ma patrie. Quoi qu'il arrive, je serai jusqu'au dernier moment, avec bien de la reconnaissance et du respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. S. Je vous supplie instamment de vouloir bien empêcher l'entrée d'un nouveau libelle intitulé *Nouveau Volume du siècle de Louis XIV*, et imprimé à la Haye, chez Jean Van Duren.

2700. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Colmar, le 24 février.

Je ne vous écris point de ma main, mon cher et respectable ami. On dit que vous êtes malade comme moi ; jugez de mes inquiétudes. Voici le temps de profiter des voies du salut que le clergé ouvre à tous les fidèles. Si vous avez un *Bayle* dans votre bibliothèque, je vous prie de me l'envoyer par la poste, afin que je le fasse brûler, comme de raison, dans la place publique de la capitale des Hottentots, où j'ai l'honneur d'être. On fait ici de ces sacrifices assez communément ; mais on ne peut reprocher en cela à nos sauvages d'immoler leurs semblables, comme font les autres anthropophages. Des révérends pères jésuites fanatiques ont fait incendier ici sept exemplaires de *Bayle* ; et un avocat général[2] de ce qu'on appelle le conseil souverain d'Alsace a jeté le sien tout le premier dans les flammes, pour donner l'exemple, dans le temps que d'autres jésuites, plus adroits, font imprimer *Bayle* à Trévoux[3] pour leur profit. Je cours risque d'être brûlé, moi qui vous parle, avec la belle *Histoire* de Jean Néaulme. Nous avons un évêque de Porentru (qui eût cru qu'un Porentru fût évêque de Colmar ?) ; ce Porentru[4] est grand chasseur, est grand buveur de son métier, et gouverne son diocèse

1. C'est le procès-verbal de la comparaison faite par-devant notaire de l'*Abrégé* publié par Néaulme et du manuscrit de Voltaire. Voyez tome Ier.

2. Il s'appelait Muller; voyez page 172.

3. La seule édition du *Dictionnaire* de Bayle qui ait été faite à Trévoux est de 1734, en cinq volumes in-folio.

4. Ce Porentru était le prince-évêque de Bâle, qui avait, dans la ville de Porentruy, à deux pas de la frontière française, un château où il résidait.

par des jésuites allemands qui sont aussi despotiqués parmi nos sauvages des bords du Rhin qu'ils le sont au Paraguai. Vous voyez quels progrès la raison a faits dans les provinces. Il y a plus d'une ville gouvernée ainsi ; quelques justes haussent les épaules et se taisent. J'avais choisi cette ville comme un asile sûr, dans lequel je pourrais surtout trouver des secours pour les *Annales de l'Empire*, et j'en ai trouvé pour mon salut plus que je ne voulais. Je suis près d'être excommunié solidairement avec Jean Néaulme. Je suis dans mon lit, et je ne vois pas que je puisse être enseveli en terre sainte. J'aurai la destinée de votre chère Adrienne [1], mais vous ne m'en aimerez pas moins.

Portez-vous bien, je vous en prie, si vous voulez que j'aie du courage. J'en ai grand besoin. Jean Néaulme m'a achevé. *Jeanne d'Arc* viendra à son tour. Tout cela est un peu embarrassant avec des cheveux blancs, des coliques, et un peu d'hydropisie et de scorbut. Deux personnes de ce pays-ci se sont tuées ces jours passés [2] : elles avaient pourtant moins de détresse que moi ; mais l'espérance de vous revoir un jour me fait encore supporter la vie.

2701. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [3].

A Colmar, 27 février 1754.

Madame, je ne suis qu'un vieux étourdi ; je me suis trop fié à ma mémoire, et, dans cette vie, il ne faut se fier qu'à Votre Altesse sérénissime.

Lothaire le Saxon en vingt-cinq couronné [4]...

voilà ce qu'il fallait mettre, conformément au corps de l'ouvrage. Ce sera la matière d'un petit *errata*.

Je compte incessamment avoir l'honneur de vous envoyer le second tome.

Dieu me garde de traiter l'histoire de Charles VI [5] et de marcher sur des cendres si chaudes, qui sont encore remplies de charbons ardents ! J'en ai fait une histoire particulière, sur les

1. Adrienne Lecouvreur.
2. Voyez lettre 2708.
3. Éditeurs, Bavoux et François. — Cette lettre a été publiée en 1842, par M. Stanford, dans un ouvrage intitulé *Rambles and Researches in Thuringian Saxony*.
4. Vers technique des *Annales*.
5. Mort en 1740.

lettres originales de tous les ministres; mais cela n'est destiné qu'à l'arrière-cabinet de Votre Altesse sérénissime.

Sa dernière lettre pénètre mon cœur et le déchire. Sera-t-il possible que ma mauvaise santé me porte ailleurs, quand toute mon âme est dans le château d'Ernest le Pieux? Mon corps est entre les mains de la nature, et un peu dans celles du gouvernement de France; mais mon cœur n'appartient qu'à Gotha. Que j'ai mal fait, madame, de quitter cet asile de la vertu, de la générosité, de l'esprit, de la paix, des agréments!

Figurez-vous, madame, qu'un gros jésuite qui gouverne despotiquement le Palatinat me reproche les vérités que la loi de l'histoire m'a forcé de dire sur les papes. Un autre jésuite, qui gouverne le diocèse de Porentruy, où je suis, me poursuit pour la même cause. Ah! madame, que Frédéric de Saxe, votre ancêtre, avait raison de combattre pour exterminer cette engeance! Les moines sont nés persécuteurs, comme les tigres sont nés avec des griffes. Le clergé était institué pour prier Dieu, et non pour être tyran. Il est vrai que le fanatisme a fait plus de mal à votre maison qu'à moi, et que j'aurais tort de me plaindre. Je ne me plains que de ma destinée, qui m'empêche de venir moi-même mettre à vos pieds le second tome de ces *Annales*.

J'espère encore quelque chose du printemps, à moins que quelque descendant de Sergius III et de Marozie ne vienne m'excommunier et me poignarder; mais le portrait de Votre Altesse sérénissime le fera fuir, comme chez nous l'eau bénite chasse les diables.

J'ai eu l'honneur de lui mander que j'avais retrouvé une copie de cet *Essai sur l'Histoire universelle*. A quoi bon toutes ces histoires tristes? J'aime mieux celle de *Jeanne;* mais je suis honteux de parler de *Jeanne* avec mes cheveux gris. Je ne connais plus qu'un sentiment, celui du plus profond respect, de l'attachement, de la tendre reconnaissance, qui me mettent aux pieds de Votre Altesse sérénissime.

2702. — A M. DE MALESHERBES[1].

A Colmar, 28 février.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 21, me fait voir que mon état excite la sensibilité d'un cœur aussi noble

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

que le vôtre, et vos bontés diminuent, autant qu'il est possible, le juste excès de ma douleur. Je ne vois pas ce que je peux faire de plus fort que de charger les journaux et les gazettes non-seulement du désaveu de l'indigne édition de Jean Néaulme, et de celles qui l'ont suivie, mais de mon indignation contre l'éditeur et le libraire. Certainement, si j'avais eu la moindre part à cette édition condamnable, ce Jean Néaulme, qui est dans un pays libre, ne souffrirait pas des reproches si violents et si publics. J'ai constaté par un procès-verbal authentique la friponnerie insigne de l'éditeur.

Quand j'ai eu l'honneur de vous envoyer, monsieur, ce procès-verbal avec une lettre pour monseigneur le chancelier votre père, j'ai cru qu'il avait le ministère de la littérature. Puisque c'est vous seul qui en êtes chargé, monsieur, j'attends de vos bontés que vous voudrez bien faire parvenir au roi la vérité, qui vous est connue. Quel autre que vous peut faire connaître cette vérité opprimée ?

On a persuadé au roi que cette indigne édition était mon ouvrage, et que j'avais du moins connivé à sa publication. Quoique le contraire soit démontré, je suis perdu sans ressource, car je sens bien que les plaies faites par la calomnie sont incurables. Mais le cri de mon innocence, la seule consolation qui me reste, n'en sera que plus fort. Je vous conjure, monsieur, de prêter à ce cri douloureux votre voix bienfaisante. Certainement, on ne vous demandera pas des nouvelles de cette affaire. Quand la calomnie a été aux oreilles des rois, elle se repose dans leur cœur ; et on ne va point aux informations, s'il ne se trouve pas une âme comme la vôtre, courageuse dans sa pitié, qui prenne sur elle le soin généreux de dire et de faire dire au roi combien je suis innocent et calomnié. Ma mort grossira le nombre des infortunés perdus pour les belles-lettres que vous protégez. Un mot est tout ce que je vous demande, soit à Mme de Pompadour, soit au roi même, soit à ceux qui l'approchent ; et ce mot redoublera la reconnaissance inaltérable avec laquelle je serai, jusqu'au dernier moment, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

2703. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 28 février.

Vous n'êtes pas accoutumé, mon cher et respectable ami, à recevoir des lettres de moi qui ne soient pas de ma main ; mais

je n'en peux plus. Je viens d'écrire quatre pages[1] à Mme Denis, et de faire bien des paquets. Pardonnez-moi donc ; conservez-moi votre tendre amitié ; écoutez ou devinez mes raisons, et jugez-moi.

Si j'avais de la santé, et si je pouvais, comme auparavant, travailler tout le jour et me passer de secours, j'irais très-volontiers dans la solitude de Sainte-Palaye ; mais il me faut des livres, une ou deux personnes qui puissent me consoler quelquefois, une garde-malade, un apothicaire, et tout ce qu'on peut trouver de secours dans une ville, excepté des jésuites allemands. Ne vous faites point d'ailleurs d'illusion, mon cher ami. Le petit abbé[2] mourra dans le château où il est ; je ne vous en dis pas davantage, et vous devez me comprendre. Je ne vous ai demandé, non plus qu'à Mme Denis, qu'un commissionnaire pour solliciter mes affaires chez M. Delaleu, pour aider Mme Denis dans la vente de mes meubles, pour faire ses commissions comme les miennes, pour m'envoyer du café, du chocolat, les mauvaises brochures et les mauvaises nouvelles du temps, à l'adresse qu'on lui indiquerait. Je vous le demande encore instamment, en cas que vous puissiez connaître quelque homme de cette espèce. Je ne sais si un nommé Mairobert[3], qui trotte pour M. de Bachaumont, ne serait pas votre affaire.

Vous devinez aisément par ma dernière lettre[4], mon cher ange, ce que je dois souffrir. Je n'ai autre chose à vous ajouter, sinon que je continuerai jusqu'à ma mort la pension que je fais à la personne que vous savez, et que je l'augmenterai dès que mes affaires auront pris un train sûr et réglé. Je lui en ai assuré d'ailleurs bien davantage ; et j'avais espéré, quand elle me força de revenir en France, la faire jouir d'un sort plus heureux. Je me flatte qu'elle aura du moins une fortune assez honnête : c'est tout ce que je peux et que je dois, après ce que vous savez qu'elle

1. Cette lettre, dont on doit regretter la perte, répondait à celle de Mme Denis du 20 février 1754.

2. L'abbé de Chauvelin.

3. Matthieu-François Pidansat de Mairobert, qui donna, en 1753, *la Querelle* (de Voltaire avec Maupertuis; voyez tome XXIII, page 535), était né en 1727, et se tua le 27 mars 1779, le jour même qu'il fut blâmé par arrêt du Parlement dans l'affaire du marquis de Brunoy. On a cru que Mairobert n 'était que le prête-nom du comte de Provence (depuis Louis XVIII). Ce qui est certain, c'est qu'avant l'apposition des scellés, tous ses papiers furent enlevés par ordre du roi. Le clergé avait voulu lui refuser la sépulture, comme suicidé ; mais le curé de Saint-Eustache fut obligé d'obéir à un ordre royal. (B.)

4. Cette lettre n'a pas été retrouvée.

m'a écrit. Ce dernier trait de mes infortunes a achevé de me déterminer. Je ne me plaindrai jamais d'elle ; je conserverai chèrement le souvenir de son amitié ; je m'attendrirai sur ce qu'elle a souffert ; et votre amitié, mon cher ange, restera ma seule consolation. Mon cher ange, je suis bien loin de verser des larmes sur mes malheurs, mais j'en verse en vous écrivant.

2704. — A M. DE FORMONT.

A Colmar, le 29 février.

Mon ancien ami, quand on écrit d'un bout de l'univers à l'autre, il faut mander son adresse. Votre souvenir me console beaucoup ; mais ce que vous me dites des yeux de Mme du Deffant me fait une peine extrême. Ils étaient autrefois bien brillants et bien beaux. Pourquoi faut-il qu'on soit puni par où l'on a péché ! et quelle rage a la nature de gâter ses plus beaux ouvrages ! Du moins Mme du Deffant conserve son esprit, qui est encore plus beau que ses yeux. La voilà donc à peu près comme Mme de Staal, à cela près qu'elle a, ne vous déplaise, plus d'imagination que Mme de Staal n'en a jamais eu. Je la prie de joindre à cette imagination un peu de mémoire, et de se souvenir d'un de ses plus passionnés courtisans, qui s'intéressera toute sa vie à elle.

Je ne sais pas quelle est la paix dont vous me parlez. Ni mon cœur, ni ma bouche, ne firent de paix avec un homme[1] qui m'avait trompé, et qui payait par une ingrate jalousie les soins que j'avais pris de l'enseigner, et les sacrifices que je lui avais faits. Les visions cornues des géants disséqués aux antipodes, et des malades guéris par des pirouettes, etc., n'ont été assurément que des prétextes. Je ne regrette d'ailleurs rien de ce que je méprise. Je ne regrette que mes amis ; et ma sensibilité ne s'est portée douloureusement que sur les traitements barbares qu'un Denis de Syracuse a fait indignement souffrir à une Athénienne qui vaut beaucoup mieux que lui. Les nouvelles qu'on me mande de la littérature ne me donnent pas une grande envie de revoir Paris. Le siècle de Louis XIII était encore grossier, celui de Louis XIV admirable, et le siècle présent n'est que ridicule. C'est une consolation qu'il y ait des gens qui pensent comme vous, mais vous ne ramènerez pas le goût qui est perdu.

1. Frédéric II.

On a débité sous mon nom une édition barbare d'une prétendue *Histoire universelle*. Il faut être libraire hollandais pour imprimer tant de sottises, et abbé français pour me les imputer.

Adieu ; je vous embrasse philosophiquement et tendrement.

2705. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

Dans les maladies qui me tourmentent depuis si longtemps, et qui me rendent étonné de vivre, tout ce que je désire avant de mourir, c'est que Sa Majesté le roi de Prusse soit instruite que j'ai conservé pour lui, jusqu'au dernier moment, les respectueux sentiments qui m'attachèrent à lui quand il me prévint par tant de bontés.

L'ennemi cruel qui m'a perdu auprès de lui ne m'ôtera pas ma façon de penser. On imprima, dès qu'il fut à Paris, un misérable écrit, dans lequel on entre dans les détails de la cuisine du roi, et dans lequel on parle de la famille royale avec l'indécence la plus méprisable ou la plus punissable. Cet impertinent écrit courait déjà le monde au milieu de l'année 1752 ; vingt personnes en peuvent rendre témoignage, et M. le marquis de Valori, ci-devant envoyé auprès de Sa Majesté le roi de Prusse, est prêt de déposer qu'il vit en 1752 cet écrit infâme.

Cependant mon ennemi, qui veut me perdre, m'accuse de l'avoir fait pour me venger de ce que ma nièce et moi ont essuyé à Francfort ; et il est le seul dans l'Europe qui affecte de croire cette calomnie.

Il est public d'ailleurs qu'en allant en France, et passant par Cassel, il y séjourna quatre jours sous le nom de Morel ; qu'il y fit imprimer un libelle chez le libraire Étienne ; qu'il l'envoya à Son Altesse sérénissime monseigneur le duc de Saxe-Gotha pour m'ôter sa protection.

Je me flatte que Sa Majesté, instruite de mon innocence, rendra du moins justice aux sentiments de mon cœur.

VOLTAIRE.

Je suis bien sûr que ni Leurs Majestés les reines, ni Leurs Altesses royales messeigneurs les princes, ni aucun ministre, ne m'imputeront une rapsodie plus ridicule encore que condamnable.

1. Éditeur, Th. Foisset.

2706. — A M. LE CHEVALIER DE LA TOUCHE[1].

A Colmar, 3 mars.

Monsieur, vous n'ignorez pas qu'il parut, il y a plusieurs mois, un écrit abominable et non moins ridicule, où l'on ose outrager, avec une insolence punissable, la famille royale du pays où vous résidez.

Je crois devoir vous envoyer le mémoire ci-joint[2]. Je vous supplie très-instamment d'en vouloir bien faire l'usage que votre bonté, votre justice et votre sagesse, vous conseilleront. Ce serait assurément le plus grand de tous mes malheurs si la calomnie pouvait prévaloir. La bienveillance que vous m'avez témoignée me met en droit de la réclamer. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

2707. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Colmar, le 3 mars.

Frère, mes entrailles fraternelles, qui s'émeuvent, me forcent à vous saluer en Belzébuth. Je suis dans une ville moitié allemande, moitié française, et entièrement iroquoise, où l'on vous brûla, il y a quelque temps, en bonne compagnie. Un brave iroquois jésuite, nommé Aubert, prêcha si vivement contre Bayle et contre vous que sept personnes chargées du sacrifice apportèrent chacune leur *Bayle*, et le brûlèrent dans la place publique avec les *Lettres juives*. Je vous prie de m'envoyer le *Bayle* qui est dans la bibliothèque de Sans-Souci, afin que je le brûle ; je ne doute pas que le roi n'y consente.

Je me suis arrêté pour quelques mois dans cette ville, parce qu'il y a quelques avocats[3] qui entendent assez bien le fatras du droit public d'Allemagne, et que j'en avais besoin ; d'ailleurs j'ai un bien assez honnête dans la province d'Alsace.

Je vous prie de permettre que je fasse ici mes compliments à frère *Gaillard*[4] ; je me flatte qu'il vit du bien de l'Église, et assurément il l'a mérité.

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. La pièce qui précède.
3. M. Dupont, entre autres ; voyez la lettre 2643.
4. L'abbé de Prades.

Je suis plus frère dolent que jamais. Il y a cinq mois que je ne suis sorti de ma chambre, et je serai frère mourant si vous, ou frère *Gaillard*, ne faites parvenir au roi ce petit mémoire[1] ci-joint. Sérieusement, frère, il me doit quelque justice et quelque compassion.

Adieu ; gardez-vous des langues de basilic[2], et songez que qui n'aime pas son frère n'est pas digne du royaume où nous serons tous réunis.

2708. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Colmar, le 3 mars.

Votre lettre, madame, m'a attendri plus que vous ne pensez, et je vous assure que mes yeux ont été un peu humides en lisant ce qui est arrivé aux vôtres. J'avais jugé, par la lettre de M. de Formont, que vous étiez entre chien et loup, et non pas tout à fait dans la nuit. Je pensais que vous étiez à peu près dans l'état de Mme de Staal, ayant par-dessus elle le bonheur inestimable d'être libre, de vivre chez vous, et de n'être point assujettie, chez une princesse, à une conduite gênante qui tenait de l'hypocrisie ; enfin d'avoir des amis qui pensent et qui parlent librement avec vous.

Je ne regrettais donc, madame, dans vos yeux que la perte de leur beauté, et je vous savais même assez philosophe pour vous en consoler ; mais, si vous avez perdu la vue, je vous plains infiniment ; je ne vous proposerai pas l'exemple de M. de S....., aveugle à vingt ans, toujours gai, et même trop gai. Je conviens avec vous que la vie n'est pas bonne à grand'chose ; nous ne la supportons que par la force d'un instinct presque invincible que la nature nous a donné ; elle a ajouté à cet instinct le fond de la boîte de Pandore, l'espérance.

C'est quand cette espérance nous manque absolument, ou lorsqu'une mélancolie insupportable nous saisit, que l'on triomphe alors de cet instinct qui nous fait aimer les chaînes de la vie, et qu'on a le courage de sortir d'une maison mal bâtie qu'on désespère de raccommoder. C'est le parti qu'ont pris, en dernier lieu, deux personnes du pays que j'habite.

L'un de ces deux philosophes est une fille de dix-huit ans, à

1. Ce *petit mémoire* était probablement l'avant-dernière pièce (n° 2705).

2. Langues de basilic est peut-être ici pour langues de vipère, expression de Job, xx, 16.

qui les jésuites avaient tourné la tête, et qui, pour se défaire d'eux, est allée dans l'autre monde. C'est un parti que je ne prendrai point, du moins sitôt, par la raison que je me suis fait des rentes viagères sur deux souverains[1], et que je serais inconsolable si ma mort enrichissait deux têtes couronnées.

Si vous avez, madame, des rentes viagères sur le roi, ménagez-vous beaucoup, mangez peu, couchez-vous de bonne heure, et vivez cent ans.

Il est vrai que le procédé de Denis de Syracuse est incompréhensible comme lui ; c'est un rare homme. Il est bon d'avoir été à Syracuse, car je vous assure que cela ne ressemble en rien au reste de notre globe.

Le *Platon* de Saint-Malo[2], au nez écrasé et aux visions cornues, n'est guère moins étrange : il est né avec beaucoup d'esprit et avec des talents ; mais l'excès seul de son amour-propre en a fait à la fin un homme très-ridicule et très-méchant. N'est-ce pas une chose affreuse qu'il ait persécuté son bon médecin Akakia, qui avait voulu le guérir de la folie par des lénitifs ?

Qui donc, madame, a pu vous dire que je me marie ? Je suis un plaisant homme à marier ! Il y a six mois que je ne sors point de ma chambre, et que de douze heures du jour j'en souffre dix. Si quelque apothicaire avait une fille bien faite, qui sût donner promptement et agréablement des lavements, engraisser des poulets, et faire la lecture, j'avoue que je serais tenté ; mais le plus vrai et le plus cher de mes désirs serait de passer avec vous le soir de cette journée orageuse qu'on appelle la vie. Je vous ai vue dans votre brillant matin, et ce serait une grande douceur pour moi si je pouvais aider à votre consolation, et m'entretenir avec vous librement, dans ces moments si courts qui nous restent, et qui ne sont suivis d'aucuns moments.

Je ne sais pas trop ce que je deviendrai, et je ne m'en soucie guère ; mais comptez, madame, que vous êtes la personne du monde pour qui j'ai le plus tendre respect et l'amitié la plus inaltérable.

Permettez que je fasse mille compliments à M. de Formont. Le président Hénault donne-t-il toujours la préférence à la reine sur vous ? Il est vrai que la reine a bien de l'esprit.

Adieu, madame ; comptez que je sens bien vivement votre triste état, et que, du bord de mon tombeau, je voudrais pouvoir

1. Le duc de Wurtemberg et l'électeur palatin Charles-Théodore.
2. Maupertuis.

contribuer à la douceur de votre vie. Restez-vous à Paris ? passez-vous l'été à la campagne ? les lieux et les hommes vous sont-ils indifférents ? Votre sort ne me le sera jamais.

2709. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 3 mars.

Mon cher et respectable ami, j'applique à mes blessures cruelles la goutte de baume qui me reste : c'est la consolation de m'entretenir avec vous. Je ne pouvais pas deviner, quand je pris, en 1752, la résolution de revenir vivre avec vous et avec Mme Denis ; quand, pour cet effet, je faisais repasser une partie de mon bien en France avec autant de difficultés que de précautions, que le roi de Prusse, qui ouvrait toutes les lettres de Mme Denis, et qui en a un recueil, deviendrait mon plus cruel persécuteur. Je ne pouvais deviner qu'en revenant en France, sur la parole de Mme de Pompadour, sur celle de M. d'Argenson, j'y serais exilé ; je ne pouvais assurément prévoir la barbarie iroquoise de Francfort. Vous m'avouerez encore que je ne devais pas m'attendre que Jean Néaulme dût prendre ce temps pour imprimer ce malheureux *Abrégé* d'une prétendue *Histoire universelle*, et que ce coquin de libraire dût, sans m'en avertir, se servir de mon nom pour gagner quelques florins, et pour achever de me perdre ; ni qu'il eût la friponnerie d'oser écrire à M. de Malesherbes, et de lui faire accroire que je n'étais pas fâché du tour qu'il me jouait. Il me semble encore que, quand je me retirai à Colmar pour y avoir les secours de deux avocats qui entendent le droit public d'Allemagne, et pour y achever les *Annales de l'Empire*, je ne pouvais savoir que j'allais dans une ville de Hottentots gouvernés par des jésuites allemands [1]. Ce n'est que depuis peu que j'ai su que ces ours à soutane noire avaient fait brûler *Bayle* dans la place publique, il y a cinq ans ; et que l'avocat général de ce parlement [2] apporta humblement son *Bayle*, et le brûla de ses mains. Je ne pouvais encore prévoir que ces jésuites exciteraient contre moi un évêque de Porentru, qu'ils voudraient faire agir le procureur général.

Vous sentez mon état, mon cher ange ; vous devez d'ailleurs ne vous pas dissimuler que ma douloureuse situation ne peut

1. Merat, Kroust, etc., qui correspondaient avec le confesseur du roi Stanislas et avec celui de la dauphine.

2. Voyez la lettre 2696.

changer ; que je n'ai rien à espérer, rien à faire qu'à aller mourir dans quelque retraite paisible. Le sort de quiconque sert le public de sa plume n'est pas heureux. Le président de Thou fut persécuté, Corneille et La Fontaine moururent dans des greniers, Molière fut enterré à grand'peine, Racine mourut de chagrin, Rousseau dans le bannissement, moi dans l'exil ; mais Moncrif a réussi, et cela console.

Mon cher ange, la vraie consolation est une amitié comme la vôtre, soutenue d'un peu de philosophie.

2710. — A M. DUPONT, AVOCAT.

Si vous êtes chez vous, je vous prie de me déterrer quelque canoniste qui parle du temps où le *mariage* fut érigé en sacrement.

2711. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 10 mars.

Mon cher et respectable ami, je ne peux que vous montrer des blessures que la mort seule peut guérir. Me voilà exilé pour jamais de Paris, pour un livre qui n'est pas certainement le mien dans l'état où il paraît, pour un livre que j'ai réprouvé et condamné si hautement. Le *Procès-verbal* authentique de confrontation que j'ai fait faire, et dont j'ai envoyé sept exemplaires à Mme Denis, ne parviendra pas jusqu'au roi, et je reste persécuté.

Cette situation, aggravée par de longues maladies, ne devrait pas, je crois, être encore empoisonnée par l'abus cruel que ma nièce a fait de mes malheurs. Voici les propres mots de sa lettre du 20 février : « Le chagrin vous a peut-être tourné la tête ; mais peut-il gâter le cœur ? L'avarice vous poignarde ; vous n'avez qu'à parler... Je n'ai pris de l'argent chez Laleu que parce que j'ai imaginé à tout moment que vous reveniez, et qu'il aurait paru trop singulier, dans le public, que j'eusse tout quitté, surtout ayant dit à la cour et à la ville que vous me doubliez mon revenu. »

Ensuite elle a rayé à demi *l'avarice vous poignarde,* et a mis *l'amour de l'argent vous tourmente.*

Elle continue : « Ne me forcez pas à vous haïr... Vous êtes le

dernier des hommes par le cœur. Je cacherai autant que je pourrai les vices de votre cœur. »

Voilà les lettres que j'ai reçues d'une nièce pour qui j'ai fait tout ce que je pouvais faire, pour qui j'étais revenu en France autant que pour vous, et que je traite comme ma fille!

Elle me marque, dans ses indignes lettres, que vous êtes aussi en colère contre moi qu'elle-même. Et quelle est ma faute? De vous avoir suppliés tous deux de me déterrer quelque commissionnaire sage, intelligent, qui puisse servir pour elle et pour moi. Pardonnez, je vous en conjure, si je répands dans votre sein généreux mes plaintes et mes larmes. Si j'ai tort, dites-le-moi; je vous soumets ma conduite : c'est à un ami tel que vous qu'il faut demander des reproches quand on a fait des fautes. Que Mme Denis vous montre toutes mes lettres; vous n'y verrez que l'excès de l'amitié, la crainte de ne pas faire assez pour elle, une confiance sans bornes, l'envie d'arranger mon bien en sa faveur, en cas que je sois forcé de fuir et qu'on me confisque mes rentes (comme on le peut, et comme on me l'a fait appréhender), un sacrifice entier de mon bonheur au sien, à sa santé, à ses goûts. Elle aime Paris; elle est accoutumée à rassembler du monde chez elle; sa santé lui a rendu Paris encore plus nécessaire. J'ai pour mon partage la solitude, le malheur, les souffrances, et j'adoucis mes maux par l'idée qu'elle restera à Paris, dans une fortune assez honnête que je lui ai assurée, fortune très-supérieure à ce que j'ai reçu de patrimoine. Enfin, mon adorable ami, condamnez-moi si j'ai tort. Je vous avoue que j'ai besoin d'un peu de patience; il est dur de se voir traiter ainsi par une personne qui m'a été si chère. Il ne me restait que vous et elle, et je souffrais mes malheurs avec courage quand j'étais soutenu par ces deux appuis. Vous ne m'abandonnerez pas; vous me conserverez une amitié dont vous m'honorez dès notre enfance. Adieu, mon cher ange. J'ai fait évanouir entièrement la persécution que le fanatisme allait exciter contre moi jusque dans Colmar, au sujet de cette prétendue *Histoire universelle;* mais j'aurais mieux aimé être excommunié que d'essuyer les injustices qu'une nièce, qui me tenait lieu de fille, a ajoutées à mes malheurs.

Mille tendres respects à Mme d'Argental.

2712. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Mon Dieu ! je sais bien que le saint concile de Trente a raison ; mais il n'a pas daigné dire en quel temps on a commencé à juger les causes matrimoniales au tribunal de l'Église : n'est-ce point du temps de la publication des fausses décrétales ?

L'affaire de Teutberge[1] n'est-elle pas le premier exemple connu ?

Quand commença cette jurisprudence ? Quand a-t-on employé, pour la première fois, le terme de sacrement, qui n'est pas dans l'Écriture ? Quand mit-on le mariage au rang des sacrements ? Cela doit se trouver dans Thomassin.

Il est bien cruel de manquer de livres ; mais vous m'en tenez lieu.

2713. — A M.*** [2].

12 mars 1754.

J'ai eu 4,250 livres de rentes pour patrimoine[3] ; mes partages chez mes notaires en font foi.

Le fonds de presque tout ce patrimoine a été assuré à mes nièces par leurs mariages.

Tout ce que j'ai eu depuis est le fruit de mes soins. J'ai réussi dans les choses qui dépendaient de moi, dans l'accroissement nécessaire de ma fortune[4] et dans quelques ouvrages. Ce qui

1. Voyez tome XI, page 324; et XIII, 252.

2. J'ai copié cette note ou lettre sur l'original, écrit en entier de la main de Voltaire : je ne sais à qui elle est adressée; mais, note ou lettre, ce morceau m'a paru appartenir à la *Correspondance*. (B.)

3. On voit que Longchamp s'est trompé en portant à huit mille livres de rente le patrimoine de Voltaire; Wagnière s'approchait de la vérité en disant cinq mille.

4. Ninon lui avait légué, en 1705, une somme de 2,000 francs ; le duc d'Orléans lui donna, en 1719, une pension de 2,000 fr.; la reine, en 1725, une autre pension de 1,500 fr., qui ne fut pas régulièrement payée. Les souscriptions de *la Henriade*, en 1726, lui procurèrent une somme considérable (on la porte à 150,000 fr.). Deux ans après il hérita de son père. Il raconte lui-même, dans son *Commentaire historique*, qu'il s'associa pour une opération de finances, et qu'il fut heureux. Les frères Pâris lui avaient accordé un intérêt dans la fourniture des vivres de l'armée d'Italie en 1734; pour le solde de cet intérêt il reçut 600,000 fr., qu'il plaça à Cadix sur des armatures et cargaisons, et qui lui rapportèrent 32 à 33 pour cent. Il n'y éprouva qu'une seule perte de 80,000 fr. Demoulin lui emporta, en 1739, environ 25,000 fr.; en 1741, il perdit chez Michel une *assez bonne partie de son bien*. Plus tard, il se trouva pour 60,900 fr. dans la banqueroute de Bernard de Coubert, fils de Samuel Bernard. Mais il avait beaucoup d'ordre; d'autres

dépend de l'envie et de la méchanceté des hommes a fait mes malheurs. J'ai toujours eu la précaution de soustraire à cette méchanceté une partie de mon bien. Voilà pourquoi j'en ai à Cadix, à Leipsick, en Hollande, et dans les domaines du duc de Wurtemberg.

Ce qui est à Cadix est un objet assez considérable[1], et pourrait seul suffire à mes héritiers. Je me prive jusqu'à présent des émoluments de cette partie, afin qu'elle produise de quoi remplacer en leur faveur ce que j'ai placé en rentes viagères.

Ces rentes viagères[2] sont un objet assez fort, et je comptais qu'elles serviraient à me faire vivre avec Mme Denis d'une manière qui lui serait agréable, et qu'elle tiendrait avec moi dans Paris une maison un peu opulente. L'obstacle qui détruit cette espérance sur la fin de mes jours est au nombre des choses qui ne dépendaient pas de moi.

On m'a fait craindre la persécution la plus violente au sujet de l'impression d'un livre à laquelle je n'ai nulle part[3]. Menacé de tous côtés d'être traité comme l'abbé de Prades[4]; instruit qu'on me saisirait jusqu'à mes rentes viagères si je prenais le parti forcé de chercher dans les pays étrangers un asile ignoré;

circonstances réparèrent ces pertes. Le roi lui avait donné une charge de gentilhomme de la chambre, puis lui permit de la vendre en en conservant les honneurs. Vers le même temps il hérita de son frère. Un état de ses revenus *arriérés* pour les années 1749-50, donné par Longchamp (dans ses *Mémoires*, tome II, page 334), s'élève à 74,038 fr. Pendant son séjour à Berlin il avait la table, le logement, une voiture, et 16,000 fr. de pension. L'année même qu'il acheta Ferney, il écrivait à d'Argental, le 15 mai 1758, avoir perdu le quart de son bien par des frais de consignation. On voit par une lettre au même, du 30 janvier 1761, qu'il avait alors 45,000 fr. de rentes dans les pays étrangers. Ce qu'il possédait en France était beaucoup plus considérable. Il avait fait construire des maisons qu'il avait vendues en rentes viagères à 6 et 7 pour cent avec réversibilité d'une partie sur la tête de Mme Denis. Il avait construit Ferney, et avait plus que doublé le revenu de cette terre, qui, dans les dernières années, lui rapportait de 7 à 8,000 fr. Les dépenses de sa maison n'allaient qu'à 40,000 fr.; ses rentes et revenus s'élevaient, à sa mort, à 160,000 fr. Il laissa à Mme Denis près de 100,000 fr. de rentes et 600,000 en argent comptant et effets. La terre de Ferney fut, en 1778, vendue 230,000 fr. (B.)

1. On a vu, dans la note précédente, que le fonds primitif était de six cent mille francs. (B.)

2. Ces rentes viagères furent fort onéreuses aux débiteurs. Le marquis de Lézeau eut à servir pendant quarante-cinq ans la rente de 1,800 fr. pour les 18,000 placés chez lui en 1733 (voyez tome XXXIII, page 352); il ne la payait pas exactement. Dans l'état rapporté par Longchamp, et dont j'ai parlé, Lézeau est porté pour 2,300 fr., c'est-à-dire près de dix-huit mois d'arriéré. (B.)

3. Les deux volumes publiés en 1753 sous le titre d'*Abrégé de l'Histoire universelle*.

4. Voyez tome XXIV, pages 17 et suiv.

sachant que je ne pourrais toucher mon revenu qu'avec des certificats que je n'aurais pu donner; voyant combien les hommes abusent des malheurs qu'ils causent, et qu'on me doit plus de quatre années de plusieurs parties; obligé de rassembler les débris de ma fortune; ayant tout mis entre les mains d'un notaire très-honnête homme, mais à qui ses affaires ne permettent pas de m'écrire une fois en six mois; ayant enfin besoin d'un commissionnaire, j'en ai demandé un à ma nièce et à M. d'Argental. Ce commissionnaire, chargé d'envoyer à une adresse sûre tout ce que je lui ferais demander, épargnerait à ma nièce des détails fatigants. Il serait à ses ordres; il servirait à faire vendre mes meubles; il solliciterait les débiteurs que je lui indiquerais; il enverrait toutes les petites commodités dont on manque dans ma retraite.

Cette retraite peut-elle être Sainte-Palaye? Non. Je ne puis achever le peu d'années qui me restent, seul, dans un château qui n'est point à moi, sans secours, sans livres, sans aucune société.

La santé de Mme Denis, altérée, ne lui permet pas de se confiner à Sainte-Palaye : un tel séjour n'est pas fait pour elle; il y aurait eu de l'inhumanité à moi de l'en prier. Il faut qu'elle reste à Paris, et pour elle et pour moi : sa correspondance fera ma consolation.

Je n'ai eu d'autre vue que de la rendre heureuse, de lui assurer du bien, et de me dérober aux injustices des hommes. Je n'ai ni pensé, ni écrit, ni agi que dans cette vue.

2714. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Colmar, le 13 mars.

Madame, pardonnez à un pauvre malade languissant, s'il n'a pas l'honneur d'écrire de sa main à Votre Altesse sérénissime. J'ai bien peur qu'elle-même ne soit malade, et que les vents du nord et les neiges ne respectent pas la Thuringe. Dieu fait bien ce qu'il fait; mais j'oserais prendre la liberté de lui demander un peu plus de soleil. Je compte, madame, mettre ces jours-ci aux pieds de Votre Altesse sérénissime le second tome de l'ouvrage qui est sous votre protection. Je prends auparavant la liberté, et je m'acquitte du devoir, de lui envoyer et de lui soumettre ce dernier hommage par lequel je finis le livre.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Les libraires se hâtent déjà de réimprimer le premier volume. On en annonce trois éditions dans les gazettes. C'est votre nom, madame, qui attire cet empressement du public. Il est vrai que cet empressement fait un grand tort à mon libraire, dont on contrefait l'édition ; mais si l'ouvrage plaît, s'il ne paraît pas indigne de la protectrice à laquelle il est dédié, je me consolerai bien aisément. L'état où je suis, madame, ne me permet guère de lui écrire plus au long. J'aurai fini du moins ma carrière heureusement, puisque mon dernier ouvrage lui aura été consacré.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable, madame, etc.

2715. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, le 13 mars.

Grand merci, madame, de votre consolante lettre ; j'en avais grand besoin, comme malade et comme persécuté : ce sont des bombes qui tombent sur ma tête en pleine paix. Il n'y a que deux choses à faire dans ce monde : prendre patience ou mourir. Mme du Deffant me mande qu'il n'y a que les fous et les imbéciles qui puissent s'accommoder de la vie ; et moi, je lui écris que, puisqu'elle a des rentes sur le roi, il faut qu'elle vive le plus longtemps qu'elle pourra, attendu qu'il est triste de laisser le roi son héritier, quelque *bien-aimé* qu'il puisse être.

Comment trouvez-vous, madame, la lettre du garde des sceaux[1] à monsieur l'évêque de Metz ? Pour moi, je crois que l'évêque de Metz l'excommuniera. Le trésor royal est déjà en interdit. Je me flatte de venir, au temps de Pâques, faire ma cour aux habitantes de l'île Jard, et de leur apporter mon *billet de confession*.

On va plaider bientôt ici l'affaire de monsieur votre neveu[2], et de madame votre belle-sœur. Cela est bien triste, mais je ne vois guère de choses agréables. Supportons la vie, madame ; nous en jouissions autrefois. Recevez mes tendres respects.

2716. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Eh bien donc, que les prêtres soient damnés pour être mariés, malgré ce concile de Tolède qui leur ordonne d'avoir femme ou

1. J.-B. Machault d'Arnouville.
2. Le baron d'Hattstatt.

putain, j'y consens; mais que l'amitié soit la consolation des pauvres séculiers comme moi. Un ami comme vous vaut mieux que toutes les femmes; j'en excepte Mme Dupont.

J'excepte aussi madame la première présidente, à qui je vous supplie de présenter mes profonds respects, aussi bien qu'à monsieur le premier président [1]. Je suis plus malade que je n'étais. Il faut du courage pour supporter la maladie et votre absence. V.

2717. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [2].

A Colmar, 16 mars 1754.

Madame, je fais partir par la voie du sieur Milville, de Strasbourg, les premiers exemplaires du second tome des *Annales de l'Empire*, qui sortent de la presse. Je ne crains point d'être écrasé par les pierres d'un bâtiment que j'ai élevé par vos ordres, et qui n'est que le temple de la vérité consacré à Votre Altesse sérénissime. J'ai essuyé, je l'avoue, bien des malheurs depuis que j'ai quitté ce palais d'Ernest le Pieux et de Dorothée, que je serais bien fâché d'appeler *la Pieuse*, mais que j'appellerai toujours la bienfaisante, la sage, la juste, l'adorable.

J'ai supporté tous ces malheurs, madame, avec quelque constance; et ni le spectacle d'une femme qui m'est plus chère qu'une fille unique, traînée par des satellites à Francfort et presque mourante entre mes bras, ni la perte de tout ce qu'on m'a volé, ni les persécutions acharnées du roi de Prusse, qui m'ont ravi jusqu'à la liberté de retourner à Paris, ni la dissipation de mon patrimoine pendant mon absence, ni enfin les maladies qui m'ont mis au bord du tombeau, rien n'a suspendu l'ouvrage que vous m'aviez ordonné. Vous m'avez inspiré, madame, le courage de ce magnanime Jean-Frédéric, qui joua aux échecs quand on lui eut lu l'arrêt qui le condamnait. Ce n'est pas que je sois insensible; mais j'ai eu toujours pour maxime que l'occupation et le travail sont la seule ressource contre l'infortune. Une ressource bien plus sûre, ainsi que plus douce, serait sans doute de venir me mettre à vos pieds, et de me faire présenter par *Jeanne* et par *Charles VII*, soutenus de la grande maîtresse des cœurs; de voir, d'entendre Votre Altesse sérénissime, de fouler aux pieds avec

1. De Klinglin; voyez lettre 2642.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

elle ces infâmes superstitions qui désolent la terre, et dont votre auguste maison a été la victime. Mais, madame, j'ai bien peur que le bonheur de vous faire ma cour ne me soit interdit. Je deviens d'ailleurs si malade que je perds presque toute espérance. Des souffrances continuelles rendent incapable de jouir de la société, à plus forte raison de faire sa cour à une grande princesse. Ernest le Pieux n'a point fondé le château de Gotha comme un hôpital pour un Français qui barbouille du papier, et son auguste descendante n'en a pas fait le palais des Grâces pour qu'un malade vînt l'y ennuyer. Il faut arriver dans votre sanctuaire, couronné de roses et le luth d'Apollon à la main.

Votre Altesse sérénissime me parle de son portrait; mais qu'elle se souvienne que jamais les peintres ni les sculpteurs n'ont orné les portraits et les statues des déesses : elles sont belles par elles-mêmes. N'allez pas, madame, gâter votre portrait. Je vous vois venir de loin, permettez-moi cette expression; et je prends la liberté de déclarer à toute la maison de Vitikind que ce portrait est le plus beau joyau de leurs couronnes, et le seul que je puisse et que je doive recevoir, après les bontés infinies dont Votre Altesse sérénissime m'a comblé.

On vient de faire un énorme poëme épique à Paris sur Jésus-Christ. Quel sujet que la Passion pour un poëme épique! Quels amours que ceux de Marthe et de Madeleine! Ce nouvel ouvrage, dont Jésus-Christ est le héros, s'appelle la *Christiade*[1]. Il est en prose. Que ne laissait-on l'Écriture sainte comme elle était? Et plût à Dieu qu'elle n'eût jamais été l'occasion de plus grands maux! Un malheureux jésuite nommé Berruyer a fait aussi une espèce de mauvais roman du Nouveau Testament en style de ruelle. Quelle décadence en France des belles-lettres et du bon goût! Tout tombe ; mais Gotha subsiste. Que ne puis-je, madame, y venir mettre à vos pieds le tendre respect, la reconnaissance, le zèle, le goût infini qui m'appellent dans votre cour. V.

2718. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[2].

Potsdam, 16 mars 1754.

Je vous remercie du livre[3] que vous m'avez envoyé. Il est beau de voir un homme s'occuper à des ouvrages purement utiles, lorsqu'il peut en faire

1. Ou *le Paradis reconquis,* 6 vol. in-12, par l'abbé de La Baume-Desdossat.

2. Cette lettre, tirée des archives du Cabinet de Berlin, a été publiée dans les *Œuvres de Frédéric le Grand,* édition Preuss, tome XXIII, page 3; Berlin, 1853.

3. Le premier volume des *Annales de l'Empire;* voyez tome XIII.

de génie. Je n'ai eu aucune connaissance de l'édition qu'on a faite de l'*Abrégé de l'Histoire universelle,* que lorsqu'elle a paru. J'ai encore le manuscrit que vous m'avez donné sur cette matière. Vous vous êtes trompé en croyant qu'on me l'avait pris. Je n'ai perdu que le manuscrit du *Siècle de Louis XIV.* Vous devez être tranquille sur tout ce que vous m'avez confié. Je n'ai jamais cru que vous fussiez l'auteur de ces libelles qui ont paru[1]. Je suis trop familiarisé avec votre style et votre façon de penser pour pouvoir m'y méprendre; et, en fussiez-vous l'auteur, ce que je ne crois point, je vous le pardonnerais de bon cœur. Vous devez vous rappeler que, lorsque vous vîntes prendre congé de moi à Potsdam, je vous assurai que je voulais bien oublier tout ce qui s'était passé, pourvu que vous me donnassiez votre parole que vous ne feriez plus rien contre Maupertuis. Si vous m'aviez tenu ce que vous me promîtes alors, je vous aurais vu revenir avec plaisir[2]; vous auriez passé vos jours tranquillement auprès de moi, et, en cessant de vous inquiéter vous-même, vous auriez été heureux. Mais votre séjour à Leipsick retraça dans ma mémoire les traits que j'avais bien voulu en effacer. Je trouvais mauvais que, malgré la parole que vous m'en aviez donnée, vous ne cessassiez point d'écrire contre Maupertuis, et que, non content de cela, malgré la protection que j'accorde et que je dois accorder à mon Académie, vous voulussiez la couvrir du même ridicule que vous vous efforciez de jeter depuis si longtemps sur le président. Voilà les griefs que j'ai contre vous : car, quant à ma personne, je n'en ai aucun. Je désapprouverai toujours tout ce que vous ferez contre Maupertuis, mais je n'en reconnaîtrai pas moins votre mérite littéraire. J'admirerai vos talents comme je les ai toujours admirés. Vous honorez trop l'humanité par votre génie pour que je ne m'intéresse pas à votre sort. Je souhaiterais que vous débarrassiez votre esprit de ces disputes, qui n'auraient jamais dû l'occuper, et que, rendu à vous-même, vous fassiez comme auparavant les délices de la société où vous vous trouverez.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

1. Sans doute ceux auxquels Voltaire fait allusion dans le n° 2705.

2. Frédéric écrit à Darget, le 1er avril 1754 : « Croiriez-vous bien que Voltaire, après les tours qu'il m'a joués, a fait des démarches pour revenir? mais le ciel m'en préserve! Il n'est bon qu'à lire, et dangereux à fréquenter. »

Le marquis d'Argens écrit à d'Alembert, de Potsdam, 20 novembre 1753 : « Voltaire a fait plusieurs tentatives pour retourner ici; mais le roi n'a pas voulu entendre parler de lui; il avait employé, pour faire sa paix, la margrave de Baireuth et la duchesse de Saxe-Gotha. »

Voltaire, de son côté, écrit à la duchesse de Saxe-Gotha, de Colmar, 30 juillet 1754 : « Ce que Votre Altesse sérénissime me dit d'une certaine personne qui se sert du mot de *rappeler* ne me convient guère; ce n'est qu'auprès de vous, madame, que je peux jamais être appelé par mon cœur; il est vrai que c'est là ce qui m'avait conduit auprès de la personne en question; je lui ai sacrifié mon temps et ma fortune; je lui ai servi de maître pendant trois ans; je lui ai donné des leçons de bouche et par écrit tous les jours dans les choses de mon métier. Un Tartare, un Arabe du désert ne m'aurait pas donné une si cruelle récompense. Ma pauvre nièce, qui est encore malade des atrocités qu'elle a essuyées, est un témoignage bien funeste contre lui, etc. » Voyez aussi la lettre à Frédéric, du 22 août 1754.

2719. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Le 17 mars.

Tout le livre de M. Dupin[1] n'est qu'une preuve de la manière très-exacte dont je me suis exprimé sur la *messe*.

Je le supplie de lire seulement l'article 8, à la page 55.

Je lui réitère mes remerciements sur la bonté qu'il a eue de m'indiquer la faute concernant le capitulaire de Charlemagne; cela est déjà corrigé. V.

2720. — A M. POLIER DE BOTTENS.

Colmar, le 19 mars.

En réponse à votre lettre du 15, je vous dirai, monsieur, que le sieur Philibert n'a pas encore osé m'envoyer son édition, mais qu'il a osé annoncer, dans la gazette de Bâle, cette édition *corrigée et augmentée par moi*. J'ai été justement indigné de ce mensonge, qui m'est très-préjudiciable dans le pays où je suis, et j'ai prié M. Vernet[2] de lui en marquer mon ressentiment. Je viens de voir son livre, qu'on m'a prêté aujourd'hui. Il a copié fidèlement sur du vilain papier, et avec de mauvais caractères, toutes les bévues des éditions de la Haye et de Paris. Vous jugerez bien, monsieur, que ce n'est pas là un bon moyen pour avoir mes ouvrages. Le voyage à Lausanne, dont vous me parlez, n'est pas si aisé à entreprendre que vous le pensez. J'ai le malheur de ne pouvoir pas faire un pas sans que l'Europe le sache. Cette malheureuse célébrité est un de mes plus grands chagrins; d'ailleurs, monsieur, me répondriez-vous que je fusse aussi libre à Lausanne qu'en Angleterre? Me répondriez-vous que ceux qui m'ont persécuté à Berlin ne me poursuivissent pas dans le canton de Berne[3]? La seule manière peut-être qui me convînt serait d'y être incognito, je vous en serais plus utile; mais cette manière n'est guère praticable. Vous voyez que je ne suis pas le maître de

1. *Lettre sur l'ancienne discipline de l'Église, touchant la célébration de la messe, par L.-E. Dupin*, 1708, in-12; voyez son article, tome XIV, page 69.

2. Jacob Vernet, à qui Voltaire avait sans doute écrit, depuis la lettre du 1er février, adressée à ce dernier.

3. Lausanne appartenait autrefois au canton de Berne. Elle est aujourd'hui le chef-lieu du canton de Vaud, dont la devise est : LIBERTÉ ET PATRIE. (CL.)

ma destinée; si je l'étais, soyez sûr que je partirais demain, malgré mes maladies et malgré les neiges, et que je viendrais achever ma vie à Lausanne. Une lettre de M. de Brenles, que j'ai vue ces jours-ci, augmente bien mon désir de voir votre ville; je ne peux vous offrir, dans le moment présent, que des désirs et des regrets très-sincères. Je me flatte encore qu'il n'est pas impossible que je vienne vous voir; mais il faut ne point déplaire à mon roi, il faut un voyage sans aucun éclat. Il y a six mois que je garde la chambre à Colmar; mon âge et mon goût demandent la solitude. Je la voudrais profonde, je la voudrais ignorée : heureux celui qui vit inconnu! Je vous embrasse de tout mon cœur.

VOLTAIRE.

2721. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Le 19 mars.

Il est clair que le sonnet de *l'Avorton* fut composé par Hesnaut en 1670, puisqu'il se trouve dans son propre recueil, imprimé cette année, qui fut l'époque[1] de la malheureuse aventure de cette fille d'honneur.

Ce fut deux ans après qu'on substitua douze dames du palais aux douze filles.

Le savant Anglais ne sait ce qu'il dit, et le savant Bayle a ramassé bien des pauvretés indignes de lui.

2722. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 21 mars.

Mon cher et respectable ami, je reçois votre lettre du 17 mars. Elle fait ma consolation, et j'y ajoute celle de vous répondre. C'est bien vous qui parlez avec éloquence de l'amitié; rien n'est plus juste. A qui appartient-il mieux qu'à vous de parler de cette vertu, qui n'est qu'une hypocrisie dans la plupart des hommes, et qu'un enthousiasme passager dans quelques-uns?

Les malheurs d'une autre espèce qui m'accablent ne me permettent pas de m'occuper des autres malheurs qui sont le partage des gens qu'on nomme heureux. Si j'ai le bonheur de

1. Voyez la note, tome XIV, page 461.

vous voir, je vous en dirai davantage; mais, mon cher ami, voici mon état :

Il y a six mois que je n'ai pu sortir de ma chambre. Je lutte à la fois contre les souffrances les plus opiniâtres, contre une persécution inattendue, et contre tous les désagréments attachés à la disgrâce. Je sais comme on pense, et, depuis peu, des personnes qui ont parlé au roi, tête à tête, m'ont instruit. Le roi n'est pas obligé de savoir et d'examiner si un trait qui se trouve à la tête de cette malheureuse *Histoire* prétendue *universelle* est de moi ou n'en est pas; s'il n'a pas été inséré uniquement pour me perdre. Il a lu ce passage[1], et cela suffit. Le passage est criminel; il a raison d'en être très-irrité, et il n'a pas le temps d'examiner les preuves incontestables que ce passage est falsifié. Il y a des impressions funestes dont on ne revient jamais, et tout concourt à me démontrer que je suis perdu sans ressource. Je me suis fait un ennemi irréconciliable du roi de Prusse en voulant le quitter; la prétendue *Histoire universelle* m'a attiré la colère implacable du clergé; le roi ne peut connaître mon innocence; il se trouve enfin que je ne suis revenu en France que pour y être exposé à une persécution qui durera même après moi. Voilà mon état, mon cher ange; et il ne faut pas se faire illusion. Je sens que j'aurais beaucoup de courage si j'avais de la santé; mais les souffrances du corps abattent l'âme, surtout lorsque l'épuisement ne me permet plus la consolation du travail. Je crains d'être incessamment au point de me voir incapable de jouir de la société, et de rester avec moi-même. C'est l'effet ordinaire des longues maladies, et c'est la situation la plus cruelle où l'on puisse être. C'est dans ce cas qu'une famille peut servir de quelque ressource, et cette ressource m'est enlevée.

Si je cherchais un asile ignoré, et si je le pouvais trouver; si l'on croyait que cet asile est dans un pays étranger, et si cela même était regardé comme une désobéissance, il est certain qu'on pourrait saisir mes revenus. Qui en empêcherait? J'ai écrit à Mme de Pompadour, et je lui ai mandé que, n'ayant reçu aucun ordre positif de Sa Majesté, étant revenu en France uniquement pour aller à Plombières, ma santé empirant, et ayant besoin d'un autre climat, je comptais qu'il me serait permis d'achever mes voyages. Je lui ai ajouté que, comme elle avait peu le temps d'écrire, je prendrais son silence pour une permission. Je vous rends un compte exact de tout. J'ai tâché de me préparer quelques

1. Voyez la note, tome XXIII, page 51.

issues, et de ne me pas fermer la porte de ma patrie ; j'ai tâché de n'avoir point l'air d'être dans le cas d'une désobéissance. L'électeur palatin [1] et Mme la duchesse de Gotha m'attendent ; je n'ai ni refusé ni promis. Vous aurez certainement la préférence, si je peux venir vous embrasser sans être dans ce cas de désobéissance. En attendant que de tant de démarches délicates je puisse en faire une, il faut songer à me procurer, s'il est possible, un peu de santé. J'ignore encore si je pourrai aller au mois de mai à Plombières. Pardon de vous parler si longtemps de moi, mais c'est un tribut que je paye à vos bontés ; j'ai peur que ce tribut ne soit bien long.

J'enverrai incessamment le second tome des *Annales;* je n'attends que quelques cartons. Adieu, mon cher ange ; adieu, le plus aimable et le plus juste des hommes. Mille tendres respects à Mme d'Argental. Ah ! j'ai bien peur que l'abbé [2] ne reste longtemps dans sa campagne.

2723. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Colmar, mars.

A TRÈS-RÉVÉREND PÈRE EN DIABLE, ISAAC ONITZ.

Très-révérend père et très-cher frère, votre lettre ferait mourir de rire les damnés les plus tristes. Je suis malheureusement de ce nombre : il y a six mois que je ne suis sorti de ma chaudière ; mais votre lettre infernale et comique serait capable de me rendre la santé.

J'aurais bien mieux aimé sans doute être exhorté à la mort par Votre Paternité que par des révérends pères jésuites qui, ne pouvant brûler les Bayle et les *Isaac* en personne, brûlent impitoyablement leurs enfants. Mais Votre Révérence voudra bien considérer que la zizanie de quelque esprit malin se fourra jusque dans notre petit royaume de Satan, et que le méchant diable *xx* [3], qui est plus adroit que moi, me força enfin de quitter nos champs élysées.

La *Philosophie du bon sens* [4], mon cher diable, doit vous faire connaître, par vos propres règles, que je ne me plains, ni ne

1. Charles-Théodore.

2. L'abbé de Chauvelin, enfermé d'abord au Mont-Saint-Michel, et ensuite dans la citadelle de Caen. Il était sans doute *exilé* alors aux environs de Paris. (Cl.)

3. Maupertuis. Voyez le septième alinéa de cette lettre.

4. Titre d'un ouvrage de d'Argens ; la Haye, 1746, 2 vol. in-12.

dois, ni ne puis me plaindre que le diable *xx* m'ait affublé d'une petite antienne[1] publiée à Cassel, chez Étienne. J'ai marqué simplement ce fait pour développer le caractère de ce diable, qui se donne si faussement pour n'être point faiseur d'antiennes. Ce méchant diable, à qui j'avais toujours fait patte de velours, depuis la préférence que me donna sur lui l'illustre diable[2] dont vous me parlez, a toujours aiguisé ses griffes contre moi.

Je conçois qu'un diable aille à la messe quand il est en terre papale, comme Nancy ou Colmar ; mais vous devez gémir lorsqu'un enfant de Belzébuth va à la messe par hypocrisie ou par vanité.

Chaque diable, mon très-révérend père, a son caractère. Nous sommes de bons diables, vous et moi, francs et sincères; mais, en qualité de damnés, nous prenons feu trop aisément. Le belzébutien *xx* est plus cauteleux ; jugez-en par l'anecdote suivante.

En l'an de disgrâce 1738, il prit dans ses griffes deux habitantes de la zone glaciale, et écrivit à tous ses amis, comme à moi, que c'était le chirurgien de la troupe mesurante qui avait enlevé ces deux pauvres diablesses ; et, en conséquence, il fit d'abord faire une quête pour elles, comme réparateur des torts d'autrui. Je lui envoyai cinquante écus du faubourg d'enfer nommé Cirey, où j'étais pour lors. Le diablotin Thieriot porta lesdites cent cinquante livres tournois ; témoin la lettre du diablotin Thieriot, que j'ai retrouvée parmi mes papiers, en date du 24 décembre 1738, à Paris : « Mon cher ami, je portai hier les cinquante écus au père *xx*, de l'Académie des sciences, et je lui étalai tout ce que me faisait sentir votre générosité pour les deux créatures du Nord. Je voudrais bien qu'une si bonne action fût suivie, etc. »

Vous voyez, mon cher père et compère d'enfer, qu'il n'y a rien de si différent que diable et diable, et qu'il faut admettre le principe des indiscernables d'Asmodée-Leibnitz ; mais surtout, mon cher réprouvé, gardez-vous des langues médisantes. Je n'ai jamais connu de damné plus crédule que vous. Souvenez-vous de la parole sacrée que nous nous sommes donnée, dans le caveau de Lucifer, de ne jamais croire un mot des tracasseries que pourraient nous faire des esprits immondes déguisés en anges de lumière.

Si je n'étais pas assez près d'aller voir Satan, notre père com-

1. Voyez la lettre du 4 juin 1753, à d'Argental.
2. Frédéric II.

mun, et si nous pouvions nous rencontrer dans quelque coin de cet autre enfer qu'on appelle la terre, je convaincrais Votre Révérence diabolique de ma sincère et inaltérable dévotion envers elle. Ce n'est pas qu'un damné ne puisse donner quelquefois un coup de queue à son confrère, quand il se démène, et qu'il a un fer rouge dans le cul ; mais les véritables et bons damnés voient le cœur de leur prochain, et je crois que nos cœurs sont faits l'un pour l'autre.

Il eût été à souhaiter que le très-révérend père que j'ai tant aimé eût eu plus d'indulgence pour un serviteur très-attaché ; mais ce qui est fait est fait, et ni Dieu ni tous les diables ne peuvent empêcher le passé.

Je trempe avec les eaux du Léthé le bon vin que je bois à votre santé dans ces quartiers. J'en bois peu, parce que je suis le damné le plus malingre de ce bas monde. Sur ce, je vous donne ma bénédiction, et vous demande la vôtre, vous exhortant à faire vos *agapes*.

2724. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, le 26 mars.

On me dit, madame, que vous allez à Andlau, et que ma lettre ne vous trouverait pas à Strasbourg ; je l'adresse à M. le baron d'Hattsatt. J'ai fort bonne opinion de son procès ; Dupont m'a lu son plaidoyer, il m'a paru contenir des raisons convaincantes ; il tourne l'affaire de tous les sens, et il n'y a pas un côté qui ne soit entièrement favorable. J'aurais bien mauvaise opinion de mon jugement, ou de celui du conseil d'Alsace, si monsieur votre neveu ne gagnait pas sa cause tout d'une voix. Je me flatte, madame, de vous retrouver à l'île Jard, quand je retournerai à Strasbourg. Il y a six mois que je ne suis sorti de ma chambre ; il est bon de s'accoutumer à se passer des hommes ; vous savez que j'en ai éprouvé la méchanceté jusque dans ma solitude. Le père missionnaire[1] est venu s'excuser chez moi, et j'ai reçu ses excuses, parce qu'il y a des feux qu'il ne faut pas attiser. Le père Menoux a désavoué la lettre[2] qui court sous son nom, et je me contente de son désaveu. Il faut sacrifier au repos dont on a grand besoin sur la fin de sa vie. Comme je m'occupe à l'histoire, je voudrais bien savoir s'il est vrai qu'il y ait eu autrefois un

1. Le jésuite Merat.
2. Sans doute celle que nous avons donnée sous le n° 2697.

parlement[1] à Paris. Le chef du parlement de cette province m'honore toujours d'une bonté que je vous dois ; il vient me voir quelquefois ; je me sens destiné à être attaché à tout ce qui vous appartient. Je présente mes respects aux deux ermites de l'île Jard ; je me recommande à leurs saintes prières.

L'Ermite de Colmar.

2725. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Colmar, le 26 mars.

Je vous remercie bien sincèrement, mon cher et savant abbé, du petit livre[2] très-instructif que vous m'avez envoyé. Il prouve que l'Académie est plus utile au public qu'on ne pense, et il fait voir en même temps combien vous êtes utile à l'Académie. Il me semble que la plupart des difficultés de notre grammaire viennent de ces *e* muets qui sont particuliers à notre langue. Cet embarras ne se rencontre ni dans l'italien, ni dans l'espagnol, ni dans l'anglais. Je connais un peu toutes les langues modernes de l'Europe, c'est-à-dire tous ces jargons qui se sont polis avec le temps, et qui sont tous aussi loin du latin et du grec qu'un bâtiment gothique l'est de l'architecture d'Athènes. Notre jargon, par lui-même, ne mérite pas, en vérité, la préférence sur celui des Espagnols, qui est bien plus sonore et plus majestueux ; ni sur celui des Italiens, qui a beaucoup plus de grâce. C'est la quantité de nos livres agréables, et des Français réfugiés, qui ont mis notre langue à la mode jusqu'au fond du Nord. L'italien était la langue courante du temps de l'Arioste et du Tasse. Le siècle de Louis XIV a donné la vogue à la langue française, et nous vivons actuellement sur notre crédit. L'anglais commence à prendre une grande faveur, depuis Addison, Swift, et Pope. Il sera bien difficile que cette langue devienne une langue de commerce comme la nôtre ; mais je vois que, jusqu'aux princes, tout le monde veut l'entendre, parce que c'est de toutes les langues celle dans laquelle on a pensé le plus hardiment et le plus fortement. On ne demande, en Angleterre, permission de penser à personne. C'est cette heureuse liberté qui a produit l'*Essai sur l'Homme*, de Pope ; et c'est, à mon gré, le premier des poëmes didactiques. Croiriez-vous que dans la ville de Colmar, où je suis, j'ai trouvé un an-

1. Allusion à l'*exil* du Parlement, que Louis XV rappela à Paris le 4 septembre suivant, à l'occasion de la naissance du duc de Berry (Louis XVI).

2. *Opuscules sur la langue française*, suivis du *Traité des participes*.

cien magistrat qui s'est avisé d'apprendre l'anglais à l'âge de soixante et dix ans, et qui en sait assez pour lire les bons auteurs avec plaisir ? Voyez si vous voulez en faire autant. Je vous avertis qu'il n'y a point de disputes en Angleterre sur les *participes;* mais je crois que vous vous en tiendrez à notre langue, que vous épousez, et que vous embellissez.

Pardon de ne pas vous écrire de ma main ; je suis bien malade. J'irai bientôt trouver La Chaussée[1]. Je vous embrasse.

2726. — A M. DE MALESHERBES[2].

A Colmar, 29 mars.

Je vous demande pardon de l'indiscrétion qu'on a eue d'adresser des lettres pour moi, du fond de l'Espagne[3], chez feu M. de La Reynière, et je vous remercie de toutes vos bontés. Je serais très-fâché d'en abuser. Je vous ai seulement supplié, monsieur, de vouloir bien, dans l'occasion, rendre témoignage à la vérité, que vous connaissez. Non-seulement je n'ai point envoyé directement le manuscrit de la prétendue *Histoire universelle* à Jean Néaulme, mais je ne l'ai pas envoyé indirectement. Il avoue lui-même dans sa préface qu'il tient ce manuscrit, si infidèle et si tronqué, d'un homme de Bruxelles, lequel appartient à M. le prince Charles de Lorraine. Je me suis plaint de cet infâme procédé dans toutes les gazettes. J'ai condamné l'édition de Néaulme ; et lorsque ce malheureux libraire m'a écrit en dernier lieu que ce domestique du prince Charles était un très-galant homme, je lui ai répondu que ce galant homme a fait une action indigne de vendre un très-mauvais manuscrit qui ne lui appartenait pas.

Le roi a lu le livre ; il a lu aussi le procès-verbal. Je sais bien qu'on lui a dit, ainsi qu'à Mme de Pompadour, que je n'étais pas si fâché de cette édition que je le paraissais : et voilà pourquoi, monsieur, j'ai pris la liberté de vous supplier de détromper Mme de Pompadour, quand l'occasion se présenterait, et de vouloir bien détruire d'un mot de votre bouche la mauvaise foi et la calomnie, que je ne peux plus supporter.

Quant aux *Annales de l'Empire,* que j'ai composées par pure complaisance pour Mme la duchesse de Saxe-Gotha, je les avouerai

1. Mort le 14 mars 1754; voyez tome XXIII, page 485.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. De Cadix, où il avait placé des fonds.

toujours, parce que je les crois très-exactes et très-vraies, surtout à l'aide des cartons nécessaires; et s'il y a un seul mot contre la vérité, je suis prêt à le corriger. C'est un livre qui n'est guère fait pour la France. Il paraît déjà trois éditions du premier volume dans les pays étrangers. Je compte avoir incessamment l'honneur de vous envoyer le second volume avec les cartons du premier, et je regarderai comme une grande grâce que vous vouliez bien donner à cet ouvrage une place dans votre bibliothèque.

Je vous demande bien pardon de toutes mes importunités, et je suis, avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

2727. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Colmar, 3 avril 1754.

Madame, toutes les fois qu'il neige dans les montagnes des Vosges, je tremble que Votre Altesse sérénissime ne soit malade dans la Thuringe. Je lui suis assurément plus attaché qu'à tous ces empereurs. Elle a daigné faire le bonheur de ma vie à Gotha, et Leurs sacrées Majestés m'ont tué à Colmar, quoique Colmar ne soit plus de leur empire. Je suis votre sujet, madame, et non le leur. Ils m'ennuient trop.

Votre Altesse sérénissime croirait-elle que le roi de Prusse m'a écrit une lettre pleine de bonté, et même d'éloges trop flatteurs[2]? Cependant on vient d'imprimer contre moi un livre à Berlin, dans lequel on me reproche beaucoup d'avoir prêché la tolérance au roi de Prusse. Apparemment que la lettre dont il m'honore est une réponse à ce livre. Il est intitulé *Lettres du comte de Cataneo à M. de Volt.*[3]. Votre Altesse sérénissime l'a-t-elle lu? Ce comte de Cataneo me paraît bien dévot et peu philosophe. Le roi de Prusse, dans le fond de son cœur, me donnera la préférence sur lui; et moi, madame, je ne la donnerai à personne sur vous. Je ne souhaite de la santé que pour vous faire ma cour. Que ne puis-je venir à Gotha sur l'âne ailé de la Pucelle? Il y a beaucoup d'ânes dans ce monde, mais il y en a peu qui aient des ailes.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse sérénissime et de son

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Voyez la lettre n° 2718.
3. *Lettres du comte Cataneo à l'illustre M. de Voltaire sur l'édition de ses ouvrages à Dresde.*

auguste famille. Je lui souhaite une santé aussi inaltérable que son caractère. Qu'elle ait toujours de belles heures, comme elle fait celles de quiconque l'approche.

Je lui renouvelle mes profonds respects.

2728. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Colmar, le 12 avril.

Madame, quelque répugnance que j'eusse à repasser par Francfort, j'y volerais pour me rendre chez la descendante d'Hercule. Des obstacles, madame! il n'y en a point lorsque vous commandez; il n'y a que la maladie qui soit plus forte que les ordres et la bonté de Votre Altesse sérénissime. Quand je songe à l'état où je suis, je me trouve bien indigne d'approcher de votre autel. Je suis comme les lépreux qui n'osaient entrer dans le temple. Que feriez-vous, madame, d'un homme condamné par la nature à souffrir presque toujours? Ma lampe ardente est dans un vase fêlé et cassé; elle brûle en votre honneur; mais le vase est en pièces. Pourquoi le cœur ne peut-il pas donner des forces et des ailes? La belle figure que je ferais, madame, dans votre charmante cour! Je ressemblerais à l'automate qu'on montre actuellement dans Paris: il prononce mal les lettres de l'alphabet; il articule quelques mots. C'est beaucoup pour une figure de cuir; mais ce n'est pas assez pour un être pensant, qui est pénétré jusqu'au fond du cœur de tout le mérite et de tous les charmes de votre être.

Je serais dans votre cour comme Tantale; j'aurais faim et soif de vous entendre, madame, et il faudrait rester dans ma chambre. Mme de Buchwald n'a point de santé, me dira-t-on. Ah! madame, c'est un Samson en comparaison de moi. Il est vrai qu'elle vise à être aveugle comme Samson; mais en a-t-elle moins d'imagination et de grâces? Sa conversation n'est-elle pas digne de la vôtre? N'est-elle pas toujours vive, toujours agissante? Mais moi chétif, si je venais faire ma cour à Votre Altesse sérénissime, je serais obligé de vous présenter ma capitulation, et les articles seraient: 1° que je me tiendrais convaincu de mon indignité, et que très-rarement j'aurais l'honneur de me crever à votre table et d'en sortir avec une indigestion; 2° qu'en qualité de pédant je coucherais dans l'antichambre de la bibliothèque, et non dans une chambre dorée; 3° qu'il me serait permis d'avoir un habit

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

fourré au mois de juillet, attendu votre belle exposition au nord, et votre forêt à Thuringe; 4° que je donnerais la préférence à votre médecin et à votre apothicaire sur toutes les belles dames de votre cour, nouvelles mariées et autres; 5° que, si dans des moments d'humeur pardonnables à un malade, je m'avisais de faire quelques nouveaux chants à *Dunois*, il me serait permis d'y peindre la cour de Gotha, afin qu'il y eût du moins dans cet ouvrage un contraste des vertus les plus charmantes avec toutes les folies du poëme.

N'importe, je brûle d'être dans votre cour, de venir me mettre à vos pieds pour quelques mois. Gotha est mon château en Espagne; je serais trop heureux; c'est un beau songe. Une vérité bien réelle, c'est mon profond respect, mon attachement, ma reconnaissance pour Votre Altesse sérénissime, etc.

2729. — A M. DE MALESHERBES[1].

A Colmar, 15 avril.

Permettez, monsieur, que j'aie l'honneur de vous présenter le second volume des *Annales de l'Empire*, et en même temps que j'y joigne un second envoi du premier tome, plus exact et plus ample. Vous avez eu la bonté de me donner la permission de mettre sous votre enveloppe un pareil envoi pour Mme Denis; j'use de cette liberté. Il est triste pour celui qui cultivait les arts du génie de faire des annales; mais, dans une décadence assez générale, je vous offre le tribut de la mienne. Je serai toute ma vie, avec les plus respectueux sentiments, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

2730. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 16 avril.

Est-il vrai, mon cher ange, que votre santé s'altère? est-il vrai qu'on vous conseille les eaux de Plombières? est-il vrai que vous ferez le voyage? Vous êtes bien sûr qu'alors je viendrai à ce Plombières, qui serait mon paradis terrestre. La saison est encore bien rude dans ces quartiers-là. Nos Vosges sont couvertes de neige. Il n'y a pas un arbre dans nos campagnes qui ait poussé une feuille, et le vert manque encore pour les bes-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

tiaux. J'ai à vous avertir, mon cher ange, que les deux prétendues saisons qu'on a imaginées pour prendre les eaux de Plombières sont un charlatanisme des médecins du pays, pour faire venir deux fois les mêmes chalands. Ces eaux font du bien en tout temps, supposé qu'elles en fassent, quand elles ne sont pas infiltrées de la neige qui s'est fait un passage jusqu'à elles. Le pays est si froid d'ailleurs que le temps le plus chaud est le plus convenable ; mais, dans quelque temps que vous y veniez, soyez sûr de m'y voir. Je voudrais bien que votre ami l'abbé[1] pût les venir prendre coupées avec du lait ; mais je vous ai déjà dit, et je vous répète avec douleur, que je crains qu'il ne meure dans sa maison de campagne, et que la maladie dont il est attaqué ne dure beaucoup plus que vous ne le pensiez. Cette maladie m'alarme d'autant plus que son médecin est fort ignorant et fort opiniâtre. Mme Denis me mande qu'elle pourrait bien aussi aller à Plombières. Elle prend du Vinache[2] ; elle fait comme j'ai fait ; elle ruine sa santé par des remèdes et par de la gourmandise. Il est bien certain que, si vous venez à Plombières tous deux, je ne ferai aucune autre démarche que celle de venir vous y attendre. Mme d'Argental, qui en a déjà tâté, voudrait-elle recommencer ? En ce cas, vive Plombières !

Vous savez que le roi de Prusse m'a écrit une lettre remplie d'éloges flatteurs qui ne flattent point. Vous savez que tout est contradiction dans ce monde. C'en est une assez grande que la conduite du père Menoux, qui m'écrit lettre sur lettre pour se plaindre de la trahison qu'on nous a faite à tous deux de publier et de falsifier ce que nous nous étions écrit dans le secret d'un commerce particulier, qui doit être une chose sacrée chez les honnêtes gens. On m'a parlé des *Mémoires de milord Bolingbroke*[3]. Je m'imagine que les wihgs n'en seront pas contents. Ce qu'il y a de plus hardi dans ses *Lettres sur l'Histoire* est ce qu'il y a de meilleur : aussi est-ce la seule chose qu'on ait critiquée. Les Anglais paraissent faits pour nous apprendre à penser. Imagineriez-vous que les Suisses ont pris la méthode d'inoculer la petite

1. L'abbé de Chauvelin. Son *médecin*, fort ignorant et fort opiniâtre, était sans doute Boyer, tout-puissant auprès de Louis XV, et protecteur zélé de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, contre le Parlement. (Cl.)

2. Médecin de Voltaire en 1721 ; voyez, tome X, le quatrième vers de l'*Épître à M. le maréchal de Villars*.

3. *Traduits de l'anglais, avec des notes historiques*, par Favier, de Toulouse, mort à Paris en 1784. — Les *Lettres sur l'Histoire*, traduites par Barbeu du Bourg, avaient paru en 1752.

vérole, et que Mme la duchesse d'Aumont vivrait encore si M. le duc d'Aumont était né à Lausanne? Ce Lausanne est devenu un singulier pays. Il est peuplé d'Anglais et de Français philosophes, qui sont venus y chercher de la tranquillité et du soleil. On y parle français, on y pense à l'anglaise. On me presse tous les jours d'y aller faire un tour. Mme la duchesse de Gotha demande à grands cris la préférence; mais son pays n'est pas si beau, et on n'y est pas à couvert des vents du nord. Il n'y a à présent que les montagnes *cornues* de Plombières qui puissent me plaire si vous y venez. Nous verrons si je les changerai en eaux d'Hippocrène. Adieu, mon cher et respectable ami; je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

2731. — DE FRÉDÉRIC,

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 16 avril.

Il y a longtemps, mon cher ami, que je vous cherche partout, et que je ne puis rien entendre de certain de l'endroit de votre séjour. Dernièrement, un M. de Wakenits, qui vient de Gotha, m'assura que vous étiez à Colmar, et que vous aviez envoyé le deuxième tome des *Annales de l'Empire* à madame la duchesse, et que vous y aviez ajouté une dédicace[1], à la fin, pour cette princesse. Il m'est donc impossible de garder plus longtemps le silence sans vous demander des nouvelles de votre santé; j'y prends trop de part pour tarder davantage à m'en informer. J'ai lu avec plaisir le premier tome de vos *Annales*. On y remarque partout le feu qui brille dans tous vos écrits; et, quoique cette façon d'écrire ne soit pas en elle-même si agréable que l'histoire, vous y avez donné cependant une tournure qui convient et qui est digne de son auteur, dont les ouvrages l'immortaliseront.

J'ai fait venir, il y a quelque temps, de Hollande, tous ces ouvrages. Je les relis tant que je peux, et je souhaiterais d'avoir plus de mémoire pour n'en rien perdre. Ils ne quittent point ma table; et d'abord que j'ai un moment à moi je m'entretiens avec vous par le moyen de vos ouvrages. Permettez que je vous fasse ressouvenir que vous m'en avez promis une édition complète.

Faites-moi le plaisir de me donner bientôt de vos nouvelles. Il y en a qui disent que vous allez à Baireuth; d'autres, que vous retournez à Berlin. J'y prends trop de part pour ne pas m'y intéresser vivement. Votre amitié me sera toujours précieuse; comptez sur un parfait retour de mon côté, étant avec toute la considération imaginable, etc.

FRÉDÉRIC, prince héréditaire DE HESSE.

1. Voyez cette pièce, tome XIII, page 617.

2732. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Colmar, le 23 avril.

Je me sens très-coupable, madame, de n'avoir point répondu à votre dernière lettre. Ma mauvaise santé n'est point une excuse auprès de moi, et, quoique je ne puisse guère écrire de ma main, je pouvais du moins dicter des choses fort tristes, qui ne déplaisent pas aux personnes comme vous, qui connaissent toutes les misères de cette vie, et qui sont détrompées de toutes les illusions.

Il me semble que je vous avais conseillé de vivre uniquement pour faire enrager ceux qui vous payent des rentes viagères. Pour moi, c'est presque le seul plaisir qui me reste. Je me figure, dès que je sens les approches d'une indigestion, que deux ou trois princes hériteront de moi; alors je prends courage par malice pure, et je conspire contre eux avec de la rhubarbe et de la sobriété.

Cependant, madame, malgré l'envie extrême de leur jouer le tour de vivre, j'ai été très-malade. Joignez à cela de maudites *Annales de l'Empire*, qui sont l'éteignoir de l'imagination, et qui ont emporté tout mon temps: voilà la raison de ma paresse. J'ai travaillé à ces insipides ouvrages pour une princesse de Saxe qui mérite qu'on fasse des choses plus agréables pour elle. C'est une princesse infiniment aimable, chez qui on fait meilleure chère que chez Mme la duchesse du Maine. On vit dans sa cour avec une liberté beaucoup plus grande qu'à Sceaux; mais malheureusement le climat est horrible, et je n'aime à présent que le soleil. Vous ne le voyez guère, madame, dans l'état où sont vos yeux; mais il est bon du moins d'en être réchauffé. L'hiver horrible que nous avons eu donne de l'humeur, et les nouvelles que l'on apprend n'en donnent guère moins.

Je voudrais pouvoir vous envoyer quelques bagatelles pour vous amuser; mais les ouvrages auxquels je travaille ne sont point du tout amusants.

J'étais devenu Anglais à Londres; je suis Allemand en Allemagne. Ma peau de caméléon prendrait des couleurs plus vives auprès de vous; votre imagination rallumerait la langueur de mon esprit.

J'ai lu les *Mémoires de milord Bolingbroke*. Il me semble qu'il parlait mieux qu'il n'écrivait. Je vous avoue que je trouve autant

d'obscurité dans son style que dans sa conduite. Il fait un portrait affreux du comte d'Oxford, sans alléguer contre lui la moindre preuve. C'est ce même Oxford que Pope appelle une âme sereine, au-dessus de la bonne et de la mauvaise fortune, de la rage des partis, de la fureur du pouvoir, et de la crainte de la mort.

Bolingbroke aurait bien dû employer son loisir à faire de bons mémoires sur la guerre de la Succession, sur la paix d'Utrecht, sur le caractère de la reine Anne, sur le duc et la duchesse de Marlborough, sur Louis XIV, sur le duc d'Orléans, sur les ministres de France et d'Angleterre. Il aurait mêlé adroitement son apologie à tous ces grands objets, et il l'eût immortalisée; au lieu qu'elle est anéantie dans le petit livre tronqué et confus qu'il nous a laissé.

Je ne conçois pas comment un homme qui semblait avoir des vues si grandes a pu faire des choses si petites. Son traducteur a grand tort de dire que je veux proscrire l'étude des faits. Je reproche à M. de Bolingbroke de nous en avoir trop peu donné, et d'avoir encore étranglé le peu d'événements dont il parle. Cependant je crois que ses *Mémoires* vous auront fait quelque plaisir, et que vous vous êtes souvent trouvée, en le lisant, en pays de connaissance.

Adieu, madame; souffrons nos misères humaines patiemment. Le courage est bon à quelque chose : il flatte l'amour-propre, il diminue les maux, mais il ne rend pas la vue. Je vous plains toujours beaucoup; je m'attendris sur votre sort.

Mille compliments à M. de Formont. Si vous voyez M. le président Hénault, je vous prie de ne me point oublier auprès de lui. Soyez bien persuadée de mon tendre respect.

2733. — DE CHARLES-THÉODORE, ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 1er mai.

Le manuscrit corrigé de votre main, monsieur, joint au second tome des *Annales de l'Empire,* m'ont occupé si utilement et si agréablement, ces jours passés, que je n'ai pu vous en témoigner plus tôt ma reconnaissance. Vos ouvrages ne sont pas faits pour être lus à la hâte. Chaque année, pour ainsi dire, dans vos *Annales,* mérite quelque attention particulière, par les réflexions judicieuses que vous y placez si à propos. L'*Essai sur l'Histoire universelle,* dont vous avez tiré une grande partie pour vos *Annales,* ne leur cède en rien, quoique le sujet en soit beaucoup plus vaste; et ces deux

ouvrages ne sont pas faits pour les gens qui ressemblent au nouvel automate de Paris. Il y a, il est vrai, si peu de gens qui pensent, et moins encore qui pensent juste, qu'il ne serait pas étonnant si quelque sombre misanthrope ne regrettait pas qu'on ait trouvé le moyen de diminuer l'espèce humaine à moins de frais [1].

Vous me ferez plaisir, monsieur, de m'informer si cette opération avec le sel se fait avec succès. Je serai d'ailleurs charmé de pouvoir vous faire plaisir, et de vous témoigner l'estime qui vous est due, monsieur.

Votre bien affectionné,

CHARLES-THÉODORE, électeur.

2734. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 2 mai.

Mon cher ange, mon ombre sera à Plombières à l'instant que vous y serez. Bénis soient les préjugés du genre humain, puisqu'ils vous amènent, avec Mme d'Argental, en Lorraine! Venez boire, venez vous baigner. J'en ferai autant, et je vous apporterai peut-être de quoi vous amuser [2] dans les moments où il est ordonné de ne rien faire. Que je serai enchanté de vous revoir, mon cher et respectable ami! N'allez pas vous aviser de vous bien porter; n'allez pas changer d'avis. Croyez fermement que les eaux sont absolument nécessaires pour votre santé. Pour moi, je suis bien sûr qu'elles sont nécessaires à mon bonheur; mais ce sera à condition, s'il vous plaît, que vous ne vous moquerez point des délices de la Suisse. Je suis bien aise de vous dire qu'à Lausanne il y a des coteaux méridionaux où l'on jouit d'un printemps presque perpétuel, et que c'est le climat de Provence. J'avoue qu'au nord il y a de belles montagnes de glace; mais je ne compte plus tourner du côté du nord. Mon cher ange, le petit abbé a donc permuté son bénéfice? L'avez-vous vu dans sa nouvelle abbaye? Je vous prie de lui dire, si vous le voyez, combien je m'intéresse à sa santé. Il est vrai que je n'ai nulle opinion de son *médecin* [3]; c'est un homme entêté de préjugés en *isme*, qui ne veut pas qu'on change une drachme à ses ordonnances, et qui est tout propre à tuer ses malades par le régime ridicule où il les met. Je crois, pour moi, qu'il faut changer d'air et de médecin.

1. Voyez le deuxième alinéa de la lettre 2740.

2. Voltaire avait sans doute fait un nouveau plan de *l'Orphelin de la Chine*, qu'il cite indirectement dans sa lettre du 19 août 1753, à d'Argental, et d'une manière plus précise dans celle du 26 juillet 1754, au même.

3. Boyer, chargé de la feuille des bénéfices.

Que je suis mécontent des *Mémoires secrets de milord Bolingbroke!* Je voudrais qu'ils fussent si *secrets* que personne ne les eût jamais vus. Je ne trouve qu'obscurités dans son style comme dans sa conduite. On a rendu un mauvais service à sa mémoire d'imprimer cette rapsodie; du moins c'est mon avis, et je le hasarde avec vous, parce que, si je m'abuse, vous me détromperez. Voilà donc M. de Céreste[1] qui devient une nouvelle preuve combien les Anglais ont raison, et combien les Français ont tort. *O tardi studiorum*[2]! Nous sommes venus les derniers presque en tout genre. Nous ne songeons pas même à la vie.

Mon cher ami, je songe à la mort; je ne me suis jamais si mal porté; mais j'aurai un beau moment quand j'aurai l'occasion de vous embrasser.

2735. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

A Colmar, le 3 mai 1754.

Il vient de tomber de l'encre sur ma lettre; je demande pardon des pâtés.

Madame, les lettres charmantes dont Votre Altesse sérénissime continue à m'honorer font du désir de vous faire ma cour une passion violente. J'ai consulté, sur mon voyage de Gotha, la Nature et la Fortune, qui gouvernent despotiquement le monde; la Nature me répond : « C'est bien à toi, vieux, malade, triste et ennuyeux, d'aller porter les restes de ton imagination languissante chez la descendante d'Hercule et la mère des Grâces! Va prendre les eaux de Plombières, misérable; il te faut la boutique d'un apothicaire, et non le temple de Dorothée. Tu n'es qu'une ombre; murmure avec les ombres. Tu n'es pas fait pour le concert des déesses. Quand je t'aurai bien lavé et bien baigné, je verrai si je te donnerai la permission d'aller balbutier tes vieilles rêveries auprès de ce que j'ai fait de plus aimable. »

La Fortune, que j'ai consultée ensuite, m'a dit : « Je gouverne tout à ma fantaisie, et je me moque de celle des hommes. Ils croient faire ce qu'ils veulent, et ils ne font que ce que je veux. Tu as une passion violente pour la forêt de Thuringe; je pourrais bien t'envoyer à Naples, ou te clouer à Colmar, ou te placer

1. Bufile-Hyacinthe de Brancas, comte de Céreste, mort de la petite vérole le 25 avril 1754, à cinquante-sept ans.

2. Il y a dans Horace, livre Ier satire x, vers 21 : *O seri studiorum!*

3. Éditeurs, Bavoux et François.

en Suisse sur un coteau méridional. Cependant, si la nature y consent, je te permettrai d'aller en Thuringe. »

Voilà, madame, la réponse de mes deux oracles. On m'a condamné malgré moi à aller à la fin à Plombières, et j'y vais au mois de juin. Ma pauvre nièce, encore malade de la manière galante dont elle a été reçue à Francfort, vient me trouver aux eaux. Après cela, madame, j'espère que la fortune me permettra le petit voyage pour lequel je lui ai présenté requête.

La lettre dont Votre Altesse sérénissime veut savoir le contenu[1] dit *qu'on a conservé et qu'on n'a donné à personne le manuscrit concernant l'*Histoire universelle; *qu'on ne me fera aucune infidélité, qu'on ne parle point mal de moi, qu'on croit que je ne gâterai jamais rien dans les sociétés où je me trouverai.* On me dit des choses flatteuses, et en même temps on écrit à d'autres des choses piquantes sur mon compte. Il y a longtemps que je sais à quel point vont les contradictions de ce monde. Le cœur seul me conduit, madame; il me ferait voler chez la descendante d'Hercule; mais il ne me fera jamais marcher vers le descendant d'Ulysse.

Le chevalier de Massol est le fils d'un avocat général de la chambre des comptes de Paris. C'est une famille que je connais; mais pour lui, je ne le connais point du tout. Si d'Arnaud s'est formé à la cour de Dresde[2], il peut devenir homme de mérite. Mais des vers français médiocres ne donnent ni réputation ni fortune, et c'est un bien mauvais métier.

On fait actuellement à Colmar une singulière expérience; je ne sais si je n'en ai pas parlé à Votre Altesse sérénissime dans ma dernière lettre. Il s'agit de convertir le sel en salpêtre pour faire de la poudre à canon et pour tuer les hommes à meilleur marché; on a déjà parlé de ce secret dans les gazettes. Mais il faut que ce bon marché ne soit pas si réel; en ce cas, le roi de Prusse l'aurait. Ceux qui prétendent avoir ce grand art veulent le vendre au roi de France des sommes immenses. Il y a trois mois qu'on y travaille à Colmar. Si on y réussit, je croirai à la pierre philosophale.

La grande maîtresse des cœurs ne veut donc point de l'épithète de femme forte? Elle a pourtant l'esprit très-fort, et son âme a des yeux de lynx, si son corps en a de taupe. Que je voudrais être encore entre la descendante d'Hercule et la grande

1. La lettre de Frédéric II, n° 2718.
2. Où il était conseiller d'ambassade.

maîtresse, aux pieds de tout ce qu'on doit respecter et aimer le plus dans le monde !

Je suis toujours avec la vénération la plus profonde et le respect le plus tendre. V.

2736. — A M. ROQUES.

A Colmar, 3 mai 1754.

Je ne reçois qu'aujourd'hui votre lettre du 30 mars; apparemment qu'elle est écrite du 30 avril. Je charge le sieur Walther, libraire de Dresde, de vous faire parvenir les *Annales de l'Empire* en droiture à Hameln, où vous êtes. J'ai trouvé plus de secours que vous ne pensez pour finir cet ouvrage à Colmar. Il y a des hommes très-savants, qui d'ailleurs ont des belles-lettres, et d'assez belles bibliothèques. Une grande partie de mon bien est située à une lieue de Colmar : ainsi je me trouve chez moi. Je pourrai faire quelque voyage chez des personnes qui m'honorent de leurs bontés. Il n'y a jamais que mon cœur qui me conduise. Je n'avais quitté ma patrie que sur les instances réitérées qu'on m'avait faites, et sur les promesses d'une amitié inviolable; mais on ne s'expose pas deux fois au même danger.

Je ne savais pas qu'il y eût encore une *Bibliothèque raisonnée*[1]; vous me feriez plaisir, monsieur, de me dire où elle s'imprime, et dans quel mois se trouve l'article dont vous me faites l'honneur de me parler.

Il me semble que le mot de *persiflage*, qui se met à la mode depuis quelque temps, pourrait servir de titre au livre du comte Cataneo[2]. Il n'en est pas ainsi des lettres que vous m'écrivez : elles sont dictées par l'esprit et par le sentiment; j'y suis très-sensible. J'ai l'honneur d'être avec bien du zèle, etc.

2737. — A M. G.-C. WALTHER.

Colmar, 3 mai 1754.

Il est très-vrai que plusieurs personnes m'ont écrit pour me prier d'aller passer quelque temps à Lausanne; on m'a écrit

1. Ce journal, qui s'imprimait en Hollande, a cessé de paraître en 1753. La collection a cinquante-deux volumes, y compris les tables.

2. *Lettres du comte de Cataneo à l'illustre M. de Voltaire, sur l'édition de ses ouvrages à Dresde;* Berlin, 1754, petit in-12 de 240 pages.

aussi de Genève, dans le même esprit ; et les sieurs Bousquet et Philibert se sont offerts chacun de leur côté pour faire une édition de mes ouvrages ; mais je suis très-éloigné de prendre sur cela aucune résolution... Je vous remercie tendrement de l'offre de votre campagne. Si j'avais de la santé, et que vous voulussiez vous arranger avec Breitkopt pour faire un jour une édition complète de tout, bien revue, bien corrigée, je pourrais bien prendre le parti d'aller la diriger à Leipsick, ne connaissant de patrie que celle où l'on imprimerait bien mes ouvrages.

2738. — DE FRÉDÉRIC,

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 7 mai.

Votre lettre, mon cher ami, m'a fait grand plaisir. Je vous suis bien obligé des *Annales de l'Empire,* que vous m'avez envoyées. J'ai commencé à les lire, et j'en suis presque à la fin du premier tome. Je souhaiterais de trouver quelque chose qui pût être à votre goût dans ces pays, pour vous l'offrir. Vous ne me dites rien de l'état de votre santé. Je veux donc la croire bonne, pour ma propre satisfaction.

Le cabinet de physique me ferait grand plaisir, si nous n'en étions richement pourvus, mon père et moi. J'ose même dire que le mien est fort complet. Il n'en est pas de même des tableaux, dont je serai charmé d'avoir une liste des largeurs et hauteurs, en y joignant les prix, comme aussi les sujets. J'ai grande opinion des deux tableaux du Guide et de Paul Véronèse. Le lustre d'émail me ferait aussi plaisir, si j'en savais la grandeur, de même que des statues.

Je compte aller passer quelques mois à Aix-la-Chapelle et à Spa. L'exercice m'occupe à présent : c'est de ces choses qui fatiguent beaucoup le corps, sans donner de la nourriture à l'esprit. La lecture est un de mes amusements les plus chéris. Je préfère celle qui fournit à la réflexion ; les livres qui traitent de physique, d'astronomie, de nouvelles découvertes, me font grand plaisir. Il a paru, ces jours passés, un livre intitulé *Songes physiques.* On l'attribue à M. de Maupertuis[1] ; le titre m'invita à le lire. Le sublime auteur y traite de toutes les matières imaginables. Il prétend que la gêne est le principe de tout ce qu'on fait dans ce monde ; qu'un homme qui se tue le fait pour sortir de l'état de gêne où il croit être pour chercher mieux ; que quelqu'un qui boit, le fait pour sortir de l'état de gêne où la soif le retenait. Enfin il fait de cela un système, et en tire des conséquences extrêmement forcées. Tout ce que l'on peut dire, à l'honneur de l'auteur et du livre, c'est que ce sont des songes qu'il réfutera peut-être à son réveil. Ces

1. L'auteur des *Songes physiques,* 1753, in-12, est l'abbé Louis-Malo Moreau de Saint-Ellier, né en 1701, mort en 1754, frère de Maupertuis.

Songes peuvent aller de pair avec les *Lettres* du même auteur, où il nous parle de la ville latine, des terres australes, etc. Le style en est extrêmement confus ; aussi les éditeurs n'ont pu s'empêcher de dire dans leur préface que l'auteur avait promis un dernier songe pour expliquer les autres.

Conservez-moi votre souvenir, et soyez persuadé, mon cher ami, de ma parfaite et sincère amitié.

FRÉDÉRIC.

P. S. Les cérémonies m'ennuient ; aussi voyez-vous bien que je n'en fais pas à la fin de ma lettre. Mon père et la princesse vous font leurs compliments. Quel ne serait pas le plaisir que je ressentirais de vous voir en Allemagne !

2739. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Colmar, le 12 mai.

Mes doigts enflés, monsieur, me refusent le plaisir de vous écrire de ma main. Je vous traite comme une cinquantaine d'empereurs, car j'ai dicté toute cette histoire. Mais j'ai bien plus de satisfaction à dicter ici les sentiments qui m'attachent à vous.

Je vous jure que vous me faites trop d'honneur de penser que vous trouverez dans ces *Annales* l'examen du droit public de l'empire. Une partie de ce droit public consiste dans la bulle d'Or, dans la paix de Westphalie, dans les capitulaires des empereurs ; c'est ce qui se trouve imprimé partout, et qui ne pouvait être l'objet d'un abrégé. L'autre partie du droit public consiste dans les prétentions de tant de princes à la charge les uns des autres ; dans celles des empereurs sur Rome, et des papes sur l'empire ; dans les droits de l'empire sur l'Italie ; et c'est ce que je crois avoir assez indiqué en réduisant tous ces droits douteux à celui du plus fort, que le temps seul rend légitime. Il n'y en a guère d'autres dans le monde.

Si vous daignez jeter les yeux sur les *Doutes* qui se trouvent à la fin du second tome[1], et qui pourraient être en beaucoup plus grand nombre, vous jugerez si l'original des donations de Pepin et de Charlemagne ne se trouve pas au dos de la donation de Constantin. Le *Diurnal* romain des VIIe et VIIIe siècles est un monument de l'histoire bien curieux, et qui fait voir évidemment ce qu'étaient les papes dans ce temps-là. On a eu grand soin, au Vatican, d'empêcher que le reste de ce *Diurnal* ne fût imprimé. La cour de Rome fait comme les grandes maisons, qui cachent,

1. Voyez tome XXIV, page 35.

autant qu'elles le peuvent, leur première origine. Cependant, en dépit des Boulainvilliers, toute origine est petite, et le Capitole fut d'abord une chaumière.

La grande partie du droit public, qui n'a été pendant six cents ans qu'un combat perpétuel entre l'Italie et l'Allemagne, est l'objet principal de ces *Annales;* mais je me suis bien donné de garde de traiter cette matière dogmatiquement. J'ai fait encore moins le raisonneur sur les droits des empereurs et des États de l'empire.

Il est certain que Tibère était un prince un peu plus puissant que Charles VII et François Ier. Tout le pouvoir que les empereurs allemands ont exercé sur Rome, depuis Charlemagne, a consisté à la saccager et à la rançonner dans l'occasion. Voilà ce que j'indique, et le lecteur bénévole peut juger.

J'aurais eu assurément, monsieur, des lecteurs plus bénévoles si j'avais pu vous imiter comme j'ai tâché de vous suivre; mais je n'ai fait ce petit abrégé que par pure obéissance pour Mme la duchesse de Saxe-Gotha; et, quand on ne fait qu'obéir, on ne réussit que médiocrement. Cependant j'ose dire que, dans ce petit abrégé, il y a plus de choses essentielles que dans la grande *Histoire*[1] du révérend père Barre. Je vous soumets cet ouvrage, monsieur, comme à mon maître en fait d'histoire.

Puisque me voilà en train de vous parler de cet objet de vos études et de votre gloire, permettez-moi de vous dire que je suis un peu fâché qu'on soit tombé depuis peu si rudement sur Rapin de Thoiras. Rien ne me paraît plus injuste et plus indécent. Je regarde cet historien comme le meilleur que nous ayons; je ne sais si je me trompe. Je me flatte au reste que vous me rendrez justice sur la prétendue *Histoire universelle* qu'on a imprimée sous mon nom. Celui qui a vendu un mauvais manuscrit tronqué et défiguré n'a pas fait l'action du plus honnête homme du monde; les libraires qui l'ont imprimé ne sont ni des Robert Estienne ni des Plantin; et ceux qui m'ont imputé cette rapsodie ne sont pas des Bayle.

J'espère faire voir (si je vis) que mon véritable ouvrage est un peu différent; mais, pour achever une telle entreprise, il me faudrait plus de santé et de secours que je n'en ai.

Adieu, monsieur; conservez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de Mme du Deffant. Soyez très-persuadé de mon attachement et de ma tendre et respectueuse estime.

1. *Histoire générale d'Allemagne,* 1748, 11 vol. in-4°.

2740. — A FRÉDÉRIC,

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL [1].

Le 14 mai.

Monseigneur, je suis toujours émerveillé de votre belle écriture. La plupart des princes griffonnent, et Votre Altesse sérénissime aura peine à trouver des secrétaires qui écrivent aussi bien qu'elle. Permettez-moi d'en dire autant de votre style. Ce que vous dites des *Songes physiques* est bien digne d'un esprit fait pour la vérité. Je ne sais qui est l'auteur de cet ouvrage, que je n'ai point vu ; mais votre extrait vaut assurément mieux que le livre.

On fait à présent, à Colmar, une expérience de physique fort au-dessus de celles de l'abbé Nollet. Elle est doublement de votre ressort, puisque vous êtes physicien et prince : il s'agit de tuer le plus d'hommes qu'on pourra, au meilleur marché possible, au moyen d'une poudre nouvelle faite avec du sel qu'on convertit en salpêtre. Le secret a déjà fait beaucoup de bruit en Allemagne, et a été proposé en Angleterre et en Danemark. En effet on a fait de bon salpêtre avec du sel, en y versant beaucoup de nitre : c'est-à-dire on a fait du salpêtre avec du salpêtre, à grands frais, comme on a fait de l'or ; et ce n'est pas là notre compte. Les deux opérateurs qui travaillent à Colmar, en présence des députés de la compagnie des poudres en France, ont demandé quatre cent cinquante mille écus d'Allemagne pour leur secret, et un quart dans le bénéfice de la vente. Ces propositions ont fait croire qu'ils sont sûrs de leur opération. L'un est un baron de Saxe, nommé Planitz, l'autre un notaire de Manheim, nommé Boull[2], qui fait actuellement de l'or aux Deux-Ponts, et qui a quitté son creuset pour les chaudières de Colmar. Il y a trois mois qu'ils disent que la conversion se fera demain. Enfin le baron est parti pour aller demander en Saxe de nouvelles instructions à un de ses frères, qui est grand magicien. Le notaire reste toujours pour achever son acte authentique, et il attend patiemment que le nitre de l'air vienne cuire son sel dans ses chaudières, et le faire salpêtre. Il est bien beau à un homme comme lui de quitter le grand œuvre pour ces bagatelles. Jusqu'à présent le nitre de l'air ne l'a pas exaucé ; mais il ne doute pas du succès. Voilà de ces

1. Réponse à la lettre 2738.
2. Bull ou Pull. Voyez la lettre 2744.

cas où il ne faut avoir de foi que celle de saint Thomas, et demander à voir et à toucher.

Je suis bien fâché, monseigneur, d'être à Plombières pendant que Votre Altesse sérénissime va à Spa et à Aix. Peut-être ne dirigerai-je pas toujours ma course si mal.

Je renouvelle à Votre Altesse sérénissime, monseigneur, mon respect, etc.

2741. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 16 mai.

Mon cher ange, le 7 de juillet approche ; persistez bien, Mme d'Argental et vous, dans la foi que vous avez aux eaux de Plombières. N'allez pas soupçonner que la santé puisse se trouver ailleurs. Venez boire avec moi, mon cher et respectable ami. Je vous prie, quand vous verrez cet abbé *Caton*[1], qui est malade à sa nouvelle campagne, de lui faire pour moi les plus tendres compliments. Je ne sais si son médecin a la vogue, mais il me semble que je n'entends point parler de ses guérisons. Je crois ses malades enterrés. Vous êtes fort heureux de n'avoir point été attaqué. Le nouveau régime ne vous convient pas.

Je viendrai, mon cher ange, à Plombières, avec deux domestiques tout au plus, et je ne serai pas difficile à loger ; peut-être même y serai-je avant vous, et, en ce cas, je vous demanderai vos ordres. J'apporterai quelques paperasses de prose et de vers pour vous endormir après le dîner. Comment pouvez-vous craindre que je manque un tel rendez-vous ? Je voudrais que vous fussiez à Constantinople, à la place de votre oncle[2], et vous venir trouver dans le *serraï* des franguis de Galata, sur le canal de la Propontide. Mon ange, Plombières est un vilain trou, le séjour est abominable, mais il sera pour moi le jardin d'Armide.

Je vous ai envoyé le second tome des *Annales de l'Empire*, dans toute la plénitude de l'horreur historique. Dieu merci, il n'y a pas un mot à changer, non plus qu'au placet de Caritidès[3]. Gardez-vous de lire ce fatras ; il est d'un ennui mortel ; rien n'est plus malsain. Que vous importe Albert d'Autriche ? J'ai été entraîné dans ce précipice de ronces par ma malheureuse facilité ; on ne m'y

1. L'abbé de Chauvelin.

2. M. de Ferriol ; il avait été remplacé à l'ambassade de Constantinople par le comte des Alleurs.

3. Ah ! monsieur, pas un mot ne s'en peut retrancher,

dit Caritidès dans *les Fâcheux* de Molière, acte III, scène II.

rattrapera plus. C'est être trop ennemi de soi-même que de se consumer à ramasser des antiquités barbares. La duchesse de Gotha, qui est très-aimable, m'a transformé en pédant en *us*, comme Circé changea les compagnons d'Ulysse en bêtes. Il faut que je revoie M. et Mme d'Argental, pour reprendre ma première forme.

Bonsoir ; mille respects à Mme d'Argental. Amenez-la pour sa santé et pour mon bonheur.

2742. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Colmar, le 19 mai.

Savez-vous le latin, madame ? Non ; voilà pourquoi vous me demandez si j'aime mieux Pope que Virgile. Ah ! madame, toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres, et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres, les Grecs et les Romains. Nous ne sommes que des violons de village. Comment voulez-vous d'ailleurs que je compare des épîtres à un poëme épique, aux amours de Didon, à l'embrasement de Troie, à la descente d'Énée aux enfers ?

Je crois l'*Essai sur l'Homme*, de Pope, le premier des poëmes didactiques, des poëmes philosophiques ; mais ne mettons rien à côté de Virgile. Vous le connaissez par les traductions ; mais les poëtes ne se traduisent point. Peut-on traduire de la musique ? Je vous plains, madame, avec le goût et la sensibilité éclairée que vous avez, de ne pouvoir lire Virgile. Je vous plaindrais bien davantage si vous lisiez des *Annales*, quelque courtes qu'elles soient. L'Allemagne en miniature n'est pas faite pour plaire à une imagination française telle que la vôtre.

J'aimerais bien mieux vous apporter *la Pucelle*[1], puisque vous aimez les poëmes épiques. Celui-là est un peu plus long que *la Henriade*, et le sujet en est un peu plus gai. L'imagination y trouve mieux son compte ; elle est trop rétrécie chez nous dans la sévérité des ouvrages sérieux. La vérité historique et l'austérité de la religion m'avaient rogné les ailes dans *la Henriade;* elles me sont revenues avec *la Pucelle*. Ces *Annales* sont plus agréables que celles de l'empire.

Si vous avez encore M. de Formont, je vous prie, madame, de

1. Voltaire en avait commencé le XVe chant à Berlin, au mois de février 1753. Colini raconte, dans ses *Mémoires*, comment lui-même cacha ce poëme en son haut-de-chausses, à Francfort, pour soustraire ce précieux dépôt aux perquisitions de Freytag. (Cl.)

le faire souvenir de moi ; et, s'il est parti, je vous prie de ne me point oublier en lui écrivant. Je vais aux eaux de Plombières, non que j'espère y trouver la santé, à laquelle je renonce, mais parce que mes amis y vont. J'ai resté six mois entiers à Colmar, sans sortir de ma chambre, et je crois que j'en ferai autant à Paris, si vous n'y êtes pas.

Je me suis aperçu, à la longue, que tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait ne vaut pas la peine de sortir de chez soi. La maladie ne laisse pas d'avoir de grands avantages : elle délivre de la société. Pour vous, madame, ce n'est pas de même : la société vous est nécessaire comme un violon à Guignon[1], parce qu'il est le *roi* du violon.

M. d'Alembert est bien digne de vous, bien au-dessus de son siècle. Il m'a fait cent fois trop d'honneur[2], et il peut compter que, si je le regarde comme le premier de nos philosophes gens d'*esprit*, ce n'est point du tout par reconnaissance.

Je vous écris rarement, madame, quoique, après le plaisir de lire vos lettres, celui d'y répondre soit le plus grand pour moi; mais je suis enfoncé dans des travaux pénibles qui partagent mon temps avec la colique. Je n'ai point de temps à moi, car je souffre et je travaille sans cesse. Cela fait une vie pleine, pas tout à fait heureuse ; mais où est le bonheur? Je n'en sais rien, madame ; c'est un beau problème à résoudre.

2743. — A M. DE BRENLES.

Colmar, le 21 mai.

Je me crois déjà votre ami, monsieur, et je supprime les cérémonies et les *monsieur* en sentinelle au haut d'une page. Je m'intéresse à votre bonheur comme si j'étais votre compatriote ; le bonheur est bien imparfait quand on vit seul. Messer Ludovico Ariosto dit que : *Senza moglie a lato, l' uom non puote esser di bontade perfetto*[3].

1. Il y avait depuis très-longtemps à la cour un roi des violons, en titre d'office. J.-P. Guignon (né à Turin en 1702, mort à Versailles le 30 janvier 1774), qui était alors pourvu de cette charge, s'en démit volontairement en 1773; et elle fut peu après supprimée par un édit du mois de mars de la même année (voyez *Dictionnaire des musiciens* et *Biographie universelle*).

2. D'Alembert avait demandé à Voltaire l'article ESPRIT, pour l'*Encyclopédie*.

3. On lit dans l'Arioste, satire v, *Ad Annibale Malaguzzi* :

> Ma fin di parer sempre, e cosi detto
> L' ho più volte, che senza moglie a lato
> Non puote uomo in bontade esser perfetto.

Il faut être deux, au moins, pour jouir de toutes les douceurs de la vie, et il faut n'être que deux, quand on a une femme comme celle que vous avez trouvée. J'en ai bien parlé avec la bonne Mme Goll. Elle sait combien Mme de Brenles a de mérite; vous avez épousé votre semblable. Si je faisais encore de petits vers, je dirais :

Il faut trois dieux dans un ménage,
L'Amitié, l'Estime, et l'Amour;
On dit qu'on les vit l'autre jour
Qui signaient votre mariage [1].

Pour moi, monsieur, je vais trouver les naïades ferrugineuses de Plombières. Le triste état où je suis m'empêche d'être témoin de votre félicité. Si je peux avoir une santé un peu tolérable, la passion de faire un petit voyage à Lausanne en deviendra plus forte; comptez que vos lettres la redoublent. La bonté dont vous dites que Mme de Brenles m'honore est un nouvel encouragement. Je demanderai permission à toutes les maladies qui m'accablent; mais je ne peux répondre ni du temps où je viendrai, ni de mon séjour. Je sens seulement que, si mon goût décidait de ma conduite, je passerais volontiers ma vie dans le sein de la liberté, de l'amitié, et de la philosophie. Je me croirais, après vous deux, l'homme le plus heureux de Lausanne.

J'aurais encore, monsieur, un autre compliment à vous faire sur la charge [2] et sur la dignité que vous venez d'obtenir dans votre patrie; mais il en faut complimenter ceux qui auront affaire à vous, et je ne peux vous parler à présent que d'un bonheur qui est bien au-dessus des emplois. Permettez-moi de présenter mes respects à Mme de Brenles, et de vous renouveler les sentiments avec lesquels je compte être toute ma vie, etc.

VOLTAIRE.

1. M. et Mme de Brenles, sans se consulter, envoyèrent chacun leur réponse à Voltaire.

De M. de Brenles.

L'Estime et l'Amitié, malgré leur jeune frère,
Voudraient étendre encor les plans qu'ils ont tracés.
L'Amour dit : « Ils sont deux, avec nous c'est assez. »
Mais les autres ont dit : « Il y faudrait Voltaire. »

De Mme de Brenles.

L'Estime et l'Amitié, en dépit de leur frère,
Disent que nombre trois fut toujours nombre heureux.
L'Amour dit : « Avec moi c'est assez d'être deux. »
Les deux autres ont dit : « Il y faudrait Voltaire. »

(Note de l'éditeur des *Lettres diverses*, Genève, Paschoud, 1821, in-8°.)

2. Celle de conseiller baillival.

Je vous supplie de vouloir bien faire souvenir de moi M. Polier, qui, le premier, m'inspira l'envie de voir le pays que vous habitez.

2744. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Colmar, 25 mai 1754[1].

Madame, vos bontés font dans mon cœur un étrange contraste avec les maladies qui m'accablent. Je viendrais sur-le-champ me mettre aux pieds de Votre Altesse sérénissime, soit à Gotha, soit à Altembourg, si j'en avais la force ; mais je n'ai pas eu encore celle de me faire transporter aux eaux de Plombières. Dieu préserve la grande maîtresse des cœurs d'être dans l'état où je suis, et conserve à Votre Altesse sérénissime cette santé, le plus grand des biens, sans lequel l'électorat de Saxe, qui devrait vous appartenir, serait si peu de chose ; sans lequel l'empire de la terre ne serait qu'un nom stérile et triste ! Si je peux, madame, acquérir une santé tolérable, si je me trouve dans un état où je puisse me montrer, si je ne suis pas condamné par la nature à attendre la mort dans la solitude, il est bien certain que mon cœur me mènera dans votre cour. Quand j'ai dit que j'en demanderais permission à la nature et à la destinée, je n'ai dit que ce qui est trop vrai. Pauvres automates que nous sommes, nous ne dépendons pas de nous-mêmes : le moindre obstacle arrête tous nos désirs, et la moindre goutte de sang dérangée nous tue, ou nous fait languir dans un état pire que la mort même. Ce que Votre Altesse sérénissime me mande de la santé de Mme de Buchwald redouble mon attendrissement et mes alarmes. Elle m'a inspiré l'intérêt le plus vif. Il y a certainement bien peu de femmes comme elle. Où pourriez-vous trouver de quoi réparer sa perte ? « La vie n'est agréable qu'avec quelqu'un à qui on puisse ouvrir son cœur, et dont l'attachement vrai s'exprime toujours avec esprit, sans avoir envie d'en montrer. » Elle est faite pour vous, madame. J'ose vous protester que je vous suis attaché comme elle, et que mon cœur a toujours été à Gotha, depuis que Votre Altesse sérénissime a daigné m'y recevoir avec tant de bonté.

Je voudrais l'amuser par quelques nouvelles ; mais heureusement la tranquillité de l'Europe n'en fournit point de grandes ; les grandes nouvelles sont presque toujours des malheurs. Je ne

1. Cette lettre est dans Beuchot classée au 15 mai. MM. E. Bavoux et A. François ont rétabli sa véritable date, ainsi qu'un dernier alinéa toujours omis.

sais rien des petites, sinon qu'un chimiste du duc de Deux-Ponts, nommé Bull ou Pull, parent, je crois, d'un de vos ministres, a tenté en vain de créer du salpêtre à Colmar. Il a travaillé à Colmar, pendant trois mois, avec un Saxon nommé le baron de Planitz, et ni l'un ni l'autre n'ont encore réussi dans le secret de perfectionner la manière de tuer les hommes. On croit avoir découvert, à Londres et à Paris, l'art de rendre l'eau de la mer potable, et on pourrait bien n'y pas réussir davantage. De bons livres nouveaux, il n'y en a point. Il en paraît quelques-uns sur le commerce : on les dit de quelque utilité ; mais il ne se fait plus de livres agréables.

Il semble que depuis quelque temps les livres ne soient composés que pour des marchands et des apothicaires. Tout roule sur la physique et sur le négoce. Cela n'est guère amusant pour une princesse pleine d'esprit et de sentiment, qui veut nourrir son âme. Il faut s'en tenir aux bons ouvrages du siècle passé. Vos propres réflexions, madame, vaudront mieux que tout ce qu'on fait aujourd'hui. Que ne puis-je être à portée d'admirer de près votre belle âme, tous vos sentiments, votre manière judicieuse de penser! Que ne puis-je renouveler à vos pieds le profond respect et le culte que mon âme a voués à la vôtre!

2745. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 29 mai.

Mon cher ange, j'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous parler d'un vieux papier cacheté dont vous avez eu la bonté de vous charger. Le plaisir de m'occuper de votre voyage des eaux me tenait tout entier.

> Posthabui tamen illorum mea seria ludo.
>
> (VIRG. ecl. VII, v. 17.)

Ce papier est, ne vous déplaise, mon testament, qu'il faut que je corrige comme mes autres ouvrages, pour éviter la critique, attendu que mes affaires ayant changé de face, et moi aussi, depuis cinq ans, il faut que je conforme mes dispositions à mon état présent. Vous souvenez-vous encore que vous avez une *Pucelle* d'une vieille copie, et que cette Jeanne, négligée et ridée, doit faire place à une Jeanne un peu mieux atournée, que j'aurai l'honneur de vous apporter pour faire passer vos eaux plus allégrement? N'auriez-vous pas le *Factum* de M. de La Bourdonnais,

que je n'ai jamais vu, et que j'ai une passion extrême de lire? Si vous l'avez, je vous supplie de l'apporter avec vous. J'ai grande envie de voir comment il se peut faire qu'on n'ait pas pendu La Bourdonnais[1] pour avoir fait la conquête de Madras.

Et les grands et les petits Prophètes[2] ? On dit que cela est fort plaisant. C'est dans ces choses sublimes qu'on excelle à présent dans ma chère patrie. Adieu, mon adorable ange; souvenez-vous de mon *ancien testament*. Je suis errant comme un juif, et je n'ai guère d'espérance dans la *loi nouvelle;* mais je vous embrasserai à la piscine de Plombières, et vous me direz : *Surge et ambula*[3]. Il faut que Mme d'Argental ne change point d'avis sur les eaux; elles sont indispensables.

2746. — A M. G.-C. WALTHER.

Colmar, 29 mai 1754.

A l'égard de l'édition de mes Œuvres en sept volumes, vous savez ce que je vous en ai toujours dit, combien elle est fautive, et à quel point elle est décriée : vous prenez le seul parti qui puisse vous tirer d'affaire. Je m'amuserai, à Plombières, à corriger cette édition, de façon qu'à l'aide de douze ou treize feuilles substituées aux plus défectueuses, et pleines d'ailleurs de nouveautés peut-être assez intéressantes, et à l'aide d'une nouvelle Préface, et d'un nouvel Avertissement, vous pouvez, sans beaucoup de frais, donner un air tout neuf à cet ouvrage, et le débiter avec quelque succès. Je vous aiderai encore en vous achetant une centaine d'exemplaires que je vous payerai comptant, et j'en ferai des présents qui, en faisant connaître cette édition nouvelle, pourront vous en faciliter le débit. J'aurais déjà pris ce parti, il y a longtemps, si le grand nombre de fautes ne m'avait rebuté.

1. Voyez tome XV, page 325.

2. Voici les titres des ouvrages auxquels Voltaire fait allusion :

Le Petit Prophète de Boehmischbroda (par Grimm, 1753), in-8° de 54 pages, suivi d'un *Arrêt rendu à l'amphithéâtre de l'Opéra*, in-8° de 15 pages.

Les Prophéties du grand prophète Monet; 1753, in-8° de 16 pages, plus le frontispice.

Au petit Prophète de Boehmischbroda, au grand Prophète Monet, etc., in-8° de 13 pages.

3. Matthieu, IX, 5; Luc, V, 23.

2747. — A M. DE MALESHERBES[1].

A Colmar, 6 juin.

Monsieur, ma nièce m'a envoyé un papier où je reconnais vos bontés. Je ne peux y répondre qu'en vous envoyant l'ouvrage tout entier. Vous n'êtes pas condamné à lire tout ce qui s'imprime ; mais il est de mon devoir de vous rendre cet hommage. Je me suis vu forcé de donner moi-même ce troisième volume sur l'*Essai de l'Histoire universelle*, pour montrer qu'au moins je traite l'histoire avec plus d'exactitude qu'il n'y en a dans les deux premiers volumes que le libraire Jean Néaulme a si malheureusement défigurés. Si j'avais un peu plus de santé, j'aurais déjà poussé cet *Essai* jusqu'aux temps qui se joignent à ceux de Louis XIV, et je donnerais ensuite les deux premiers volumes, qui demandent à être refondus, puisque j'en ai employé une partie dans les *Annales de l'Empire*.

Je vois avec douleur que des éditions de ces deux premiers tomes se multiplient tous les jours. Si j'osais abuser de votre temps, je me plaindrais qu'on m'ait fait affirmer dans cet ouvrage des choses que je suis bien éloigné de penser. Je crois, par exemple, que les donations de Pepin et de Charlemagne peuvent être mises avec celles de Constantin, et que les papes n'ont pas plus besoin de ces vains titres pour être reconnus souverains du pays qu'ils possèdent que les bains d'Aix-la-Chapelle n'ont besoin d'avoir été fondés par un nommé Granus, frère de Néron.

Au reste, monsieur, s'il se trouve dans ce troisième volume quelques endroits qui s'écartent de la vérité, ou qui la disent trop, rien ne sera plus aisé que de changer, au moyen d'un carton, les endroits qui vous auront paru suspects. Ce serait l'affaire des libraires à qui j'ai fait présent de cet ouvrage, et de ceux qui ensuite pourraient l'imprimer à Paris. Mon affaire, monsieur, sera de vous être dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie, de souhaiter ardemment que vous vouliez bien être toujours à la tête des lettres, et que vos successeurs vous ressemblent. Mon affaire est encore de finir cette malheureuse *Histoire universelle*, où je suis engagé malgré moi, et qui n'avait jamais été destinée à voir le jour. Mais, pour la finir, il faut de la santé, une grande bibliothèque et une retraite libre. Dans quelque endroit que

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

j'achève ma vie, ce sera une grande consolation pour moi de compter sur votre bonté et sur votre suffrage. Je les mérite au moins par la reconnaissance tendre et respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

2748. — A M. COLINI[1].

Le 9 juin.

En passant par Saint-Dié, je corrige la feuille[2]; je la renvoie. Je recommande à M. Colini les *lacunes* de Venise; il aura la bonté de faire mettre un *g* au lieu du *c*. Et ces chevaliers, qui sortent de *son* pays; on peut d'un *son* faire aisément un *leur*.

Io non sò ancora quanti giorni o quante ore mi tratterò nella badia. Scriverò al signor Colini, e gli dirò dove egli m' indirizzera le mie lettere.

Il suo amico V.

2749. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Senones, le 12 juin.

Mon cher ange, ceux qui disent que l'homme est libre ne disent que des sottises. Si on était libre, ne serais-je pas auprès de vous et de Mme d'Argental? Ma destinée serait-elle d'avoir des anges gardiens invisibles? Je pars le 8 de Colmar, dans le dessein de venir jouir enfin de votre *présence réelle*. Je reçois en partant une lettre de Mme Denis, qui me mande que Maupertuis et La Condamine vont à Plombières; qu'il ne faut pas absolument que je m'y trouve dans le même temps; que cela produirait une scène odieuse et ridicule; qu'il faut que je n'aille aux eaux que quand elle me le mandera. Elle ajoute que vous serez de cet avis, et que vous vous joindrez à elle pour m'empêcher de vous voir. Surpris, affligé, inquiet, embarrassé, me voilà donc ayant fait mes adieux à Colmar, et embarqué pour Plombières. Je m'arrête à moitié chemin; je me fais bénédictin dans l'abbaye de Senones,

1. Côme-Alexandre Colini, né à Florence le 14 octobre 1727, mort à Manheim le 22 mars 1806, auteur de *Mon Séjour auprès de Voltaire*, 1807, in-8°, et d'autres écrits, secrétaire de Voltaire pendant *cinq ans*, qu'il quitta en juin 1756. Il était donc entré au service de Voltaire en 1751 (et non 1752). Ses lettres à l'avocat Dupont, publiées dans le volume de *Lettres inédites de Voltaire*, Paris, Mongie aîné, 1821, in-12 et in-8°, sont pleines d'humeur contre l'auteur de *Zaïre*. Mais il se montre plus juste dans son ouvrage intitulé *Mon Séjour*, etc. (B.) — Voyez sur Colini la note 1 de la page 269.

2. C'était une des dernières feuilles du second tome des *Annales de l'Empire*, ou quelques cartons pour le même ouvrage.

avec dom Calmet[1], l'auteur des *Commentaires sur la Bible*, au milieu d'une bibliothèque de douze mille volumes, en attendant que vous m'appeliez dans votre sphère. Donnez-moi donc vos ordres, mon cher ange; je quitterai le cloître dès que vous me l'ordonnerez; mais je ne le quitterai pas pour le monde, auquel j'ai un peu renoncé; je ne le quitterai que pour vous.

Je ne perds pas ici mon temps. Condamné à travailler sérieusement à cette *Histoire générale*, imprimée pour mon malheur, et dont les éditions se multiplient tous les jours, je ne pouvais guère trouver de grands secours que dans l'abbaye de Senones. Mais je vous sacrifierai bien gaiement le fatras d'erreurs imprimées dont je suis entouré, pour goûter enfin la douceur de vous revoir. Prenez-vous les eaux ? Comment Mme d'Argental s'en trouve-t-elle ? Que je bénis le préjugé qui fait quitter Paris pour aller chercher la santé au milieu des montagnes, dans un très-vilain climat ! La médecine a le même pouvoir que la religion : elle fait entreprendre des pèlerinages. Réglez le mien ; vous êtes tous deux les maîtres de ma marche comme de mon cœur.

La poste va deux fois par semaine de Plombières à *Senones, par Raon*. Elle arrive un peu tard, parce qu'elle passe par Nancy ; mais enfin j'aurai le bonheur de recevoir de vos nouvelles. Adieu ; je vous embrasse.

Le moine VOLTAIRE.

2750. — A M. COLINI.

A Senones, le ...

Mi capita oggi la lettera dell' undecimo. Mi rincresco del viaggio che fà il pacchetto ch' ella a mandato a Plombières. La prego di scrivere ancora a Senones, al meno una volta, e di far mi sapere se trà lettere a me indirizzate vene fosse alcuna di madama Denis[2].

Il faut que l'on attende pour la préface.

Mille compliments à monsieur le major, et à tous ceux qui se souviennent de moi.

J'ai bien à cœur la copie du manuscrit concernant l'*Histoire*[3].

1. Voltaire, dans sa lettre à dom Calmet, du 13 février 1748, lui avait témoigné le désir d'être, pendant quelques semaines, un de ses moines.

2. *Traduction :* Je reçois aujourd'hui la lettre du 11. Je suis fâché du voyage que fait le paquet que vous avez envoyé à Plombières. Je vous prie d'écrire encore à Senones au moins une fois, et de me faire savoir si, parmi les lettres à moi adressées, il ne s'en trouve aucune de Mme Denis.

3. Voyez la lettre 2758.

2751. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Senones, par Ravon, ou Raon, le 16 juin.

Mon cher ange, je ne sais si Mme Denis a raison ou non. J'attends votre décision. Je suis un *moine* soumis aux ordres de mon abbé, et je n'attends que votre obédience. Je vous supplie de vouloir bien vous faire donner une ou deux lettres qui doivent m'être adressées à Plombières, vers le 20 du mois ; je me flatte que vous me manderez de les venir chercher moi-même. Savez-vous bien que je ne suis point en France, que Senones est terre d'empire, et que je ne dépends que du pape pour le spirituel? Je lis ici, ne vous déplaise, les Pères et les Conciles. Vous me remettrez peut-être au régime de la tragédie, quand j'aurai le bonheur de vous voir. Comment vous trouvez-vous du régime des eaux, vous et Mme d'Argental ? Faites-vous une santé vigoureuse pour une cinquantaine d'années, et puissions-nous vivre à la Fontenelle, avec un cœur un peu plus sensible que le sien ! Il serait beau de s'aimer à cent ans. Nous avons à peu près cinquante ans d'amitié sur la tête. Je me meurs d'impatience de vous voir. Je n'ai jamais eu de désirs si vifs dans ma jeunesse. Donnez-moi donc un rendez-vous à Plombières, fût-ce malgré Mme Denis. Je tremble d'être né pour les passions malheureuses. Adieu, mon cher ange ; je volerai sous vos ailes, à vos ordres, et je me remettrai de tout à votre providence.

2752. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Senones, par Raon, le 20 juin.

Vous me laissez faire, mon cher et respectable ami, un long noviciat dans ma Thébaïde. Voici la troisième lettre que je vous écris. Je n'ai de nouvelles ni de vous ni de Mme Denis. Elle m'a mandé que vous m'avertiriez du temps où je dois venir vous trouver ; mon cœur n'avait pas besoin de ses avertissements pour être à vos ordres. Je ne suis parti que pour venir vous voir, et voici à moitié chemin, sans savoir encore si je dois avancer. Je vous ai supplié de vouloir bien vous informer d'un paquet de lettres qu'on m'a adressé à Plombières, où je devrais être. J'écris[1] au maître de la poste de Remiremont pour en savoir des nou-

1. Cette lettre n'est point imprimée.

velles. Ce paquet m'est de la plus grande conséquence. Si vous avez eu la bonté de le retirer, ayez celle de me le renvoyer par la poste, à Senones, avec les ordres positifs de venir vous joindre. Il ne me faut qu'une chambre, un trou auprès de vous, et je suis très-content. Mes gens [1] logeront comme ils pourront. Votre grenier serait pour moi un palais. Je suis comme une fille passionnée qui s'est jetée dans un couvent en attendant que son amant puisse l'enlever. C'est une étrange destinée que je sois si près de vous, et que je n'aie pu encore vous voir. Je vous embrasse avec autant d'empressement que de douleur. Mille tendres respects à Mme d'Argental.

Voici un autre de mes embarras : je crains que vous ne soyez pas à Plombières. J'ignore tout dans mon tombeau : ressuscitez-moi.

Il faut malheureusement huit jours pour recevoir réponse, et nous ne sommes qu'à quinze lieues.

2753. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Senones, juin.

Je supplie monsieur Dupont de vouloir bien me mander quelle est cette malheureuse édition allemande qui contredit si cruellement celle de Baluse.

Je ne me console point du tort effroyable que j'ai fait à la sainte Église, en ne permettant point les femmes aux prêtres ! Maudit soit le carton que j'ai mis !

Je m'aperçois qu'il est un peu difficile d'écrire l'histoire sans livres. Il y a une belle bibliothèque à Senones, il y a des gens bien savants, mais il n'y a point de M. Dupont. Je le regretterai toujours, mais je me flatte de le revoir bientôt, et de lui renouveler l'assurance de l'amitié qui m'attache à lui. Je le prie de faire bien mes compliments à M. de Bruges.

Je me flatte qu'il ne m'oubliera pas auprès de M. et de Mme de Klinglin.

Je souhaite à Mme Dupont des couches heureuses, et qu'elle s'en tienne là.

1. Son copiste et un domestique.

2754. — A M. COLINI.

A Senones, le 23 juin.

Je n'ai point encore le paquet de lettres envoyé à Plombières. Je prie M. Colini de m'écrire à Senones. Je suppose qu'il a demandé à M. Turckeim de recevoir un paquet que les banquiers Bauer et Meville doivent avoir reçu pour moi.

Il est bien triste que je ne puisse corriger la Préface, qui court les champs ; il n'y a qu'à attendre. A-t-on corrigé à la main les deux fautes essentielles qui sont dans le corps du livre ? Comment va la copie du manuscrit ?

J'espère que M. Colini aura l'attention de m'écrire à Senones. Les lettres me seront renvoyées à Plombières très-fidèlement, sitôt que ma santé me permettra de m'y transporter. Mes compliments à tous ceux qui m'ont marqué de la bonté. V.

2755. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Senones, le 24 juin.

O adorables anges, je compte être incessamment dans votre ciel, c'est-à-dire dans votre grenier. Je n'ai reçu qu'aujourd'hui vos lettres du 9 et du 16. Comment m'accusez-vous de n'avoir point écrit à Mme d'Argental ? Je vous écris toujours, madame, vous êtes *consubstantiels*. Je ne vous ai point écrit nommément et privativement, parce que moi, pauvre *moine*, je comptais venir, il y a quinze jours, *réellement*, dans votre vilain paradis de Plombières, où est mon âme, du jour que vous y êtes arrivés. Daignez donc me conserver cet heureux trou que vous avez bien voulu me retenir. J'arriverai peut-être avant ma lettre, peut-être après ; mais il est très-sûr que j'arriverai, tout malingre que je suis. Ma santé est au bout de vos ailes. Je veux me flatter que la vôtre va bien, puisque vous ne m'en parlez pas. Divins anges, je ne connais qu'un malheur, c'est d'avoir été si longtemps à quinze lieues de votre empyrée, et de ne m'être point jeté dedans. Voilà qui est bien plaisant d'être en couvent, et de dire *Benedicite*, au lieu d'être avec vous. Je m'occupe avec dom Mabillon, dom Martène, dom Thuillier, dom Ruinart. Les antiquailles où je suis condamné, et les *Capitulaires* de Charlemagne, sont bien respectables ; mais cela ne console pas de votre absence. Je vais donc fermer mon cahier de remarques sur la seconde race, faire mon

paquet, et m'embarquer. Lazare va se rendre à votre piscine. Il y a, dit-on, un monde prodigieux à Plombières ; mais je ne le verrai certainement pas. Vous êtes tout le monde pour moi. Je suis devenu bien pédant ; mais n'importe, je vous aime comme si j'étais un homme aimable. Adieu, vous deux, qui l'êtes tant; adieu, vous avec qui je voudrais passer ma vie ! Quelle pauvre vie ! Je n'ai plus qu'un souffle.

Quel chien de temps il fait ! Des grêlons gros comme des œufs de poule d'Inde ont cassé mes vitres ; et les vôtres ? Adieu, adorables anges.

2756. — A M. COLINI.

A Senones, le 24 juin.

Al fine ho ricevuto il gran pacchetto : je garde la demi-feuille, ou, pour mieux dire, la feuille entière imprimée. Je n'y ai trouvé de fautes que les miennes. Vous corrigez les épreuves mieux que moi ; corrigez donc le reste, sans que je m'en mêle, et que M. Schœpflin fasse d'ailleurs comme il l'entendra ; mais je m'aperçois que vous avez envoyé encore une autre épreuve à Plombières, avec des lettres. J'ai écrit, et n'en ai rien reçu.

Je compte partir pour les eaux dans trois ou quatre jours, et il arrivera que vos paquets me seront renvoyés à Senones quand je n'y serai plus. Ne m'envoyez donc rien jusqu'à ce que je vous écrive, et que je sois fixé. Surtout ne m'envoyez point par la poste de gros paquets imprimés. Voici un petit mot pour M. Dupont, et un autre pour Mme Goll.

Gardez le paquet que M. Turckeim vous a remis. Je ferai réponse à M. Adami[1] quand je serai à Plombières. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

2757. — A M. COLINI.

A Senones, le 26 juin.

Un messager de Saint-Dié vous rendra cette lettre. Je vous prie de prendre la clef de l'armoire dans laquelle il y a quelques livres. Cette armoire est derrière le bureau du cabinet, et la clef de cette armoire est dans un des tiroirs du bureau[2], à main

1. Ne serait-ce pas Ernest-Daniel Adami, né en Pologne en 1716, auteur de quelques ouvrages publiés en 1750 et 1755?

2. Chez M. Goll, rue des Juifs, où Voltaire avait laissé Colini, et où il le retrouva, le 25 ou le 26 juillet suivant, à son retour de Plombières.

droite. Vous y trouverez trois exemplaires du *Siècle de Louis XIV* et du *Supplément*, brochés en papier. Je vous prie d'en faire un paquet avec cette adresse : *A dom Pelletier, curé de Senones*, et de donner le paquet au porteur.

Je vous embrasse. V.

2758. — A M. COLINI.

A Senones, le 2 juillet.

En réponse à votre lettre du 25 juin, je vous dirai que je ne suis nullement pressé ni inquiet de la copie que vous faites, mais que je serai bien aise de la trouver faite à mon retour, dans un mois. J'envoie à M. Schœpflin [1] l'épître dédicatoire. Je lui ai écrit au sujet de la fausse nouvelle qu'on lui a mandée. Je le crois trop sensé pour avoir laissé soupçonner au fils [2] du chancelier de France qu'il le croyait capable d'avoir abusé de l'exemplaire qu'on lui a envoyé. Il n'a pas entendu ses intérêts en imprimant quatre mille exemplaires ; il les entendrait mieux s'il avait des correspondances assurées. Je lui ai envoyé un petit billet pour Mme Goll, dont vous ne me parlez jamais.

Je pars enfin pour Plombières, où j'espère avoir de vos nouvelles. Je vous embrasse de tout mon cœur.

2759. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Entre deux montagnes, le 2 juillet.

J'ai été malade, madame; j'ai été *moine;* j'ai passé un mois avec saint Augustin, Tertullien, Origène et Raban. Le commerce des Pères de l'Église et des savants du temps de Charlemagne ne vaut pas le vôtre; mais que vous mander des montagnes des Vosges? et comment vous écrire, quand je n'étais occupé que des priscillianistes et des nestoriens?

Au milieu de ces beaux travaux dont j'ai gourmandé mon imagination, il a fallu encore obéir à des ordres que M. d'Alembert, votre ami, m'a donnés de lui faire quelques articles pour son *Encyclopédie;* et je les lui ai très-mal faits. Les recherches historiques m'ont appesanti. Plus j'enfonce dans la connaissance

1. Jos.-Fréd. Schœpflin, imprimeur-libraire à Colmar.
2. M. de Malesherbes, chargé de la direction de la librairie.

des VIIe et VIIIe siècles, moins je suis fait pour le nôtre, et surtout pour vous.

M. d'Alembert m'a demandé un article sur *l'esprit*[1]; c'est comme s'il l'avait demandé au père Mabillon ou au père Montfaucon. Il se repentira d'avoir demandé des gavottes à un homme qui a cassé son violon.

Et vous aussi, madame, vous vous repentirez d'avoir voulu que je vous écrive. Je ne suis plus de ce monde, et je me trouve assez bien de n'en plus être. Je ne m'intéresserai pas moins tendrement à vous; mais, dans l'état où nous sommes tous deux, que pouvons-nous faire l'un sans l'autre? Nous nous avouerons que tout ce que nous avons vu et tout ce que nous avons fait a passé comme un songe; que les plaisirs se sont enfuis de nous; qu'il ne faut pas trop compter sur les hommes.

Nous nous consolerons aussi en nous disant combien peu ce monde est consolant. On ne peut y vivre qu'avec des illusions; et, dès qu'on a un peu vécu, toutes les illusions s'envolent. J'ai conçu qu'il n'y avait de bon, pour la vieillesse, qu'une occupation dont on fût toujours sûr, et qui nous menât jusqu'au bout en nous empêchant de nous ronger nous-mêmes.

J'ai passé un mois avec un bénédictin de quatre-vingt-quatre ans, qui travaille encore à l'histoire. On peut s'y amuser quand l'imagination baisse. Il ne faut point d'esprit pour s'occuper des vieux événements; c'est le parti que j'ai pris. J'ai attendu que j'eusse un peu repris de santé pour m'aller guérir à Plombières. Je prendrai les eaux en n'y croyant pas, comme j'ai lu les Pères.

J'exécuterai vos ordres auprès de M. d'Alembert. Je vois les fortes raisons du prétendu éloignement dont vous parlez; mais vous en avez oublié une, c'est que vous êtes éloignée de son quartier[2]. Voilà donc le grand motif sur lequel court le commerce de la vie! Savez-vous bien, vous autres, ce qu'il y a de plus difficile à Paris? C'est d'attraper le bout de la journée.

Puissent vos journées, madame, être tolérables! C'est encore un beau lot: car, de journées toujours agréables, il n'y en a que dans les *Mille et une Nuits* et dans la Jérusalem céleste.

Résignons-nous à la destinée, qui se moque de nous, et qui nous emporte. Vivons tant que nous pourrons, et comme nous pourrons. Nous ne serons jamais aussi heureux que les sots;

1. Voyez cet article, tome XIX, page 3.

2. D'Alembert demeurait rue Michel-le-Comte, et Mme du Deffant, rue Saint-Dominique, dans la communauté de Saint-Joseph.

mais tâchons de l'être à notre manière... Tâchons... ; quel mot! Rien ne dépend de nous ; nous sommes des horloges, des machines.

Adieu, madame ; mon horloge voudrait sonner l'heure d'être auprès vous.

2760. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Auprès de Plombières, 3 juillet 1754.

Madame, j'ai été bien malade en allant chercher la santé à Plombières. Ma plus grande peine a été de ne point écrire à Votre Altesse sérénissime : mon cœur est toujours à Gotha, votre portrait à Colmar, et mon corps ou plutôt mon ombre auprès de Plombières ; je ne demande à vivre que pour avoir la force de venir vous faire ma cour encore. Si j'ai encore quelques beaux jours, ils vous appartiennent sans doute ; mais je désespère de voir Altembourg, où Votre Altesse sérénissime va passer les mois d'août et de septembre. J'aurais du moins voulu avoir, pour me consoler à Plombières, ce portrait dont elle a daigné m'honorer ; je ne le verrai qu'à mon retour à Colmar. C'est ma triste destinée d'être loin de vous, madame, de toutes façons ; il faut y mettre ordre et vaincre sa destinée, si on peut.

Je crois que cette maudite édition qu'on a faite, en Hollande, d'une partie très-informe de ce manuscrit que Votre Altesse sérénissime a entre les mains, est ce qui m'a tué. Je me suis vu dans la nécessité de réparer le tort qu'on m'a fait en retravaillant cet ouvrage, qui est immense. Que ne puis-je venir l'achever dans votre bibliothèque! Il me semble que je donnerais le matin aux rois, qui ont troublé le monde, et le soir à Jeanne et à la tendre Agnès, qui ont adouci les mœurs. L'envie de vous plaire, de vous amuser, me rendrait des forces ; mais ce sont là des songes qui flattent un malheureux malade : on passe sa vie à désirer. Soyez très-sûre, madame, que ce songe sera une réalité dès que j'aurai la force de me transporter, et que j'aurai arrangé mes petites affaires ; rien ne me retiendra. Eh bien! si je suis malade, Votre Altesse sérénissime daignera me supporter ; la douceur et la paix de sa cour sont d'ailleurs un excellent remède.

La grande maîtresse des cœurs et moi nous serons, madame, vos deux malades. Je crains bien qu'elle ne le soit autant que moi : cela est bien injuste ; la nature entend bien mal ses intérêts de

1. Éditeurs, Bavoux et François. — C'est à tort, croyons-nous, qu'ils ont daté cette lettre du mois de juin. Elle doit être de juillet. (G. A.)

gâter ainsi ce qu'elle fait de mieux. Mme de Buchwald devait avoir des yeux de lynx et une santé d'athlète. Heureusement, madame, la nature semble avoir traité votre personne comme elle le devait. Conservez cette santé si précieuse; je la verrai briller dans les traits de votre portrait, en attendant que je la voie sur ce visage si gracieux et si noble qui embellit la plus belle âme du monde. Quand pourrai-je présenter encore mes hommages à votre auguste famille, à ce jeune général qui veut combattre un jour à la tête des armées de France ou d'Allemagne, il n'importe, à toutes ces belles jeunes plantes que vous cultivez? Je me mets à vos pieds, madame, pénétré de douleur de n'être pas auprès de Votre Altesse sérénissime au lieu de lui écrire, et rempli du plus profond respect, d'un attachement et d'une reconnaissance que je ne puis exprimer. Si elle daigne m'honorer de ses ordres, elle peut toujours les envoyer à Colmar.

2761. — A M. DE MALESHERBES [1].

A Plombières, 6 juillet.

Monsieur, ayant eu l'honneur de vous envoyer le troisième tome de l'*Essai sur l'Histoire universelle*, je crois de mon devoir de vous soumettre aussi la préface que je reçois dans le moment. L'ouvrage est imprimé à la fois chez Walther, à Dresde, et chez Schœpflin à Colmar.

Comme Schœpflin est un libraire de France, j'ose, monsieur, vous demander votre protection pour lui; il corrigera tout ce qui paraîtra demander d'être réformé. J'ai cru ce troisième tome nécessaire pour ma justification; l'ouvrage entier pourrait être utile. Je tâcherai d'y dire toujours la vérité avec bienséance; mais la vérité est une chose bien délicate: elle a besoin de vos conseils et de vos bontés. Quoi qu'il arrive, je serai toute ma vie, avec l'estime et la reconnaissance la plus respectueuse, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. S. J'apprends de Mme Denis, qui arrive dans le moment, que Schœpflin de Colmar a eu l'honneur, monsieur, de vous écrire, et qu'en vous demandant votre protection pour ce volume il vous a mandé qu'il lui coûtait fort cher.

Voici, monsieur, ce que je lui écris sur-le-champ à ce sujet:

« J'apprends que vous avez eu le malheur d'écrire à M. de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Malesherbes que vous avez acheté assez cher le manuscrit en question ; or, comme M. de Malesherbes sait que je vous en ai fait présent conjointement avec le sieur Walther, et que même je vous avais prêté vingt mille francs sans intérêts, je crains bien que votre lettre n'ait fait un effet peu favorable pour vous, etc. »

Cependant, monsieur, comme Walther et Schœpflin ont tiré six mille exemplaires, je suis obligé de vous demander grâce pour ce Schœpflin. Permettez du moins qu'une partie de son édition entre à Paris. On a déjà réimprimé en quatre endroits différents les *Annales de l'Empire*. Je ne vous ai envoyé le troisième tome de l'*Histoire* que par une juste et respectueuse confiance ; je vous supplie d'y avoir égard. Ne permettez pas que le livre paraisse à Paris sans la préface ; cette préface est ma seule justification. J'en enverrai incessamment la suite. Je n'ai fait ce troisième volume que pour faire voir l'injustice que j'ai essuyée par l'édition défectueuse et subreptice des deux premiers.

Je me recommande d'ailleurs à vos bontés : mon procédé et mon malheur les méritent. Je ne demande que la suspension pendant quelque temps de l'édition de Lambert, d'autant plus que j'ai dédié ce volume à l'électeur palatin, et que ce serait pour moi un nouveau malheur, aussi bien qu'un contre-temps très-ridicule : je vous supplie de me sauver l'un et l'autre ; je vous en aurai, monsieur, la plus sensible obligation.

2762. — A M. COLINI.

A Plombières, le 6 juillet[1].

Je répète *al signor Colini* qu'il est bien meilleur correcteur d'imprimerie que moi. Je le prie de m'envoyer l'épître dédicatoire, et la préface entière[2], imprimées ; d'avoir soin de ces deux grosses fautes de ma façon, qui se sont glissées sur la fin du second volume.

Je suis au désespoir ; je crains que M. de Malesherbes n'ait remis à des libraires de Paris l'exemplaire que je lui envoyai, de concert avec M. Schœpflin, pour le soumettre à ses lumières, et pour l'engager à le protéger. J'ai peur qu'il n'ait été choqué de ce que M. Schœpflin lui a écrit. Dites-lui bien, je vous en prie, qu'il n'a autre chose à faire qu'à envoyer vite de tous côtés...

1. La maison où Voltaire se logea à Plombières, en 1754, a été détruite par l'inondation du 26 juillet 1770.

2. C'est l'*Avertissement des Annales de l'Empire ;* voyez tome XIII, page 193.

Recommandez-lui la plus prompte diligence; j'écris la lettre la plus forte à M. de Malesherbes.

Que l'électeur palatin ait dans huit jours ses exemplaires, et que le livre soit en vente. Je l'ai averti, il y a quatre mois, de prendre ses précautions. Je vous embrasse. V.

2763. — A M. DE MALESHERBES [1].

A Plombières, 7 juillet.

Monsieur, je suis encore obligé de vous importuner au sujet de ce pauvre Schœpflin. Il avait fait un marché avec Lambert, qui devait lui acheter deux mille exemplaires. Il était convenu avec moi que je vous enverrais le livre pour le soumettre à vos lumières et pour le mettre sous votre protection. Il perd tout le fruit du don que je lui avais fait. Je vous supplie, monsieur, qu'au moins Lambert et lui puissent s'accommoder sous vos ordres, si vous daignez en donner, ou sous l'abri de votre indulgence. Ayez la bonté de suspendre le débit de Lambert jusqu'à ce qu'il ait reçu les corrections nécessaires. C'est une grâce qui m'est essentielle; ajoutez cette faveur aux bontés qui m'attachent à vous.

Je serai toute ma vie, avec la plus respectueuse reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

2764. — A M. LAMBERT [2].

Plombières, 9 juillet 1754.

Je vous écris encore, mon cher Lambert, au sujet de cette édition du troisième volume. Je vous conjure encore de ne le point débiter sans la préface et sans l'épître dédicatoire, deux points très-essentiels.

M. d'Argental et Mme Denis vous font les mêmes remontrances.

Il y a une ligne qu'il faut absolument corriger, page 145 : *Mais bien les états généraux, lesquels le parlement ne représente pas.*

Mettez :

Mais bien les états généraux, qui devaient être encore assemblés.

Du reste, je vous assure que vous pourrez avoir le quatrième et le cinquième volume; mais, au nom de Dieu, ne me perdez pas en donnant le troisième sans mon aveu. Je vous embrasse.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeurs, Bavoux et François. (*Appendice*, 1865.)

2765. — A M. DE CIDEVILLE.

A Plombières, le 9 juillet.

Mon cher et ancien ami, quoique *chat échaudé* ait la réputation de craindre l'*eau froide*, cependant j'ai risqué l'eau chaude. Vous savez que j'aimerais bien mieux être auprès des naïades de Forges que de celles de Plombières; vous savez où je voudrais être, et combien il m'eût été doux de mourir dans la patrie de Corneille, et dans les bras de mon cher Cideville; mais je ne peux ni passer ni finir ma vie selon mes désirs. J'ai au moins auprès de moi, à présent, une nièce qui me console en me parlant de vous. Nous ne faisons point de châteaux en Espagne, mais nous en faisons en Normandie[1]. Nous imaginons que quelque jour nous pourrions bien vous venir voir. Elle m'a parlé, comme vous, du poëme de *l'Agriculture*[2]. C'était à vous à le faire et à dire :

O fortunatos nimium, sua *nam* bona *noscunt !*
(VIRG., *Georg.*, II, v. 458.)

Pour moi, je dis :

Nos . . . . . dulcia linquimus arva ;
(VIRG., ecl. I, v. 3.)

mais ne me dites point de mal des livres de dom Calmet.

Ses antiques fatras ne sont point inutiles ;
Il faut des passe-temps de toutes les façons,
Et l'on peut quelquefois supporter les Varrons,
Quoiqu'on adore les Virgiles.

D'ailleurs il y a cent personnes qui lisent l'histoire, pour une qui lit les vers. Le goût de la poésie est le partage du petit nombre des élus. Nous sommes un petit troupeau, et encore est-il dispersé. Et puis je ne sais si, à mon âge, il me siérait encore de chanter. Il me semble que j'aurais la voix un peu rauque. Et pourquoi chanter

. . . . . deserti ad Strymonis undam ?
(VIRG., *Georg.*, IV, v. 508.)

1. A Launay; voyez lettre 2663.

2. Le poëme de *l'Agriculture*, par Rosset, ne fut publié qu'en 1774, in-4°. Voltaire écrivit à cet auteur, le 22 avril de cette année, une longue lettre qu'on peut voir dans la *Correspondance*.

Enfin je me suis vu contraint de songer sérieusement à cette *Histoire universelle* dont on a imprimé des fragments si indignement défigurés. On m'a forcé à reprendre malgré moi un ouvrage que j'avais abandonné, et qui méritait tous mes soins. Ce n'étaient pas les sèches *Annales de l'Empire ;* c'était le tableau des siècles, c'était l'histoire de l'esprit humain. Il m'aurait fallu la patience d'un bénédictin, et la plume d'un Bossuet. J'aurai au moins la vérité d'un de Thou. Il n'importe guère où l'on vive, pourvu qu'on vive pour les beaux-arts; et l'histoire est la partie des belles-lettres qui a le plus de partisans dans tous les pays.

Les fruits des rives du Permesse
Ne croissent que dans le printemps ;
D'Apollon les trésors brillants
Font les charmes de la jeunesse,
Et la froide et triste vieillesse,
N'est faite que pour le bon sens.

Adieu, mon cher ami; je vous aime bien plus que la poésie. Mme Denis[1] vous fait mille compliments. V.

2766. — A M. COLINI.

A Plombières, le 12 juillet.

M. Mac-Mahon, médecin de Colmar, m'a apporté votre paquet.

Vous me ferez un plaisir extrême de hâter la reliure des deux volumes en maroquin, pour Son Altesse électorale, et de les envoyer, par la poste, à Mme Defresnei[2], en la priant de les faire tenir par les chariots.

Tâchez qu'au moins l'Épître soit dans ces deux volumes, avant la préface.

Mille tendres amitiés à Mme Goll; j'espère la voir avec ma nièce. V.

2767. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS[3].

A Plombières, 14 juillet.

Je voudrais être à Paris, monsieur, pour vous donner ma voix[4] : je serais au moins consolé par l'honneur de vous avoir

1. Mme Denis était venue à Plombières avec sa sœur : elle accompagna son oncle quand il revint à Colmar.
2. Directrice de la poste aux lettres, à Strasbourg.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.
4. Il voulait être de l'Académie.

pour confrère. Le plaisir que j'ai eu de lire votre tragédie[1] a suspendu les maux qui m'accablent. Si les gens du monde savaient combien un tel ouvrage est difficile, ils vous respecteraient beaucoup. Pour moi, j'avoue que je suis étonné. Je ne doute pas que l'Académie ne vous reçoive avec acclamation : vous lui ferez autant d'honneur que vous en avez fait aux belles-lettres.

Mme Denis, qui se porte mieux que moi, vous dira avec plus d'éloquence l'effet que font sur nous votre ouvrage et votre amitié. Nous vous sommes bien véritablement attachés tous deux ; nous nous intéressons à vos travaux, à vos succès, à votre gloire, à vos plaisirs. Nous présentons nos respects à madame votre mère.

2768. — A DOM CALMET, ABBÉ DE SENONES.

A Plombières, le 16 juillet.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez augmente mon regret d'avoir quitté votre respectable et charmante solitude. Je trouvais chez vous bien plus de secours pour mon âme que je n'en trouve à Plombières pour mon corps. Vos ouvrages et votre bibliothèque m'instruisaient plus que les eaux de Plombières ne me soulagent. On mène d'ailleurs ici une vie un peu tumultueuse, qui me fait chérir encore davantage cette heureuse tranquillité dont je jouissais avec vous. J'ai pris la liberté de faire mettre à part quelques livres des savants d'Angleterre pour votre bibliothèque ; mais on n'a envoyé chez Debure que les livres écrits en langue anglaise. J'ai donné ordre qu'on y joignît les latins. Ce sont au moins des livres rares, qui seront bien mieux placés dans une bibliothèque comme la vôtre que chez un particulier. Il faut de tout dans la belle collection que vous avez. Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et des jours aussi durables que votre gloire, et que les services que vous avez rendus à quiconque veut s'instruire. Je serai toute ma vie, avec le plus respectueux et le plus tendre attachement, monsieur, votre, etc. V.

2769. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

A Plombières, 17 juillet 1754.

Loin de vous et de votre image
Je suis sur le sombre rivage ;

1. *Amalazonte*, jouée le 30 mai.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Car Plombière est en vérité
De Proserpine l'apanage.
Mais les eaux de ce lieu sauvage
Ne sont pas celles du Léthé.
Je n'y bois point l'oubli du serment qui m'engage ;
Je m'occupe toujours de ce charmant voyage
Que dès longtemps j'ai projeté :
Je veux vous porter mon hommage.
Je n'attends rien des eaux et de leur triste usage ;
C'est le plaisir qui donne la santé.

Madame, je m'en retourne en Alsace, où je trouverai du moins le portrait dont vous m'avez honoré. Votre Altesse sérénissime est, je crois, à présent dans son royaume d'Altembourg. Je me flatte que la grande maîtresse des cœurs a eu assez de santé pour la suivre. C'est cette santé qui est le point capital ; il en faut assurément pour voyager. On me mande de Berlin qu'il court une pièce de vers, intitulée *Épître à moi-même*. Elle est, dit-on, très-indécente, surtout dans les circonstances présentes, et on a la cruauté de me l'attribuer. Ce sont des tours qu'on me jouera souvent ; mais ma conduite dément assez ces impostures, et le roi de Prusse me rendra toujours, à ce que j'espère, la justice qu'il m'a déjà rendue contre ces ridicules calomnies.

Le fils du maréchal de Belle-Isle a été fort fêté à Berlin, et y a très-bien réussi. Il ressemblera en tout à son père. Je m'imagine qu'il a été à la cour de Votre Altesse sérénissime, et qu'il y passera en revenant de Berlin. Ce n'est pas assez de faire des revues, et de voir des bataillons et des escadrons : cela n'est bon qu'en temps de guerre, et les vertus et les grâces sont de tous les temps.

Je vais quitter Plombières. Cette nièce qui me fit partir de Gotha, et qui fit ce malheureux voyage de Francfort, vient encore avec moi tâter de l'Allemagne ; mais c'est de l'Allemagne française. Elle m'a accompagné aux eaux ; elle m'accompagne à Colmar. Plût à Dieu qu'elle eût la même passion que moi pour la Thuringe, et qu'elle pût passer quelque jours dans une maisonnette au pied du château d'Ernest ? Votre Altesse sait que j'ai fait mes prières au destin, qui règle toutes choses dans ce monde. La nature ne m'a pas tué à Plombières ; le destin m'empêcherait-il d'aller à Gotha ? Et puisque mon cœur y est, pourquoi ma triste figure n'y serait-elle pas ?

Je ne sais nulle nouvelle digne d'être mandée. L'insipidité s'est emparée de l'Europe. Je ne connais de vif que les sentiments

qui. m'attachent avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance à ce qu'il y a de plus estimable au monde, etc.

2770. — A M. DEVAUX.

A Plombières, le 19 juillet.

Mon cher *Panpan*, Mlle de Francinetti vient de mourir subitement, pendant qu'on dansait à deux pas de chez elle, et on n'a pas cessé de danser. Qui se flatte de laisser un vide dans le monde et d'être regretté a tort. Elle doit pourtant être regrettée de ses amis; elle l'est beaucoup de moi, qui connaissais toute la bonté de son cœur. Elle m'avait montré une lettre de vous, dont je vous dois des remerciements. J'ai vu que vous souhaitiez de revoir votre ancien ami. Vous parliez dans cette lettre des bontés que Mme de Boufflers et M. de Croï veulent bien me conserver. Je vous supplie de leur dire combien j'en suis touché, et à quel point je désirerais leur faire encore ma *cour*; mais ma santé désespérée, et des affaires, me rappellent à Colmar, où j'ai quelque bien qu'il faut arranger. Mme Denis m'y accompagne. Mes deux nièces vous remercient des choses agréables qui étaient pour elles dans votre lettre à Mlle Francinetti.

Adieu, mon ancien ami; votre belle âme et votre esprit me seront toujours bien chers, et vous devez toujours me compter parmi vos vrais amis. V.

2771. — A M. DE MALESHERBES[1].

A Plombières, 19 juillet.

Monsieur, je vous supplie de vouloir bien considérer qu'il a été de mon devoir de détromper le public, par un troisième volume, des deux premiers tronqués et défigurés, que l'on avait débités sous mon nom.

Quelque parti que votre prudence vous fasse prendre sur ce troisième tome, j'y souscris par avance. Ce n'est point à moi d'entrer dans les querelles des libraires. Le grand point est que vous ne soyez compromis en aucune façon, qu'ils obéissent à vos ordres, si vous leur en donnez, et qu'ils fassent d'ailleurs leurs affaires. Pour moi, s'il y a un mot de répréhensible dans cet ouvrage, je ne manquerai pas de le réformer. Il n'y a guère de livres

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

où l'auteur ne doive changer quelque chose ; mais il n'y a rien à changer aux sentiments pleins d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

2772. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar[1], le 26 juillet.

Anges, je ne peux me consoler de vous avoir quittés qu'en vous écrivant. Je suis parti de Plombières pour *la Chine*[2]. Voyez tout ce que vous me faites entreprendre. O Grecs ! que de peine pour vous plaire ! Eh bien ! me voilà *Chinois*, puisque vous l'avez voulu; mais je ne suis ni mandarin ni jésuite, et je peux très-bien être ridicule. Anges, scellez la bouche de tous ceux qui peuvent être instruits de ce voyage de long cours : car, si l'on me sait embarqué, tous les vents se déchaîneront contre moi. Mon voyage à Colmar était plus nécessaire, et n'est pas si agréable. Il n'y a de plaisir qu'à vous obéir, à faire quelque chose qui pourra vous amuser. J'y vais mettre tous mes soins, et je ne vous écris que ce petit billet, parce que je suis assidu auprès du berceau de *l'Orphelin*. Il m'appelle, et je vais à lui en faisant la pagode. J'ignore si ce billet vous trouvera à Plombières. Il n'y a que le président[3] qui puisse y faire des vers. Moi, je n'en fais que dans la plus profonde retraite, et quand c'est vous qui m'inspirez. Dieu vous donne la santé, et que le King-Tien me donne de l'enthousiasme et point de ridicule ! Sur ce je baise le bout de vos ailes.

2773. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 27 juillet.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre pendant que j'étais aux bains de Schlangenbadt; et, peu de jours après mon retour ici, le volume que vous m'avez envoyé. Je vous en suis bien obligé, et, quoique vous ayez outré quelques expressions flatteuses à mon égard, je suis bien aise de concourir à la justice que le public vous doit sur les mauvaises éditions de votre *Essai sur*

1. Voltaire, absent de Colmar depuis le 8 juin jusqu'au 22 juillet, ou environ, avait passé quinze jours à Plombières.

2. Revenu de Plombières, où il avait mis à fin ses *Annales de l'Empire*, Voltaire s'occupa à Colmar de son *Orphelin de la Chine*.

3. Le président Hénault.

l'Histoire universelle. Vous rendrez sûrement un grand service à ce même public, si vous donnez bientôt le reste de cet ouvrage. Il intéresse, il amuse, et instruit solidement. Rien d'essentiel n'y est oublié, et les faits de moindre conséquence qui s'y trouvent paraissent presque nécessaires pour nous bien faire entrer dans l'esprit des siècles passés.

J'ai entendu dire par plusieurs personnes[1] que vous travaillez présentement à une *Histoire d'Espagne*. Quoiqu'elles ne me l'aient pas assuré pour certain, j'espère que votre santé vous permettra toujours de donner quelque ouvrage nouveau.

Comme je crois le vin de Hongrie fort sain, et que vous n'êtes peut-être pas à portée d'en avoir de bon, j'ai fait faire des dispositions pour vous en envoyer, dès que les chaleurs le permettront. Je voudrais avoir des occasions plus réelles de pouvoir vous faire plaisir.

Je suis avec bien de l'estime, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

2774. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Colmar, le 27 juillet.

Mon cher *Cicéron*, le cardinal Ximenès ne faisait point de tragédies, et M. de Ximenès, qui est de la maison, a fait une pièce de théâtre[2] qui a eu du succès. Vous savez qu'on le nomme le marquis de Chimène, nom consacré, malgré le cardinal de Richelieu. On ne dira pas :

> L'Académie en corps a beau le censurer ;
> (BOILEAU, sat. IX, v. 233.)

c'est à l'Académie à se déclarer pour les Chimène.

Il croit que j'ai quelque crédit auprès de vous ; il ambitionne votre voix[3], et encore plus votre suffrage. Je suis trop malade pour vous écrire une longue lettre. Je vous souhaite de la santé, et je vous aime de tout mon cœur. Mme Denis, qui est ma garde-malade, vous fait mille compliments.

2775. — AU MARQUIS DE XIMENÈS[4]

RUE DES JEUNEURS, A PARIS.

A Colmar, 28 juillet 1754.

On retrouve toujours des forces, monsieur, dans les plus grandes maladies, quand il s'agit de servir les personnes aux-

1. Ces personnes se trompaient. (CL.)
2. *Amalazonte*, tragédie représentée le 30 mai 1754.
3. Destouches était mort le 4 juillet ; Boissy fut reçu à sa place, le 25 août suivant, à l'Académie française.
4. Éditeurs, Bavoux et François.

quelles on est attaché, et d'obéir à leurs ordres. Je n'en peux plus; mais j'écris à la personne que vous voulez que je sollicite[1]. Vous n'êtes pas dans le cas d'avoir besoin de sollicitations; on devrait vous prier : c'est ainsi que je pense, et c'est ce que je dirais tout haut si j'étais à Paris. Mme Denis, qui se porte mieux que moi et qui peut écrire, vous en dira davantage; elle s'est faite garde-malade. Nous attendons tous deux avec impatience le succès qui vous est dû. A vous pour jamais. V.

2776. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

A Colmar, 30 juillet 1754.

Madame, en arrivant à Colmar j'ai trouvé deux choses charmantes de Votre Altesse sérénissime, votre lettre du 13 juillet et votre portrait. Je leur ai fait ce que je faisais au bas de votre robe, quand j'avais l'honneur d'être à Gotha. Mais pourquoi, madame, mettre des ornements à des choses qui sont par elles-mêmes si précieuses? Votre Altesse sérénissime me remplit de confusion comme de reconnaissance; je devrais venir la remercier sur-le-champ à Gotha ou à Altembourg. Elle sait quel est mon empressement, elle sait que je n'ai point d'autre désir.

Je suis revenu bien malade dans mon petit territoire de Colmar. Cette nièce que vous daignez honorer de vos bontés m'a accompagné et me sert de garde-malade. Elle se met à vos pieds, madame : tout ce qu'elle sait de votre auguste personne redouble encore sa sensibilité et son respect. Savez-vous, madame, qu'on m'écrit de plus d'un endroit pour me parler de la santé de Mme de Buchwald? On n'ignore pas à quel point je lui suis attaché. Hélas! madame, ma dernière lettre de Plombières prévenait la vôtre; je m'attendrissais sur le sort d'une personne si digne de vous. Puissé-je apprendre bientôt son rétablissement!

Ce que Votre Altesse sérénissime me dit d'une certaine personne[3] qui se sert du mot de *rappeler* ne me convient guère; ce n'est qu'auprès de vous, madame, que je puis jamais être appelé par mon cœur. Il est vrai que c'est là ce qui m'avait conduit auprès de la personne en question. Je lui ai sacrifié mon temps et ma fortune; je lui ai servi de maître pendant trois ans; je lui

1. L'abbé d'Olivet; voyez la lettre précédente.

2. Éditeurs, Bavoux et François. — Publiée en partie dans *Voltaire et Rousseau, par Henry lord Brougham*. Paris, Amyot, 1845.

3. Frédéric II.

ai donné des leçons, de bouche et par écrit, tous les jours, dans les choses de mon métier. Un Tartare, un Arabe du désert ne m'aurait pas donné une si cruelle récompense. Ma pauvre nièce, qui est encore malade des atrocités qu'elle a essuyées, est un témoignage bien funeste contre lui. Il est inouï qu'on ait jamais traité ainsi la fille d'un gentilhomme, et la veuve d'un gentilhomme, d'un officier des armées du roi de France, et, j'ose le dire, une femme très-respectable par elle-même, et qui a dans l'Europe des amis. Si le roi de Prusse connaissait la véritable gloire, il aurait réparé l'action infâme qu'on a faite en son nom. Je demande pardon à Votre Altesse sérénissime de lui parler de cette triste affaire; mais la bonté qu'elle a de s'intéresser au sort de ma nièce me rappelle tout ce qu'elle a souffert.

Je m'imagine que Votre Altesse sérénissime est actuellement dans son palais d'Altembourg avec monseigneur, et les princes ses enfants; je me mets à vos pieds et aux leurs.

On m'a envoyé de Berlin une relation, moitié vers, et moitié prose, du voyage de Maupertuis et d'un nommé Cogolin. Ce n'est pas un chef-d'œuvre.

Recevez, madame, mes profonds respects et ma vive reconnaissance.

2777. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 3 août.

Mon divin ange, les eaux de Plombières ne sont pas si souveraines, puisqu'elles donnent des coliques à Mme d'Argental, et qu'elles m'ont attaqué violemment la poitrine; mais peut-être aussi que tout cela n'est point l'effet des eaux. Qui sait d'où viennent nos maux et notre guérison? Au moins les médecins n'en savent rien. Ce qui est sûr, c'est que Plombières a fait, pendant quinze jours[1], le bonheur de ma vie, et vous savez tous deux pourquoi. Cette année doit m'être heureuse. Je vous remercie pour *Mariamne*[2], et surtout pour *Rome*[3]. Les comédiens sont de grands hutors s'ils ne savent pas faire copier les rôles. Voulez-vous que je vous envoie l'imprimé? Dites comment, et il partira. Nos magots de la Chine n'ont pas réussi. J'en ai fait cinq; cela est à la glace, allongé, ennuyeux. Il ne faut pas faire un Versailles de Trianon; chaque chose a ses proportions. Nous avons trouvé,

1. Entre le 2 et le 18 juillet.
2. Cette tragédie fut reprise le 4 août 1754.
3. *Rome sauvée* ne fut pas reprise en 1754.

Mme Denis et moi, les cinq pavillons réguliers; mais il n'y a pas moyen d'y loger; les appartements sont trop froids. Nous avons été confondus du mauvais effet que fait l'art détestable de l'amplification; alors je n'ai eu de ressource que d'embellir trois corps de logis; j'y ai travaillé avec ce courage que donne l'envie de vous plaire; enfin nous sommes très-contents. Ce n'est pas peu que je le sois; je vous réponds que je suis aussi difficile qu'un autre. J'ose vous assurer que c'est un ouvrage bien singulier, et qu'il produit un puissant intérêt depuis le premier vers jusqu'au dernier. Il vaut mieux certainement donner quelque chose de bon en trois actes que d'en donner cinq insipides, pour se conformer à l'usage. Il me semble qu'il serait très à propos de faire jouer cette nouveauté immédiatement avant le voyage de Fontainebleau, supposé que l'ouvrage vous paraisse aussi passable qu'à nous; supposé que cela ne fasse aucun tort à *Rome sauvée;* supposé encore qu'on ne trouve dans nos Chinois rien qui puisse donner lieu à des allusions malignes. J'ai eu grand soin d'écarter toute pierre de scandale. Le conquérant tartare serait à merveille entre les mains de Lekain; La Noue a assez l'air d'un lettré chinois, ou plutôt d'un magot : c'est grand dommage qu'il ne soit pas cocu. Idamé est coupée sur la taille de Mlle Clairon. Peut-être les circonstances présentes[1] seraient favorables; en tout cas, je vais faire transcrire l'ouvrage; indiquez-moi la façon de vous l'envoyer par la poste.

Ce que vous me mandez, mon cher ange, de mon troisième[2] volume, me fait un extrême plaisir: plus il sera lu, et plus les gens raisonnables seront indignés contre le brigandage et l'imposture qui m'ont attribué les deux premiers; ils seront bientôt prêts à paraître de ma façon. Il ne me faut pas six mois pour que tout l'ouvrage soit fini, pour peu que j'aie, je ne dis pas une santé, mais une langueur tolérable. Je ne demande, pour travailler beaucoup, qu'à ne pas souffrir beaucoup. Tout cela sera sans préjudice de *Zulime,* sur laquelle j'ai toujours de grands desseins. Voilà toute mon âme mise aux pieds de mes anges.

Vous pouvez donc à présent aller à la comédie? Le ciel en soit béni! Daignez donc faire mes compliments à Hérode[3] quand vous le rencontrerez dans le foyer. Pardon de *la liberté grande*[4].

1. La dauphine était sur le point d'accoucher; le duc de Berry (Louis XVI) naquit le 23 août.

2. Le troisième volume de l'*Abrégé de l'Histoire universelle* venait de paraître

3. Lekain, qui jouâ ce rôle avec un grand succès.

4. *Mémoires de Gramont,* chap. III.

Mme Denis vous fait les siens très-tendrement. Elle s'est faite garde-malade. Elle travaille dans son infirmerie, et moi dans la mienne. Nous sommes deux reclus. Quand on ne peut vivre avec vous, il faut ne vivre avec personne. Adieu, mes anges; mes magots chinois et moi, nous sommes à vos ordres. Je vous salue en Confucius, et je m'incline devant votre doctrine, m'en rapportant à votre tribunal des rites.

2778. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 6 août.

Croyez fermement, monseigneur, que je vous mets immédiatement au-dessus du soleil et des bibliothèques. Je ne peux, en vérité, vous donner une plus belle place dans la distribution de mes goûts. Je suis assez content du soleil pour le moment; mais ne vous figurez pas que, dans votre belle province[1], vous ayez les livres qu'il faut à ma pédanterie. Je les ai trouvés au milieu des montagnes des Vosges. Où ne va-t-on pas chercher l'objet de sa passion! Il me fallait de vieilles chroniques du temps de Charlemagne et de Hugues Capet, et tout ce qui concerne l'histoire du moyen âge, qui est la chose du monde la plus obscure; j'ai trouvé tout cela dans l'abbaye de dom Calmet. Il y a dans ce désert sauvage une bibliothèque presque aussi complète que celle de Saint-Germain des Prés de Paris. Je parle à un académicien : ainsi il me permettra ces petits détails. Il saura donc que je me suis fait moine bénédictin pendant un mois entier. Vous souvenez-vous de M. le duc de Brancas[2], qui s'était fait dévot au Bec? Je me suis fait savant à Senones, et j'ai vécu délicieusement au réfectoire. Je me suis fait compiler par les moines des fatras horribles d'une érudition assommante. Pourquoi tout cela? pour pouvoir aller gaiement faire ma cour à mon *héros*, quand il sera dans son royaume. Pédant à Senones, et joyeux auprès de vous, je ferais tout doucement le voyage avec ma nièce. Je ne pouvais régler aucune marche avant d'avoir fait un grand acte de pédantisme que je viens de mettre à fin. J'ai donné moi-même un

1. Le bas Languedoc. (CL.)

2. Louis de Brancas, né le 14 février 1663, se démit de sa pairie en faveur de son fils aîné, le 14 décembre 1709, et se retira, le 29 septembre 1721, en l'abbaye du Bec en Normandie; il y resta jusqu'en 1731, qu'il vint établir sa résidence à Paris dans la maison de l'institution de l'Oratoire, où il mourut le 24 janvier 1739. (B.) — C'est à son fils qu'est adressée la lettre 24.

troisième volume de l'*Histoire universelle*, en attendant que je puisse publier à mon aise les deux premiers, qui demandaient toutes les recherches que j'ai faites à Senones; et je publie exprès ce troisième volume pour confondre l'imposture qui m'a attribué ces deux premiers tomes si défectueux. J'ai dédié exprès à l'électeur palatin ce tome troisième, parce qu'il a l'ancien manuscrit des deux premiers entre les mains; et je le prends hardiment à témoin que ces deux premiers ne sont point mon ouvrage. Cela est, je crois, sans réplique, et d'autant plus sans réplique que monseigneur l'électeur palatin me fait l'honneur de me mander[1] *qu'il est bien aise de concourir à la justice que le public* me *doit.*

Je rends compte de tout cela à mon *héros*. Mon excuse est dans la confiance que j'ai en ses bontés. Je le supplie de mander comment je peux faire pour lui envoyer ce troisième volume par la poste. Il aime l'histoire, il trouvera peut-être des choses assez curieuses, et même des choses dans lesquelles il ne sera point de mon avis. J'aurai de quoi l'amuser davantage quand je serai assez heureux pour venir me mettre quelque temps au nombre de ses courtisans, dans son royaume de Théodoric. Mme Denis, ma garde-malade, voulait avoir l'honneur de vous écrire. Elle joint ses respects aux miens. Nous disputons à qui vous est attaché davantage, à qui sent le mieux tout ce que vous valez, et nous vous donnons toujours la préférence sur tout ce que nous avons connu.

Vous êtes le saint pour qui nous avons envie de faire un pèlerinage. Je crois que six semaines de votre présence me feraient plus de bien que Plombières. Adieu, monseigneur; votre ancien courtisan sera toujours pénétré pour vous du plus tendre respect et de l'attachement le plus inviolable.

2779. — A M. LE COMTE D'ARGENSON[2].

A Colmar, le 13 août.

Permettez, monseigneur, qu'on prenne la liberté d'ajouter un volume à votre bibliothèque. Voici un petit pavillon d'un bâtiment immense, dont les deux premières ailes, qu'on a données très-indignement, ne sont certainement pas de mon architecture. Si je vis encore un an, je compte bien avoir l'honneur

1. Voyez sa lettre du 27 juillet, n° 2773.

2. Et non au marquis de Paulmy.— Voyez *Mémoires du marquis d'Argenson*, éditeur, P. Jannet, tome V, page 56.

de vous envoyer tout l'édifice de ma façon. On verra une énorme différence, et on me rendra justice. Votre suffrage, si vous avez le temps de le donner, sera la plus chère récompense de mes pénibles travaux.

Mme Denis, ma garde-malade, et moi, nous vous présentons les plus tendres respects.

2780. — A M. DE BRENLES.

A Colmar, le 13 août.

Mon voyage de Plombières, monsieur, et l'état languissant où je suis toujours, m'ont empêché de vous dire plus tôt combien je vous sais gré de servir les *trois dieux*[1] qui président à votre ménage, Mme de Brenles et vous, vous en ajoutez un quatrième qui embellit les trois autres, c'est l'esprit, et l'esprit éclairé. Que votre charmante compagne reçoive ici mes remerciements et mon admiration! Que ne puis-je venir voir tous vos dieux! J'ai avec moi, à Colmar, une nièce qui est veuve d'un officier du régiment de Champagne ; elle aime les lettres, elle les cultive comme Mme de Brenles. Son amitié pour moi l'a engagée à être ma garde-malade. Elle est assez philosophe pour ne pas refuser de se retirer avec moi dans quelque terre, et cette même philosophie ne lui ferait pas haïr un pays libre. Cette précieuse liberté et votre voisinage seraient deux belles consolations de ma vieillesse ; vous savez qu'il y a longtemps que j'y pense. On dit qu'il y a actuellement une assez belle terre à vendre, sur le bord du lac de Genève. Si le prix n'en passe pas deux cent mille livres de France, l'envie d'être votre voisin me déterminerait. Une moins chère conviendrait encore, pourvu que le logement et la situation surtout fussent agréables. Que ce soit à cinq ou six lieues de Lausanne, il n'importe : tout serait bon, pourvu qu'on y fût le maître, et qu'on pût avoir l'honneur de vous y recevoir quelquefois. S'il y a, en effet, une terre agréable à vendre dans vos cantons, je vous prie, monsieur, d'avoir la bonté de me le mander; mais il faudrait que la chose fût secrète. J'enverrais une procuration à quelqu'un qui l'achèterait d'abord en son nom. Vous n'ignorez pas les ménagements que j'ai à garder. Je ne veux rien ébruiter[2], rien afficher, et je ne dois me fermer aucune porte.

1. Voyez le second alinéa de la lettre 2743.

2. Les jésuites de la haute Alsace espionnaient sans cesse l'auteur de *Mahomet*, et ils parvinrent à l'empêcher de s'établir aux environs de Colmar, comme il en avait d'abord eu le dessein. (CL.)

Je compte avoir l'honneur, monsieur, de vous envoyer, par la première occasion, un nouveau tome de l'*Histoire universelle*, que je publie expressément pour condamner les deux premiers que l'on a si indignement défigurés, et que j'espère donner moi-même, quand il en sera temps.

La vérité, quelque circonspecte qu'elle puisse être, a besoin de la liberté; si je peux venir à bout de goûter les charmes de l'une et de l'autre avec ceux de votre société, je croirai ne pouvoir mieux finir ma carrière. Je supplie les deux nouveaux mariés de me conserver leurs bontés, et de compter sur mes respectueux sentiments.

VOLTAIRE.

2781. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

Colmar, 22 août 1754.

Sire, je prends encore la liberté de présenter à Votre Majesté un ouvrage[2] qui, si vous daignez l'honorer d'un de vos regards, vous ferait voir que ma vie est consacrée au travail et à la vérité. Cette vie, toujours retirée et toujours occupée au milieu des maladies, et ma conduite jusqu'à ma mort, vous prouveront que mon caractère n'est pas indigne des bontés dont vous m'avez honoré pendant quinze années.

J'attends encore de la générosité de votre âme que vous ne voudrez pas remplir mes derniers jours d'amertume.

Je vous conjure de vous souvenir que j'avais perdu mes emplois pour avoir l'honneur d'être auprès de vous, et que je ne le regrette pas ; que je vous ai donné mon temps et mes soins pendant trois ans ; que je renonçai à tout pour vous, et que je n'ai jamais manqué à votre personne.

Ma nièce, qui n'a été malheureuse que par vous, et qui certainement ne mérite pas de l'être, qui console ma vieillesse, et qui veut bien prendre soin de ma malheureuse santé et des biens que j'ai auprès de Colmar, doit au moins être un objet de votre bonté et de votre justice.

Elle est encore malade de l'aventure affreuse qu'elle essuya en votre nom. Je me flatte toujours que vous daignerez réparer par quelques mots de bonté des choses qui sont si contraires à

1. *Œuvres de Frédéric le Grand*, Berlin, 1853, tome XXIII, page 5. — Cette lettre est tirée des archives du Cabinet de Berlin.

2. Probablement *l'Orphelin de la Chine*.

votre humanité et à votre gloire. Je vous en conjure par le véritable respect que j'ai pour vous, daignez vous rendre à votre caractère encore plus qu'à la prière d'un homme qui n'a jamais aimé en vous que vous-même, et qui n'est malheureux que parce qu'il vous a assez aimé pour vous sacrifier sa patrie. Je n'ai besoin de rien sur la terre que de votre bonté. Croyez que la postérité, dont vous ambitionnez et dont vous méritez tant les suffrages, ne vous saura pas mauvais gré d'une action d'humanité et de justice.

En vérité, si vous voulez faire réflexion à la manière dont j'ai été si longtemps attaché à votre personne, vous verrez qu'il est bien étrange que ce soit vous qui fassiez mon malheur.

Soyez très-persuadé que celui que vous avez rendu si malheureux aura jusqu'à son dernier moment une conduite digne de vous attendrir.

2782. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Colmar, le 22 août.

Je veux vous écrire, ma chère nièce, et je ne vous écris point de ma main, parce que je suis un peu malade; et me voilà sur mon lit sans en rien dire à votre sœur. J'espère que vous trouverez ma lettre à votre arrivée à Paris. Nous saurons si les eaux vous ont fait du bien, si vous digérez; si vous et votre fils[1] vous faites toujours de grands progrès dans la peinture; si l'abbé Mignot a obtenu enfin quelque bénéfice.

Vous allez avoir *le Triumvirat*[2]; ainsi ce n'est pas la peine d'envoyer mes magots de la Chine[3]. Je ne peux d'ailleurs avoir absolument que trois magots: les cinq seraient secs comme moi; au lieu que les trois ont de gros ventres comme des Chinois. Votre sœur en est fort contente. Ils pourront un jour vous amuser; mais à présent il ne faut rien précipiter.

Ne hâtons pas plus nos affaires en France qu'à la Chine; ne faites nul usage, je vous en prie, du papier[4] que vous savez; nous avons quelque chose en vue, Mme Denis et moi, du côté de

1. M. Dompierre d'Hornoy, alors âgé de douze ans. (CL.)
2. Tragédie de Crébillon.
3. *L'Orphelin.*
4. Relatif à l'acquisition d'une terre.

Lyon. On dit que cela sera fort agréable. Nous vous en rendrons bientôt compte.

Je me lève pour vous dire que nous sommes ici deux solitaires qui vous aimons de tout notre cœur.

2783. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

A Colmar, le 27 août.

L'épuisement où je suis, mon cher et respectable ami, m'interdit les cinq actes, puisqu'il m'empêche de vous écrire de ma main.

Vous m'avouerez qu'à mon âge trois fois sont bien honnêtes; j'ai été jusqu'à cinq pour vous plaire; mais, en vérité, ce n'était que cinq langueurs. Comptez que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour m'échauffer le tempérament. Je vous conjure d'ailleurs de tâcher de croire que chaque sujet a son étendue; que *la Mort de César* serait détestable en cinq actes, et que nos Chinois sont beaucoup plus intéressants et beaucoup plus faits pour le théâtre. J'aurai, je crois, le temps de les garder encore, puisqu'on va donner *le Triumvirat*. Le public aura, grâce à vos bontés, une suite de l'histoire romaine sur le théâtre. Vous ferez une action de Romain si vous parvenez à faire jouer[1] *Rome sauvée*.

Les sentiments de Lekain me plaisent autant que ses talents, mais il faut que je renonce au plaisir de l'entendre. C'est une injustice bien criante de me rendre responsable de deux volumes impertinents que l'imposture et l'ignorance ont publiés sous mon nom. Je ferai voir bientôt qu'il y a quelque différence entre mon style et celui de Jean Néaulme. On aurait dû me plaindre plutôt que de se fâcher contre moi; mais je suis accoutumé à ces petites méprises de la sottise et de la méchanceté humaines. Vous m'en consolez, mon cher ange. Protégez bien Rome et la Chine, pendant que je suis encore sur les bords du Rhin. Mille tendres respects à Mme d'Argental. Je n'en peux plus, mais je vous aime de tout mon cœur.

2784. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Colmar, le 27 août

Oui, je pense plus à vous que je ne vous écris, monsieur; l'état où je suis ne me permet pas même de vous écrire aujour-

1. Voltaire ne tarda pas à renoncer à ce projet.

d'hui de ma main. Mme Denis a fait une action bien héroïque de vous quitter pour venir garder un malade. Il est assez étrange que deux personnes qui voulaient passer leur vie avec vous soient à Colmar. Si la friponnerie, l'ignorance, et l'imposture, n'avaient pas abusé de mon nom pour donner deux impertinents volumes d'une prétendue *Histoire universelle*, votre *Zulime* s'en trouverait mieux; mais l'injustice odieuse[1] que j'ai essuyée m'impose au moins le devoir de la confondre, en mettant en ordre mon véritable ouvrage. Votre *Zulime* ne peut venir qu'après les quatre parties du monde[2], qui m'occupent à présent. Ce serait pour moi une grande consolation, dans mes travaux et dans mes souffrances, de voir l'ouvrage[3] dont vous me parlez. Je vous en dirais mon avis avant les représentations; c'est le seul temps où l'amitié puisse employer la critique; elle n'a plus qu'à applaudir ou à se taire quand l'ouvrage a été livré au parterre.

On avait fait courir un plaisant bruit: on disait que j'avais fait aussi *le Triumvirat*[4]. Je vous assure que je suis très-loin d'exciter une pareille guerre civile au théâtre. La bagatelle[5] dont vous a parlé M. d'Argental n'était d'abord qu'un ouvrage de fantaisie, dont j'avais voulu l'amuser aux eaux de Plombières. C'est lui qui m'a engagé à y travailler sérieusement; j'en ai fait, je crois, une pièce très-singulière. Mlle Clairon y aura un beau rôle; mais il est impossible d'en faire cinq actes. Il vaut bien mieux en donner trois bons que cinq languissants. J'allais presque vous dire que nous en parlerons un jour; mais je sens bien que je me réduirai à vous en écrire. L'absence ne diminuera jamais dans mon cœur les sentiments que je vous ai voués pour toute ma vie.

Le malade V.

P. S. DE MADAME DENIS.

Puisque l'oncle ne peut vous écrire de sa main, la nièce y suppléera tant bien que mal. Convenez que mon oncle a raison de ne vous point envoyer *Zulime*, puisqu'elle n'est pas encore à sa fantaisie, et qu'il n'a pas

1. Louis XV, conseillé et excité par les prêtres, avait fait défendre à Voltaire de rentrer à Paris. (Cl.)

2. La suite de l'*Histoire universelle*.

3. Sans doute sa tragédie de *Namir* (voyez la note, tome XXXVII, page 148), qui toutefois ne fut jouée qu'en 1759.

4. Crébillon était mort depuis un an quand Voltaire commença à composer sa tragédie du *Triumvirat*, jouée le 5 juillet 1764.

5. *L'Orphelin de la Chine*, que Voltaire finit par donner en cinq actes.

le temps d'y travailler actuellement. Celle dont M. d'Argental vous a parlé vous plaira d'autant plus qu'il y a deux très-beaux rôles pour Lekain et Mlle Clairon. Cette pièce est très-singulière, chaude, et écrite à merveille; mais vous n'aurez que trois actes. Nous espérons bien que, lorsqu'il sera question de la jouer, vous y donnerez tous vos soins.

L'Histoire universelle l'occupe actuellement tout entier; c'est un ouvrage fait pour lui faire infiniment d'honneur; dès qu'il sera fini, je ferai de mon mieux pour l'engager à reprendre ce théâtre que nous aimons, vous et moi, si constamment. Vous verrez encore des *Alzire,* des *Zaïre,* des *Mérope,* etc., etc., de sa façon. Son génie est aussi brillant que sa santé est misérable. Adressez-moi toujours vos lettres à Colmar; nous ne sommes pas encore déterminés sur le temps où nous irons à Strasbourg. Si mon oncle daigne me rendre une partie des sentiments que j'ai pour lui, tous les séjours me seront égaux; l'amitié embellit les lieux les plus sauvages.

Je ne doute pas que votre tragédie ne soit dans sa perfection; M. de Voltaire sera sûrement étonné de la façon dont elle est écrite. Pourriez-vous la lui faire lire? Pensez-y bien.

Vous fourrerez-vous, cet hiver, dans la bagarre? J'imagine que non; vous êtes trop sage. Mon oncle veut aussi laisser passer les plus pressés. Je pense qu'il fera bien froid, cet hiver, au *Triumvirat;* qu'en dites-vous?

Puisque vous voulez savoir ce que je fais, je barbouille aussi du papier; je travaille mal et lentement; mon ouvrage [1] n'a pris, jusqu'à présent, aucune forme, et j'en suis si mécontente que je n'ai pas encore eu le courage de le montrer à mon oncle. Je me console en pensant que l'occupation la plus ordinaire d'une femme est de faire des nœuds, et qu'il vaut autant gâter du papier que du fil.

Dites-moi si Ximenès demande encore la place vacante [2] à l'Académie; j'en serais fâchée; ce serait une seconde imprudence. Si j'étais à Paris, je ferais l'impossible pour l'en empêcher. Il se presse trop, et détruit la petite fortune d'*Amalazonte* par un amour-propre mal entendu qu'on veut humilier.

Adieu; mandez-moi tout ce que vous savez, vous ferez grand plaisir à une solitaire ui aime vos lettres, et qui a pour vous la plus inviolable amitié.

Dites, je vous prie, monsieur, à Mme Sonning [3], que j'ai souvent le plaisir de parler d'elle avec Mme la comtesse de Lutzelbourg, qui est ici, et faites-lui pour moi mille tendres compliments.

1. La tragédie d'*Alceste.*

2. Surian, évêque de Vence, était mort le 3 août; il fut remplacé par d'Alembert, le 19 décembre 1754, à l'Académie française, où Ximenès avait précédemment essayé de succéder à Destouches.

3. Marie-Sophie Puchat des Alleurs, sœur de l'ambassadeur à Constantinople; mariée, en 1728, à M. Sonning, nommé dans la lettre du 21 mai 1755, à Thibouville.

2785. — DE CHARLES-THÉODORE, ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 28 août.

Je suis charmé d'apprendre par votre lettre[1], monsieur, que vous continuez de travailler à un ouvrage[2] que le public doit désirer avec empressement, et que, malgré les peines et les soins que vous vous donnez dans les profondes recherches que vous faites dans l'histoire, vous vous occupiez encore à orner le théâtre français d'une nouvelle tragédie. Je suis bien impatient de la voir : *You're in the right to think that I don't dislike the English taste, and I have borrow'd this way of thinking from the observations on this nation.* Les trop grandes libertés de la tragédie anglaise étant réduites à de justes bornes par quelqu'un qui sait si bien les compasser que vous, monsieur, ne pourront que plaire à tous ceux qui jugent sans prévention. Je tombe moi-même un peu dans le défaut d'être prévenu, puisque je le suis déjà pour ce nouvel enfant légitime, dont je serai charmé de revoir le père, qui en fait tant et de si beaux. J'espère que votre santé se remet. Soyez sûr de l'estime avec laquelle je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

2786. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 8 septembre.

C'est moi, mon cher ange, qui veux et qui fais tout ce que vous voulez, puisque je vous envoie, par pure obéissance, des Tartares et des Chinois dont je ne suis pas content. Il me paraît que c'est un ouvrage plus singulier qu'intéressant, et je dois craindre que la hardiesse de donner une tragédie en trois actes[3] ne soit regardée comme l'impuissance d'en faire une en cinq. D'ailleurs, quand elle aurait un peu de succès, quel avantage me procurerait-elle ? L'assiduité de mes travaux ne désarmera point ceux qui me veulent du mal. Enfin je vous obéis ; faites ce que vous croirez le plus convenable. Soyez sévère, et faites lire la pièce par des yeux encore plus sévères que les vôtres.

Vous connaissez trop le théâtre et le cœur humain pour ne pas sentir que, dans un pareil sujet, cinq actes allongeraient une action qui n'en comporte que trois. Dès qu'un homme comme notre conquérant tartare a dit : *J'aime*, il n'y a plus pour

1. Cette lettre n'a pas été recueillie. (CL.)
2. *Essai sur l'Histoire générale*, devenu depuis l'*Essai sur les Mœurs*.
3. *L'Orphelin* n'était alors qu'en trois actes ; voyez la lettre 2783

lui de nuances ; il y en a encore moins pour Idamé, qui ne doit pas combattre un moment ; et la situation d'un homme à qui on veut ôter sa femme a quelque chose de si avilissant pour lui qu'il ne faut pas qu'il paraisse ; sa vue ne peut faire qu'un mauvais effet. La nature de cet ouvrage est telle qu'il faut plutôt supprimer des situations et des scènes que songer à les multiplier ; je l'ai tenté, et je suis demeuré convaincu que je gâtais tout ce que je voulais étendre. C'est à vous maintenant à voir, mon cher et respectable ami, si cette nouveauté peut être hasardée, et si le temps est convenable.

Je vous remercie de *Rome sauvée*, dont je fais plus de cas que de mon *Orphelin*. Je tâcherai de dérober quelques moments à mes maladies et à mes occupations pour faire ce que vous exigez.

Vous montrerez sans doute mes trois magots à M. de Pont-de-Veyle et à M. l'abbé de Chauvelin. Vous assemblerez tous les anges. Je me fie beaucoup au goût de M. le comte de Choiseul. Si tout cet aréopage conclut à donner la pièce, je souscris à l'arrêt.

L'*Histoire générale* me donne toujours quelques alarmes. Le troisième volume ne pouvait révolter personne. Les objets de ce temps-là ne sont pas si délicats à traiter que ceux de la grande révolution qui s'est faite dans l'Église du temps de Léon X. Les siècles qui précédèrent Charlemagne, et dont il faut donner une idée, portent encore avec eux plus de danger, parce qu'ils sont moins connus, et que les ignorants seraient bien effarouchés d'apprendre que tant de faits, qu'on nous a débités comme certains, ne sont que des fables. Les donations de Pepin et de Charlemagne sont des chimères ; cela me paraît démontré. Croiriez-vous bien que les prétendues persécutions des empereurs contre les premiers chrétiens ne sont pas plus véritables ? On nous a trompés sur tout ; et on est encore si attaché à des erreurs qui devraient être indifférentes qu'on ne pardonnera pas à qui dira la vérité, quelque circonspection et quelque modestie qu'il emploie.

Les deux premiers volumes, qu'on a si indignement tronqués et falsifiés, ne devraient m'être attribués par personne ; ce n'est pas là mon ouvrage. Cependant, si on a eu la cruauté de me condamner sur un ouvrage qui n'est pas le mien, que ne fera-t-on pas quand je m'exposerai moi-même !

Puisque je suis en train de vous parler de mes craintes, je vous dirai que notre *Jeanne* me fait plus de peine que Léon X et

Luther, et que toutes les querelles du sacerdoce et de l'empire. Il n'y a que trop de copies de cette dangereuse plaisanterie. Je sais, à n'en pas douter, qu'il y en a à Paris et à Vienne, sans compter Berlin. C'est une bombe qui crèvera tôt ou tard pour m'écraser, et des tragédies ne me sauveront pas. Je vivrai et je mourrai la victime de mes travaux, mais toujours consolé par votre inébranlable amitié. Mme Denis est bien sensible à votre souvenir ; elle partage en paix ma solitude, et m'aide à supporter mes maux. Nous présentons tous deux nos respects à Mme d'Argental. J'envoie, sous l'enveloppe de M. de Chauvelin, le paquet tartare et chinois.

Non, mon cher ange, non. Je viens de relire la pièce. Il me paraît qu'on peut faire des applications dangereuses ; vous connaissez le sujet, et vous connaissez la nation. Il n'est pas douteux que la conduite d'Idamé ne fût regardée comme la condamnation d'une personne[1] qui n'est point Chinoise. L'ouvrage, ayant passé par vos mains, vous ferait tort ainsi qu'à moi. Je suis vivement frappé de cette idée. L'application que je crains est si aisée à faire que je n'oserais même envoyer l'ouvrage à la personne qui pourrait être l'objet de cette application. Je vais tâcher de supprimer quelques vers dont on pourrait tirer des interprétations malignes, ensuite je vous l'enverrai. Mais, encore une fois, la crainte des allusions, le désagrément de paraître lutter contre Crébillon[2], la stérilité des trois actes, voilà bien des raisons pour ne rien hasarder. J'attends vos ordres, et je m'y conformerai toute ma vie, mon cher ange.

2787. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Colmar, ce 12 septembre.

Je fais les plus tendres compliments au frère et à la sœur. Je sens qu'il est très-triste d'avoir une si aimable famille, et d'en être séparé. Mme Denis fait ma consolation dans ma solitude et dans mes maladies. Plus elle est aimable, plus elle me fait sentir combien le charme de sa société redoublerait par celui de la vôtre.

La nouvelle la plus intéressante que le conseiller du grand conseil me mande est la démarche que son corps a faite. Je

1. Mme de Pompadour.
2. Voyez la lettre du 6 octobre.

vous en fais mon compliment, mon cher abbé ; il sera difficile que l'*ancien des jours* [1], Boyer, résiste à une sollicitation si pressante pour lui, et si honorable pour vous. L'homme du monde pour la conservation de qui je fais actuellement le plus de vœux est l'évêque de Mirepoix [2].

Je suis bien aise que le parlement ait enregistré sa condamnation et sa grâce, sans demeurer d'accord des qualités. Le grand point est que l'État ait la paix, et que les particuliers aient justice. Votre sœur, à qui le fils [3] de Samuel Bernard s'est avisé de faire, en mourant, une petite banqueroute, est intéressée à voir le parlement reprendre ses fonctions. Il serait douloureux que la situation de mille familles demeurât incertaine parce que quelques fanatiques exigent des *billets de confession* de quelques sots. Il n'y a que les billets à ordre, ou au porteur, qui doivent être l'objet de la jurisprudence ; il faut se moquer de tous les autres, excepté des billets doux.

Pour mon billet d'avoir une terre, ma chère nièce, j'espère l'acquitter si je vis.

Il y a quelque apparence que nous passerons, votre sœur et moi, l'hiver à Colmar. Ce n'est pas la peine d'aller chercher une solitude ailleurs. Le printemps prochain décidera de ma marche.

Je suis bien aise qu'on trouve au moins ce troisième tome, dont vous me parlez, passable et modéré : c'est tout ce qu'il est. Je ne l'ai donné que pour confondre l'imposture et l'ignorance, qui m'ont attribué les deux premiers. Il y a une extrême injustice à me rendre responsable de cet avorton informe dont des imprimeurs avides avaient fait un monstre méconnaissable. Si jamais j'ai le temps de mettre en ordre tout ce grand ouvrage, on verra quelque chose de plus exact et de plus curieux. C'est un beau plan ; mais l'exécution demande plus de santé et de secours que je n'en ai.

Votre vie est plus agréable que celle des gens qui s'occupent de la grâce, et des anciennes révolutions de ce bas monde. Le mieux est de vivre pour soi, pour son plaisir, et pour ses amis ;

1. Expression du prophète Daniel, chap. VII, v. 9.

2. Le grand conseil, dont l'abbé Mignot, neveu de Voltaire, était membre, avait sollicité pour lui un bénéfice auprès de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui tenait alors la feuille des bénéfices. L'abbé Mignot eut, dans la suite, l'abbaye de Scellières en Champagne, où Voltaire fut inhumé en 1778.

3. Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert, né en 1686, mort vers le fin de 1753. Ce banqueroutier, beau-frère du président Fr.-Matthieu Molé, et beau-père du président Chrét.-Guill. de Lamoignon (mort en 1759), fit perdre aussi une somme considérable à Voltaire. (CL.)

mais tout le monde ne peut pas faire ce mieux, et chacun est dirigé par son instinct et par son destin.

Vous ne me dites rien de votre fils ; je l'embrasse. Je fais mes compliments à tout ce que vous aimez.

Adieu, la sœur et le frère ; vous êtes charmants de ne pas oublier ceux qui sont aux bords du Rhin.

2788. — DE CHARLES-THÉODORE, ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 17 septembre.

J'ai relu jusqu'à trois fois, monsieur, la tragédie [1] que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer. J'y ai toujours trouvé de nouvelles beautés. Enfin j'en suis enchanté, et suis bien empressé de la faire jouer. Pourtant, si je savais que votre santé vous permît bientôt de vous donner la peine de recorder les acteurs, j'attendrais encore pour avoir le plaisir complet, d'autant plus que, bien que je n'y aie rien trouvé de trop allégorique aux affaires du temps, je ne voudrais pas la faire donner sans votre aveu, dont je ne doute pourtant pas, croyant que vous ne voudriez pas priver le public de la satisfaction de voir et d'admirer une si belle pièce. Trois ou quatre personnes de goût qui l'ont lue n'ont pu en faire assez l'éloge, et elles en ont été touchées jusqu'aux larmes. Je vous assure, monsieur, que l'estime qu'on doit avoir pour des talents si supérieurs ne peut qu'augmenter ; et c'est avec ces sentiments que je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

2789. — A M. ROYER [2].

Le 20 [3].

J'avais eu, monsieur, l'honneur de vous écrire, non-seulement pour vous marquer tout l'intérêt que je prends à votre mérite et à vos succès, mais pour vous faire voir aussi quelle est ma juste crainte que ces succès si bien mérités ne soient ruinés par le poëme [4] défectueux que vous avez vainement embelli. Je peux vous assurer que l'ouvrage sur lequel vous avez

1. *L'Orphelin de la Chine.*

2. Jos.-Nic.-Pancrace Royer, né en Savoie en 1705, fut nommé par Louis XV inspecteur général de l'Opéra en 1753, et compositeur de la chambre du roi, en 1754 ; il mourut le 11 janvier 1755.

3. C'est à tort, croyons-nous, qu'on a toujours daté cette lettre du 20 mars. Voyez la lettre qui suit.

4. *Pandore.*

travaillé ne peut réussir au théâtre. Ce poëme, tel qu'on l'a imprimé plus d'une fois, est peut-être moins mauvais que celui dont vous vous êtes chargé; mais l'un et l'autre ne sont faits ni pour le théâtre ni pour la musique. Souffrez donc que je vous renouvelle mon inquiétude sur votre entreprise, mes souhaits pour votre réussite, et ma douleur de voir exposer au théâtre un poëme qui en est indigne de toutes façons, malgré les beautés étrangères dont votre ami, M. de Sireuil[1], en a couvert les défauts. Je vous avais prié, monsieur, de vouloir bien me faire tenir un exemplaire du poëme tel que vous l'avez mis en musique, attendu que je ne le connais pas. Je me flatte, monsieur, que vous voudrez bien vous prêter à la condescendance de M. de Moncrif, examinateur de l'ouvrage, en mettant à la tête un avis nécessaire, conçu en ces termes :

« Ce poëme est imprimé tout différemment dans le recueil des ouvrages de l'auteur; les usages du théâtre lyrique et les convenances de la musique ont obligé d'y faire des changements pendant son absence. »

Il serait mieux, sans doute, de ne point hasarder les représentations de ce spectacle, qui n'était propre qu'à une fête donnée par le roi, et qui exige une quantité prodigieuse de machines singulières. Il faut une musique aussi belle que la vôtre, soutenue par la voix et par les agréments d'une actrice principale, pour faire pardonner le vice du sujet et l'embarras inévitable de l'exécution. Le combat des dieux et des géants est au rang de ces grandes choses qui deviennent ridicules, et qu'une dépense royale peut sauver à peine.

Je suis persuadé que vous sentez comme moi tous ces dangers; mais, si vous pensez que l'exécution puisse les surmonter, je n'ai auprès de vous que la voie de représentation. Je ne peux, encore une fois, que vous confier mes craintes; elles sont aussi fortes que la véritable estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

2790. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 21 septembre.

Je vous obéis avec douleur, mon cher ange; l'état de ma santé me rend bien indifférent sur une pièce de théâtre, et ne me laisse sensible qu'au chagrin d'envisager que peut-être je ne

1. Voyez la lettre 2798.

vous reverrai plus. Mais je vous avoue que je serais infiniment affligé si j'étais exposé à la fois à des dégoûts à l'Opéra et à la Comédie, immédiatement après l'affliction que cette *Histoire* prétendue *universelle* m'a causée. Amusez-vous, mon cher ange, avec vos amis, de mes Tartares et de mes Chinois, qui ont au moins le mérite d'avoir l'air étranger. Ils n'ont que ce mérite-là ; ils ne sont point faits pour le théâtre ; ils ne causent pas assez d'émotion. Il y a de l'amour, et cet amour, ne déchirant pas le cœur, le laisse languir. Une action vertueuse peut être approuvée, sans faire un grand effet. Enfin je suis sûr que cela ne réussirait pas, que les circonstances seraient très-peu favorables, et que les allusions de la malignité humaine seraient très-dangereuses. Les personnes sur lesquelles on ferait ces applications injustes se garderaient bien, je l'avoue, de les prendre pour elles, de s'en fâcher, d'en parler même ; mais, dans le fond du cœur, elles seraient très-piquées, et contre moi, et contre ceux qui auraient donné la pièce. Elles la feraient tomber à la cour ; c'est bien le moins qu'elles pussent faire. Qui jamais approuvera un ouvrage dont on fait des applications qui condamnent notre conduite ? Je vous demande donc en grâce que cet avorton ne soit vu que de vous et de vos amis. J'ai donné mon consentement à la représentation de ce malheureux opéra de *Prométhée* comme je donne mon consentement à mon absence, qui me tient éloigné de vous. Je souffre avec douleur ce que je ne peux empêcher. On m'a fait assez sentir que je n'ai aucun droit de m'opposer aux représentations d'un ouvrage imprimé depuis longtemps, dont la musique est approuvée des connaisseurs de l'Hôtel de Ville, et pour lequel on a déjà fait de la dépense. Je sais assez qu'il faudrait une dépense royale et une musique divine pour faire réussir cet ouvrage ; il n'est pas plus propre pour le théâtre lyrique que les Chinois pour le théâtre de la Comédie. Tout ce que je peux faire, c'est d'exiger qu'on ne mette pas au moins sous mon nom les embellissements dont M. de Sireuil a honoré cette bagatelle. Je vois qu'on est toujours puni de ses anciens péchés. On me défigure une vieille *Histoire générale ;* on me défigure un vieil opéra. Tout ce que je peux faire à présent, c'est de tâcher de n'être pas sifflé sur tous les théâtres à la fois. Vous jugerez, mon cher ange, de la nature du consentement donné à Royer par la lettre ci-jointe. Je vous supplie de la faire passer dans les mains de Moncrif, si cela se peut sans vous gêner.

J'ai encore pris la précaution d'exiger de Lambert qu'il fasse une petite édition de cette *Pandore* avant qu'on ait le malheur

de la jouer, car la *Pandore* de Royer est toute différente de la mienne, et je veux du moins que ces deux turpitudes soient bien distinctes. Je vous supplie d'encourager Lambert à cette bonne action, quand vous irez à la Comédie. Je vous remercie tendrement de *Mahomet* et de *Rome*. Vous consolez mon agonie. Mme Denis et moi, nous nous inclinons devant les anges. Adieu, mon cher et respectable ami.

2791. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, ce 23 septembre.

Je ne guéris point, madame, mais je m'habitue à Colmar plus que la grand'chambre à Soissons. Les bontés de monsieur votre frère[1] contribuent beaucoup à me rendre ce séjour moins désagréable. Je serais heureux dans l'île Jard, mais cette île Jard me suit partout. Vous avez deux neveux[2] aussi à plaindre qu'ils sont aimables : l'un plaide, l'autre est paralytique. Je ne vois de tous côtés que désastres au monde. La langueur, la misère, et la consternation, règnent à Paris. Il y a toujours quelques belles dames qui vont parer les loges, et des petits-maîtres qui font des pirouettes sur le théâtre ; mais le reste souffre et murmure. Il y a un an que j'ai de l'argent aux consignations du parlement ; le receveur jouit. Combien de familles sont dans le même cas, et dans une situation bien triste ! On exige, dans votre province, de nouvelles déclarations qui désolent les citoyens ; on fouille dans les secrets des familles ; on donne un effet rétroactif à cette nouvelle manière de payer le vingtième, et on fait payer pour les années précédentes. Voilà bien le cas de jeûner et de prier, et d'avoir des lettres consolantes de M. de Beaufremont. Il n'est pas plus question de la préture de Strasbourg que des préteurs de l'ancienne Rome. Vivez tranquille, madame, avec votre respectable amie[3], à qui je présente mes respects. Faites bon feu ; continuez votre régime : cette sorte de vie n'est pas bien animée, mais cela vaut toujours mieux que rien. Si vous avez quelques nouvelles, daignez en faire part à un pauvre malade enterré à Colmar. Permettez-moi de présenter mes respects à monsieur votre fils, et de vous souhaiter, comme à lui, des années heureuses, s'il y en a.

1. Le président de Klinglin.
2. Le baron d'Hattsatt et le chevalier de Klinglin.
3. Mme de Brumath.

2792. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Colmar, 4 octobre 1754.

Madame, j'ai respecté les États d'Altembourg ; je n'ai point osé mêler mes inutiles lettres aux affaires de Votre Altesse sérénissime ; mais si elle est actuellement dans son palais tranquille de Gotha, qu'elle daigne y recevoir mes hommages. C'est à Gotha qu'ils doivent s'adresser ; c'est là que j'ai passé les plus beaux de mes jours. Si Votre Altesse sérénissime daigne toujours s'y occuper de l'amusement des belles-lettres, je lui demande la permission de lui envoyer le manuscrit d'une nouvelle tragédie[2], qui a du moins le mérite de la singularité. Je veux vous envoyer mes enfants, madame, ne pouvant moi-même venir me mettre à vos pieds. Je ne sais par quelle fatalité je reste à Colmar, quand je pourrais être mieux.

J'avais imaginé de passer par la cour palatine pour aller à la vôtre ; mais je me trouve sous les ordres de ma nièce, ma garde-malade, qui est venue en Alsace gouverner le bien que j'y ai et ma personne : il faut qu'un malade obéisse.

Je me flatte que Votre Altesse sérénissime jouit d'une santé inaltérable, et que le voyage d'Altembourg aura fait du bien à la grande maîtresse des cœurs. J'ai été longtemps alarmé pour elle. Que ne puis-je venir encore partager ce zèle et cet attachement qu'elle a pour votre personne ! Que ne puis-je au moins, madame, contribuer de loin à vos amusements ! Mais j'ai peu de relations avec la république des lettres et des bagatelles de Paris. Je n'entends parler de rien qui soit digne de votre curiosité. On ne fait plus que répéter et retourner les ouvrages faits il y a près d'un siècle, et il faudrait pour vous un siècle nouveau. Pour moi, madame, il ne me faudrait que votre présence.

Je me mets aux pieds de monseigneur, de votre auguste famille, et surtout aux vôtres, avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance.

2793. — A M. DE BRENLES.

Colmar, le 6 octobre.

Ce que vous me dites de votre santé, mon cher monsieur, ne contribue pas à me rendre la mienne. Vous m'affligez sensi-

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. *L'Orphelin.*

blement. Mme Goll m'a consolé en m'apprenant que vous aviez fait à Mme de Brenles un petit philosophe qui a quatre mois ou environ ; mais un excellent ouvrier peut tomber malade après avoir fait un bon ouvrage, et c'est l'ouvrier qu'il faut conserver. Songez que c'est vous, monsieur, qui m'avez inspiré le dessein de chercher une retraite philosophique dans votre voisinage. C'est pour vous que je veux acheter la terre d'Allaman[1]. J'ai besoin d'un tombeau agréable ; il faut mourir entre les bras des êtres pensants. Le séjour des villes ne convient guère à un homme que son état réduit à ne point rendre de visites. Je n'achèterai Allaman qu'à condition que vous et Mme de Brenles vous daignerez regarder ce château comme le vôtre, et, dans une espérance si consolante pour moi, je ferai un effort pour mettre tout ce que j'ai de bien libre à cette acquisition ; mais commencez par me rassurer sur votre santé, et vivez, si vous voulez que je sois votre voisin.

Je vous avouerai, monsieur, qu'il me serait assez difficile de payer 225,000 livres. J'aurais un château, et il ne me resterait pas de quoi le meubler ; je ressemblerais à Chapelle, qui avait un surplis et point de chemise, un bénitier et point de pot de chambre. Voici comment je m'arrangerais : je donnerais sur-le-champ 150,000 livres, et le reste en billets sur la meilleure maison de Cadix[2], payables à divers termes. Moyennant cet arrangement, je pourrais profiter incessamment de vos bontés. Je ne doute pas que vous n'ayez prévu toutes les difficultés ; vous savez que je n'ai pas l'honneur d'être de la religion de Zwingle et de Calvin ; ma nièce et moi, nous sommes papistes. C'est sans doute une des prérogatives et un des avantages de votre gouvernement qu'un homme puisse jouir chez vous des droits de citoyen, sans être de votre paroisse. Je me figure qu'un papiste peut posséder et hériter dans le territoire de Lausanne ; et aurais-je fait à vos lois un honneur qu'elles ne méritent pas ? Je crois que je puis être seigneur d'Allaman, puisque vous me proposez cette terre.

J'attends sur cela vos derniers ordres, en vous demandant toujours le secret. Il ne faudrait pas acheter d'abord la terre sous mon nom : le moindre bruit nuirait à mon marché, et m'empêcherait peut-être de jouir du plaisir de voir mon acquisition. Je remets le

1. Vieux château sur la route de Prangins à Lausanne, au bord du lac Léman, entre Rolle et Morges.

2. Voyez la lettre 2713.

tout à votre bonté et à votre prudence. Ma nièce, qui est toujours ma garde-malade à Colmar, se joint à moi pour vous présenter ses remerciements; c'est une amie sur laquelle Mme de Brenles et vous, monsieur, pouvez déjà compter. Voyez si vous pouvez acquérir à Lausanne toute une famille de Paris, et si vous pouvez faire du château d'Allaman un temple dédié à la philosophie, dont vous serez le grand-prêtre.

Si on veut vendre Allaman plus de 225,000 livres, je ne peux l'acheter; mais, en ce cas, n'y a-t-il pas d'autres terres moins chères? Tout me sera bon, pourvu que je puisse finir mes jours dans un air doux, dans un pays libre, avec des livres, et un homme comme vous. Adieu, monsieur; conservez votre santé, le premier des biens, celui sans lequel tout n'est rien. Vivez avec votre aimable épouse, et procurez-moi le plaisir d'être témoin de votre bonheur. Permettez-moi de vous embrasser sans cérémonie.

VOLTAIRE.

2794. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 6 octobre.

Mon cher ange, j'ai assez de justice, et, dans cette occasion-ci, assez d'amour-propre pour croire que vous jugez bien mieux que moi. C'est déjà beaucoup, c'est tout pour moi, que vous, et Mme d'Argental, et vos amis, vous soyez contents; mais, en vérité, les personnes que vous savez ne le seront point du tout. Les partisans éclairés de Crébillon ne manqueront pas de crier que je veux attaquer impudemment, avec mes trois bataillons étrangers, les cinq gros corps[1] d'armée romaine. Vous croyez bien qu'ils ne manqueront pas de dire que c'est une bravade faite à sa protectrice[2]; et Dieu sait si alors on ne lui fera pas entendre que c'est non-seulement une bravade, mais une offense et une espèce de satire. Comme vous jugez mieux que moi, vous voyez encore mieux que moi tout le danger; vous sentez si ma situation me permet de courir de pareils hasards. Vous m'avouerez que, pour se montrer dans de telles circonstances, il faudrait être sûr de la protection de la personne à qui je dois craindre de déplaire. Si malheureusement les allusions, les interprétations malignes, faisaient l'effet que je redoute, on en saurait aussi mauvais gré

1. *Le Triumvirat* de Crébillon, en cinq actes.
2. Mme de Pompadour.

à vos amis, et surtout à vous, qu'à moi. Je suis persuadé que vous avez tout examiné avec votre sagesse ordinaire ; mais l'événement trompe souvent la sagesse. Vous ne voyez point les allusions, parce que vous êtes juste ; le grand nombre les verra très-clairement, parce qu'il est très-injuste. En un mot, ce qui peut en résulter d'agrément est bien peu de chose. Le danger est très-grand, les dégoûts seraient affreux, et les suites bien cruelles. Peut-être faudrait-il attendre que le grand succès du *Triumvirat* fût passé ; alors on aurait le temps de mettre quelques fleurs à notre étoffe de Pékin ; on pourrait même en faire sa cour à la personne qu'on craint[1], et on préviendrait ainsi toutes les mauvaises impressions qu'on pourrait lui donner. Vous me direz que je vois tout en noir, parce que je suis malade ; Mme Denis, qui se porte bien, pense tout comme moi. Si vous croyez être absolument sûr que la pièce réussira auprès de tout le monde, et ne déplaira à personne, mes raisons, mes représentations ne valent rien ; mais vous n'avez aucune sûreté, et le danger est évident. Vous seriez au désespoir d'avoir fait mon malheur, et de vous être compromis en ne cherchant qu'à me donner de nouvelles marques de vos bontés et de votre amitié. Songez donc à tout cela, mon cher et respectable ami. Je veux bien du mal à ma maudite *Histoire générale*, qui ne m'a pas fourni encore un sujet de cinq actes. Je n'en ai trouvé que trois à la Chine, il en faudra chercher cinq au Japon. Je crois y être, en étant à Colmar ; mais j'y suis avec une personne qui vous est aussi attachée que moi. Nous parlons tous les jours de vous ; c'est le seul plaisir qui me reste. Adieu ; mille tendres respects à toute la hiérarchie des anges.

2795. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Colmar, le 6 octobre.

Ma chère nièce, je pense que c'est bien assez que mes trois magots vous aient plu ; mais ils pourraient déplaire à d'autres personnes ; et, quoique ni vous ni elles ne soyez pas absolument disposées à vous tuer avec vos maris, cependant il se pourrait trouver des gens qui feraient croire que, toutes les fois qu'on ne se tue pas en pareil cas, on a grand tort ; et on irait s'imaginer

1. Mme de Pompadour.

que les dames qui se tuent à six mille lieues d'ici font la satire de celles qui vivent à Paris. Cela serait très-injuste; mais on fait des tracasseries mortelles, tous les jours, sur des prétextes encore plus déraisonnables.

J'ai prié instamment M. d'Argental de ne me point exposer à de nouvelles peines. Ce qui pourrait résulter d'agrément d'un petit succès serait bien peu de chose, et les dégoûts qui en naîtraient seraient violents. Je vous remercie de vous être jointe à moi pour modérer l'ardeur de M. d'Argental, qui ne connaît point le danger quand il s'agit de théâtre. C'en serait trop que d'être vilipendé à la fois à l'Opéra et à la Comédie : c'est bien assez que M. Royer m'immole à ses doubles croches.

Ne pourriez-vous point, quand vous irez à l'Opéra, parler à ce sublime Royer, et lui demander au moins une copie des paroles telles qu'il les a embellies par sa divine musique? Vous auriez au moins le premier avant-goût des sifflets; c'est un droit de famille qu'il ne peut vous refuser.

Vous ne me dites rien de monsieur l'abbé; je le croyais déjà sur la liste des bénéfices[1]. Votre sœur est religieuse dans mon couvent; cependant, si ma santé le permet, nous irons passer une partie de l'hiver à la cour de l'électeur Palatin[2], qui veut bien m'en donner la permission; après quoi nous irions habiter une terre assez belle du côté de Lyon, qu'on me propose actuellement. Mais la mauvaise santé est un grand obstacle au voyage de Manheim; j'aimerais mieux sans doute faire celui de Plombières. Si votre estomac vous y ramène jamais, mon cœur m'y ramènera. Votre sœur aura un autre régime que vous; elle n'est pas faite pour prendre les eaux avec votre régularité.

Adieu, ma chère nièce; il faut espérer que je vous reverrai encore.

2796. — DE COLINI A M. DUPONT[3].

A la Papeterie, ce 12 octobre 1754.

Monsieur, vous permettrez que je vous présente mes respects du milieu des Vosges. Ces montagnes ne sont pas agréables, mais je les trouverais charmantes si vous y étiez. M. de Voltaire, qui vous fait les plus tendres compliments, a pris la résolution de passer l'hiver à Colmar. Il vous regarde,

1. Voyez page 259.
2. Voltaire ne put se rendre à la cour de Charles-Théodore qu'en juillet 1758.
3. *Lettres inédites de Voltaire, de Mme Denis et de Colini*, etc.; Paris, P. Mongie, 1821.

monsieur, comme un ami dont il ne peut pas se passer, et qui fera sa seule consolation pendant les horreurs du froid. Il restera ici tant qu'il y aura de beaux jours, et s'enfuira aux premiers frimas.

La chronologie est-elle finie? Dieu, quel homme! Je vous prie de faire agréer à madame mes très-humbles respects, et suis avec un parfait attachement et la considération la plus respectueuse, etc.

COLINI [1].

2797. — A M. DE MONCRIF [2].

A Colmar, 15 octobre.

Je reçois dans ce moment, mon cher confrère, la boîte de *Pandore:* tous les maux et tous les sifflets en sortent; folio recto, folio verso, tout est détestable. La musique d'Orphée ne pourrait faire passer ces pauvretés. Je ne me plains point de M. de Sireuil; il aurait dû pourtant m'avertir un peu plus tôt. Je vous demande en grâce que l'ouvrage porte le titre de ce qu'il est: *Tiré des fragments de la pièce,* selon le petit projet que j'ai soumis à vos lu-

1. Colini (Côme-Alexandre), né à Florence le 14 octobre 1727, mort à Manheim le 22 mars 1806.

Il allait prendre ses degrés de docteur en droit, lorsque la mort de son père vint donner une autre direction à ses idées. Le barreau n'était nullement de son goût, et, dès qu'il se sentit libre, il quitta Pise, où il avait fait ses études, et destina une partie de son héritage à satisfaire son désir de voyager. Après avoir parcouru, avec deux de ses amis, la Suisse et l'Allemagne méridionale, il alla à Berlin : c'est là qu'il connut Voltaire, et c'est à l'aide de quelques recommandations qu'il devint, en 1752, le secrétaire de ce grand homme. Lorsque Voltaire quitta la Prusse, Colini l'accompagna, et partagea les désagréments qui l'attendaient à Francfort, et qui les y retinrent plus d'un mois. Il demeura avec Voltaire, en qualité de secrétaire, jusqu'au milieu de l'année 1756. A cette époque, Colini qui, à trente ans, avait l'inconstance et la légèreté d'un enfant, et qui, d'ailleurs, était plus piqué de quelques mercuriales que ses écarts lui avaient attirées, que flatté de l'honneur d'être attaché au plus grand homme du siècle, Colini, dis-je, alla à Strasbourg, où il fit l'éducation du fils du comte de Sauer. En 1759, à la recommandation du philosophe de Ferney, Colini fut choisi pour secrétaire intime par l'électeur Bavaro-Palatin, qui, bientôt après, le nomma son historiographe et directeur du cabinet d'histoire naturelle de Manheim. Ce cabinet devint, par ses soins, une des plus précieuses collections de l'Europe.

Colini, qui joignait à une érudition assez étendue, un esprit vif, pénétrant et malin, a laissé plusieurs ouvrages estimés : ils sont presque tous scientifiques; les plus importants sont ses *Considérations sur les montagnes volcaniques;* une *Dissertation sur l'histoire d'Allemagne;* des *Lettres sur les Allemands,* ou *Lettres sur l'Allemagne,* ouvrage qui est très-répandu aujourd'hui sous le titre de *Voyages de Risbeck en Allemagne;* et enfin *Mon Séjour auprès de Voltaire, et Lettres inédites que m'écrivit cet homme célèbre jusqu'à la dernière année de sa vie,* ouvrage posthume où l'auteur relève de nombreuses erreurs commises par les biographes de Voltaire. (*Note du premier éditeur.*)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

mières. On ne peut me refuser cette justice ; et puisque M. Royer a fait confisquer mon bien, il faut du moins qu'il le dise. La moitié de l'ouvrage n'est pas de moi, l'autre moitié est défigurée. Il fallait attendre ma mort pour me disséquer. On s'est un peu pressé.

Je vous prie de présenter à M. le comte d'Argenson les respects de son ancien squelette, et d'être persuadé de ma reconnaissance.

Je sens bien que je ne peux empêcher l'exécution prochaine de Royer, de Sireuil, et de moi. Tout ce que je demande, c'est qu'on connaisse du moins les deux complices, à qui pourtant je souhaite tout le succès que je n'espère pas, et à qui je ne veux aucun mal, quoiqu'ils m'en fassent un peu par un assez mauvais procédé et de plus mauvais vers.

Je vous embrasse et vous remercie, et je vous aime. Mme Denis en fait tout autant, en tout bien et en tout honneur.

P. S. On me mande que je pourrais empêcher qu'on ne vendît à la friperie de l'Opéra la garde-robe de *Pandore:* ce serait assurément le meilleur parti, et, s'il ne doit pas être permis de mettre sur le compte d'un homme vivant un ouvrage qui n'est pas de lui, il doit être moins permis encore de le défigurer entièrement, et de joindre à son ouvrage mutilé celui d'un autre sans l'avoir seulement averti.

Si pourtant on ne peut parvenir à obtenir cette justice, si on ne peut rendre à Royer le service de l'empêcher de se déshonorer, je vous demande en grâce que l'opéra soit intitulé : *Prométhée, fragments de la tragédie de Pandore, déjà imprimée, à laquelle on a fait substituer et ajouter tout ce qui a paru convenable au musicien pendant l'éloignement de l'auteur.*

Ce titre sera très-exact ; *Prométhée* ne contient en effet que mes fragments avec les additions de M. de Sireuil.

J'écris à M. le président Hénault, suivant votre conseil, et je le supplie d'engager Royer à supprimer son opéra, ou du moins à en différer l'exécution. En vérité, tout cela est l'opprobre des beaux-arts, et je ne vois partout que brigandage.

Je me recommande à vos bontés : empêchez le déshonneur des lettres, autant que vous pourrez ; cela est digne de vous.

2798. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Colmar, le 15 octobre.

J'apprends, monsieur, que vous avez été quelque temps comme je suis toujours. On me mande que vous avez été très-malade. Soyez bien persuadé que personne ne prend plus d'intérêt que moi à votre santé. Si vous êtes actuellement, comme je m'en flatte, dans votre convalescence, permettez que je vous demande votre protection auprès de Royer et pour Royer. Il a fait précisément de la tragédie de *Pandore* ce que Néaulme a fait de l'*Histoire universelle*. On me vole mon bien de tous côtés, et on le dénature pour le vendre.

Si j'en crois tout ce qu'on m'écrit, le plus grand service qu'on puisse rendre à Royer est de l'empêcher de donner cet opéra. On assure que la musique est aussi mauvaise que son procédé. Je vous demande en grâce de l'envoyer chercher, et de vouloir bien lui représenter ce qui est de son intérêt et de son honneur. M. de Moncrif m'a envoyé la pièce telle qu'on la veut jouer, et telle que M. Royer l'a fait refaire par un nommé Sireuil, ancien porte-manteau du roi. Cette bigarrure serait l'opprobre de la littérature et de la nation. Vous faites trop d'honneur aux lettres, monsieur, pour souffrir cette indignité si vous avez le crédit de l'empêcher. J'ai écrit une lettre[1] de politesse à Royer, avant de savoir de quoi il était question; mais à présent que je suis au fait, je suis bien loin de consentir à son déshonneur et au mien. Si on ne peut parvenir à supprimer cet opéra, ne pourrait-on pas, au moins, engager Royer à différer d'une année? Et si on ne peut différer cet opprobre, je demande à M. le comte d'Argenson qu'on ne débite point l'ouvrage à l'Opéra sans y mettre un titre convenable, et qui soit dans la plus exacte vérité. Voici le titre que je propose : *Prométhée, fragments de la tragédie de Pandore, déjà imprimée, à laquelle le musicien a fait substituer et ajouter ce qu'il a cru convenable au théâtre lyrique, pendant l'éloignement de l'auteur.* Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous entretenir de ces bagatelles; mais les bontés dont vous m'honorez me servent d'excuse. Je vous supplie de compter sur les sentiments d'estime, de tendresse, et de reconnaissance, qui m'attachent à vous. Je n'écris point à Mme du Deffant, et j'en suis bien fâché; mais les maladies continuelles qui m'accablent m'interdisent tous les plaisirs.

1. La lettre 2789.

2799. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Octobre.

J'écris au président Hénault, et je le prie d'engager Royer, qu'il protége, à supprimer son détestable opéra, ou du moins à différer. Vous connaissez, mon cher ange, cette *Pandore* imprimée dans mes œuvres. On en a fait une rapsodie de paroles du Pont-Neuf; cela est vrai à la lettre. J'avais écrit à Royer une lettre de politesse, ignorant jusqu'à quel point il avait poussé son mauvais procédé et sa bêtise. Il a pris cette lettre pour un consentement; mais à présent que M. de Moncrif m'a fait lire le manuscrit, je n'ai plus qu'à me plaindre. Je vous conjure de faire savoir au moins par tous vos amis la vérité. Faudra-t-il que je sois défiguré toujours impunément, en prose et en vers, qu'on partage mes dépouilles, qu'on me dissèque de mon vivant! Cette dernière injustice aggrave tous mes malheurs. Rien n'est pire qu'une infortune ridicule.

Je demande que, si on laisse Royer le maître de m'insulter et de me mutiler, on intitule au moins son *Prométhée: Pièce tirée des fragments de Pandore, à laquelle le musicien a fait faire les changements et les additions qu'il a crus convenables au théâtre lyrique.* Il vaudrait mieux lui rendre le service de supprimer entièrement ce détestable ouvrage; mais comment faire? je n'en sais rien; je ne sais que souffrir et vous aimer.

2800. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 15 octobre.

Mon cher ange, votre lettre du 11 a fait un miracle : elle a guéri un mourant. Ce n'est pas un miracle du premier ordre; mais je vous assure que c'est beaucoup de suspendre comme vous faites toutes mes souffrances. Je ne suis pas sorti de ma chambre depuis que je vous ai quitté. Je crois qu'enfin je sortirai, et que je pourrai même aller jusqu'à Dijon voir M. de Richelieu sur son passage avec ma garde-malade. Je serai bien aise de retrouver M. de La Marche[1]; et, quand le président Ruffey devrait encore m'assassiner de ses vers, je risquerai le voyage. Vous me

1. Ch.-Phil.-Fyot de La Marche, président au parlement de Bourgogne, à qui sont adressées les cinq premières lettres de la *Correspondance*. Richard de Ruffey, compatriote du président de La Marche, était, comme ce dernier, en correspondance avec Voltaire.

mettez du baume dans le sang, en m'assurant tous que les allusions ne sont point à craindre dans mes magots de Chinois ; et vous m'en versez aussi quelques gouttes, en remettant à d'autres temps *Rome sauvée* et la *Chine*. Il me semble qu'il faut laisser passer *le Triumvirat*, et ne me point mettre au nombre des proscrits. Je ne le suis que trop, avec l'opéra de Royer. Je ne sais pas s'il sait faire des croches, mais je sais bien qu'il ne sait pas lire. M. de Sireuil est un digne portemanteau du roi ; mais il aurait mieux fait de garder les manteaux que de défigurer *Pandore*. Un des grands maux qui soient sortis de sa boîte est certainement cet opéra. On doit trouver au fond de cette boîte fatale plus de sifflets que d'espérance. Je fais ce que je peux pour n'avoir, au moins, que le tiers des sifflets ; les deux tiers, pour le moins, appartiennent à Sireuil et à Royer. Je vous prie, au nom de tous les maux que *Pandore* a apportés dans ce monde, d'engager Lambert à donner une petite édition de mon véritable ouvrage, quelques jours avant que le chaos de Sireuil et Royer soit représenté. Je me flatte que vous et vos amis feront au moins retentir partout le nom de Sireuil. Il est juste qu'il ait sa part de la vergogne. Chacun pille mon bien, comme s'il était confisqué, et le dénature pour le vendre. L'un mutile l'*Histoire générale*, l'autre estropie *Pandore*, et, pour comble d'horreur, il y a grande apparence que *la Pucelle* va paraître. Un je ne sais quel Chevrier [1] se vante d'avoir eu ses faveurs, de l'avoir tenue dans ses vilaines mains, et prétend qu'elle sera bientôt prostituée au public. Il en est parlé dans les *malsemaines* de ce coquin de Fréron. Il est bon de prendre des précautions contre ce dépucelage cruel, qui ne peut manquer d'arriver tôt ou tard. Mon cher ange, cela est horrible ; c'est un piége que j'ai tendu, et où je serai pris dans ma vieillesse. Ah, maudite Jeanne ! ah, monsieur saint Denis, ayez pitié de moi ! Comment songer à *Idamé*, à *Gengis*, quand on a une *Pucelle* en tête ? Le monde est bien méchant. Vous me parlez des deux premiers tomes de l'*Histoire universelle*, ou plutôt de l'*Essai* sur les sottises de ce globe ; j'en ferais un gros des miennes ; mais je me console en parcourant les butorderies de cet univers. Vraiment j'en ai cinq à six volumes tout prêts. Les trois premiers sont entièrement différents ; cela est plein de recherches curieuses. Vous ne vous doutez pas du plaisir que cela vous ferait. J'ai pris les deux hémisphères en ridicule ; c'est un coup sûr. Adieu, tous les anges ;

1. Fr.-Ant. Chévrier, né à Nancy vers 1720; auteur qui ne vivait guère que de satire, et qui mourut d'une indigestion le 2 juillet 1762.

battez des ailes, puisque vous ne pouvez battre des mains aux trois magots.

2801. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Colmar, le 17 octobre.

Mme Denis vous avait déjà demandé vos ordres, monseigneur, avant que je reçusse votre lettre charmante. Je suis dans la confiance que le plaisir donne de la force. J'aurai sûrement celle de venir vous faire ma cour. L'oncle et la nièce se mettront en chemin dès que vous l'ordonnerez, et iront où vous leur donnerez rendez-vous. J'accepte d'ailleurs la proposition que vous voulez bien me faire de vous être encore attaché une quarantaine d'années ; mais je vous donne mes quarante ans, qui, joints avec les vôtres, feront quatre-vingts. Vous en ferez un bien meilleur usage que moi chétif, et vous trouverez le secret d'être encore très-aimable au bout de ces quatre-vingts ans. Franchement, c'est bien peu de chose. On n'a pas plus tôt vu de quoi il s'agit dans ce petit globe qu'il faut le quitter. C'est à ceux qui l'embellissent comme vous, et qui y jouent de beaux rôles, d'y rester longtemps. Enfin, monseigneur, je vous apporterai ma figure malingre et ratatinée avec un cœur toujours neuf, toujours à vous, incapable de s'user comme le reste.

J'ai pensé mourir, il y a quelques jours, mais cela ne m'empêchera de rien. Le corps est un esclave qui doit obéir à l'âme, et, surtout, à une âme qui vous appartient. Mettez donc deux êtres qui vous sont tendrement attachés au fait de votre marche, et nous nous trouverons sur votre route, à l'endroit que vous indiquerez : ville, village, grand chemin, il n'importe ; pourvu que nous puissions avoir l'honneur de vous voir, tout nous est absolument égal, ce qui ne l'est pas, c'est d'être si longtemps sans vous faire sa cour. Donnez vos ordres aux deux personnes qui les recevront avec l'empressement le plus respectueux et le plus tendre.

2802. — A M. DE BRENLES.

Colmar, le 18 octobre.

Je prévois, monsieur, que je serai obligé, au commencement du mois prochain, de faire un voyage en Bourgogne, et je voudrais bien savoir auparavant à quoi m'en tenir sur la possibilité d'acquérir une retraite agréable dans votre voisinage. Je ne parle

pas des conditions de cette acquisition, et de la manière de la faire; je sens bien que ce sont des choses qui demandent un peu de temps; mais il m'est essentiel d'être informé d'abord si je puis acheter en sûreté une terre dans votre pays, sans avoir le bonheur d'être de la religion qui y est reçue. Je me suis fait une idée du territoire de Lausanne comme de celui de l'Attique; vous m'avez déterminé à y venir finir mes jours. Je suis persuadé qu'on ne le trouverait point mauvais à la cour de France, et que, pourvu que l'achat se fît sans bruit et sous un autre nom que le mien, je jouirais de l'avantage d'être votre voisin très-paisiblement. Je suppose, par exemple, que la terre achetée sous le nom d'un autre fût passée ensuite, par un contrat secret, au nom de ma nièce; on pourrait alors aller s'y établir sans éclat, sans que l'on regardât ce petit voyage comme une transmigration. Il resterait à savoir si ma nièce, devenue la propriétaire de la terre, pourrait ensuite en disposer, n'étant pas née dans le pays. Voilà, monsieur, bien des peines que je vous donne; c'est abuser étrangement de vos bontés; mais pardonnez tout au désir que vous m'avez inspiré de venir achever ma carrière dans le sein de la philosophie et de la liberté. M. des Gloires, qui doit bientôt revenir à Lausanne, m'a fait le même portrait que vous de ce pays. La terre d'Allaman me serait très-convenable; et, si ce marché ne se pouvait conclure, on pourrait trouver une autre acquisition à faire. Je vous supplie, monsieur, en attendant que cet établissement puisse s'arranger, de vouloir bien me mander si un catholique peut posséder chez vous des biens-fonds; s'il peut jouir du droit de bourgeoisie à Lausanne; s'il peut tester en faveur de ses parents demeurant à Paris; et, en cas que vos lois ne permettent pas ces dispositions, quels remèdes elles permettent qu'on y apporte.

A l'égard de la terre d'Allaman, je suis toujours prêt à en donner 225,000 livres, argent de France, quand même elle ne vaudrait pas tout à fait neuf mille livres de revenu; mais c'est tout ce que je peux faire. L'arrangement de ma fortune ne me permet pas d'aller au delà, et je me trouverai même un peu gêné d'abord pour les ameublements. Le régisseur de la terre que vous me recommandez, monsieur, me fera assurément un très-grand plaisir de continuer à la régir. Il pourra servir à la faire meubler, et à procurer les provisions nécessaires, les domestiques du pays, les voitures, les chevaux. Peut-être y a-t-il dans le château des meubles dont on pourrait s'accommoder. Je vous parle indiscrètement de tous ces arrangements, monsieur, dans le

temps que je ne devrais vous parler que de votre santé, qui me tient beaucoup plus à cœur ; je vous supplie instamment de vouloir bien m'en donner des nouvelles. Mme Goll et ma nièce vous font mille sincères compliments, ainsi qu'à Mme de Brenles. Je vous supplie de me faire réponse le plus tôt que vous pourrez, afin que je puisse prendre toutes mes mesures avant mon voyage en Bourgogne. Comptez sur l'amitié et la reconnaissance inviolable d'un homme qui vous est déjà bien attaché.

VOLTAIRE.

2803. — DE CHARLES-THÉODORE, ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, 20 octobre.

J'ai été bien charmé, monsieur, d'apprendre par vos deux lettres[1] que vous aviez pris la résolution de venir passer l'hiver ici. Je me réjouis d'avance des moments que je passerai si agréablement et si utilement avec vous. On profite toujours de vos entretiens, comme on ne se lasse jamais de relire vos ouvrages. J'aurai soin que votre nièce puisse jouir des spectacles qu'elle désirera de voir. J'en ai donné la commission à Pierron[2].

J'attends avec impatience le plaisir de vous revoir, et suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

2804. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Colmar, le 23 octobre.

Il faut, madame, que je vous dise, à propos de notre inscription, une chose que j'aurais déjà dû vous dire : c'est que toute inscription doit être courte et simple, et que les grands vers d'imagination et de sentiment conviennent peu à ces sortes d'ouvrages. La brièveté et la précision en font le principal mérite. Voilà pourquoi on se sert presque toujours de la langue latine, qui dit plus de choses, et en moins de mots, que la nôtre. Je ne vous fais pas, madame, ces petites observations pédantesques pour vous proposer une inscription en latin, mais seulement pour vous demander si vous serez contente d'une grande simplicité

1. On ne les a pas encore pu recueillir. (CL.)

2. Homme de confiance de l'électeur palatin. Voltaire, voulant faire entrer son *cher Colini* chez Charles-Théodore, comme secrétaire intime, ce à quoi il réussit, le recommanda à M. Pierron.

en français. Voici à peu près ce que j'oserais vous proposer, en attendant que je sois mieux inspiré :

Il [1] eut un cœur sensible, une âme non commune ;
Il fut par ses bienfaits digne de son bonheur ;
Ce bonheur disparut ; il brava l'infortune.
Pour l'homme de courage il n'est point de malheur.

Je ne vous donne, madame, ce faible essai que comme une esquisse. Voyez si c'est là ce que vous voulez qu'on dise, et je tâcherai de le dire mieux.

Je vous avoue que je ne m'attendais pas de passer huit heures de suite avec la sœur du roi de Prusse à Colmar. Elle m'a accablé de bontés, et m'a fait un très-beau présent. Elle a voulu absolument voir ma nièce. Enfin elle n'a été occupée qu'à réparer le mal qu'on a fait au nom de son frère. Concluons que les femmes valent mieux que les hommes.

M. de Richelieu fait ce qu'il peut pour que j'aille passer l'hiver en Languedoc, et Mme la margrave de Baireuth voulait m'emmener ; mais je doute fort que ma santé me permette le voyage. Si je pouvais quitter Colmar, ce serait pour l'île Jard ; ce serait pour vous, madame, et pour votre digne amie. Ma nièce se joint à moi pour vous souhaiter de la santé, et pour vous assurer du plus sincère attachement.

2805. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [2].

A Colmar, 24 octobre.

Madame, j'ai fait partir par les chariots de poste une tragédie. Ces voitures ne sont guère accoutumées à porter des vers français. Que n'ai-je pu venir moi-même mettre à vos pieds ces petits amusements ! Et pourquoi faut-il qu'il n'y ait que mes enfants qui fassent le voyage de Gotha !

Votre Altesse sérénissime daigne faire des compliments à ma nièce : elle ressent cette extrême bonté avec la plus respectueuse reconnaissance ; mais, malgré tout l'héroïsme de son amitié pour moi, je lui sais mauvais gré d'être venue me consoler à Colmar. Elle y fait le bonheur de ma vie ; mais elle m'empêche d'être à votre cour : elle me fait à la fois beaucoup de bien et beaucoup de mal.

1. C'était sans doute le frère ou quelque proche parent de Mme de Lutzelbourg
2. Éditeurs, Bavoux et François.

Qui fut bien surpris le 23 de ce mois? Ce fut moi, madame, quand un gentilhomme de Mme la margrave de Baireuth me vint dire que son auguste maîtresse m'attendait à souper à la *Montagne-Noire*, cabaret borgne de la ville. Je me frottai les yeux; je crus que c'était un rêve. Je vais à la *Montagne-Noire*; j'y trouve monseigneur le margrave et Son Altesse royale. Il n'y a sorte de bontés dont ils ne m'accablent; ils veulent me mener sur les bords du Rhône, où ils vont passer l'hiver. Je crois qu'ils s'arrêteront quelques mois à Avignon, en terre papale: cela est beau, pour des calvinistes; mais, pour moi, ce n'est pas chez le pape, c'est dans le palais d'Ernest le Pieux que je voudrais aller. Mme la margrave de Baireuth a voulu absolument voir ma nièce. « Oui, madame, lui ai-je dit, elle aura hardiment l'honneur de se présenter devant vous, quoique vous soyez la sœur du roi de Prusse. » Tout s'est passé le mieux du monde; la sœur a fait ce que le frère aurait dû faire: elle a excusé comme elle a pu, et avec une bonté infinie, l'aventure de Francfort. Enfin, madame, qui sait mieux que Votre Altesse sérénissime que votre sexe est fait pour réparer les torts du nôtre? Il y a des dieux cruels; les déesses sont plus indulgentes. C'est à vos autels, madame, que mon cœur sacrifie.

Je n'irai certainement point en terre papale, quoique j'aie été en terre monacale. Il est très-vrai que j'ai passé un mois chez des moines bénédictins; mais j'y ai cherché une belle bibliothèque dont j'avais besoin, et non pas vêpres et matines. Je voulais finir cette *Histoire universelle* dont Votre Altesse sérénissime a un manuscrit, et c'est une assez bonne ruse de guerre d'aller chez ses ennemis se pourvoir d'artillerie contre eux. Le tour qu'on m'a joué d'imprimer cette histoire toute défigurée m'a mis dans la nécessité de l'achever. Mais j'aurais fait encore plus de cas de la bibliothèque luthérienne de Gotha que des livres orthodoxes des bénédictins de Senones. Ma dévotion consiste à regarder madame la duchesse de Gotha, et, si elle le permet, la grande maîtresse des cœurs, comme mes saintes. S'il y a un paradis, il y en a pour de si belles âmes. En attendant très-longtemps ce paradis, vivez pour les délices de ce monde, madame; conservez-moi vos bontés. Souffrez que je mette aux pieds de toute votre auguste famille, et surtout aux vôtres, avec le plus profond respect et le plus tendre,

VOLTAIRE.

2806. — A M. DE MONCRIF[1].

A Colmar, 24.

Je vois, mon aimable confrère, par votre billet du 8, que vous avez été assez heureux pour ne pas recevoir un énorme fatras que je vous avais adressé, n'osant pas l'envoyer sous le couvert de M. le comte d'Argenson. J'ai mis ainsi le dessus : *A Monsieur le premier secrétaire de M. le comte d'Argenson,* présumant que ce secrétaire quelconque vous rendrait sur-le-champ le paquet. On ne sait comment faire avec les précautions... Depuis ce temps-là, vous avez dû être ennuyé de mes lettres. Je rends grâce à ce M. Sireuil et à ce M. Royer, qui me donnent au moins le plaisir de m'entretenir avec vous.

Je fus tout ébahi hier quand on vint me dire, dans ma solitude de Colmar, que la sœur du roi de Prusse, Mme la margrave de Baireuth, m'attendait à souper, et où ? A son auberge. J'y vais en me frottant les yeux. Elle veut m'emmener en Languedoc, où elle va passer l'hiver pour sa santé. Ce ne sera pourtant pas pour elle que j'irai ; ce sera pour M. le maréchal de Richelieu, à qui je l'ai promis. Je serai d'ailleurs encore plus loin des sifflets de *Prométhée.* Comme je ne partirai que dans un mois ou environ, j'aurai le temps de recevoir vos dernières résolutions sur la mascarade de *Pandore.*

Croiriez-vous que cette sœur du roi de Prusse a voulu absolument voir ma nièce ? Elle lui a fait toutes les excuses possibles d'une certaine aventure de Cimbres et de Sicambres, et elle a fini par me faire un présent magnifique. Tout cela, d'un bout à l'autre, a l'air d'un rêve. Adieu ; mon attachement pour vous et ma reconnaissance sont des vérités bien réelles.

2807. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 27 octobre.

C'est actuellement que je commence à me croire malheureux. Nous voilà malades en même temps, ma nièce et moi. Je me meurs, monseigneur ; je me meurs, mon *héros,* et j'en enrage. Pour ma nièce, elle n'est pas si mal ; mais sa maudite enflure de

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — C'est à tort qu'ils ont daté cette lettre du mois d'avril.

jambe et de cuisse lui a repris de plus belle. Il faut des béquilles à la nièce, et une bière à l'oncle. Comptez que je suspends l'agonie en vous écrivant ; et ce qui va vous étonner, c'est que, si je ne me meurs pas tout à fait, ma demi-mort ne m'empêchera point de venir vous voir sur votre passage. Je ne veux assurément pas m'en aller dans l'autre monde sans avoir encore fait ma cour à ce qu'il y a de plus aimable dans celui-ci. Savez-vous bien, monseigneur, que la sœur du roi de Prusse, Mme la margrave de Baireuth, m'a voulu mener en Languedoc et en terre papale[1] ? Figurez-vous mon étonnement quand on est venu dans ma solitude de Colmar pour me prier à souper, de la part de Mme de Baireuth, dans un cabaret borgne. Vraiment l'entrevue a été très-touchante. Il faut qu'elle ait fait sur moi grande impression, car j'ai été à la mort le lendemain.

2808. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 29 octobre.

Dieu est Dieu, et vous êtes son prophète, puisque vous avez fait réussir *Mahomet*[2] ; et vous serez plus que prophète[3] si vous venez à bout de faire jouer Sémiramis à Mlle Clairon. Les filles qui aiment réussissent bien mieux au théâtre que les ivrognes, et la Dumesnil n'est plus bonne que pour les bacchantes. Mais, mon adorable ange, Allah, qui ne veut pas que les fidèles s'enorgueillissent, me prépare des sifflets à l'Opéra, pendant que vous me soutenez à la Comédie. C'est une cruauté bien absurde, c'est une impertinence bien inouïe que celle de ce polisson de Royer. Faites en sorte du moins, mon cher ange, qu'on crie à l'injustice, et que le public plaigne un homme dont on confisque ainsi le bien, et dont on vend les effets détériorés. Je suis destiné à toutes les espèces de persécution. J'aurais fait une tragédie pour vous plaire, mais il a fallu me tuer à refaire entièrement cette *Histoire générale*. J'y ai travaillé avec une ardeur qui m'a mis à la mort. Il me faut un tombeau, et non une terre. M. de Richelieu me donne rendez-vous à Lyon ; mais depuis quatre jours je suis au lit, et c'est de mon lit que je vous écris. Je ne suis pas en état de faire deux cents lieues de bond et de volée.

1. Le comtat d'Avignon, ainsi appelé par d'Assoucy dans le *Voyage de Chapelle et Bachaumont.*

2. Remis au théâtre en 1751, avec un grand succès. Lekain jouait Mahomet.

3. *Plus quam prophetam.* (Matthieu, XI, 9 ; et Luc VII, 26.)

Mme la margrave de Baireuth voulait m'emmener en Languedoc. Savez-vous qu'elle y va, qu'elle a passé par Colmar, que j'y ai soupé avec elle le 23, qu'elle m'a fait un présent magnifique, qu'elle a voulu voir Mme Denis, qu'elle a excusé la conduite de son frère, en la condamnant? Tout cela m'a paru un rêve ; cependant je reste à Colmar, et j'y travaille à cette maudite *Histoire générale* qui me tue. Je me sacrifie à ce que j'ai cru un devoir indispensable. Je vous remercie d'aimer *Sémiramis*. Mme de Baireuth en a fait un opéra italien, qu'on a joué à Baireuth et à Berlin. Tâchez qu'on vous donne la pièce française à Paris. Mme Denis se porte assez mal ; son enflure recommence. Nous voilà tous deux gisants au bord du Rhin, et probablement nous y passerons l'hiver. Je devais aller à Manheim, et je reste dans une vilaine maison[1] d'une vilaine petite ville, où je souffre nuit et jour. Ce sont là des tours de la destinée ; mais je me moque de ses tours avec un ami comme vous et un peu de courage. A propos, que deviendra ce courage prétendu, quand on me jouera le nouveau tour d'imprimer *la Pucelle*? Il est trop certain qu'il y en a des copies à Paris ; un Chévrier l'a lue. Un Chévrier[2], mon ange! Il faut s'enfuir je ne sais où. Il est bien cruel de ne pas achever auprès de vous les restes de sa vie. Mille tendres respects à tous les anges.

2809. — A M. DE BRENLES.

Colmar, le 5 novembre.

Me voilà, monsieur, lié à vous par la plus tendre reconnaissance. Je vous dois faire d'abord l'aveu sincère de ma situation. Je n'ai pas plus de 230,000 livres de France à mettre à une acquisition. Si, avec cette somme, il faut encore payer le sixième, et ensuite mettre un argent considérable en meubles, il me sera impossible d'acheter la terre d'Allaman. Vous savez, monsieur, que quand je vous confiai le dessein que j'ai depuis longtemps de m'approcher de vous, et de venir jouir de votre société, dans le sein de la liberté et du repos, je vous dis que je pouvais tout au plus mettre 200,000 livres de France à l'achat d'une terre. Tout mon bien en France est en rentes dont je ne peux disposer.

1. Celle de M. Goll, rue des Juifs, où elle porte aujourd'hui (1829) le n° 10. (CL.)
2. Voyez lettre 2800.

Louer une maison de campagne serait ma ressource ; mais je vous avoue que j'aimerais beaucoup mieux une terre. Il est très-désagréable de ne pouvoir embellir sa demeure, et de n'être logé que par emprunt.

Nous voici au mois de novembre, l'hiver approche ; je prévois que je ne pourrai me transplanter qu'au printemps ; conservez-moi vos bontés. Peut-être pendant l'hiver Allaman ne sera pas vendu, et on se relâchera sur le prix ; peut-être se trouvera-t-il quelque terre à meilleur marché qui me conviendra mieux ; il y en a, dit-on, à moitié chemin de Lausanne à Genève. Vous sentez à quel point je suis honteux de vous donner tant de peines, et d'abuser de votre bonne volonté. Tout mon regret, à présent, est de ne pouvoir venir vous remercier ; ma santé est si chancelante que je ne peux même faire le voyage nécessaire que je devais faire en Bourgogne. Je ne vis plus que de l'espérance de finir mes jours dans une retraite douce et libre. J'ai vu à Plombières l'avoyer[1] de Berne, je ne sais pas son nom ; il est instruit du désir que j'ai toujours eu de me retirer sur les bords de votre beau lac, comme Amédée à Ripaille. Mais il me semble qu'il témoigna à un de mes amis qu'il craignait que ce pays-là ne me convînt pas. J'ignore quelle était son idée quand il parlait ainsi ; je ne sais si c'était un compliment, ou une insinuation de ne point venir m'établir dans un pays dont il croyait apparemment que les mœurs étaient trop différentes des miennes.

Il vint deux ou trois fois chez moi, et me fit beaucoup de politesses. Vous pourriez aisément, monsieur, savoir sa manière de penser par le moyen de votre ami qui est dans le conseil. Vous pourriez m'instruire s'il sera à propos que je lui écrive, et de quelle formule[2] on doit se servir en lui écrivant.

Je voudrais m'arranger pour venir chez vous avec l'approbation de votre gouvernement, et sans déplaire à ma cour. J'aurai aisément des passe-ports de Versailles pour voyager. Je peux ensuite donner ma mauvaise santé pour raison de mon séjour ; je peux avoir du bien en Suisse comme j'en ai sur le duc de Wurtemberg ; en un mot, tout cela peut s'arranger.

Il est triste d'autant différer, quand le temps presse ; l'hiver de ma vie, et celui de l'année, m'avertissent de ne pas perdre

1. Nicolas-Frédéric de Steiger (on prononce *Steiguer*), né à Berne en 1729, mort à Augsbourg en décembre 1799.

2. Voltaire avait négligé cette précaution, en écrivant, le 25 novembre 1752, à messieurs les avoyers de Berne.

un moment, et l'envie de vous voir me presse encore davantage.

Il n'y a guère d'apparence que je puisse louer, cet hiver, la maison de campagne dont vous me parlez. Ce sera ma ressource au printemps, si je ne trouve pas mieux; en un mot, il n'y a rien que je ne fasse pour venir philosopher avec vous, et pour vivre et mourir dans la retraite et dans la liberté.

Adieu, monsieur ; je n'ai point de termes pour vous exprimer combien je suis sensible à vos bontés.

2810 — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, le 7 novembre.

Qu'ai-je été chercher à Colmar ! Je suis malade, mourant, ne pouvant ni sortir de ma chambre, ni la souffrir, ni capable de société, accablé, et n'ayant pour toute ressource que la résignation à la Providence. Que ne suis-je près des deux saintes de l'île Jard ! Je remercie bien Mme de Brumath de l'honneur de son souvenir, et du châtelet, et de la comédie[1] de Marseille, et de la liberté grecque de cet échevin héroïque, qui a la tête assez forte pour se souvenir qu'on était libre il y a environ deux mille cinq cents ans. O le bon temps que c'était ! Pour moi, je ne connais de bon temps que celui où l'on se porte bien. Je n'en peux plus. O fond de la boîte de Pandore ! ô espérance ! où êtes-vous ?

M. et Mme de Klinglin me témoignent des bontés qui augmentent ma sensibilité pour l'état de monsieur leur fils. Il n'y a que la piscine de Siloë[2] qui puisse le guérir ; il sied bien après cela à d'autres de se plaindre ! C'est auprès de lui qu'il faut apprendre à souffrir sans murmurer. Ah ! mesdames, mesdames, qu'est-ce que la vie ? quel songe, et quel funeste songe ! Je vous présente les plus tristes et les plus tendres respects.... Voilà une lettre bien gaie !

2811. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 7 novembre.

Je reçois deux lettres aujourd'hui, mon cher et respectable ami, par lesquelles on me mande qu'on imprime *la Pucelle*, que

1. Belzunce, évêque de Marseille, montra un zèle excessif en faveur de la bulle *Unigenitus*, jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 4 juin 1755. (CL.)
2. Jean, IX, 7.

Thieriot en a vu des feuilles, qu'elle va paraître ; on écrit la même chose à Mme Denis. Fréron semble avoir annoncé cette édition. Un nommé Chévrier en parle. M. Pasquier [1] l'a lue tout entière en manuscrit chez un homme de considération avec lequel il est lié par son goût pour les tableaux. Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'on dit que le chant de l'*âne* [2] s'imprime tel que vous l'avez vu d'abord, et non tel que je l'ai corrigé depuis. Je vous jure, par ma tendre amitié pour vous, que vous seul avez eu ce malheureux chant. Mme Denis a la copie corrigée ; auriez-vous eu quelque domestique infidèle ? Je ne le crois pas. Vos bontés, votre amitié, votre prudence, sont à l'abri d'un pareil larcin, et vos papiers sont sous la clef. Le roi de Prusse n'a jamais eu ce maudit chant de l'*âne* de la première fournée. Tout cela me fait croire qu'il n'a point transpiré, et qu'on n'en parle qu'au hasard. Mais si ce chant trop dangereux n'est pas dans les mains des éditeurs, il y a trop d'apparence que le reste y est. Les nouvelles en viennent de trop d'endroits différents pour n'être pas alarmé. Je vous conjure, mon cher ange, de parler ou de faire parler à Thieriot. Lambert est au fait de la librairie, et peut vous instruire. Ayez la bonté de ne me pas laisser attendre un coup après lequel il n'y aurait plus de ressource, et qu'il faut prévenir sans délai. Je reconnais bien là ma destinée ; mais elle ne sera pas tout à fait malheureuse si vous me conservez une amitié à laquelle je suis mille fois plus sensible qu'à mes infortunes. Je vous embrasse bien tendrement ; Mme Denis en fait autant. Nous attendons de vos nouvelles avant de prendre un parti.

2812. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 7 novembre.

Voici, monseigneur, une lettre que Mme Denis reçoit aujourd'hui. On m'en écrit quatre encore plus positives. Ce n'est pas là un rafraîchissement pour des malades. J'ai bien peur de mourir sans avoir la consolation de vous revoir. Nous sommes forcés

1. Conseiller au parlement, première chambre des enquêtes, inventeur du bâillon que l'on mit à la bouche de Lally, en 1766 ; aïeul d'un ministre de la justice, sous le règne de Louis XVIII. (CL.)

2. Voyez, tome IX, dans les variantes du chant XXI, la version qui, dans les premières éditions, formait tantôt le XVe, tantôt le XVIIIe, tantôt le XXe (mais toujours le dernier chant).

et tout prêts à prendre un parti bien triste. Quelque chose que je dise à Mme Denis, je ne peux la résoudre à séparer sa destinée de la mienne. Le comble de mon malheur, c'est que l'amitié la rende malheureuse. Si vous aviez quelque chose à me dire, quelque ordre à me donner, je vous supplie d'adresser toujours vos ordres à Colmar ; vos lettres me seront très exactement rendues.

Je ne crois pas que le cérémonial ait entré dans la tête de Mme la margrave de Baireuth. Elle ne fait point difficulté d'aller affronter un vice-légat italien ; elle serait beaucoup plus aise de voir celui qui fait l'honneur et les honneurs de la France; elle voyage *incognito*. On n'est plus au temps où le *puntiglio*[1] faisait une grande affaire, et vous êtes le premier homme du monde pour mettre les gens à leur aise. Je crois qu'elle ne m'a point trompé quand elle m'a dit qu'elle craignait la foule des *états* et l'embarras du logement. Elle n'est pas si malingre que moi, mais elle a une santé très-chancelante, qui demande du repos sans contrainte. Elle trouverait tout cela avec vous, avec les agréments qu'on ne trouve guère ailleurs. Reste à savoir si elle aura la force de faire le petit chemin d'Avignon à Montpellier, car on dit qu'elle est tombée malade en route. Elle a un logement retenu dans Avignon, elle n'en a point à Montpellier. Pour moi, je voudrais être caché dans un des souterrains du Merdenson, et vous faire ma cour le soir, quand vous seriez las de la noble assemblée. Mais je suis, de toutes façons, dans un état à n'espérer plus dans ce monde d'autre plaisir que celui de vous être attaché avec le plus tendre respect, de vous regretter avec larmes, et de souffrir tout le reste patiemment.

2813. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU[2].

A Colmar, ce 10 novembre.

Malgré ce que je vous ai écrit, monseigneur, malgré l'état où je suis, malgré la mauvaise santé de ma nièce, nous partons. Le plaisir de vous revoir l'emporte. Dieu veuille encore que j'en jouisse ! Mme Denis prétend que vous nous ferez tous deux enterrer en arrivant. J'ai peur seulement que ce ne soit pas en terre sainte. En un mot, je pars, et le cœur me conduit ; on dit

1. Mot italien qui veut dire *pointillerie*.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

qu'il donne des forces. Si vous pouviez voir mon état et nos embarras, vous auriez pitié de deux chétives créatures.

2814. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 10 novembre.

Nous partons[1] pour Lyon, mon cher ange; M. de Richelieu nous y donne rendez-vous. Je ne sais comment nous ferons, Mme Denis et moi; nous sommes malades, très-embarrassés, et toujours dans la crainte de cette *Pucelle*. Nous vous écrirons dès que nous serons arrivés. Je dois à votre amitié compte de mes marches comme de mes pensées, et je n'ai que le temps de vous dire que je suis très-attristé d'aller dans un pays où vous n'êtes pas. Que n'êtes-vous archevêque de Lyon, solidairement avec Mme d'Argental! Mille tendres respects à tous les anges.

2815. — DE L'ABBÉ DE PRADES[2].

Le 14 novembre (1754).

Le roi a reçu, monsieur, la lettre que vous avez eu l'honneur de lui écrire. Sa Majesté m'a ordonné de vous répondre que vous vous seriez adressé à elle avec raison pour lui demander un passe-port, si vous aviez dû venir dans quelque ville de ses États; et qu'au reste Montpellier[3] étant situé dans un pays libre, tout le monde pouvait y aller lorsqu'il n'y avait aucun empêchement particulier. Le roi croyait que les conférences que vous

1. Arrivé dans l'ancienne capitale de la haute Alsace au commencement d'octobre 1753, Voltaire quitta Colmar le 11 novembre 1754, après un séjour de plus de treize mois, y compris le temps passé par lui à Senones et à Plombières. Accompagné de Mme Denis et de Colini, il arriva à Lyon le 15 novembre, et y fut reçu avec enthousiasme. De là il se rendit à Genève, où il entra dans la soirée du 12 (et non du 21) décembre 1754, comme on le prouve dans une note de la lettre 2828.

— Voltaire avait eu l'intention de s'établir aux environs de Colmar; mais les intrigues des jésuites Merat, Kroust, Ernest, etc., concertées avec celles des confesseurs de la dauphine et du roi Stanislas, parvinrent à le dégoûter d'une ville *où un brave iroquois jésuite, nommé Aubert*, avait fait un *auto-da-fé* des OEuvres de Bayle, quelques années auparavant. (CL.)

2. *OEuvres de Frédéric le Grand*, Berlin, 1853, tome XXIII, page 6. — Cette lettre est tirée des archives du Cabinet de Berlin.

3. Frédéric écrit à milord Maréchal, le 31 décembre 1754 : « Plus de Voltaire, mon cher milord. Ce fou est allé à Avignon, où ma sœur l'a mandé. Je crains fort qu'elle ne s'en repente bientôt. » Voltaire n'alla ni à Montpellier, ni à Avignon, mais seulement à Lyon, d'où il écrit au comte d'Argental, le 20 novembre 1754 : « J'ai été plus accueilli et mieux traité de la margrave de Baireuth, qui est encore à Lyon. »

avez eues avec dom Calmet à Senones vous avaient fait oublier la vieille affaire dont vous lui parlez encore, et que la grande dévotion dans laquelle vous aviez donné ne vous permettait plus que de penser à votre salut. M. de Maupertuis va à la messe; mais il n'a point de crucifix pendu à sa ceinture, et sa dévotion ne fait pas de bruit dans le monde.

En exécutant les ordres du roi, permettez-moi de vous renouveler les sentiments de la considération infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

2816. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Lyon, au Palais Royal[1], ce 18 novembre.

Me voilà donc, monsieur,

. . . . . Lugdunensem rhetor dicturus ad aram;

(JUVÉNAL, sat. I, v. 44.)

et j'ai quitté la première Belgique pour la première Lyonnaise. Il y a ici deux académies, mais il n'y a point d'homme comme vous; je vous jure que je vous regretterai partout. J'ai quitté Colmar bien malgré moi, puisque c'est vous qui m'y aviez attiré, et vous pourrez bien m'y attirer encore. Vous trouverez bon que monsieur le premier président et madame entrent beaucoup dans mes regrets; parlez-leur quelquefois de moi, je vous en prie : je n'oublierai jamais leurs bontés. Je vous supplie encore de vouloir bien dire à M. de Bruges combien je l'estime et combien je le regrette. Je commençais à regarder Colmar comme ma patrie; il a fallu en partir dans le temps que je voulais m'y établir. C'est une plaisanterie trop forte pour un malade, de faire cent lieues pour venir causer, à Lyon, avec M. le maréchal de Richelieu. Il n'a jamais fait faire tant de chemin à ses maîtresses, quoiqu'il les ait menées toujours fort loin.

Il faut que je vous dise un petit mot de notre affaire concernant l'homologation de l'acte sous seing privé de M. le duc de Wurtemberg. Je pense qu'il faut attendre; il serait piqué d'une précaution qui marquerait de la défiance. Je vous écrirai quand il sera temps de consommer cette petite affaire, qui d'ailleurs n'éclatera point; et je tâcherai de conserver ses bonnes grâces. Gardez toujours la pancarte précieusement, aussi bien que celle

1. Du temps de Voltaire, c'était le nom d'une auberge appelée aujourd'hui hôtel, et qui est au coin de la rue du Plat, à Lyon. (B.)

de Schœpflin. Je fais plus de cas de la première que de la seconde[1], et toutes deux sont bien entre vos mains. Je me flatte que vous me direz *te amo, tua tueor;* mais je répondrai, *ego quidem non valeo*[2].

Adieu, mon cher ami ; mille respects à Mme Dupont. Adieu ; je ne m'accoutume point à être privé de vous. Mme Denis vous fait à tous deux les plus sincères compliments. V.

2817. — DE COLINI A M. DUPONT[3].

A Lyon, novembre 1754.

Je vous dois mille remerciements pour les bontés que vous avez eues pour moi à Colmar ; elles faisaient ma consolation au milieu des chagrins attachés à mon sort. Je ne suis pas plus heureux à Lyon, où la dureté du philosophe que j'ai le malheur de suivre ne cesse de me rendre la vie affreuse. C'est un esclavage dans lequel je vis depuis trois ans, et dont j'allais briser les chaînes à mon départ de Colmar. Je crois, monsieur, pouvoir m'ouvrir à vous sans crainte ; vous êtes prudent, discret, et vous m'avez paru vous intéresser à ce qui me regarde. Voici le fait.

On allait partir de votre ville, et les chevaux étaient prêts. La berline parut trop chargée au philosophe, et il ordonna sur-le-champ qu'on détachât tout, et qu'on n'y laissât que sa malle et celle de sa nièce. Je ne portais avec moi qu'un petit porte-manteau où j'avais une douzaine de chemises et quelques hardes nécessaires. Il me fit dire de tout vendre. La proposition était d'un fou, et j'allai lui dire poliment que ses extravagances étaient insoutenables, que je lui demandais mon congé, et que je le priais d'arranger mon compte. « Je suis fâché, dit-il, que vous vouliez me quitter ; et par rapport à notre compte, je vous dois 19 livres : tenez ; » et il met un louis d'or dans ma main, de la même façon qu'on ferait présent de dix mille pistoles dont on veut paraître honteux. « Monsieur, lui dis-je en regardant ce qu'il me donnait, je m'en vais vous faire rendre cent sols. —Non..., non..., dit-il. —Je vous demande pardon, lui répliquai-je ; il vous revient 5 livres.— Je vous en prie, dit-il, acceptez cette petite bagatelle. » L'occasion me parut trop belle, et je le remerciai, en lui protestant qu'il avait trop de bontés pour moi. Je sortis immédiatement de sa chambre. Sa nièce était auprès de lui ; elle lui en dit apparemment un mot : et comme j'allais gagner la chambre que j'occupais chez Mme Goll, j'aperçus le philosophe courant après moi :

1. Cette *seconde pancarte* était probablement une reconnaissance de la somme de 10,000 livres, prêtée à Schœpflin le jeune par Voltaire, qui lui avait fait présent des *Annales de l'Empire*. Les mauvaises affaires de cet imprimeur, dont la papeterie (celle de Luttenbach) ne tarda pas à être vendue, ne lui permirent sans doute pas de rembourser son bienfaiteur, au moins en entier. (CL.)

2. Pline, épître XI.

3. *Lettres inédites de Voltaire*, etc., 1821.

« Tenez, me dit-il, comme je ne sais pas si vous avez de l'argent, ni ce que vous allez devenir, prenez encore cette bagatelle. — Monsieur, lui repartis-je, je ne suis nullement en peine de ce que je deviendrai, et je ne l'ai jamais été en matière d'argent. » Cependant il m'engage à prendre encore un louis d'or, et à le remercier de sa générosité. Il se retira dans sa chambre, et moi dans la mienne. Au bout d'un quart d'heure, un des domestiques vint me dire que l'oncle et la nièce parlaient de cette aventure, et qu'ils craignaient qu'elle ne fît du bruit. On m'avait à peine rendu ce compte que je vis paraître le philosophe dans ma chambre. Il m'obligea à refaire mon paquet, et à partir; je m'y rendis.

Que dites-vous, monsieur, de cette histoire? Elle est dans la plus exacte vérité d'un bout à l'autre. Il n'y a actuellement que vous et moi qui la sachions. N'ai-je pas mis le philosophe à une terrible épreuve[1]? Je sais à présent à quoi m'en tenir, et je sais ce qu'il est capable de faire pour un homme qui lui avait vendu sa liberté[2], qui l'avait servi trois ans avec attachement, et qui avait été emprisonné pour lui à Francfort. Je sais ce que signifient ses promesses. Je me repens tous les jours de n'avoir pas écouté ceux qui me conseillaient à Berlin de ne pas partir avec lui. J'ai honte de l'abrutissement et de la soumission basse et servile où j'ai vécu trois ans auprès d'un philosophe le plus dur et le plus fier des hommes.

Tout cela, monsieur, me fait rire en mon particulier : ce sont des scènes de comédie; mais c'est quelquefois pour moi du haut comique, ou de la comédie dans le genre larmoyant. Quoi qu'il en soit, j'ai juré de ne plus appartenir à aucun philosophe qui soit sec, pâle, hideux, et, ce qui pis est, toujours mourant. J'aime les vivants, et ces bons vivants qui font deux repas par jour.

J'ai écrit de tous côtés pour sortir du tombeau où je suis enseveli depuis longtemps. Je n'attends que le moment de ma résurrection. Je n'aurai aucun embarras pour retrouver mon corps : il est tout prêt, et n'a besoin que de quelques réparations; mais c'est mon âme qui m'inquiète, elle est je ne sais pas où; j'ignore ce qu'elle est devenue : je la crois même perdue à jamais.

1. Les faits parlent ici pour démentir les perfides insinuations à l'aide desquelles M. Colini voudrait, dans cette lettre et les suivantes, faire à Voltaire une réputation d'avarice. Les sommes considérables données aux Sirven et aux Calas; les secours accordés à d'Arnaud, à de Mouhy, à Linant, à Thieriot, à Jore; la dot assurée à Mlle Corneille; les pensions distribuées à six ou huit parents, pourront sans doute être mis, avec avantage, en parallèle avec une dizaine d'écus donnés *de la même façon qu'on ferait présent de dix mille pistoles dont on veut paraître honteux*. Il est possible que la vivacité de M. de Voltaire ait fait passer quelquefois des moments désagréables à M. Colini; mais, en vérité, le philosophe eut quelquefois aussi besoin de patience pour supporter les incartades de son secrétaire. (*Note du premier éditeur.*)

2. Ce que M. de Voltaire était capable de faire pour Colini, le voici. Il le plaça auprès de l'électeur Palatin, qui lui assura une pension pour sa vie. Avec un peu moins d'envie de dire du mal de son bienfaiteur, Colini eût facilement pressenti ce résultat. (*Id.*)

Je me consolerai de cette perte, si vous daignez avoir pour moi les mêmes bontés que vous m'avez déjà témoignées. Je m'en consolerai encore davantage si Mme Dupont se ressouvient quelquefois d'une personne qui a pour elle le plus tendre respect. Je vous prie en grâce de ne dire à qui que ce soit que je vous ai écrit. Vous devez sentir toute la délicatesse de la démarche que je fais, et le grand besoin que j'ai de toute votre prudence. Je ne veux de vous aucune réponse; et si vous vouliez un jour me mander quelque chose, vous pourriez me faire écrire sans signature. N'oubliez pas votre très-humble et très-obéissant serviteur.

2818. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, au Palais-Royal, le 20 novembre.

Me voilà à Lyon, mon cher ange; M. de Richelieu a eu l'ascendant sur moi de me faire courir cent lieues; je ne sais où je vais ni où j'irai. J'ignore le destin de *la Pucelle* et le mien. Je voyage tandis que je devrais être au lit, et je soutiens des fatigues et des peines qui sont au-dessus de mes forces. Il n'y a pas d'apparence que je voie M. de Richelieu dans sa gloire aux *états* de Languedoc; je ne le verrai qu'à Lyon, en bonne fortune, et je pourrais bien aller passer l'hiver sur quelque coteau méridional de la Suisse. Je vous avouerai que je n'ai pas trouvé dans M. le cardinal de Tencin[1] les bontés que j'espérais de votre oncle; j'ai été plus accueilli et mieux traité de la margrave de Baireuth, qui est encore à Lyon. Il me semble que tout cela est au rebours des choses naturelles. Mon cher ange, ce qui est bien moins naturel encore, c'est que je commence à désespérer de vous revoir. Cette idée me fait verser des larmes. L'impression de cette maudite *Pucelle* me fait frémir, et je suis continuellement entre la crainte et la douleur. Consolez par un mot une âme qui en a besoin, et qui est à vous jusqu'au dernier soupir. Mme Denis devient une grande voyageuse; elle vous fait les plus tendres compliments.

2819. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, le 23 novembre.

Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.

Mandez-moi donc, mon cher ange, s'il est vrai que je suis aussi malheureux qu'on le dit, et s'il y a une édition à Paris de

1. Voyez, ci-après, la lettre à Richelieu, du 5 janvier 1755. Colini, dans *Mon Séjour*, page 143, parle aussi de la réception que le cardinal fit à Voltaire.

cette ancienne rapsodie qui ne devait jamais paraître. J'ai vu à Lyon, dans mon cabaret, M. le maréchal de Richelieu, qui craint comme moi cette nouvelle cruauté de ma destinée. Peut-être avons-nous pris trop d'alarmes sur un bruit qui s'est déjà renouvelé plusieurs fois; mais, après l'aventure de la prétendue *Histoire universelle*, tout est à craindre. Ma situation est un peu pénible; j'ai fait sans aucun fruit un voyage précipité de cent lieues; je suis tombé malade dans une ville où je ne puis guère rester avec décence, n'étant pas dans les bonnes grâces de votre oncle, et ma mauvaise santé m'empêche d'aller ailleurs. J'attends de vos nouvelles; il me semble que vos lettres sont un remède à tout. Ma nièce et moi nous vous embrassons de tout notre cœur.

2820. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[1].

A Lyon, le 25 novembre 1754.

J'ai reçu, monsieur, de nouvelles preuves de votre mérite et de votre amitié. Vous augmentez les regrets que je sens d'avoir séjourné si peu à Dijon[2]. Ma nièce et moi, nous avons plus d'un remerciement à vous faire. Oserais-je vous supplier d'ajouter à vos bontés celle de vouloir bien assurer M. le premier président de La Marche de mes tendres respects quand vous le reverrez? Recevez les miens pour vous; et soyez persuadé du véritable attachement d'un voyageur malade que le changement de climat ne peut guérir, et dans qui ce changement ne peut altérer les sentiments avec lequels il sera toujours, monsieur, etc.

VOLTAIRE.

2821. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Lyon, 29 novembre.

Mon *héros*, on vous appelait *Thésée* à la bataille de Fontenoy; vous m'avez laissé à Lyon comme Thésée laissa son Ariane dans Naxos. Je ne suis ni aussi jeune ni aussi frais qu'elle, et je n'ai pas eu recours comme elle au vin pour me consoler.

Je resterai à Lyon, si vous devez y repasser.

Il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'on disait de *la Pucelle;*

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. En allant de Colmar à Lyon, à la rencontre du maréchal de Richelieu. Voltaire fit ce trajet du 10 au 20 novembre.

ainsi je vous supplie de n'en faire aucune mention dans vos capitulaires. Je n'ai d'autre malheur que d'être privé de votre présence et de la faculté de digérer; mais avec ces deux privations on est damné.

Daignez vous souvenir, dans votre gloire, d'un oncle et d'une nièce qui ne sont que pour vous sur les bords du Rhône; et tenez-moi compte des efforts que je fais pour ne pas vous ennuyer de quatre pages. Mon respect pour vos occupations impose silence à la bavarderie de mon cœur, qui court après vous, qui vous adore, et qui se tait.

VOLTAIRE.

P. S. M. le marquis de Montpezat m'a donné, en passant, d'un élixir qui me paraît fort joli. Si jamais vous avez mal à la tête, à force de donner des audiences, il vous guérira. Mais moi, rien ne me guérit, et je n'ai de consolation que dans l'espérance de vous revoir encore, et de vous renouveler mes tendres respects.

2822. — A M. GOTTSCHED [1].

A Lyon, 29 novembre 1754.

J'ai reçu à Lyon, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré. J'y suis plus malade qu'à Colmar, et je cherche dans l'Académie de Lyon quelqu'un qui fasse mon épitaphe. Il faut se porter mieux que je ne fais pour dresser un monument à Wolf.

Les vers de Glover [2] dont vous me parlez sont d'un bavard, ceux de Halley [3] en latin sont d'un grand homme. C'est que Halley l'était aussi bien que Newton. Pour moi, qui ne suis qu'un mourant, je n'ai que la force de vous dire de mon tombeau que je serai bien tendrement jusqu'au dernier moment votre très-humble et obéissant serviteur. V.

2823. — — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, le 2 décembre.

Est-il possible que je ne reçoive point de lettres de mon cher ange! Les bontés qu'on a pour moi à Lyon, et l'empressement

1. Éditeur, H. Beaune.

2. Richard Glover, poëte anglais, né en 1712, mort en 1785, auteur d'un poëme sur *Léonidas*.

3. Edmond Halley, astronome anglais, né en 1656, mort en 1742, premier éditeur des *Principia* de Newton.

d'un public de province, beaucoup plus enthousiasmé que celui de Paris, le premier jour[1] de *Mérope*, ne guérissent point les maladies dont je suis accablé, ne consolent point mes chagrins, et ne bannissent point mes craintes ; c'est de vous seul que j'attends du soulagement. On me donne tous les jours des inquiétudes mortelles sur cette maudite *Pucelle*. Il est avéré que Mlle du Thil[2] la possède ; elle l'a trouvée chez feu Mme du Châtelet. Il n'est que trop vrai que Pasquier avait lu le chant de l'*âne* chez un homme qui tient son exemplaire de Mlle du Thil, et que Thieriot a eu une fois raison. Je me rassurais sur son habitude de parler au hasard, mais le fait est vrai. Un polisson nommé Chévrier a lu tout l'ouvrage, et enfin il y a lieu de croire qu'il est entre les mains d'un imprimeur, et qu'il paraîtra aussi incorrect et aussi funeste que je le craignais. Cependant je ne peux ni rester à Lyon dans de si horribles circonstances, ni aller ailleurs dans un état où je ne peux me remuer. Je suis accablé de tous côtés, dans une vieillesse que les maladies changent en décrépitude, et je n'attends de consolation que de vous seul. Je vous demande en grâce de vous informer, par vos amis et par le libraire Lambert, de ce qui se passe, afin que du moins je sois averti à temps, et que je ne finisse pas mes jours avec Talhouet[3]. Je vous ai écrit trois fois de Lyon ; votre lettre me sera exactement rendue ; je l'attends avec la plus douloureuse impatience, et je vous embrasse avec larmes. Vous devez avoir pitié de mon état, mon cher ange.

2824. — A M. THIERIOT.

A Lyon, le 3 décembre.

Votre lettre, mon ancien ami, m'a fait plus de plaisir que tout l'enthousiasme et toutes les bontés dont la ville de Lyon m'a honoré. Un ami vaut mieux que le public. Ce que vous me dites d'une douce retraite avec moi, dans le sein de l'amitié et de la littérature, me touche bien sensiblement. Ce ne serait peut-être pas un mauvais parti pour deux philosophes qui veulent passer tranquillement leurs derniers jours. J'ai avec moi, outre ma nièce, un Florentin[4] qui a attaché sa destinée à la mienne. Je compte m'établir dans une terre sur les lisières de la Bourgogne,

1. Voyez la lettre 1569, et une autre version dans le *Commentaire historique*.
2. Femme de chambre de Mme du Châtelet.
3. Voyez tome XXXIII, page 89.
4. Colini.

dans un climat plus chaud que Paris, et même que Lyon, convenable à votre santé et à la mienne.

Je n'étais venu à Lyon uniquement que pour voir M. le maréchal de Richelieu, qui m'y avait donné rendez-vous. C'est une action de l'ancienne chevalerie. Dieu, qui éprouve les siens, ne l'a pas récompensée. Il m'a affublé d'un rhumatisme goutteux qui me tient perclus. On me conseille les eaux d'Aix en Savoie, on les dit souveraines; mais je ne suis pas encore en état d'y aller, et je reste au lit en attendant.

Le hasard, qui conduit les aventures de ce monde, m'a fait rencontrer au cabaret, à Colmar et à Lyon, Mme la margrave de Baireuth, sœur du roi de Prusse, qui m'a accablé de bontés et de présents. Tout cela ne guérit pas les rhumatismes. Ce que je redoute le plus, ce sont les sifflets dont on menace la *Pandore* de Royer; c'est un des fléaux de la boîte. Cet opéra, un tant soit peu métaphysique, n'est point fait pour votre public. M. Royer a employé M. de Sireuil, ancien porte manteau du roi, pour changer ce poëme, et le rendre plus convenable au musicien. Il ne reste de moi que quelques fragments; mais, malgré tous les soins qu'on a pu prendre sans me consulter, je crains également pour le poëme et pour la musique. Si on a quelque justice, on ne me doit tout au plus que le tiers des sifflets.

A l'égard de *Jeanne d'Arc*, native de Domremy[1], je me flatte que la dame[2] qui la possède, par une infidélité, ne fera pas celle de la rendre publique. Une fille ne fournit point de pucelles.

Je vous prie, mon ancien ami, de présenter mes hommages à la chimiste, à la musicienne, à la philosophe chez qui[3] vous vivez. Elle me fait trembler; vous ne la quitterez pas pour moi.

Mme Denis vous fait ses compliments. Je vous embrasse de tout mon cœur. Quand vous aurez un quart d'heure à perdre, écrivez à votre ancien ami.

Qu'est devenu Ballot-*l'imagination*[4]? Comment se porte *Orphée*-Rameau?

Quid agis? quomodo vales? Farewell.

1. Domremy-la-Pucelle (Vosges), à quelques lieues de Cirey-le-Château, ou Cirey-Voltaire (Haute-Marne). (CL.)
2. Mlle du Thil.
3. Mme de La Popelinière, qui n'est morte qu'en novembre 1756.
4. C'était probablement Ballot de Sovot, mort en 1761.

2825. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

De mon lit, à Lyon, le 4 décembre.

Mon cher ange, votre consolante lettre, adressée à Colmar, est venue enfin à Lyon calmer une partie de mes inquiétudes. Vous aurez tout ce que vous daignez demander, et je ferai tout transcrire pour vous, dès que je serai quitte d'une goutte sciatique qui me retient au lit. J'éprouve tous les maux à la fois, et je perds dans les voyages et dans les souffrances un temps précieux que je voudrais employer à vous amuser. Il me semble que je suis las du public, et que vous êtes ma seule passion. Je n'ai plus le cœur au travail que pour vous plaire; mais comment faire, quand on court et quand on souffre toujours? On veut à présent que j'aille aux eaux d'Aix en Savoie, pour le rhumatisme goutteux qui me tient perclus. On m'a prêté une maison charmante[1]; à moitié chemin; il faudrait être un peu plus sédentaire; mais je suis une paille que le vent agite, et Mme Denis s'est engouffrée dans mon malheureux tourbillon. J'attends toujours de vos nouvelles à Lyon. On dit qu'on va jouer enfin *le Triumvirat* d'un côté, et *Pandore* de l'autre : ce sont deux grands fléaux de la boîte. Hélas! mon cher et respectable ami, si j'avais trouvé au fond de la boîte l'espérance de vous revoir, je mourrais content. Mme Denis vous fait mille compliments. Je baise, en pleurant, les ailes de tous les anges.

2826. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Lyon, le 6 décembre.

En vérité, monsieur, je ne conçois pas comment un homme aussi éloquent que vous ne veut pas qu'on appelle l'*autel* d'Auguste l'autel de l'éloquence; vous y auriez remporté plus d'un prix, et vous auriez justifié le titre que je lui donne. Je vous passe de contester aux anciens préjugés de Lyon l'honneur d'avoir vu naître Marc-Aurèle dans cette ville. Je suis plus indulgent avec les Lyonnais que vous ne l'êtes avec moi. Il est vrai que je dois aimer ce séjour, que je quitterai pourtant bientôt. Je n'y ai point encore trouvé de prédicateur qui ait prêché contre moi, et j'ai

1. Le château de Prangins; voyez les notes des lettres 2828 et 2856.

été reçu avec des acclamations à l'Académie et aux spectacles. Cependant soyez très-convaincu que je regrette toujours votre conversation instructive, les charmes de votre amitié, et les bontés dont M. et Mme de Klinglin m'ont honoré. Je vous supplie de leur présenter mes sincères et tendres respects, aussi bien qu'à monsieur leur fils, et de ne me pas oublier auprès de M. de Bruges. Permettez-moi de vous dire que vous êtes aussi injuste pour ma santé que pour l'autel de Lyon. Il y aurait je ne sais quoi de méprisable à feindre des maladies quand on se porte bien, et un homme qui a épuisé les apothicaires de Colmar de rhubarbe et de pilules ne doit pas être suspect d'avoir de la santé. Elle n'est que trop déplorable, et vous ne devez avoir que de la compassion pour l'état douloureux où je suis réduit. Au reste, soyez très-certain, mon cher monsieur, que je serai, l'année qui vient, dans votre voisinage si je suis en vie, et que j'en profiterai. Je ne suis pas le seul contre qui des jésuites indiscrets[1] aient osé abuser de la permission de parler en public. Un père Tolomas s'avisa, il y a quelques jours, de prononcer un discours aussi sot qu'insolent contre les auteurs de l'*Encyclopédie ;* il désigna d'Alembert par ces mots : *Homuncio, cui nec est pater nec res*[2]. Le même jour, M. d'Alembert était élu à l'Académie française. Le père Tolomas a excité ici l'indignation publique. Les jésuites sont ci moins craints qu'à Colmar. Le roi de Prusse vient de me reprocher le crucifix que j'avais dans ma chambre ; comment l'a-t-il su ? J'ai prié Mme Goll de le faire encaisser, et de l'envoyer au roi de Prusse pour ses étrennes.

Adieu, monsieur ; mille respects à madame votre femme. Comptez que je vous suis tendrement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Mme Denis vous fait à tous deux les plus tendres compliments.

2827. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, le 9 décembre.

Mon cher ange, votre lettre du 3 novembre, à l'adresse de Mme Denis, nous a été rendue bien tard, et vous avez dû recevoir toutes celles que je vous ai écrites. Le seul parti que j'aie à prendre, dans le moment présent, c'est de songer à conserver une vie

1. Voyez une note de la lettre 2814.
2. Horace, *Art poét.*, 248.

qui vous est consacrée. Je profite de quelques jours de beau temps pour aller dans le voisinage des eaux d'Aix en Savoie. On nous prête une maison[1] très-belle et très-commode, vers le pays de Gex, entre la Savoie, la Bourgogne et le lac de Genève, dans un aspect sain et riant. J'y aurai, à ce que j'espère, un peu de tranquillité. On n'y ajoutera pas de nouvelles amertumes à mes malheurs, et peut-être que le loisir et l'envie de vous plaire tireront encore de mon esprit épuisé quelque tragédie qui vous amusera. Je n'ai à Lyon aucun papier; je suis logé très-mal à mon aise, dans un cabaret où je suis malade. Il faut que je parte, mon adorable ami. Quand je serai à moi, et un peu recueilli, je ferai tout ce que votre amitié me conseille. Je ne sais si on plaindra l'état où je suis : ce n'est pas la coutume des hommes, et je ne cherche pas leur pitié; mais j'espère qu'on ne désapprouvera pas, à la cour, qu'un homme accablé de maladies aille chercher sa guérison. Nous avons prévenu Mme de Pompadour et M. le comte d'Argenson de ces tristes voyages. Dans quelque lieu que j'achève ma vie, vous savez que je serai toujours à vous, et qu'il n'y a point d'absence pour le cœur; le mien sera toujours avec le vôtre.

Adieu, mon cher et respectable ami; je vais terminer mon séjour à Lyon en allant voir jouer *Brutus*. Si j'avais de l'amour-propre, je resterais à Lyon; mais je n'ai que des maux, et je vais chercher la solitude et la santé, bien plus sûr de l'une que de l'autre, mais plus sûr encore de votre amitié. Ma nièce, qui vous fait les plus tendres compliments, ose croire qu'elle soutiendra avec moi la vie d'ermite. Elle a fait son apprentissage à Colmar; mais les beautés de Lyon, et l'accueil singulier qu'on nous y a fait, pourraient la dégoûter un peu des Alpes. Elle se croit assez forte pour les braver. Elle fera ma consolation tant que durera sa constance; et, quand elle sera épuisée, je vivrai et je mourrai seul, et je ne conseillerai à personne ni de faire des poëmes épiques et des tragédies, ni d'écrire l'histoire, mais je dirai : Quiconque est aimé de M. d'Argental est heureux.

Adieu, cher ange; mille tendres respects à vous tous. Quand vous aurez la bonté de m'écrire, adressez votre lettre à Lyon, sous l'enveloppe de M. Tronchin[2], banquier : c'est un homme sûr, de toutes les manières. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

1. Le château de Prangins, où Voltaire se rendit le 14 décembre au plus tard, après être passé par Genève. (CL.)

2. Parent du célèbre médecin Théodore Tronchin.

2828. — A M. DE BRENLES.

Au château de Prangins, le 14 décembre [1].

Vous voyez, monsieur, que j'ai pris mon plus long pour venir vous voir, et pour vous remercier de toutes vos bontés. Me voici dans le château de Prangins, avec une de mes nièces, et je viendrais sur-le-champ à Lausanne si je n'étais retenu par un rhumatisme goutteux pour lequel je compte prendre les bains d'Aix en Savoie. Je compte qu'enfin je pourrai jouir de la satisfaction après laquelle je soupire depuis longtemps; je pourrai jouir de votre société, et être témoin de votre bonheur.

Il me semble qu'Allaman n'a point été vendu; mais ce n'est point Allaman, c'est vous, monsieur, qui êtes mon objet. Je cherche des philosophes plutôt que la vue du lac de Lausanne, et je préfère votre société à toutes vos grosses truites. Il ne me faut que vous et de la liberté. Je présente mes respects à Mme de Brenles, et je suis, avec plus de sensibilité que jamais, etc.

VOLTAIRE.

Mme Denis partage tous mes sentiments, et vous présente à tous deux ses devoirs.

1. Cette date, ainsi que celles des lettres suivantes, prouve évidemment l'erreur commise par Colini, sous le rapport chronologique seulement, quand il dit dans ses *Mémoires*, page 145 : « Nous partîmes de Lyon le 21 décembre, et arrivâmes le lendemain au soir à Genève. On célébrait, ce jour-là, l'anniversaire de *l'Escalade;* et cette circonstance rendait encore plus difficile l'ouverture des portes. On fit parvenir dans la ville le nom de Voltaire, et sur-le-champ l'ordre fut donné d'ouvrir à lui et à toute sa suite. Nous ne restâmes que trois ou quatre jours à une auberge de Genève, et nous passâmes dans le pays de Vaud, au château de Prangins, situé sur une élévation, près du lac Léman et de la petite ville de Nyon. » — Voltaire partit de Lyon le 11 * décembre 1754, et arriva le 12 à Genève, qu'il quitta presque aussitôt pour se réfugier au magnifique château de Prangins. Il est vrai que M. Simonde-Sismondi (*Biog. univ.*, XL, 549), d'accord avec *l'Art de vérifier les dates*, cite la nuit du 22 au 23 décembre 1602 comme date de *l'Escalade* de Genève; mais il est d'autres auteurs qui font mention du 11 et du 12 décembre. Je pense que cette différence de quelques jours est celle qui existe entre l'ancien et le nouveau style. Ce qu'il y a de certain, c'est que la fête de *l'Escalade*, à peu près tombée en désuétude aujourd'hui, avait lieu tous les ans, le 12 décembre, et non le 22, dans les derniers temps. Voilà pourquoi Wagnière, qui entra chez Voltaire dès la fin de 1754, a cité le 12 décembre. A cette époque, le château de Prangins appartenait à M. Guiguer (ou Guiger), dont les descendants ont occupé des fonctions judiciaires et militaires dans le canton de Vaud. (CL.)

* Le 10.

2829. — DE MADAME DENIS

A M. TRONCHIN, BANQUIER A LYON[1].

14 décembre.

Je vous jure que mon oncle n'a point de fiel contre la personne dont vous me parlez[2]; il en a même été bien plus content à la deuxième entrevue qu'à la première. Je puis même vous répondre qu'il n'en a parlé à Lyon et à Genève que dans des termes très-convenables, et qu'il a la plus grande envie du monde de mériter son amitié. Je me flatte toujours que vous nous la ménagerez. Je ne suis point étonnée que dans une grande ville comme Lyon on l'ait fait parler; la crainte même que cela n'augmente nous a fait prendre la résolution de quitter Lyon plus tôt que nous ne l'avions projeté. Mon oncle est tendrement attaché à toute sa famille, et est bien loin de vouloir déplaire à un chef aussi respectable. Dans le temps qu'il quitta la cour, il est très-vrai qu'on était fort fâché; mais les choses se sont bien radoucies depuis. Le temps où l'on a reçu la lettre qui a effarouché a été encore un moment orageux, parce qu'on crut que mon oncle avait donné au public un livre qui a déplu; mais il a été bien prouvé, depuis, qu'il était tronqué et défiguré, et qu'il n'avait eu nulle part à l'impression. Ainsi tout est en paix présentement, et le maréchal nous a assurés que nous devions être très-tranquilles, et qu'on revenait beaucoup sur le compte de qui vous savez. Vos soins, monsieur, feront le reste : car Lyon est une ville charmante, où nous serons enchantés d'avoir l'honneur de vous voir et de faire notre cour à monsieur le cardinal.

Nous sommes arrivés à Genève le troisième jour, comme nous l'avions projeté. Il n'y a point de prévenance que nous n'ayons reçue de toute votre aimable famille. Monsieur votre frère[3] nous a fait garder les portes de Genève jusqu'à six heures. Nous soupâmes hier chez monsieur votre cousin[4], et nous les avons tous quittés avec bien du regret.

2830. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[5].

Au château de Prangins, près de la ville de Nyon, au pays de Vaud, en Suisse, 16 décembre 1754.

Madame, je reçois au bord du plus beau lac du monde la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'honore. Ce n'est pas dans le seul cabaret de Colmar que j'ai rencontré Mme la margrave de Baireuth; j'ai eu encore l'honneur de lui faire ma cour dans une auberge de Lyon. J'avais, sans le savoir, l'air de courir après elle

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon.
3. Le conseiller d'État.
4. Le médecin.
5. Éditeurs, Bavoux et François.

comme un héros de roman. Mais Votre Altesse sérénissime sait que c'est pour vous seule que j'aurais voulu faire de telles entreprises. J'ai laissé madame la margrave aller à Avignon en terre papale. Je ne crois pas qu'elle s'y convertisse à notre sainte foi catholique, comme a fait la princesse de Hesse. Elle me paraît un peu plus loin du royaume des cieux. Qui aurait dit que la descendante de Philippe de Hesse le Magnanime deviendrait un des confesseurs de notre Église? Il ne reste plus, madame, à conquérir qu'une belle âme comme la vôtre, pour rendre notre triomphe complet. Que ne puis-je venir prêcher Votre Altesse sérénissime avec Jeanne, Agnès, et le père Grisbourdon! Mais la Providence m'a fait aller à Lyon pour de viles affaires temporelles. Elle m'a fait passer par Genève pour éprouver ma foi; elle me retient sur les bords du lac Léman, avec un rhumatisme goutteux, pour éprouver ma patience, et elle m'a éloigné de Gotha pour me punir de mes péchés. Cette nièce, que votre bonté daigne honorer de son estime, la mérite bien en conduisant partout son malade. Je me console d'être ici, dans l'espérance de repasser par l'Alsace, et de pouvoir encore venir me mettre à vos pieds. Les forêts de Thuringe auraient plus de charmes pour moi que la ville de Lyon et que le lac qui est sous mes fenêtres! J'ai vu de beaux pays, madame; mais c'est à Gotha qu'est le bonheur. Heureux ceux qui approchent de votre personne! Je les envie tous.

Je suis sensiblement affligé d'apprendre que Votre Altesse sérénissime a été malade. La grande maîtresse des cœurs aura passé tout ce temps-là sans dormir. Conservez, madame, une santé si précieuse. Il est vrai que je comptais faire un tour à Manheim, sur la fin de l'hiver, pour pouvoir être à vos pieds au printemps. La destinée m'a ballotté ailleurs. Elle me joue souvent de vilains tours; mais je la défie d'altérer les sentiments de mon profond respect et de mon attachement pour Votre Altesse sérénissime et pour toute votre auguste famille.

2831. — A M. THIERIOT.

Au château de Prangins, pays de Vaud, le 19 décembre.

Me voilà si perclus, mon ancien ami, que je ne peux écrire de ma main. Vous avez donc aussi des rhumatismes, malgré votre régime du lait?

Vous ne sauriez croire avec quelle sensibilité j'entre dans le petit détail que vous me faites de ce que vous appelez votre

fortune. On ne s'ouvre ainsi qu'à ceux qu'on aime, et j'ai, depuis environ quarante ans, compté toujours sur votre amitié. Vous devez vivre à Paris *gaiement, librement,* et *philosophiquement.*

> Ces *trois* adverbes joints font admirablement.
>
> (MOLIÈRE, *Femmes savantes,* acte III, scène II.)

Mais, certes, vous me contez des choses merveilleuses, en m'apprenant que votre ancien *Pollion*[1], et l'*Orphée* aux triples croches, et Ballot-*l'imagination,* ne vivent plus ni avec *Pollion* ni avec vous.

Le diable se met donc dans toutes les sociétés, depuis les rois jusqu'aux philosophes.

Je ne savais pas que vous connussiez M. de Sireuil. Il me paraît, par ses lettres, un fort galant homme. Je suis persuadé que, lorsqu'il s'arrangea avec Royer pour me disséquer, il m'en aurait instruit s'il avait su où me prendre. Il faut que ce soit le meilleur homme du monde ; il a eu la bonté de s'asservir au canevas de son ami Royer ; il fait dire à Jupiter :

> Les Grâces
> Sont sur vos traces ;
> Un tendre amour
> Veut du retour.

Comme le parterre n'est pas tout à fait si bon, il pourrait, pour *retour,* donner des sifflets. Royer est un profond génie ; il joint l'esprit de Lulli à la science de Rameau, le tout relevé de beaucoup de modestie. C'est dommage que Mme Denis, qui se connaît[2] un peu en musique, n'ait pas entendu la sienne ; mais Mme de La Popelinière l'avait entendue autrefois, et il me semble qu'elle n'en avait pas été édifiée. D'honnêtes gens m'ont mandé de Paris qu'on n'achèverait pas la pièce. J'en suis fâché pour messieurs de l'Hôtel de Ville[3], car voilà les décorations de la terre, du ciel, et des enfers, à tous les diables. M. de Sireuil en sera pour ses vers, Royer pour ses croches, et le prévôt des marchands pour son argent. Pour moi, en qualité de disséqué, j'ai présenté mon cahier de *remontrances*[4] au musicien et au poëte. Il me prend fantaisie de vous en envoyer copie, et de vous prier de faire sen-

1. La Popelinière.
2. Cette dame avait reçu de Rameau des leçons de clavecin.
3. C'était alors la ville de Paris qui avait l'administration de l'Opéra.
4. La remontrance ou lettre à Sireuil, qui est le poëte, est inconnue. Il en est

tir à M. de Sireuil l'énormité du danger, les parodies de la Foire, et les torche-culs de Fréron. C'est bien malgré moi que je suis obligé de parler encore de vers et de musique :

Nunc itaque et versus et cætera ludicra pono.
(Hor., lib. I, ep. 1, v. 10.)

Je bois des eaux minérales[1] de Prangins, en attendant que je puisse prendre les bains d'Aix en Savoie. Tout cela n'est pas l'eau d'Hippocrène.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Mme Denis vous est bien obligée de votre souvenir ; elle vous fait ses compliments. Quand vous voudrez écrire à votre ancien ami le paralytique, ayez la bonté d'adresser votre lettre à M. Tronchin, banquier à Lyon.

2832. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Prangins, le 19 décembre.

J'apprends, mon cher ami, qu'on a fait chez vous une nouvelle lecture des *Chinois*, et que les trois magots n'ont pas déplu ; cependant, s'il vous prend jamais fantaisie d'exposer en public ces étrangers, je vous prie de m'en avertir à l'avance, afin que je puisse encore donner quelques coups de crayon à des figures si bizarres. Voici le temps funeste où Royer et Sireuil vont me disséquer. Figurez-vous que j'avais fait donner à *Pandore*[2] une très-honnête fête dans le ciel par le maître de la maison ; je vous en fais juge. Un musicien doit-il être embarrassé à mettre en musique ces paroles :

Aimez, aimez, et régnez avec nous;
Le dieu des dieux est seul digne de vous.
Sur la terre on poursuit avec peine
Des plaisirs l'ombre légère et vaine;
Elle échappe, et le dégoût la suit.
Si Zéphire un moment plaît à Flore,
Il flétrit les fleurs qu'il fait éclore;
Un seul jour les forme et les détruit.

de même de celle à Royer le musicien ; car ce n'est pas celle du 20 septembre 1754, n° 2789.

1. Cette source a été abandonnée.
2. Acte III.

Aimez, aimez, et régnez avec nous;
Le dieu des dieux est seul digne de vous.
Les fleurs immortelles
Ne sont qu'en nos champs;
L'Amour et le Temps
Ici n'ont point d'ailes.
Aimez, aimez, et régnez avec nous,

(Acte III.)

On a substitué à ces vers :

Les Grâces
Sont sur vos traces ;
Régnez,
Triomphez ;
Un tendre amour
Veut du retour.

C'est ainsi que tout l'opéra est défiguré. Je demande justice, et la justice consiste à faire savoir le fait.

Tandis que Royer me mutile, la nature m'accable de maux, et la fortune me conduit dans un château solitaire, loin du genre humain, en attendant que je puisse aller chercher aux bains d'Aix en Savoie une guérison que je n'espère pas. Je vous rends compte de toutes les misères de mon existence. Ce ne sont ni les acteurs de Lyon, ni le parterre, ni le public, qui m'ont fait abandonner cette belle ville. Je vous dirai en passant qu'il est plaisant que vous ayez à Paris Drouin et Bellecour, tandis qu'il y a à Lyon trois acteurs[1] très-bons, et qui deviendraient à Paris encore meilleurs; mais c'est ainsi que le monde va. Je le laisse aller, et je souffre patiemment. Je souhaite que ma nièce ait toujours assez de philosophie pour s'accoutumer à la solitude et à mon genre de vie. Je ne suis point embarrassé de moi, mais je le suis de ceux qui veulent bien joindre leur destinée à la mienne; ceux-là ont besoin de courage. Adieu; je vous embrasse mille fois.

2833. — A M. DE BRENLES.

Au château de Prangins, près Nyon, 20 décembre.

Je crains, monsieur, que vous ne soyez malade comme moi. Mme Goll m'avait fait craindre pour votre poitrine, et rien ne

1. Dauberval en était un. Il joua plus tard à la Comédie-Française.

peut me rassurer qu'une lettre de vous. J'aurais couru à Lausanne si les douleurs continuelles dont je suis tourmenté me l'avaient permis. La première chose que j'ai faite, en arrivant à Prangins, a été de vous en donner part; et le premier sentiment que j'ai éprouvé a été de me rapprocher de vous. Les médecins m'ont conseillé les eaux d'Aix; ceux de Lyon et de Genève se sont réunis dans cette décision; mais moi, je me conseille votre voisinage et la solitude.

J'ai reçu une lettre de M. l'avoyer de Steiger, que j'avais eu l'honneur de voir à Plombières; il me conserve les mêmes bontés qu'il me témoigna alors: ainsi, monsieur, je suis plus que jamais dans les sentiments que je vous confiai, quand j'étais à Colmar, et que vous daignâtes approuver. Je crois qu'il ne peut plus être question d'Allaman, ni d'aucune autre terre seigneuriale, puisque les lois de votre pays ne permettent pas ces acquisitions à ceux qui sont aussi attachés aux papes que je le suis. J'ai donc pris le parti de me loger, pour quelque temps, au château de Prangins, dont le maître est ami de ma famille. J'y suis comme un voyageur, ayant du roi mon maître la permission de voyager. Ma mauvaise santé ne sera qu'une trop bonne excuse, si je me fixe dans quelque douce retraite, à portée de vous, et si j'y finis mes jours dans une heureuse obscurité. On m'a parlé d'une maison près de Lausanne, appelée *la Grotte*[1], où il y a un beau jardin. On dit aussi que M. d'Hervart, qui a une très-belle maison près de Vevai, pourrait la louer; permettez que je vous demande vos lumières sur ces arrangements. C'est à vous, monsieur, à achever ce que vous avez commencé. C'est vous qui m'avez fait venir dans votre patrie; je n'ai l'air que d'y voyager, mais vous êtes capable de m'y fixer entièrement.

J'ai reçu une lettre de M. de Bottens, qui me paraît concourir aux vues que j'ai depuis longtemps. Je ne sais si M. des Gloires est à Lausanne; il m'a paru avoir tant de mérite que je le crois votre ami. Je ne demande à la nature que la diminution de mes maux pour venir profiter de la société de ceux avec qui vous vivez, et surtout de la vôtre. La retraite où mes maux me condamnent m'exclut de la foule; mais un homme tel que vous sera toujours nécessaire au bonheur de ma vie. Je crois que voici bientôt le temps où vous allez être père, si on ne m'a point

1. Cet endroit fait partie de Lausanne, et c'est près de là qu'on voit encore la maison habitée par le célèbre Gibbon, de 1754 à 1758, quand il était épris des charmes de Mlle Curchod (Mme Necker).

trompé. Je souhaite à Mme de Brenles des couches heureuses, et un fils digne de vous deux. Mme Denis, ma nièce, vous assure l'un et l'autre de ses obéissances. Vous ne doutez pas, monsieur, des sentiments de reconnaissance et d'amitié qui m'attachent tendrement à vous.

VOLTAIRE.

J'aurais souhaité que M. Bousquet n'eût point mandé à Paris mes desseins.

2834. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 25 décembre.

Mon cher ange, vous ne cessez de veiller, de votre sphère, sur la créature malheureuse dont votre providence s'est chargée. Je suis toujours très-malade dans le château de Prangins, en attendant que mes forces revenues, et la saison plus douce, me permettent de prendre les bains d'Aix, ou plutôt en attendant la fin d'une vie remplie de souffrances. Ma garde-malade vous fait les plus tendres compliments, et joint ses remerciements aux miens. Je n'ai ici encore aucun de mes papiers que j'ai laissés à Colmar; ainsi je ne peux vous répondre ni sur les Chinois, ni sur les Tartares, ni sur les Lettres que M. de Lorges[1] veut avoir. Je crois au reste que ces lettres seraient assez inutiles. Je suis très-persuadé des sentiments que l'on conserve, et des raisons que l'on croit avoir. Je sais trop quel mal cet indigne avorton d'une *Histoire universelle*, qui n'est certainement pas mon ouvrage, a dû me faire; et je n'ai qu'à supporter patiemment les injustices que j'essuie. Je n'ai de grâce à demander à personne, n'ayant rien à me reprocher. J'ai travaillé, pendant quarante ans, à rendre service aux lettres; je n'ai recueilli que des persécutions; j'ai dû m'y attendre, et je dois les savoir souffrir. Je suis assez consolé par la constance de votre amitié courageuse.

Permettez que j'insère ici un petit mot de lettre[2] pour Lambert, dont je ne conçois pas trop les procédés. Je vous prie de lire la lettre, de la lui faire rendre; et, si vous lui parliez, je vous prierais de le corriger; mais il est incorrigible, et c'est un libraire tout comme un autre.

Je ne peux rien faire dans la saison où nous sommes, que de me

1. Le duc de Lorges.
2. Elle n'a pas été recueillie. (CL.)

tenir tranquille. Si les maux qui m'accablent, et la situation de mon esprit, pouvaient me laisser encore une étincelle de génie, j'emploierais mon loisir à faire une tragédie qui pût vous plaire; mais je regarde comme un premier devoir de me laver de l'opprobre de cette prétendue *Histoire universelle*, et de rendre mon véritable ouvrage digne de vous et du public. Je suis la victime de l'infidélité et de la supposition la plus condamnable. Je tâcherai de tirer de ce malheur l'avantage de donner un bon livre qui sera utile et curieux. Je réponds assez des choses dont je suis le maître, mais je ne réponds pas de ce qui dépend du caprice et de l'injustice des hommes. Je ne suis sûr de rien que de votre cœur. Comptez, mon cher ange, qu'avec un ami comme vous on n'est point malheureux. Mille tendres respects à Mme d'Argental et à tous vos amis.

2835. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Prangins, par Nyon, pays de Vaud, 26 décembre.

Vous êtes aussi essentiel qu'aimable, mon cher ami; je vous parlerai d'affaires aujourd'hui. J'ai laissé cinq caisses entre les mains de Turckeim de Colmar, frère de Turckeim de Strasbourg. Je lui ai mandé, il y a un mois, de les faire partir, et je n'ai point eu de ses nouvelles. C'est l'affaire des messagers, me dira-t-on; ce n'est pas celle d'un avocat éloquent et philosophe : j'en conviens, mais ce sera celle d'un ami. Je vous demande en grâce de parler ou de faire parler à ce Turckeim. Ces caisses contiennent les livres et les habits de Mme Denis et les miens, et nous ne pouvons nous passer ni d'habits ni de livres. Nous sommes venus passer l'hiver dans un beau château, où il n'y a rien de tout cela, et nous comptions trouver nos caisses à notre arrivée. J'ai donné au sieur Turckeim les instructions nécessaires; je n'ai pas même oublié de lui recommander de payer les droits, en cas qu'on en doive, pour dix-huit livres de café qui sont dans une des caisses. Je l'ai prié de se munir d'une recommandation de M. Hermani pour le bureau qui est près de Bâle. Je n'ai rien négligé, et je n'en suis pas plus avancé. Il semble que mes ballots soient à la Chine, et Turckeim aussi; mais vous êtes à Colmar, et j'espère en vous. J'ai écrit deux fois, en dernier lieu, à ce Turckeim, par Mme Goll; mais, pendant ce temps-là, elle était occupée du départ de son cher mari pour l'autre monde,

et elle aura pu fort bien oublier de faire rendre mes lettres. Je m'imagine qu'elle ira pleurer son cher Goll à Lausanne, et que Mme de Klinglin n'aura plus de rivale à Colmar.

Je n'ai point encore vu M. de Brenles ; mais il viendra bientôt, je crois, nous voir dans notre belle retraite. Nous nous entretiendrons de vous et du révérend Père Kroust[1], pour peu que M. de Brenles aime les contrastes. Je resterai ici jusqu'à la saison des eaux. Je n'ai pas trouvé dans le pays de Vaud le brillant et le fracas de Lyon, mais j'y ai trouvé les mêmes bontés. Les deux seigneurs de la régence de Berne m'ont fait tout deux l'honneur de m'écrire, et de m'assurer de la bienveillance du gouvernement. Il ne me manque que mes caisses. Permettez donc que je vous envoie le billet de dépôt dudit Turckeim ; le voici. Je lui écris encore. Je me recommande à vos bontés.

Notez bien qu'il doit envoyer ces cinq caisses par Bâle, à M. de Ribaupierre, avocat à Nyon, pays de Vaud. J'aimerais mieux vous parler de Cicéron et de Virgile, mais les caisses l'emportent. Adieu ; je vous demande pardon, et je vous embrasse. V.

2836. — DE COLINI A M. DUPONT[2].

Au château de Prangins, 26 décembre 1754.

Ne croyez pas, monsieur, que j'attende un bout de l'an et le commencement du nouveau pour donner des assurances de ma reconnaissance à ceux qui m'honorent de leurs bontés, et pour faire, comme on dit, les vœux les plus ardents pour la conservation de leur santé. Ces sortes de lettres ne font plus aucun effet : on sait qu'elles sont asservies à un usage incommode, et les personnes occupées envoient ces faiseurs de vœux à tous les diables. Je m'intéresse en tout temps à votre santé ; et c'est pour vous demander la continuation de votre amitié que je vous écris : je serais au désespoir si je vous croyais indifférent à l'empressement que j'ai de la mériter.

Nous voilà donc à Prangins. Qui l'aurait cru, qu'on quitterait le confluent du Rhône et de la Saône pour venir passer l'hiver dans un grand château sur le bord du lac Léman ? Mais auriez-vous cru qu'on quitterait l'Alsace deux jours après avoir fait de grandes recherches pour trouver à Colmar une maison à acheter ? Avouez que vous y avez été pris vous-même, et qu'il ne faut plus s'étonner de rien. Que faisons-nous donc à ce château ? 1° on s'ennuie un peu ; 2° on est de mauvaise humeur plus qu'à l'ordinaire ; 3° on fait beaucoup d'histoire ; 4° on mange fort peu, comme de coutume,

1. Celui de Colmar, dont il est question tome XIX, page 500; XXI, 167; XXIV, 105.

2. *Lettres inédites de Voltaire*, etc., 1821.

car on veut être sobre; 5° on y philosophe tout aussi mal que dans les grandes villes; et, en dernier lieu, on ne sait pas ce qu'on deviendra. Voilà en raccourci le tableau de la vie des nouveaux hôtes de Prangins, et ce tableau doit vous paraître tant soit peu gothique. J'ai oublié un trait à la miniature : c'est un jeune homme triste, toujours écrivant à côté d'un mourant qui roule des yeux pleins de vie et de colère. Vous le connaissez, monsieur, ce jeune homme; il se recommande toujours à vos bontés, et il voudrait pouvoir à son tour quitter le lac, le château, et tous ceux qui l'habitent, pour venir vous revoir. Ne m'oubliez donc pas : vous m'avez promis de penser à moi.

Je voudrais pouvoir vous dire ici quelque chose qui pût vous amuser; mais quoi? qu'on a battu des mains quand, à Lyon, M. de V..... a paru à la comédie? qu'on l'a apostrophé aux séances des académies, en l'appelant *homme illustre*? qu'on lui a gardé les portes de Genève une demi-heure pour le laisser entrer? Vous ne vous souciez guère de tout ça, ni moi non plus.

J'ai été bien sensible à la mort de M. Goll. Je disais, lorsque j'étais à Colmar, que notre philosophe aurait enterré toute la maison où il logeait : en voilà un d'expédié. Les visages secs et blêmes sont excellents pour tromper le monde, et pour prêter de l'argent à 15 ou 20 pour cent[1].

Quoique je ne veuille avoir de vous aucune réponse, mon grand plaisir est de vous écrire. Vous voudriez sans doute que je me privasse de ce plaisir, mais je ne suis point du tout de votre avis. Je suis voluptueux; et, pour vous le prouver, je vous écrirai toujours. Je sais que ma première lettre vous est parvenue.

Je vous prie de me recommander à ceux qui ont eu quelques bontés pour moi, et de faire agréer à Mme Dupont les assurances de mon respect. Je serai toute ma vie, avec le dévouement le plus tendre, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

2837. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, le 29 décembre.

Je vous suis bien obligé, monsieur, de la part que vous avez prise à la maladie que j'ai essuyée, et qui m'a empêché de répondre à vos dernières lettres[2]. Dans l'état où j'étais, je n'aurais pu qu'à peine signer ma dernière volonté. Dans cette triste situation, je me faisais lire *Zadig;* et si les chapitres de *Misouf,* du *nez coupé,* et des *mages* corrompus par une femme qui voulait sauver Zadig, m'ont égayé, celui de l'*ermite,* et les réflexions

1. Voyez la lettre de Voltaire à M. Jean Maire, du 23 août 1769, et la note jointe à cette lettre.

2. Perdues, ou restées inconnues, comme plusieurs autres lettres de Voltaire à l'électeur Palatin.

de Zadig avec le vendeur de fromage à la crème, m'ont fait supporter avec moins d'impatience une fièvre chaude continue qui a duré vingt-six jours.

L'article de *Pic de La Mirandole*[1] me paraît très-bien traité, et les réflexions sont aussi justes qu'elles puissent l'être. Je ne sais si vous n'excusez pas trop les usurpations, ainsi dites, sous les premiers empereurs. Il est sûr qu'ils confiaient la direction de quelques provinces à ceux qui possédaient les premières charges de leur cour, et que leur intention n'était certainement pas de laisser ces pays à ceux qui les gouvernaient, et encore moins de les rendre héréditaires dans leurs familles. Vous avez très-raison de dire que les Allemands avaient des princes avant que d'avoir des empereurs; mais ce ne sont, autant qu'il m'en souvient, ni ces princes ni leurs successeurs qui se sont remis en possession de leurs anciennes dominations. Je plaide contre ma propre cause; mais, par bonheur, *beati possidentes*.

J'attends avec bien de l'empressement le nouvel ouvrage[2] d'histoire qui doit être conduit jusqu'à nos jours; mais j'ai bien plus d'impatience d'en revoir l'auteur, et de l'assurer de la parfaite estime qui lui est due. Je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

2838. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 30 décembre.

Je vous souhaite une bonne année, mon cher ange, à vous, à Mme d'Argental, à M. de Pont-de-Veyle, à tous vos amis. Mes années seront bien loin d'être bonnes; je les passerai loin de vous. Les bains d'Aix ne me rendront pas la santé; je voudrais que l'envie de vous plaire me rendît assez de génie pour arranger les *Chinois* à votre goût; mais l'aventure du *Triumvirat*[3] fait trembler les sexagénaires.

Solve senescentem. . . . . .
(HOR., lib. I, ep. I, v. 8.)

Il est vrai que *le Triumvirat* aurait réussi si j'avais été à Paris; l'auteur ne sait pas l'obligation qu'il avait à ma présence pour son *Catilina*. On commence à me regarder actuellement comme un homme mort; c'est ce qui fait que *Nanine* a réussi, en dernier lieu. Le mot de *Proscription*, qu'on lisait sur les décorations du *Triumvirat*, était fait pour moi. Cela me donne un peu de faveur.

1. Voyez tome XII, page 180, chapitre CIX, qui, dans les premières éditions était le LXXXVIII.

2. Voyez la lettre 2785.

3. Voyez tome XXIV, page 362 : cette pièce de Crébillon avait été représentée le 23 décembre.

Si les comédiens entendaient leurs intérêts, ils joueraient à présent toutes mes pièces, et je ne désespérerais pas qu'*Oreste* n'eût quelque succès; mais je ne dois plus me mêler des vanités de ce monde.

Je vous demande pardon, mon cher et respectable ami, de vous importuner de mes plaintes contre Lambert. Je vous supplie de lui faire parvenir cette nouvelle lettre[1], et d'exiger de lui qu'il envoie chez Mme Denis tous mes livres; c'est assurément un détestable correspondant. Je suis honteux de lui écrire une lettre plus longue qu'à vous; mais il faut épargner ce port, et j'ai tant à me plaindre de Lambert que je n'ai pu être court avec lui. Mme Denis, ma garde-malade, vous fait mille compliments.

2839. — A M. DE BRENLES.

Prangins, 31 décembre.

Puisque les hommes sont assez barbares pour punir de mort la faute d'une fille qui dérobe une petite masse de chair aux misères de la vie, il fallait donc ne pas attribuer l'opprobre et les supplices à la façon de cette petite masse de chair. Je recommande cette malheureuse fille à votre philosophie généreuse. Nous espérons avoir l'honneur de vous voir à Prangins, quand vous aurez fini cette triste affaire. Il est vrai que nous sommes, ma nièce et moi, dans une maison d'emprunt, et qu'il s'en faut beaucoup que nous ayons un ménage monté; mais le régisseur de la terre nous aide, et nous sommes d'ailleurs des philosophes ambulants qui, depuis quelque temps, ne sommes point accoutumés à nos aises.

Nous resterons à Prangins jusqu'à ce que nous puissions nous orienter. Je vois qu'il est très-difficile d'acquérir; qu'importe, après tout, pour quatre jours qu'on a à vivre, d'être locataire ou propriétaire? La chose vraiment importante est de passer ces quatre jours avec des êtres pensants.

Je n'en connais point avec qui j'aimasse mieux achever ma vie que M. et Mme de Brenles; nous n'avons de compatriotes que des philosophes, le reste n'existe pas. Je reçois, dans le moment, une lettre de la pauvre Mme Goll; son sort est fort triste d'avoir été obligée d'épouser un Goll, et de l'avoir perdu. On la chicane sur tout; on ne lui laissera rien. Le mieux qu'elle puisse faire

1. Lettre perdue.

serait de venir se retirer avec nous auprès de Lausanne. Je lui ai offert la maison que je n'ai pas encore; j'espère qu'elle et moi nous serons logés l'un et l'autre des mains de l'amitié.

Je m'unis à mon oncle, madame, pour vous prier de faire l'honneur à deux ermites de les venir voir, dès que M. de Brenles sera libre. Il y a longtemps que j'ai celui de vous connaître de réputation, et, par conséquent, la plus grande envie de jouir de votre aimable société. Je vous jure que si je n'étais pas garde-malade, je serais demain à Lausanne pour vous dire combien je suis sensible à toutes vos politesses, et le désir que j'ai de mériter votre amitié.

DENIS.

Venez donc l'un et l'autre quand vous pourrez dans ce vaste ermitage, où vous ne trouverez que bon visage d'hôte. Venez recevoir mes tendres remerciements; venez ranimer un malade, et vous charmerez sa garde.

VOLTAIRE.

2840. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Au château de Prangins, près Nyon, pays de Vaud, 3 janvier 1755.

Voici le fait, monsieur; je prends la liberté d'écrire[1] à M. le comte d'Argenson, en faveur d'un avocat de Colmar, et je suis comme le Suisse du chevalier de Gramont, *je demande pardon de la liberté grande*[2]. Une recommandation d'un Suisse en faveur d'un Alsacien n'est pas d'un grand poids; mais si vous connaissiez mon Alsacien, vous le protégeriez. C'est un homme qui sait par cœur notre histoire de France; c'est le seul homme de lettres du pays, c'est le meilleur avocat et le moins à son aise, chargé de six enfants. Il s'agit d'une place dans une petite ville affreuse, nommée Munster[3]; il s'agit de rendre heureux mon ami intime; il s'appelle Dupont. Il demande d'être prévôt de Munster, et il est assurément très-indifférent à M. d'Argenson que ce soit

1. Cette lettre nous est inconnue, ainsi qu'une épître badine que Voltaire adressa, douze ou quinze jours plus tard, au comte d'Argenson, sur le même sujet, et dans laquelle se trouvaient ces vers :

Rendez, rendez heureux l'avocat qui m'engage;
Donnez-lui les grandeurs d'un prévôt de village.

2. *Mémoires du chevalier de Gramont*, chap. III.
3. Elle est à cinq lieues de Colmar, tout près de la papeterie de Luttenbach

Dupont ou un autre qui soit prévôt dans un village ou ville impériale.

J'ose vous supplier, avec les plus vives instances, d'en parler à M. d'Argenson. Vous aurez le plaisir de donner du pain à toute une famille, et d'être le protecteur d'un homme très-estimable. Je vous jure que vous ferez une bonne action, et je vous conjure de la faire.

Je suis presque perclus de tous mes membres, dans un assez beau château, en attendant la saison de prendre les eaux d'Aix en Savoie. L'état cruel où je suis ne me permet d'écrire que dans les grandes occasions, et c'en est une très-grande pour moi de vous supplier de faire la fortune de *Dupont mon ami*. Si jamais j'ai de la santé et de l'imagination, j'écrirai à Mme du Deffant; mais je suis impotent et *rabêti;* je ne vous en suis pas moins tendrement attaché. Comptez que, dans toute la Suisse, il n'y a personne d'aussi pénétré que moi d'estime et de reconnaissance pour vous. V.

Je me joins à mon oncle, monsieur, en faveur de M. Dupont; c'est un homme qui a fait toute notre ressource à Colmar. Il joint à beaucoup d'esprit et de connaissances toutes les qualités du cœur; il a six enfants, il est bon père, bon mari, et bon ami; c'est un sujet digne d'être présenté par vous. Je vous le recommande de toutes mes forces [1], et nous nous croirions heureux s'il pouvait obtenir cette place. Nous ne sommes ici que pour attendre la saison des bains; je vous supplie de ne pas me croire en Suisse, car je ne m'y crois pas moi-même; mais, dans quelque lieu que je sois, monsieur, ne doutez pas de mes sentiments pour vous. On ne peut vous connaître, quand on sait sentir, sans vous être tendrement attaché pour la vie.

DENIS.

2841. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Prangins, 3 janvier.

Mon cher ami, dans le temps que je vous parlais de caisses, vous me parliez de Munster : cet objet est plus important pour moi. Je viens de faire un mémoire, sur la réception de votre lettre du 25 décembre. J'écris à M. le comte d'Argenson la lettre la plus pressante; j'en écris autant au président Hénault; je m'adresse encore à un commis. Mme Denis se joint à moi; mais

1. Malgré les vives instances de la nièce et de l'oncle, tant en prose qu'en vers, la prévôté de Munster fut bientôt donnée à une autre personne. (CL.)

que peuvent de pauvres Suisses comme nous ? Ne feriez-vous pas bien d'engager, si vous pouvez, M. de Monconseil à faire parler madame sa femme ? Gare encore que le procureur général ne demande la comptabilité ! Je ne suis pas né heureux, mais je le serais assurément si je pouvais vous servir. La poste part ; je n'ai que le temps de vous rendre compte du devoir dont je me suis acquitté. Mille compliments à Mme Dupont. Ne m'oubliez pas auprès de M. et Mme de Klinglin. Adieu. Si vous êtes prévôt, je vous promets de venir vous voir. V.

2842. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Au château de Prangins, près de Nyon, au pays de Vaud, le 5 janvier.

Je vous souhaite, monseigneur, la continuation durable de tout ce que la nature vous a prodigué ; je vous souhaite des jours aussi longs qu'ils sont brillants, et je ne souhaite à moi chétif que la consolation de vous revoir encore. Il fallait, pour arriver ici, m'y prendre un peu de bonne heure. Le mont Jura est couvert de neige au mois de janvier, et vous savez que je ne pouvais demeurer dans une ville où l'homme le plus considérable[1] n'avait pas seulement daigné me recevoir avec bonté, mais avait encore publié son peu de bienveillance. Je suis loin de me repentir d'un voyage qui m'a procuré le bonheur de vous retrouver ; bonheur trop court pour moi, après lequel je soupirais depuis si longtemps.

J'ose espérer qu'on ne m'enviera pas la solitude que j'ai choisie, et qu'on trouvera bon que je ne la quitte que pour vous faire encore ma cour, quand vous reviendrez dans votre royaume. Vous savez que j'ai toujours envisagé la retraite comme le port où il faut se réfugier après les orages de cette vie. Vous savez que je vous aurais demandé la permission de finir mes jours à Richelieu, s'il eût été dans la nature d'un grand seigneur de France de pouvoir vivre sans dégoût dans son propre palais ; mais votre destinée vous arrête à la cour pour toute votre vie.

Un homme tel que vous jamais ne s'en détache ;
Il n'est point de retraite ou d'ombre qui le cache ;
Et, si du souverain la faveur n'est pour lui,
Il faut ou qu'il *trébuche*, ou qu'il *cherche* un appui[2].

1. Le cardinal de Tencin.
2. *Othon*, acte I, sc. I. Voyez la lettre du 12 janvier 1739, à Richelieu.

Ce sont des vers de Corneille que vous me citiez autrefois, et que sans doute vous vous rappelez encore. Appelez-moi du fond de mon asile, quand il vous plaira; et, tant que j'aurai des forces, je viendrai encore jouir du plaisir de vous renouveler le tendre respect et l'inviolable attachement que j'ai pour vous.

On ne dira pas que je n'aime point ma patrie, puisque celui qui lui fait le plus d'honneur est celui qui peut tout sur moi.

Mme Denis partage mes sentiments, et vous présente les mêmes hommages. Elle paraît bien ferme dans la résolution de supporter ma solitude. Les femmes ont plus de courage qu'on ne croit.

2843. — A M. DE BRENLES.

A Prangins, le 7 janvier.

Vous faites très-bien, monsieur, de ne point venir à Prangins, où il n'y a, à présent, que du froid et du vent. Je commence à vous être attaché de manière à préférer votre bien-être à mon plaisir. Je vais faire mes efforts, tout malade que je suis, pour me rapprocher de vous, et pour jouir de votre *présence réelle*. J'ai déjà conclu pour Monrion [1], sans l'avoir vu, et je me flatte que M. de Giez [2] ne signera de marché qu'avec moi. J'irai voir Monrion dès que je serai quitte de trois ou quatre rhumatismes qui m'empêchent de vous écrire de ma main. Il faut bien voir par bienséance la maison qu'on achète; mais vous sentez que vous et Mme de Brenles vous êtes le véritable objet de mon voyage. J'ai grande impatience de venir achever de vivre avec des philosophes.

Je reçois dans ce moment une lettre [3] de monseigneur l'électeur Palatin, qui me paraît philosophe aussi. Il me mande qu'il a été sur le point de mourir; il veut que je vienne le voir incessamment, mais je vous jure que vous aurez la préférence.

1. Monrion ou Mont-Riond (*Mons rotondus*), nom donné à un *crêt* ou monticule planté de vignes, situé entre Lausanne et le lac Léman, et tout près duquel se trouve, en se rapprochant de la droite du chemin qui descend de la même ville au petit port d'Ouchy, la maison de Monrion dont parle ici Voltaire. Voltaire commença à y demeurer le 16 décembre 1755; il y resta jusqu'au 10 mars 1756. Entre le 9 janvier 1757 et les premiers jours d'avril suivant, il y fit une autre station de trois mois. Cette maison fut habitée plus tard par le médecin Tissot, qui en devint propriétaire. (CL.)

2. Giez, dont le nom se prononce *Gî*, ou *Gies*, dans le canton de Vaud, était un jeune Suisse, banquier de Voltaire. Il mourut environ dix mois plus tard. — Lettres du 26 septembre et du 24 octobre 1755, à Brenles.

3. Celle du 29 décembre 1754.

Je reçois aussi une lettre de notre ami Dupont, qui veut avoir la prévôté de la petite ville de Munster auprès de Colmar, et qui s'imagine que j'aurai le crédit de la lui faire obtenir. Je n'aurais pas celui d'obtenir une place de balayeur d'église; cependant il faut tout tenter pour ses amis, et l'amitié doit être téméraire.

Mme Goll ne m'écrit point; je voudrais qu'elle vînt partager, à Monrion, la possession des prés, des vignes, des pigeons, et des poules, dont j'espère être propriétaire.

Puis-je vous supplier, monsieur, de vouloir bien présenter mes respects à monsieur le bailli et à monsieur le bourgmestre[2].

Ma garde-malade vous fait, ainsi qu'à Mme de Brenles, les plus sincères compliments.

J'ose me regarder comme votre ami; point de cérémonies pour les gens qui aiment.

2844. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[1].

Au château de Prangins, 7 janvier 1755,
près de Nyon, pays de Vaud.

Votre prose, monsieur, est aussi obligeante que vos vers sont agréables. On ne peut être plus sensible que nous le sommes, ma nièce et moi, à vos bontés. Vous avez été témoin, à Colmar et à Plombières, du cruel état de ma santé; elle est devenue encore plus mauvaise. Tous les médecins de Lyon m'avaient conseillé les bains d'Aix en Savoie; mais les médecins de Genève ont voulu absolument que j'attendisse une saison plus favorable. Je ne connais qu'une belle saison, monsieur : ce serait celle qui me rapprocherait de vous et de M. de La Marche. Je passerai cet hiver avec ma garde-malade dans un très-magnifique château vis-à-vis Ripaille[2]; nous sommes bien loin de faire ripaille, et encore plus loin de la papauté qu'attrapa le duc ermite Amédée. Je suis condamné à la solitude et au régime par des maux intolérables qui m'empêchent de vous écrire de ma main. Conservez-moi votre amitié, et recevez les tendres sentiments de la reconnaissance et de l'attachement avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Voyez la note 1 de la page suivante.

2845. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Prangins, pays de Vaud, près Nyon, 7 janvier.

Sur votre lettre du 31 décembre, mon cher ami, j'écris à M. de La Marche une lettre à fendre les cœurs ; j'importunerai encore M. d'Argenson. J'écrirais au confesseur du roi, et au diable, s'il le fallait, pour votre prévôté ; et, si j'étais à Versailles, je vous réponds qu'à force de crier je ferais votre affaire. Mais je suis à Prangins, vis-à-vis Ripaille[1], et j'ai bien peur que des prières du lac de Genève ne soient point exaucées sur les bords de la Seine. Je vous aimerais mieux bailli de Lausanne que prévôt de Munster. Tâchez de vous faire huguenot, vous serez magistrat dans le bon pays romance. Je tremble que les places d'Alsace ne dépendent des dames de Paris, et que deux cents louis ne l'emportent sur le zèle le plus vif, et sur la plus tendre amitié. Je ne vous écris point de ma main, parce que je souffre presque autant que vos juifs. Il est vrai que j'ai la consolation de n'avoir point de Père Kroust à mes oreilles. J'ai les Mandrins à ma porte ; j'aime encore mieux un Mandrin[2] qu'un Kroust. Adieu ; si vous êtes prévôt, je serai le plus heureux des hommes. Mille tendres respects à Mme Dupont. Que devient la douairière Goll ?

Je vous prie de vouloir bien envoyer chercher M. de Turckeim, de le remercier de ma part, et de lui demander ce qu'il lui faut pour ses déboursés et pour ses peines, moyennant quoi je lui enverrai un *mandement* sur son frère. Pardon.

2846. — DE COLINI A M. DUPONT[3].

A Prangins, 11 janvier 1755.

Monsieur, votre prévôté me donne de la besogne. On m'a dicté jusqu'ici beaucoup de lettres à ce sujet ; et vous voulez bien permettre que je vous

1. Ripaille est effectivement presque en face de Prangins; aussi prétend-on, à Prangins et à Nyon, que ce fut au château de M. Guiguer que Voltaire composa les vers :

Au bord de cette mer où s'égarent mes yeux,
Ripaille, je te vois, etc.

Voyez les notes de l'Épître de mars 1755, tome X.

2. L. Mandrin, fameux contrebandier, rôdait alors en Savoie, où on le saisit quelques mois plus tard. Il fut roué le 26 mai 1755. Son *Testament politique* parut, à Genève, en 1756.

3. *Lettres inédites de Voltaire*, etc., 1821.

dise qu'on ne m'en a jamais dicté qui m'aient fait autant de plaisir. On s'intéresse véritablement à vous, et on voudrait réussir dans cette affaire. Je crois (et cela soit dit entre nous) qu'on prépare une épître charmante, en vers, à M. d'Argenson. Ça sera un terrible coup, et je ne vois pas trop comment on y résistera, à moins que des intrigues bien fortes ne s'y mêlent. Notre philosophe a pris la chose à cœur, et je ne l'ai jamais vu agir avec autant de chaleur qu'il le fait pour votre prévôté. Voilà tout ce que j'avais à vous dire.

Me conservez-vous toujours votre amitié? Mme Dupont veut-elle agréer ici mon respect? Si le tendre attachement que j'ai pour vous peut m'attirer vos bontés, je suis l'homme le plus heureux de la terre. Je vous aime, et je vous aimerai toute ma vie.

2847. — A M. DE BRENLES.

Prangins, le 12 janvier.

J'envoie à Monrion, monsieur, étant trop malade pour y aller moi-même. Je fais visiter mon tombeau,

. . . . . *ut* molliter ossa quiescant.

(Virg., ecl. x, v. 33.)

Dieu vous préserve, vous et Mme de Brenles, de venir voir un malade dans ce beau château, qui n'est pas encore meublé, et où il n'y a presque d'appartements que ceux que nous occupons! On travaille au reste ; mais tout ne sera prêt qu'au printemps, et j'espère qu'alors ce sera à Monrion où j'aurai l'honneur de vous recevoir.

Je n'ai jamais lu Machiavel en français ; ainsi je ne peux vous en dire des nouvelles. Pour la cause de la disgrâce du surintendant Fouquet, je suis persuadé qu'elle ne vint que de ce qu'il n'était pas cardinal : s'il avait eu l'honneur de l'être, il aurait pu voler l'État aussi impunément que le cardinal Mazarin ; mais n'étant que surintendant, et n'étant coupable que de la vingtième partie des déprédations de Son Éminence, il fut perdu. Je n'ai vu nulle part qu'il se fût flatté de devenir premier ministre. Colbert, qui avait été recommandé au roi par le cardinal, voulut perdre Fouquet pour avoir sa place, et il y réussit. Cette mauvaise manœuvre valut du moins à la France un bon ministre. Je ne sais pas si les ministres d'aujourd'hui seront aussi favorables à mon ami Dupont que je le désire ; j'ai fait tout ce que j'ai pu, et je serais fort étonné de réussir.

Mme Denis et moi nous vous faisons, aussi bien qu'à Mme de

Brenles, les plus sincères compliments. Nous n'avons point eu encore le bonheur de vous voir, mais nous avons pour vous les mêmes sentiments que ceux qui vous voient tous les jours.

Voilà un rude hiver pour un malade ; mes beaux jours viendront quand je serai votre voisin.

VOLTAIRE.

2848. — A M. DE CHENEVIÈRES [1].

A Prangins, 13 janvier 1755.

Nous vous prions, mon ami, très instamment, Mme Denis et moi, de donner ou faire donner cette lettre à M. le comte d'Argenson. Il s'agit de faire la fortune d'un des plus estimables hommes du royaume, et cette fortune consiste dans une place de prévôt d'un village, qu'on nomme ville impériale dans la haute Alsace. Nous vous prions d'avoir la bonté de nous dire à quel bureau vont ces affaires, à quel premier commis il faudrait s'adresser, et de nous aider de toutes vos forces pour nous faire réussir. C'est un avocat au conseil souverain de Colmar, nommé Dupont, qui demande la prévôté de Munster. Je crois que cette place est inconnue à Versailles, aussi bien que les Dupont et tous ceux qui la demanderont.

Il est singulier que ce soit des bords du lac de Genève que nous présentions requête pour un Alsacien ; mais cet Alsacien est notre ami intime et un homme d'un mérite rare. Nous tâcherions de le servir, quand même nous serions en Norwége. Nous ne sommes ici qu'en attendant la belle saison, pour aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. L'oncle est devenu presque paralytique, la nièce est garde-malade, et tous deux vous aiment de tout leur cœur.

2849. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [2].

Au château de Prangins, pays de Vaud, 14 janvier 1755.

Madame, ceux qui disent que l'homme est libre ont grand tort. Si on était libre, ne serais-je pas aux pieds de Votre Altesse sérénissime ? La prédestination me fait bien plus de peine qu'au prince de Hesse-Cassel ; mais ma grande peine est parce que j'y

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

crois, et j'y crois parce que je l'éprouve. Je ne m'attendais pas que les bords du lac de Genève seraient mon séjour. Mais cette nièce, dont Votre Altesse sérénissime m'a daigné parler quelquefois avec tant de bonté, m'a fixé près du mont Jura, malgré elle et malgré moi. C'est un beau pays, c'est un climat tempéré, où les malades peuvent finir doucement leur vie.

Nous n'avons vu qu'en passant la ville de Genève, où monseigneur le prince votre fils a été élevé. Votre nom est chéri dans cette ville. J'ose dire qu'il l'est encore plus dans le château de Prangins.

Ces Mandrins, qui font tant de bruit en France, ont été quelque temps dans une petite ville qui est au pied du château que nous habitons. La Suisse était leur retraite ; mais on prétend à présent qu'ils n'ont plus besoin d'asile, et que Mandrin, leur chef, est dans le cœur du royaume à la tête de six mille hommes déterminés; que les soldats désertent par troupes pour se ranger sous ses drapeaux; et que, s'il a encore quelque succès, il se verra bientôt à la tête d'une grande armée. Il y a trois mois que ce n'était qu'un voleur : c'est à présent un conquérant. Il fait contribuer les villes du roi de France, et donne de son butin une paye plus forte à ses soldats que le roi n'en donne aux siens. Les peuples sont pour lui, parce qu'ils sont las du repos et des fermiers généraux. Si toutes ces nouvelles sont vraies, ce brigandage peut devenir illustre et avoir de grandes suites. Les révolutions de la Perse n'ont pas commencé autrement. Les prêtres molinistes disent que Dieu punit le roi, qui s'oppose aux billets de confession, et les prêtres jansénistes disent que Dieu le punit pour avoir une maîtresse. Mandrin, qui n'est ni janséniste ni moliniste, pille ce qu'il peut, en attendant que la question de la grâce soit éclaircie. Paris se moque de tout cela, et ne songe qu'à son plaisir : il a de mauvais opéras et de mauvaises comédies ; mais il rit et fait de bons soupers.

Je n'ai aucune nouvelle de Mme la margrave de Baireuth. Elle est toujours en terre papale. Je ne désespère pas qu'elle aille à Rome, puisqu'elle est en si bon train. Pour moi, madame, j'aimerais mieux être damné dans votre cour, avec la grande maîtresse des cœurs, que d'être sauvé dans une autre.

Je mets mon cœur aux pieds de Votre Altesse sérénissime et de toute votre auguste famille, avec le plus profond respect.

2850. — DE M. DUPONT,

AVOCAT.

Du 14 janvier.

Ma foi, monsieur, je suis honteux des peines que je vous donne. Si je vous eusse demandé l'immortalité, ce présent vous aurait moins coûté que ma prévôté.

Vous avez daigné écrire[1] au confesseur du roi; je ne me serais jamais avisé de cet expédient. C'est intéresser le diable en ma faveur, car un confesseur du roi est un diable en intrigue; il en a tout le temps. Je fais cependant plus de fond sur la robe rouge que sur le manteau noir, et je compte plus sur le président de La Marche que sur le jésuite. L'un vous servira par goût, et l'autre par politique, à moins que vous n'ayez promis votre pratique au révérend père. En ce cas, l'amour-propre le fera trotter d'importance : car il sait bien qu'il y aurait plus de gloire à être votre confesseur que celui du roi.

Vous craignez que *deux cents louis* donnés à une dame de Paris ne rompent toutes vos mesures. L'amitié est prévoyante. Eh bien! s'il le faut, je les donnerai, et, qui plus est, je ferai tout ce que la dame voudra. Est-ce qu'un prévôt de Munster serait moins écouté, sur le chapitre de la galanterie, que l'abbé[2] du lieu?

Vous êtes modeste en tout, dans les affaires aussi bien que dans les belles-lettres, et vous n'estimez pas votre intercession autant qu'elle vaut. Le voisin de Ripaille me ferait cardinal, s'il l'avait entrepris. Il a été un temps que ce séjour vous aurait valu la papauté. Voilà ce que c'est que de n'être pas né quelques siècles plus tôt. Voyez ce que votre existence vous coûte. Au surplus, vous n'y perdez que cela : car je connais des ouvrages pour lesquels on a et le respect qu'inspire l'ancienneté, et l'ardeur que donne la nouveauté. N'allez donc pas vous fâcher d'être né tard. La réputation de Virgile et de Tite-Live vaut mieux que tous les bruits qu'ont faits et que feront les papes présents, passés, et futurs.

Ce Mandrin a des ailes, il a la vitesse de la lumière. Vous dites qu'il est à votre porte; on l'a aux nôtres dans le même temps. M. de Monconseil est nommé général contre lui; il est parti avant-hier pour le combattre. Je vous manderai le succès de la bataille, si l'on en vient aux mains. En attendant, toutes les caisses des receveurs des domaines sont réfugiées à Strasbourg. Mandrin fait trembler les suppôts du fisc. C'est un torrent, c'est une grêle qui ravage les moissons dorées de la ferme. Le peuple aime ce Mandrin à la fureur; il s'intéresse pour celui qui mange les mangeurs de gens. Je vous

1. Voltaire, dans sa lettre du 7 janvier à Dupont, ne lui disait pas : *j'écrirai* mais *j'écrirais, s'il le fallait.* Le père Desmarets était alors confesseur de Louis XV.

2. Il est question de cet abbé vers la fin de la lettre 2660.

entretiens de babioles, et je vous distrais de vos beaux ouvrages : cela a toujours été mon lot. Je ne me défais pas de ma mauvaise coutume, ni vous de vos belles habitudes, l'humanité et la patience[1].

2851. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Prangins, 16 janvier 1755.

Je me meurs, monsieur, et je voudrais avoir au moins la consolation du voisinage de messieurs vos parents[3]. On m'a flatté d'une maison de campagne agréable auprès de Genève[4]. Je ne prendrai ce parti qu'en cas qu'on sache et qu'on approuve que le malade est venu se mettre à portée de voir son médecin.

On nous avait mandé que Mandrin devenait un illustre brigand ; mais cela ne se confirme pas : il n'y aura donc d'illustre brigand que sur mer.

2852. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 19 janvier.

Que j'abuse de vos bontés, mon cher et respectable ami ! mais pardonnez à un solitaire qui n'a que ses livres pour ressource, et qui les perd. Je vous supplie de vouloir bien faire donner cette nouvelle semonce à ce maudit Lambert. Mon ange, tout le monde, hors vous, se moque des malheureux. Encore si j'avais fait *le Triumvirat*, mais je n'ai qu'un *Orphelin*, et voilà la boîte de Pandore qui va s'ouvrir. Pendant ce temps-là, nous sommes tout au beau milieu du mont Jura, *per frigora dura secuta est*[5]. Si jamais vous voulez tâter des eaux de Plombières, envoyez-moi chercher ; ce ne sera peut-être que là que je pourrai avoir encore une fois, avant de mourir, la consolation de vous voir. Au reste, notre mont Jura est mille fois plus beau que Plombières, et ce lac si fameux pour ses truites est admirable ;

1. Dupont et Colini, dans leur correspondance particulière, ne parlaient pas ainsi de leur bienfaiteur ou de celui qui cherchait à l'être.
2. *Revue suisse*, 1855, page 275.
3. L'un conseiller d'État, l'autre procureur général à Genève.
4. Les Délices.
5. Virgile a dit, ecl. x, v. 23 :

Perque horrida castra secuta est.

et puis doit-on compter pour rien d'être en face de Ripaille[1]? Ma foi, oui.

Mon cher ange, le malade et la courageuse garde-malade vous embrassent de tout leur cœur.

2853. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

Au château de Prangins, pays de Vaud, 19 janvier.

Vous voyez, monsieur, que tous les maux sont sortis pour moi de la boîte de Pandore avec les doubles croches de M. Royer. Il ne savait pas seulement que *Pandore* fût imprimée, et il fit faire, il y a un an, des canevas par M. de Sireuil son ami, qui crut que j'étais mort, comme les gazettes l'avaient annoncé. Royer, ne pouvant me tuer, a tué un de mes enfants ; je souhaite que le sien vive. Il m'écrivit, il y a trois mois, que son opéra était gravé. Il le sera sans doute dans la mémoire, mais il ne l'était pas encore en papier. Je fis les plus humbles *remontrances*[2]; je n'ai rien obtenu. On me regarde comme mort ; on vend mon bien, et on le dénature. M. de Sireuil m'a écrit ; il me paraît un homme sage et modeste, très-fâché de la peine qu'on l'a engagé à prendre et à me faire. Je ne crois pas qu'il soit possible d'empêcher cette nouvelle tribulation, qu'il faut bien que j'essuie. Je n'ai pas même l'espérance qu'on disait être au fond de la boîte. C'est un nouveau malheur, et, qui pis est, un malheur ridicule. Vous m'offrez généreusement votre secours ; vous voulez qu'un M. de La Salle[3], sous vos ordres, remédie autant qu'il pourra à cette déconvenue. J'accepte vos bontés ; il faudrait que tout se passât sans choquer personne ; il faut craindre un ridicule de plus. Royer dit qu'il ne veut rien changer à sa musique. Il a obtenu une approbation pour faire imprimer le poëme sous le nom de *Fragments de Prométhée, avec les changements et les additions que M. Royer a crus propres à sa musique;* c'est à peu près ce que porte le titre.

Voilà où en est cette aventure. Si, dans de telles circonstances, vous croyez que je puisse être reçu à me mêler de mon ouvrage, et que ma procuration à M. de La Salle soit valable, je suis prêt

1. Voyez, tome X, une note de l'épître sur le lac de Genève (mars 1755).

2. Voyez la lettre 2831.

3. Peut-être doit-on lire ici *de La Solle*, nom d'un auteur de quelques romans alors récemment publiés, et aussi inconnus que lui aujourd'hui. — H.-Fr. de La Solle mourut en 1761. (CL.)

à vous l'envoyer signée d'un notaire suisse, et légalisée par un bailli.

Adieu, monsieur ; je vous remercie bien tendrement; je suis très-malade. Mme Denis, qui a eu le courage de me suivre et d'être ma garde, vous fait les plus sincères compliments. Vous savez par combien de titres je vous suis attaché. Permettez-moi de présenter mes respects à madame votre mère.

2854. — A M. DE CIDEVILLE.

A Prangins, le 23 janvier.

Mon cher et ancien ami, car, Dieu merci, il y a cinquante ans que vous l'êtes, vous avez sur moi de terribles avantages. Vous êtes à Paris ; vous avez une santé et un esprit à la Fontenelle ; vous écrivez menu et avec plus d'agrément que jamais ; et moi, je peux rarement écrire de ma main, et je suis accablé de souffrances sur les bords du lac de Genève. La seule chose dont je puisse bénir Dieu est la mort[1] de Royer. Dieu veuille avoir son âme et sa musique !

Cette musique n'était point de ce monde. Le traître m'avait immolé à ses doubles croches, et avait choisi, pour m'égorger, un ancien porte manteau du roi, nommé Sireuil. Dieu est juste, il a retiré Royer à lui, et je crains à présent beaucoup pour le porte manteau.

Si on s'obstine à jouer ce funeste opéra de *Prométhée*, que Sireuil et Royer ont défiguré à qui mieux mieux, il faudra me mettre dans la liste des *proscrits* de ce vieux fou de Crébillon. J'y serais bien sans cela. J'ai eu à craindre les sifflets sur les bords de la Seine, et les Mandrin sur les bords du lac Léman. Ils prenaient assez souvent leurs quartiers d'hiver dans une petite ville tout auprès du château où je suis; et Mandrin vint, il y a un mois, se faire panser de ses blessures par le plus fameux chirurgien de la contrée. Du temps de Romulus et de Thésée, il eût été un grand homme ; mais de tels héros sont pendus aujourd'hui.

Voilà ce que c'est que d'être venu au monde mal à propos. Il faut prendre son temps en tout genre. Les géomètres qui viennent après Newton, et les poëtes tragiques qui viennent après Racine, sont mal reçus dans ce monde. Je plains *les Troyennes*[2] et *les Adieux d'Hector* de se présenter après la tragédie d'*Andromaque*.

1. Le 11 janvier; voyez la lettre 2789.
2. Tragédie de Châteaubrun, jouée, pour la première fois, le 11 mars 1754,

J'imagine que vous logez toujours avec votre digne compatriote le grand abbé[1]. Je vous souhaite à tous deux des années longues et heureuses, exemptes de coliques, de sciatique, et de toutes les misères rassemblées sur mon pauvre individu.

Je vous embrasse tendrement.

2855. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 23 janvier.

Toute adresse est bonne, mon cher et respectable ami, et il n'y a que la poste qui soit diligente et sûre ; ainsi je puis compter sur ma consolation, soit que vous écriviez par M. Tronchin à Lyon, ou par M. Fleur à Besançon, ou par M. Chappuis[2] à Genève, ou en droiture au château de Prangins, au pays de Vaud.

Dieu a puni Royer ; il est mort. Je voudrais bien qu'on enterrât avec lui son opéra, avant de l'avoir exposé au théâtre sur son lit de parade. *L'Orphelin* vivra peu de temps ; je ferai ce que je pourrai pour allonger sa vie de quelques jours, puisque vous voulez bien lui servir de père. Lambert m'embarrasse actuellement beaucoup plus que les conquérants tartares, et il me paraît aussi tartare qu'eux.

Je vous demande mille pardons de vous importuner d'une affaire si désagréable ; mais votre amitié constante et généreuse ne s'est jamais bornée au commerce de littérature, aux conseils dont vous avez soutenu mes faibles talents. Vous avez daigné toujours entrer dans toutes mes peines avec une tendresse qui les a soulagées. Tous les temps et tous les événements de ma vie vous ont été soumis. Les plus petites choses vous deviennent importantes, quand il s'agit d'un homme que vous aimez ; voilà mon excuse.

Pardon, mon cher ange ; je n'ai que le temps de vous dire qu'on me fait courir, tout malade que je suis, pour voir des

et assez mal reçue d'abord. — *Les Adieux d'Hector* étaient sans doute *Astyanax*, autre tragédie du même auteur, jouée une seule fois, et sans succès, le 5 janvier 1756. (CL.)

1. L'abbé du Resnel, qui demeurait rue Saint-Pierre, près de la rue Notre-Dame-des-Victoires.

2. Marc Chappuis, cité dans une lettre de Voltaire à Hume, du 24 octobre 1766. C'était sans doute un proche parent des demoiselles Chappuis, marchandes de modes à Genève, chez lesquelles Voltaire faisait adresser ses lettres, et auxquelles il en écrivit environ trente, qui jusqu'à présent (1829) sont restées inédites. (CL.)

maisons[1] et des terres. Est-il vrai que Dupleix[2] s'est fait roi, et que Mandrin s'est fait héros à rouer? On me mande que *la Pucelle* est imprimée[3], et qu'on la vend un louis à Paris. C'est apparemment Mandrin qui l'a fait imprimer; cela me fait mourir de douleur.

2856. — A M. THIERIOT.

A Prangins, le 23 janvier.

Le Grand Turc[4], notre ambassadeur à la Porte ottomane[5], et Royer[6], sont donc morts d'une indigestion? Je suis très-fâché pour M. des Alleurs, que j'aimais; mais je me console de la perte de Royer et du Grand Turc,

Puissent les lois de la mécanique qui gouvernent ce monde faire durer la machine de Mme de Sandwich[7], et que son corps soit aussi vigoureux que son âme, laquelle est douée de la fermeté anglaise et de la douceur française!

Vous voyez, mon ami, que Dieu est juste; Royer est mort parce qu'il avait fait accroire à Sireuil que c'était moi qui l'étais. Il faut enterrer avec lui son opéra, qui aurait été enterré sans lui. Royer avait engagé ce Sireuil dans la plus méchante action du monde, c'est-à-dire à faire de mauvais vers: car assurément on n'en peut pas faire de bons sur des canevas de musiciens. C'est une méthode très-impertinente qui ne sert qu'à rendre notre poésie ridicule, et à montrer la stérilité de nos ménétriers. Ce n'est point ainsi qu'en usent les Italiens, nos maîtres. Metastasio et Vinci[8] ne se gênaient point ainsi l'un l'autre; Dieu merci, on se moque de nous par toute l'Europe.

Je vous prie, mon ancien ami, d'engager M. Sireuil à ne plus troubler son repos et le mien par un mauvais opéra. C'est un honnête homme, doux et modeste: de quoi s'avise-t-il d'aller se fourrer dans cette bagarre? Donnez-lui un bon conseil, et inspirez-lui le courage de le suivre.

Avez-vous sérieusement envie de venir à Prangins, mon an-

1. Voltaire, le 8 ou le 9 février suivant, devint propriétaire de la maison, qu'il appela aussitôt *les Délices*. Voyez plus bas la lettre 2873.
2. Voyez, tome XXIX, l'art. III des *Fragments historiques sur l'Inde*.
3. *La Pucelle* ne parut imprimée qu'à la fin de 1755.
4. Mahmoud Ier (ou Mahomet V), mort le 13 décembre 1754.
5. Roland Puchot, comte des Alleurs, mort le 23 novembre 1754.
6. Voyez lettre 2789.
7. La comtesse de Sandwich était fille du comte de Rochester.
8. Né à Naples en 1705, mort à l'âge de quarante-deux ans.

cien ami ? Arrangez-vous de bonne heure avec Mme de Fontaine et le maître de la maison. Vous trouverez la plus belle situation de la terre, un château magnifique[1], des truites qui pèsent dix livres, et moi, qui n'en pèse guère davantage, attendu que je suis plus squelette et plus moribond que jamais. J'ai passé ma vie à mourir ; mais ceci devient sérieux, je ne peux plus écrire de ma main.

Cette main peut pourtant encore griffonner que mon cœur est à vous.

2857. — DE COLINI A M. DUPONT[2].

A Prangins, 24 janvier 1755.

Je suis bien fâché que vous ayez manqué la prévôté que vous vouliez avoir. On a mandé à M. de Vol..... qu'on l'avait conférée lorsqu'il avait écrit pour vous. Cela peut être, si pourtant ça n'a pas été un prétexte pour l'en débouter avec bienséance. Les vers, cette fois-ci, n'ont pas tant opéré que la mauvaise prose d'un objet aimable ; elle l'a emporté sur

> Rendez, rendez heureux l'avocat qui m'engage ;
> Donnez-lui les grandeurs d'un prévôt de village, etc.

C'est Daphnis qui se moque une seconde fois d'Apollon. Vous ne m'avez pas oublié, mon cher avocat. Je languis dans mon esclavage, et je ne demande point de prévôtés pour en sortir. Faites agréer mes respects à Mme Dupont. Prenez garde aux Mandrins, et aimez un homme qui vous sera tendrement attaché le reste de ses jours.

C.....

2858. — A M. DE BRENLES.

A Prangins, le 27 janvier.

Un voyage que j'ai fait à Genève, monsieur, dans un temps très-rude, a achevé de me tuer. Je suis dans mon lit depuis trois jours. Il faudrait qu'il y eût sur votre lac de petits vaisseaux pour transporter les malades ; mais, puisque vous n'avez point de vais-

1. Louis Guiger (ou Giger, on prononce *Guiguer*), riche banquier de Saint-Gall, ayant acheté la baronnie de Prangins en 1723, y fit bâtir une espèce de palais, dont le principal corps, c'est-à-dire la façade, est éclairé, au premier, par treize fenêtres. Joseph Bonaparte, devenu propriétaire de ce château en juillet 1814, en habita l'aile droite, au premier, du côté de Genève, depuis le mois d'auguste suivant jusqu'au 14 mars 1815. L'appartement occupé par Voltaire, en 1754 et 1755, est aussi au premier, mais dans l'aile gauche, du côté de Lausanne. (CL.)

2. *Lettres inédites de Voltaire*, etc., 1821.

seaux[1] sur votre mer, il faut que M. de Giez me fasse au moins avoir des chevaux et un cocher pour venir vous voir. Il est bien difficile de trouver un tombeau dans ce pays-ci. Il n'y a dans Monrion ni jardin pour l'été, ni cheminée ni poêle pour l'hiver. On me propose, auprès de Genève, des maisons délicieuses. J'aimerais mieux une chaumière près de vous ; mais j'ai avec moi une Parisienne qui n'a pas encore renoncé, comme moi, à toutes les vanités du monde. Il lui faut de jolies maisons et de beaux jardins. Heureusement on est toujours dans votre voisinage quand on est sur le bord du lac. Je ne suis encore déterminé à rien qu'à vous aimer et à vous voir ; j'attends des chevaux pour venir vous le dire. Je présente mes respects à Mme de Brenles et à tous vos amis.

Mme Goll me mande qu'elle ne sait pas encore quand elle pourra quitter Colmar : ainsi, au lieu d'avoir une amie auprès de moi, je me trouverais réduit à prendre une femme de charge, car il m'en faudra une pour la conduite d'une maison où il se trouvera, malgré ma philosophie, huit ou neuf domestiques.

Notre ami Dupont n'a pas réussi. M. d'Argenson m'a assuré, foi de ministre, que ma lettre était venue trop tard ; et moi, foi de philosophe, je n'en crois rien.

Foi de philosophe encore, je voudrais être auprès de vous. Messieurs de Genève me pressent ; le conseil m'octroie toute permission, mais je ne tiens les affaires faites que quand elles sont signées, et toutes les conditions remplies. Mandez-moi ce que c'est que la solitude dont vous me parlez. Voilà bien de la peine pour avoir un tombeau. Je suis actuellement trop malade pour aller ; si vous vous portez bien, venez à Prangins ; venez voir un homme qui pense en tout comme vous, et qui vous aime. Vous trouverez toujours à Prangins de quoi loger. Mme de Brenles n'y serait pas si à son aise ; il faut être bien bon et bien robuste pour venir à la campagne dans cette saison.

Je vous embrasse. V.

1. De petites barques assez grossières apparaissaient seules alors sur ce *désert aquatique*, comme l'appelait l'empereur Joseph II. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Plusieurs bateaux à vapeur vont journellement de Genève à Lausanne, et de cette ville à Genève.

2859. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Au château de Prangins, pays de Vaud, 29 janvier 1755.

Madame, les neiges du mont Jura et les vents du lac de Genève valent bien votre forêt de Thuringe. Les plus attachés de vos serviteurs, la grande maîtresse des cœurs et moi, n'avions pas besoin d'un hiver si rude. Dieu veuille qu'il n'attaque point la santé de Votre Altesse sérénissime !

On[2] me mande d'Avignon à peu près les mêmes choses que ce qui est dans la lettre dont vous m'honorez, madame, en date du 12 janvier ; mais il s'en faut beaucoup qu'on imagine me ramener. Il n'y a que Votre Altesse sérénissime au monde qui pût me faire entreprendre un voyage dans la Germanie septentrionale. Mon cœur, qui est mon seul guide, me conduisit autrefois sur le bord de la Sprée ; il se trompa, mais il ne se trompera pas deux fois. Comment d'ailleurs abandonner une femme qui a tout quitté et qui a éprouvé pour moi des choses si indignes et si barbares ! Moi, je la quitterais pour celui qui l'a si maltraitée, qui lui devait des excuses puisqu'il est homme, et qui ne lui en a point fait parce qu'il est roi ! et je la quitterais pour celui dont elle a si cruellement à se plaindre ! Un cœur tel que le vôtre, madame, en serait indigné. Si Mme Denis n'avait pas soumis sa destinée à la mienne avec tant de courage, si j'avais pu faire le voyage de Gotha, madame, je n'en serais jamais sorti ; j'aurais fini ma vie à vos pieds. Voilà mon secret, je le confie à Votre Altesse sérénissime.

On nous propose actuellement une maison auprès de Genève, que monseigneur le prince, votre fils, a habitée quelque temps. Cela seul me détermine à en faire l'acquisition ; je croirai être dans un lieu qui vous appartient, madame. Les jardins sont délicieux ; mais le séjour n'en sera embelli pour moi que par l'idée d'être en quelque sorte dans vos domaines. Il me faut enfin un asile où je puisse finir une vie accablée d'infirmités. Je renonce à la cour de tous les rois, et je pleure de n'être pas dans la vôtre.

Le général Mandrin n'est pas si puissant qu'on me l'avait dit. Il faut toujours rabattre beaucoup de toutes les nouvelles. On a joué à Paris la tragédie du *Triumvirat*. Je l'ai lue, et je n'y ai rien

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. La margrave de Baireuth.

compris; elle est du vieux Crébillon : cela m'avertit que les vieillards doivent cesser de se montrer en public.

Croiriez-vous, madame, qu'à mon passage à Cassel, le prince de Hesse me parla beaucoup de ce qui fait aujourd'hui son embarras et celui de sa maison[1] ? Il avait quelque confiance en moi, et j'ose croire que si j'étais resté plus longtemps dans cette cour, j'aurais prévenu ce qui est arrivé. Il serait resté damné, et il aurait vécu tranquille.

La religion catholique est sans doute la meilleure, comme Votre Altesse sérénissime le sait; mais la balance de l'Allemagne est bonne aussi, et cette balance est perdue si tous les princes se font catholiques. Il est bon qu'il y ait un nombre égal en enfer et en paradis.

Madame, le vrai paradis est votre cour, et vous êtes là sainte que j'adorerai toujours avec le plus profond respect.

2860. — A M. DE GAUFFECOURT[2].

A Prangins, 30 janvier 1755.

Mme Denis et moi, monsieur, nous apprenons par M. Marc Chappuis[3] les nouvelles obligations que nous vous avons. Je voudrais pouvoir vous écrire de ma main, mais je suis tout perclus sur les bords de votre lac. Le soleil de Montpellier me serait plus favorable que les glaces du mont Jura. Je n'ai point eu la force d'aller aux bains d'Aix en Savoie, dans une saison si rigoureuse. Il faut attendre le retour du printemps, et le vôtre, pour adoucir tant de souffrances. On me fait craindre que les mêmes personnes qui ont donné sous mon nom une prétendue *Histoire universelle*, remplie de fautes absurdes, n'impriment aussi un poëme composé il y a plus de vingt ans[4], qu'elles défigureront de même. Les belles-lettres ne sont pas faites pour rendre heureux ceux qui les cultivent, et notre royaume n'est pas de ce monde[5]. Je me console avec ma garde-malade des maux que me font la nature, la fortune, et les imprimeurs : son courage m'en

1. Voyez la lettre à la duchesse, du 16 décembre 1754.

2. Fermier des sels du Valais. C'est de lui qu'il est question dans *les Confessions* de J.-J. Rousseau. Il demeurait alors chez le comte de Bellegarde, envoyé de Pologne, rue Saint-Marc, et avait loué à Montbrillant, tout près de Genève et à côté des Délices, une campagne où il passait les étés.

3. Voyez la lettre 2855.

4. *La Pucelle.*

5. Jean, XVIII, 36.

donne beaucoup; elle brave les neiges et mes malheurs, et me rend tout cela très-supportable. Vous m'avouerez que, sans elle, il serait assez dur de n'être entouré que des Alpes, et d'être privé même de la consolation d'avoir ses livres. Nous manquons de tout assez patiemment; mais nous espérons vous revoir cet été, et alors nous ne manquerons de rien. On prétend que je ne saurais vivre, et que je suis un homme mort si je m'éloigne du docteur Tronchin. Il faut que je sois désespéré si je crois enfin à la médecine : je crois bien davantage à votre amitié; c'est elle qui m'autorise à présenter mes respects à M. le comte de Bellegarde. Je suis persuadé que vous ne m'oublierez point auprès de M. de La Popelinière, et que la philosophe[1] se souviendra de moi. A propos de philosophie, voyez-vous toujours messieurs de l'*Encyclopédie*? Ce sont des seigneurs de la plus grande terre qui soit au monde. Je souhaite qu'ils la cultivent toujours avec une entière liberté; ils sont faits pour éclairer le monde hardiment, et pour écraser leurs ennemis. Adieu, monsieur; souvenez-vous de deux solitaires qui vous seront toujours bien tendrement attachés.

Je vous embrasse. V.

2861. — A M. LE CONSEILLER D'ÉTAT F. TRONCHIN[2].

A Prangins, 30 janvier.

Il y a trois jours que je suis au lit. Vous avez dans votre famille le successeur du grand Boerhaave; vous savez combien ma mauvaise santé exige que je me rapproche de lui. Les bontés que vous avez pour moi, et toutes celles dont on m'a honoré à Genève, me rendent ce séjour si cher que je ne balance pas à demander au Magnifique Conseil la permission d'habiter dans le territoire de la république, sous son bon plaisir. Je n'ose prendre la liberté de lui écrire, persuadé que votre recommandation doit avoir plus de poids que mes prières. Je ne manquerai pas de venir présenter mes respects à monsieur le premier syndic et à messieurs les conseillers d'État dès que je serai en état de me transporter à Genève. Je me serais déjà acquitté de ce devoir si les maladies continuelles qui m'accablent me l'avaient permis.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse reconnaissance, etc.

1. Mme d'Épinay.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

2862. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Prangins, près de Nyon, pays de Vaud, janvier.

Mon cher et respectable ami, j'ai reçu votre lettre du 27 décembre, et toutes vos lettres en leur temps. Toute lettre arrive, et Lambert se moque du monde. Malgré les douleurs intolérables d'un rhumatisme goutteux qui me tient perclus, j'ai songé, dans les petits intervalles de mes maux, à cette tragédie en trois actes, que je n'ai pas l'esprit de faire en cinq. J'y ai retranché, j'y ai ajouté, j'y ai corrigé. J'ai tellement appuyé sur les raisons du parti que prend Idamé de préférer sa mort, et celle de son mari, à l'amour de Gengis-kan ; ces raisons sont si clairement fondées sur l'expiation qu'elle croit devoir faire de la faiblesse d'avoir accusé son mari ; ces raisons sont si justes et si naturelles qu'elles éloignent absolument toutes les allusions ridicules que la malignité est toujours prête à trouver. Je ne crains donc que les trois actes; mais je craindrais les cinq bien davantage : ils seraient froids. Il ne faut demander ni d'un sujet ni d'un auteur que ce qu'ils peuvent donner.

J'aimerai jusqu'au dernier moment les arts que vous aimez ; mais comment les cultiver avec succès au milieu de tous les maux que la nature et la fortune peuvent faire ?

Mandez-moi comment je dois vous adresser le troisième acte, que j'ai arrondi, et que j'ai tâché de rendre un peu moins indigne de vos bontés.

Je vous demande pardon de vous avoir importuné de lettres pour Lambert; mais, en vérité, cet homme est bien irrégulier dans ses procédés, et je vous demande en grâce de lui faire recommander la vertu de l'exactitude.

Mille tendres respects à tous les anges. Mme Denis se voue au désert avec un grand courage; elle vous fait les plus tendres compliments.

2863. — A M. DE BRENLES.

A Prangins, 31 janvier.

Non, je ne vous échappe pas. Quand j'habiterais aux portes de Genève, ne viendrais-je pas quelquefois vous voir, et ne daigneriez-vous pas, vous et Mme de Brenles, venir passer chez nous quelques jours? Tout est voisinage sur les bords du lac. Vous avez très-bien deviné : la maison qu'on me vend est d'un grand

tiers au-dessous de sa valeur au moins[1]; mais elle est charmante, mais elle est toute meublée, mais les jardins sont délicieux, mais il n'y manque rien, et il faut savoir payer cher son plaisir et sa convenance. Le marché ne sera conclu et signé par-devant notaire que quand toutes les difficultés résultant des lois du pays auront été parfaitement levées, ce qui n'est pas un petit objet. Le conseil d'État donne toutes les facilités qu'il peut donner, mais il faut encore bien d'autres formalités pour assurer la pleine possession d'une acquisition de 90,000 livres. Les paroles sont données entre le vendeur et moi; j'ai promis les 90,000 livres, à condition qu'on se chargera de tous les frais, et de m'établir toutes les sûretés possibles. Avec tout cela, l'affaire peut manquer; mille négociations plus avancées ont échoué. Que fais-je donc? Je me tourne de tous les côtés possibles pour ne pas rester sans maison dans un pays que vous m'avez fait aimer. J'aurai incessamment des réponses touchant les maisons de M. d'Hervart[2]. Je préférerais Prélaz[3], vous n'en doutez point, puisqu'il est dans votre voisinage; mais nous soupçonnons qu'il n'y a qu'un appartement d'habitable pour l'hiver, et il faut remarquer que nous sommes deux qui voulons être logés un peu à l'aise. Voilà la situation où nous sommes. Il faut absolument que je prévienne l'embarras où je me trouverais si l'on ne pouvait m'assurer à Genève l'acquisition qu'on m'a proposée. Somme totale, il me faut les bords du lac; il faut que je sois votre voisin, et que je vous aime de tout mon cœur. Je n'achète des chevaux que pour venir vous voir, soit de Genève, soit de Vevai, dès que ma santé me permettra d'aller.

Mille respects à Mme de Brenles; je vous embrasse et vous demande pardon. V.

2864. — A M. BERTRAND[4],

PREMIER PASTEUR A BERNE.

A Prangins, 31 janvier.

Vous êtes philosophe, monsieur, et vous m'inspirez une très-grande confiance. Tout ce que vous me dites, dans la dernière

1. Celle que Voltaire appela *les Délices*. Voyez plus bas la lettre 2873.
2. Nommé dans la lettre du 20 décembre 1754, à de Brenles.
3. Maison de campagne à une demi-lieue de Lausanne.
4. Élie Bertrand, né en 1712 à Orbe, petite ville du canton de Vaud. Il commença par être pasteur dans un village, et habita pendant quelque temps Boudry, ville où naquit Marat en 1744. Cette année même, Bertrand fut nommé prédicateur à Berne. On a de lui des sermons et plusieurs ouvrages. Bertrand était con-

page de votre lettre du 30 janvier, est très-vrai et très-désagréable pour tous les honnêtes gens.

Voici le cas où je me trouve. Mon goût et ma mauvaise santé me déterminent depuis très-longtemps à finir ma vie sur les bords du lac de Lausanne. Le conseil d'État de Genève a la bonté de m'offrir toutes les facilités qu'il peut me donner. On me propose la maison que le prince[1] de Saxe-Gotha a occupée à la campagne. Les jardins sont dignes du voisinage de Paris ; la maison assez jolie, très-commode, et toute meublée. Mais il se pourrait faire que le dernier article de votre lettre nuisît au marché. Il se peut faire encore qu'il y ait des difficultés pour m'en assurer la possession.

On me vend 90,000 livres de France ce domaine, qui est presque sans revenu. C'est un prix assez considérable pour que la possession m'en soit assurée. Ma philosophie ne fait guère de différence entre une cabane et un palais ; mais j'ai une Parisienne avec moi, qui n'est pas si stoïcienne. On me parle de la belle maison de Hauteville, dans le voisinage de Vevai. On dit que M. d'Hervart pourrait s'en accommoder avec moi, et me passer un bail de neuf années. J'ignore si la maison est meublée. Vous pourriez tout savoir en un moment. M. d'Hervart serait-il d'humeur à la vendre, ou à en faire un marché pour neuf ans ? Et pourrait-il, dans l'un et dans l'autre cas, m'en assurer la pleine jouissance ? Est-il vrai qu'il y a un inconvénient, c'est qu'on ne peut aborder à Hauteville en carrosse ? Voilà bien des questions ; j'abuse de vos bontés, mais vous me donnez tant de goût pour le pays roman que vous me pardonnerez. La chose presse un peu ; une autre fois nous parlerons des *montagnes*[2]. Si vous étiez curieux de voir une petite dissertation que j'envoyai, il y a quelques années, en italien[3], à l'Institut de Bologne, vous verriez que je dois avoir un peu d'amour-propre, car je pense en tout comme vous. Il semble que j'aie pris des leçons de vous et de M. Haller ; je préfère l'histoire de la nature aux romans.

Je vous embrasse sans cérémonie.

seiller privé du roi Stanislas, et membre des Académies de Berlin et de Lyon. Voltaire dut entrer en relations avec ce savant quelques années avant 1755. (CL.)

1. Fils de la duchesse de Saxe-Gotha.

2. Allusion à l'in-4° publié par Bertrand, en 1754, sous le titre d'*Essais sur les usages des montagnes*, etc.

3. Voyez tome XXIII, page 219.

2865. — DE COLINI A M. DUPONT [1].

A Prangins, 31 janvier 1755.

Je ne m'attendais pas, mon cher Démosthène, à recevoir une de vos lettres : elle m'a fait un plaisir extrême ; elle m'assure de votre bienveillance et de la continuation de vos bontés. Que dois-je faire pour vous en remercier ? Je n'ai à vous offrir qu'un attachement véritable et des sentiments de reconnaissance.

Vous daignez me prier de vous écrire. Ne sentez-vous pas le danger de cette prière ? Je n'ai garde d'abuser de cette permission : je respecte assez vos occupations pour vous ménager l'ennui et les importunités que vous causeraient mes lettres, et je ne vous écrirai que pour renouveler de temps en temps l'hommage que vous doit mon cœur.

Ce lac Léman est terrible ; les vents y règnent et battent le château de Prangins de façon que le philosophe qui y est enfermé et calfeutré en est tout ébahi. La dame parisienne, peu accoutumée au lac et aux vents, meurt continuellement de peur au bruit des aquilons, et moi, je n'ai à craindre que le bruit et la fureur d'*Apollon*. Tout cela m'amuse un peu. J'entends crier, d'un côté : « Faites bon feu ; » de l'autre : « Fermez bien toutes mes fenêtres. » L'un demande son manteau fourré, l'autre s'affuble la tête de cinq ou six bonnets ; et moi, je viens, je vas, j'écris, je me meurs de froid et de rage. Mais je vais vous apprendre une nouvelle. Nous allons quitter ce château. Nonobstant la rigueur de la saison, notre philosophe a fait un voyage à Genève ; on lui a fait voir une très-jolie maison de campagne aux environs de cette ville : il l'a trouvée de son goût, il l'a marchandée, et on la lui a laissée ; on en signera le contrat au premier jour. Nous voilà donc Genevois : j'en suis fâché ; ce n'est pas là le Paris qu'on m'avait promis, et dont je m'étais toujours flatté. Les Genevois n'ont pas le don de me plaire ; ils ne parlent que de leurs lois et de leurs états : on les prendrait pour des anciens Romains. Mais je me souviens à ce sujet de ce maître d'hôtel du prince de Monaco, qui disait : *Toutes les puissances se font la guerre, excepté le roi de France et mon maître.*

Je vous donne cette nouvelle, qui n'est pas encore publique, comme à un homme prudent qui ne veut point me compromettre.

On travaille à force à l'*Histoire universelle,* et on fait rouler les presses de MM. Cramer. Mais c'est encore un secret, et je pense que vous, qui vous occupez quelquefois à examiner les pièces des jolies femmes, vous saurez être discret. Voilà toutes les nouvelles de Prangins. Nous attendons Mandrin, qui est vis-à-vis de nous, à l'autre bord du lac, avec deux cents hommes de sa troupe. Il n'est donc pas sur les frontières de votre province, comme on l'avait mandé, et vous en serez quitte pour la peur. Songez quelquefois à moi. Le pays de Calvin ne me séduit point, et je serais au désespoir de finir

1. *Lettres inédites de Voltaire,* etc., 1821.

mes jours où cet hérétique a fini les siens. C'est l'Alsace que j'aime ; c'est vous, c'est Mme Dupont, à qui je présente ici mon respect. Adieu : je chéris votre amitié, et je vivrai et je mourrai pénétré des tendres sentiments d'estime et de reconnaissance qui m'attachent à vous.

C.....

2866. — DE M. LE CONSEILLER TRONCHIN [1].

Genève, 1er février.

Vous savez dès hier, par madame votre bonne nièce, que j'ai dû faire usage ce matin de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Elle a été lue en conseil, et vous jugez bien que ce que vous demandez n'y a pas souffert de difficulté. Il y a été dit que vous pouvez habiter sur les terres de la république sous le bon plaisir du conseil. Ainsi tout est en règle, et dès que Saint-Jean appartiendra à un maître en état de vous y recevoir, j'espère que vous ne tarderez pas à venir l'habiter.

2867. — EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT DE GENÈVE [2].

1er février.

On a lu une lettre de M. de Voltaire adressée à noble Tronchin par laquelle il prie messieurs de lui permettre d'habiter le territoire de la république, alléguant l'état de sa santé et la nécessité où il est de se rapprocher de son médecin, spectable Tronchin : l'avis a été de permettre audit sieur de Voltaire d'habiter le territoire de la république sous le bon plaisir de la seigneurie.

2868. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU [3].

A Prangins, pays de Vaud, 2 février.

J'apprends, monseigneur, les nouvelles alarmes que la santé de M. le duc de Fronsac vous a données ; vous sentez combien je les partage. J'ignore encore l'événement de cette funeste maladie contre laquelle il serait si aisé de prendre en France des précautions, comme ailleurs. Je ne peux que trembler et vous le dire. Peut-être êtes-vous auprès de lui. Pourquoi faut-il que ma triste position m'empêche d'être auprès de vous deux! Voilà de ces occasions où il faudrait que je fusse à Paris. Je crains de vous fatiguer par une longue lettre. Mme Denis et moi, nous vous sup-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Gaberel, *Voltaire et les Genevois*, Paris, 1856, page 4.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

plions de nous faire envoyer le dernier bulletin de la maladie. Personne assurément ne vous est plus tendrement attaché, à Versailles et à Paris, que les deux solitaires suisses.

2869. — DE COLINI A M. DUPONT [1].

A Prangins, 4 février 1755.

Cher Démosthène, par la lettre que vous écrit aujourd'hui M. de V....., vous verrez quel usage j'ai fait de celle que vous venez de m'écrire. On ne veut pas croire que le cocu votre concurrent parle sincèrement, et il est étonnant qu'une prévôté ne lui suffise point. Cependant on écrit en conséquence à Paris, comme s'il parlait tout de bon.

Je serais tenté de croire qu'il arrivera de la maison de campagne dont je vous ai parlé, ce qui est arrivé à Colmar de la maison qu'on voulait y acheter. Notre philosophe ne paraît pas aimer les achats; il recule actuellement, et, comme il s'est un peu engagé, il fait des efforts au-dessus du pouvoir des hommes : il a beau se démener, le Genevois qui l'a empoigné ne quittera pas prise sitôt. Cela me divertit comme un roi; mais savez-vous ce que j'en pense en mon particulier? Je crois que nous pourrions bien partir de ce pays-ci, et notre philosophe ne parle pas plus tôt de vouloir acheter des maisons et des domaines, que je prépare tout de suite ma petite pacotille pour être prêt au départ. La veille de notre fuite de Colmar, il était allé voir trois maisons; mais le plaisant de ça, c'est qu'on en faisait un mystère. On parlait des maisons à demi-mots; tout le monde devait ignorer l'idée de cet établissement : on allait voir des maisons de bon matin avec l'avocat Dupont, et de retour au logis on disait qu'on avait été faire des emplettes. C'est une comédie à faire mourir de rire. Je donnerais tout au monde pour qu'il en arrivât autant dans ce pays-ci [2].

1. *Lettres inédites de Voltaire,* etc., 1821.

2. Mieux que personne Colini devait connaître les motifs qui forçaient M. de Voltaire à tâtonner et à mettre du mystère quand il s'agissait de former un établissement. Au retour de Prusse, les ennemis de M. de Voltaire étaient hardis et entreprenants; ils se sentaient appuyés par la cour, qui était piquée de ce qu'il avait préféré le séjour de Potsdam à celui de Versailles, et tout était disposé pour lui faire essuyer quelque mortification. Rentré en France par l'Alsace, Voltaire, que plusieurs circonstances y retinrent près de deux années, eut le projet de s'y établir définitivement. Mais les intrigues et les propos de quelques jésuites, dont il s'est plaint au père Menou (voyez la lettre du 17 février 1754), le décidèrent à chercher ailleurs un asile. Il porta ses vues vers Lyon. L'influence d'un gouvernement ombrageux était trop forte dans cette ville pour qu'un philosophe pût avec sécurité y professer la vérité et y répandre les lumières philosophiques : il le sentit promptement, et en sortant de chez le cardinal de Tencin, qui lui avoua naïvement qu'il ne pouvait lui donner à dîner parce qu'il était mal en cour, il se décida à chercher en Suisse la terre de liberté. Mieux que personne Colini connaissait toutes ces raisons : il eût donc pu se dispenser de railler des précautions dont il voyait la nécessité; mais il faut médire, et on sacrifie la vérité. (*Note du premier éditeur.*)

Les Cramers travaillent à l'*Histoire universelle*. Et que dites-vous de la méthode de faire des histoires universelles avec cinq ou six livres? Vous verrez à la fin du troisième tome de cette nouvelle édition une petite sottise ridicule dont je n'ose lui parler. En parlant de la renaissance des sciences et des arts sous les Médicis, il dit que les Toscans, *sans aucun secours, inventèrent de nouveau* la peinture. On sait que les Toscans apprirent cet art de quelques Grecs que les Médicis avaient attirés à Florence. Il dit ensuite que le Giotto avait fait avec succès un tableau où on représentait l'*apôtre saint Pierre marchant sur les eaux*. Il plaisante sur cet apôtre marchant sur les eaux, tandis que le Giotto n'a jamais peint des apôtres qui marchent sur les eaux, mais une barque assez connue des Italiens, qui l'appellent *la nave di Giotto*, et qu'on a ensuite mise en mosaïque sur une des portes de l'église de Saint-Pierre de Rome, où on la voit encore aujourd'hui. Il lui a plu de prendre une barque pour un apôtre, afin de pouvoir goguenarder. Soit. Je me suis bien donné de garde de lui relever cette bévue, et je languis de la voir imprimée.

Je vous souhaite, mon cher ami, de la santé et des prévôtés. Pensez au nègre qui travaille aux carrières de Prangins; ce nègre vous aime tendrement, et voudrait servir un maître plus humain, moins mourant, et dont il pût espérer un peu de bienveillance.

Mme Dupont vous gagne-t-elle quelques parties d'échecs? Notre Parisienne à tragédies, à comédies et à bel esprit, n'en sait pas encore bien la marche. Adieu : personne ne vous est plus tendrement attaché que moi.

C.....

2870. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[1].

De Prangins, 6 février.

S'il est impossible à un étranger de faire une acquisition dans votre pays, M. Mallet veut-il faire avec moi le marché de M. de Gauffecourt? Voyez, décidez, ordonnez pour moi. Je ne peux me mêler que de souffrir dans mon lit, et de vous remettre une lettre de change dans les mains quand il vous plaira. J'attends vos ordres. Je voudrais bien ne pas manquer les occasions d'une retraite : si celle de Saint-Jean me manque, permettez-moi de recourir à d'autres saints.

Je vous supplie, monsieur, de communiquer le projet à M. Mallet et à M. de Montpéroux, à qui j'en donne avis. Voilà bien de la peine pour mettre trois pelletées de terre transjurane sur le squelette d'un Parisien. Je signifie au territoire de Saint-Jean que, s'il ne veut point de moi, j'irai me faire inhumer ailleurs; mais je vous signifie, monsieur, que je vous suis attaché à la

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

mort et à la vie, et que je suis pénétré pour vous de la plus vive et tendre reconnaissance.

2871. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Prangins, 6 février.

Mon cher ange, puisque Dieu vous bénit au point de vous faire aimer toujours le spectacle à la folie, je m'occupe à vous servir dans votre passion. Je vous enverrai les cinq actes de nos *Chinois;* vous aurez ici les trois autres, et vous jugerez entre ces deux façons. Pour moi, je pense que la pièce en cinq actes étant la même, pour tout l'essentiel, que la pièce en trois, le grand danger est que les trois actes soient étranglés, et les cinq trop allongés; et je cours risque de tomber, soit en allant trop vite, soit en marchant trop doucement. Vous en jugerez quand vous aurez sous les yeux les deux pièces de comparaison. Ce n'est pas tout; vous aurez encore quelque autre chose à quoi vous ne vous attendez pas. J'y joindrai encore les quatre[1] derniers chants de cette *Pucelle* pour qui on m'a tant fait trembler. Je voudrais qu'on pût retirer des mains de Mlle du Thil ce dix-neuvième chant de l'*âne,* qui est intolérable; on lui donnerait cinq chants pour un. Elle y gagnerait, puisqu'elle aime à posséder des manuscrits, et je serais délivré de la crainte de voir paraître à sa mort l'ouvrage défiguré. Ne pourriez-vous pas lui proposer ce marché, quand je vous aurai fait tenir les derniers chants? Vous voyez que je ne suis pas médiocrement occupé dans ma retraite. Cette *Histoire* prétendue *universelle* est encore un fardeau qu'on m'a imposé. Il faut la rendre digne du public éclairé. Cette *Histoire,* telle qu'on l'a imprimée, n'est qu'une nouvelle calomnie contre moi. C'est un tissu de sottises publiées par l'ignorance et par l'avidité. On m'a mutilé, et je veux paraître avec tous mes membres.

Une apoplexie a puni Royer d'avoir défiguré mes vers; c'est à moi à présent d'avoir soin de ma prose.

Pour Dieu, ayez encore la bonté de parler à Lambert, quand vous irez à ce théâtre allobroge[2] où l'on a cru jouer *le Triumvirat.* Nos Suisses parlent français plus purement que Cicéron et Octave.

Je vous supplie, en cas que Lambert réimprime le *Siècle de Louis XIV,* de lui bien recommander de retrancher le *petit* concile.

1. Les chants VIII, IX, XVI et XVII.
2. La Comédie française.

J'ai promis à monsieur le cardinal votre oncle de faire toujours supprimer cette épithète de *petit*[1], quoique la plupart des écrivains ecclésiastiques donnent ce nom aux conciles provinciaux. Je voudrais donner à M. le cardinal de Tencin une marque plus forte de mon respect pour sa personne, et de mon attachement pour sa famille. Adieu. Il y a deux solitaires dans les Alpes qui vous aiment bien tendrement. Je reçois votre lettre du 30 janvier : ce qu'on dit de Berlin est exagéré ; mais en quoi on se trompe fort, c'est dans l'idée qu'on a que j'en serais mieux reçu à Paris. Pour moi, je ne songe qu'à la Chine, et un peu aux côtes de Coromandel : car si Dupleix est roi[2], je suis presque ruiné. Le Gange et le fleuve Jaune m'occupent sur les bords du lac Léman, où je me meurs.

Toute adresse est bonne, tout va.

2872. — A M. THIERIOT.

7 février.

Tâchez toujours, mon ancien ami, de venir avec Mme de Fontaine et M. de Prangins ; nous parlerons de vers et de prose, et nous philosopherons ensemble. Il est doux de se revoir, après cinq ans d'absence et quarante ans d'amitié. Je vous avertis d'ailleurs que ma machine, délabrée de tous côtés, va bientôt être entièrement détruite, et que je serais fort aise de vous confier bien des choses avant qu'on mette quelques pelletées de terre transjurane sur mon squelette parisien. Vous devriez apporter avec vous toutes les petites pièces fugitives que vous pouvez avoir de moi, et que je n'ai point. On pourrait choisir sur la quantité, et jeter au feu tout ce qui serait dans le goût des derniers vers de ***. Je m'imagine enfin que vous ne seriez pas mécontent de votre petit voyage, avant que votre ami fasse le grand voyage dont personne ne revient.

Je vous embrasse très-tendrement ; mes respects à MM. les abbés d'Aidie et de Sade. Puissent tous les prélats être faits comme eux !

Vous me parlez de cette *Histoire universelle* qui a paru sous mon nom ; c'est un monstre, c'est une calomnie atroce, *inhumaniorum litterarum fœtus*. Il faut être bien sot ou bien méchant pour m'imputer cette sottise ; je la confondrai, si je vis.

1. L'expression de *petit concile* n'a pas été changée ; voyez tome XV, page 61.
2. Voyez ci-dessus, la lettre 2855.

2873. — A M. DE BRENLES.

A Prangins, 9 février.

Que de peines, monsieur, pour avoir ce tombeau que je cherche! Je vois bien que la maison de M. d'Hervart est trop considérable pour moi; j'ai très-peu de bien libre, j'ai perdu le tiers de mes rentes à Paris, et ma fortune est, comme ma réputation, un petit objet qui excite beaucoup d'envie. Si je peux parvenir à posséder très-précairement Saint-Jean [1] l'été, et Monrion l'hiver, ou bien Prélaz, je me tiendrai heureux. Je n'aurai besoin l'hiver que de vous et de bons poêles. Être chaudement avec un

1. Entre la route de Genève à Lyon et la rive droite du Rhône, immédiatement au-dessous du confluent de ce fleuve et de l'Arve; est une colline dont le sommet forme un plateau assez vaste, et domine, au nord-est, la ville natale de J.-J. Rousseau. C'est sur ce plateau que Voltaire, muni de l'autorisation du conseilde la république, acheta, le 8 ou le 9 février 1755, une maison qu'il appela aussitôt *les Délices*. Cette habitation, peu considérable alors, lui fut vendue 87,000 livres par le conseiller Mallet, à condition qu'on lui en rendrait 38,000 quand il la quitterait (lettre du 1er mai 1766 au chevalier de Taulès).

Cette maison de campagne, successivement accrue et embellie par son nouveau propriétaire, principalement de 1755 à 1760, mérita de plus en plus le nom de *Délices*, qui lui est resté. La main qui venait de donner les derniers traits de plume à *l'Orphelin de la Chine* planta sur la terrasse des Délices les beaux marronniers que l'on y voit encore. Une des premières visites que l'auteur de *Zaïre* reçut à ce nouveau domicile fut celle d'*Orosmane*-Lekain. Bientôt le nombre de ces visites s'accrut. — Outre la maison de Monrion, que Voltaire loua définitivement quelques jours après l'acquisition des Délices, il en habita encore une autre, à Lausanne même, vers la fin de 1757 et en 1758. Dans les derniers mois de cette même année, Voltaire acheta aussi Ferney et Tournai; et l'auteur du *Mondain*, ayant

Le superflu, chose très-nécessaire,

se trouva possesseur, en 1759, de cinq habitations, non compris Mon-Repos, où il établit une salle de spectacle, tout près de Lausanne. Cependant le philosophe commença à se dégoûter un peu du séjour des Délices, en 1758. J.-J. Rousseau, auteur de pièces de théâtre, l'accusa de corrompre sa république par des spectacles tragiques; et l'on prétend même que le peuple genevois, bien plus éclairé et par conséquent beaucoup plus tolérant aujourd'hui, menaça l'auteur de *Mérope* de brûler sa maison. Ce dégoût augmenta encore, quelques années plus tard, au sujet des querelles qui divisèrent le Conseil des Quinze-Cents et celui des Vingt-Cinq, que le malin voisin appelait les *vingt-cinq perruques*. Voltaire essaya de jouer le rôle de conciliateur; mais, voyant qu'il lui serait difficile de contenter tout le monde, il quitta prudemment les Délices, vers la fin de février 1765, en vertu du marché contracté par lui en février 1755 (lettres du 1er et du 10 février 1765 à Damilaville, et du 1er mai 1766 à Taulès). On peut évaluer à cinq ans et demi le temps que Voltaire habita les Délices, pendant qu'il en fut propriétaire. Cette belle maison de campagne appartient aujourd'hui (1829)à la famille Tronchin. (CL.)

ami, c'est tout ce qu'il faut. Je redoute le monde, et les derniers jours de ma vie doivent être consacrés à la solitude et à l'amitié. Je vous avertis d'avance que mon commerce a besoin de la plus grande indulgence. Des souffrances presque continuelles me réduisent à des assujettissements bien désagréables dans la société. Cette pauvre âme, ce sixième sens dépendant des cinq autres, se ressent de la décadence de la machine. Vous verrez un arbre qui a produit quelques fruits, et dont les branches sont desséchées. Votre philosophie n'en sera point rebutée ; elle connaît la misère humaine. Je vous jure que, si j'acquiers les beaux jardins de Saint-Jean, c'est pour ma nièce ; et, si je peux avoir Monrion, c'est pour vous. Il sera assez singulier que ce soient les environs de la sévère Genève qui soient voluptueux, et que la simplicité philosophique soit le partage des environs de Lausanne. Je vous serai très-obligé si vous voulez toujours entretenir M. de Giez dans la disposition de me louer la maison et le jardin de Monrion, ou du moins ce qui passe pour être jardin ; je suis encore en l'air sur tout cela. Il y a de grandes difficultés sur l'acquisition de Saint-Jean. Le propriétaire de Monrion est un peu épineux. Si la maison de Prélaz est plus logeable pour l'hiver, et si l'on peut s'en accommoder avec moi, ce sera le meilleur parti ; mais il faut commencer par voir le local, et il n'y a que M. Panchaud [1] au monde qui prétende que je doive acheter Monrion sans l'avoir vu.

Enfin, mon cher monsieur, je prie Dieu qu'il m'accorde le bonheur d'être votre voisin. Je vous embrasse. Mille respects à Mme de Brenles. V.

J'apprends dans ce moment que le marché de Saint-Jean est entièrement conclu ; cela est très-cher, mais très-agréable et commode. Il est plaisant que je sois propriétaire d'une terre précisément dans le pays où il ne m'est pas permis d'en avoir.

Cette affaire m'encourage à finir celle de Monrion, si je peux. Il faut donner la préférence à Monrion sur Prélaz, si Prélaz n'est pas meublé ; mais, encore une fois, je veux absolument une solitude auprès de vous. C'est vous qui m'avez débauché ; comptez que j'aime plus la tête du lac que la queue.

J'appelle Saint-Jean *les Délices*, et la maison ne portera ce nom que quand j'aurai eu l'honneur de vous y recevoir. Les Délices

1. Lettre du 29 décembre 1760, au pasteur Bertrand.

seront pour l'été, Monrion pour l'hiver; et vous, pour toutes les saisons. Je ne voulais qu'un tombeau, j'en aurai deux.

Te teneam moriens, deficiente manu.

(TIBULLE, liv. I, élég. I. v. 64.)

2874. — DE M. JACOB VERNET [1].

Monsieur, la seule chose qui trouble la satisfaction générale de voir arriver parmi nous un homme aussi célèbre que vous êtes, c'est l'idée que des ouvrages de jeunesse ont donnée au public sur vos sentiments par rapport à la religion. Je ne vous dissimulerai point que les gens sages qui nous gouvernent, et la bonne bourgeoisie, ont manifesté, dans leurs discours, de graves inquiétudes à ce sujet : j'espère que vous les dissiperez complétement. Si tous les théologiens, les jurisconsultes et les philosophes, sont d'accord sur la religion, c'est que les pasteurs ont la sagesse de s'en tenir au pur Évangile, et les gouvernants savent que l'Évangile est nécessaire. Ainsi, monsieur, nous espérons que vous entrerez dans nos vues, et que vous vous unirez à nous, quand l'occasion s'en présentera, pour détourner notre jeunesse de l'irreligion qui conduit au libertinage. Soyez sûr qu'alors vous serez honoré, chéri de tous, et craint de personne.

2875. — A M. JACOB VERNET.

9 février.

Mon cher monsieur, ce que vous écrivez sur la religion est fort raisonnable. Je déteste l'intolérance et le fanatisme; je respecte vos lois religieuses. J'aime et je respecte votre république.

Je suis trop vieux, trop malade, et un peu trop sévère pour les jeunes gens.

Vous me ferez plaisir de communiquer à vos amis les sentiments qui m'attachent tendrement à vous.

VOLTAIRE.

2876. — A M. TRONCHIN DE LYON [2]

11 février 1755.

Je ne sais encore, monsieur, si c'est vous, ou monsieur votre très-aimable frère, ou M. Labat, qui achète ce qu'on appelle Saint-Jean, et ce que j'appelle *les Délices;* mais je désire fort l'acquérir.

1. *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Vernet,* par Saladin, 1790, in-8°. — Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices,* page 75.

2. *Revue suisse,* 1855, page 276.

2877. — DE COLINI A M. DUPONT[1].

A Prangins, 12 février 1755.

J'ai défait mon porte manteau ; le marché est signé, nous sommes Genevois. Une très-jolie maison de campagne au bord de notre lac, des jardins délicieux, des bosquets, des jets d'eau vont servir de tombeau à *Henri IV*, à *Zaïre*, à *Charles XII*, à *Newton*, à *Mahomet*, à *César*, à *Louis XIV*, à *Samson*, à *Nanine*, à *Jeanne d'Arc*. Genève en est glorieuse. Oui, orateur adorable, la sottise est faite, si c'en est une; mais je pense que non, car, au bout du compte, un peu de protection de Calvin ne peut que faire du bien lorsqu'on veut faire imprimer des histoires universelles.

Mais vous qui êtes avocat, et qui connaissez les lois de l'univers, bonnes ou mauvaises, comment, me direz-vous, un étranger catholique-apostolique-romain a-t-il pu acheter une maison dans le territoire de Genève, chose que les lois de ce pays défendent avec tant de rigueur ? Le voici en peu de mots. On a prêté à un naturel du pays de l'argent pour acquérir dans les formes ; cet acquéreur ensuite, au lieu de payer les intérêts, a cédé par contrat la jouissance de la maison et du domaine acquis, et on a stipulé la somme que cet acquéreur ou ses héritiers seront obligés de rendre aux héritiers du prêteur à la mort de celui-ci.

Cette maison s'appelle *Saint-Jean*[2] et est à un quart de lieue de Genève. Nous irons nous y établir le plus tôt qu'on pourra. La campagne et la solitude deviennent, dit-on, bien agréables quand on se borne à la société de deux ou trois philosophes aimables. Vous êtes fort aimable, mon cher orateur, vous êtes philosophe, et vous devez sentir qu'on voudrait pouvoir jouir de vous deux ou trois semaines à cette campagne, pendant vos vacances d'automne. On a parlé de la manière de vous y avoir : on croit que vous êtes homme à faire ce voyage ; on se réjouit d'avance de vous posséder ; on vous en fera, à ce que je crois, des propositions ; et si cela peut avoir lieu, si vous êtes d'humeur à quitter votre famille pour venir passer quelques jours en terre héréticale, ce sera pour moi le plus beau temps de ma vie et le plus désiré.

Mais que diriez-vous, si je vous apprenais qu'outre Saint-Jean, qu'on a déjà, on est actuellement en marché pour une autre maison aux environs de Lausanne[3] ? Vous en serez sans doute bien surpris ; mais cela ne m'étonne point. Y a-t-il rien de plus commun que d'avoir une maison ? Pour être singulier, il faut en avoir quatre ou cinq, quoiqu'on en ait de reste d'une seule. Je ne désespère point de vous mander dans huit jours qu'on en a une troisième, ou bien qu'on n'en a point du tout.

Barth, après de mûres réflexions, a sans doute fait le sacrifice d'accepter

1. *Lettres inédites de Voltaire*, etc., 1821.

2. Cette maison s'appelle *les Délices*, et Saint-Jean est le nom du canton et de la bourgade près de laquelle elle est située.

3. Monrion.

la prévôté de Munster. Nous n'avons point encore reçu de réponse de Paris. Si on en reçoit, si je peux en transpirer la teneur, je serai le premier à vous en donner des nouvelles.

Voulez-vous bien me recommander à ceux qui ont quelque bonté pour moi ? Mon attachement pour vous mérite cette attention de votre part, et mon respect et ma reconnaissance pour Mme Dupont ne me rendent pas indigne de son souvenir. Je vous aime plus que jamais, et je vous embrasse tendrement.

2878. — A M. GUIGER, BARON DE PRANGINS [1].

De votre château de Prangins, 12 février

Nous ne pouvons trop, monsieur, vous renouveler nos remerciements, Mme Denis et moi. Toute la famille de M. de Ribeaupierre s'est empressée d'adoucir par ses soins officieux les maladies qui me persécutent. M. de Ribeaupierre le fils a surtout contribué à notre consolation : c'est un jeune homme qui réunit le meilleur cœur du monde, l'intelligence et l'activité. MM. Tronchin et Labat, vos amis, ont bien voulu être les nôtres. Ils nous ont procuré la maison de Saint-Jean (*les Délices*), que vous connaissez. Les jardins en sont délicieux. C'est une acquisition sur laquelle je ne devais pas compter. Elle me plaît d'autant plus qu'elle me mettra à portée de venir vous voir toutes les fois que vous viendrez dans votre magnifique château, et de m'informer de plus près des progrès singuliers que fait monsieur votre fils. J'apprends de tous côtés qu'on n'a jamais vu d'enfant si au-dessus de son âge. On dit que vous avez le courage de vouloir lui donner la petite vérole pour l'en préserver, courage qui a réussi à tous ceux qui ont pensé à l'anglaise, et que les Français ne connaissent pas encore. Il sont venus tard à tout ce qui est hardi et utile. Ils ont été obligés d'adopter enfin les principes de la philosophie anglaise, ceux du commerce, ceux des finances. Ils arriveront enfin à l'inoculation, à force de tristes expériences.

J'espère toujours que vous nous amènerez Mme de Fontaine; il faut qu'une Parisienne voie qu'il est ailleurs des beautés de la nature et de l'art, et que le lac de Genève vaut bien la Seine. Pour moi, je trouve que la solitude vaut bien Paris.

Si vous avez quelques nouvelles, monsieur, de ce qui se passe à Pondichéry, et que vous puissiez nous en faire part, je vous en serai obligé. Ce qu'on en dit ne pourrait être que funeste à la compagnie des Indes.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je finis en vous remerciant encore, et en vous assurant que je serai toute ma vie, avec la plus invariable reconnaissance, monsieur, votre, etc.

2879. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Prangins, 13 février.

Mon *héros*, j'apprends que M. le duc de Fronsac est tiré d'affaire, et que vous êtes revenu de Montpellier avec le soleil de ce pays-là sur le visage, enluminé d'un érysipèle. J'en ai eu un, moi indigne, et je m'en suis guéri avec de l'eau ; c'est un cordial qui guérit tout. Il ne donne pas de force aux gens nés faibles comme moi ; mais vous êtes né fort, et votre corps est tout fait pour votre belle âme. Peut-être êtes-vous à présent quitte de vos boutons.

J'eus l'honneur, en partant de Lyon, d'avoir une explication avec M. le cardinal de Tencin sur le concile d'Embrun. Je lui fournis des preuves que les écrivains ecclésiastiques appellent *petits* conciles les conciles provinciaux, et grands conciles les conciles œcuméniques. Il sait d'ailleurs mon respect pour lui, et mon attachement pour sa famille, etc.

Je n'ai qu'à me louer, à présent, des bontés du roi de Prusse, etc. ; mais cela ne m'a pas empêché d'acquérir sur les bords du lac de Genève une maison charmante et un jardin délicieux. Je l'aimerais mieux dans la mouvance de Richelieu. J'ai choisi ce canton, séduit par la beauté inexprimable de la situation, et par le voisinage d'un fameux médecin, et par l'espérance de venir vous faire ma cour, quand vous irez dans votre royaume. Il est plaisant que je n'aie de terres que dans le seul pays où il ne m'est pas permis d'en acquérir. La belle loi fondamentale de Genève est qu'aucun catholique ne puisse respirer l'air de son territoire. La république a donné, en ma faveur, une petite entorse à la loi, avec tous les petits agréments possibles. On ne peut ni avoir une retraite plus agréable, ni être plus fâché d'être loin de vous. Vous avez vu des Suisses, vous n'en avez point vu qui aient pour vous un plus tendre respect que

le Suisse VOLTAIRE.

2880. — A MADAME DE FONTAINE.

A Prangins, pays de Vaud, 13 février.

Vous avez donc été sérieusement malade, ma chère nièce, et vous avez également à vous plaindre d'un souper et d'une médecine ? Il est bien cruel que la rhubarbe, qui me fait tant de bien, vous ait fait tant de mal. Venez raccommoder votre estomac avec les truites du lac de Genève ; il y en a qui pèsent plus que vous, et qui sont assurément plus grasses que vous et moi. Je n'ai pas un aussi beau château que M. de Prangins : cela est impossible, c'est la maison d'un prince ; mais j'ai certainement un plus beau jardin, avec une maison très-jolie. Le palais de Prangins et ma maison sont dans la plus belle situation de la nature. Vous serez mieux logée à Prangins que chez moi ; mais j'espère que vous ne mépriserez pas absolument mes petits pénates, et que vous viendrez les embellir de votre présence et de vos dessins. Apportez-moi surtout les plus immodestes pour me réjouir la vue. Les autres sens sont en piteux état ; je dégringole assez vite ; j'ai choisi un assez joli tombeau, et je veux vous y voir. Les environs du lac de Genève sont un peu plus beaux que Plombières, et il y a tout juste dans Prangins même une eau minérale[1] très-bonne à boire, et encore meilleure pour l'estomac. Je la crois très-supérieure à celle de Forges.

Venez en boire avec nous, ma chère nièce ; tâchez d'amener Thieriot. Il veut venir par le coche ; il serait roué, et arriverait mort. Songez d'ailleurs qu'il faut être les plus forts à Prangins. Vous y trouverez des Suisses, amenez-y des Français. Pour ma maisonnnette, elle n'est point en Suisse ; elle est à l'extrémité du lac, entre les territoires de France, de Genève, de Suisse, et de Savoie. Je suis de toutes les nations. On nous a très-bien reçus partout ; mais le plus grand plaisir dont nous jouissions à présent est celui de la solitude. Nous y employons nos crayons à notre manière. Nous vous montrerons nos dessins en voyant les vôtres ; nous jouirons des charmes de votre amitié ; vous verrez des gens de mérite de toute espèce ; vous mangerez des pêches grosses comme votre tête, et on tâchera même de vous procurer des quadrilles ; mais nous avons plus de truites et de gelinottes

1. Voyez plus haut la fin de la lettre 2831.

que de joueurs. Enfin, venez, et restez le plus que vous pourrez. Mes compliments à l'abbé[1] sans abbaye.

Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours.
(MOLIÈRE, *le Misanthrope*, acte I.)

Je ne vous écris point de ma main. Excusez un malade, et croyez que c'est mon cœur qui vous écrit.

2881. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Prangins, le 13 février.

Nous aurons donc *Amalazonte*, monsieur; nous l'attendons avec l'impatience de l'amitié qui nous attache à vous. L'âme de Royer ne sera pas placée dans l'autre monde à côté des Vinci et des Pergolèze. Celle de l'auteur du *Triumvirat* pourrait bien aller trouver Chapelain. Quels diables de vers! que de dureté et de barbarismes! Si on se torchait le derrière avec eux, on aurait des hémorroïdes, comme dit Rabelais[2]. Est-il possible qu'on soit tombé si vite du siècle de Louis XIV dans le siècle des Ostrogoths? Me voilà en Suisse, et presque tout ce qu'on m'envoie de Paris me paraît fait dans les Treize-Cantons. Le malade et la garde-malade vous embrassent tendrement. Pardonnez à un moribond qui n'écrit guère de sa main.

2882. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[3].

A Prangins, au pays de Vaud, 16 février 1755.

Il est vrai, monsieur, que j'ai loué pour quelque temps une des plus jolies campagnes du monde auprès de Genève. Je ne sais si j'en aurais pu trouver une aussi agréable auprès de Rome. Mais je n'ai choisi cette campagne qu'en qualité de malade, et parce qu'elle m'approche du médecin en qui Mme Denis dit que je dois avoir confiance. Cette maison est sur le chemin des bains d'Aix en Savoie, où l'on veut me conduire. J'aimerais bien mieux aller à Dijon, jouir de votre amitié et être témoin de tous les

1. L'abbé Mignot, nommé abbé commendataire de Scellières vers le mois de juin 1755.
2. *Pantagruel*, livre IV, chap. XLII, 3e alinéa.
3. Éditeur, Th. Foisset.

avantages que M. de La Marche procure à la ville et aux lettres. Si ma santé peut devenir tolérable, je vous assure que je viendrai à Dijon passer une partie de l'hiver. Je suis tendrement attaché à M. de La Marche depuis mon enfance : ce serait une grande consolation pour moi de le voir encore avant de mourir ; mais je crains bien de n'avoir plus la force de faire des voyages.

Je vous dois, monsieur, les bontés de Mme la baronne de Donop[1] ; elle m'a fait déjà l'honneur de m'écrire pour m'offrir ses bons offices. Tout le pays où je suis s'est empressé à me donner les marques les plus touchantes de bonne volonté ; mes maladies m'empêchent d'en profiter, mais elles me laissent un cœur bien sensible aux attentions dont vous m'honorez.

Je vous prie de vouloir bien présenter mes respects à M. le premier président de La Marche. J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnaissance possible et avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

2883. — A M. DE BRENLES.

A Prangins, 18 février.

Voici, mon cher monsieur, ce tome troisième dont vous me faites l'honneur de me parler ; je vous envoie un exemplaire tel qu'il a été imprimé. J'y joins un autre exemplaire tel, à peu près, qu'il paraîtra dans l'édition complète de l'*Histoire générale*. Je vous prie de donner à M. Polier le volume relié, et de garder l'autre comme un manuscrit et une esquisse que mon amitié vous présente. Je mets dans le paquet une traduction de quelques poésies de M. Haller[2], que M. Polier avait bien voulu me prêter ; pardonnez-moi cette liberté.

Croyez-moi donc à la fin, monsieur, et soyez très-sûr que, si le goût d'une Parisienne m'a fait acquérir la jolie maison et le beau jardin des Délices, et si ma mauvaise santé me rapproche de Genève pour être à portée du docteur Tronchin, je prends Monrion uniquement pour me rapprocher de vous. Monrion sera le séjour de la simplicité, de la philosophie et de l'amitié.

L'acquisition auprès de Genève coûte très-cher ; le tout me reviendra à cent mille francs de France avant que je puisse en

1. De la famille Turretin, une des plus considérables de Genève. Elle était femme d'un résident étranger.

2. Voyez les lettres des 13 et 17 février 1759.

jouir à mon aise. Je serai logé là aussi bien qu'un grand négociant de Genève, et je serai à Monrion comme un philosophe de Lausanne. Je vous jure encore une fois que je n'y vais que pour vous, et pour le petit nombre de personnes qui pensent comme vous. Si Mme Goll avait pu quitter Colmar assez tôt, j'aurais pris le domaine, et elle y aurait trouvé l'utile et l'agréable ; mais je me contenterai de la maison et des dépendances, et je regarde la chose comme faite. Ma détestable santé est le seul obstacle qui m'empêche de venir signer, sous vos yeux, un marché que vous seul m'avez fait faire. Nous présentons, ma nièce et moi, nos obéissances très-humbles à Mme de Brenles. V.

2884. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[1].

18 février.

Nous avons donc fait, monsieur, un marché dont tout le monde est content. La chose est assez rare ; mais elle n'est pas difficile avec les personnes de votre nom. Je ne crois pas d'ailleurs que, dans le triste état de ma santé, on puisse trouver mauvais que je m'approche du meilleur médecin de l'Europe comme des plus honnêtes gens.

Vous m'avez établi concierge pendant ma vie. Je tâcherai de ne point dégrader votre maison ; mais j'ai peur que le Rhône ne lui fasse tort, et qu'il ne soit un plus mauvais voisin que je ne suis un bon concierge.

2885. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 20 février.

J'ai reçu un peu tard, monsieur, la lettre[1] que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire. Un voyage que j'ai fait à Munich en a été la cause. Je serais aise de voir les changements que vous avez faits à vos *Chinois*, et je le serai bien davantage quand j'aurai la satisfaction de vous revoir à Schwetzingen, ce printemps. Je m'en fais une fête d'avance ; soyez-en bien persuadé, de même que de l'estime que j'aurai toujours pour vous.

Je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2886. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE[1].

Des bords du lac, 26 février.

Quelle lubie vous a pris, monsieur le duc ! Je ne parle pas d'être philosophe à la cour : c'est un effort de sagesse dont votre esprit est très-capable. Je ne parle pas d'embellir Montrouge comme Champs : vous êtes très-digne de bien nipper deux maîtresses à la fois. Je parle de la lubie de daigner relancer du sein de vos plaisirs un ermite des bords du lac de Genève, et de vous imaginer que

Dans ma vieillesse languissante
La lueur faible et tremblante
D'un feu près de se consumer
Pourrait encor se ranimer
A la lumière étincelante
De cette jeunesse brillante
Qui peut toujours vous animer.

C'est assurément par charité pure que vous me faites des propositions. Quel besoin pourriez-vous avoir des réflexions d'un Suisse, dans la vie charmante que vous menez ?

Les matins on vous voit paraître
Dans la meute des chiens courants.
Et dans celle des courtisans,
Tous bons serviteurs de leur maître ;
Avec grand bruit vous le suivez
Pour mieux vous éviter vous-même,
Et le soir vous vous retrouvez.
Votre bonheur doit être extrême
Alors qu'avec vous vous vivez.
A vos beaux festins vous avez
Une troupe leste et choisie
D'esprits comme vous cultivés,
Gens dont les goûts non dépravés,
En vins, en prose, en poésie,
Sont des bons gourmets approuvés,

1. Louis-César Le Blanc de La Baume, d'abord duc de Vaujour (cité sous ce nom dans la lettre 661), et ensuite duc de La Vallière, naquit le 9 octobre 1708, et mourut le 16 novembre 1780. Il était petit-neveu de la duchesse de La Vallière, l'une des maîtresses de Louis XIV. Il épousa, en 1732, Anne-Julie de Crussol d'Uzès. Le duc de La Vallière était capitaine des chasses, etc., et grand-fauconnier de France, depuis 1748.

Et par qui tout bas sont bravés
Préjugés de théologie.
Dans ce bonheur vous enclavez
Une fille jeune et jolie,
Par vos soins encore embellie,
Qu'à votre gré vous captivez,
Et qui dit, comme vous savez,
Qu'elle vous aime à la folie.

Quelle est donc votre fantaisie,
Lorsque, dans le rapide cours
D'une carrière si remplie,
Vous prétendez avoir recours
A quelque mienne rapsodie !
N'allez pas mêler, je vous prie,
Dans vos soupers, dans vos amours,
Ma piquette à votre ambrosie ;
Ah ! toute ma philosophie
Vaut-elle un soir de vos beaux jours ?

Tout ce que je peux faire, c'est de vous imiter très-humblement et de très-loin ; non pas en rois, non pas en filles, mais dans l'amour de la retraite. Je saluerai, de ma cabane des Alpes, vos palais de Champs et de Montrouge ; je parlerai de vos bontés à ce grand lac de Genève que je vois de mes fenêtres ; à ce Rhône qui baigne les murs de mon jardin. Je dirai à nos grosses truites que j'ai été aimé de celui à qui on a donné le nom de *Brochet*, que portait le *grand* protecteur[1] de Voiture. Comptez, monsieur le duc, que vous avez rappelé en moi un souvenir bien respectueux et bien tendre. La compagne de ma retraite partage les sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie.

Ne comptez pas qu'un pauvre malade comme moi soit toujours en état d'avoir l'honneur de vous écrire.

J'enverrai mon *billet de confession* à M. l'abbé de Voisenon, évêque de Montrouge.

2887. — A M. THIERIOT.

A Prangins, 27 février.

Ainsi donc, mon ancien ami, vous viendrez par le coche, comme le gouverneur[2] de Notre-Dame de la Garde. Vous n'irez

1. Voyez tome XXIII, page 397.

2. D'après le *Voyage de Chapelle et Bachaumont*, ce n'est point en arrivant à Notre-Dame de la Garde, mais en *retournant en cour*, que Scudéri prit le coche.

point en cour, mais bien dans le pays de la tranquillité et de la liberté. Si je suis à Prangins, vous serez dans un grand château ; si je suis chez moi, vous ne serez que dans une maison jolie, mais dont les jardins sont dignes des plus beaux environs de Paris. Le lac de Genève, le Rhône, qui en sort, et qui baigne ma terrasse, n'y font pas un mauvais effet. On dit que la Touraine ne produit pas de meilleurs fruits que les miens, et j'aime à le croire. Le grand malheur de cette maison, c'est qu'elle a été bâtie apparemment par un homme[1] qui ne songeait qu'à lui, et qui a oublié tout net de petits appartements commodes pour les amis.

Je vais remédier sur-le-champ à ce défaut abominable. Si vous n'êtes pas content de cette maison, je vous mènerai à une autre que j'ai auprès de Lausanne ; bien entendu qu'elle est aussi sur les bords du grand lac. J'ai acquis cette autre bouge par un esprit d'équité. Quelques amis que j'ai à Lausanne m'avaient engagé les premiers à venir rétablir ma santé dans ce bon petit pays romance ; ils se sont plaints avec raison de la préférence donnée à Genève ; et, pour les accorder, j'ai pris encore une maison à leur porte. Rien n'est plus sain que de voyager un peu, et d'arriver toujours chez soi. Vous trouverez plus de bouillon que n'en avait le président de Montesquieu[2]. Le hasard, qui m'a bien servi depuis quelque temps, m'a donné un bon cuisinier ; mais malheureusement je ne l'aurai plus aux Délices ; il reste à Prangins, où il est établi. Je ne m'en soucie guère ; mais Mme Denis, qui est très-gourmande, en fait son affaire capitale. Je n'aurai ni Castel, ni Neuville, ni Routh, pour m'entendre en confession ; mais je me confesserai à vous, et vous me donnerez mon *billet*.

Mme la duchesse d'Aiguillon[3], la *sœur du pot des philosophes*, ne me fournira ni bonnet de nuit ni seringue ; je suis très-bien en seringues et en bonnets. Elle aurait bien dû fournir à l'auteur de *l'Esprit de lois* de la méthode et des citations justes. Ce livre n'a jamais été attaqué que par les côtés qui font sa force ; il prêche contre le despotisme, la superstition, et les traitants. Il faut être bien malavisé pour lui faire son procès sur ces trois articles. Ce livre m'a toujours paru un cabinet mal rangé, avec de beaux lustres de cristal de roche. Je suis un peu partisan de la méthode, et je tiens que sans elle aucun grand ouvrage ne passe à la postérité.

1. Le prince de Saxe-Gotha ; voyez la lettre 2864.
2. L'auteur de *l'Esprit des lois* venait de mourir (10 février).
3. Voyez tome XXXIII, page 406.

Philippoteaux del. Imp. Lemercier, 78 r. de Rennes, Paris. Goutière sc.

LE KAIN.

Garnier frères, Éditeurs

Venez, mon cher et ancien ami. Il est bon de se retrouver le soir, après avoir couru dans cette journée de la vie.

2888. — A M. LEKAIN[1].

A Prangins, 27 février.

Mon cher Orosmane, venez à Dijon, où l'on vous admire, et de là dans une maison où l'on vous chérit. Si vous voulez que j'écrive à M. le maréchal de Richelieu pour vous faire obtenir un congé, je hasarderai ma faible recommandation, et Mme Denis y ajoutera la sienne, qui n'est pas faible.

J'aimerai jusqu'au dernier moment le spectacle de Paris qui fait le plus d'honneur à la nation; mais je vous aimerai encore davantage. Faites mes compliments, je vous en prie, à tous vos camarades. J'ai lu *le Triumvirat*; j'y ai trouvé de belles choses. Ce n'est point M. de Crébillon qui a quatre-vingts ans, c'est moi: car c'est la maladie qui fait la vieillesse et qui détruit les talents; mais rien ne détruit mon goût pour les talents des autres, et surtout pour ceux que vous possédez. Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur, je vous embrasse tendrement.

P. S. Pour moi, qui me porte bien, monsieur, je trouve *le Triumvirat* détestable; mais je meurs d'envie de vous voir, aussi bien que mon oncle. Je suis fort flattée de votre souvenir. Venez voir le malade et sa garde; vous serez reçu avec le plus grand plaisir du monde, et mon oncle n'aura peut-être pas le cœur assez dur pour vous laisser partir les mains vides. On a beau essayer de persuader au public que mon oncle avait fait *le Triumvirat,* celui de Crébillon n'en a pas paru meilleur. Quelle folie de répandre de pareils bruits!

Adieu, monsieur; allez à Dijon vous faire admirer, et venez nous voir : nous aimons autant votre personne que vos talents.

DENIS.

2889. — A M. POLIER DE BOTTENS.

A Prangins, 28 février.

Je me félicite, monsieur, d'être enfin votre voisin, et je vous demande mille pardons, aussi bien qu'à M. de Brenles, de n'être pas venu chez vous deux vous remercier de m'avoir fait Lausannois; mais j'étais si malade, j'avais si peu de temps, et j'étais

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

si occupé des préparatifs de mon bonheur, que je n'ai pas eu un instant dont je pusse disposer. J'attends avec impatience le moment où je pourrai être votre diocésain ; si je ne peux vous entendre à l'église, je vous entendrai à table. Nous parlerons, à mon retour, de la proposition que vous avez eu la bonté de me faire sur Bottens. Oserais-je vous prier, monsieur, de m'honorer de vos bontés auprès de Mlle de Bressonaz, de lui présenter mes respects, et de lui dire combien je m'intéresse à tout ce qui la touche? Je fis un effort, en partant, pour grimper au château de votre bailli ; de là il fallut aller à Prélaz, essayer de conclure un marché pour Mme de Bentinck. Elle est digne d'être votre diocésaine, et je vous réponds qu'elle vous donnera la préférence sur le célèbre Saurin[1], de la Haye.

Adieu, monsieur; si je ne crois pas absolument en Calvin, je crois en vous, et je vous suis attaché pour toute ma vie.

C'est de tout mon cœur. V.

2890. — DE LOUIS-EUGÈNE,

PRINCE DE WURTEMBERG[2].

A Paris, le 28 février.

Nous sommes deux à vous écrire cette lettre : l'un est un abbé qui écrit sur la musique, non pas en musicien, mais en philosophe, grand admirateur de M. de Voltaire, et qui réunit l'âme de Socrate et l'esprit de Pythagore; et l'autre, enfin, est un jeune Suève que vous avez grondé quelquefois, et qui n'a d'autre mérite que celui d'aimer beaucoup vous et la vérité, et un peu la gloire. Notre lettre sera remplie de questions. Nous voulons jouir de cet esprit philosophique qui voit, qui comprend, qui saisit, qui éclaire tous les sujets sur lesquels il se répand.

D'abord ce même abbé, qui peut dire la messe et qui ne la dit pas, qui adore vos ouvrages, quoiqu'ils renversent des préjugés, qui ne va point à vos tragédies, parce que les trop grandes émanations l'incommodent, voudrait savoir de vous, monsieur (vous voyez bien que je ne fais qu'écrire ce que l'on me dicte, car j'aurais dit : Mon cher maître), si M. de Montesquieu, qui avait de la probité, ne renvoyait point en secret à nombre d'auteurs, qui assurément ne vous sont pas inconnus, une bonne partie de l'estime que le public lui a accordée.

1. Élie Saurin, mort en 1703, oncle de l'auteur de *Spartacus*.

2. Le prince de Wurtemberg, dont les lettres sont signées tantôt *Louis* et tantôt *Louis-Eugène,* est le même personnage; mais nos prédécesseurs en ont fait deux. Louis-Eugène, né le 5 janvier 1731, ne succéda qu'en 1793 à son frère Charles-Eugène, cité par Voltaire, dans la lettre 2646, comme n'ayant pas *voulu baiser la mule du pape.* (CL.)

Pour moi, sans consulter Montesquieu, je serais bien aise de savoir de vous quelle doit être la philosophie des princes.

L'abbé, car je ne sais quel démon l'a mis aux trousses de M. de Montesquieu, vous demande si le président a imaginé avant que de penser, ou s'il a pensé avant que d'imaginer.

Et moi, je vous demande si un prince qui gouverne despotiquement peut ne pas craindre le diable; et si les loups bleus font plus de mal que les ours noirs [1], qui travaillent sans relâche à rappeler la barbarie, que les arts et les sciences repoussent avec peine. A propos d'ours, l'archevêque [2] est exilé.

Autre question de l'abbé, qui s'imagine que la mère [3] babillarde du marquis, dans votre comédie de *Nanine*, est la parodie du babillard Polidore de la *Mérope* du marquis Maffei.

Pour moi, qui aime fort à rendre justice aux héros, je vous prie de me dire s'il vaut mieux sacrifier le tout à une de ses parties, ou n'avoir pas leurs cinquante mille hommes, et faire le bonheur de son peuple.

L'abbé et moi nous voulons bien vous épargner un millier de questions que nous avions encore à vous faire, pour nous livrer tout entiers à l'enthousiasme dont vous nous avez remplis.

Maintenant que mon second ne s'en mêle plus, je vous prie de me dire s'il est vrai qu'on imprime *la Pucelle*. Ce serait le comble de la perfidie, et vraisemblablement vous sauriez à qui vous en prendre. Je ne le crois pas. Le trait serait trop noir. J'aime toujours mon maître, car il est impossible de ne le pas aimer.

C'est avec ces sentiments que je serai toujours votre très-humble et très-dévoué serviteur,

LOUIS-EUGÈNE, duc DE WURTEMBERG.

2891. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN [4].

Délices, 5 mars.

Les eaux du Rhône, monsieur, ne sont pas aussi dangereuses qu'on me l'avait dit; celles de la mer Atlantique et de la mer du Sud le sont un peu davantage. Je ne leur confierai plus mon bien; mais je me tiens très-heureux sur terre dans notre acquisition commune des *Délices*.

Voilà donc les Anglais qui vont prendre nos vaisseaux: si cela est, je renvoie mes maçons et mes charpentiers. Pourquoi des nations commerçantes se font-elles la guerre? Elles y perdent

1. Ces expressions de loups bleus et d'ours noirs désignent les soldats et les prêtres. (B.)

2. Christophe de Beaumont; voyez tome XV, page 383.

3. La marquise d'Olban.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

l'une et l'autre. Il est honteux que les négociants de tous les pays n'aient pu établir entre eux la neutralité, comme faisaient autrefois les villes hanséatiques. Il faudrait laisser les rois se battre avec leurs grands diables de soldats, et que le reste du monde se mît enfin à être raisonnable.

2892. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, près de Genève, 8 mars.

Mes Délices sont un tombeau, mon cher et respectable ami. Nous voilà, ma garde-malade et moi, sur les bords du lac de Genève et du Rhône; je mourrai du moins chez moi. Il est vrai qu'il serait assez agréable de vivre dans une maison charmante, commode, spacieuse, entourée de jardins délicieux; mais j'y vivrai sans vous, mon cher ange, et c'est être véritablement exilé. Notre établissement nous coûte beaucoup d'argent et beaucoup de peines. Je ne parle qu'à des maçons, à des charpentiers, à des jardiniers; je fais déjà tailler mes vignes et mes arbres. Je m'occupe à faire des basses-cours. Vous croirez, sur cet exposé, que j'ai abandonné votre *Orphelin;* ne me faites pas cette cruelle injustice. Vous aurez vos cinq magots chinois incessamment, et tout ce que je vous ai promis. J'ai travaillé autant que l'a permis ma déplorable santé. Si vous l'ordonnez, le tout partira à l'adresse de M. de Chauvelin[1], l'intendant des finances, à votre premier ordre. Si vous voulez me donner jusqu'à Pâques, j'aurai encore peut-être le temps de limer, et l'envie de vous plaire pourra m'inspirer. Je ne vous parlerai plus de Lambert, quoique sa négligence m'embarrasse; je ne vous parlerai que de *Gengis;* c'est *Arlequin poli par l'amour*[2]. C'est plutôt le *Cimon* de Boccace et de La Fontaine.

> Chimon aima, puis devint honnête homme.
>
> (*La Courtisane amoureuse,* vers 24.)

Voilà le sujet de la pièce. Vous aviez raison de découvrir cinq actes dans mes trois. Le germe y était; reste à savoir si cette tragédie aura la sève et le montant d'*Alzire;* non assurément. J'y ai fait tout ce que le sujet et ma faiblesse comportent; mais ce n'est pas assez de faire bien, il faut être au goût du public; il faut intéresser les passions de ses juges, remuer les cœurs, et les

1. Jacques-Bernard de Chauvelin, frère du marquis et de l'abbé de Chauvelin.
2. Titre d'une petite pièce donnée par Marivaux, au Théâtre-Italien, en 1720.

déchirer. Mes Tartares tuent tout, et j'ai peur qu'ils ne fassent pleurer personne.

Laissons d'abord passer toutes les mauvaises pièces qui se présenteront ; ne nous pressons point, et tâchons que dans l'occasion on dise : Cela est bien ; et s'il était parmi nous, cela serait encore mieux.

In qua scribebat, barbara terra fuit.
(Ovid., *Trist.*, III, eleg. I, v. 18.)

Consolez-moi, mon cher ange, en m'apprenant que vous êtes heureux, vous et les vôtres. Je baise toujours le bout des ailes de tous les anges.

2893. — A M. LEKAIN [1].

Aux Délices, 24 mars.

Je reçois dans le moment votre lettre de Dijon, du 18 mars. J'envoie ma réponse à Lyon, mon cher ami, chez Mlle Destouches [2]. Vous allez sans doute recueillir à Lyon autant d'applaudissements et d'honoraires qu'à Dijon. Si, après cela, vous avez le courage de venir chez moi, il faut que vous ayez encore celui d'y être très-mal logé et très-mal couché. Mes Délices sont sens dessus dessous. Je suis entouré d'ouvriers qui m'occupent du matin au soir. Vous me verrez devenu maçon, charpentier, jardinier ; il n'y a que vous qui puissiez me rendre à mon premier métier. Vous ferez aisément le voyage de Lyon à Genève, par les voitures publiques. Ma maison est précisément à la porte de Genève, et je vous enverrai un carrosse qui vous prendra en chemin, le jour de votre arrivée. Vous n'aurez qu'à m'instruire du jour auquel la voiture publique se rend à Genève ; mon ermitage est précisément sur le chemin qui conduit de Lyon à cette ville. Vous n'aurez pas la peine d'entrer dans Genève pour venir chez moi.

Si mon carrosse ne vous rencontrait pas en chemin, vous n'aurez qu'à dire au voiturier d'arrêter à Saint-Jean, à deux cents pas de la porte de Genève.

Nous vous faisons, Mme Denis et moi, les plus tendres compliments.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Directrice du théâtre de Lyon.

Je ne suis pas à Prangins ; songez bien que je suis chez moi, aux Délices, à Saint-Jean, aux portes de Genève, et que la maison méritera son nom quand vous y serez.

2894. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 24 mars.

Je ne vous ai point écrit, mon ancien ami, depuis longtemps ; je me suis fait maçon, charpentier, jardinier ; toute ma maison est renversée, et, malgré tous mes efforts, je n'aurai pas de quoi loger tous mes amis comme je voudrais. Rien ne sera prêt pour le mois de mai ; il faudra absolument que nous passions deux mois à Prangins, avec Mme de Fontaine, avant qu'on puisse habiter mes Délices. Ces Délices sont à présent mon tourment. Nous sommes occupés, Mme Denis et moi, à faire bâtir des loges pour nos amis et pour nos poulets. Nous faisons faire des carrosses et des brouettes ; nous plantons des orangers et des ognons, des tulipes et des carottes ; nous manquons de tout ; il faut fonder Carthage. Mon territoire n'est guère plus grand que celui de ce cuir de bœuf qu'on donna à la fugitive Didon. Mais je ne l'agrandirai pas de même. Ma maison est dans le territoire de Genève, et mon pré dans celui de France. Il est vrai que j'ai à l'autre bout du lac une maison qui est tout à fait en Suisse ; elle est aussi un peu bâtie à la suisse. Je l'arrange en même temps que mes Délices ; ce sera mon palais d'hiver, et la cabane où je suis à présent sera mon palais d'été.

Prangins est un véritable palais ; mais l'architecte de Prangins a oublié d'y faire un jardin, et l'architecte des Délices a oublié d'y faire une maison. Ce n'est point un Anglais qui a habité mes Délices, c'est le prince de Saxe-Gotha. Vous me demanderez comment ce prince a pu s'accommoder de ce bouge : c'est que ce prince était alors un écolier, et que, d'ailleurs, les princes n'ont guère à donner des chambres d'amis.

Je n'ai trouvé ici que de petits salons, des galeries, et des greniers ; pas une garde-robe. Il est aussi difficile de faire quelque chose de cette maison que des livres et des pièces de théâtre qu'on nous donne aujourd'hui.

J'espère cependant que, à force de soins, je me ferai un tombeau assez joli. Je voudrais vous engraisser dans ce tombeau, et que vous y fussiez mon vampire.

Je conçois que la rage de bâtir ruine les princes aussi bien

que les particuliers. Il est triste que le duc de Deux-Ponts [1] ôte à son agent littéraire ce qu'il donne à ses maçons. Je vous conseillerais, pour vous remplumer, de passer un an sur notre lac : vous y seriez alimenté, désaltéré, rasé, porté [2] de Prangins aux Délices, des Délices à Genève, à Morges, qui ressemble à la situation de Constantinople, à Monrion, qui est ma maison près de Lausanne ; vous y trouveriez partout bon vin et bon visage d'hôte ; et, si je meurs dans l'année, vous ferez mon épitaphe. Je tiens toujours qu'il faudrait que M. de Prangins vous amenât avec Mme de Fontaine, à la fin de mai. Je viendrais vous joindre à Prangins dès que vous y seriez, et je me chargerais de votre personne pour tout le temps que vous voudriez philosopher avec nous. Ne repoussez donc pas l'inspiration qui vous est venue de revoir [3] votre ancien ami.

On m'a envoyé quelques fragments de *la Pucelle*, qui courent Paris ; ils sont aussi défigurés que mon *Histoire générale*.

On estropie tous mes enfants, cela fait saigner le cœur.

J'attends Lekain ces jours-ci ; nous le coucherons dans une galerie, et il déclamera des vers aux enfants de Calvin. Leurs mœurs se sont fort adoucies ; ils ne brûleraient pas aujourd'hui Servet, et ils n'exigent point de *billets de confession*.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et prends beaucoup plus d'intérêt à vous qu'à toutes les sottises de Paris, qui occupent si sérieusement la moitié du monde.

2895. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 24 mars.

Comment luttez-vous contre la queue de l'hiver, madame, avec votre maudite exposition au nord ? Vous êtes sur les bords du Rhin, et vous ne le voyez pas. Vous êtes à la campagne, et à peine y avez-vous un jardin. Vous avez une amie [4] intime, et il faut qu'elle vous quitte. Ni la campagne ni Strasbourg ne doivent vous plaire. Monsieur votre fils n'est-il pas auprès de vous ? il vous consolerait de tout. Que ne puis-je vous avoir tous deux dans mes Délices ! c'est alors que mon ermitage mériterait ce

1. Chrétien IV, né en 1722, mort en novembre 1775.
2. Regnard a dit dans *le Joueur*, III, IV :

Alimenté, rasé, désaltéré, porté.

3. Thieriot n'alla voir Voltaire qu'en juillet 1762, à Ferney.
4. Mme de Brumath.

nom. Nous sommes du moins au midi, et nous voyons le beau lac de Genève. Mme Denis n'a pas heureusement de prébende qui la rappelle. Nous oublions, dans notre ermitage, les rois, les cours, les sottises des hommes ; nous ne songeons qu'à nos jardins et à nos amis.

Je finis enfin par mener une vie patriarcale : c'est un don de Dieu qu'il ne nous fait que quand on a barbe grise ; c'est *le hochet de la vieillesse*. Si j'avais autant de santé que je me suis procuré de bonheur, je vous dirais plus souvent, madame, que je vous aimerai de tout mon cœur jusqu'au dernier moment de mon existence. Mme Denis et moi sommes à vous pour jamais ; ne nous oubliez pas près de la branche qui préside[1] à Colmar.

2896. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Aux Délices, près de Genève, 25 mars.

Madame, je ne suis donc destiné qu'à être de loin le malade de Votre Altesse sérénissime ! La grande maîtresse des cœurs a l'avantage de souffrir auprès de vous, et il est sûr qu'elle en souffre infiniment moins. C'est du moins une consolation pour moi d'être dans un lit que monseigneur le prince, votre fils, a mieux occupé que moi ; je crois qu'il y dormait mieux. J'ai acheté toute meublée la maison où il a passé un été ; mais j'ai fait abattre un trône qu'on lui avait fait pour avoir la vue de Genève et de son lac. Votre Altesse sérénissime me dira que depuis quelque temps je n'aime pas les trônes : je les aimerais si Votre Altesse sérénissime avait un royaume. Mais si je détruis les trônes de sapin peints en vert, j'abats toutes les murailles qui cachent la vue, et monseigneur le prince ne reconnaîtrait plus sa maison. Est-il possible, madame, que votre malade plante et bâtisse, et que ce ne soit pas à Gotha ? J'ai appelé ce petit ermitage *les Délices* ; il portait le nom de Saint-Jean. Celui que je lui donne est plus gai. Il n'y a pas d'apparence que je quitte une maison charmante et des jardins délicieux où je suis le maître, et un pays où je suis libre, pour aller chez un roi, fût-ce le roi de Cocagne. Je ne quitterai mes Délices que pour des délices plus grandes, pour faire encore ma cour à Votre Altesse sérénissime. Je n'irai point à Berlin essuyer des caprices cruels, ni à

1. M. de Klinglin.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

Paris m'exposer à des billets de confession : je crains les monarques et les évêques. Je vivrai et je mourrai en paix, s'il plaît à la destinée, la souveraine de ce monde : car j'en reviens toujours là ; c'est elle qui fait tout, et nous ne sommes que ses marionnettes. Si je n'avais pas été condamné à passer presque tout le mois de mars dans mon lit par cette destinée, qui prédétermine les corps et les âmes, j'aurais écrit plus tôt à ma protectrice, à ma bienfaitrice, à celle qui aura toujours mes premiers respects et les premiers hommages de mon cœur.

Nous avons à Genève le premier ministre de Cassel, qui a été autrefois gouverneur du prince, et qui vient demander pardon aux cendres de Calvin de la désertion de son pupille.

Recevez, madame, les profonds respects que je présente à Votre Altesse sérénissime et à votre auguste maison.

2897. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[1].

Vous ne m'avez rien fait dire, mon cher séducteur. Monsieur votre frère, le prêtre, m'avait promis de dire à la vénérable compagnie que je suis son très-humble valet ; je me flatte qu'il s'en souviendra. Celui qui vous doit l'air qu'il respire ici n'y doit déplaire à personne. Je veux bien que vos ministres aillent à l'Opéra-Comique ; mais je ne veux pas qu'on représente dans ma maison, devant dix personnes, une pièce pleine de morale et de vertu, si cela leur déplaît.

2898. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, près de Genève, 28 mars.

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous mander que j'ai fait partir votre mémoire. Votre dessein sans doute n'est pas qu'il soit présenté tel que vous me l'avez envoyé ; vous ne prétendez pas obtenir une grâce extraordinaire du ministre, en lui disant qu'*il suffit qu'une chose soit utile pour qu'on ne la fasse point.* Il y a quelques autres douceurs qui pourraient aussi effaroucher un peu le docteur bénévole. Enfin le mémoire est parti. Tout ce que je crains, c'est de m'adresser à M. de Paulmy pour une chose qui dépend probablement du chancelier, comme j'écrivis à

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

M. d'Argenson pour cette maudite prévôté que M. de Paulmy avait dans son département. Je ne me consolerai jamais de ce quiproquo.

Mes tendres respects, je vous en conjure, à toute la maison Klinglin, et à Mme Dupont. Vous avez dans Mme Denis et dans moi deux amis pour la vie. Pardon de mon laconisme ; je suis entouré de cinquante ouvriers. La terrasse de Mme Goll avait ses charmes, mais je suis ici un peu plus au large. Il ne me manque que de la santé et votre société. Je regrette bien nos petits soupers avec Mme Dupont. V.

2899. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, près de Genève, 29 mars.

Je fais mes compliments, mon cher monsieur, à l'humanité en général, et à Lausanne en particulier, si votre ouvrage vous ressemble. Je vous remercie de mettre au monde des philosophes. Il faudra bientôt que je quitte ce monde maudit où il y en a si peu ; je me consolerai en sachant que vous en conservez la graine. Vous devez être bien content, vous donnez la vie à un être pensant, et vous sauvez celle d'une pauvre fille [1] : cette dernière action est bien plus belle encore, car les sots font des enfants, mais ils ne font pas verser des larmes aux juges. Vous êtes le Cicéron de Lausanne.

Je compte bien venir vous embrasser à Monrion, et y faire ma cour à Mme de Brenles dès que je serai quitte de mes ouvriers. Je suis assurément bien loin de vous oublier ; vous savez que je n'ai pris Monrion que pour vous et pour vos amis ; je n'en avais nul besoin. J'ai la plus jolie maison, et le plus beau jardin dont on puisse jouir auprès de Genève ; un peu d'utile s'y trouve joint même à l'agréable. Je suis occupé à augmenter l'un et l'autre ; je suis devenu maçon, charpentier, et jardinier. Votre métier assurément est plus beau de faire des garçons et de sauver des filles. Nous prenons, ma nièce et moi, la part la plus tendre à tous vos succès. Nous faisons mille compliments au père, à la mère, et au nouveau-né [2]. Il faudra qu'il soit baptisé par un homme d'esprit ; je me flatte que ce sera M. Polier de Bottens qui fera cette cérémonie. Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de ce digne ami. De belles terrasses et une belle galerie m'ont

1. Lettre 2839.
2. Cet enfant mourut quelques jours plus tard.

fait Genevois, mais c'est vous et Mme de Brenles qui me faites Lausannois. Adieu, monsieur ; vivez heureux, et aimez un homme qui met son bonheur à être aimé de vous.

Je vous embrasse et suis pour jamais, etc. V[1].

2900. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, près de Genève, 2 avril 1755.

On me mande que mon *héros* a repris son visage. Il ne pouvait mieux faire que de garder tout ce que la nature lui a donné. Vous êtes donc quitte, monseigneur, au moins je m'en flatte, de votre maladie cutanée. Il était bien injuste que votre peau fût si maltraitée, après avoir donné tant de plaisir à la peau d'autrui ; mais on est quelquefois puni par où l'on a péché.

Je me mêle aussi d'avoir une dartre. On dit que j'ai l'honneur de posséder une voix aussi belle que la vôtre ; si j'ai, avec cela, un érysipèle au visage, me voilà votre petite copie en laid.

Un grand acteur est venu me trouver dans ma retraite : c'est Lekain, c'est votre protégé, c'est Orosmane, c'est d'ailleurs le meilleur enfant du monde. Il a joué à Dijon, et il a enchanté les Bourguignons ; il a joué chez moi, et il a fait pleurer les Genevois. Je lui ai conseillé d'aller gagner quelque argent à Lyon, au moins pendant huit jours, en attendant les ordres de M. le duc de Gèvres. Il ne tire pas plus de deux mille livres par an de la Comédie de Paris. On ne peut ni avoir plus de mérite, ni être plus pauvre. Je vous promets une tragédie nouvelle, si vous daignez le protéger dans son voyage de Lyon. Nous vous conjurons, Mme Denis et moi, de lui procurer ce petit bénéfice dont il a besoin. Il vous est bien aisé de prendre sur vous cette bonne action. M. le duc de Gèvres se fera un plaisir d'être de votre avis et de vous obliger. Ayez la bonté de lui faire cette grâce. Vous ne sauriez croire à quel point nous vous serons obligés. Il attendra les ordres à Lyon. Ne me refusez pas, je vous en supplie. Laissez-moi me flatter d'obtenir cette faveur que je vous demande avec la plus vive instance. Il ne s'agit que d'un mot à votre camarade. Les premiers gentilshommes de la chambre ne font qu'un.

1. Dans un catalogue d'autographes vendus le 17 avril 1880, on signale une lettre de Georges-Louis Lesage à Voltaire, Genève, mars 1755, où cet écrivain se plaint des mauvais procédés des Genevois à son égard.

Pardon de vous tant parler d'une chose si simple et si aisée; mais j'aime à vous prier, à vous parler, à vous dire combien je vous aime, à quel point vous serez toujours mon *héros*, et avec quelle tendresse respectueuse je serai toujours à vos ordres.

2901. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, près de Genève, 2 avril.

Lekain est parti, mon cher ange, avec un petit paquet pour vous. Ce paquet contient les quatre derniers magots : il vous sera aisé de juger du premier par les quatre ; je vous l'enverrai incessamment ; il y a encore quelques ongles à terminer. Vous y trouverez encore quatre[1] autres figures qui appartiennent à la chapelle de *Jeanne*, et je vous promets de temps en temps quelque petite cargaison dans ce goût, si Dieu me permet de travailler de mon métier.

Lekain a été, je crois, bien étonné ; il a cru retrouver en moi le père d'Orosmane et de Zamore, et il n'a trouvé qu'un maçon, un charpentier, et un jardinier. Cela n'a pas empêché pourtant que nous n'ayons fait pleurer presque tout le conseil de Genève. La plupart de ces messieurs étaient venus à mes Délices ; nous nous mîmes à jouer *Zaïre* pour interrompre le cercle. Je n'ai jamais vu verser plus de larmes ; jamais les calvinistes n'ont été si tendres. Nos *Chinois* ne sont malheureusement pas dans ce goût ; on n'y pleurera guère, mais nous espérons que la pièce attachera beaucoup. Nous l'avons jouée, Lekain et moi ; elle nous faisait un grand effet. Lekain réussira beaucoup dans le rôle de Gengis, aux derniers actes, mais je doute que les premiers lui fassent honneur. Ce qui n'est que noble et fier, ce qui ne demande qu'une voix sonore et assurée, périt absolument dans sa bouche. Ses organes ne se déploient que dans la passion. Il doit avoir joué fort mal Catilina. Quand il s'agira de Gengis, je me flatte que vous voudrez bien le faire souvenir que le premier mérite d'un acteur est de se faire entendre.

Vous voyez, mon cher et respectable ami, que, malgré l'absence, vous me soutenez toujours dans mes goûts. Ma première passion sera toujours l'envie de vous plaire. Je ne vous écris point de ma main ; je suis un peu malade aujourd'hui, mais mon cœur vous écrit toujours. Je suis à vous pour jamais ; Mme Denis

1. Les chants VIII, IX, XVI et XVII de *la Pucelle*.

vous en dit autant. Mille tendres respects à toute la famille des anges.

2902. — A M. TRONCHIN DE LYON[1].

Aux Délices, le 2 avril.

Nous avons joué presque toute la pièce de *Zaïre* devant les Tronchin et les syndics : c'est un auditoire à qui nous avons grande envie de plaire. Calvin ne se doutait pas que des catholiques feraient un jour pleurer des huguenots dans le territoire de Genève. Le fameux acteur Lekain, qui nous est venu voir, nous a bien aidés ; il a plus de sentiment que de voix. Mme Denis a lu *Zaïre* à merveille, et j'ai fait le bonhomme Lusignan.

Monsieur, je vous sais bon gré d'aimer la tragédie. Les Tronchin ont leur raison pour cela, et tous les beaux-arts sont de leur ressort.

2903. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[2].

Aux Délices, près de Genève, le 4 avril 1755.

Nous avons eu, monsieur, celui qui a fait vos plaisirs à Dijon[3]. Il m'a fait presque oublier mes maux. Les vieux magistrats de Genève sont venus l'entendre dans ma retraite, et la sévérité de Calvin a cédé au plaisir ; c'en serait un bien grand pour moi de vous voir ici, car je désespère de pouvoir venir à Dijon cette année. Accablé de maladies et d'ouvriers, je suis continuellement occupé à me faire un assez joli tombeau ; mais j'ai bien peur qu'il ne soit trop long à faire. On n'a point ici les mêmes secours qu'en France ; on exécute mal et lentement. Je vous supplie, monsieur, de permettre que je présente ici à M. le premier président de La Marche les assurances de ma tendre et respectueuse amitié. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeur, Th. Foisset.
3. Lekain. On assure qu'ayant risqué à Dijon, où il séjourna trois semaines, une intonation nouvelle dans un de ses rôles, il fut sifflé, et remercia le public de la leçon. Il joua dans trois pièces du théâtre de Voltaire, savoir le rôle d'Hérode dans *Mariamne*, celui de Zamore dans *Alzire*, et dans *Zaïre* celui d'Orosmane.

2904. — A M. SENAC DE MEILHAN [1].

Aux Délices, 5 avril.

Je n'ai guère reçu, monsieur, en ma vie, ni de lettres plus agréables que celle dont vous m'avez honoré, ni de plus jolis vers que les vôtres. Je ne suis point séduit par les louanges que vous me donnez, je ne juge de vos vers que par eux-mêmes. Ils sont faciles, pleins d'images et d'harmonie ; et ce qu'il y a encore de bon, c'est que vous y joignez des plaisanteries du meilleur ton. Je vous assure qu'à votre âge je n'aurais point fait de pareilles lettres.

Si monsieur votre père est le favori d'Esculape, vous l'êtes d'Apollon. C'est une famille pour qui je me suis toujours senti un profond respect, en qualité de poëte et de malade. Ma mauvaise santé, qui me prive de l'honneur de vous écrire de ma main, m'ôte aussi la consolation de vous répondre dans votre langue.

Permettez-moi de vous dire que vous faites si bien des vers que je crains que vous ne vous attachiez trop au métier ; il est séduisant, et il empêche quelquefois de s'appliquer à des choses plus utiles. Si vous continuez, je vous dirai bientôt par jalousie ce que je vous dis à présent par l'intérêt que vous m'inspirez pour vous.

Vous me parlez, monsieur, de faire un petit voyage sur les bords de mon lac ; je vous en défie, et, si jamais vous allez dans le pays que j'habite, je me ferai un plaisir de vous marquer tous les sentiments que j'ai depuis longtemps pour monsieur votre père, et tous ceux que je commence à avoir pour son fils. Comptez, monsieur, que c'est avec un cœur pénétré de reconnaissance et d'estime que j'ai l'honneur d'être, etc.

2905. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, près de Genève, 9 avril.

Vous avez rendez-vous, mon cher ami, avec M. de Paulmy, au mois de juillet, à Strasbourg ; je vous enverrai une lettre pour

1. Gabriel Senac de Meilhan, né à Paris en 1736, fils du premier médecin de Louis XV. Il devint intendant d'Aunis en 1766. Il est mort à Vienne en Autriche, en 1803.

lui, si je suis en vie. La meilleure manière de réussir est de vous montrer et de parler. Je vous écris au milieu de cent ouvriers qui me rompent la tête, et au milieu des maladies qui m'accablent toujours. Vous n'aurez pas de moi une longue lettre, mais une longue amitié. Vous pouvez me mettre à l'épreuve tant que mon cœur, qui est à vous, battra encore chez moi. Nous faisons mille tendres compliments, Mme Denis et moi, à Mme Dupont. Ne nous oubliez pas auprès de M. et de Mme de Klinglin, et de monsieur leur fils. Bonsoir ; je vous embrasse de tout mon cœur. V.

2906. — A M. LEKAIN.

Aux Délices, près de Genève, 14 avril 1755.

M. le duc de Richelieu, tout malade qu'il est, n'a point perdu de temps, mon cher et grand acteur. Il a écrit à M. de Roche-Baron, et vous avez la permission de vous faire admirer à Lyon tant qu'il vous plaira. Vous devez avoir reçu cette permission, dont vous doutiez ; nous vous en faisons notre compliment, Mme Denis et moi. Vous recevrez peut-être ce petit billet à Paris. Aimez-nous dans quelque pays qu'on vous admire. Je vous embrasse tendrement. V.

2907. — DE M. DUPONT [1].

Colmar, 15 avril 1755.

Vous m'écrivez des Délices. Que cette terre est bien nommée : vous y habitez. Lorsque vous étiez à Colmar, j'aurais pu dater de même. Tandis que vous élevez des murs sur un terrain étranger, je vous élève des autels dans mon cœur. J'envie le sort de vos ouvriers. Ils vous voient, ils vous entendent ; que ne suis-je au milieu d'eux ! Hélas ! le destin ne le veut pas, il faut bien s'y soumettre, malgré qu'on enrage. On a cela de commun avec Jupiter.

Vos infirmités me désespèrent. Faut-il donc que la santé imite la fortune, et qu'elle ne se donne qu'à des gens qui en font mauvais usage ? Encore la fortune est-elle plus judicieuse, du moins vous a-t-elle bien traité à quelques égards. Mais pour la santé, elle vous a toujours été cruelle. L'espèce de gens qu'elle traite bien dégoûte de ses faveurs. Heureusement vous avez su vous en passer ; persistez dans votre mépris, puisqu'elle persiste dans son oubli ; continuez à faire votre corps tous les matins, et votre exemple apprendra aux hommes l'art de digérer sans estomac, le secret

1. *Lettres inédites de Voltaire, de Mme Denis, et de Colini*, etc.; Paris, P. Mongie, 1821.

d'être gai dans les douleurs et de se bien porter étant malade. Conservez votre corps au milieu des maladies, comme un pilote habile conserve son vaisseau au milieu des orages; et si la Providence veut que l'on croie ce que l'on dit de la longue vie des patriarches, qu'elle vous fasse durer en années ce que vos écrits dureront en siècles : vous méritez bien ce miracle. Après avoir lu les deux *Électres* de Sophocle et d'Euripide, *les Choéphores* d'Eschyle, et l'*Électre* de Crébillon, j'ai lu la tragédie d'*Oreste*. Ah! quelle différence! si l'un des trois Grecs avait fait *Oreste*, avec quel transport d'admiration n'en parlerait-on pas?

Le parlement a osé dire dans un arrêt qu'il y avait abus dans l'exécution de la bulle *Unigenitus*. C'était donner un coup de couteau dans la cuisse du bœuf Apis. Le conseil d'État vient de punir cet horrible sacrilége en cassant l'arrêt du parlement; on imite assez bien les anciens prêtres d'Égypte: on punit ceux qui ne sont pas superstitieux; heureux celui qui contemple ces débats, et qui en rit en secret!

Mme et MM. de Klinglin ont été enchantés de votre ressouvenir. Nous avons vu ici l'ex-préteur. Quel stoïcien! il a autour du cœur une cuirasse d'airain qui émousse tous les traits de la mauvaise fortune. Aucun n'a pu pénétrer : quoique tout le monde le trouve malheureux, il est heureux à sa manière.

Que ferai-je avec M. de Paulmy? Y songez-vous? Ressouvenez-vous qu'Horace bégayait devant Mécène quand il y fut présenté par Virgile; que fera donc un pauvre diable qui n'a ni langue ni plume que pour dire et pour écrire, en mauvais style, qu'il vous est entièrement dévoué, et qu'il n'a d'autre bonheur que de penser que vous daignez quelquefois vous ressouvenir de lui?

2908. — DE GUYOT DE MERVILLE [1].

A Lyon, le 15 d'avril 1755.

Vous ne pouvez pas ignorer, monsieur, que je suis établi à Genève depuis deux ans. Dans l'espèce de nécessité où les mauvais procédés des comédiens français de Paris m'ont mis de fuir leur présence, il n'y avait point de retraite qui convînt mieux au penchant naturel que j'ai pour le repos et pour la liberté. Je suis d'autant plus content de mon choix que d'autres raisons vous ont déterminé pour le même asile. Mais ce n'est pas assez que nos goûts s'accordent, il faut encore que nos sentiments se concilient. Quel désagrément pour l'un et pour l'autre, si, habitant les mêmes lieux et fréquentant les mêmes maisons, nous ne pouvions ni nous voir ni nous parler qu'avec contrainte, et peut-être avec aigreur! Je sais que je vous ai offensé; mais je ne l'ai fait par aucune de ces passions qui déshonorent autant l'humanité que la littérature.

Mon attachement à Rousseau, ma complaisance pour l'abbé Desfontaines,

1. Michel Guyot de Merville, né à Versailles le 1er février 1696, se noya volontairement dans le lac de Genève le 4 mai 1755; voyez lettre 2910.

sont les seules causes du mal que j'ai voulu vous faire, et que je ne vous ai point fait. Leur mort vous a vengé de leurs inspirations, et le peu de fruit des sacrifices que je leur ai faits m'a consolé de leur mort.

Mille gens pourraient vous dire, monsieur, que je vous estime plus que vos partisans les plus zélés, parce que je vous estime moins légèrement et moins aveuglément qu'eux. La preuve en est incontestable. Dauberval, comédien à Lyon, dont vous avez goûté les talents, et dont vous adoreriez le caractère si vous le connaissiez comme moi, peut vous certifier que je le chargeai, trois jours avant votre départ subit et imprévu, des vers que je vous envoie. Je profitais du passage que vous faisiez en cette ville, où je n'étais aussi qu'en passant. Ces vers sont encore plus de saison que jamais, puisque je serai à Genève le 22 de ce mois, et que nous y voilà fixés tous les deux. Je n'ai rien à y ajouter que les offres suivantes.

J'ai fait, en quatre volumes manuscrits, la critique de vos ouvrages; je vous la remettrai. Il y a à la tête de ma première comédie[1] une lettre dont Rousset m'écrivit autrefois que vous aviez été choqué; je la supprimerai dans l'édition que je prépare de mes œuvres. L'abbé Desfontaines a fait imprimer deux pièces de vers qu'il m'avait suggérées contre vous; je les supprimerai aussi. C'est à ce prix que je veux mériter votre amitié.

Je ferai plus. Mes *Œuvres diverses*[2] en deux volumes sont dédiées à un gentilhomme du pays de Vaud, qui brûle de vous voir, et que vous serez bien aise de connaître; pour convaincre le public de la sincérité de mes intentions et de ma conduite à votre égard, je suis prêt, si vous le permettez, à vous dédier mon théâtre en quatre volumes. Je ne crois pas que vous puissiez rien exiger de plus.

Mais, à propos d'édition, il est bien temps, monsieur, que vous pensiez, ainsi que moi, à en faire paraître une de vos ouvrages, sous vos yeux, et de votre aveu. Le public l'attend avec impatience, parce qu'il ne croira jamais vous tenir que vous ne vous donniez vous-même. Vous êtes à Genève en place pour cela; et je me charge, si vous voulez, d'une partie du matériel de cette impression, comme vous m'avez chargé, à la Haye, il y a plus de trente ans, de la correction des épreuves de *la Henriade*.

J'envoie copie de cette lettre, et des vers qui l'accompagnent, à M. de Montpéroux, qui m'honore de son estime et de son affection. Je me flatte qu'il voudra bien appuyer le tout. Mais est-il besoin que monsieur le résident joigne sa recommandation à ma démarche? Ne savez-vous pas, monsieur, qu'il est plus grand de reconnaître ses fautes que de n'en jamais faire, et plus glorieux de pardonner que de se venger? Je parle à Voltaire, et c'est Merville qui lui parle. Vous voyez que je finis en poëte; mais ce n'est pas en poëte, c'est en ami, c'est en admirateur, c'est en homme qui pense, que

1. *Les Mascarades amoureuses;* voyez la note, tome XXXIV, page 147.

2. Je n'ai pu me procurer ces deux volumes. Dans la notice qui est en tête des *Œuvres de théâtre de Guyot de Merville*, 1766, trois volumes in-12, on rapporte un assez long fragment d'une lettre du gentilhomme du pays de Vaud; mais on ne donne pas son nom. (B.)

je vous assure de l'estime singulière et du dévouement parfait avec lequel je suis, monsieur, etc.

GUYOT DE MERVILLE.

2909. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 16 avril.

Je partage votre douleur, monsieur, après avoir partagé votre joie; mais heureux ceux qui, comme vous, peuvent réparer leur perte au plus vite! je ne serais pas dans le même cas. Bien loin de faire d'autres individus, j'ai bien de la peine à conserver le mien, qui est toujours dans un état déplorable. En vérité, je commence à craindre de n'avoir pas la force d'aller sitôt à Monrion.

Soyez bien sûr, monsieur, que mes maux ne dérobent rien au tendre intérêt que je prends à tout ce qui vous touche. Je crois que Mme de Brenles et vous avez été bien affligés; mais vous avez deux grandes consolations : la philosophie et du tempérament. Pour moi, je n'ai que de la philosophie; il en faut assurément pour supporter des souffrances continuelles qui me privent du bonheur de vous voir. Ma nièce s'intéresse à vous autant que moi; elle vous fait les plus sincères compliments, aussi bien qu'à Mme de Brenles. Nous apprenons que vous avez un nouveau bailli; ce sera un nouvel ami que vous aurez.

Adieu, mon cher monsieur; je suis bien tendrement à vous pour jamais. V.

2910. — A M. GUYOT DE MERVILLE [1].

Avril.

La vengeance, monsieur, fatigue l'âme, et la mienne a besoin d'un grand calme. Mon amitié est peu de chose, et ne vaut pas les grands sacrifices que vous m'offrez. Je profiterai de tout ce qui sera juste et raisonnable dans les *quatre volumes* de critiques que vous avez faites de mes ouvrages, et je vous remercie des peines infinies que vous avez généreusement prises pour me redresser. Si les deux satires que Rousseau et Desfontaines vous suggérèrent contre moi sont agréables, le public vous applaudira. Il faut, si vous m'en croyez, le laisser juge.

La dédicace de vos ouvrages, que vous me faites l'honneur de

1. Réponse à la lettre 2908.

m'offrir, n'ajouterait rien à leur mérite, et vous compromettrait auprès du *gentilhomme* à qui cette dédicace est destinée. Je ne dédie les miens qu'à mes amis. Ainsi, monsieur, si vous le trouvez bon, nous en resterons là.

2911. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 1er mai.

L'éternel malade, le solitaire, le planteur de choux et le barbouilleur de papier, qui croit être philosophe au pied des Alpes, a tardé bien indignement, monseigneur le maréchal, à vous remercier de vos bontés pour Lekain ; mais demandez à Mme Denis si j'ai été en état d'écrire. J'ai bien peur de n'être plus en état d'avoir la consolation de vous faire ma cour. J'aurai pourtant l'honneur de vous envoyer ma petite drôlerie[1] ; c'est le fruit des intervalles que mes maux me laissaient autrefois ; ils ne m'en laissent plus aujourd'hui, et j'aurai plus de peine à corriger ce misérable ouvrage que je n'en ai eu à le faire. J'ai grande envie de ne le donner que dans votre année[2]. Cette idée me fait naître l'espérance de vivre encore jusque-là. Il faut avoir un but dans la vie, et mon but est de faire quelque chose qui vous plaise, et qui soit bien reçu sous vos auspices. Vous voilà, Dieu merci, en bonne santé, monseigneur ; et les affaires, et les devoirs de la cour, et les plaisirs qui étaient en arrière par votre maudit érysipèle, vous occupent à présent que vous avez la peau nette et fraîche.

Je n'ose, dans la multitude de vos occupations, vous fatiguer d'une ancienne requête que je vous avais faite avant votre cruelle maladie : c'était de daigner me mander si certaines personnes[3] approuvaient que je me fusse retiré auprès du fameux médecin Tronchin, et à portée des eaux d'Aix. Ce Tronchin-là a tellement établi sa réputation qu'on vient le consulter de Lyon et de Dijon, et je crois qu'on y viendra bientôt de Paris. On inocule, ce mois-ci, trente jeunes gens à Genève. Cette méthode a ici le même cours et le même succès qu'en Angleterre. Le tour des Français vient bien tard, mais il viendra. Heureusement la nature a servi M. le duc de Fronsac aussi bien que s'il avait été inoculé.

1. *L'Orphelin de la Chine,* que Voltaire dédia à Richelieu.
2. Voyez la lettre 2922.
3. Louis XV et Mme de Pompadour.

Il me semble que ma lettre est bien médicale; mais pardonnez à un malade qui parle à un convalescent. Si je pouvais faire jamais une petite course dans votre royaume de Cathai, vous et le soleil de Languedoc, mes deux divinités bienfaisantes, vous me rendriez ma gaieté, et je ne vous écrirais plus de si sottes lettres. Mais que pouvez-vous attendre du mont Jura, et d'un homme abandonné à des jardiniers savoyards et à des maçons suisses? Mme Denis est toujours, comme moi, pénétrée pour vous de l'attachement le plus tendre. Elle l'exprimerait bien mieux que moi; elle a encore tout son esprit; les Alpes ne l'ont point gâtée.

Conservez vos bontés, monseigneur, à ces deux Allobroges qui vivent à la source[1] du Rhône, et qui ne regrettent que les climats où ce fleuve coule sous votre commandement. Le Rhône n'est beau qu'en Languedoc. Je vous aimerai toujours avec bien du respect, mais avec bien de la vivacité, et je serai à vos ordres si je vis.

2912. — DE LOUIS-EUGÈNE, PRINCE DE WURTEMBERG.

A Paris, le 2 mai.

Le porteur de cette lettre, monsieur, est un garçon auquel je m'intéresse sincèrement. Il s'appelle Fierville[2], et il est attaché à la cour de Son Altesse royale Mme la margrave de Baireuth. C'est un très-bon acteur, et qui s'est surtout appliqué à remplir les rôles principaux de vos tragédies. Il vous a étudié avec beaucoup de soin, et il m'a demandé une lettre pour vous, que je lui ai accordée avec bien du plaisir.

Je suis dans la douleur la plus profonde. Naguère que d'Han...[3], par sa mauvaise conduite, s'est montré indigne de l'opinion que j'avais conçue de lui : je dis mauvaise conduite, pour n'en pas dire plus; et aujourd'hui je viens de perdre un ami qui était le vôtre; un homme dont les connaissances étaient aussi étendues, le génie aussi élevé que son âme était simple. M. de Lironcourt est mort. Je l'ai toujours regardé comme une machine merveilleuse; toute la nature était rassemblée dans sa tête. O vous qui êtes sensible, jugez de mon affliction! il est mort le moment après m'avoir rendu

1. Immédiatement après Genève, le Rhône, qui traverse cette ville, semble tirer sa source du lac Léman; mais c'est au contraire celui-ci qu'alimente le Rhône, dont la source prend naissance au pied du mont Furca, sur les confins du Valais, du canton de Berne, et de celui d'Uri. (Cl.)

2. Lettre 2942.

3. Sage, qui venait de voler la vaisselle d'argent du prince de Wurtemberg. Voyez les lettres 2928 et 2988.

les plus grands services. Il laisse une famille nombreuse, sans bien, désolée, et son malheur serait affreux si elle n'était appuyée du plus noble, du plus généreux, du plus aimable des hommes. Quand je vous dirai que ce protecteur est M. le duc de Nivernais, vous cesserez de la plaindre. Oui, les soins officieux qu'il daigne prendre pour elle m'attachent à lui pour toujours. Il est digne d'être aimé de vous ; mais je finis, car la douleur et l'admiration m'empêchent également de vous en dire davantage.

Je vous aime du fond de mon cœur.

LOUIS-EUGÈNE, duc DE WURTEMBERG.

2913. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 4 mai.

Chœur des anges, prenez patience ; je suis entre les mains des médecins et des ouvriers, et le peu de moments libres que mes maux et les arrangements de ma cabane me laissent, sont nécessairement consacrés à cet *Essai sur l'Histoire générale*, qui est devenu pour moi un devoir indispensable et accablant, depuis le tort qu'on m'a fait d'imprimer une esquisse si informe d'un tableau qui sera peut-être un jour digne de la galerie de mes anges. Laissez-moi quelque temps à mes remèdes, à mes jardins, et à mon *Histoire*.

Dès que je me sentirai une petite étincelle de génie, je me remettrai à mes magots de la Chine. Il ne faut fatiguer ni son imagination, ni le public. Laissons attendre le démon de la poésie et le démon du public, et prenons bien le temps de l'un et de l'autre. Je veux chasser toute idée de la tragédie, pour y revenir avec des yeux tout frais et un esprit tout neuf. On ne peut jamais bien corriger son ouvrage qu'après l'avoir oublié. Quand je m'y mettrai, je vous parlerai alors de toutes vos critiques, auxquelles je me soumettrai autant que j'en aurai la force. Ce n'est pas assez de vouloir se corriger, il faut le pouvoir.

Permettez-moi cependant, mon cher et respectable ami, de vous demander si M. de Ximenès était chez vous quand on lut ces quatre actes. Nous sommes bien plus embarrassés, Mme Denis et moi, de ce que nous mande M. de Ximenès que de Gengis-kan et d'Idamé. Si ce n'est pas chez vous qu'il a lu la pièce, c'est donc Lekain qui la lui a confiée ; mais comment Lekain aurait-il pu lui faire cette confidence, puisque la pièce était dans un paquet à votre adresse, très-bien cacheté ? Si, par quelque accident que je ne prévois pas, M. de Ximenès avait eu, sans votre aveu, communication de cet ouvrage, il serait évident qu'on lui aurait

aussi confié les quatre chants [1] que je vous ai envoyés. Tirez-moi, je vous prie, de cet embarras.

Je ne sais, mon cher ange, à quoi appliquer ce que vous me dites à propos de ces quatre derniers chants. Il n'y a, ce me semble, aucune personnalité, si ce n'est celle de l'âne. Je sais que, malheureusement, il se glissa dans les chants précédents quelques plaisanteries qui offenseraient les intéressés. Je les ai bien soigneusement supprimées; mais puis-je empêcher qu'elles ne soient, depuis longtemps, entre les mains de Mlle du Thil? C'est là le plus cruel de mes chagrins; c'est ce qui m'a déterminé à m'ensevelir dans la retraite où je suis. Je prévois que, tôt ou tard, l'infidélité qu'on m'a faite deviendra publique, et alors il vaudra mieux mourir dans ma solitude qu'à Paris. Je n'ai pu imaginer d'autre remède au malheur qui me menace que de faire proposer à Mlle du Thil [2] le sacrifice de l'exemplaire imparfait qu'elle possède, et de lui en donner un plus correct et plus complet; mais comment et par qui lui faire cette proposition? Peut-être M. de La Motte, qui a pris ma maison [3] et qui est le plus officieux des hommes, voudrait bien se charger de cette négociation; mais voilà de ces choses qui exigent qu'on soit à Paris. Ma tendre amitié pour vous l'exige bien davantage, et cependant je reste au bord de mon lac, et je ne me console que par les bontés de mes anges. Mon cœur en est pénétré.

2914. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, le 9 mai.

Je maudis bien mes ouvriers, mon cher et ancien ami, puisqu'ils vous empêchent de suivre ce beau projet si consolant que vous aviez de venir recueillir mes derniers ouvrages et mes dernières volontés.

Je plante et je bâtis, sans espérer de voir croître mes arbres, ni de voir ma cabane finie. Je construis à présent un petit appartement pour Mme de Fontaine, qui ne sera prêt que l'année qui vient. C'est une de mes plus grandes peines de ne pouvoir la loger cette année; mais vous, qui pouvez vous passer d'un cabinet de toilette et d'une femme de chambre, vous pourriez encore,

1. De *la Pucelle*.
2. Femme de chambre de Mme du Châtelet.
3. Celle de la rue Traversière.

si le cœur vous en disait, venir habiter un petit grenier meublé de toile peinte, appartement digne d'un philosophe, et que votre amitié embellirait. Nous ne sommes pas loin de Genève; vous verriez M. de Montpéroux[1], le résident, que vous connaissez; vous auriez assez de livres pour vous amuser, une très-belle campagne pour vous promener; nous irions ensemble à Monrion; nous nous arrêterions en chemin à Prangins; vous verriez un très-beau et très-singulier pays; et, s'il venait faute de votre ancien ami, vous vous chargeriez de son héritage littéraire, et vous lui composeriez une honnête épitaphe; mais je ne compte point sur cette consolation. Paris a bien des charmes, le chemin est bien long, et vous n'êtes pas probablement désœuvré.

Vous m'avez parlé de cet ancien poëme, fait il y a vingt-cinq ans, dont il court des lambeaux très-informes et très-falsifiés; c'est ma destinée d'être défiguré en vers et en prose, et d'essuyer de cruelles infidélités. J'aurais voulu pouvoir réparer au moins le tort qu'on m'a fait par cette infâme falsification de cette *Histoire* prétendue *universelle;* c'était là un beau projet d'ouvrage, et je vous avoue que je serais bien fâché de mourir sans l'avoir achevé, mais encore plus sans vous avoir vu.

Mme la duchesse d'Aiguillon m'a commandé quatre vers pour M. de Montesquieu, comme on commande des petits pâtés; mais mon four n'est point chaud, et je suis plutôt sujet d'épitaphes que faiseur d'épitaphes. D'ailleurs, notre langue, avec ses maudits verbes auxiliaires, est fort peu propre au style lapidaire. Enfin l'*Esprit des Lois* en vaudra-t-il mieux avec quatre mauvais vers à la tête? Il faut que je sois bien baissé, puisque l'envie de plaire à Mme d'Aiguillon n'a pu encore m'inspirer.

Adieu, mon ancien ami. Si Mme la comtesse de Sandwich[2] daigne se souvenir de moi, *I pray you to present her with my most humble respect.* Vous voyez que je dicte jusqu'à de l'anglais; j'ai les doigts enflés, l'esprit aminci, et je ne peux plus écrire.

2915. — A MM. CRAMER[3].

Samedi au soir, 15 mai 1755 (*nisi fallor*).

Retenu dans ma petite retraite de Monrion par le vent de bise, je vous dirai, frères très-chers, que j'ai relu le *Siècle de Louis XIV.*

1. Montpéroux ou Montpeiroux, mort au commencement de septembre 1765. P.-M. Hennin fut son successeur, à Genève.

2. Voyez la lettre 2856.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

J'aurais encore quelques particularités intéressantes à y ajouter, et je pense que vous feriez bien de suspendre l'impression jusqu'à mon retour aux *Délices*. Il vaut bien mieux différer que de faire des cartons. A propos de cartons, je ne doute pas que vous n'ayez recommandé expressément qu'on coupât à l'imprimerie les pages des *Œuvres mêlées* auxquelles des cartons sont substitués. Cela est d'une importance extrême. Il arrive tous les jours que des relieurs relient ensemble la page qui devrait être supprimée et le carton qui devrait être seul employé ; alors le lecteur voit toutes les sottises de l'auteur, et le libraire ne s'en trouve pas mieux.

Mille tendres compliments à toute la famille. Je pars enfin demain pour Berne, n'ayant plus le vent contraire. On dit que la flotte anglaise a aussi bon vent[1]. Vous devez à présent en avoir des nouvelles. *Valete, fratres.*

2916. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Aux Délices, 21 mai.

Ce n'est pas dégoût, c'est désespoir et impuissance. Comment voulez-vous que je polisse mes magots de la Chine quand on m'écorche, moi, quand on me déchire, quand cette maudite *Pucelle* passe toute défigurée de maison en maison, que quiconque se mêle de rimailler remplit les lacunes à sa fantaisie, qu'on y insère des morceaux tout entiers qui sont la honte de la poésie et de l'humanité? Ma pauvre *Pucelle* devient une p..... infâme, à qui on fait dire des grossièretés insupportables. On y mêle encore de la satire ; on glisse, pour la commodité de la rime, des vers scandaleux contre les personnes[2] à qui je suis le plus attaché. Cette persécution d'une espèce si nouvelle, que j'essuie dans ma retraite, m'accable d'une douleur contre laquelle je n'ai point de ressource. Je m'attends chaque jour à voir cet indigne ouvrage imprimé. On m'égorge, on m'accuse de m'égorger moi-même. Cet avorton d'*Histoire universelle*, tronqué et plein d'erreurs à chaque page, ne m'a-t-il pas été imputé? et ne suis-je pas à la fois la victime du larcin et de la calomnie? Je m'étais retiré dans une solitude profonde, et j'y travaillais en paix à réparer tant

1. Les hostilités entre la France et l'Angleterre allaient commencer.
2. Thibouville était nommé dans un vers qui est dans les variantes, au chant XXI.

d'injustices et d'impostures. J'aurais pu, en conservant la liberté d'esprit que donne la retraite, travailler à l'ouvrage[1] que vous aimez, et auquel vous voulez bien donner quelque attention ; mais cette liberté d'esprit est détruite par toutes les nouvelles affligeantes que je reçois. Je ne me sens pas le courage de travailler à une tragédie quand je succombe moi-même très-tragiquement.

Il faudrait, mon cher Catilina, me donner la sérénité de votre âme et celle de M. d'Argental, pour me remettre à l'ouvrage.

Soit que je sois en état d'achever mes Chinois et mes Tartares, soit que je sois forcé de les abandonner, je vous supplie de remercier pour moi M. Richelet[2] de ses offres obligeantes. Plus je suis sensible à son attention, plus je le prie de ne pas manquer de donner au public l'Eroe cinese, *di Metastasio*. La circonstance sera favorable au débit de son ouvrage, et ce ne sera pas ce qui fera tort au mien. Je n'ai de commun avec Metastasio que le titre. On ne se douterait pas que la scène soit, chez lui, à la Chine : elle peut être où l'on veut ; c'est une intrigue d'opéra ordinaire. Point de mœurs étrangères, point de caractères semblables aux miens ; un tout autre sujet et un tout autre pinceau. Son ouvrage peut valoir infiniment mieux que le mien, mais il n'y a aucun rapport. J'ai encore à vous prier, aimable ami, de dire à M. Sonning combien je le remercie d'avoir favorisé de ses grâces mon parterre et mon potager. Je lui épargne une lettre inutile ; mes remerciements ne peuvent mieux être présentés que par vous.

2917. — A M. DARGET[3].

Aux Délices, 23 mai 1755.

Je connais votre probité, mon ancien camarade en Vandalie, et je n'ai jamais douté de votre amitié ; j'apprends qu'on a lu devant vous, à Vincennes, tout le poëme de *la Pucelle* ; mais, par les fragments qui courent, je vois que tout est aussi défiguré que mon *Histoire* prétendue *universelle*. On a rempli les lacunes de toutes les sottises qui doivent faire rougir le lecteur et indigner l'auteur. Je m'adresse hardiment à vous pour prévenir, s'il est possible, les mauvais effets de cette abominable rapsodie qu'on ne manquerait pas de m'imputer. Il est dur que mon repos et ma

1. *Zulime*.

2. Richelet, ancien conseiller au Châtelet, a fait imprimer les *Tragédies-opéra de l'abbé Metastasio, traduites en français*, 1751-56, douze volumes petit in-12.

3. La réponse de Darget est la lettre 2925.

vieillesse soient troublés par tant de calomnies. Vous êtes à portée de me donner dans cette affaire des lumières et des conseils. Si ceux qui ont un manuscrit si défectueux voulaient avoir le véritable, ils ne feraient peut-être pas un mauvais marché. Il n'y a point de parti que je ne prenne, ni de dépense que je ne fasse très-volontiers, pour supprimer ce qu'on fait courir sous mon nom avec tant d'injustice. J'ose m'adresser à vous avec confiance, parce qu'il s'agit de faire une bonne action.

L'adresse de votre ancien et très-humble et obéissant serviteur est : A Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, aux Délices, près de Genève. C'est une maison, en effet, délicieuse, sur le lac et sur le Rhône. Ce sont des jardins charmants ; mais une *pucelle* porte le trouble partout.

2918. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 23 mai [1].

Il faut casser mes magots de la Chine, ma chère enfant ; l'infidélité qu'on m'a faite sur cette ancienne plaisanterie de *la Pucelle d'Orléans* empoisonne la fin de mes jours. On m'a envoyé quelques morceaux de cet ouvrage ; tout est défiguré, tout est plein de sottises atroces. Il n'y a ni rime, ni raison, ni bienséance. Cependant on m'imputera cette indigne rapsodie, et il m'arrivera la même chose que dans l'aventure de l'*Histoire générale* ; on imprimera ce que je n'ai pas fait, à la faveur de ce que j'ai fait. Le contraste de cet ouvrage avec mon âge et avec mes travaux me fait sentir la plus vive douleur. Je suis très-incapable de songer à une tragédie ; il faut la liberté d'esprit, et ce dernier coup m'étourdit. Si, par hasard, vous savez quelques nouvelles, si vous pouvez voir Darget et m'instruire, vous me ferez grand plaisir. J'aimerais mieux vous voir ici ; vous feriez ma consolation avec votre sœur. Comment vont les bénéfices de votre frère ? Si Jeanne

1. La lettre que nous donnons ici comme entière n'est qu'un fragment d'une autre lettre qui, après avoir toujours figuré à cette place, avait été rejetée par M. Beuchot au 23 août. Or, M. Beuchot s'est trompé, non moins que ses devanciers. Il n'a pas vu que le commencement de la lettre suspectée est bien du 23 mai 1755, mais que la fin lui est étrangère et appartient à une lettre du 13 août. Si, maintenant, on détache d'une lettre du 2 juillet les deux derniers alinéas qui sont postérieurs à cette date, et si on reporte ces fragments au 23 août à titre de lettre entière, on aura, je crois, remis quelque ordre dans cette partie de la *Correspondance*. (G. A.)

d'Arc avait fondé quelque bon prieuré, il serait juste qu'il le desservît ; je lui souhaite des pucelles et des abbayes.

2919. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mai.

Comptez, mon cher ange, que tant que j'aurai des mains et un petit fourneau encore allumé, je les emploierai à recuire vos cinq magots de la Chine. Soyez bien sûr qu'il n'y a que vous et les vôtres qui me ranimiez ; mais je vous avoue que mes mains sont paralytiques, et que ma terre de la Chine est à la glace. Par tout ce que j'apprends des infidélités de ce monde, il y a un maudit *âne*[1] qui me désespère. Vous l'avez, cet âne, et vous savez qu'il est bien plus poli et bien plus honnête que celui qui court. J'ai relu le chant onzième[2] ; il y a depuis longtemps :

> En fait de guerre, on peut bien se méprendre,
> Ainsi qu'ailleurs ; mal voir et mal entendre
> De l'héroïne était souvent le cas,
> Et saint Denis ne l'en corrigea pas.

Vous auriez eu la vraie leçon, si vous aviez apporté la défectueuse à Plombières.

Il y a dans le chant onzième[3] :

> Ce que César sans pudeur soumettait
> A Nicomède, en sa belle jeunesse ;
> Ce que jadis le héros de la Grèce
> Admira tant dans son Éphestion ;
> Ce qu'Adrien mit dans le Panthéon :
> Que les héros, ô ciel, ont de faiblesse !

Enfin je n'ai rien vu dans la bonne leçon que de fort poli et de fort honnête ; mais il arrivera sans doute que quelqu'une des détestables copies qui courent sera imprimée. Vous ne sauriez croire à quel point je suis affligé. L'ouvrage, tel que je l'ai fait il y a plus de vingt ans, est aujourd'hui un contraste bien désa-

1. C'était alors le chant XIX de *la Pucelle*. Voyez les variantes du chant XXI.
2. Aujourd'hui le XIIIe.
3. Dans les premières éditions, c'était au chant X que se lisaient les six vers transcrits par Voltaire, et qui sont aujourd'hui dans le XIIe.

gréable avec mon état et mon âge ; et, tel qu'il court le monde, il est horrible à tout âge. Les lambeaux qu'on m'a envoyés sont pleins de sottises et d'impudence ; il y a de quoi faire frémir le bon goût et l'honnêteté ; c'est le comble de l'opprobre de voir mon nom à la tête d'un tel ouvrage. Mme Denis écrit à M. d'Argenson, et le supplie de se servir de son autorité pour empêcher l'impression de ce scandale. Elle écrit à M. de Malesherbes ; et nous vous conjurons tous deux, mon cher et respectable ami, de lui en parler fortement : c'est ma seule ressource. M. de Malesherbes est seul à portée d'y veiller. Enfin ayez la bonté de me mander ce qu'il y a à craindre, à espérer, et à faire. Veillez sur notre retraite ; mettez-moi l'esprit en repos. Ne puis-je au moins savoir qui est ce possesseur du manuscrit, qui l'a lu à Vincennes tout entier ? si je le connaissais, ne pourrais-je pas lui écrire ? ma démarche auprès de lui ne me justifierait-elle pas un jour ? ne dois-je pas faire tout au monde pour prouver combien cet ouvrage est falsifié, et pour détruire les soupçons qu'on pourrait former un jour que j'ai eu part à sa publication ? Enfin il faut que je sois tranquille pour penser à la *Chine ;* et je ne songerai à Gengis-kan que lorsque vous m'aurez éclairé, au moins sur ce qui me trouble, et que je me serai résigné. Adieu, mon cher ange. Jamais pucelle n'a tant fait enrager un vieillard ; mais j'ai peur que nos *Chinois* ne soient un peu froids : ce serait bien pis.

Parlez à M. de Malesherbes ; échauffez-moi, et aimez-moi.

2920. — DE MADAME DENIS

A M. LE COMTE D'ARGENSON, MINISTRE DE LA GUERRE.

Des Délices, près Genève, 25 mai 1755.

Mon oncle étant trop malade, monseigneur, pour avoir l'honneur de vous écrire, je vous supplie, en son nom et au mien, de vouloir bien employer vos bontés pour nous, votre autorité et votre équité, pour prévenir une chose très-désagréable, sur laquelle je vous ai confié mes craintes depuis si longtemps.

On fait courir dans Paris des morceaux très-informes de ce poëme intitulé *la Pucelle,* fait il y a plus de vingt années. Comme ces fragments sont imparfaits, chacun se donne la liberté de remplir les lacunes à sa fantaisie. On m'en a envoyé des morceaux dont la licence n'est pas tolérable ; cela est fait par des gens qui ont aussi peu de décence que de goût.

Des libraires cherchent, dit-on, à imprimer ces rapsodies : un ordre de votre part, monseigneur, pourrait prévenir ce scandale.

Nous vous supplions, mon oncle et moi, avec la plus vive instance, de

rendre ce service aux belles-lettres et au bon goût, dont vous êtes le protecteur; ce sera une nouvelle obligation que nous vous aurons. Il serait bien cruel que mon oncle, à son âge, accablé de maladies dans sa retraite, eût l'affliction de voir paraître sous son nom un ouvrage qui n'a jamais été fait pour être imprimé, et qu'on a rendu si indigne de lui. Il paye bien cher sa réputation par l'avidité de ceux qui se servent si souvent de son nom pour tromper le public. Mais que ne fait-on pas pour de l'argent et pour nuire aux talents qui excitent l'envie? La mienne serait de vous convaincre du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monseigneur, votre très-humble et très-obéissante servante.

DENIS.

2921. — A M. GRASSET[1].

Aux Délices, le 26 mai.

On m'a renvoyé de Paris, monsieur, une lettre que vous avez écrite au sieur Corbi. Vous lui mandez que vous allez faire une édition d'un poëme intitulé *la Pucelle d'Orléans*, dont vous me croyez l'auteur, et vous le priez de la débiter à Paris. On m'a envoyé, en même temps, des lambeaux du manuscrit que vous achetez. Je dois vous avertir que vous ne pouvez faire un plus mauvais marché; que ce manuscrit n'est point de moi; que c'est une infâme rapsodie aussi plate, aussi grossière qu'indécente; qu'elle a été fabriquée sur l'ancien plan d'un ouvrage que j'avais ébauché il y a trente ans; que c'est l'ouvrage d'un homme qui ne connaît ni la poésie, ni le bon sens, ni les mœurs; que vous n'en vendriez jamais cent exemplaires; et qu'il ne vous resterait, après avoir perdu votre argent, que la honte et le danger d'avoir imprimé un ouvrage scandaleux. J'espère que vous profiterez de l'avis que je vous donne; je serai d'ailleurs aussi empressé à vous rendre service qu'à vous instruire du mauvais marché qu'on vous propose. Si vous voulez m'informer de ce que vous savez sur cette affaire, comme je vous informe de ce que je sais positivement, vous me ferez un plaisir que je reconnaîtrai, étant tout à vous.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

1. François Grasset, né à Lausanne, où il fut libraire, est souvent nommé dans la *Correspondance*, de 1755 à 1760. Quant à Corbi, digne correspondant de Grasset, son nom est écrit tantôt *Corbo, Corbie*, et tantôt *Corbier*, dans les lettres originales de Voltaire. C'était un facteur en librairie, à Paris. (CL.)

2922. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 26 mai.

Est-il possible, monseigneur, que votre santé soit si longtemps à revenir ! Comment avez-vous pu soutenir tant de douleurs et tant de privations ? A quoi donc avez-vous passé le temps, dans ce désœuvrement si triste et si étranger pour vous ? Une tragédie chinoise ne vaut pas la belle porcelaine de la Chine. Vous vous connaissez à merveille à ces deux curiosités-là, et vous avez dû bien sentir que la tragédie n'était point encore digne de paraître sous vos auspices. Ces cinq magots de la Chine ne sont encore ni cuits ni peints comme je le voudrais. Il faut attendre l'année[1] de votre consulat pour les présenter, et employer beaucoup de temps pour les finir.

Mais je suis actuellement très-incapable de cuire et de peindre. Ce maudit ouvrage d'une autre espèce, dont on vous a régalé pendant votre maladie, me rend bien malade. On m'en a envoyé des morceaux indignement falsifiés, qui font frémir le bon goût et la décence. Ces rapsodies courent; on veut les imprimer sous mon nom. L'avidité et la malignité se joignent pour me tuer. Je vous conjure de parler à ceux qui vous ont fait lire ces misères, ils sont à portée d'empêcher qu'on ne les publie. J'aurai l'honneur de vous faire tenir le véritable manuscrit; il vous amusera; il n'en vaut que mieux pour être plus décent; un peu de gaze sied bien, même à un *âne*.

Un nommé Corbi est fort au fait de toute cette horreur. Si vous daignez l'envoyer chercher, il renoncera au projet d'imprimer quelque chose d'aussi détestable et de si dangereux, dans l'espérance de faire des profits plus honnêtes.

Mme Denis et moi, nous nous mettons entre vos mains, et nous espérons tout de vos bontés.

2923. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, près de Genève, 28 mai.

Pardon, mon cher ange, nous ne savons pas précisément la demeure de Corbi, et nous vous supplions de lui faire tenir cette lettre.

1. Richelieu ne dut être *d'année*, ou de service, qu'en 1757, comme premier gentilhomme de la chambre; mais *l'Orphelin* fut joué le 20 août 1755.

Il est très-certain que Grasset n'est qu'un prête-nom ; que c'est à Paris qu'on a fabriqué les additions à cet ancien poëme ; que c'est à Paris qu'elles courent, et qu'on veut les imprimer ; que des protecteurs de Corbi les ont eues ; que Corbi ne les a obtenues que par eux, et que, en un mot, Corbi peut faire beaucoup de mal en les publiant, et beaucoup de bien en s'opposant à l'édition.

Vous devez avoir reçu un paquet par M. Bouret[1]. Je vous prie de donner à M. de Thibouville cet *âne* honnête, en attendant que je sois en état de refaire la fin du quatrième acte et le commencement du cinquième. La pièce tomberait dans l'état où elle est. Il faut qu'elle soit digne de votre goût et de votre amitié ; mais, pour cela, il me faut santé et repos d'esprit. Je n'ai ni l'un ni l'autre.

Si vous avez quelques gros paquets à me faire tenir, je vous prie de les adresser chez M. Bouret.

Le vieux Hibou des Alpes.

2924. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, le 28 mai.

Vous me disiez, dans votre dernière lettre, mon cher et ancien ami, que je devrais bien vous envoyer quelques chants de *la Pucelle*. Je vous assure que je vous ferai tenir, de grand cœur, tout ce que j'en ai fait. Ne m'en ayez pas d'obligation ; je suis intéressé à remettre le véritable ouvrage entre vos mains. Les lambeaux défigurés qui courent dans Paris achèvent de me désespérer. On s'est avisé de remplir les lacunes de toutes les grossièretés qui peuvent déshonorer un ouvrage. On y a ajouté des personnalités odieuses et ridicules contre moi, contre mes amis, et contre des personnes très-respectables[2]. C'est un nouveau brigandage introduit depuis peu dans la littérature, ou plutôt dans la librairie. La Beaumelle est le premier, je crois, qui ait osé faire imprimer l'ouvrage d'un homme, de son vivant, avec des commentaires chargés d'injures et de calomnies. Ce malheureux Érostrate du *Siècle de Louis XIV* a trouvé le secret de changer,

1. Intendant ou fermier général des postes, auquel est adressée une lettre du 13 août 1768.

2. Mme de Pompadour, que Frédéric appelait *Cotillon II*, et que Marie-Thérèse appela *sa chère amie*, avait, ainsi que Louis XV, place dans des vers qui sont aujourd'hui parmi les variantes, chants II, XIV et XV.

pour quinze ducats, en un libelle abominable un livre entrepris pour la gloire de la nation.

On en a fait à peu près autant des matériaux de l'*Histoire générale*, et enfin on traite de même ce petit poëme fait il y a environ vingt-cinq ans. On fait une gueuse abominable de cette *Pucelle*, qui n'avait qu'une gaieté innocente. Corbi prétend qu'un nommé Grasset a acheté mille écus un de ces détestables exemplaires.

Je sais quel est ce Grasset; il n'est point du tout en état de donner mille écus. Corbi ferait à la fois une très-mauvaise action et un très-mauvais marché d'imprimer cette détestable rapsodie. Les morceaux qu'on m'a envoyés sont faits par la canaille et pour la canaille. Si vous rencontrez Corbi, dites-lui qu'on le trompe bien indignement. Songez que, quand on falsifie mes ouvrages, c'est votre bien qu'on vole, et que vous devriez venir ici arranger votre héritage.

2925. — DE M. DARGET [1].

A Vincennes, le 1er juin 1755.

Si vous êtes persuadé de mon amitié, monsieur, autant que vous devez l'être par les témoignages que j'ai été assez heureux de vous en donner à Potsdam et à Berlin; si vous pensez de ma probité un peu mieux que La Beaumelle ne vous en fait parler dans une de ses réponses [2], vous n'avez pas dû être inquiet de la lecture que j'ai faite de votre *Pucelle* à Vincennes. L'assemblée était composée de gens qui vous admirent et qui ont le droit de vous admirer; M. le chevalier de Croismare y présidait; Mme de Meyzieu [3] en était; M. l'abbé Chauvelin devait y être; et l'on pourrait dire que l'auditoire était prévenu, si ce mot-là pouvait être employé quand il est question de vos ouvrages.

La copie que j'ai lue est une copie exacte, mais mal écrite, et qui avait été apportée d'Allemagne, où elle existe de votre aveu, pour être mise au net à Paris par une belle main. J'ai empêché cette opération, dont je connais le danger. Je me souviens que Tinois vous déroba une copie, en en faisant une sous vos yeux pour le roi de Prusse, et je me rappelle avec plaisir que je fus cause que cette copie furtive ne fut pas portée en Hollande. J'ai saisi avec le même zèle pour vous, monsieur, l'occasion, quoique ignorée, de vous servir de nouveau en empêchant que cet ouvrage, étant mis au net

1. Réponse à la lettre 2917.

2. A la page 129 de sa *Lettre sur mes démêlés avec M. de Voltaire*, imprimée à la suite de la *Réponse au Supplément du Siècle de Louis XIV*, 1754, in-12, La Beaumelle fait dire à Voltaire que N... (c'est de Darget qu'il s'agit) est un *homme sans honneur et sans foi*. (B.)

3. Mme Pâris de Meyzieu, nièce de Pâris-Montmartel et de Pâris-Duverney.

ici, ne pût être encore copié furtivement. N'en ayez donc aucune inquiétude, et soyez bien assuré que les intérêts de votre tranquillité et de votre amour-propre ne seront pas compromis, quand je serai assez heureux pour y pouvoir quelque chose.

Il n'y a que le premier chant de ce poëme qui soit connu ici; et encore y a-t-il très-peu de gens qui l'aient : je n'ai pas entendu dire que les autres eussent été vus. Le très-petit comité où j'en ai lu quinze chants complets en a admiré l'imagination, la poésie, les images; mais on a trouvé quelques endroits que vous retoucherez sans doute, qui peut-être sont déjà corrigés, et qui ne sont pas du ton de décence et d'agrément que l'on retrouve si généralement dans tous vos ouvrages. Tout le monde s'est accordé à dire que celui-ci ne devrait pas être imprimé, ni même trop universellement répandu pendant la vie de son auteur, et que ce serait vous rendre un très-mauvais office que de le donner au public. Pardonnez donc, sans vous en alarmer, mon ancien ami, les fragments qui peuvent courir; leur peu de correction sera toujours la preuve qu'ils ne viendront pas de vous; mais que l'amour de la paternité et l'envie de produire cet enfant, affranchi de tous les défauts qu'on pouvait lui prêter, ne vous engage jamais à le mettre dans le monde : c'est un conseil que mon amitié ose vous donner avec la liberté que vous lui avez accordée autrefois.

Je souhaite bien sincèrement que vous jouissiez longtemps du beau lieu que vous habitez : il ne tient qu'à vous, mon bon ami, de le rendre le délice des autres : puisse-t-il toujours en être un pour vous! personne ne le désire plus que moi. Je suis enchanté d'avoir reçu des marques de votre souvenir; je ne les dois qu'à vos terreurs; mais je ne les en chéris pas moins. Je vis ici avec vos admirateurs, et vous admireriez et chanteriez vous-même cet établissement[1], si vous pouviez le voir de près : cela est-il sans espérance? M. le chevalier de Croismare, qui y commande en chef, me charge de vous faire ses compliments; il assure Mme Denis de ses respects : je m'acquitte du même devoir, et je vous prie d'être persuadé que je serai toute ma vie, avec un attachement bien tendre et des sentiments que j'ai conservés malgré bien des circonstances, et qu'il ne tiendra qu'à vous d'entretenir, etc.

2926. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices attristées, 4 juin.

Mon divin ange, nos cinq actes, notre Idamé, notre Gengis, iront bien mal tant que je serai dans les angoisses de la crainte qu'on n'imprime ce malheureux vieux rogaton si défiguré, si imparfait, si tronqué, si désespérant. Je voudrais du moins que vous en eussiez un exemplaire au net, bien complet, bien corrigé,

1. L'École militaire, dont Darget était l'intendant, et qui fut le sujet de l'ouvrage de Marmontel intitulé *l'Établissement de l'école militaire, poëme héroïque*, 1757, in-8°. (B.)

bien gai (puisqu'il fut autrefois si gai), bien honnête, ou moins malhonnête. Je voudrais que M. de Thibouville l'eût de cette façon. Je voudrais vous l'envoyer, soit par M. de Chauvelin[1], soit par quelque autre voie, telle qu'il vous plairait. Il me semble que la seule ressource est de faire un peu connaître la véritable copie, pour étouffer l'autre. Encore une fois, de deux maux il faut éviter le pire ; et le plus grand des maux est la crainte. Non, il y en a un encore plus grand, c'est de voir mes amis offensés par des rapsodies qui courent sous mon nom. Votre dernière lettre à Mme Denis, et toutes celles que nous recevons, nous confirment le danger. Je suis réduit à souhaiter que cette plaisanterie de trente années soit connue, toute opposée qu'elle est aujourd'hui à mon âge et à ma situation. Elle n'est guère que plaisanterie, et, quand on rit, on ne trouve rien mauvais. Adieu, mon divin ange, je suis entre l'enclume et le marteau, entre la Chine et Grisbourdon ; et je me mets en tremblant sous les ailes de mes anges.

2927. — A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, le 4 juin.

Il y a bien des façons d'être malheureux, mon cher monsieur ; la plus belle est de l'être comme vous, par la générosité et la bonté de votre cœur, et de ne souffrir que pour les autres. La plus cruelle est de souffrir par soi-même, de devenir tous les jours inutile à la société, et de voir périr son âme en détail dans le délabrement du corps. Voilà mon état, monsieur, et voilà ce qui m'a empêché jusqu'ici de venir à Monrion. Si monsieur votre frère[2] vous ressemblait, c'est une très-grande perte, et je vous assure que je la sens très-vivement. Le monde a besoin de gens comme vous.

Cette petite bagatelle[3] dont vous me parlez a été imprimée sur d'assez mauvaises copies qui en ont couru ; il n'y a pas grand mal. Un nommé Grasset, qui est actuellement à Lausanne, a été sur le point de me jouer un tour plus cruel. M. de Brenles a dû vous en instruire, et je suis persuadé que vous aurez en ce cas prêché la vertu à ce Grasset. On dit qu'il avait besoin de vos

1. Voyez la lettre 2892.

2. C'était probablement un capitaine d'infanterie, gendre du général comte de Zastrow. (CL.)

3. L'*Épître sur le lac de Genève*, citée dans la lettre 2931.

leçons. Je voudrais déjà être à Monrion, et vous y embrasser; mais je ne pourrai faire ce voyage, après lequel je soupire, qu'après le passage de M. le marquis de Paulmy. Ce n'est pas que mon âme républicaine veuille faire sa cour à des secrétaires d'État; mais je suis attaché à M. de Paulmy. Il a eu la bonté, dès qu'il a su mon séjour en Suisse, de m'envoyer des lettres de recommandation pour messieurs les avoyers de Berne.

Je serai encore plus aise de voir votre ami M. Bertrand[1], après quoi il ne me manquera plus que la consolation de venir vous dire combien je vous aime, de philosopher un peu avec vous, et de vous renouveler mon tendre et respectueux dévouement.

VOLTAIRE.

2928. — DE LOUIS-EUGÈNE, PRINCE DE WURTEMBERG.

A Paris, ce 4 juin.

J'ai reçu les deux lettres[2], monsieur, que vous m'avez écrites : la première concernant notre calculateur, et la seconde dans laquelle vous me parlez de *la Pucelle*.

D'abord, je vous promets de ne me plus rapporter au calcul des autres, et de laisser pendus[3] ceux que leur mérite a élevés à ce sublime degré d'honneur; secondement, je vous assure de ne me plus livrer aux apparences, et d'approfondir le caractère de ceux qui voudront bien s'attacher à moi.

Pour ce qui est de *la Pucelle*, je croirais vous manquer si j'acceptais vos offres, et j'ose vous engager ma parole d'honneur que je n'en ai pas le moindre lambeau. Soyez sûr que je vous l'aurais envoyée, et que je préfère infiniment votre tranquillité au plaisir que je pourrais goûter. J'en connais, à la vérité, quelques copies, mais elles sont dans des mains qui ne me permettent pas de les soupçonner. Rassurez-vous, et soyez bien persuadé que je conserverai votre lettre pour l'opposer à tout ce qu'on pourrait faire de contraire à vos intentions.

Puissé-je trouver des occasions propres à vous témoigner la tendre amitié avec laquelle je suis, monsieur, etc.

LOUIS, duc DE WURTEMBERG.

1. Voyez la lettre 2864, à Élie Bertrand.
2. Ces lettres nous sont inconnues.
3. Allusion à d'Han..., nommé à demi, plus haut, dans la lettre 2912.

2929. — A M. LEKAIN[1].

Aux Délices, 4 juin.

J'ai reçu, mon grand acteur, le dessin de la décoration chinoise. Comment voulez-vous que je renvoie un morceau dont je suis si content et qui vaut mieux que la pièce? Je veux le garder, le payer[2]. Si la pièce, malgré sa faiblesse, peut réussir, on en aura un peu l'obligation aux décorateurs, aux tailleurs, beaucoup aux acteurs, et nulle à l'auteur. Je souhaiterais que la part, qu'on nomme d'auteur, se partageât entre vous et ceux qui seront chargés des principaux rôles.

Je vous prie de dire à Lambert que je lui ferai présent du privilége pour l'impression, et qu'il doit se charger d'empêcher qu'on n'imprime furtivement cet ouvrage, comme on imprima *Rome sauvée*, sur des copies faites aux représentations, tronquées et défigurées. C'est ainsi qu'on a imprimé presque tous mes pauvres ouvrages.

Je n'ai pas envoyé nos *Chinois* à Mme de Pompadour; il y en a une bonne raison, c'est qu'ils ne sont pas faits; vous n'en avez vu qu'une faible esquisse. J'enverrai dans quinze jours le tableau terminé, bon ou mauvais, à M. d'Argental.

Mme Denis vous fait ses compliments. Je vous embrasse de tout mon cœur.

2930. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, près de Genève, 6 juin.

Mon cher ami, est-il bien vrai que vous pourrez venir, pendant vos vacances, dans ce pays de la liberté, où vous trouverez plus de philosophes que dans le vôtre? Vous y verrez du moins deux solitaires qui vous aiment de tout leur cœur. Soit que nous vous recevions dans la cabane de Monrion, soit que nous jouissions de votre charmant commerce dans notre habitation des Délices, vous contribuerez également à notre bonheur; on s'accoutume bien vite à une belle vue, à une galerie, à des jardins. Ce sont des plaisirs muets qui deviennent bientôt insipides. Il n'y a que la société d'un ami, et d'un ami philosophe, qui donne

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Il se servit de ce dessin pour jouer *l'Orphelin* aux Délices.

des plaisirs toujours nouveaux. Je mène à peu près la même vie aux Délices qu'à Colmar. Point de visites, point de devoirs, nulle gêne, de quelque espèce qu'elle puisse être. On vient chez moi, on se promène, on boit, on lit, on est en liberté, et moi aussi ; on s'est accoutumé tout d'un coup à la vie que je mène. Plût à Dieu que vous pussiez la partager quelque temps, et que madame votre femme pût vous accompagner ! Vos enfants, votre fortune, vous fixent à Colmar, et nous en sommes bien fâchés.

V. et D.

2931. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 6 juin.

Le plus triste effet de la perte de la santé, mon cher et aimable philosophe, n'est pas de prendre tous les jours de la casse, et de la manne délayée dans de l'huile, par ordre de M. Tronchin ; c'est de ne point voir ses amis, c'est de ne leur point écrire. Le découragement est venu combler mes maux. J'aurais dû être ranimé par des traverses que le bon pays de Paris m'a envoyées dans ma solitude ; mais je ne sens plus que la privation de la santé et la vôtre. Je fais un peu ajuster cette maison, qui est trop loin de vous pour être appelée *les Délices*. Je fais aussi accommoder notre Monrion, et je ne jouis ni de l'un ni de l'autre. Il faudrait au moins être débarrassé des ouvriers, qui m'accablent ici, pour venir dans votre voisinage, et j'ai bien peur d'en avoir encore pour longtemps. Notre ami Dupont m'a mandé qu'il viendrait nous voir en septembre ; c'est à Monrion qu'il faudra nous rassembler.

Il y a actuellement un nommé Grasset à Lausanne ; il se mêle de librairie, et est lié avec M. Bousquet [1]. Cet homme vient de Paris, et je suis informé qu'on l'a pressé de faire imprimer des ouvrages qu'on m'impute. Je n'ose vous prier d'envoyer chercher le sieur Grasset ; mais si par hasard il vous tombait sous la main, vous me feriez plaisir de l'engager à s'adresser directement à moi : il trouverait probablement plus d'avantage à mériter ma reconnaissance par une conduite honnête qu'il n'aurait de profit à imprimer de mauvais ouvrages.

Il est vrai que je me suis amusé à faire quelques vers [2] sur votre beau lac, et à chanter votre liberté. Ce sont deux beaux

1. Imprimeur.
2. *L'Épître sur le lac de Genève;* voyez tome X.

sujets ; mais je n'ai plus de voix, et je détonne. Quant j'aurai le bonheur de vous voir, je vous montrerai ce petit ouvrage; je n'en suis pas encore content.

Adieu, mon cher philosophe ; vivez heureux avec celle qui partage votre philosophie ; augmentez votre famille, et conservez-la. Mille tendres compliments, je vous en prie, à M. Polier, quand vous le verrez. Adieu ; aimez toujours un peu ce solitaire qui vous aime tendrement. V.

2932. — A M. THIERIOT [1].

Aux Délices, 6 juin.

Je n'ai point encore, mon cher et ancien ami, de nouvelles de vos desseins et de vos marches. Mais si vous voulez cet ouvrage dont vous me parlâtes dans une de vos dernières lettres, je vous l'enverrai tout entier. On en a des copies si plates et si défigurées que vous serez bien aise de l'avoir complet et correct. Vous en disposerez à votre fantaisie, et si, après cela, vous voulez venir dans une des plus agréables solitudes du monde, vous aurez le plaisir de voir d'un coup d'œil Genève, son lac, le Rhône, une autre rivière, des campagnes et les Alpes. La nature n'en peut pas rassembler davantage, et la philosophie ne peut choisir un séjour plus libre et plus tranquille. *Vale.*

2933. — A M. DARGET.

Aux Délices, près de Genève, 11 juin 1755.

Premièrement je vous jure, mon ancien ami, que je n'ai point lu les réponses [2] de La Beaumelle. En second lieu, vous devez le connaître pour le plus impudent et le plus sot menteur qui ait jamais écrit ; c'est un homme qui, sans avoir seulement un livre sous les yeux, s'avisa de faire des notes au *Siècle de Louis XIV*, et d'imprimer mon propre ouvrage en le défigurant, avançant à tort et à travers tous les faits qui lui venaient en tête, comme on calomnie dans la conversation. C'est un coquin qui, sans presque vous connaître, vous insulte, vous et M. d'Argens, et tout ce qui était auprès du roi de Prusse, pour gagner quinze ducats [3]. C'est ainsi que la canaille de la littérature est

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Voyez une note sur la lettre 2925.
3. Voyez tome XV, page 100.

faite. Encore une fois, je n'ai point lu sa réponse, et rien ne troublerait le repos de ma retraite sans le manuscrit dont vous me parlez. Il ne devait jamais sortir des mains de celui à qui on l'avait confié ; il me l'avait juré, et il m'a écrit encore qu'il ne l'avait jamais prêté à personne. C'est un grand bonheur qu'on se soit adressé à vous, et que cet ancien manuscrit soit entre des mains aussi fidèles que les vôtres. Vous savez d'ailleurs que ce Tinois qui transcrivit cet ouvrage se mêlait de rimailler.

Le frère de M. Champaux m'avait donné Tinois comme un homme de lettres ; c'est un fou, il fait des vers aussi facilement que le poëte Mai [1], et aussi mal. Il faut qu'il en ait cousu plus de deux cents de sa façon à cet ouvrage, qui n'est plus par conséquent le mien. Dieu me préserve d'un copiste versificateur !

On m'a dit que La Beaumelle, dans un de ses libelles, s'était vanté d'avoir le poëme que vous avez, et qu'il a promis au public de le faire imprimer après ma mort. Je sais qu'il en a attrapé quelques lambeaux. S'il avait tout l'ouvrage qu'on m'impute, il y a longtemps qu'il l'eût imprimé, comme il imprime tout ce qui lui tombe sous la main. Il fait un métier de corsaire en trafiquant du bien d'autrui. Les Mandrins sont bien moins coupables que ces fripons de la littérature, qui vivent des secrets de famille qu'ils ont volés, et qui font courir, d'un bout de l'Europe à l'autre, le scandale et la calomnie.

Il y a aussi un nommé Chévrier [2] qui s'est vanté, dans les feuilles de Fréron, de posséder tout le poëme ; mais je doute fort qu'il en ait quelques morceaux. Il en court à Paris cinq ou six cents vers ; on me les a envoyés, je ne m'y suis pas reconnu. Cela est aussi défiguré que la prétendue *Histoire universelle*, que cet étourdi de Jean Néaulme acheta d'un fripon. Tout le monde se saisit de mon bien comme si j'étais déjà mort, et le dénature pour le vendre.

Ma consolation est que les fragments de ce poëme, que j'avais entièrement oublié, et qui fut commencé il y a trente ans, soient entre vos mains. Mais soyez très-sûr que vous ne pouvez en avoir qu'un exemplaire fort infidèle. Je suis affligé, je vous l'avoue, que vous en ayez fait une lecture publique. Vingt lettres de Paris m'apprirent que ce poëme avait été lu tout entier à Vincennes : j'étais bien loin de croire que ce fût vous qui l'eussiez lu. Je fis part à M. le comte d'Argenson de mes alarmes ; je lui

1. Voyez la note, tome II, page 286.
2. Voyez lettre 2800.

demandai aussi bien qu'à M. de Malesherbes les ordres les plus sévères pour en empêcher la publication. J'étais d'autant plus alarmé que, dans ce temps-là même, un nommé Grasset écrivit à Paris au sieur Corbi, qu'il en avait acheté un exemplaire manuscrit mille écus.

Enfin je suis rassuré par votre lettre, et vous voyez par la mienne que je ne vous cache rien de tout ce qui regarde cet ancien manuscrit. Après toutes ces explications je n'ai qu'une grâce à vous demander. Vous avez entre les mains un ouvrage tronqué, incorrect, et très-indécent ; faites une belle action : jetez-le au feu ; vous ne ferez pas un grand sacrifice, et vous assurerez le repos de ma vie. Je suis vieux et infirme ; je voudrais mourir en paix, et vous en avoir l'obligation.

Le roi de Prusse a voulu avoir pour son copiste le fils de ce Villaume[1] que j'ai emmené de Potsdam avec moi. Je le lui ai rendu, et j'ai payé son voyage ; je crois qu'il en sera content ; heureusement il ne fait point de vers. Adïeu, conservez-moi votre amitié; écrivez-moi. Voulez-vous bien remercier pour moi M. de Croismare de son souvenir, et permettre que je fasse mes compliments à M. Duverney? Je me flatte que votre sort est très-agréable ; je m'y intéresserai toujours très-tendrement, soyez-en bien sûr.

Ma pauvre santé ne me permet plus guère d'écrire de ma main. Pardonnez à un malade.

Comptez que ce poëme, et la vie de l'auteur, et tout au monde, sont bien peu de chose.

2934. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, par Genève, 13 juin.

Je n'ai de termes ni en vers, ni en prose, ni en français, ni en chinois, mon cher et respectable ami, pour vous dire à quel point vos bontés tendres et attentives pénètrent mon cœur. Vous êtes le saint Denis qui vient au secours de Jeanne. J'ai reçu votre lettre par M. Mallet ; mais les choses sont pires que vous ne les croyez. M. le duc de La Vallière me mande qu'on lui a offert un exemplaire pour mille écus; le beau-frère de Darget en a donné une ou deux copies. Je ne sais pas ce que ce Darget a fait, mais je sais que, dans tous les pays où il y a des libraires, on cherche

1. C'est probablement de lui que parle Colini dans *Mon Séjour*, page 72.

à imprimer cette détestable et scandaleuse copie. Il faut, de toute nécessité, que je fasse transcrire la véritable. Je suivrai votre conseil ; je l'enverrai à M. de La Vallière, et à la personne dont vous me parlez[1]. Vous l'aurez sans doute ; mais que de temps demande cette opération ! Je me donnerai bien de la peine, et, pendant ce temps-là, l'ouvrage paraîtra tronqué, défiguré, et dans toute son abomination. Au reste, vous avez trop de goût pour ne pas penser que les grossièretés ne conviennent pas même aux ouvrages les plus libres ; il y en a très-peu dans l'Arioste. Deux ou trois coups, dit-elle, est fort plat ; et rien du tout, lui dit-elle[2], est plaisant. Tous les gros mots sont horribles dans un poëme, de quelque nature qu'il soit. Il faut encore de l'art et de la conduite jusque dans l'ivresse de la plaisanterie, et la folie même doit être conduite par la sagesse. Le résident de France et un magistrat sont venus chez moi lire la véritable leçon. Ils ont été intéressés en pouffant de rire ; ils ont dit qu'il faudrait être un sot pour être scandalisé. Voilà où j'en suis, c'est-à-dire au désespoir : car, malgré l'indulgence de deux hommes graves, je suis plus grave qu'eux. Une vieille plaisanterie de trente ans jure trop avec mon âge et ma situation. Dieu veuille me rendre ma raison tragique, et m'envoyer à Pékin !

On dit qu'il est venu à Paris un nouvel acteur[3] égal à Lekain ; ce serait bien là notre affaire. Adieu, mon ange ; je ferai ce que je pourrai. Dieu a donc béni *Mahomet!* Est-il possible que *Rome sauvée* ait été mal jouée et plus mal imprimée, et qu'on ne puisse pas reprendre sa revanche? Il faut bien du temps pour faire revenir les hommes. Les talents ne sont point faits pour rendre heureux ; il n'y a que votre amitié qui ait ce privilége. Adieu ; mille tendres respects à tous les anges. Mme Denis vous dit toutes les mêmes choses que moi.

2935. — A M. DARGET.

Aux Délices, près de Genève, 13 juin 1755.

Il faut encore vous reparler, mon ancien ami, de ce diable de manuscrit. Tout le monde sait dans Paris que c'est votre beau-

1. Mme de Pompadour ; voyez lettre 2951.
2. *La Pucelle*, ch. II, v. 413.
3. Il s'agit probablement de Clavareau de Rochebelle, qui débuta, le 28 avril 1755, par le rôle d'*Andronic*, et joua successivement ceux de *Zamore* et du *comte d'Essex*, mais qui ne fut pas admis.

frère qui l'a apporté. M. le duc de La Vallière me mande qu'on lui en a offert un exemplaire pour mille écus. Quelles tristes circonstances pour votre beau-frère, pour vous-même, et surtout pour moi! On a chargé de cet exemplaire un nommé Grasset. Je vous conjure d'écrire à votre beau-frère.

Engagez-le, par tous les motifs qui vous touchent, à retirer les exemplaires qui lui ont échappé, ou du moins à indiquer à qui je dois m'adresser. Je ne sais si je dois écrire au prince Henri. J'attends sur cela vos conseils, quoique le temps presse. Vous êtes au fait, je vous prie de m'y mettre[1]. Votre cœur vous dit quelle est ma triste situation. Tout cela ne contribue pas à guérir un vieux malade. J'attends de vous ma consolation. Je vous embrasse de tout mon cœur.

2936. — A M. DE FORMONT.

Aux Délices, 13 de juin.

Mon ancien ami et mon philosophe, je vous regretterai toute ma vie, vous et Mme du Deffant. Elle s'est donc accoutumée à la perte de la vue. Il me reste des yeux, mais c'est presque tout ce qui me reste. Je ne lui écris pas : qu'aurais-je à lui mander de ma solitude? que je vois de mon lit le lac de Genève, le Rhône, l'Arve, des campagnes, une ville, et des montagnes. Cela n'est pas honnête à dire à quelqu'un qui a perdu deux yeux, et, qui pis est, deux beaux yeux; mais je voudrais l'amuser, et vous aussi. Je voudrais vous envoyer certain poëme dans le goût de messer *Ariosto*, qui court dans Paris, indignement défiguré, plein de grossièretés et de sottises. Je veux en faire pour vous une petite copie bien propre, et vous l'envoyer. Vous en connaissez déjà quelque chose; il est juste que vous l'ayez tout entier, et tel que je l'ai fait, puisque des gens sans goût l'ont tel que je ne l'ai pas fait. Mandez-moi comment, et par qui, je peux vous faire tenir cette ancienne plaisanterie, que je m'amusai à corriger il y a quelques années. Je ne veux pas perdre mes peines; et c'est en être payé que de faire passer deux ou trois heures à me lire, les gens qui sont capables de bien juger. Notre ami Cideville est de ce petit nombre. S'il est encore à Paris, quand vous aurez cet ancien rogaton, je vous prierai de lui en faire part : car deux copies sont trop longues à faire. J'aimerais mieux vous envoyer

1. Voyez la réponse de Darget sous le n° 2949.

cette espèce d'*Histoire générale* qu'on a autant défigurée que mon petit poëme ariostin. C'est un ouvrage plus honnête, plus convenable à mon âge et à mon goût; mais il faut un peu de temps pour achever le tableau des sottises humaines, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. J'ai été indigné et ennuyé de la manière dont on a presque toujours écrit les grandes histoires chez nos modernes. Un homme qui ne saurait pas que Daniel est un jésuite le prendrait pour un sergent de bataille. Cet homme ne vous parle jamais que d'aile droite et d'aile gauche. On retrouve enfin le jésuite quand il est à Henri IV, et c'est encore bien pis. Il semble qu'il ait voulu écrire la vie du révérend père Cotton, et qu'il parle par occasion du meilleur roi qu'ait eu la France; mais ce qu'il oublie toujours, c'est la nation. L'histoire des mœurs et de l'esprit humain a toujours été négligée. C'est un beau plan que cette histoire; c'est dommage que la bibliothèque du roi ne soit pas sur les bords de mon lac. Je n'ai pas laissé de trouver quelque secours; je travaille quand je me porte tolérablement; je bâtis, je plante, je sème, je cultive des fleurs, je meuble deux maisons aux deux bouts du lac, tout cela fort vite, parce que la vie est courte. Mme Denis a eu assez de philosophie et assez d'amitié pour quitter la vilaine maison que nous occupions à Paris, et pour se transporter dans le plus beau lieu de la nature. Il fallait sans doute cette philosophie et cette amitié, car on est assez porté à croire qu'un trou à Paris vaut mieux qu'un palais ailleurs. Pour moi, je n'aime ni les trous ni les palais; mais je suis très-content d'une maison riante et commode, encore plus content de mon indépendance, de ma vie libre et occupée; et sans vous, sans Mme du Deffant, sans quelques autres personnes que je n'oublierai jamais, je serais bien loin de connaître les regrets.

Adieu, mon ancien ami; continuez à tirer le meilleur parti que vous pourrez de ce songe de la vie. Je vous embrasse tendrement.

2937. — À M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juin.

Mon cher ange, je vous demande toujours en grâce de montrer ce dernier chant à M. de Thibouville, afin qu'il voie que les sottises qu'on y a insérées ne sont pas de moi. C'est un de mes plus violents chagrins qu'un homme que j'aime puisse avoir quelque chose à me reprocher; et il n'y a certainement d'autre remède que de lui faire voir le manuscrit que vous avez. Tout

cela est horrible. Comment puis-je, encore une fois, travailler à mes Chinois et à mes Tartares, dans cette crainte perpétuelle, dans les soins qu'il me faut prendre pour prévenir cette malheureuse édition, et dans la douleur de voir que mes soins seront inutiles? La personne[1] qui m'avait juré que la copie qu'elle avait ne sortirait jamais de ses mains, l'a pourtant confiée à Darget, dans le temps que j'étais en France, croyant que Darget ne manquerait pas de l'imprimer, et qu'alors je serais forcé de lui demander un asile; voilà sa conduite, voilà le nœud de tout. Darget m'a avoué lui-même, dans la lettre qu'il vient de m'écrire[2], que cette personne lui avait donné ce malheureux manuscrit. Il l'a lu publiquement à Vincennes, et aurait fait tout aussi bien de ne le pas lire; d'autant plus que, si cet ouvrage est jamais imprimé, on serait en droit de s'en plaindre à lui. M. l'abbé de Chauvelin voit quelquefois Darget; je ne doute pas qu'il ne l'affermisse dans le dessein où il paraît être de n'en point donner de copie. Je vous supplie d'engager M. l'abbé de Chauvelin à faire cette bonne œuvre; il est si accoutumé à en faire! Mais, en prenant cette précaution, en défendant un côté de la place, empêcherons-nous qu'elle ne soit prise dans d'autres attaques? Les copies se multiplient, les lettres de M. de Malesherbes et du président Hénault me font trembler; tous les libraires de l'Europe sont aux aguets. Je vous jure que, si j'avais du temps et encore un peu de génie, je me remettrais à cet ouvrage; j'en ferais quelque chose dans le goût de l'Arioste, quelque chose d'amusant, de gai, et d'assez innocent. J'empêcherais du moins par là le tort qu'on fera un jour à ma mémoire; j'anéantirais les détestables copies qui courent, et un poëme agréable résulterait de tout ce fracas. Mais je sens bien que vous demanderez la préférence pour nos cinq actes. Dieu veuille que je sois assez recueilli, assez tranquille pour vous bien obéir! Nous verrons ce que je pourrai tirer d'une tête un peu embarrassée, et si je pourrai conduire à la fois mes ouvriers, *la Pucelle*, l'*Histoire générale*, et mes Tartares. Je ne vous réponds que de ma sensibilité pour vos bontés. Vous aimer de tout mon cœur est la seule chose que je fasse bien. Adieu, mon cher et respectable ami.

1. Le roi de Prusse.
2. Voyez cette lettre, n° 2925.

2938. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

Aux Délices, par Genève, 16 juin 1755.

Madame, je ne cesserai, sur les bords du lac de Genève et du Rhône, d'adorer la forêt de Thuringe. Je n'importune que bien rarement Votre Altesse sérénissime de mon respectueux attachement et de ma reconnaissance : il faut me regarder comme un homme enseveli dans la solitude. Cette cruelle destinée qui se joue de tous les êtres n'a pas voulu que ma solitude fût dans vos États, où est mon cœur. Elle m'a arraché à votre cour. Plût à Dieu que j'y fusse encore! J'oublierais encore plus les infidélités et les orages des autres cours. On m'a fait à celle de Berlin une noirceur nouvelle. On avait un exemplaire tronqué et très infidèle de cette *Jeanne* qui vous a quelquefois amusée, et on avait cet exemplaire par des voies qui n'étaient pas trop légitimes : on m'avait promis qu'on n'en abuserait jamais; cependant on l'a envoyé à un ancien secrétaire du roi de Prusse, nommé Darget, qui a renoncé au service du roi, aussi bien qu'Algarotti. Ce Darget est à Paris; et il court des copies d'un ouvrage que Votre Altesse sérénissime seule aurait dû avoir, s'il avait été digne de vous être présenté.

Je m'amusais, madame, dans ma retraite, quand mes maladies me le permettaient, à retoucher et retravailler cette ancienne rapsodie, à y mettre plus d'ordre, plus d'agréments et surtout plus de décence, sans en ôter la gaieté. C'était pour vous, madame, que je travaillais; mais les maudites nouvelles des infidélités de Berlin et de Paris m'ont fait tomber la plume des mains. J'ai fait l'impossible pour retirer les exemplaires maudits de Berlin et de Paris. Cette affaire m'a causé presque autant de peine que celle de Francfort. Je suis destiné à me repentir toute ma vie de mon voyage de Brandebourg. Il n'y a que celui de Gotha qui me console. Que puis-je faire maintenant dans la retraite où je me suis enseveli, que de m'occuper à jamais du souvenir de vos bontés, d'en parler tous les jours à la compagne de ma solitude, de faire mille vœux pour votre auguste maison, pour la santé de la grande maîtresse des cœurs! J'ai renoncé à toute société, à tout commerce. J'ai même longtemps ignoré la cruelle infidélité qu'on m'a faite. Je voudrais, madame, oublier tout, hors Votre Altesse sérénissime, votre cœur et vos bontés.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

Je la supplie de me conserver toujours cette bienveillance précieuse dont elle m'a honoré. Je suis le plus inutile de ses serviteurs; mais je me flatte qu'elle ne dédaignera pas l'hommage d'un ermite qui ne tient plus sur la terre qu'à elle seule, et qui sera jusqu'au dernier moment pénétré pour elle du plus profond respect et d'une reconnaissance infinie.

2939. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 18 juin.

J'attends votre prose[1], mon cher ami, et je vous envoie des vers[2]. Ils ne sont pas trop bons, mais c'est l'éloge de votre pays; je le louerais de bien meilleur cœur, si j'étais à Monrion avec vous. Je compte y aller dès que j'aurai arrangé quelques affaires que j'ai ici. Nous parlerons de l'affaire de Grasset, mais je n'aurai point de termes pour vous exprimer ma reconnaissance.

Mille tendres respects à la philosophe qui vous rend heureux et qui vous doit son bonheur. V.

2940. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

18 juin.

Vraiment, ma chère nièce, vos ouvrages me consoleront bien des miens; nous les attendons avec impatience par M. Tronchin[3]. Plût à Dieu que vous eussiez pu les apporter vous-même! Vous ornez notre solitude, en attendant que vous nous y rendiez heureux

Nous avons béni Dieu, et fait notre compliment au digne bénéficier[4]. L'Église est sa vraie mère; elle lui donne plus qu'il n'a de patrimoine; mais je ne serai point content qu'il ne soit évêque.

Pour moi, je vois bien que je ne serai que damné. Cela est injuste, car je le suis un peu dans ce monde. Quelle étrange idée a passé dans la tête de notre ami[5]! Je suis bien loin du des-

1. Voyez une note de la lettre 2947.
2. *L'Épître sur le lac de Genève,* tome X.
3. Banquier à Lyon.
4. L'abbé Mignot; voyez lettre 2880.
5. Le marquis de Florian, oncle du chevalier de Florian, qui était alors au berceau. Le marquis de Florian, appelé par Voltaire *grand écuyer de Cyrus,* dans plusieurs lettres, épousa Mme de Fontaine en 1762.

sein qu'il m'attribue ; mais je voudrais vous envoyer la véritable copie. Il est vrai qu'il n'y a pas tant de draperie que dans vos portraits ; mais aussi ce ne sont pas les figures de l'Arétin. Darget ne devrait pas avoir cet ouvrage. Il n'en est possesseur que par une infidélité atroce. Les exemplaires qui courent ne viennent que de lui. On en a offert un pour mille écus à M. de La Vallière[1], et c'est M. le duc de La Vallière lui-même qui me l'a mandé. Tout cela est fort triste ; mais ce qui l'est bien davantage, c'est ce que vous me dites de votre santé. Il est bien rare que le lait convienne à des tempéraments un peu desséchés comme les nôtres. Il arrive que nos estomacs font de mauvais fromages qui restent dans notre pauvre corps, et qui y sont un poids insupportable. Cela porte à la tête ; les maudites fonctions animales vont mal, et on est dans un état déplorable. Je connais tous les maux, je les ai éprouvés, je les éprouve tous les jours, et je sens tous les vôtres. Dieu vous préserve de joindre les tourments de l'esprit à ceux du corps ! Si vous voyez notre ami, je vous supplie de le bien relancer sur la belle idée qu'il a eue ; c'est précisément le contraire qui m'occupe. Je cherche à désarmer les mains qui veulent me couper la gorge, et je n'ai nulle envie de me la couper moi-même. Darget m'écrit, à la vérité, que son exemplaire ne paraîtra pas ; mais peut-il empêcher que les copies qu'il a données ne se multiplient ? Adieu ; je tâcherai de ne pas mourir de douleur, malgré la belle occasion qui s'en présente. Je vous embrasse, vous et votre fils, de tout mon cœur.

2941. — A M. THIERIOT[2].

Aux Délices, 19 juin.

Voilà qui va fort bien, mon ancien ami ; mais vous ne me dites point comment il faut faire tenir le petit paquet[3]. M. Darget a un exemplaire détestable, et il ne devrait en avoir aucun. Il y a dans sa copie une quantité énorme de mauvais vers, insérés par un nommé Tinois, moitié fou, moitié poëte, que j'avais mené avec moi à Berlin. Il a vendu son maudit exemplaire cinquante ducats à un grand prince, et ce grand prince aurait bien fait de le jeter au feu.

Voici des vers qui sont de moi, et qui n'en sont pas meilleurs ; rongez cet os-là, en attendant mieux, et continuez à m'aimer.

1. Voyez la lettre 2949.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. *La Pucelle* corrigée.

2942. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 juin.

Mon très-cher ange, j'ai reçu toutes vos lettres à la Chine. Je suis enfoncé dans le pays où vous m'avez envoyé. Je recuis vos magots, et vous les aurez incessamment. Soyez bien sûr que cette porcelaine-là est bien difficile à faire. La fin du quatrième acte et le commencement du cinquième étaient intolérables, et beaucoup de choses manquaient aux trois autres. Il est bon d'avoir abandonné entièrement son ouvrage pendant quelques mois ; c'est la seule manière de dissiper cette malheureuse séduction, et ce nuage qui fait voir trouble quand on regarde les enfants qu'on vient de faire. Je ne vous réponds pas d'avoir substitué des beautés aux défauts qui m'ont frappé, je ne vous réponds que de mon envie de vous plaire, et de l'ardeur avec laquelle j'ai travaillé. Vous verrez si mes maçons d'un côté, et de sèches histoires de l'autre, m'ont encore laissé quelques faibles étincelles d'un talent que tout doit avoir détruit. Ce que vous me dites de *Mahomet* m'engage à vous parler d'*Oreste*. Croiriez-vous que c'est la pièce dont les gens de lettres sont le plus contents dans les pays étrangers ? Relisez-la, je vous en prie, et voyez si on ne pourrait pas la faire rejouer. Votre crédit, mon cher ange, pourrait-il s'étendre jusque-là ? Je sais que les comédiens sont gens un peu difficiles ; mais enfin, s'ils veulent que je fasse quelque chose pour eux, ne feront-ils rien pour moi ? J'ai chez moi actuellement le fils de Fierville[1]. Il y a de quoi faire un excellent comédien ; et, s'il ne veut pas jouer tous les mots, il jouera très-bien. Il y a de la figure, de l'intelligence, du sentiment, surtout de la voix, et un amour prodigieux pour ce malheureux métier si méprisé et si difficile. Je vous prie, mon cher ange, de m'écrire par M. Tronchin, banquier à Lyon. Je vous conjure de ne pas imaginer que je songe à ce que vous savez[2] ; on n'y songe que trop pour moi. Ce Grasset a apporté un exemplaire de Paris. Un magistrat de Lausanne l'a vu, l'a lu, et me l'a mandé. L'Allemagne est pleine de copies. Vous savez qu'il y en a dans Paris. Vous n'ignorez pas que M. le duc de

1. Fierville père débuta à la Comédie française, le 18 mai 1733, dans le rôle de Palamède, de l'*Électre* de Crébillon ; il fut reçu en 1734. Congédié le 24 janvier 1741, avec une pension, il joua ensuite en province : il remplissait les rôles de paysan.

— Voyez plus haut la lettre 2912, relativement à Fierville fils.

2. A publier *la Pucelle*.

La Vallière en a marchandé une. Il n'y a point, encore une fois, de libraire qui ne s'attende à l'imprimer, et peut-être actuellement ce coquin de Grasset fait-il mettre sous presse la copie infâme et détestable qu'il a apportée. Je ne me fie point du tout à ses serments. J'ai sujet de tout craindre. En vérité, je me remercie de pouvoir travailler à notre *Orphelin*, dans des circonstances aussi cruelles ; mais vous m'aimez, vous me consolez ; il n'y a rien que vous ne fassiez de moi. Mme Denis vous fait mille tendres compliments. Elle mérite le petit mot par lequel j'ai terminé mon lac[1]. Adieu, mon cher ange ; mes respects à toute la société angélique.

2943. — A M. THIERIOT[2].

A Genève, 30 juin.

Il y a un paquet pour vous, mon ancien ami, chez M. Bouret. En récompense, instruisez-moi un peu de l'état de notre littérature, de ce qu'on dit de par le monde, et pardonnez au laconisme d'un malade qui a cinq magots de la Chine à polir. Je crois que si j'ai encore un sujet de tragédie à traiter, il faudra que je le prenne dans la lune. J'ai déjà un peu l'air d'y avoir fait un tour. En attendant, le malingre vous embrasse.

2944. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Aux Délices, 2 juillet.

Je vous écris, ma très-chère nièce, en faisant clouer au chevet de mon lit votre portrait et celui de votre fils. En vérité, voilà trois chefs-d'œuvre de votre façon qui me sont bien chers, vous, le petit d'Hornoy[3], et son pastel. Vous ne pouviez faire ni un plus joli enfant ni un plus joli portrait. Le vôtre est parfaitement ressemblant. Vous êtes un excellent peintre, et vous me consolez bien du portrait détestable que nous avions de vous. Je vous remercie bien tendrement de tous vos beaux ouvrages.

Quand viendrez-vous donc voir les lieux que vous avez déjà

1. Voltaire désigne sa nièce sous le nom de *l'Amitié*, dans le 116e vers de l'*Épître sur le lac de Genève*.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Alexandre-Marie-François-de-Paule de Dompierre d'Hornoy, né à Abbeville le 23 juillet 1742, conseiller au parlement en 1763, président en 1780 ; mort en janvier 1828. La terre d'Hornoy est à huit lieues d'Amiens.

embellis ? Dieu merci, les vaches vous sont plus favorables que les ânesses. Pour moi, j'ai un *âne* qui me fait bien de la peine; car mon *âne* tient un grand rang dans l'ouvrage que vous savez, et on lui a fait de terribles oreilles dans les maudites copies qui courent. Je vous enverrai certainement la véritable leçon, et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Je vous enverrai aussi notre *Orphelin de la Chine*. Mais, en vérité, nous n'avons guère le temps de nous reconnaître, et je ne sais pas trop comment je peux suffire à toutes les sottises que j'ai entreprises. Il s'en faut bien que j'aie la santé que M. Tronchin me donne si libéralement. Il s'imagine que quiconque a eu le bonheur de le voir et de lui parler doit se bien porter ; il est comme les magiciens, qui croyaient guérir avec des paroles. Il a raison, car personne ne parle mieux que lui, et n'a plus d'esprit ; mais je ne m'en porte pas mieux.

A propos, Thieriot a douze chants de ce que vous savez ; demandez-les-lui sur-le-champ. Faites-les copier ; cela vous amusera, vous et votre frère, quand il sera las de lire son bréviaire et de rapporter des procès. Je voudrais bien que mon abbaye fût aussi sur les bords de la Seine[1] ; mais j'ai bien l'air d'avoir planté le piquet pour jamais sur les bords du lac de Genève. Les malades ne se transportent guère, à moins que ce ne soit aux eaux de Plombières, lorsque vous irez [2].

2945. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU [3].

....

La voulez-vous, la voulez-vous pour vous amuser, monseigneur? Quoi ? qui ? *la Pucelle ! la Pucelle !* Vous en avez trouvé un petit nombre dans le cours de votre aimable vie. Je vous l'enverrai par la voie que vous ordonnerez. J'en ai une copie en quinze chants, mais fort exacte, quoique griffonnée. Vous la ferez transcrire ; vous m'honorerez d'une place dans votre bibliothèque. Vous l'aurez plus complète et plus finie que personne, et cela ne laissera pas d'égayer votre belle imagination. C'est le vrai bréviaire de mon héros.

L'Orphelin de la Chine n'est pas si gai ; je l'envoie à M. d'Argental, pour qu'il le soumette à vos lumières. Je voudrais vous faire ma

1. L'abbaye de Scellières, où Voltaire fut inhumé en 1778, était située dans la commune de Romilly-sur-Seine.

2. Les deux alinéas qui, dans Beuchot, sont à la fin de cette lettre forment une lettre à part. Voyez au 23 août.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

cour en vers et en prose, quand vous êtes de loisir. Mme Denis vous assure de tous les sentiments que vous doivent toutes les femmes qui sentent et qui pensent ; et moi, je vous renouvelle, pour toute ma vie, le plus tendre et le plus respectueux attachement.

2946. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 6 juillet.

Mon cher ange, gardez-vous de penser que le quatrième et le cinquième magot soient supportables ; ils ne sont ni bien cuits ni bien peints. L'Orphelin était trop oublié. Zamti, qui avait joué un rôle principal dans les premiers actes, ne paraissait plus qu'à la fin de la pièce ; on ne s'intéressait plus à lui, et alors la proposition que sa femme lui fait de deux coups de poignard, un pour lui et un autre pour elle, ne pouvant faire un effet tragique, en faisait un ridicule. En un mot, ces deux derniers actes n'étaient ni assez pleins, ni assez forts, ni assez bien écrits. Mme Denis et moi nous n'étions point du tout contents. Nous espérons enfin que vous le serez. Il faut commencer par vous plaire pour plaire au public. Je vais vous envoyer la pièce. Elle ne sera peut-être pas trop bien transcrite, mais elle sera lisible. Le roi de Prusse m'a repris un de mes petits clercs pour en faire son copiste ; c'était un jeune homme de Potsdam[1]. J'ai rendu à César ce qui appartient à César, et il ne me reste plus qu'un scribe[2] qui a bien de la besogne en vers et en prose. Ce n'est pas une petite entreprise pour un malade de corriger tous ses ouvrages, et de faire cinq actes chinois. Mais, mon cher ange, quel temps prendrez-vous pour faire jouer la pièce ? Pour moi, je vous avoue que mon idée est de laisser passer tous ceux qui se présentent, et surtout de ne rien disputer à M. de Châteaubrun[3]. Il ne faut pas que deux vieillards se battent à qui donnera une tragédie, et il vaut mieux se faire désirer que de se jeter à la tête. J'imagine qu'il faudrait laisser l'hiver à ceux qui veulent être joués l'hiver. En ce cas, il faudrait attendre Pâques prochain, ou jouer à présent nos Chinois. Il y aurait un avantage pour moi à les donner à présent. Ce serait d'en faire la galanterie à Mme de Pompadour, pour le voyage de Fontainebleau. Il ne m'importe pas que *l'Orphelin* ait beaucoup

1. Il s'appelait Villaume : voyez lettre 2933.

2. Wagnière, alors âgé d'environ quinze ans.

3. Reçu à l'Académie française le 5 mai précédent, après avoir donné une tragédie de *Philoctète* en cinq actes (mars 1755).

de représentations. J'en laisse tout le profit aux comédiens[1] et au libraire, et je ne me réserve que l'espérance de ne pas déplaire. Si cette pièce avait le même succès qu'*Alzire*, à qui Mme Denis la compare, elle servirait de contre-poison à cette héroïne d'Orléans, qui peut paraître au premier jour ; elle disposerait les esprits en ma faveur. Voilà surtout l'effet le plus favorable que j'en peux attendre. Je crois donc, dans cette idée, que le temps qui précède le voyage de Fontainebleau est celui qu'il faut prendre ; mais je soumets toutes mes idées aux vôtres.

J'envoie l'ouvrage sous l'enveloppe de M. de Chauvelin. Je vous prie, mon divin ange, de le donner à M. le maréchal de Richelieu. Qu'il le fasse transcrire, s'il veut, pour lui et pour Mme de Pompadour, si cela peut les amuser.

J'ai cru devoir envoyer à Thieriot, en qualité de *trompette*, cet autre ancien ouvrage dont nous avons tant parlé. J'aime bien mieux qu'il coure habillé d'un peu de gaze que dans une vilaine nudité et tout estropié. On le trouve ici très joli, très-gai, et point scandaleux. On dit que *les Contes* de La Fontaine sont cent fois moins honnêtes. Il y a bien de la poésie, bien de la plaisanterie, et, quand on rit, on ne se fâche point; surtout nulle personnalité. Enfin on sait qu'il y a trente ans que cette plaisanterie court le monde. La seule chose désagréable qu'il y aurait à craindre, ce serait la liberté que bien des gens se sont donnée de remplir les lacunes comme ils ont pu, et d'y fourrer beaucoup de sottises qu'ils ont ajoutées aux miennes.

Mon cher ange, je suis bien bon de songer à tout cela. Tout le monde me dit ici que je dois jouir en paix de mon charmant ermitage ; il est bien nommé *les Délices;* mais il n'y a point de délices si loin de vous. Mille tendres respects à tous les anges.

2947. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 6 juillet.

M. de Bochat est bien heureux; il y a plaisir à être mort, quand on a son tombeau couvert de vos fleurs. J'ai lu, monsieur, avec un plaisir extrême cet *Éloge*[2], qui fait le vôtre. Vous trouvez donc que je suis trop poli avec ma patrie. Il n'y avait pas moyen

1. Voyez la lettre 2960.

2. *Éloge historique de M. Charles-Guillaume Loys de Bochat* (né à Lausanne en 1695, mort en 1754); Lausanne, 1755, in-8°.

de reprocher des fers à des esclaves[1] si gais, qui dansent avec leurs chaînes. J'ai mis le bonnet de la *Liberté* sur ma tête ; mais je l'ôte honnêtement à de jolis esclaves que j'aime. Eh bien ! mon cher philosophe, vous voulez donc aussi vous mêler d'être malade, et vous avez en accident ce que j'ai en habitude. Guérissez vite ; pour moi, je ne guérirai jamais ; je suis né pour souffrir. Votre amitié et un peu de casse me soulagent.

J'ai chez moi M. Bertrand[2], de Berne, et je m'en vante. M. le banneret Freudenreich[3] me paraît un homme bien estimable ; mais mes maladies ne me permettent pas de jouir de leur société autant que je le voudrais. Je ne sais si j'aurai la force d'aller jusqu'à Berne ; mais vous me donnerez celle d'aller à Monrion.

On dit que les douze chants dont vous m'avez parlé sont une rapsodie abominable. Ce n'est point là, Dieu merci, mon ouvrage : il est en vingt chants, et il y a vingt ans que j'avais oublié cette triste plaisanterie, qui me fait aujourd'hui bien de la peine. *Vale, amice.* V.

2948. — DU COMTE D'ARGENSON[4]

A M. BERRYER, LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE.

A Compiègne, ce 7 juillet 1755.

J'ai, monsieur, des avis certains de Genève que Voltaire doit envoyer incessamment à Thieriot une copie manuscrite et complète du poëme de *la Pucelle ;* vous savez toutes les craintes affectées que Voltaire et Mme Denis marquent depuis longtemps que cet ouvrage ne perce dans le public par l'infidélité prétendue d'un domestique chez qui nous avons eu la complaisance d'envoyer faire des recherches infructueuses. Aujourd'hui, c'est Voltaire lui-même qui en envoie une copie. Peut-on présumer que ce soit à autre intention que pour la faire imprimer par celui qui a déjà été plus d'une fois le complice des ses friponneries littéraires ? C'est ce qu'il est, je crois, important d'approfondir, en usant à cet effet de la prudence et des

1. Allusion à quelques vers de l'*Épître sur le lac de Genève,* dans lesquels Voltaire parlait des *bourgeois* de Paris *rampant dans l'esclavage.*

2. Élie Bertrand.

3. Le banneret (ou banderet) Freudenreich est souvent nommé, ainsi que sa femme, dans la correspondance de Voltaire avec le pasteur Bertrand. Voltaire lui écrivit même plusieurs fois ; mais je ne connais encore (1829) aucune de ses lettres à cet ami de Bertrand et de Clavel de Brenles. Freudenreich, né en 1692, mourut en 1773. Il fut un de ceux que Voltaire alla voir à Berne, au mois de mai 1756. (CL.)

4. Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices,* page 100.

précautions dont vous êtes capable. Faites donc examiner Thieriot avec soin, et vous découvrirez par là dans ses allures l'usage qu'il fera du manuscrit en question, qu'il doit ou avoir maintenant reçu, ou qu'il recevra certainement dans peu de jours. Je ne doute pas qu'il ne voie à cette occasion quelque libraire; vous connaissez ceux qui sont capables de se charger d'une pareille besogne, soit Lambert, qui a été l'imprimeur de confiance de Voltaire, soit quelque autre. Peut-être aussi Thieriot, avant de donner l'ouvrage à l'imprimeur, voudra-t-il en faire faire une seconde copie, et, en ce cas, les démarches qu'il faudra qu'il fasse pour avoir un copiste n'échapperont pas à votre vigilance. Si vous faites quelques découvertes dans ce genre, je suis persuadé que vous ne laisserez pas échapper l'occasion de saisir l'ouvrage et de faire mettre à la Bastille ceux qui s'en trouveraient chargés. Comme je compte toujours que nous nous verrons dimanche, si d'ici là vous ne parvenez pas au but que je vous propose, nous nous entretiendrons alors des mesures que vous aurez prises, et de ce que vous espérez de leur succès.

2949. — DE M. DARGET [1].

J'étais à courir le monde, mon ancien ami, quand les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 11 et le 13 du mois dernier, sont arrivées ici. Elles m'ont suivi à Vésel, où j'ai été me mettre aux pieds de mon ancien maître, qui m'a reçu avec une bonté qui mérite à jamais mon attachement et ma reconnaissance; et ce n'est que dans ce moment enfin que je les reçois ici. J'y réponds aussi dans le moment, et je désirerais bien sincèrement que mon exactitude pût contribuer à votre tranquillité; j'entre dans vos peines, et je les partage. Vous auriez peut-être eu moins besoin de consolation si j'avais été toujours à portée d'être votre consolateur. Vous êtes un des grands hommes que je connaisse qui aient le plus de besoin de n'être entouré que d'honnêtes gens. Je n'ai été touché des injures qu'a débitées La Beaumelle [2] que parce qu'il les mettait dans votre bouche, et que mon cœur souffrait à avoir des motifs de se refermer pour vous. Je suis enchanté et tranquillisé par les choses obligeantes que vous me dites à cet égard, et je vous en remercie comme d'un bienfait. Ce qui contribue à la paix de l'âme ne peut pas être d'un prix médiocre pour les âmes sensibles.

Je suis très-sincèrement touché de l'inquiétude où vous êtes sur le sort de votre *Pucelle*. Vous n'avez point en mon amitié la confiance que j'ose me flatter d'avoir méritée; vos terreurs ne tomberaient pas sur le manuscrit qui est entre les mains de mon beau-frère. Je ne nie pas que l'on ait su qu'il existait, et c'est ma faute. Sans moi, sans l'envie que j'ai eue de satisfaire la plus juste curiosité du peu de gens de goût que je vous ai nommés, et de les confirmer, par la lecture de cet ouvrage, dans leur admiration pour vous, personne n'aurait entendu parler de ce manuscrit; on ignorerait

1. Cette réponse aux lettres 2933 et 2935 est sans date; elle doit être du milieu de juillet.

2. Voyez ma note sur la lettre 2925.

son existence. Il n'a point été copié ici, ni en France, ni ailleurs; vous y pouvez compter. Il n'a point été vu, il a toujours été enfermé dans une cassette comme un bijou aussi précieux qu'il l'est en effet; et je vous jure sur mon honneur que je n'ai entendu parler du nommé Grasset que par vous, et que ce n'est pas de cet exemplaire que M. le duc de La Vallière a été le maître de donner mille écus. Mon beau-frère est parti, monsieur, pendant mon voyage, il y a aujourd'hui quinze jours. Il a remporté votre trésor, qu'il a conservé et gardé ici avec tant de soin qu'il m'a refusé de me le confier pour une soirée où je voulais le lire à une femme de mes amies, qui par son esprit méritait bien de l'entendre, mais où il ne pouvait pas être en tiers. Je n'ai point murmuré de sa méfiance, je lui en avais fait une loi à son arrivée. Soyez donc bien persuadé, mon ancien ami, que si ce Grasset a un exemplaire à vendre, ce n'est ni celui-là, ni copie de celui-là. La vérité même n'est pas plus vraie que ce que je vous avance ici, et je m'en établis la caution et le garant, vis-à-vis de vous et vis-à-vis de tout le monde. Je n'ai d'autre bien que ma réputation et ma probité, et vous pouvez compter que je ne les exposerais pas témérairement si j'avais le plus petit doute. J'aurai l'honneur de voir M. d'Argental à ce sujet. Cette malheureuse affaire me devient personnelle, puisque c'est mon zèle indiscret pour quelques amis qui a commis le secret que mon beau-frère s'était imposé sur la possession de ce trésor. Que parle-t-on de mille écus pour ce manuscrit? Un libraire de Hollande en a, je le sais, offert mille louis; mais ce ne serait pas avec tout l'or des Incas qu'on le retirerait des mains dans lesquelles je sais qu'il existe; et encore une fois, monsieur, ce n'est pas des dépôts que vous avez faits de ce côté-là que vous devez avoir de l'inquiétude.

Vous êtes le maître d'écrire au prince Henri; il ne fera que vous confirmer ce que je vous certifie. Il connaît mon beau-frère, et en répondra avec la même assurance que j'en réponds moi-même. Mais pourquoi asseoir vos soupçons uniquement sur ce manuscrit? Ne savez-vous pas qu'il en existe d'autres en d'autres lieux, où l'on en connaît peut-être bien moins le prix et l'importance? Le seul conseil que je puisse vous donner, mon cher ami, est d'être bien certain que ce n'est pas de ce côté-là que vous éprouverez jamais le plus petit sujet de chagrin. Soyez également tranquille sur ce que quelques corsaires de la littérature annoncent avoir votre ouvrage. Il n'est pas public; ils vous en imposent. Sont-ils faits pour résister à la tentation de mille louis?

Ma situation est plus tranquille que brillante. Je vis au milieu de ma patrie. J'ai quelques amis et une amie; et je ne formerais plus de désirs si mon fils ne me faisait pas une nécessité des soins que je dois me donner pour augmenter un peu ma fortuue. Mes protecteurs me le font espérer, et je tâcherai de les seconder par ma conduite. Je viens de lire votre *Épître au lac de Genève*. Vous êtes toujours vous-même: puissiez-vous l'être longtemps! Je vous embrasse de tout mon cœur, monsieur, et je ferai vos commissions auprès de M. de Croismare et de M. Duverney, qui y seront très-sensibles.

2950. — A LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 juillet.

Vous devez, mon cher ange, avoir reçu et avoir jugé notre *Orphelin*. Je n'étais point du tout content de la première façon, je ne le suis guère de la seconde. Je pense que le petit morceau ci-joint est moins mauvais que celui auquel je le substitue, et voici mes raisons. Le sujet de la pièce est l'Orphelin ; plus on en parle, mieux l'unité s'en trouve. La scène m'en paraît mieux filée, et les sentiments plus forts. Il me semble que c'était un très-grand défaut que Zamti et Idamé eussent des choses si embarrassantes à se dire, et ne se parlassent point.

Plus la proposition du divorce est délicate, plus le spectateur désire un éclaircissement entre la femme et le mari. Cet éclaircissement produit une action et un nœud ; cette scène prépare celle du poignard, au cinquième acte. Si Zamti et Idamé ne s'étaient point vus au quatrième acte, ils ne feraient nul effet au cinquième : on oublie les gens qu'on a perdus de vue. Le parterre n'est pas comme vous, mon cher ange ; il ne fait nul cas des *absents*. Zamti, ne reparaissant qu'à la fin seulement, pour donner à Gengis occasion de faire une belle action, serait très-insipide ; il en résulterait du froid sur la scène du poignard, et ce froid la rendrait ridicule. Toutes ces raisons me font croire que la fin du quatrième acte est incomparablement moins mauvaise qu'elle n'était, et je crois la troisième façon préférable à la seconde, parce que cette troisième est plus approfondie. Après ce petit plaidoyer, je me soumets à votre arrêt. Vous êtes le maître de l'ouvrage, du temps, et de la façon dont on le donnera. C'est vous qui avez commandé cinq actes, ils vous appartiennent. Notre ami Lekain doit avoir un habit. Il faudra aussi que Lambert ait le privilége, pour les injures que nous lui avons dites, Mme Denis et moi, et pour l'avoir appelé si souvent paresseux.

Thieriot-*Trompette* me mande que M. Bouret ne lui a point encore fait remettre son paquet. Il soupçonne que les commis en prennent préalablement copie.

J'en bénis Dieu, et je souhaite qu'il y ait beaucoup de ces copies moins malhonnêtes que l'original défiguré et tronqué qui court le monde. Je suis toujours réduit à la maxime qu'un petit mal vaut mieux qu'un grand. A propos de nouveaux maux, pourriez-vous me dire si un certain livre édifiant contre les Buffon, Pope, Diderot, moi indigne, *et ejusdem farinæ homines*,

a un grand succès, et s'il y a quelques profits à faire? Il serait bien doux de pouvoir se convertir sur cette lecture, et de devoir son salut à l'auteur. Adieu, mon cher et respectable ami, je vous dois ma consolation en ce monde.

Je dois vous mander que M. de Paulmy et M. de La Valette[1], intendant de Bourgogne, ont pleuré tous deux à notre *Orphelin*. M. de Paulmy n'a pas mal lu le quatrième acte. Nous le jouerons dans ma cabane des Délices; nous y bâtissons un petit théâtre de marionnettes. Genève aura la comédie, malgré Calvin. J'ai envoyé à M. le maréchal de Richelieu, par M. de Paulmy, quinze chants honnêtes de ce grave poëme épique. Je lui ai promis que vous lui communiqueriez *l'Orphelin*. Voilà un compte très-exact des affaires de la province. Donnez-nous vos ordres, et aimez-nous.

M. le maréchal de Richelieu nous apprend le bruit cruel qui court que je fais imprimer à Genève cet ouvrage, qu'on vend manuscrit à Paris à tout le monde, et que je le gâte. Il n'y a rien de plus faux, ni de plus dangereux, ni de plus funeste pour moi, qu'un pareil bruit.

2951. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 juillet.

Mon cher ange, vous avez dû recevoir les cinq Chinois par M. de Chauvelin, et une petite correction au quatrième acte, par la poste. Il est juste que je vous rende compte des moindres particularités de la Chine. Celles qui regardent l'ouvrage que Darget et bien d'autres personnes ont entre les mains sont bien tristes. Il n'est que trop vrai que ce Grasset, dont vous aviez eu la bonté de me parler, en avait un exemplaire; mais ce qu'il y a de plus cruel, c'est le bruit qui court, et dont M. le maréchal de Richelieu m'a instruit. Cette idée est aussi funeste qu'elle est mal fondée. Comment avez-vous pu croire que je songeasse à me priver de l'asile que j'ai choisi, et qui m'a tant coûté? comment avez-vous pensé que je voulusse publier moi-même ce que j'ai envoyé à Mme de Pompadour, et perdre ainsi tout d'un coup le mérite de ma petite confiance? J'ai embelli assurément l'ouvrage, au lieu de le gâter; et je suis d'autant plus en droit de con-

1. Jean-François Joly de Fleury de La Valette, intendant de Bourgogne depuis 1749.

damner les éditions défigurées qui pourraient paraître de l'ancienne leçon. J'ai soigné cet ouvrage; je l'ai regardé comme un pendant de l'Arioste; j'ai songé à la postérité, et je fais l'impossible pour écarter les dangers du temps présent. Je vous conjure, mon cher et respectable ami, de détruire de toutes vos forces le bruit affreux qui n'est point du tout fondé, et qui m'achèverait. Vous avez confié vos craintes à M. de Richelieu et à Mme de Fontaine. L'un et l'autre ont pris pour certain l'événement que votre amitié redoutait. Ils l'ont dit; la chose est devenue publique; mais c'est le contraire qui doit être public. Ma consolation sera à la Chine. Je ne vois plus que ce pays où l'on puisse me rendre un peu de justice. Adieu, mon cher ange.

2952. — DE COLINI A GRASSET[1].

Aux Délices, près Genève, 22 juillet 1755.

.... si vous pouvez venir ici sur-le-champ, monsieur, et si vous pouvez apporter les papiers que vous savez, vous y serez logé, et, de quelque façon que ce soit, vous ne serez pas mécontent de votre voyage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-dévoué serviteur.

COLINI.

2953. — A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON.

Aux Délices, 22 juillet.

Votre *Traité d'optique*, monsieur, ne peut devenir meilleur que par des augmentations, et ne peut l'être par des changements.

Je vous renouvelle mes remerciements pour cet ouvrage, et je vous en dois de nouveaux pour la bonté que vous avez de vous intéresser aux vérités historiques qui peuvent se trouver dans le *Siècle de Louis XIV*. Ces vérités ne sont pas du genre des démonstrations. Tout ce que je peux faire, c'est de croire ce que m'a assuré M. de Fénelon, neveu et élève de l'archevêque de Cambrai, que les vers[2] imputés à Mme Guyon étaient de l'auteur du *Télémaque*, et qu'il les lui avait vu faire; ce peut être la matière d'une note.

1. *Revue suisse*, 1855, page 398.

2. Voyez tome XV, pages 72 et 140; et, tome XXIX, le IXe des *Fragments sur l'histoire*.

A l'égard de la poudre de diamant, comme cette question est du ressort de la physique expérimentale, elle peut mieux s'éclaircir. Le verre et le diamant n'étant que du sable, il redevient sable fin quand il est réduit en poudre impalpable, et cette poudre n'est pas plus nuisible que la poudre de corail. De là vient que tant d'ivrognes ont été dans l'habitude d'avaler leur verre après l'avoir vidé.

J'ai eu le malheur de souper quelquefois, dans ma jeunesse, avec ces messieurs ; ils brisaient leurs verres sous leurs dents, et ni le vin ni le verre ne leur faisaient mal. Si les fragments de verre ou de diamant n'étaient pas assez broyés, assez pilés, on ne pourrait les avaler, ou du moins on sentirait au passage un petit déchirement, une douleur qui avertirait. Je n'ai point sous les yeux l'article où Boerhaave parle des poisons ; j'ai celui d'Allen[1], qui dit en effet que la poudre de diamant est un poison. Mais le docteur Mead[2] disait : « Qu'on me donne deux gros diamants à condition que j'en avalerai un en poudre, et je ferai le marché. » En un mot, il est très-certain que la poudre de diamant impalpable ne peut faire de mal, et que, grossière, on ne l'avalerait pas. Du verre pilé tue quelquefois des souris, et souvent les manque ; mais une princesse, dont le palais est délicat, n'avalerait point du verre mal pilé.

Je viens de parler de tout cela à M. Tronchin, qui est entièrement de mon avis ; ce peut encore être l'objet d'une note.

Je vous aurai obligation, monsieur, d'éclaircir ces deux faits dont vous me faites l'honneur de me parler.

La prédiction des tremblements de terre sera un peu plus difficile à constater. Je me suis un peu mêlé du passé, mais j'avoue en général ma profonde ignorance sur l'avenir.

Tout ce dont je suis bien sûr, pour le présent, c'est de la sensibilité que vos attentions obligeantes m'inspirent, et de l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

2954. — A M. THIERIOT.

Genève, le 22 juillet.

Les curieux, mon ancien ami, se sont saisis, à ce que je vois, de votre paquet, et ma toile cirée est perdue. J'apprends que l'ancien manuscrit, tronqué et défiguré, court tout Paris. Qui

1. Probablement Thomas Allen, né en 1542, mort en 1632.
2. Richard Mead.

m'aurait dit qu'au bout de trente ans cette pauvre Mme du Châtelet me jouerait ce tour[1] ? Pour comble de bénédiction, on dit que je vous envoyais l'ouvrage afin de l'imprimer ; c'est bien assurément tout le contraire. Je ne sais plus comment m'y prendre. Ce n'est pas l'affaire d'un jour de faire copier tout cela. Tous mes scribes sont occupés à *l'Orphelin de la Chine*. Je tâche de faire ma cour à Sa Majesté tartaro-chinoise ; on dit que c'est un très-bon prince, et dont je serai fort content.

Je voudrais vous écrire de longues lettres, mais un pauvre malade, avec une *Histoire générale* sur les bras et trente ouvriers qui lui rompent la tête, n'est guère en état de parler longtemps à ses amis. C'est aux gens tranquilles, et qui ont un heureux loisir, à assister ceux qui n'en ont pas.

Écrivez-moi, et aimez-moi ; je vous embrasse.

2955. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juillet.

Voici encore, mon cher ange, une petite correction pour nos amis de la Chine. Vous savez que je suis sujet, depuis longtemps, à envoyer de petits papiers à coller. Les nouvelles de *Jeanne* ne sont pas bonnes : on l'a offerte pour cinq louis à M. de Ximenès, et à deux autres personnes. Thieriot-*Trompette* n'a point reçu l'exemplaire raisonnable que je lui avais adressé, et les détestables courent le monde ; la volonté du diable soit faite ! Je me recommande toujours à mes saints anges pour nos Chinois. Mme Denis vous fait les plus tendres compliments. Je vous embrasse tristement et tendrement.

2956. — A M. TRONCHIN, DE LYON [2].

DE MADAME DENIS.

Délices, 25 juillet 1755.

Mme Mallet m'a assuré que nos voyageurs[3] seront de retour dans peu de temps. J'aurai un très-grand plaisir de les revoir. Nous avons envie de représenter une pièce que mon oncle vient de faire[4]. Nous faisons construire

1. Voyez la lettre 2823.
2. *Revue suisse*, 1855, page 279.
3. Le conseiller et le docteur Tronchin.
4. *L'Orphelin de la Chine*.

un petit théâtre dans le salon d'été, afin d'avoir très-peu de monde. Mon oncle croit qu'il jugera mieux sa pièce en la voyant jouer qu'en la lisant, et il veut avoir l'avis de quelques personnes avant de la donner à Paris. Vous croyez bien que celui de monsieur votre frère sera d'un grand poids auprès de lui; nous attendrons son retour pour commencer.

DE VOLTAIRE.

Je vous sais bon gré d'aimer la tragédie. Les Tronchin ont leur raison pour cela, et tous les beaux-arts sont de leur ressort. Je vous prie d'apprendre dans la conversation, à monseigneur le cardinal de Tencin, qu'un nommé Grasset ayant apporté à Genève je ne sais quel manuscrit intitulé *la Pucelle d'Orléans*, fabriqué sur une ancienne idée que j'avais eue, il y a plus de trente ans, et très-insolemment fabriqué, j'ai dénoncé ce malheureux au conseil de Genève. Il a été mis en prison, et chassé de la ville.

2957. — DE D'HÉMERY[1],

INSPECTEUR DE POLICE POUR LA LIBRAIRIE,

A M. BERRYER.

25 juillet 1755.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, malgré tout ce que j'ai pu faire jusqu'à présent pour constater quelque chose au sujet de l'impression que le sieur Thieriot pourrait faire faire du poëme de *la Pucelle*, de Voltaire, je n'ai pu encore y parvenir. Il est certain cependant, monsieur, qu'il a cet ouvrage complet; mais il ne paraît point présentement dans les sentiments de le faire imprimer, ce qui ne manquera pourtant pas d'arriver, soit par lui, soit par quelques autres, par la quantité de copies qu'il y a eu dans Paris, qui ne peuvent certainement venir que de l'auteur : 1° parce que le libraire de Genève en a voulu vendre à Paris une copie pour l'imprimer; 2° parce que tous les amis ou les gens liés avec Voltaire en ont aussi des copies très-exactes, entre autres M. d'Argental, Mme de Graffigny, le sieur Thieriot, Mme Denis, Mme la comtesse de La Marck, et M. le duc de La Vallière, qui n'aura sûrement pas manqué d'en donner une expédition à madame la marquise[2]...

1. Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, page 102.
2. De Pompadour.

2958. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

26 juillet.

J'ai eu l'honneur, mon cher ami, de voir M. le marquis de Paulmy, et le plaisir de lui parler de vous. Il a trop de mérite pour ne pas favoriser les gens qui en ont ; il aime les beaux-arts autant que vous. Si vous étiez assez heureux pour l'entretenir, il verrait bientôt que vous êtes fait pour l'agréable et pour l'utile ; et s'il affectionne la province d'Alsace, s'il veut qu'il y ait beaucoup d'esprit dans le pays, il faut qu'il y vienne souvent, et qu'il vous y donne quelque place. Je regrette ce pays-là, puisqu'il en a le département, et que vous y êtes. Je ne me flatte pas d'avoir un grand crédit auprès de lui, mais vous en aurez quand il vous connaîtra. Présentez-vous à lui hardiment. Qu'il fasse ou qu'il ne fasse pas quelque chose pour vous, vous aurez toujours le bonheur de l'avoir vu. On est peu accoutumé en France à des secrétaires d'État si aimables. Plût à Dieu que vous fussiez attaché particulièrement à lui ! Il vaudrait encore mieux lui plaire qu'au sénat de Colmar. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

2959. — A M. DEVAUX.

Aux Délices, 26 juillet.

Mon très-cher Panpan, votre souvenir ajoute un nouvel agrément à la douceur de ma retraite. Je vous prie de remercier de ma part la très-bonne compagnie que vous dites ne m'avoir pas oublié. Si j'étais d'une assez bonne santé pour voyager encore, je sens que je ferais bien volontiers un tour en Lorraine ; mais je prendrais trop mal mon temps, lorsque vous en partez.

Je suis bien loin actuellement de songer à des comédies, mais faites-moi savoir le titre de la vôtre ; j'écrirai un petit mot à l'aréopage, et je tâcherai de vous faire avoir votre entrée[1] : trop heureux de vous procurer des plaisirs que je ne peux partager.

Je vous embrasse tendrement. V.

1. Voyez plus bas la lettre 3022.

2960. — A M. LEKAIN [1].

Mon grand acteur, voici un de vos admirateurs que je vous dépêche. *L'Orphelin de la Chine* est depuis longtemps entre les mains de M. d'Argental. Si vous voulez jouer cette pièce dès à présent, vous êtes le maître. J'en donne la rétribution aux acteurs en cas que vous commenciez par vous faire payer d'un bel habit sur cette rétribution. J'en donne le privilége au sieur Lambert, en cas qu'il fasse un petit présent au porteur.

J'espère que messieurs vos camarades voudront bien permettre qu'il vienne leur applaudir pendant qu'il sera à Paris. Je vous embrasse de tout mon cœur. Mme Denis vous fait bien ses compliments. V.

2961. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 28 juillet.

Je ne suis pas excessivement dans les Délices, mon cher et respectable ami ; toute cette aventure de *Jeanne d'Arc* est bien cruelle. Le porteur [2] vous remettra mon ancienne copie. Vous la trouverez assurément plus honnête, plus correcte, plus agréable, que les manuscrits qu'on vend publiquement. Je vous supplie d'en faire tirer une copie pour Mme de Fontaine, d'en laisser prendre une à Thieriot, et de permettre à vos amis qu'ils la fassent aussi copier pour eux. C'est le seul moyen de prévenir le péril dont je suis menacé. On s'est avisé de remplir toutes les lacunes de cet ouvrage, commencé il y a plus de trente années. On y a ajouté des tirades affreuses. Il y en a une contre le roi ; je l'ai vue. Cela est, à la vérité, composé par de la canaille, et fait pour être lu par la canaille. C'est :

. . . . . Dormir
A la Bourbon, la grasse matinée ;

c'est :

A ses Bourbons en pardonne bien d'autre.
. . . . . .
Les Richelieu le nomment maquereau [3].

1. Cette lettre, qui est sans date dans l'autographe, doit être de peu antérieure au 27 juillet 1755, jour où Colini, qui en était porteur, partit de Genève.

2. Si le porteur de cette lettre fut Colini, comme Voltaire le dit n° 2964, elle doit être du 26 (et non du 28), puisque Colini dit être parti le 27.

3. Voyez les variantes du chant Ier de *la Pucelle*.

Figurez-vous tout ce que les halles pourraient mettre en rimes. Enfin on y a fourré plus de cent vers contre la religion, qui semblent faits par le laquais d'un athée.

Ce coquin de Grasset, dont je vous dois la connaissance, a apporté ce manuscrit à Lausanne. J'ai profité de vos avis, mon cher ange, et les magistrats de Lausanne l'ont intimidé. Il est venu à Genève ; et là, ne pouvant faire imprimer cet ouvrage, il est venu chez moi me proposer de me le donner pour cinquante louis d'or. Je savais qu'il en avait déjà vendu plus de six copies manuscrites. Il en a envoyé une à M. de Bernstorf[1], premier ministre en Danemark. Il m'a présenté un échantillon, et c'était tout juste un de ces endroits abominables, une vingtaine de vers horribles contre Jésus-Christ. Ils étaient écrits de sa main. Je les ai portés sur-le-champ au résident de France. Si le malheureux est encore à Genève, il sera mis en prison ; mais cela n'empêchera pas qu'on ne débite ces infamies dans Paris, et qu'elles ne soient bientôt imprimées en Hollande. Ce Grasset m'a dit que cet exemplaire venait d'un homme qui avait été secrétaire[2] ou copiste du roi de Prusse, et qui avait vendu le manuscrit cent ducats. Ma seule ressource, à présent, mon cher ange, est qu'on connaisse le véritable manuscrit, composé il y a plus de trente ans, tel que je l'ai donné à Mme de Pompadour, à M. de Richelieu, à M. de La Vallière ; tel que je vous l'envoie. Je vous demande en grâce ou de le faire copier, ou de le donner à Mme de Fontaine pour le faire copier. Je vous prie qu'on n'épargne point la dépense. J'enverrai à Mme de Fontaine de quoi payer les scribes. Si vous avez cet infâme chant de l'*âne* qu'on m'attribue, il n'y a qu'à le brûler. Cela est d'une grossièreté odieuse, et indigne de votre bibliothèque. En un mot, mon cher ange, le plus grand service que vous puissiez me rendre est de faire connaître l'ouvrage tel qu'il est, et de détruire les impressions que donne à tout le monde l'ouvrage supposé. Je vous embrasse tendrement, et je me recommande à vos bontés avec la plus vive instance.

P. S. On vient de mettre ce coquin de Grasset en prison à Genève. On devrait traiter ainsi à Paris ceux qui vendent cet ouvrage abominable.

1. L'une des lettres du 4 février 1767 est adressée à ce ministre.
2. Darget avait été secrétaire de Frédéric.

2962. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 29 juillet.

Vous m'aviez mandé, mon cher philosophe, que l'infâme manuscrit en question était à Lausanne ; vous aviez bien raison. Grasset est venu de Lausanne me proposer de l'acheter pour cinquante louis ; et, pour me mettre en goût, il m'en a montré une feuille. Je n'ai jamais rien vu de plus plat et de plus horrible ; cela est fait par le laquais d'un athée. Mon indignation ne m'a pas permis de différer un moment à envoyer la feuille aux magistrats de Genève. On a mis sur-le-champ Grasset en prison ; il a dit qu'il tenait cette feuille d'un honnête homme, nommé Maubert [1], ci-devant capucin, et arrivé depuis peu à Lausanne. Ce capucin était apparemment l'aumônier de Mandrin. On l'a arrêté, on a visité ses papiers, on n'a rien trouvé ; mais on lui a dit que si l'ouvrage paraissait, en quelque lieu que ce fût, on s'en prendrait à lui. Le conseil de Genève ne pouvait me marquer ni plus de bonté, ni plus de justice. Grasset a été chassé de la ville, en sortant de prison. Il serait bon que M. Bousquet connût cet homme, qui est ici très-connu, et absolument décrié. J'ai cru devoir, mon cher philosophe, ces détails à votre amitié. Cette affaire et ma mauvaise santé reculent encore mon voyage de Monrion. Vous voyez quels chagrins viennent encore m'assiéger dans ma retraite. Il faut souffrir jusqu'à la fin de sa vie ; mais on souffre avec patience, quand on a des amis tels que vous.

Mme Denis et moi, nous présentons nos obéissances aux deux philosophes. Je vous embrasse tendrement.

Mme Goll est à Colmar dans une situation bien triste. Je vous embrasse. V.

2963. — RAPPORT DE D'HÉMERY,

INSPECTEUR DE POLICE POUR LA LIBRAIRIE,

A M. BERRYER.

30 juillet 1755.

(Voyez tome XV, page 151.)

1. J.-H. Maubert, soi-disant chevalier de Gouvest, né à Rouen en 1721 ; capucin défroqué, officier d'artillerie, écrivain aux gages des libraires. Voltaire lui impute

2964. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 30 juillet.

Mon très-divin ange, 1° celui qui a écrit les *animaux* sauvages est un animal ; il doit y avoir *assassins* sauvages [1].

2° Je crois avoir prévenu vos ordres dans le quatrième acte. Vous devez avoir reçu mes chiffons.

3° Je vous demande avec la plus vive instance qu'on ne retranche rien au couplet de Mlle Clairon, au troisième, qui commence par ces mots :

> Eh bien ! mon fils l'emporte ; et si, dans mon malheur, etc.
>
> (Scène III.)

Mme Denis, qui joue Idamé sur notre petit théâtre, serait bien fâchée que cette tirade fût plus courte.

4° M. de Paulmy, qui est un peu du métier, et M. l'intendant de Dijon [2], qui a bien de l'esprit et du goût, trouvent que la pièce finit par un beau mot : *Vos vertus*. Ils disent que tout serait froid après ce mot ; c'est le sentiment de Mme Denis, et, quand ils seraient tous contre moi, je ne céderais pas ; il m'est impossible de finir plus heureusement. Lekain aura assez d'esprit pour ne pas dire ce mot comme un compliment. Il le dira après un temps ; il le dira avec un enthousiasme d'attendrissement, et il fera cent fois plus d'effet qu'avec une péroraison inutile.

Mon cher ange, il est bien important que mes magots soient montrés à Fontainebleau. Il en court d'autres qui sont bien vilains. Votre Grasset, dont vous aviez eu la bonté de me parler, est venu ces jours-ci à Genève. Il m'a apporté une feuille manuscrite de *la Pucelle d'Orléans* qu'on m'attribue, et il m'a offert de me vendre le manuscrit pour cinquante louis, après m'avoir dit qu'il en connaissait six autres copies. J'ai envoyé sur-le-champ sa feuille au résident de France. Le conseil s'est assemblé. On a mis en prison mon Grasset, et on vient de le chasser de la ville. Il se vante de la protection de M. Berryer et il m'en a montré

les falsifications dont sont souillées les éditions de *la Pucelle* qui parurent à Francfort en 1755 et en 1756. Maubert, qui avait déjà écrit contre Voltaire (voyez tome XXIV, page 11), mourut à Altona le 21 novembre 1767. (CL.)

1. *L'Orphelin*, acte IV, scène III.
2. Joly de Fleury de La Valette, intendant de Bourgogne depuis 1749.

des lettres[1]. Je vous ai déjà dit un petit mot de cette aventure, dans une lettre[2] que mon secrétaire doit vous apporter.

Je compte avoir l'honneur d'envoyer, dans quelques jours, *l'Orphelin de la Chine* à Mme de Pompadour. Je vous prie que ce soit là son titre. C'est sous ce nom qu'il y a déjà une tragédie chinoise[3]. Le public y sera tout accoutumé. Mon cher ange, je ne m'accoutume guère à vivre loin de vous. Je me crois à la Chine. Adieu, homme adorable. V.

P. S. Il faut vous dire que les copistes qui sont ici n'écrivent pas trop bien ; mon secrétaire Colini écrit très-lisiblement ; son écriture est agréable. Il connaît la pièce ; il doit être las de l'avoir copiée ; mais si vous voulez avoir la bonté de la lui faire copier chez vous, il prendra volontiers cette peine, quoiqu'il soit fort occupé auprès d'une jolie Italienne[4] avec laquelle il fait le voyage de Paris. Alors nous enverrons cette copie bien musquée à Mme de Pompadour, avec de la jolie nonpareille ; et j'aurai l'honneur de lui écrire un petit mot dans le temps que vous choisirez pour lui envoyer la pièce.

Votre amitié ne se rebute point de toutes les peines que je lui donne, et de toutes les libertés que je prends. Elle est constante et courageuse. Mille tendres respects à tous les anges. V.

2965. — EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSISTOIRE DE GENÈVE[5].

Du 31 juillet 1755.

M. le pasteur de Roches a dit que le sieur de Voltaire se dispose à faire jouer des tragédies chez lui à Saint-Jean, et qu'une partie des acteurs qui les représentent sont des particuliers de cette ville. On ajoute qu'il fait établir un théâtre et des décorations. Dont opiné, l'avis a été d'en parler à monsieur le premier syndic, et dire que le Consistoire est dans une parfaite confiance que le Magnifique Conseil ne se prêtera jamais à donner atteinte à ses arrêtés des 18 mars 1732 et 5 décembre 1739, qui défendent toutes représentations de comédies, tant publiques que particulières, et qu'à l'égard

1. Voyez la lettre 2988.
2. Sans doute la lettre 2961.
3. Voyez tome V, page 293.
4. Colini ne l'a pas nommée dans *Mon Séjour auprès de Voltaire*, ouvrage publié en 1807, in-8°.
5. *Recueil d'extraits des registres du Consistoire de Genève*, publié par M. Cramer, ancien syndic de la république de Genève, page 421. — Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, page 122.

de ceux de cette ville qui pourraient avoir quelques rôles dans les tragédies chez le sieur Voltaire, messieurs les pasteurs des quartiers les avertiront de la part du Consistoire de s'en abstenir.

2966. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

31 juillet.

Je reçois, mon héros, votre lettre du 26 de juillet. Or voyez, mon héros, comme vous avez raison sur tous les points.

Premièrement, ce qui court dans Paris et ailleurs est l'ouvrage de la plus vile canaille, aidée par des gens qui méritent un châtiment exemplaire. Voici ce qu'on y trouve :

> Et qu'à la ville, et surtout en province,
> Les Richelieu ont nommé maquereau.
> . . . . . .
> Dort en Bourbon, la grasse matinée....
> Et que Louis, ce saint et bon apôtre,
> A ses Bourbons en pardonne bien d'autre.

Ce n'est pas là apparemment l'ouvrage que vous voulez. Les La Beaumelle, les Fréron, et les autres espèces qui vendent sous le manteau cette abominable rapsodie sont prêts, dit-on, de la faire imprimer. Un nommé Grasset, qui en avait un exemplaire, est venu me proposer, à Genève, de me le vendre cinquante louis. Il m'en a montré des morceaux écrits de sa main ; je les ai portés sur-le-champ au résident de France. J'ai fait mettre ce malheureux en prison, et enfin on n'a point trouvé son manuscrit. J'ai cru, dans ces circonstances, devoir vous envoyer, aussi bien qu'à Mme de Pompadour et à M. le duc de La Vallière, mon véritable ouvrage, qui est à la vérité très-libre, mais qui n'est ni ne peut être rempli de pareilles horreurs. Ils ont reçu leur paquet. Vous n'avez point le vôtre; apparemment que M. de Paulmy a voulu préalablement en prendre copie. Vous pourriez bien en demander des nouvelles à M. Dumesnil, en présence de qui je donnai le paquet cacheté sans armes, pour être cacheté avec les armes de M. de Paulmy, contre-signé par lui, et vous être dépêché le lendemain.

Vous sentez, monseigneur, le désespoir où tout cela me réduit. La canaille de la littérature m'avait fait sortir de France, et me poursuit jusque dans mon asile.

Le second point est le rôle de Gengis donné à Lekain. Je ne me suis mêlé de rien que de faire comme j'ai pu *l'Orphelin de*

la Chine, et de le mettre sous votre protection. Zamti le Chinois et Gengis le Tartare sont deux beaux rôles. Que Grandval et Lekain[1] prennent celui qui leur conviendra ; que tous deux n'aient d'autre ambition que de vous plaire ; que M. d'Argental vous donne la pièce ; que vous donniez vos ordres ; voilà toute ma requête. Je me borne à vous amuser ; et, si par hasard l'ouvrage réussissait, si on le trouvait digne de paraître sous vos auspices, je vous demanderais la permission de vous le dédier[2] à ma façon, c'est-à-dire avec un ennuyeux discours sur la littérature chinoise et sur la nôtre. Vous savez que je suis un bavard, et vous me passeriez mon rabâchage sur votre personne et sur les Chinois. Je vous supplierais, en ce cas, d'empêcher, en vertu de votre autorité, que monsieur le souffleur ne fît imprimer ma pièce et ne la défigurât, comme cela lui est arrivé souvent. Tout le monde me pille comme il peut. Adieu, monseigneur. Si vous commandez une armée, je veux aller vous voir dans votre gloire, au lieu d'aller aux eaux de Plombières.

2967. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

31 juillet.

Mon cher ange, votre lettre du 25 juillet m'apprend que vous avez reçu la petite correction du quatrième acte, conformément à vos désirs et à vos ordres. Je ne doute pas que vous n'ayez reçu aussi celle du deuxième acte. Le violent chagrin que me cause cet abominable ouvrage qu'on fait courir sous mon nom me met hors d'état d'embellir, comme je le voudrais, une tragédie que vous approuvez. Pourquoi M. de Richelieu imagine-t-il que je lui envoyais un exemplaire rapetassé ?

Je lui envoyais, comme à vous, quelque chose de bien meilleur que la rapsodie qui court. Il n'a point reçu son paquet. Apparemment que M. de Paulmy a voulu en prendre copie pour son droit de transit ; à la bonne heure. M. de Richelieu me gronde sur la distribution des rôles ; je ne m'en mêle point ; c'est à vous, mon cher ange, à tout ordonner avec lui. Gengis et Zamti sont deux rôles que Grandval et Lekain peuvent jouer. Faites tout comme il vous plaira ; mon unique occupation est de tâcher de vous

1. Lekain obtint beaucoup moins de succès dans le rôle de Gengis, que Mlle Clairon dans celui d'Idamé. (CL.)

2. Voyez l'épître dédicatoire de *l'Orphelin de la Chine,* tome V.

plaire; mais le pucelage de *Jeanne* me tue. Je vous embrasse mille fois, mon ange.

Je rouvre ma lettre. J'apprends dans l'instant qu'on a encore volé le manuscrit de la *Guerre de 1741*, qui était dans les mains de M. d'Argenson, de M. de Richelieu, et de Mme de Pompadour. On[1] a porté tout simplement le manuscrit à M. de Malesherbes, qui donne aussi tout simplement un privilége. Je vous conjure de lui en parler, et de l'engager à ne pas favoriser ce nouveau larcin. On dit que cela presse. Je n'ai d'espérance qu'en vous.

Revenons aux Chinois. Grandval, à qui j'ai donné cinquante louis pour *le Duc de Foix*, refuserait-il de jouer dans *l'Orphelin?* Au nom du Tien, arrangez cela avec monsieur le maréchal.

2968. — A M. LE PREMIER SYNDIC[2] DU CONSEIL DE GENÈVE.

Le 2 août.

Monsieur, vos bontés et celles du Magnifique Conseil m'ayant déterminé à m'établir ici sous sa protection, il ne me reste, en vous renouvelant mes remerciements, que d'assurer mon repos en ayant recours à la justice et à la prudence du Conseil.

Je suis obligé de l'informer que, le 17 du mois de juin, un conseiller d'État de France m'écrivit qu'un nommé Grasset était parti de Paris, chargé d'un manuscrit abominable qu'il voulait imprimer sous mon nom, croyant mal à propos que mon nom servirait à le faire vendre; on m'envoya de plus la teneur de la lettre écrite de Lausanne par ce Grasset à un facteur de librairie de Paris. J'écrivis incontinent à des magistrats de Lausanne, et je les suppliai d'éclaircir ce fait. On intimida Grasset à Lausanne.

Le 22 juillet, une femme nommée Dubret, qui demeure à Genève, dans la même maison que le sieur Grasset, vint me proposer de me vendre cet ouvrage manuscrit quarante louis.

Le 26 juillet, Grasset, arrivé de Lausanne, vint lui-même me proposer ce manuscrit pour cinquante louis, en présence de Mme Denis et de M. Cathala[3], et me dit que, si je ne l'achetais

1. Prieur; voyez lettre 2944.

2. Sans doute M. Chouet, nommé dans *les Confessions* (part. II, livre VIII) de J.-J. Rousseau. (CL.)

3. Négociant de Genève, en faveur duquel Voltaire écrivit à La Chalotais le 21 juillet 1762.

pas, il le vendrait à d'autres. Pour me faire connaître le prix de ce qu'il voulait me vendre, il m'en montra une feuille écrite de sa main; il me pria de la faire transcrire, et de lui rendre son original.

Je fus saisi d'horreur à la vue de cette feuille, qui insulte, avec autant d'insolence que de platitude, à tout ce qu'il y a de plus sacré. Je lui dis, en présence de M. Cathala, que ni moi, ni personne de ma maison, ne transcririons jamais des choses si infâmes, et que si un de mes laquais en copiait une ligne je le chasserais sur-le-champ.

Ma juste indignation m'a déterminé à faire remettre dans les mains d'un magistrat cette feuille punissable, qui ne peut avoir été composée que par un scélérat insensé et imbécile.

J'ignore ce qui s'est passé depuis, j'ignore de qui Grasset tient ce manuscrit odieux; mais ce que je sais certainement, c'est que ni vous, monsieur, ni le Magnifique Conseil, ni aucun membre de cette république, ne permettra des ouvrages et des calomnies si horribles, et que, en quelque lieu que soit Grasset, j'informerai les magistrats de son entreprise, qui outrage également la religion et le repos des hommes. Mais il n'y a aucun lieu sur la terre où j'attende une justice plus éclairée qu'à Genève.

Je vous supplie, monsieur, de communiquer ma lettre au Magnifique Conseil, et de me croire avec un profond respect, etc.

2969. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

3 août.

Oui, vraiment, vous seriez un beau Gengis, et nous n'en aurons point comme vous. Je vous sais bien bon gré d'être du métier, mon très-aimable marquis. Le travail console. Il paraît, par votre lettre à ma nièce, que vous avez besoin d'être consolé comme un autre. C'est un sort bien commun. On souffre même à Neuilly, même aux Délices. Qui croirait qu'à mon âge une *Pucelle* fît mon malheur, et me persécutât au bout de trente ans? L'ouvrage court partout, accompagné de toutes les bêtises, de toutes les horreurs, que de sots méchants ont pu imaginer, de vers abominables contre tous mes amis, à commencer par M. le maréchal de Richelieu. J'ai bien fait de ne songer qu'à des Chinois; vos Français sont trop méchants, et, sans vous et sans M. d'Argental, ces Chinois ne seraient pas pour Paris. Je bénis ma retraite, je vous regrette, et je vous aime de tout mon cœur.

2970. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

Aux Délices, près de Genève, 4 août 1755.

Sire, si les belles-lettres, qui ont servi de délassement à Votre Majesté dans ses travaux, l'amusent encore, permettez que je mette à vos pieds et sous votre protection cette tragédie[2], que je commençai chez vous, avant d'avoir le malheur de vous quitter; j'aurais voulu la finir dans votre palais de Potsdam, aussi bien que ma vie. Les beautés du lac de Genève et de la retraite que j'ai choisie pour mon tombeau sont bien loin de me consoler du malheur de n'être plus auprès de Votre Majesté.

Je ne peux soulager mon amertume qu'en saisissant les moindres occasions de vous renouveler mes sentiments : ils sont tels qu'ils étaient quand vous avez daigné m'aimer, et j'ose croire encore que vous n'êtes pas insensible à l'admiration très-sincère d'un homme qui vous a approché, et dont la douleur extrême est étouffée par le souvenir de vos premières bontés.

Ne pouvant avoir la consolation de me mettre moi-même aux pieds de Votre Majesté, je veux avoir au moins celle de m'entretenir de vous avec milord Maréchal[3]. Je ne suis pas éloigné de lui, et, si Votre Majesté m'en donne la permission, si ma malheureuse santé m'en laisse la force, j'irai lui dire ce que je ne vous dis pas, combien vous êtes au-dessus des autres hommes, et à quel point j'ai eu la hardiesse et la faiblesse de vous aimer de tout mon cœur. Mais je ne dois parler à Votre Majesté que de mon profond respect.

2971. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, le 4 août.

Ce que vous avez est presque aussi ancien que notre amitié. Il y a trente ans que cela est fait, et vous voyez combien cela est différent des plates grossièretés et des scandales odieux qui courent. Vous aurez le reste ; vous verrez que le bâtard de l'Arioste n'est pas le bâtard de l'Arétin. Un scélérat, nommé Grasset, est venu dans ce pays-ci, dépêché par des coquins de Paris, pour faire imprimer sous mon nom, à Lausanne, les abominations

1. *Œuvres de Frédéric le Grand;* Berlin, 1853, tome XXIII, page 7.
2. *L'Orphelin de la Chine.*
3. Alors à Neufchâtel.

qu'ils ont fabriquées. Je l'ai fait guetter à Lausanne; il est venu à Genève, je l'ai fait mettre en prison. J'ai ici quelques amis, et on n'y troublera point mon repos impunément.

Adieu, mon ancien ami; vous auriez trouvé ma retraite charmante l'été, et l'hiver il ne faut pas quitter le coin de son feu. Tous les lieux sont égaux quand il gèle; mais dans les beaux jours je ne connais rien qui approche de ma situation. Je ne connaissais ni ce nouveau plaisir, ni celui de semer, de planter, et de bâtir. Je vous aurais voulu dans ce petit coin de terre. J'y suis très-heureux; et si les calomnies de Paris venaient m'y poursuivre, je serais heureux ailleurs.

Je vous embrasse. *Quid novi?*

2972. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 août.

Mon cher ange, je voudrais encore vernir mes magots; mais tout ce qui arrive à *Jeanne* gâte mes pinceaux chinois. C'est ma destinée que la calomnie me poursuive au bout du monde. Elle vient me tourmenter au pied des Alpes. Vous ai-je mandé que ce coquin de Grasset était venu dans ce pays-ci, chargé de cet impertinent ouvrage, avec des vers contre la France, contre la maison régnante, contre M. de Richelieu? Ceux qui l'ont envoyé, sachant que j'étais auprès de Genève, n'ont pas manqué de faire paraître Calvin[1] dans cette rapsodie : cela fait un bel effet, du temps de Charles VII. Il est très-certain que ce Chévrier, qui avait annoncé l'ouvrage dans les feuilles de Fréron, y a travaillé; et il est très-probable que Grasset s'entend toujours avec Corbi.

Vous voyez combien il est nécessaire que les cinq magots soient joués vite et bien; mais comment Sarrasin peut-il se charger de Zamti? est-ce là le rôle d'un vieillard? On n'entendra pas Lekain. Sarrasin joue en capucin. Serai-je la victime de l'orgueil de Grandval, qui ne veut pas s'abaisser à jouer *Zamti*? Mon divin ange, je m'en remets à vous; mais, si mes magots tombent, je suis enterré.

Je vois enfin que vous avez perdu ces malheureux soupçons que vous aviez de moi sur un *pucelage*[2]; Dieu soit béni! Thieriot-*Trompette* me mande qu'il y avait, dans le seul premier chant qui court à Paris, cent vingt-quatre vers falsifiés. Tout ce qu'on

1. Variantes du chant V.
2. Allusion au chant de l'*âne*. Voyez les variantes du chant XXI.

m'en a envoyé est de la plus grande platitude. Gare que ces sottes horreurs ne paraissent sous mon nom ! Ce manant de Fréron en fera un bel extrait.

Je vous demande en grâce, au moins, qu'on ne falsifie pas mon pauvre *Orphelin*. Je vous conjure qu'on le joue tel que je l'ai fait. Nous venons d'en faire une répétition. Un Tronchin[1], conseiller d'État de Genève, auteur d'une certaine *Marie Stuart*, a joué, ou plutôt lu, sur notre petit théâtre, le rôle de Gengis passablement; il a fort bien dit : *Vos vertus*[2]; et tout le monde a conclu que c'était un solécisme épouvantable de dire quelque chose après ce mot. Ce serait tout gâter ; la seule idée m'en fait frémir. La scène du poignard a bien réussi ; des cœurs durs ont été attendris.

Je vous embrasse ; je me recommande à vos bontés.

2973. — A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, 5 août.

J'ose attendre de votre amitié, mon cher monsieur, que vous voudrez bien me mettre au fait de la manœuvre du sieur Maubert, et que vous entrerez dans la juste indignation où je suis contre ceux qui ont apporté ici le plat et abominable ouvrage que Grasset m'a voulu vendre cinquante louis d'or. Quel échantillon affreux il m'en présenta ! cela fait frémir l'honneur et le bon sens. Quel monstre insensé et imbécile a pu fabriquer des horreurs pareilles ? Et comment ai-je pu me dispenser de déférer à la justice ce scandaleux avorton ? Le conseil a fait tout ce que j'ai demandé à ma réquisition, et contre les distributeurs et contre la feuille qu'ils étalaient pour vendre le reste de l'ouvrage. Grasset, au sortir de prison, a été admonété vertement, et conseillé de vider la ville. Il est regardé ici comme un voleur public ; mais, encore une fois, comment peut-il être lié avec Maubert ? et comment Maubert a-t-il avoué que c'est lui qui avait donné la feuille à Grasset ? Il y a là dedans un tissu d'horreurs et d'iniquités dont le fond était le dessein d'escamoter cinquante louis d'or. Je suis obligé de poursuivre cette affaire ; mais, n'ayant nulles lumières, il faut que je l'abandonne. Cela, joint aux maladies qui m'accablent, exerce un peu la patience ; mais, si votre amitié me console, je me croirai

1. François Tronchin, qui travaillait alors à une tragédie dont Nicéphore III (ou Botoniate) était le principal personnage. — *Marie Stuart* avait été imprimée à Paris en 1735. (CL.)

2. Derniers mots de *l'Orphelin de la Chine*.

heureux. Je vous embrasse tendrement, et je voudrais bien vous embrasser à Monrion. J'espère vous y renouveler mon tendre attachement au mois de septembre. V.

2974. — A M. DARGET[1].

Le 5 août 1755.

Je vous dois, mon ancien ami, un compte exact de ce qui s'est passé en dernier lieu au sujet de ce poëme de *la Pucelle d'Orléans*, dont on pourra dire comme de celle de Chapelain :

Depuis trente ans on parle d'elle,
Et bientôt on n'en dira rien.

C'est peu qu'on ait déshonoré la littérature jusqu'à imprimer le *Siècle de Louis XIV* avec des notes aussi absurdes que calomnieuses, et qu'on se soit avisé de faire un libelle scandaleux d'un ouvrage approuvé de tous les honnêtes gens de l'Europe; c'est peu qu'on ait donné sous mon nom une prétendue *Histoire universelle*, dont il n'y avait pas dix chapitres qui fussent de moi, et dont l'ignorance a rempli tous les vides : les mêmes gens qui me persécutent depuis si longtemps ont mis le comble à ces malversations inouïes jusqu'à nos jours parmi les gens de lettres. Ils ont déterré quelques fragments de cet ancien poëme de *la Pucelle d'Orléans*, qui était assurément un badinage très-innocent; quand ils ont su que j'étais en France, ils ont ajouté à cet ouvrage des vers aussi plats qu'offensants contre les amis que j'ai en France[2], et contre les personnes[3] et les choses les plus respectables. Quand on a vu que j'avais choisi un petit asile auprès de Genève, où ma mauvaise santé m'a forcé de chercher des secours auprès d'un des plus célèbres médecins de l'Europe, il ont glissé au plus vite dans l'ouvrage des vers contre Calvin[4] : ils vivent du fruit de leurs manœuvres; ils vendent chèrement leurs manuscrits ridicules aux dupes qui les achètent, et se font ainsi un revenu fondé sur la calomnie. En vérité, mon cher ami, si ces malheureux pouvaient être appelés des gens de lettres, je serais presque de l'avis de ce citoyen de Genève[5] qui a soutenu avec tant d'esprit que les bel-

1. La réponse de Darget est le n° 3002.
2. Thibouville et Richelieu; voyez lettres 2916 et 2966.
3. Louis XV et Mme de Pompadour; voyez lettre 2924.
4. Voyez la lettre 2972.
5. J.-J. Rousseau.

les-lettres ont servi à corrompre les mœurs. On a député dans le pays où je suis un homme qui se mêle de vendre des livres : il se nomme Grasset ; il vint dans ma maison le 26 juillet, et me proposa de me vendre cinquante louis d'or un de ces manuscrits ; il m'en fit voir un échantillon : c'était une page remplie de tout ce que la sottise et l'impudence peuvent rassembler de plus méprisable et de plus atroce ; voilà ce que cet homme vendait sous mon nom, et ce qu'il voulait me vendre à moi-même. Il me dit, en présence de plusieurs personnes, que le manuscrit venait d'un Allemand qui l'avait vendu cent ducats ; ensuite il dit qu'il venait d'un ancien secrétaire de monseigneur le prince Henri : il entend sans doute le secrétaire à qui votre beau-frère a succédé, et qui était avec cet autre fripon de Tinois ; mais ni le roi de Prusse, ni le prince Henri, n'ont jamais eu entre leurs mains des choses si indignes d'eux. Il nomma plusieurs personnes, il assura que La Beaumelle en avait un exemplaire à Amsterdam ; je pris le parti de porter sur-le-champ au résident de France la feuille scandaleuse que cet homme m'avait apportée écrite de sa main. On mit Grasset en prison ; il dit alors qu'il la tenait d'un nommé Maubert, ci-devant capucin, auteur de je ne sais quel *Testament politique du cardinal Albéroni*[1], dans lequel le ministère de France et M. le maréchal de Belle-Isle sont calomniés avec cette impudence qu'on punissait autrefois et qu'on méprise aujourd'hui ; enfin on a banni de Genève le nommé Grasset. On a interrogé le sieur Maubert, et on lui a signifié que, si l'ouvrage paraissait, on s'en prendrait à lui. Voilà tout ce que j'ai pu faire, dans un pays où la justice n'est pas rigoureuse ; j'attends de votre amitié que vous voudrez bien m'instruire de ce que vous pourrez apprendre sur cette misère. Si vous voyez M. de Croismare et M. Duverney, je vous prie de leur faire mes très-humbles compliments ; mes Délices me font souvenir de Plaisance[2]. Je n'ose demander des ognons de tulipe à M. Duverney, c'est la seule chose qui me manque dans ma retraite trop belle pour un philosophe. Il faut savoir jouir et savoir se passer ; j'ai tâté de l'un et de l'autre. Je vous souhaite fortune, agréments ; et j'aurais voulu que ma maison eût été sur le chemin de Vesel.

P. S. Pourrez-vous avoir la bonté de me dire le nom de ce Provençal[3] qui était ci-devant secrétaire du prince Henri ? Je vous embrasse. Je suis bien malade.

1. Voyez tome XXIV, page 11.
2. Château de Pâris-Duverney, près de Nogent-sur-Marne.
3. Il s'appelait du Puget ; voyez la lettre 3002.

2975. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 5 août.

Mais dites-moi donc, mon cher philosophe, comment les hommes peuvent être si méchants, comment on a pu faire un tissu de tant de bêtises et de tant d'horreurs, et comment Maubert a pu s'unir avec Grasset pour un aussi affreux scandale. Dès que Grasset vint me montrer l'échantillon de la pièce, tous mes amis me conseillèrent de déférer cette plate infamie à la justice. Grasset ne s'est tiré d'affaire qu'en disant qu'il tenait la feuille de Maubert; et Maubert a répondu qu'il la tenait de Lausanne. Si tout le reste est comme ce que j'ai vu, c'est l'ouvrage d'un laquais. J'ai rempli mon devoir en me plaignant juridiquement; mais je ne goûte de consolations qu'en déposant mes plaintes dans le sein de votre amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur. Quand pourrai-je vous voir à Monrion? V.

2976. — A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, 8 août.

Vous verrez, mon cher monsieur, quel homme est ce Grasset par la copie[1] ci-jointe. Le dessein de m'escamoter est le moindre de ses crimes; mais quiconque a inséré, dans le manuscrit qu'il voulait me vendre, les morceaux aussi plats qu'abominables dont je me suis plaint, est cent fois plus criminel que lui. Bousquet se plaint qu'on a mis en prison son associé; qu'il juge à quel associé il a affaire! Il l'envoie à Marseille; Dieu veuille que ceux qui s'intéressent au commerce de Bousquet n'aient pas à s'en repentir!

Voilà un tissu d'horreurs qui me ferait croire que J.-J. Rousseau a raison. Si les belles-lettres ne corrompent pas les mœurs, elles n'ont pas, au moins, rectifié celles des misérables qui ont voulu me perdre par de si infâmes imputations.

On dit que La Beaumelle, et un nommé Tinois, ont fabriqué toutes les plates indignités qui sont dans l'ouvrage que vous avez vu. Faut-il que je sois la victime de ces canailles! Quand pourrai-je avoir le bonheur de vous voir?

1. C'était sans doute quelque certificat, relatif à Grasset.

2977. — A M. TRONCHIN, DE LYON [1].

8 août 1755.

Les La Beaumelle et autres ont eu la barbarie de me poursuivre jusqu'au pied des Alpes. Ils ont fait courir partout un manuscrit digne de la plus vile canaille, sous le nom de *la Pucelle d'Orléans*. Voici ce qu'on y trouve. C'est de Charles VII, roi de France, dont il s'agit. Le laquais qui a composé ces vers n'est pas obligé de savoir que Charles VII n'est point de la branche des Bourbons.

Charle amoureux d'une gueuse fanée
Dort en Bourbon la grasse matinée.
Et saint Louis, le saint et bon apôtre,
A ses Bourbons en pardonne bien d'autre.
Les Richelieu l'ont nommé m.....

Voilà pourtant ce qu'on ose m'attribuer. Un nommé Grasset, qui est d'ailleurs un voleur public, est venu me proposer de me vendre ce beau manuscrit cinquante louis d'or. Je l'ai sur-le-champ déféré à la justice, lui et son manuscrit. Il a été flétri et banni. On dit qu'il s'est retiré à Lyon, et qu'il va passer à Trévoux. Je vous supplie, monsieur, de faire lire cet écrit ou la substance à monseigneur le cardinal de Tencin et à M. de Rochebaron, s'il est possible, afin de prévenir de grandes calomnies et de grands malheurs. Pardonnez au trouble où ma douleur me plonge. Quelque absurde, quelque impertinente que soit la calomnie, elle est toujours très à craindre. M. l'abbé Pernetti m'a mandé que ces horreurs couraient dans Lyon. Il me mande aussi qu'il est constant que le roi demandera mon éloignement de Genève. Je crois le roi trop juste pour m'imputer des vers que les laquais de Paris rougiraient d'avoir faits. Je crois le cardinal de Tencin trop juste pour m'en accuser, pour persécuter un innocent dont il n'a pas assurément à se plaindre.

1. *Revue suisse*, 1855, page 279.

2978. — DE M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Le 10 août 1755.

La commission dont vous me chargez auprès de Son Éminence sera retardée jusqu'à nouvel ordre, parce que j'y trouve des inconvénients. Et puisque vous avez fait la faveur à mon frère de le nommer votre chancelier et premier président, il est à propos qu'il me parle en votre nom, et pour lors vos volontés seront exécutées. Je suis trop vôtre fidèle serviteur pour m'écarter des maximes reçues, et pour adhérer à des premiers mouvements qui peuvent être accompagnés de regrets. Mon innocence me serait reprochée, et je ne me consolerais point de vous avoir porté du dommage, quoique autorisé de votre part.

2979. — A M. SENAC DE MEILHAN[2],

AU PARC ROYAL, A LYON.

Aux Délices, route de Lyon,
à Genève, 12 août.

Vous serez assurément, monsieur, le très-bien venu, le très-bien reçu, et le très-mal logé dans mon petit ermitage. Je ferai mon possible pour loger aussi l'officier qui veut avoir aussi la bonté de venir. Je serai charmé de voir le digne fils d'un homme que j'estime depuis si longtemps, et de pouvoir vous marquer, monsieur, tous les sentiments que vous m'avez inspirés. Je suis bien malade et bien faible, mais j'oublierai tous mes maux avec vous.

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Le Suisse V.

2980. — A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, 12 août.

Vous m'avez fait venir sur votre lac, mon cher monsieur, et malgré toutes les horreurs qui m'environnent, je ne me jetterai pas dans le lac[3]. Sachez les faits, et voyez mon cœur.

1° Quiconque viendra m'apporter un écrit tel que Grasset m'en a présenté un, je le mettrai entre les mains de la justice,

1. *Revue suisse*, 1855, page 280.

2. *Les Autographes en France et à l'étranger*, par M. de Lescure; Paris, 1865, page 336.

3. Comme avait fait Guyot de Merville dans les premiers jours de mai précédent.

parce que je veux bien qu'on rie de saint Denis, et que je ne veux pas qu'on insulte Dieu.

2° Corbi n'est point un être de raison ; c'est un homme très-connu ; c'est un facteur de librairie à Paris. Grasset lui offrit, au mois de mai, quatre mille exemplaires d'un manuscrit qu'il devait acheter à Lausanne.

3° Un conseiller d'État de France m'envoya la lettre de Grasset à Corbi, et Grasset, intimidé, n'imprima rien à Lausanne.

4° Une femme nommée Dubret, qui demeure à Genève, dans la même maison que Grasset, vint, il y a un mois, me proposer de me vendre ledit manuscrit pour quarante louis d'or.

5° Grasset, le 26 juillet, vint me l'offrir pour cinquante louis ; et, pour m'engager, il me montra un échantillon fait par le laquais d'un athée, échantillon écrit de sa main, et dont il avait eu soin de faire trois copies.

6° Je le fis mettre en prison ; il est banni, et, s'il revient à Genève, il sera pendu.

7° A l'interrogatoire, il a décelé un capucin défroqué, nommé Maubert.

8° Le capucin Maubert a répondu à la justice qu'il tenait le manuscrit de M. de Montolieu[1] ; et lui et Grasset ont dit que M. de Montolieu l'avait acheté cent ducats, et voulait le vendre cent ducats, soit à moi, soit à Mme de Pompadour, par le canal de M. de Chavigny.

9° Il est faux que M. de Montolieu ait acheté ce manuscrit cent ducats, puisqu'il dit à Lausanne qu'il le tient de son fils, lequel le tient, dit-il, de Mme la margrave de Baireuth.

10° J'instruis M. de Montolieu de tout ce que dessus.

11° Je vais écrire au roi de Prusse, au prince Henri, à madame la margrave ; tous les trois savent bien que mon véritable ouvrage, fait il y a trente ans, et qu'ils ont depuis dix ans, ne contient rien de semblable, ni aux platitudes de laquais dont le manuscrit de M. de Montolieu est farci, ni aux horreurs punissables dont on vient de l'infecter.

12° Si on veut le vendre à Mme de Pompadour, on s'y prend tard ; il y a longtemps que je le lui ai donné.

13° Ce n'est point Mme la margrave de Baireuth qui a donné au fils de M. de Montolieu les fragments ridicules qu'il possède, c'est un fou nommé Tinois[2].

1. Voyez tome XXXVI, page 517.
2. Voyez tome XXXVII, pages 69 et 221.

14° Tout le conseil de Genève a approuvé unanimement ma conduite, et m'a fait l'honneur de m'écrire en conséquence.

15° M. de Montolieu n'a autre chose à faire qu'à détester le jour où il a connu Maubert, lequel Maubert, tout savant qu'il est, s'est avisé de placer le portrait de Calvin dans un poëme qui a pour époque le XIVe siècle; lequel Maubert, enfin, est le plus scélérat renégat que la Normandie ait produit.

Que d'horreurs pour m'escroquer cinquante louis! En voilà beaucoup, mon cher monsieur; je commence à croire que Rousseau pourrait avoir raison, et qu'il y a des gens que les belles-lettres rendent encore plus méchants qu'ils n'étaient; mais cela ne regarde que les ex-capucins. Maubert est ici aussi connu qu'à Lausanne; mais la justice n'a pu le punir, puisqu'il a montré qu'il était l'agent d'un autre.

Adieu, mon cher ami; je suis las de dicter des choses si tristes[1].

Somme totale, qu'y a-t-il à faire maintenant? Rien. Puisse M. de Montolieu jeter au feu son damnable manuscrit, faire pendre Maubert s'il le rencontre, l'oublier s'il ne le rencontre pas, et n'avoir jamais de commerce avec lui!

Adieu; Mme Denis et moi, nous sommes malades; nous viendrons à Monrion quand nous pourrons; nous vous embrassons tendrement.

2981. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Le 13 août 1755.

Si monseigneur le cardinal est instruit de la calomnie, n'est-il pas juste qu'il le soit de ma conduite? C'est ce que j'ai laissé à votre prudence et à votre amitié, suivant le temps et l'occasion. Si le malheur incroyable que l'abbé Pernetti m'a fait craindre m'arrivait en effet, en ce cas vous auriez toujours la bonté de me faire tenir mon bien en quelque endroit que je fusse, à mesure qu'il vous rentrerait et que j'aurais des besoins nouveaux. Mais j'espère que nous n'en serons pas réduits à cette extrémité si funeste et si peu méritée. Je ne demande qu'à finir mes jours en paix dans l'agréable retraite que votre esprit noble et conciliant m'a procurée.

Les belles-lettres ne servent qu'à empoisonner la vie, et il n'y

1. Ce qui suit est de la main de Voltaire. (CL.)
2. *Revue suisse*, 1855, page 281.

a de bon en fait de lettres que celles de change. J'ai dépensé plus de quarante mille écus depuis que je suis ici ; le reste servira à me faire mourir en paix ailleurs, si la calomnie vient me persécuter au pied des Alpes. Mais je ne conseille pas à ceux qui m'ont rendu de mauvais offices de m'en rendre encore, s'ils ne veulent que je rende leur nom exécrable à la postérité. Je suis un peu en colère, mais j'ai raison.

[1]Voilà donc les Anglais qui prennent nos vaisseaux. Je renvoie mes maçons et mes charpentiers. Pourquoi donc deux nations commerçantes se font-elles la guerre? Elles y perdent l'une et l'autre. Il est honteux que les négociants de tous les pays n'aient pas établi entre eux la neutralité, comme faisaient autrefois les villes hanséatiques. Il faudrait laisser les rois se battre avec leurs grands diables de soldats, et que le reste du monde se mît enfin à être raisonnable.

2982. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 août.

Mon cher ange, je ne suis pas en état de songer à une tragédie ; je suis dans les horreurs de la persécution que la canaille littéraire me fait depuis quarante ans. Vous m'aviez assurément donné un très-bon avis. Ce Grasset était venu de Paris tout exprès pour consommer son iniquité. Il n'est que trop vrai que Chévrier était très-instruit de ce maudit ouvrage et de toute cette manœuvre. Fréron n'en avait parlé dans sa feuille que pour préparer cette belle entreprise. Vous savez de quelles abominations on a farci ce poëme. On a voulu me perdre, et gagner de l'argent. Je n'y sais autre chose que de déférer moi-même tout scandale qu'on voudra mettre sous mon nom, en quelque lieu que je sois. Pour comble de douleurs, on m'apprend que Lyon est infecté d'un premier chant aussi plat que criminel, dans lequel il n'y a pas quarante vers de moi. Mon malheur veut que monsieur votre oncle[2], que je n'ai jamais offensé, ait depuis un an écrit au roi plusieurs fois contre moi, et ait même montré les réponses. Il a trop d'esprit et trop de probité pour m'imputer les misères indignes qui courent; mais il peut, sans les avoir vues, écouter la calomnie. L'abbé Pernetti m'a écrit de Lyon qu'on me forcerait à

1. Cet alinéa se trouve déjà dans une lettre que nous avons donnée, d'après MM. de Cayrol et François, sous le n° 2891.

2. Le cardinal de Tencin qui, en 1754, s'était mal conduit envers Voltaire; voyez lettre 2818.

quitter mon asile, qui m'a déjà coûté plus de quarante mille écus. Mme Denis se meurt de douleur, et moi de la colique.

J'écris un mot[1] à Mme de Pompadour, au sujet des cinq pagodes que vous lui faites tenir de ma part.

Je me flatte qu'elle ne trouvera rien dans la pièce qui ne plaise aux honnêtes gens, et qui ne déplaise à Crébillon. Je me flatte que, si elle l'approuve, elle sera jouée malgré le radoteur Lycophron. Adieu, mon très-cher ange, qui me consolez.

2983. — A MADAME DE FONTAINE.

13 août.

Ma chère nièce, vous êtes charmante. Vous courez, avec votre mauvaise santé, aux Invalides pour des Chinois. Tout Pékin est à vos pieds. Je me flatte qu'on jouera la pièce telle que je l'ai faite, et qu'on n'y changera pas un mot. J'aime infiniment mieux la savoir supprimée qu'altérée.

Les scélérats d'Europe[2] me font plus de peine que *les héros de la Chine*[3]. Un fripon, nommé Grasset, que M. d'Argental m'avait heureusement indiqué, est venu ici pour imprimer un détestable ouvrage, sous le même titre que celui auquel je travaillai il y a trente ans, et que vous avez entre les mains. Vous savez que cet ouvrage de jeunesse n'est qu'une gaieté très-innocente. Deux fripons de Paris, qui en ont eu des fragments, ont rempli les vides comme ils ont pu, contre tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré. Grasset, leur émissaire, est venu m'offrir le manuscrit pour cinquante louis d'or, et m'en a donné un échantillon aussi absurde que scandaleux. Ce sont des sottises des halles, mais qui font dresser les cheveux sur la tête. Je courus sur-le-champ de ma campagne à la ville, et, aidé du résident de France, je déférai le coquin ; il fut mis en prison, et banni, son bel échantillon lacéré et brûlé, et le Conseil m'a écrit pour me remercier de ma dénonciation. Voilà comme il faudrait partout traiter les calomniateurs. Je ne les crains point ici ; je ne les crains qu'en France.

Il me semble, ma chère nièce, que vous n'avez pas votre part entière, et M. d'Argental a encore trois guenilles pour vous[4]. Je

1. Cette lettre manque.

2. Tout ce qui suit figurait dans l'ancienne lettre du 23 mai, et, sauf deux paragraphes, était reproduit encore dans celle-ci. Voyez une note de la lettre 2918.

3. Les *Eroe cinese* de Métastase, traduits par Richelet.

4. Trois chants de *la Pucelle*. Elle n'en avait eu que douze par Thieriot.

vous demande pardon d'avoir imaginé quevous eussiez pu adopter l'idée que M. d'Argental a eue un moment[1] ; j'espère qu'il ne l'a plus.

Ayez soin de votre santé, et aimez les deux solitaires qui vous aiment tendrement. Je vous embrasse, ma chère enfant, du fond de mon cœur.

2984. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 août.

Vraiment, mon cher ange, il ne manquait plus à mes peines que celle de vous voir affligé. Je ne m'embarrasse guère de vos gronderies, mais je souffre beaucoup de l'embarras que vous donnent les bateleurs de Paris. Mon divin ange, grondez-moi tant qu'il vous plaira, mais ne vous affligez pas. M. de Richelieu me mande qu'il faut que Grandval joue dans la pièce : « Très-volontiers, lui dis-je, je ne me mêle de rien ; que Lekain et Grandval s'étudient à vous plaire, c'est leur devoir. »

La Comédie est aussi mal conduite que les pièces qu'on y donne depuis si longtemps. Le siècle où nous vivons est, en tous sens, celui de la décadence ; il faut l'abandonner à son sens réprouvé. J'ai désiré, mon cher et respectable ami, qu'on donnât mes magots à Fontainebleau, puisqu'on doit les donner ; et je l'ai désiré afin de pouvoir détruire dans une préface[2] les calomnies qui viennent m'assaillir au pied des Alpes. Vous savez une partie des horreurs que j'éprouve, et je dois à votre amitié le premier avis que j'en ai eu. La députation de Grasset est le résultat d'un complot formé de me perdre, partout où je serai. Jugez si je suis en état de chanter le dieu des jardins. J'en dirai pourtant un petit mot, quand je pourrai être tranquille ; mais je le dirai honnêtement. Toute grossièreté rebute, et vous devez vous en apercevoir par la différence qui est entre la copie que je vous ai envoyée et l'autre exemplaire. Je vous supplie de répandre cette copie le plus que vous pourrez, et surtout de la faire lire à M. de Thibouville ; je vous en conjure. Ah ! mon cher et respectable ami, quel temps avez-vous pris pour me gronder ! Celui que votre oncle[3] prend pour m'achever. Je vous embrasse tendrement. Les hommes sont bien méchants ; mais vous me raccommodez avec l'espèce humaine.

1. Il avait soupçonné Voltaire de faire imprimer *la Pucelle*.
2. L'Épître dédicatoire de *l'Orphelin* est une espèce de préface.
3. Voyez la lettre 2982.

2985. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU[1].

13 août.

Mon héros veut-il ou dédaigne-t-il que je lui dédie mes magots de la Chine? Accoutumé aux hommages de l'Europe, méprise-t-il ceux de Pékin?... Je le supplie de me donner ses ordres. Je les attends : car, de peur d'être prévenu, je vais publier mes *Magots* moi-même.

Comment est-il possible que vous n'ayez pas reçu le rogaton de la *Guerre de 1741?* Je vous l'envoyai par Mme Denis. Je m'en souviens très-bien, et elle aussi. J'en avais fait faire trois copies : une pour vous, une pour M. d'Argenson, une pour Mme de Pompadour. Il faut que le diable s'en soit mêlé! Mais de quoi ne se mêle-t-il pas?

Est-il possible encore, monseigneur, que j'ignore si vous avez reçu le paquet[2] de M. de Paulmy?... Je jette mon bonnet par-dessus les moulins; je ne sais plus où j'en suis; mais mon cœur, qui vous appartient, est tranquille.

2986. — A M. COLINI[3],

A PARIS.

Des Délices, 17 août.

. . . . . .

Faites, je vous prie, mille compliments à M. Lekain; je suis sûre qu'il jouera Gengis à merveille; mais Sarrasin est bien vieux pour Zamti. Ne doutez pas de l'amitié que j'aurai pour vous toute ma vie.

Je vous en dis autant. Divertissez-vous; voyez siffler mon *Orphelin;* sifflez les Parisiens, *e ritornate a noi quando sarete stanco di piaceri, di donne, e di Parigi*[4].

J'envoie cette lettre à l'adresse que vous me donnez. V.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *La Pucelle.*

3. Le premier alinéa de cette lettre est de Mme Denis, et ce qui suit est de son oncle. (CL.)

4. *Traduction :* Et revenez-nous quand vous serez rassasié de plaisirs, de dames, et de Paris.

2987. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 17 août.

S'il était aussi facile, monsieur, de faire un bel édifice qu'il vous est aisé de faire une belle tragédie, je ne serais pas en peine de la réussite des bâtiments que j'ai commencés. Les deux ailes[1] que vous avez ajoutées au vôtre n'ont fait que donner de nouveaux ornements à votre ouvrage. Par le plaisir que j'ai de lire ce que vous faites, jugez de celui que j'aurai de vous revoir ici. Je me suis beaucoup entretenu de vous, il y a peu de temps, avec un Anglais nommé Garden[2], qui m'a paru un homme d'esprit et de savoir. Il m'a dit vous avoir beaucoup fréquenté pendant son séjour à Lausanne.

J'espère que votre médecin suisse rétablira bientôt votre santé, pour que l'Europe jouisse plus longtemps de vos écrits, et moi du plaisir de vous revoir. Vous me feriez, entre temps, un vrai plaisir de me mander quelle sorte d'habillement vous trouvez le plus convenable pour les acteurs. Je m'imagine que vous ne voulez pas une tête et une moustache chinoises pour Zamti, ni de petites pantoufles de métal pour sa femme, quoique ce ne soit pas ce à quoi l'on prendrait garde, en écoutant de si beaux vers.

Je suis avec beaucoup d'estime, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

2988. — A M. LE COMTE D'ARGENSON,

MINISTRE DE LA GUERRE.

Aux Délices, 20 août.

Il m'est impossible, monseigneur, de vous envoyer votre contre-seing. Celui qui en a si étrangement[3] abusé est à Marseille. C'est un intrigant fort dangereux. Ce Grasset m'a montré des contre-seings chancelier[4] et Berryer avec les vôtres. Il écrit souvent à M. Berryer, qui est fort poli, car il signe un grand : *Votre très-humble* à ce valet de libraire. On dit qu'il fait imprimer des horreurs à Marseille. J'oubliais de vous dire qu'il est *réfugié*, et qu'il est de moitié avec un capucin défroqué, auteur du *Testament politique du cardinal Albéroni*. Ce capucin, appelé ici Maubert, est

1. Les quatrième et cinquième actes de *l'Orphelin*.

2. Probablement François Garden, lord Gardenston, né en 1721, auteur de trois volumes intitulés *Travelling Memorandum*, 1791-92.

3. *Étrangement* dans l'édition des *Mémoires du marquis d'Argenson*, P. Jannet, 1858; *indignement* dans Beuchot.

4. C'est-à-dire des contre-seings de Guillaume de Lamoignon, chancelier de France de 1750 à 1763, père de Malesherbes, à la famille duquel était allié Berryer.

à Genève, avec des Anglais, et il outrage impunément, dans ses livres, le roi, le ministère, et la nation. Voilà de bons citoyens dans ce siècle philosophe et calculateur.

Le prince de Wurtemberg avait auprès de lui un philosophe de cette espèce, qu'il me vantait fort, et qu'il mettait au-dessus de Platon ; ce sage[1] a fini par lui voler sa vaisselle d'argent.

Je ne vis plus qu'avec des Chinois. Mme Denis, du fond de la Tartarie, vous présente ses respects, et moi les miens. Je vous serai bien tendrement attaché tant que je vivrai. V.

2989. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[2].

Aux prétendues Délices, 23 août.

Pardon, pardon ; j'ai très-bien compris la pancarte que monsieur votre frère m'a expliquée, et me voilà au fait. Il ne s'agit plus que d'employer à vivre doucement ce que vous voulez bien avoir la bonté de gouverner. Il faut embellir les Délices, rendre Monrion agréable, aller d'un bout du lac à l'autre, y boire votre vin, et oublier les *Pucelles*.

Il faudrait que tous les diables d'enfer fussent déchaînés pour que ce pucelage de trente années vînt me persécuter dans ma vieillesse.

J'ai cherché une solitude, un tombeau... Me l'enviera-t-on ?

2990. — A M. THIERIOT.

Le 23 août.

Mon ancien ami, amusez-vous tant que vous pourrez avec une *Pucelle* ; cela est beau à votre âge. Il y a trente ans que je fis cette folie. Je vous ai envoyé la copie que j'avais depuis dix ans. Je ne puis songer à tout cela que pour en rougir. Dites aux gens qui sont assez bons pour éplucher cet ouvrage qu'ils commencent par critiquer sérieusement frère Jean des Entommeures et Gargantua.

Quant à mes cinq magots de la Chine, je les crois très-mal placés sur le théâtre de Paris, et je n'en attends pas plus de succès que je n'attends de reconnaissance des comédiens[3], à qui j'ai

1. Nommé d'Han..., dans la lettre 2912.

2. *Revue suisse*, 1855, page 278.

3. Il paraît, d'après la lettre de Voltaire à d'Argental du 26 février 1756, que les comédiens, à cette époque, n'avaient pas encore remercié l'auteur de *l'Orphelin de la Chine*, représenté le 20 août 1755 avec le plus brillant succès.

fait présent de la pièce. Il y a longtemps que j'ai affaire à l'ingratitude et à l'envie. Je fuis les hommes, et je m'en trouve bien; j'aime mes amis, et je m'en trouve encore mieux. Je voudrais vous revoir avant d'aller voir Pascal et Rameau[1], *e tutti quanti*, dans l'autre monde.

Puisque vous voyez M. d'Argenson le philosophe[2], présentez-lui, je vous prie, mes respects.

2991. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Aux Délices, 23 août[3].

Ma chère enfant, il fait bien chaud pour montrer cinq magots de la Chine à cinq cents Parisiens; et la plupart des acteurs sont d'autres magots. Il est impossible que la pièce réussisse; mais il est encore plus triste que tout le monde dispose de mon bien comme si j'étais mort. J'écris à M. d'Argenson et à Mme de Pompadour, touchant le nommé Prieur[4], qui a imprimé un manuscrit volé chez l'un ou chez l'autre. Ce manuscrit ne contient que des mémoires informes. Ce libraire est un sot, et le vendeur un fripon. Je n'ai à craindre que d'être défiguré: cela est toujours fort désagréable.

Adieu, ma chère nièce, votre sœur vous embrasse; j'en fais autant. Nous vous aimons à la folie.

2992. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[5].

Aux Délices, près de Genève, le 23 août 1755.

Il est vrai, monsieur, que mon corps a fait un effort en se transportant à Gex, et mon âme en a fait un autre en barbouillant une tragédie chinoise. Je ne donne plus que des magots. Voilà comme on finit; mais que voulez-vous qu'on fasse quand on se trouve entre des médecins et des apothicaires, des montagnes et des fripons? Votre intendant m'a paru tout aussi aimable qu'à vous. Si mon goût décidait de mes marches, je viendrais bien

1. Il y a là une erreur de copiste. Rameau ne mourut qu'en 1764.
2. Le marquis d'Argenson.
3. Cette lettre, dans Beuchot, faisait partie de la lettre du 2 juillet. Or il est à remarquer qu'à cette date Voltaire ne savait pas que l'*Histoire de la guerre de 1741* avait été volée, et qu'il n'apprit que vers le 23 août le nom du libraire Prieur.
4. Libraire à qui Ximenès avait vendu le manuscrit de *la Guerre de 1741*.
5. Éditeur, Th. Foisset.

vite profiter des bontés de M. de La Marche, de celles de M. de La Valette, et surtout des vôtres. Mais je suis hors d'état de voyager. Il faut que je m'en tienne à mes montagnes et à mon lac. Je me souviendrai toujours de vous dans ma solitude, où j'oublie tout le reste du monde de tout mon cœur. Comptez sur mes sentiments, et jamais sur mes compliments. V.

2993. — A M. COLINI.

Aux Délices, 23 août.

Mon cher Colini, je ne connais point ce Prieur; dites-lui que, s'il est sage, il doit m'écrire.

Il fait trop chaud pour montrer cinq magots de la Chine à quinze cents badauds. Il doivent avoir été fort mal reçus; cette marchandise n'était bonne que pour Pékin.

On m'a volé à Berlin, en Hollande, à Genève, à Paris; on s'empare de mon bien comme si j'étais mort, et on le dénature pour le mieux vendre. Il faudrait traiter tous ces fripons de libraires comme j'ai fait traiter Grasset, qu'on a mis en prison et qu'on a chassé de la ville; et il est bon qu'on le sache.

Je vous embrasse.

Si vous m'aviez instruit plus tôt du nom de ce Prieur[1], il aurait eu déjà affaire avec les *supérieurs*. J'ai perdu votre adresse, envoyez-la-moi. V.

2994. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU[2].

A mes prétendues Délices, 26 août.

Vous ne m'avez jamais mandé, mon héros, si vous avez reçu le petit paquet contresigné. Vous avez dédaigné l'hommage de mes magots; on leur a cassé le nez et les oreilles sur votre théâtre; scènes, et noms, et vers, ont été changés; tout a été estropié, excepté par Mlle Clairon. On a fait jouer un rôle d'un mari aimé par un bonhomme de soixante-quatorze ans, qui n'a pas plus de dents que moi. Lekain n'a pas été entendu, et il est fort propre pour les rôles muets. On voit bien que vous ne vous souciez guère des spectacles, à la manière dont ils vont.

J'ai dû présumer que vous ne faites pas plus de cas de ma

1. Voyez la lettre 2944.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

dédicace, puisque vous ne m'avez pas répondu. Je vous l'envoie pourtant. Voyez, monseigneur, si vous voulez me permettre d'en faire usage. Le reste sera une dissertation sur les tragédies de la Chine, que probablement vous ne lirez point. Je suis dans la nécessité de faire imprimer sur-le-champ, à Genève, ma pièce telle que je l'ai faite, puisque les comédiens ont eu la ridicule insolence de la jouer à Paris telle que je ne l'ai pas faite. Si vous agréez la dédicace, daignez donc me donner vos ordres sur-le-champ; sinon, vous jugez bien que je ne prendrai pas la liberté d'aller fourrer là votre nom et d'abuser de vos bontés sans votre permission expresse. En ce cas, la pièce paraîtra toute nue, et l'auteur ne vous la dédiera que dans le fond de son cœur.

Je vous redis et vous assure très-positivement que je vous ai envoyé le fatras historique et mal digéré où votre gloire personnelle est pour quelque chose. Il est arrivé à ce rogaton la même chose qu'à l'*Histoire universelle*. Un fripon l'a vendu vingt-cinq louis d'or à un imprimeur nommé Prieur, à Paris, et M. de Malesherbes a eu la faiblesse de permettre l'édition. Ne m'attribuera-t-on pas encore cette prévarication, comme on a eu la barbarie et la sottise de m'attribuer l'*Histoire universelle* telle qu'on a eu l'impertinence de l'imprimer? Pourquoi faut-il que je sois éternellement la victime de la calomnie! Vos bontés me consolent de tout.

Les comédiens de Paris auraient grand besoin de dépendre uniquement de vos ordres. Je leur ai fait présent de ma pièce, et ils ont eu la bassesse de dire à mon secrétaire[1] qu'il n'y entrerait que pour son argent. Voilà des procédés un peu *tartares*.

Je suis fâché que la France se barbarise malgré vous de jour en jour. Sauvez-la donc de la décadence. Conservez-moi vos bontés, et, pour Dieu, daignez m'instruire si vous avez mon paquet.

27 août.

Pardon du verbiage inutile; vous avez reçu mon paquet. Voici le croquis de la dédicace que vous daignez accepter. On dit que j'ai gagné mon procès dans le public. Je me flatte que vous gagnerez plus pleinement le vôtre au parlement : vous en gagnez un plus considérable dans le temps présent et dans la postérité. Vous êtes l'homme du siècle, l'homme de la France, celui qui soutient son honneur, celui que tout le monde voudrait imiter, et que personne n'égale.

1. Colini.

Mme Denis et moi, nous vous présentons nos plus tendres respects.

2995. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Près de Genève, 28 août 1755.

Madame, je n'importune pas tous les jours Votre Altesse sérénissime de mes lettres ; mais il n'y a point de jour où je ne parle d'elle, où je ne m'entretienne de ses bontés, et où je ne préfère la forêt de Thuringe au lac de Genève. Je m'occupe du soin de mériter la continuation de sa bienveillance ; et, ne pouvant actuellement me mettre à ses pieds, je songe du moins à lui procurer de loin quelques petits amusements. Je voudrais lui envoyer cette *Jeanne*, que j'ai tâché d'embellir sans l'orner de pompons. J'ai fait ce que j'ai pu pour qu'elle parût décemment devant Votre Altesse. J'ai voulu que sa beauté fût piquante sans avoir jamais l'air effronté, que vous la vissiez avec quelque plaisir sans trop rougir pour elle ; qu'enfin elle fût digne d'occuper une place dans votre maison. Il ne s'agit plus, madame, que de l'envoyer à vos pieds : elle serait déjà partie, si je savais comment l'adresser. Il me semble qu'il y a un banquier à Strasbourg qui reçoit quelquefois des ordres de Votre Altesse : si je savais son nom, je lui adresserais le paquet. J'attends vos ordres, madame ; mais je ne me console point d'être hors de portée de venir les demander moi-même, et d'arriver avec la fille d'honneur que je veux vous présenter. La grande maîtresse des cœurs veillerait sur sa conduite et la rendrait digne de vous plaire ; je lui servirais de vieux sigisbé. Mais faut-il se borner à ne présenter que de loin mon profond respect à Votre Altesse sérénissime ?

2996. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux tristes Délices, 29 août.

Mon divin ange, je reçois votre lettre du 21 ; je commence par les pieds de Mme d'Argental, et je les baise, avec votre permission, enflés ou non. J'espère même qu'ils pourront la conduire à la Chine, et qu'elle entendra Lekain, ce qui est, dit-on, très-difficile. On prétend qu'il a joué un beau rôle muet ; mais, mon cher et respectable ami, je ne suis touché que de vos bon-

1. Éditeurs, Bavoux et François.

tés; je les sens mille fois plus vivement que je ne sentirais le succès le plus complet. Les magots chinois iront comme ils pourront; on les brisera, on les cassera, on les mettra sur sa cheminée ou dans sa garde-robe, on en fera ce qu'on voudra; mon cœur est flétri, mon esprit lassé, ma tête épuisée. Je ne puis, dans mes violents chagrins, que vous faire les plus tendres remerciements. C'est vous qui avez prévenu le mal. Vous avez été à cent lieues mon véritable ange gardien. Ce Grasset, ce maudit Grasset, est un des plus insignes fripons qui infectent la littérature. J'ai essuyé un tissu d'horreurs. Enfin ce misérable, chassé d'ici, s'en est allé avec son manuscrit infâme, et on ne sait plus où le prendre. Je n'ai jamais vu de plus artificieux et de plus effronté coquin.

A l'égard de cet autre animal de Prieur, qui dispose insolemment de mon bien, sans daigner seulement m'en avertir, j'ai écrit à Mme de Pompadour et à M. d'Argenson. L'un ou l'autre a été volé, et il leur doit importer de savoir par qui; d'ailleurs, il s'agit de la gloire du roi, et ni l'un ni l'autre ne seront indifférents. Enfin, mon cher ange, je suis vexé de tous côtés depuis un mois. La rapine et la calomnie me sont venues assaillir au pied des Alpes dans ma solitude. Où fuir? il faudra donc aller trouver l'empereur de la Chine. Encore trouverai-je là des jésuites qui me joueront quelque mauvais tour. Ma santé n'a pas résisté à toutes ces secousses. Il ne me reste de sentiment que pour vous aimer; je suis abasourdi sur tout le reste. Adieu; pardonnez-moi, je ne sais plus où j'en suis. Adieu; votre amitié sera toujours ma consolation la plus chère. Je baise très-douloureusement les ailes de tous les anges.

2997. — A M. COLINI,

A PARIS.

Aux Délices, 29 août.

Laissez là le Prieur et toutes ses pauvretés; et quand vous serez rassasié de Paris, mandez-le-moi, mon cher Colini, je vous enverrai un petit mandement[1]. Vous ne m'avez point parlé de votre Florentine; je ne sais comment elle en a usé avec vous. Vous ne me parlez que de *Chinois;* je souhaite qu'ils vous amusent; mais je crois que vous avez trouvé, à Paris, de quoi vous

1. Ce *mandement* de Voltaire était un mandat que l'auteur de *l'Orphelin* offrait à son secrétaire, sur son notaire, ou quelque banquier, à Paris. (CL.)

amuser davantage, et que vous trouvez à présent mes Délices assez peu délicieuses, et la solitude fort triste pour un Florentin de votre âge. Prenez votre provision de plaisir, et revenez quand vous n'aurez rien de mieux à faire.

Je vous embrasse. V.

Un *Scarselli*[1] m'a envoyé un gros tome de ses tragédies : aviez-vous entendu parler de ce *Scarselli?*

2998. — A MM. LES SYNDICS DE LA LIBRAIRIE.

30 août.

La librairie, messieurs, est en France un établissement trop noble pour que je ne vous prie pas de vous joindre à moi, afin d'empêcher qu'on ne l'avilisse.

J'apprends deux choses contraires à tous vos règlements : la première, qu'un imprimeur, nommé le sieur Prieur, a acheté, à ce qu'il dit, une partie des mémoires que j'avais composés dans les bureaux des ministres pour servir un jour à l'histoire des plus glorieux événements du règne du roi. Je déclare que ces mémoires informes, qui ont été volés dans les dépôts respectables où je les avais laissés, ne sont point faits pour voir le jour.

La deuxième prévarication dont on me menace est l'impression d'un ouvrage impertinent, composé par quelques jeunes gens sans goût et sans mœurs sur un ancien canevas que j'avais fait, il y a plus de trente ans ; il est intitulé *la Pucelle d'Orléans.* Les fragments de cette indigne rapsodie, qui courent sous mon nom dans Paris, m'ont été envoyés ; ils déshonoreraient la librairie. Je vous fais les plus vives instances pour prévenir le débit de toutes ces œuvres de ténèbres. Quand je veux faire imprimer quelques ouvrages de moi, j'en fais hautement présent aux libraires. L'honneur des lettres et la justice exigent qu'on n'imprime pas ce que je ne veux pas donner, et encore moins ce que je n'ai pas fait. J'attends ce service de vous.

Je suis avec zèle, messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. Flaminio Scarselli, traducteur, en vers italiens, du *Télémaque,* 1742, deux volumes in-4° ; 1747, in-folio.

2999. — A M. BERRYER,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE.

Aux Délices, 30 août.

Monsieur, je crois devoir avoir l'honneur de vous envoyer la copie de la lettre que j'écris aux syndics de la librairie : c'est une affaire dont j'ai déjà informé M. d'Argenson, et que je recommande à votre protection et à votre justice, avec les instances les plus pressantes.

Je dois aussi, monsieur, vous donner avis qu'il y a dans Paris un réfugié, nommé Grasset, fort connu de Corbi, et qui est en relation avec les libraires. Il montre partout votre contre-seing, et il s'en sert, ainsi que de celui de M. le comte d'Argenson, pour son commerce frauduleux ; c'est d'ailleurs un voleur public. Chassé en dernier lieu de Genève, il n'échappera pas à vos lumières et à votre vigilance, s'il est encore à Paris. Il est connu de plusieurs libraires. Il va à Marseille. C'est tout ce que j'en sais pour le présent.

Permettez-moi de vous renouveler les assurances du dévouement respectueux avec lequel je serai toujours, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

3000. — A M. J.-J. ROUSSEAU [1],

A PARIS.

30 août.

J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain[2] ; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes, à qui vous dites

1. Cette lettre fut d'abord imprimée dans la première édition de *l'Orphelin de la Chine*, qui est de septembre 1755. Mais ce fut sur une copie différente, et sans doute manuscrite, que fut faite l'impression dans le *Mercure* d'octobre 1755, page 124 ; elle fut reproduite, avec les différences, dans le *Mercure* de novembre 1755, page 56. Un texte différent est dans le *Portefeuille trouvé* (voyez la note, tome VI, page 337). Les éditions in-4° (1768), encadrée (1775), et de Kehl, ne présentent pas le même texte. Je crois que les éditeurs de Kehl ont fondu de leur mieux les différentes versions. Il eût mieux valu sans doute s'arrêter au texte de 1755, dernière édition du vivant de l'auteur, et donner en notes les variantes. Mais elles sont en si grande quantité que, pour le plus grand nombre des lecteurs, c'eût été trop fastidieux. C'est par cette raison que je n'ai pu me déterminer à reproduire toutes les variantes. J'en donne peut-être trop ; mais j'avertis (on peut et m'excuser et me blâmer également de cela) que je ne les donne pas toutes. (B.)

— La réponse de J.-J. Rousseau est du 10 septembre ; voyez la lettre 3007.

2. Le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes.*

leurs vérités, mais[1] vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de consolations. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes[2], quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada : premièrement, parce que les maladies[3] dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe, et que je ne trouverais pas les mêmes secours chez les Missouris ; secondement, parce que la guerre est portée dans ces pays-là[4], et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie[5], où vous devriez être.

Je conviens[6] avec vous que les belles-lettres et les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal. Les ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs ; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons, à soixante et dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre ; et ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligèrent à se rétracter[7]. Dès que vos amis eurent commencé le *Dictionnaire encyclopédique*, ceux qui osèrent être leurs rivaux les traitèrent de *déistes*, d'*athées*, et même de *jansénistes*.

Si j'osais me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous ferais voir[8] des gens acharnés à me perdre du jour que je donnai la tragédie d'*Œdipe* ; une bibliothèque de calomnies ridicules imprimées[9]

1. VARIANTE : et vous.

2. C'est ainsi que Palissot fit marcher Rousseau dans la comédie des *Philosophes*. — Lettres du 1er décembre 1755 et du 4 juin 1760, à Palissot.

3. VAR. : maladies auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire ; secondement....

4. VAR. : ce pays-là.

5. VAR. : votre patrie, où vous êtes tant désiré.

6. VAR. : J'avoue avec vous.

7. VAR. : se rétracter. Vous savez quelles traverses vos amis essuyèrent quand ils commencèrent cet ouvrage aussi utile qu'immense de l'*Encyclopédie*, auquel vous avez tant contribué. Si j'osais, etc.

8. VAR. : voir une troupe de misérables acharnés.

9. VAR. : imprimée.

contre moi ; un prêtre ex-jésuite[1], que j'avais sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires du service que je lui avais rendu ; un homme[2], plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du *Siècle de Louis XIV* avec des *notes*[3] dans lesquelles la plus crasse ignorance vomit les plus infâmes impostures ; un autre, qui vend à un libraire[4] quelques chapitres d'une prétendue *Histoire universelle*, sous mon nom ; le[5] libraire assez avide pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits et de noms estropiés ; et enfin des hommes assez lâches et assez méchants[6] pour m'imputer la publication de cette rapsodie. Je vous ferais voir la société infectée de ce genre d'hommes inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embrasser une profession honnête, soit[7] de manœuvre, soit de laquais, et sachant malheureusement lire et écrire, se font courtiers de littérature[8], vivent de nos ouvrages, volent des manuscrits, les défigurent, et les vendent. Je pourrais me plaindre que[9] des fragments d'une plaisanterie faite, il y a près de trente ans, sur le même sujet que Chapelain eut la bêtise de traiter sérieusement, courent[10] aujourd'hui le monde par l'infidélité et[11] l'avarice de ces malheureux qui ont mêlé leurs grossièretés à ce badinage, qui en ont rempli les vides avec autant de sottise que de malice, et qui enfin, au bout de trente ans, vendent partout en manuscrit ce qui n'appartient qu'à eux, et qui n'est digne que d'eux. J'ajouterais qu'en dernier lieu on[12] a volé une partie des matériaux que j'avais rassemblés dans les archives publiques pour servir à l'*Histoire de la Guerre de 1741*, lorsque j'étais historiographe de France; qu'on[13] a vendu à un libraire de Paris ce fruit de[14] mon travail;

1. L'abbé Desfontaines.
2. La Beaumelle.
3. VAR. : Des notes où la plus crasse ignorance débite les calomnies les plus effrontées ; un autre...
4. VAR. : à un libraire une prétendue *Histoire universelle.*
5. VAR. : et le libraire assez avide, assez sot pour, etc.
6. VAR. : pour m'imputer cette rapsodie.
7. VAR. : soit de laquais, soit de manœuvres.
8. VAR. : de la littérature, volent des manuscrits.
9. VAR. : qu'une plaisanterie.
10. VAR. : court.
11. VAR. : et l'infâme avarice de ces malheureux qui l'ont défigurée avec autant de sottise que de malice, et qui, au bout de trente ans, vendent partout cet ouvrage, lequel certainement n'est pas le mien, et qui est devenu le leur.
12. VAR. : on a osé fouiller dans les archives les plus respectables, et y voler une partie des mémoires que j'y avais mis en dépôt lorsque j'étais...
13. VAR. : et qu'on a vendu.
14. VAR. : de mes travaux. Je vous peindrais.

qu'on se saisit à l'envi de mon bien, comme si j'étais déjà mort, et qu'on le dénature pour le mettre à l'encan. Je vous peindrais l'ingratitude, l'imposture et la rapine, me poursuivant depuis quarante ans jusqu'au pied des Alpes, jusqu'au bord de mon tombeau[1]. Mais que conclurai-je de toutes ces tribulations ? Que je ne dois pas me plaindre; que Pope, Descartes, Bayle, le Camoens, et cent autres, ont essuyé les mêmes injustices, et de plus grandes; que cette destinée est celle de presque tous ceux que l'amour des lettres a trop séduits.

Avouez en effet, monsieur, que ce sont là de ces petits malheurs particuliers dont à peine la société s'aperçoit. Qu'importe au genre humain que quelques frelons pillent le miel de quelques abeilles ? Les gens de lettres font grand bruit de toutes ces petites querelles, le reste du monde ou les ignore ou en rit.

De toutes les amertumes répandues sur la vie humaine, ce sont là les moins funestes. Les épines attachées à la littérature et à un peu de réputation ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui, de tout temps, ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron[2], ni Varron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace, n'eurent la moindre part aux proscriptions. Marius était un ignorant; le barbare Sylla, le crapuleux Antoine, l'imbécile Lépide, lisaient peu Platon et Sophocle; et pour ce tyran sans courage, Octave Cépias, surnommé si lâchement *Auguste*, il ne fut un détestable assassin que dans le temps où il fut privé de la société des gens de lettres.

Avouez que Pétrarque et Boccace ne firent pas naître les troubles de l'Italie; avouez que le *badinage* de Marot n'a pas produit la Saint-Barthélemy, et que la tragédie du *Cid* ne causa pas les troubles[3] de la Fronde. Les grands crimes n'ont guère[4] été commis que par de célèbres ignorants. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thomas Kouli-kan, qui ne savait pas lire, jusqu'à un commis de la douane, qui ne sait que chiffrer. Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la

1. VAR. : tombeau. Mais, monsieur, avouez aussi que ces épines attachées à la littérature et à la réputation ne sont, etc.

2. VAR. : ni Cicéron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace, ne furent les auteurs des proscriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécile Lépide, de ce tyran sans courage Octave Cépias, surnommé si lâchement Auguste. Avouez que le badinage, etc.

3. VAR. : les guerres de la Fronde.

4. VAR. : n'ont été.

consolent[1]; elles vous servent, monsieur, dans le temps que vous écrivez contre elles; vous êtes comme Achille, qui s'emporte contre la gloire, et comme le père Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination[2].

Si quelqu'un doit se plaindre de lettres, c'est moi, puisque, dans tous les temps et dans tous les lieux, elles ont servi à me persécuter; mais il faut les aimer malgré l'abus qu'on en fait, comme il faut aimer la société dont tant d'hommes méchants corrompent les douceurs; comme il faut aimer sa patrie, quelques injustices qu'on y essuie[3]; comme il faut aimer et servir l'Être suprême, malgré les superstitions et le fanatisme qui déshonorent si souvent son culte.

M. Chappuis m'apprend que votre santé est bien mauvaise; il faudrait la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, et brouter nos herbes.

Je suis très-philosophiquement et avec la plus tendre estime, etc.

3001. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 6 septembre.

Je suis pénétré de tout ce que vous faites, ma très-chère nièce. On a travaillé, pendant mon absence, à rendre la pièce moins indigne du public; on a pu la raccommoder, on a pu la gâter: cela prouve qu'il ne faut jamais donner des tragédies de si loin, et que *les absents ont tort*. Il est certain que, si l'on imprimait la pièce dans l'état où elle est aux représentations, on la sifflerait à la lecture; mais c'est le moindre des chagrins qu'il faut que j'essuie. Ils sont bien adoucis par vos soins, par vos bontés, par votre amitié. M. Delaleu payera, sur vos ordres, les copies[4] que vous faites faire pour moi.

Tout ce que je demande, c'est qu'on me laisse mourir tranquille dans l'asile que j'ai choisi, et que je puisse vous y embrasser avant de mourir.

Nous avons ici un médecin[5] beau comme Apollon et savant

1. VAR. : la consolent; et elles font même votre gloire dans le temps que vous écrivez contre elles. Vous êtes comme Achille.

2. Dans le *Mercure* d'octobre 1755, immédiatement après le mot *imagination*, vient l'alinéa qui commence par ces mots : *M. Chappuis*, etc.

3. C'est ici que finissait la lettre dans l'édition qui est à la suite de *l'Orphelin de la Chine*, Paris, Lambert, 1755, in-12. Ce qui termine l'alinéa fut ajouté en 1756. (B.)

4. De *la Pucelle*, telle que Voltaire l'avait composée. (CL.)

5. Tronchin, dont Voltaire parla toujours avec le langage de l'amitié.

comme Esculape. Il ne fait point la médecine comme les autres. On vient de cinquante lieues à la ronde le consulter. Les petits estomacs ont grande confiance en lui. Ce sera, je crois, votre affaire, si jamais vous avez le courage et la force de passer nos montagnes.

Votre sœur ne m'a avoué qu'aujourd'hui sa tracasserie avec *Chimène*[1]. Cette nouvelle horreur d'elle me plonge dans un embarras dont je ne peux plus me tirer. Je suis trop malade et trop accablé pour travailler à notre *Orphelin;* je me résigne à ma triste destinée, et je vous aime de tout mon cœur.

Votre frère a écrit une lettre charmante à sa sœur; il a bien de l'esprit, et l'esprit bien fait. J'embrasse votre fils, qui sera tout comme lui.

3002. — DE M. DARGET[2].

6 septembre 1755.

J'ai malheureusement une trop bonne excuse, mon ancien ami, de n'avoir pas encore répondu à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 du mois dernier. J'ai toujours été malade, et pendant plus de quinze jours assez considérablement d'un mal de gorge. Je n'ai pu ni m'occuper ni sortir, et cela est vrai au point que je ne verrai que demain pour la première fois votre belle tragédie de *l'Orphelin de la Chine*. Je vous fais bien sincèrement mon compliment sur ces nouveaux lauriers, et je vous prie d'être persuadé que personne n'en voit orner votre front avec plus de plaisir que moi.

Je n'ai rien vu des manuscrits tronqués qui courent presque publiquement de votre poëme de *la Pucelle :* vous savez que je connais la bonne édition[3], et je verrai bientôt les endroits où l'on a voulu si méchamment introduire des choses qui ne sont pas de vous. Et qui pourrait s'y tromper, mon cher ami? il n'appartient qu'à vous seul de retoucher vos ouvrages. Il faut bien prendre votre parti sur la publication de ce poëme : tous vos amis craignent à Paris qu'il ne soit bientôt imprimé, surtout en Hollande ou en Angleterre; et j'en tremble avec eux : je suis même surpris que cet événement-là ne soit pas arrivé plus tôt; il est très-certain que du Puget, ce Provençal attaché très-peu de temps à la maison du prince Henri, en avait une copie fournie par l'infidélité de Tinois. Il l'avait emportée dans le temps qu'il disparut de Berlin; et peut-être les espérances qu'il avait fondées sur le profit de ce manuscrit entrèrent-elles dans le projet de sa retraite. J'ai su depuis qu'il avait passé en Russie, où il a rentré dans l'obscurité. C'est peut-être à cette copie que vous devez la filiation de toutes celles qui se sont répandues depuis. Grasset, qui vous porte à vous-même votre ouvrage,

1. Le marquis de Ximenès.
2. Réponse à la lettre 2974.
3. Il veut dire la bonne version.

mais gâté et falsifié, et qui veut vous le vendre cinquante louis, est quelque chose de tout à fait singulier, et qui a dû vous faire rire vous-même. Enfin vous savez à qui vous en prendre de tout cela ; vous ne soupçonnerez plus vos admirateurs et vos amis ; vous en avez envoyé des copies ici, qui pourront servir de pièces de comparaison. M. Thieriot en a une que je dois entendre ces jours-ci. Les honnêtes gens ne se tromperont pas aux différences ; et s'il y a des choses que l'on trouve que vous deviez changer, vous le ferez avec cette supériorité qui rend toujours les éditions faites sous vos yeux préférables aux autres.

M. Duverney a été enchanté, monsieur, de recevoir des témoignages de votre souvenir. Sa santé est assez bonne. Il ne passe plus que les étés seulement à Plaisance, et il y jouit d'un loisir qui serait encore plus philosophique s'il était moins homme d'État. Il vous enverra volontiers des ognons de tulipe : marquez-moi la manière de vous les faire parvenir ; il ne faut pas qu'il manque rien à un lieu dont vous faites vos délices.

Vous m'avez promis anciennement, et dans les moments heureux de ma liaison avec vous, que vous me procureriez mes entrées à la Comédie française par la présentation d'une de vos tragédies. Je vous rappelle cet engagement, et j'en prends acte pour la première que vous enverrez ; vous savez que je sais les lire.

M. de Croismare vous fait mille compliments : il est du comité secret de vos amis à Paris, et mérite assurément à tous égards d'y tenir sa place.

Ma mauvaise santé salue vos incommodités ; elle s'y intéresse, elle vous plaint. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous renouvelle toujours avec un nouveau plaisir, mon cher ami, les aveux de mon attachement bien tendre et bien sincère.

3003. — A M. LEKAIN[1].

6 septembre.

Je vous suis très-obligé de votre souvenir, mon grand acteur, et du soin que vous prenez d'embellir votre rôle de Tartare. J'avais mis expressément, pour condition du présent que je fais à vos camarades, qu'on payerait les dépenses de votre habillement. J'avais écrit à M. le maréchal de Richelieu, en réponse à une de ses lettres, que j'aurais souhaité que M. Grandval eût joué Zamti, qui est un premier rôle, et que M. Sarrasin n'eût joué que par complaisance.

J'aurais désiré encore qu'on eût attendu, pour faire les petits changements jugés nécessaires, qu'on m'eût averti : on a substitué des vers qui ne sont pas français, et je ne crois pas que la pièce puisse aller loin.

Je vous prie de faire mes compliments et mes remerciements

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

à Mlle Clairon. Mme Denis vous est très-obligée, ainsi que moi. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

3004. — A M. J.-J. ROUSSEAU.

Septembre.

M. Rousseau a dû recevoir de moi une lettre[1] de remerciement. Je lui ai parlé, dans cette lettre, des dangers attachés à la littérature; je suis dans le cas d'essuyer ces dangers. On fait courir dans Paris des ouvrages sous mon nom. Je dois saisir l'occasion la plus favorable de les désavouer. On m'a conseillé de faire imprimer la lettre que j'ai écrite à M. Rousseau, et de m'étendre un peu sur l'injustice qu'on me fait, et qui peut m'être très-préjudiciable. Je lui en demande la permission. Je ne peux mieux m'adresser, en parlant des injustices des hommes, qu'à celui qui les connaît si bien.

3005. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Les *Pucelles* me font plus de mal, mon cher Catilina, que les *Chinoises* ne me font de plaisir. Ma vie est celle d'Hercule; je n'en ai ni la taille ni la force, mais il me faut, comme lui, combattre des monstres jusqu'au dernier moment. Si on en croyait la calomnie, je finirais par être brûlé comme lui. On applaudit Mlle Clairon, et on a grande raison; mais on me persécute jusqu'au tombeau et jusqu'au pied des Alpes; et, en vérité, on a grand tort. Puisque nos Chinois ont été assez bien reçus à Paris, dites donc à M. d'Argental qu'il vous donne *la Pucelle* à lire pour la petite pièce. Quand verrons-nous votre tragédie[2], votre roman? Ces amusements-là valent assurément mieux que les riens sérieux dans lesquels les oisifs de Paris passent leur vie. Ils oublient qu'ils ont une âme, et vous cultivez la vôtre; qu'elle ne perde jamais ses sentiments pour Mme Denis et pour moi. Vous n'avez point d'amis plus tendres.

3006. — DE MADAME DENIS AU COMTE D'ARGENTAL[3].

Des Délices, 9 septembre 1755.

Mon oncle a reçu une lettre de M. Lekain, dont il est enchanté. Il lui avoue qu'il a mal joué la première fois, et qu'il joue bien actuellement.

1. La lettre 3000.
2. Probablement *Namir;* voyez lettre 2784.
3. Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, page 117.

Toutes les lettres que nous recevons le confirment. J'étais bien sûre de lui, et je ne doute pas qu'il ne fasse sentir à merveille tous les contrastes du rôle. C'est le meilleur garçon du monde, et tout plein de talent. Je me flatte que vous aimez à la folie Mlle Clairon ; je suis sûre que vous et moi nous pensons de même quand je dis à mon oncle que, pour avoir un grand succès, il faut de grands rôles de femmes ; il commence à être de cet avis, et est bien résolu de faire de beaux rôles à Mlle Clairon.

3007. — DE J.-J. ROUSSEAU.

Paris, le 10 septembre.

C'est à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes concitoyens; et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asile que vous avez choisi; éclairez un peuple digne de vos leçons; et vous, qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, monsieur, ce retour serait un miracle si grand à la fois, et si nuisible, qu'il n'appartiendrait qu'à Dieu de le faire, et qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; personne au monde n'y réussirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds, pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgrâces qui poursuivent les hommes célèbres dans les lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, et qui semblent indépendants de nos vaines connaissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères que, quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont guère moins inondés. D'ailleurs il y a, dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du sage quand il y voudra réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite; ce ne sont ni les savants ni les poëtes qui ont produit les malheurs de Rome et les crimes des Romains; mais sans le poison lent et secret qui corrompit peu à peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrèce, ni Salluste, n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lélius et de Térence amenait de loin le siècle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siècles horribles de Sénèque et de Néron, de Domitien et de Martial. Le goût des lettres et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente; et s'il est vrai que tous

les progrès humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit et des connaissances qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égarements accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où le mal est tel que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avais suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais sans doute été plus heureux. Cependant, si les lettres étaient maintenant anéanties, je serais privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux; c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, et que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis : je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires, et la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, des savants, pour éclairer le monde et conduire ses aveugles habitants, si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connais rien de si fou qu'un peuple de sages.

Convenez-en, monsieur, s'il est bon que les grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions; si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir? « Les boiteux, dit Montaigne[1], sont mal propres aux exercices du corps; et aux exercices de l'esprit, les âmes boiteuses. » Mais, en ce siècle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de Dandins : le théâtre en fourmille, les cafés retentissent de leurs sentences, ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits; et j'entends critiquer *l'Orphelin,* parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la première source des désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, et que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de savoir tout? Si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournait pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournait. Si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'*Encyclopédie* n'eût point eu de persécuteurs. Si cent mirmidons n'aspiraient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talents. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortége des triomphateurs : c'est l'empressement du public pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez; mais les falsifications n'y sont pas faciles, car le fer ni le

1. Livre I, chapitre XXIV.

plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi de vous le dire, par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction; méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées; et qui vous oserait attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables?

Je suis sensible à votre invitation; et si cet hiver me laisse en état d'aller, au printemps, habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerais mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches; et quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, et le moly, qui empêche les hommes de le devenir[1].

Je suis de tout mon cœur et avec respect, etc.

3008. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, le 10 septembre.

Non, assurément, mon ancien ami, je ne peux ni ne veux retoucher à une plaisanterie faite il y a trente ans, qui ne convient ni à mon âge, ni à ma façon présente de penser, ni à mes études. Je connais toutes les fautes de cet ouvrage; il y en a d'ausssi grandes dans l'Arioste; je l'abandonne à son sort. Tout ce que je peux faire, c'est de désavouer et de flétrir les vers infâmes que la canaille de la littérature a insérés dans cet ouvrage. Ne vous ai-je pas fait part de quelques-unes de ces belles interpolations?

Qui, des Valois rompant la destinée,
A la gard' Dieu laisse aller son armée,
Chasse le jour, le soir est en festin,
Toute la nuit fait encor pire train;
Car saint Louis, là-haut, ce bon apôtre,
A ses Bourbons en pardonne bien d'autre!

Eh bien! croiriez-vous que, dans le siècle où nous sommes, on m'impute de pareilles bêtises, qu'on appelle des vers? On

1. Le *lotos* croissait dans une île dont les habitants s'appelaient *Lotophages*, parce qu'ils se nourrissaient de *lotos*. Homère en fait un mets si délicieux que les dieux de l'Olympe en goûtaient avec plaisir; les compagnons d'Ulysse n'en voulaient plus d'autre. Le *moly* préserva Ulysse de l'influence de Circé. Nos botanistes ont désenchanté ces plantes merveilleuses. La dernière est une espèce d'ail. Le *lotos* est moins déchu: c'est un petit arbre vert d'un aspect agréable; mais il a perdu son rang et ses propriétés. (*Note de Musset-Pathay.*)

m'avertit que l'on imprime l'ouvrage en Hollande[1] avec toutes ces additions ; cela est digne de la presse hollandaise, et du goût de la gent réfugiée.

Je fais imprimer *l'Orphelin de la Chine*, avec une lettre[2] dans laquelle je traite les marauds qui débitent ces horreurs comme ils le méritent.

Plût à Dieu qu'on eût saisi *la Pucelle*, l'infâme prostituée de *la Pucelle*, à Paris, comme vous me l'écrivez, et comme je l'ai demandé ! Mais ce n'est point sur elle qu'est tombée l'équité du ministère ; c'est, à ma réquisition, sur une édition de *la Guerre de 1741*. Un homme de condition avait, à ce qu'on prétend[3], volé chez Mme Denis les minutes très-informes des matériaux de cette Histoire, et les avait vendues vingt-cinq louis d'or à un libraire nommé Prieur, par les mains du chevalier de La Morlière, dont ce Prieur a la quittance. Je ne crois point du tout que le jeune marquis qu'on accuse de s'être servi de ce chevalier soit capable d'une si infâme action. Je suis très-loin de l'en soupçonner, et je suis persuadé qu'il se lavera, devant le public, d'une accusation si odieuse. Je me suis borné à empêcher qu'on imprimât malgré moi une Histoire du roi imparfaite, et qu'on abusât de mes manuscrits. Cette histoire ne doit paraître que de mon aveu, et de celui du ministère, après le travail le plus assidu et l'examen le plus sévère.

Vous me feriez un très-grand plaisir de faire lire le manuscrit que vous avez à M. de Thibouville.

Adieu, mon ancien ami. Le ministre[4] philosophe aura bientôt les remerciements que mon cœur lui doit.

3009. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 10 septembre.

Voilà ce que causent, mon cher ange, les persécutions, les procédés infâmes, les injustices. Tout cela m'a empêché de donner la dernière main à mon ouvrage, et m'a forcé de le faire imprimer en hâte, afin de donner au moins quelque petit préservatif contre la crédulité, qui adopte les calomnies dont je suis acca-

1. Voyez la lettre 3058.
2. La lettre 3000 à J.-J. Rousseau.
3. L'accusation contre le marquis de Ximenès n'était que trop fondée. Voyez la lettre qui suit.
4. Le marquis d'Argenson.

blé depuis si longtemps. C'était une occasion de faire voir dans tout son jour ce que j'essuie, sans pourtant paraître trop m'en plaindre : car à quoi servent les plaintes ?

Ce n'est que dans votre sein, mon cher et respectable ami, qu'il faut déposer sa douleur. Je n'ai su que depuis quelques jours tout ce qui s'est passé entre Mme Denis et M. de Malesherbes. Elle m'avait tout caché, pendant un assez violent accès de ma maladie. Il me paraît qu'elle s'est conduite avec le zèle et la fermeté de l'amitié. Elle devait dire la vérité à Mme de Pompadour. Il était très-dangereux que des minutes informes, des papiers de rebut, qui contenaient l'Histoire du roi, fussent imprimés sans l'aveu du roi. Il est indubitable que Ximenès les a volés; que La Morlière[1] les a vendus, de sa part, au libraire Prieur; et que ce La Morlière est encore, en dernier lieu, allé à Rouen les vendre une seconde fois. C'est une chose dont Lambert peut vous instruire. J'ai dû moi-même écrire à Mme de Pompadour[2], dès que j'ai été instruit. Elle m'a mandé sur-le-champ qu'on saisirait l'édition. On l'a saisie, à Paris, chez Prieur; mais la pourra-t-on saisir à Rouen? C'est ce que j'ignore. Tout ce que je sais bien certainement, par la réponse de Mme de Pompadour et par sa démarche, c'est qu'il ne fallait pas que l'ouvrage parût.

Pour le procédé de Ximenès, qu'en dites-vous? Consolez-vous, pardonnez à la race humaine. Il y a un homme de condition[3], dans ce pays-ci, qui en faisait autant, et qui faisait vendre un autre manuscrit par ce fripon de Grasset, dont vos bontés pour moi avaient découvert les manœuvres.

Et que pensez-vous de la belle lettre de Ximenès[4] à Mme Denis, et de la manière dont ce misérable[5] ose parler de vous? Toutes ces horreurs, toutes ces bassesses, toutes ces insolences, sont-elles concevables? Je ne conçois pas M. de Malesherbes; il est fâché

1. La Morlière, chevalier de l'ordre du Christ, et le premier homme de lettres qui, plus tard, encensa les *vertus* de la Du Barry, est cité comme un escroc dans les *Mémoires* de Bachaumont. Né à Grenoble en 1701, mort à Paris en 1785; il est auteur de *Réflexions sur la tragédie d'Oreste*, d'*Observations* sur celle d'*Amélie, ou le Duc de Foix*, et d'une *Analyse de l'Orphelin de la Chine*. (CL.)

2. Cette lettre est perdue. (B.)

3. Montolieu.

4. Mme Denis écrivait à Colini, le 15 août 1755, en parlant du manuscrit dérobé chez elle : « Je ne reviens pas encore d'un homme qui vole chez moi une parcelle de brouillon pour la vendre! moi, amie intime de sa mère, et lui venant très-souvent me voir! J'ai caché cette horreur à mon oncle, et je ne la lui dirai que lorsque nous aurons réparé le mal. » Il résulte du quatrième alinéa de la lettre 3001 que Voltaire croyait Mme Denis coupable d'une partie de ce *mal*.

5. Voyez la lettre 3014.

contre ma nièce, pourquoi? Parce qu'elle a fait son devoir. Il est trop juste pour lui en savoir longtemps mauvais gré. Je suis persuadé que vous lui ferez sentir la raison. Il s'y rendra, il verra que l'action infâme de Ximenès et de La Morlière exigeait un prompt remède. En quoi M. de Malesherbes est-il compromis? Je ne le vois pas. Aurait-il voulu protéger une mauvaise action, pour me perdre? Mon cher ange, mon cher ange, la vie d'un homme de lettres n'est bonne qu'après sa mort.

Voilà ce que je vous écrivais, mon cher ange, et je devais vous envoyer cette lettre, dans quelques jours, avec la pièce imprimée, lorsque je reçois la vôtre du 3 du courant. Moi, corriger cet *Orphelin!* moi, y travailler, mon cher ange, dans l'état où je suis! Cela m'est impossible. Je suis anéanti. La douleur m'a tué. J'ai voulu absolument imprimer la pièce pour avoir une occasion de confondre, à la face du public, tout ce que la calomnie m'impute. Cent copies abominables de *la Pucelle d'Orléans* se débitent en manuscrit, sous mes yeux, dans un pays qui se croit recommandable par la sévérité des mœurs. On farcit cet ouvrage de vers diffamatoires contre les puissances, de vers impies. Voulez-vous que je me taise ici, que je sois en exécration, que je laisse courir ces scandales sans les réfuter? J'ai pris l'occasion de la célébrité de *l'Orphelin;* j'ai fait imprimer la pièce, avec une lettre[1] où je vais au-devant du mal qu'on veut me faire. Mon asile me coûte assez cher pour que je cherche à y achever en paix des jours si malheureux. Que m'importe, dans cet état cruel, qu'on rejoue ou non une tragédie? Je me vois dans une situation à n'être ni flatté du succès, ni sensible à la chute. Les grands maux absorbent tout.

J'ai envoyé à Lambert les trois premiers actes un peu corrigés. Il aura incessamment le reste, avec l'*Épître* à M. de Richelieu, et une à Jean-Jacques. Les Cramer ont la pièce pour les pays étrangers. Lambert l'a pour Paris. Je leur en fais présent à ces conditions. Il ne me manque plus que de les avoir pour ennemis, parce que je les gratifie les uns et les autres. Je vous le répète, les talents sont damnés dans ce monde.

Je vous conjure de faire entendre raison à M. de Malesherbes; il n'a ni bien agi ni bien parlé. Il a bien des torts, mais il est digne qu'on lui dise ses torts : c'est le plus grand éloge que je puisse faire de lui. Je vous embrasse mille fois.

1. La lettre 3000.

3010. — A M. LAMBERT[1].

10 septembre.

Je vous demande pardon des frais du paquet ; je tâcherai, par la poste prochaine, de vous envoyer le reste franc de port.

Il y a une épître dédicatoire à M. le maréchal de Richelieu, et une lettre qu'il faut mettre à la fin de la pièce.

Les circonstances où je me trouve me forcent, malgré moi, de faire débiter l'ouvrage incessamment.

Je vous réitère que je vous ai fait don du total pour Paris, et aux frères Cramer pour les pays étrangers.

Comptez que je chercherai toujours à vous faire plaisir.

3011. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 12 septembre.

Je vous envoie, mon cher monsieur, le premier exemplaire[2] qui sort de la presse. Je vous prie de vouloir bien en faire parvenir un à M. le banderet Freudenreich, aussi bien qu'à M. l'avoyer Steiger et à M. l'avoyer Tiller. Je vous demande bien pardon de la peine que je vous donne, mais j'ai cru que ces petits hommages ne pouvaient passer par de meilleures mains. Il y a aussi, si vous le permettez, un exemplaire pour M. Tshifeli, secrétaire de votre consistoire. Il m'a écrit une lettre qui fait voir beaucoup de savoir, un bon esprit, et un bon cœur. Je le crois votre ami à tous ces titres. J'ai cru devoir imprimer ma lettre à Jean-Jacques dans les circonstances présentes. Vous savez peut-être, monsieur, que le conseil de Genève a engagé celui de Lausanne à faire rendre, par Bousquet, l'original du mémoire calomnieux de Grasset. Il me paraît nécessaire qu'on en soit informé à Berne. Maubert, son complice, est parti, dit-on, pour aller faire imprimer la rapsodie infâme dont il espère de l'argent. Quel capucin!

Je me recommande à vos bontés. V.

Je crois enfin que, malgré tous mes maux, je partirai dans quelques jours pour Monrion. Puissé-je avoir assez de santé pour venir vous embrasser!

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. De *l'Orphelin de la Chine;* édition des Cramer.

3012. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 12 septembre.

Je vous envoie, monseigneur, à la hâte, et comme je peux, votre filleul *l'Orphelin*, dont vous voulez bien être le parrain : ce sont les premiers exemplaires qui sortent de la presse. Je crois que vous joindrez à toutes vos bontés celle de me pardonner la dissertation que je m'avise toujours de coudre à mes dédicaces. J'aime un peu l'antique ; cette façon en a du moins quelque air. Les épîtres dédicatoires des anciens n'étaient pas faites comme une lettre qu'on met à la poste, et qui se termine par une vaine formule ; c'étaient des discours instructifs. Un simple compliment n'est guère lu, s'il n'est soutenu par des choses utiles.

Il y a, à la fin de la pièce, une lettre à Jean-Jacques Rousseau, que j'ai cru nécessaire de publier dans la position où je me trouve.

Je suis honteux de vous entretenir de ces bagatelles, lorsque je ne devrais vous parler que du chagrin sensible que m'a causé la perte de votre procès. Je ne sais pas si une pareille décision se trouve dans l'*Esprit des Lois*. J'ignore la matière des substitutions ; j'avais seulement toujours entendu dire que les droits du mineur étaient inviolables ; et, à moins qu'il n'y ait une loi formelle qui déroge à ces droits, il me paraît qu'il y a eu beaucoup d'arbitraire dans ce jugement. Je ne puis croire surtout qu'on vous ait condamné aux dépens, et je regarde cette clause comme une fausse nouvelle. Je n'ose vous demander ce qui en est. Vous devez être surchargé d'affaires extrêmement désagréables. Il est bien triste de succomber, après tant d'années de peines et de frais, dans une cause qui, au sentiment de Cochin [1], était indubitable, et ne faisait pas même de question.

Vous êtes bien bon de me parler de tragédie et de dédicaces, quand vous êtes dans une crise si importante ; c'est une nouvelle épreuve où l'on a mis votre courage. Vous soutenez cette perte comme une colonne anglaise ; mais les *canons* [2] ne peuvent rien

1. On trouve dans les *OEuvres de Cochin* (édition in-8°, tome IV, page 391) un mémoire ou plaidoyer *pour M. le duc de Richelieu, héritier substitué de M. le cardinal de Richelieu, son grand-oncle, contre M. de Chabezé, M. Payen*, etc., etc., et autres possesseurs de maisons situées dans les environs du Palais-Royal, faisant partie de la substitution, et indûment aliénées. Le procès remontait aux environs de 1735. (B.)

2. Voltaire, trompé par des relations inexactes, et aveuglé par sa partialité

ici, et ce n'est que dans votre belle âme que vous trouvez des ressources. C'est à cette âme noble et tendre que je serai attaché toute ma vie avec les sentiments les plus inviolables et les plus respectueux. Vous savez que ma nièce pense comme moi.

Permettez que je revienne à la pièce qui est sous votre protection. Je vous demande en grâce qu'on la joue à Fontainebleau, telle que je l'ai faite, telle que Mme de Pompadour l'a lue et approuvée, telle que j'ai l'honneur de vous l'envoyer, et non telle qu'elle a été défigurée à Paris. En vérité, je ne puis concevoir comment elle a pu avoir quelques succès avec tant d'incongruités. Il faut que Mlle Clairon soit une grande enchanteresse.

3013. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, 12 septembre 1755.

Madame, ce n'est pas Jeanne que je mets cette fois-ci à vos pieds, c'est cet *Orphelin de la Chine*. Votre approbation m'a donné la hardiesse de le faire jouer à Paris ; et puisque ces magots chinois ont trouvé grâce devant vos yeux, il fallait bien qu'ils réussissent en France. Les Français qui ont du goût, madame, sont faits pour penser comme Votre Altesse sérénissime. J'ignore si elle a reçu la lettre que j'eus l'honneur de lui écrire, il y a plus d'un mois, en faveur de Jeanne. Je lui demandais ses ordres; je lui disais, dans ma lettre, que j'avais donné à cette grosse et singulière héroïne un habit décent, pour qu'elle pût faire la révérence à la petite-fille des héros, à celle qui est l'honneur de son sexe.

Je suis toujours, madame, dans cette maison que monseigneur le prince votre fils a honorée de son séjour. Plus je l'embellis, plus je regrette de n'être pas à vos pieds. Il n'y a rien à mes yeux de beau que votre cour ; je n'aurais jamais dû la quitter. Daignez, madame, me conserver des bontés si chères et si consolantes. Puissiez-vous jouir aussi longtemps que je le désire, vous et toute votre famille, et la grande maîtresse des cœurs, d'un bonheur que vous méritez si bien!

Je renouvelle à Votre Altesse sérénissime mon inviolable attachement et mon très-profond respect.

pour son *héros*, croyait que celui-ci, à la bataille de Fontenoy, avait donné le premier l'avis de faire avancer *quatre canons* contre le front de la colonne anglaise. (CL.)

1. Éditeurs, Bavoux et François.

3014. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 12 septembre.

Je vous ai déjà mandé, mon cher ange, que j'ai envoyé la pièce à Lambert ; que la seule chose importante pour moi, dans le triste état où je suis, c'est qu'elle paraisse avec les petits boucliers qui repoussent les coups qu'on me porte.

J'ai pris, sur les occupations cruelles, sur les maux qui m'accablent, sur le sommeil que je ne connais guère, un peu de temps à la hâte, pour corriger, pour arrondir ce que j'ai pu.

Si la pièce était malheureusement imprimée de la manière dont les comédiens la jouent, elle me ferait d'autant plus de peine que les copies en seraient très-incorrectes, et c'est ce que j'ai craint ; c'est ce qui est arrivé à *Rome sauvée*, transcrite aux représentations. Il n'y a nulle liaison dans les choses qu'on a été obligé de substituer pour faire taire des critiques très-injustes. Ces critiques disparaissent bientôt, et il ne faut pas qu'il reste de vestige de la précipitation avec laquelle on a été forcé d'adoucir les ennemis d'un ouvrage passable, avec des vers nécessairement faibles, par lesquels on a cru les désarmer.

S'il reste quelques longueurs, si l'impatience française ne veut pas que le dialogue ait sa juste étendue, on peut, aux représentations, sacrifier des vers ; mais les yeux jugent autrement. Le lecteur exige que tout ait sa proportion, que rien ne soit tronqué, que le dialogue ait toute sa justesse. Je ne parle point de certains vers énergiques, tels que :

> Les lois vivent encore, et l'emportent sur vous [1].
>
> (Acte IV, scène IV.)

vers que Mme de Pompadour a approuvés, vers qui donnent quelque prix à mon ouvrage. Me les ôter sans aucune raison, c'est jeter une bouteille d'encre sur le tableau d'un peintre. Ne joignez pas, je vous en conjure, aux désagréments qui m'environnent, celui de laisser paraître mon ouvrage défiguré. Je serai peut-être dans la nécessité d'employer plus de soins à faire jouer ma pièce à Fontainebleau, comme elle doit l'être, qu'on en a mis à satisfaire les murmures inévitables à une première repré-

1. La crainte que la police ne vît une allusion dans ce beau vers avait engagé un des amis de Voltaire à y substituer un vers insignifiant. Voyez plus bas, lettre 3032.

sentation dans Paris. Un peu de fermeté, quelques vers retranchés, suffiront pour faire passer la pièce au tribunal de ce parterre si indocile ; mais, au nom de Dieu, que mon ouvrage soit imprimé comme je l'ai fait. Mon cher ange, j'exige cette justice de votre amitié.

Quant à M. de Malesherbes, il a tort, et il faut avoir le courage de lui faire sentir qu'il a tort ; il n'y a que votre esprit aimable et conciliant qui puisse réussir dans cette affaire. N'y êtes-vous pas intéressé? Quoi! un Ximenès vole des manuscrits, et ce lâche insulte! et il vous traite d'*espèce!* et M. de Malesherbes a protégé ce vol! Contre qui? contre celui que ce vol pouvait perdre. Parlez, parlez avec le courage de votre probité, de votre honneur, de votre amitié. Les hommes sont bien méchants! Vous avez le droit de vous élever contre eux; c'est à la vertu d'être intrépide. Je vous embrasse mille fois. Comment va le pied de madame d'Argental? Je vous envoie, par M. de Malesherbes même, l'édition de Genève. Prault n'aura rien. Lambert aura la France, les comédiens auront mon travail. Il ne me reste que les tracasseries, mon cher ange ; vos bontés l'emportent sur tout.

3015. — A M. DE MALESHERBES [1].

Aux Délices, 12 septembre.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer le premier exemplaire d'une pièce représentée loin de moi, et imprimée sous mes yeux. Je vous dois cet hommage. J'ai fait don de la pièce au sieur Lambert pour la France, et aux Cramer pour les pays étrangers. Je n'ai d'autres intérêts avec les libraires et les comédiens que celui de leur être utile. Le seul prix de tous mes travaux est votre suffrage, et celui de tous les hommes qui pensent comme vous.

Vous sentez, monsieur, combien la conversation que M. l'abbé Mignot a eue avec vous a pénétré de douleur Mme Denis, et moi, et toute ma famille. Je n'ai appris que fort tard cette cruelle affaire, que Mme Denis me tenait cachée dans ma dernière maladie. Jugez quelle dut être ma crainte, quand elle me dit qu'on imprimait à Paris une partie de l'histoire du roi, que le ministre m'avait recommandé de tenir longtemps secrète. Et quelle histoire encore? des mémoires informes, des minutes de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

rebut, volées indignement et vendues à un libraire. Mon désespoir fut au comble, quand j'appris que vous-même vous pensiez que j'étais d'accord de cette manœuvre qui pouvait me perdre.

Mme de Pompadour et M. d'Argenson étaient les seuls qui avaient mon véritable manuscrit; je les offensais, ainsi que le roi lui-même, si je le donnais au public dans les circonstances où est l'Europe.

Cependant ce manuscrit est près de paraître; le libraire ne daigne pas seulement m'en avertir. On lui parle, il refuse de me consulter; on mande enfin à Mme Denis, de plusieurs endroits différents, que l'auteur du larcin est connu, qu'il a vendu les brouillons de cet ouvrage, volé chez elle, vingt-cinq louis d'or; que vous le savez; que le libraire Prieur vous l'a avoué, comme à plusieurs autres personnes : le fait devient public. Que devait, que pouvait faire Mme Denis, que de vous écrire, monsieur, et d'écrire à Mme de Pompadour? Elle vous soumet toute sa conduite; elle ne fait pas une démarche sans vous en instruire; elle compte sur votre amitié et sur votre justice; elle fait tout pour m'épargner les suites funestes de ce larcin, qui seraient aussi cruelles que celles de cette prétendue *Histoire universelle*, volée de même, falsifiée de même, connue par toute l'Europe littéraire pour m'avoir été dérobée, et qui cependant m'a perdu auprès du roi.

Je suis très-persuadé, monsieur, que vous, qui êtes à la tête des lettres, vous ne voudrez point qu'un homme qui les a préférées à tout, et qui ne les cultiva que pour elles-mêmes, soit continuellement la victime de la calomnie et de la rapine : c'est une affreuse récompense. Je dois croire qu'une âme comme la vôtre entre dans ma juste douleur, bien loin de la redoubler.

M. d'Argenson m'avait flatté qu'il pouvait recevoir sous votre enveloppe; vous me pardonnerez cette liberté.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

3016.— A M. LE COMTE D'ARGENSON.

Aux Déliçes, ou *prétendues* Délices, comme on dit *prétendus* réformés, 12 septembre.

Les ministres n'ont guère le temps d'examiner les *Magots de la Chine;* mais si le plus aimable de tous les ministres a le temps de voir, à Fontainebleau, la morale de Confucius, en cinq actes; si l'auteur chinois peut amuser une heure et demie celui qui,

depuis quarante ans en çà, l'honore de ses bontés, il sera plus fier qu'un conquérant tartare.

Est-il permis de glisser dans ce paquet cinquante *Magots* pour le président Hénault?

3017. — DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE.

14 septembre 1755.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 du mois dernier. Je ferai attention dans l'occasion aux différentes choses dont vous me faites part, afin de vous prouver l'envie que j'ai de vous donner des marques de mon zèle et de vous rendre tous les services qui dépendront de moi.

Je suis avec un dévouement sincère, etc.

3018. — A MADAME DE FONTAINE [1].

Aux Délices (16 septembre).

Mon aimable nièce, je n'ai que le temps de vous mander que je vous envoie sous l'enveloppe de M. Bouret trois exemplaires de *l'Orphelin*, pour vous, pour votre frère, et pour qui vous voudrez. Je me suis hâté, parce que j'ai craint que la pièce transcrite aux représentations ne fût imprimée : elle me couvrirait de honte si elle paraissait dans l'état où on la joue ; je suis trop accoutumé à être défiguré et volé.

3019. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 septembre.

Je fais passer par vos mains, mon cher et respectable ami, ma réponse[2] à M. le comte de Choiseul, ne sachant pas son adresse. Colini vient d'arriver, et je reçois trop tard vos avis et ceux des anges. On vend déjà dans Paris, en manuscrit, *l'Orphelin* comme *la Pucelle*, et tout aussi défiguré. L'état cruel où les nouvelles infidélités touchant l'*Histoire* de la guerre dernière avaient réduit ma santé, et les dangers où me mettaient les copies abominables de *la Pucelle*, ne me permettaient pas de travailler ; il s'en fallait beaucoup. Tout ce que j'ai pu faire a été de prévenir, par une prompte édition, le mal que m'allait faire une

1. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820, où cette lettre est datée du *6 auguste*.
2. La lettre qui suit celle-ci.

édition subreptice dont j'étais menacé tous les jours. Tout le mal vient de donner des tragédies à Paris quand on est au pied des Alpes : cela n'est arrivé qu'à moi. Je ne crois pas avoir mérité qu'on me forçât à fuir ma patrie. Je m'aperçois seulement qu'il faut être auprès de vous pour faire quelque chose de passable, et que, si on veut tirer parti des talents, il ne faut pas les persécuter. Je compte sur quelque souvenir de la part de Mme de Pompadour et de M. d'Argenson ; mais je perdais absolument leurs bonnes grâces, si on avait publié cette *Guerre de 1741*, que l'un et l'autre m'avaient recommandé de ne pas donner au public[1] ; et le roi m'en aurait su très-mauvais gré, malgré les justes louanges que je lui donne. Je risquais d'être écrasé par le monument même que j'érigeais à sa gloire.

Jugez du chagrin que m'a causé la conduite de M. de Malesherbes, et son ressentiment injuste contre mes très-justes démarches.

Enfin voilà la pièce imprimée avec tous ses défauts, qui sont très-grands. Il n'y a autre chose à faire qu'à la supprimer au théâtre, et attendre un temps favorable pour en redonner deux ou trois représentations. Comptez que je suis très-affligé de ne m'être pas livré à tout ce qu'un tel sujet pouvait me fournir ; c'était une occasion de dompter l'esprit de préjugé, qui rend parmi nous l'art dramatique encore bien faible. Nos mœurs sont trop molles. J'aurais dû peindre, avec des traits plus caractérisés, la fierté sauvage des Tartares, et la morale des Chinois. Il fallait que la scène fût dans une salle de Confucius, que Zamti fût un descendant de ce législateur, qu'il parlât comme Confucius même, que tout fût neuf et hardi, que rien ne se ressentît de ces misérables bienséances françaises, et de ces petitesses d'un peuple qui est assez ignorant et assez fou pour vouloir qu'on pense à Pékin comme à Paris. J'aurais accoutumé peut-être la nation à voir, sans s'étonner, des mœurs plus fortes que les siennes ; j'aurais préparé les esprits à un ouvrage[2] plus fort que je médite, et que je ne pourrai probablement exécuter. Il faudra me réduire à planter des marronniers et des pêchers ; cela est plus aisé, et n'est pas sujet aux revers que les talents attirent. Il faut enfin vivre pour soi, et mourir pour soi, puisque je ne peux vivre pour vous et avec vous. Je vous embrasse bien tendrement, mon très-cher ange.

1. Tous les exemplaires imprimés ne furent pas saisis.
2. L'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*.

3020. — A M. LE COMTE DE CHOISEUL [1].

Aux Délices, 17 septembre.

Je crois, monsieur, avoir reçu deux lettres de vous. Les bontés dont vous m'honorez redoublent la douleur que je porterai jusqu'au tombeau d'être éloigné pour jamais de vous et de la maison [2] où vous passez votre vie. J'aurais dû mériter ces bontés par des soins plus assidus pour cet *Orphelin* que vous avez pris sous votre protection. Plus d'une circonstance très-triste m'a empêché de songer à perfectionner un ouvrage auquel je devais retoucher, et m'a forcé de livrer trop tôt à l'impression ce que j'avais trop tôt livré au théâtre. Des traverses cruelles ont toujours été le fruit de mes travaux. S'il plaisait enfin à la destinée de me laisser des jours tranquilles, si la persécution me laissait respirer dans mon asile, peut-être aurais-je encore la force de faire quelque chose qui me rappellerait à votre souvenir, et qui vous marquerait au moins l'envie extrême que j'ai de mériter votre suffrage. J'explique plus en détail à M. d'Argental tous les contre-temps qui m'ont jeté hors de mes mesures ; mais je n'ai point d'expression, monsieur, pour vous exprimer ma tendre et respectueuse reconnaissance. V.

3021. — A M. DESMAHIS [3].

Quand on écrit d'aussi jolies lettres que vous, monsieur, il faudrait avoir la bonté d'instruire de votre demeure ceux qui ont des remerciements à vous faire. Je hasarde les miens ; je ne sais s'ils vous parviendront ; mais si cette lettre vous est rendue, vous verrez que votre prose m'a fait autant de plaisir que les jolis vers dont vous avez embelli notre Parnasse et amusé la société, lorsque j'avais autrefois le bonheur de vous voir. Je rends grâce à mes *Magots de la Chine*, et à Mlle Clairon qui les a vernis, de ce qu'ils m'ont valu les témoignages flatteurs de votre souvenir. Je suis dans un âge où je dois renoncer à ces fleurs qu'il vous appartient de cueillir. La poésie ne doit plus être mon amusement : il ne faut plus que je sacrifie à Melpomène ; mais vous avez longtemps à sacrifier aux Grâces. Mme Denis est

1. Duc de Praslin en novembre 1762.
2. Celle de M. d'Argental, dont il était voisin.
3. Cette lettre est sans date ; elle doit être de septembre 1755. (B.)

aussi sensible que moi à votre souvenir. Adieu, monsieur ; je vous réitère mes remerciements et les assurances des sentiments bien sincères avec lesquels j'ai l'honneur d'être toujours votre, etc.

3022. — A M. DEVAUX.

Aux Délices, 18.

Je peux, mon cher *Panpan*, vous prêter quelque triste élégie, quelque épître chagrine : cela convient à un malade ; mais pour des comédies, faites-en, vous qui parlez bien, et qui êtes jeune et gai. Voyez si vous vous contenterez d'un billet aux comédiens, pour vous donner votre entrée. Il se peut faire qu'ils aient cette complaisance pour moi, et je risquerais volontiers ma requête pour vous obliger. Comme je leur ai donné quelques pièces gratis, et, en dernier lieu, des *magots chinois*, j'ai quelque droit de leur demander des faveurs, surtout quand ce sera pour un homme aussi aimable que vous.

Mille respects, je vous prie, à Mme de Boufflers, et à quiconque daigne se souvenir de moi à Lunéville. V.

3023. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 19 septembre.

Oui, ma muse est trop libertine ;
Elle a trop changé d'horizon ;
Elle a voyagé sans raison
Du Pérou jusques à la Chine.
Je n'ai jamais pu limiter
L'essor de cette vagabonde ;
J'ai plus mal fait de l'imiter ;
J'ai, comme elle, couru le monde.
Les girouettes ne tournent plus
Lorsque la rouille les arrête ;
Après cent travaux superflus,
Il en est ainsi de ma tête.
Je suis fixé, je suis lié,
Mais par la plus tendre amitié,
Mais dans l'heureuse indépendance,
Dans la tranquille jouissance
De la fortune et de la paix,
Ne pouvant regretter la France,
Et vous regrettant à jamais.

Voilà à peu près mon sort, mon cher et ancien ami ; je ne lui pardonne pas de nous avoir presque toujours séparés, et je suis très-affligé si nous avons l'air d'être heureux si loin l'un de l'autre, vous sur les bords de la Seine, et moi sur ceux de mon lac. J'ai renoncé de grand cœur à toutes les illusions de la vie, mais non pas aux consolations solides, qu'on ne trouve qu'avec ses anciens amis. Mme Denis me fait bien sentir combien cette consolation est nécessaire. Elle s'est consacrée à me tenir compagnie dans ma retraite. Sans elle mon jardin serait pour moi un vilain désert, et l'aspect admirable de ma maison perdrait toute sa beauté. J'ai été absolument insensible à ce succès passager de la tragédie[1] dont vous me parlez. Peut-être cette insensibilité vient de l'éloignement des lieux. On n'est guère touché d'un applaudissement dont le bruit vient à peine jusqu'à nous ; et on voit seulement les défauts de son ouvrage, qu'on a sous les yeux. Je sens tout ce qui manque à la pièce, et je me dis :

Solve senescentem . . . . .
(Hor., lib. I, ep. I, v. 8.)

Je me le dis aujourd'hui ; et peut-être demain je serai assez fou pour recommencer ! Qui peut répondre de soi ? Je ne réponds bien positivement que de la sincère et inviolable amitié qui m'attache à vous pour toute ma vie. V.

3024. — DE J.-J. ROUSSEAU.

Paris, le 20 septembre.

En arrivant, monsieur, de la campagne, où j'ai passé cinq ou six jours, je trouve votre billet, qui me tire d'une grande perplexité : car, ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre[2] et ma réponse, j'apprends à l'instant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, et qu'elles sont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, et qui se propose, dit-on, de les insérer à la fin de sa critique. M. Bouchaud[3], agrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage ; de sorte que je suis hors d'état de prévenir les suites d'une indiscrétion que, vu le contenu de votre lettre, je n'avais eue que pour une bonne fin.

1. *L'Orphelin de la Chine.*
2. La lettre 3000, à laquelle Rousseau avait répondu le 10 septembre.
3. Auteur d'un *Commentaire sur la Loi des douze Tables ;* mort en 1804. Bouchaud aimait beaucoup la musique, et ce fut sans doute ce qui le mit en relations avec l'auteur du *Devin du village.* (Cl.)

Heureusement, monsieur, je vois par votre projet que le mal est moins grand que je n'avais craint. En approuvant une publication qui me fait honneur, et qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promptitude avec laquelle ces lettres ont couru sans votre consentement ni le mien.

Je suis avec les sentiments du plus sincère de vos admirateurs, monsieur, etc.

Je suppose que vous avez reçu ma réponse du 10 de ce mois.

3025. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Mon cher ange, tout malade que je suis, j'ai lu avec attention le grand Mémoire sur *l'Orphelin*. J'en fais les plus sincères remerciements au chœur des anges ; mais les forces et le temps me manquent pour donner à cet ouvrage la perfection que vous croyez qu'il mérite, et, du moins, les soins que je lui dois après ceux que vous en avez daigné prendre. Je crois que le mieux serait de ne pas reprendre la pièce après Fontainebleau, de gagner du temps, de me laisser celui de me reconnaître. Songez que je n'ai ni santé ni recueillement d'esprit. Cette cruelle aventure de l'*Histoire de 1741*, l'injustice de M. de Malesherbes, ses discours offensants et si peu mérités, six mille copies répandues dans Paris d'un ouvrage tout falsifié et qui me fait grand tort, tant de tribulations jointes aux souffrances du corps ; des ouvriers de toute espèce qu'il faut conduire, un voyage à mon autre ermitage[1] qu'il faut faire ; tout m'arrache à présent à *l'Orphelin*, mais rien ne m'ôtera jamais à vous. Tâchez, je vous en prie, que les comédiens oublient *l'Orphelin* cet hiver ; mais ne m'oubliez pas. Vous ne m'aimez que comme faiseur de tragédies, et je ne veux pas être aimé ainsi. Vous ne me parlez point de vous, de votre vie, de vos amusements ; vous ne me dites point si vous êtes aussi mécontent que moi de Cadix[2] ; si vous avez été à la campagne cet été. Vous ne savez pas que vos minuties sont pour moi essentielles. Il faut que vous me parliez de vous davantage, si vous voulez que je sois mieux avec moi-même. Adieu ; je vous demande toujours en grâce de faire lire à M. de Thibouville ce que vous savez[3].

1. Celui de Monrion ; voyez lettre 2843.

2. Ce fut sans doute en 1755 que Voltaire fit la perte des 80,000 livres dont il est parlé dans une note de la lettre 2713.

3. *La Pucelle*, corrigée.

3026. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 23 septembre.

Mon cher ami, je vous regrette plus que le château de Horbourg[1]. Comptez que je suis parti de Colmar avec douleur. J'ai été enchanté des bontés de monsieur le premier président, de Mme de Klinglin, et de toute sa respectable famille ; je vous supplie de leur présenter à tous mes respects. Ne m'oubliez pas auprès de M. de Bruges[2] et de M. l'abbé de Munster, je vous en supplie. Vous croyez bien que je n'oublie pas Mme Goll, à qui j'ai donné la préférence sur toutes les dames de Colmar, et dont j'ai apporté le portrait à Lausanne.

Voulez-vous vous charger, sérieusement parlant, d'une bonne œuvre qui sera utile à cette belle? Il s'agirait de porter la tribu Goll à s'accommoder d'une somme certaine pour finir un procès très-incertain, et qui durera peut-être encore bien des années.

Si vous portez ces plaideurs à se contenter d'une somme très-modique, ils vous auront encore bien de l'obligation. M. de Beaufremont vous en aura aussi, et les deux parties vous donneront des honoraires. Il faut saisir ce moment, qui probablement ne reviendra plus. Soyez arbitre ; c'est un métier plus beau que celui de juge. Je vous écris à la hâte ; la poste presse. Je vous embrasse tendrement, vous, et femme, et enfants.

Le Suisse VOLTAIRE.

3027. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 26 septembre.

De nouveaux contre-temps très-tristes, mon cher monsieur, me privent, cette année, du plaisir que je me préparais de venir vous embrasser à Berne. Je partais pour Monrion, lorsqu'un courrier, dépêché par Mme de Giez, femme de mon banquier, vint m'apprendre que son mari[3] était à la mort, dans ma maison que je lui ai prêtée, et où je venais d'envoyer tout mon petit bagage. Ce M. de Giez est non-seulement mon banquier, mais mon ami. Je n'ai senti que l'affliction que me cause son triste

1. Voyez la lettre 2642.
2. Avocat du conseil du duc de Wurtemberg.
3. Lettre 2843.

état. S'il en réchappe, sa convalescence sera longue, et je lui laisse de grand cœur ma maison, où il est avec toute sa famille. Si nous le perdons, ce seront encore de très-grands embarras joints à ma douleur. La vie est remplie de ces traverses, jusqu'au dernier moment. Ma santé est toujours très-languissante ; il n'y a de consolation que dans une résignation entière à la volonté d'un Être suprême. Quel cruel contraste entre ces réflexions et la gaieté un peu indécente de ces anciens fragments de *la Pucelle*, qu'on assure être imprimés! Cette nouvelle achève de me désespérer. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien présenter mes respects à M. le colonel Jenner, aussi bien qu'à M. le banderet de Freudenreich.

Vous ignorez peut-être que le conseil de Genève a fait un réquisitoire à celui de Lausanne, pour se faire représenter le Mémoire scandaleux et calomnieux du nommé Grasset. Le libraire Bousquet a été obligé de donner l'original de ce mémoire, sur la lecture duquel le conseil de Genève a décerné un décret de prise de corps contre Grasset. Je ne pouvais, ce me semble, avoir une meilleure réfutation ; mais enfin cette affaire est toujours désagréable. Oserais-je vous supplier de faire parvenir cette nouvelle à monsieur le secrétaire[1] de votre consistoire, qui m'a paru être informé du Mémoire de Grasset, et de l'effet dangereux qu'il pouvait produire? Mme Denis vous fait mille compliments. Je vous suis tendrement attaché, à la vie et à la mort.

3028. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 26 septembre.

J'allais à Monrion, mon cher philosophe ; je venais vous embrasser, je jouissais par avance des consolations de votre commerce aussi sûr que délicieux ; j'étais déjà en route, j'avais couché à Prangins, lorsque Mme de Giez m'apprend par un courrier le danger où est son mari. J'aime M. de Giez véritablement ; je lui ai confié une partie de mes affaires ; il m'a paru avoir toute la bonne foi de votre pays ; je serais inconsolable de sa perte. Il est dans ma maison avec toute sa famille ; je ne regrette point d'en être privé, s'il peut y retrouver sa santé ; je ne voudrais y être que pour lui donner mes secours ; mais je suis retombé dans mes maux ordinaires, et me voici malade auprès de Genève,

1. Tshifeli, cité plus haut, lettre 3011.

tandis que tout mon petit bagage est auprès de Lausanne. La vie n'est qu'un contre-temps perpétuel ; heureuse encore, quand elle n'est qu'un contre-temps.

Vous avez dû recevoir, mon cher ami, un exemplaire de *l'Orphelin de la Chine* par la voie de M. Gallatin[1], directeur des postes de Genève, qui s'est chargé de vous le faire parvenir. Il est bien triste que cette maudite *Pucelle* paraisse, après trente ans, dans le monde, à côté d'ouvrages sérieux et pleins de morale : c'est un contraste qui afflige ma vieillesse.

Vous savez que, sur le réquisitoire du conseil de Genève, Bousquet a été obligé de donner l'original de ce Mémoire scandaleux et calomnieux de Grasset, qu'il avait répandu dans Lausanne. Le conseil de Genève vient de donner un décret de prise de corps contre Grasset. C'est là une réfutation assez authentique ; mais il est triste d'en avoir eu besoin.

Je me flatte que Bousquet sera assez sage pour ne plus se servir d'un pareil homme.

Adieu, jusqu'au moment où je pourrai enfin jouir de Monrion et de votre société. Adieu, mon cher philosophe ; Mme Denis et moi nous présentons nos obéissances à celle qui fait la douceur de votre vie, et à qui vous le rendez si bien.

3029. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 27 septembre.

Vous devez, monseigneur, avoir reçu mes *magots*, depuis la lettre dont vous m'avez honoré. J'avais adressé le premier exemplaire[2] sortant de la presse, à M. Pallu[3], sous l'enveloppe de M. Rouillé. Je ne crois pas qu'il y ait aucune négociation avec la Chine qui ait pu empêcher que le paquet vous ait été rendu. Tout a été fait un peu à la hâte, de ma part, et je vous demande très-sérieusement pardon de vous offrir une pièce que j'aurais pu rendre, avec le temps, moins indigne de vous ; mais on ne fait pas toujours tout ce qu'on voudrait. Je ne vous parlerai plus de votre procès, puisque vous l'avez oublié ; mais vous ne m'em-

1. La famille Gallatin (et non Galatin) est fort connue à Genève. Un de ses membres, J.-L. Gallatin, mort en 1783, fut, comme médecin, l'un des disciples les plus distingués de Tronchin.

2. Un *premier* exemplaire avait été envoyé à Bertrand le 12 septembre ; voyez lettre 3011, et aussi 3012.

3. Conseiller d'État depuis 1749, beau-frère de Rouillé, alors ministre et secrétaire d'État.

pêcherez pas d'être surpris et affligé. Je voudrais que l'injustice opiniâtre des Anglais me donnât un sujet plus ample pour parler de vous selon mon cœur. Vous m'inspirez du goût pour l'historiographerie, depuis que je ne suis plus historiographe. *L'Histoire de la guerre de 1741*, où vous êtes tout du long, paraîtra un jour; mais c'est un fruit qu'il faut laisser mûrir. Mme Denis jure toujours qu'elle vous remit l'exemplaire que je lui avais envoyé pour vous; mais voici ce qui est arrivé. Un libraire de Paris, nommé Prieur, acheta vingt-cinq louis, il y a quelque temps, une partie de ce manuscrit, qui n'allait que jusqu'à la bataille de Fontenoy; et, chose étrange, c'est que ce libraire dit l'avoir acheté de M. de Ximenès. Manger six cent mille francs, et vendre six cents francs un manuscrit dérobé, voilà un singulier exemple de ce que la ruine traîne après elle. M. de Malesherbes eut la faiblesse de permettre cette édition sans me consulter. J'en fus instruit; j'ignorais ce qu'on avait imprimé; je savais seulement qu'une partie de l'Histoire du roi allait paraître sous mon nom, sans mon aveu, sans qu'on m'eût rien communiqué. J'écrivis à Mme de Pompadour et à M. d'Argenson, et j'obtins sur-le-champ qu'on fît saisir l'ouvrage. Une des plus fortes raisons qui m'ont déterminé à prendre ce parti, c'est la crainte qu'on ne m'accusât de flatterie dans cette histoire. J'aurais passé pour l'avoir publiée moi-même, et pour avoir voulu m'attirer quelque grâce par des louanges. Ces louanges ne peuvent jamais être bien reçues que quand elles paraissent entièrement désintéressées. D'ailleurs je n'avais point revu cette histoire, et il y a toute apparence qu'on n'en avait publié que des fragments fort imparfaits.

Mme de Pompadour et M. d'Argenson ont pensé comme moi, et Mme de Pompadour m'a fait l'honneur de m'écrire, aussi bien que M. d'Argenson, qu'elle approuvait ma conduite. Je me flatte que vous daignez lui donner la même approbation. Vous voyez combien ceux qui ont parlé de cette affaire ont été peu instruits; mais l'est-on jamais bien sur les grandes choses et sur les petites? A propos de petites, vous avez lu, sans doute, Mme de Staal[1].

Je m'aperçois que mon bavardage n'est pas petit. Recevez mon tendre respect.

1. La première édition des *Mémoires de Mme de Staal* venait de paraître en quatre volumes in-12. (B.)

3030. — A M. BERTRAND.

30 septembre.

Voici, mon cher monsieur, une petite anecdote littéraire assez singulière. M. le conseiller de Bonstetten et moi, nous sommes les seuls qui ayons eu l'idée de parler de Confucius dans *l'Orphelin de la Chine*, d'étonner et de confondre un Tartare (et il y a beaucoup de Tartares en ce monde) par l'exposition de la doctrine aussi simple qu'admirable de cet ancien législateur. Il était impossible de faire paraître Confucius lui-même, du temps de Gengis-kan, puisque ce philosophe vivait six cents ans avant Jésus-Christ; mais ma première intention avait été de représenter Zamti comme un de ses descendants, et de faire parler Confucius en lui. On me fit craindre le ridicule que le parterre de Paris attache presque toujours aux choses extraordinaires, et surtout à la sagesse. Je me privai de cette source de vraies beautés dans une pièce qui, étant pleine de morale et dénuée de galanterie, courait grand risque de déplaire à ma nation. La faveur qu'elle a obtenue m'enhardit, mais m'enhardit trop tard. Je vis tout ce qui manquait à cet ouvrage quand il fut imprimé; je repris mes anciennes idées, et j'y travaillais quand je reçus votre lettre du 26 septembre. J'ai déjà corrigé tant de choses à la pièce que je ne craindrais point de la refondre pour professer hardiment la morale de Confucius dans mon sermon chinois. Tous ceux à qui j'ai fait part de cette entreprise l'ont approuvée avec transport. Mais M. de Bonstetten est le seul qui ait eu le mérite de l'invention. Je ne peux m'empêcher d'admirer la justesse et la force de l'esprit d'un homme qui, occupé de choses si différentes, trouve tout d'un coup, à la seule lecture d'une tragédie, la beauté essentielle qui devait caractériser la pièce. Voilà bien un nouveau motif qui m'attache à Berne, et qui me donne de nouveaux regrets. Je ne peux aller à Monrion, que j'ai cédé pour longtemps à M. de Giez et à sa famille. Qu'il y rétablisse sa santé; qu'il y demeure tant qu'il voudra, ma maison est à lui. Je suis d'ailleurs plus malade que jamais à mes prétendues Délices; et, depuis quelques jours, je me trouve dans l'impuissance totale de travailler.

Il est vrai, mon cher philosophe, que je badinais à trente ans; j'avais traduit le commencement de cet *Hudibras*[1], et peut-être cela était-il plus plaisant que celui dont vous me parlez. Pour

1. Voyez cette traduction ou imitation, tome XXII, page 171.

cette *Pucelle d'Orléans*, je vous assure que je fais bien pénitence de ce péché de jeunesse. Je vous enverrais mon péché si j'en avais une copie. Je n'en ai aucune; mais j'en ferai venir de Paris incessamment, et uniquement pour vous. Vous la lirez à votre loisir, avec des amis philosophes.

Dulce est decipere in loco.
(Hor., lib. IV, od. XII, v. 28.)

Je vous remercie tendrement d'avoir fait connaître à M. de Tressan la vérité. Bousquet n'est pas digne d'avoir affaire à un homme comme vous, et d'imprimer vos ouvrages. Ne pourrais-je trouver à Genève un libraire qui me convînt? N'avez-vous pas une imprimerie à Berne? Il faut du stoïcisme dans plus d'une occurrence; mais je n'adopte des stoïques que les principes qui laissent l'âme sensible aux douceurs de l'amitié, et qui avouent que la douleur est un mal. Passer sa vie entre la calomnie et la colique est un peu dur; mais l'étude et l'amitié consolent. Adieu, monsieur; vous faites une de mes plus grandes consolations. Conservez-moi les bontés que vous m'avez acquises de M. et de Mme de Freudenreich; vous sentez que je suis déjà bien attaché à M. de Bonstetten, par estime et par amour-propre. Mes respects, je vous en prie, à ces messieurs, à monsieur l'avoyer, à M. le colonel Jenner. Je suis à vous tendrement pour ma vie.

3031. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 1er octobre.

Je n'ai point répondu, mon ancien ami, aux belles exhortations que vous me faites sur cette vieille folie de trente années, que vous voulez que je rajeunisse. J'attends que je sois à l'âge auquel Fontenelle a fait des comédies[1]. Il n'est permis qu'à un jeune homme, ou à un radoteur, de s'occuper d'une *Pucelle*. Colonne[2], à l'âge de soixante-quinze ans, commenta l'*Aloïsia;*

1. Fontenelle, né en 1657, avait, dès 1680, donné sa tragédie d'*Aspar* (non imprimée); mais en 1751, à quatre-vingt-quatorze ans, il avait publié plusieurs comédies jusqu'alors inédites.

2. François-Marie Pompée Colonne, mort à Paris en 1726, âgé de quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-huit ans, peut avoir été connu de Voltaire. On sait que les amants de la fille de Cujas disaient qu'ils commentaient les œuvres de ce grand jurisconsulte. C'est probablement dans le même sens que Voltaire emploie ici cette expression. On ne connaît de Colonne aucun commentaire écrit sur l'*Aloïsia* de N. Chorier, ouvrage obscène écrit en latin, dont la traduction française est intitulée *l'Académie des Dames.* (B.)

mais il y a peu de ces grandes âmes qui conservent si longtemps le feu sacré de Prométhée. Il y a d'ailleurs un petit obstacle à l'entreprise que vous me proposez, c'est que l'ouvrage n'est plus entre mes mains; je m'en suis défait comme d'une tentation. Je me suis mis gravement à juger les *nations*[1], dans une espèce de tableau du genre humain, auquel je travaille depuis longtemps, et je ne me sens pas l'agilité de passer de la salle de Confucius à la maison de Mme Pâris. J'ai lu les *Mémoires de Mme de Staal;* elle paraît plus occupée des événements de la femme de chambre que de la conspiration du prince de Cellamare. On dit que nous aurons bientôt les Mémoires de Mlle Rondet, fille suivante de Mme de Staal.

Vous ne pouviez vous défaire de vos Anglais et de vos Italiens en de meilleures mains qu'en celles de M. le comte de Lauraguais[2]. Le vieux Protagoras, ou Diagoras-Dumarsais, m'a répondu de lui.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3032. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 8 octobre.

J'ai beaucoup d'obligations, mademoiselle, à M. et à Mme d'Argental; mais la plus grande est la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. J'ai fait ce que j'ai pu pour mériter leur indulgence, et je voudrais bien n'être pas tout à fait indigne de l'intérêt qu'ils ont daigné prendre à un faible ouvrage, et des beautés que vous lui avez prêtées; mais, à mon âge, on ne fait pas tout ce qu'on veut. Vous avez affaire, dans cette pièce, à un vieil auteur et à un vieux mari, et vous ne pouvez échauffer ni l'un ni l'autre. J'ai envoyé à M. d'Argental quelques mouches cantharides pour la dernière scène du quatrième acte, entre votre mari et vous; et comme j'ai, selon l'usage de mes confrères les barbouilleurs de papier, autant d'amour-propre que d'impuissance, je suis persuadé que cette scène serait assez bien reçue, surtout si vous vouliez réchauffer le vieux mandarin par quelques caresses dont les gens de notre âge ont besoin, et l'engager à faire, dans cette occasion, un petit effort de mémoire et de poitrine.

Au reste, mademoiselle, je vous supplie instamment de vou-

1. Allusion à l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations.*
2. A qui est dédiée *l'Écossaise;* voyez tome V.

Sarazin imp. r. Gît le Cœur, 8, Paris

MELLE CLAIRON

Garnier frères Editeurs

loir bien conserver, sans scrupule, ces deux vers au premier acte :

Voilà ce que cent voix, en sanglots superflus,
Ont appris dans ces lieux à mes sens éperdus.
(Scène I.)

Vous pouvez être très-sûre que les sanglots n'ont pas d'autre passage que celui de la voix; et, si on n'est pas accoutumé à cette expression, il faudra bien qu'on s'y accoutume.

Je vous demande grâce aussi pour ces vers :

Les femmes de ces lieux ne peuvent m'abuser;
Je n'ai que trop connu leurs larmes infidèles.
(Acte III, scène I.)

Le parterre ne hait pas ces petites excursions sur vous autres, mesdames.

Je prie Gengis de vouloir bien dire, quand vous paraissez :

Que vois-je? est-il possible? O ciel! ô destinée!
Ne me trompé-je point? est-ce un songe, une erreur!
C'est Idamé, c'est elle; et mes sens, etc.
(Acte III, scène I.)

Je suppose que vous ménagez votre entrée de façon que Gengis-kan a le temps de prononcer tout ce bavardage.

Je demande instamment qu'on rétablisse la dernière scène du quatrième acte, telle que je l'ai envoyée à M. d'Argental; elle doit faire quelque effet si elle est jouée avec chaleur; du moins elle en faisait lorsque je la récitais, quoique j'aie perdu mes dents au pied des Alpes.

Je ne peux pas concevoir comment on a pu ôter de votre rôle ce vers au quatrième acte :

Les lois vivent encore, et l'emportent sur vous.

C'est assurément un des moins mauvais de la pièce, et un de ceux que votre art ferait le plus valoir. Il n'est pas possible de soutenir le vers qu'on a mis à la place :

Mon devoir et ma loi sont au-dessus de vous;
Je vous l'ai déjà dit.

Vous sentez qu'*un devoir au-dessus de quelqu'un* n'est pas une expression française, et ce malheureux *Je vous l'ai déjà dit* ne

semble être là que pour avertir le public que vous ne devriez pas le redire encore.

La dernière scène du quatrième acte est entre les mains de M. d'Argental, *je vous l'ai déjà dit;* et, dans cette dernière scène que, par parenthèse, je trouve très-bonne, je voudrais que Zamti eût l'honneur de vous dire :

> Ne parlons pas des miens, laissons notre infortune, etc.
> (Scène VI.)

Je voudrais que le cinquième acte fût joué tel qu'il est imprimé. J'ai de fortes raisons pour croire que votre scène avec Octar ne doit point être tronquée, et que vous disiez :

> Si j'obtenais du moins, avant de voir un maître,
> Qu'un moment à mes yeux mon époux pût paraître.
> (Scène II.)

Une de ces raisons, c'est qu'il me paraît très-convenable qu'Idamé, qui a son projet de mourir avec son mari, veuille l'exécuter sans voir Gengis, et que, remplie de cette idée, elle hasarde sa prière à Octar. D'ailleurs j'aime fort ce brutal d'Octar, et je voudrais qu'il parlât encore davantage.

Je vous demande pardon, mademoiselle, de tous ces détails. Maintenant, si M. de Crébillon ou M. de Châteaubrun, ou quelques autres jeunes têtes de mon âge, n'ont ni tragédies ni comédies nouvelles à vous donner pour votre Saint-Martin, et si votre malheur vous force à reproduire encore au théâtre les cinq *magots chinois*, je vous enverrais la pièce avec le plus de changements que je pourrais. J'attendrais sur cela vos ordres; mais voici ce que je vous conseillerais, ce serait de jouer *Mariamne* à la rentrée de votre parlement. Ce rôle est trop long pour Mlle Gaussin, qui ne doit pas d'ailleurs en être jalouse. Vous feriez réussir cette pièce avec M. Lekain, qui joue, dit-on, très-bien Hérode : vous joueriez après cela Idamé, si le public redemandait la pièce; j'aurais le temps de la rendre moins indigne de vous.

Je vous demande pardon d'une si longue lettre, que le triste état de ma santé m'a obligé de dicter. Je vous présente mes très-sincères remerciements, etc.

3033. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, près de Genève, 9 octobre 1755.

Madame, les bontés dont Votre Altesse sérénissime honore un pauvre orphelin chinois me laissent espérer qu'elle ne dédaignerait pas de jeter ses regards sur sa sœur Jeanne : c'est aussi une espèce d'orpheline, car elle n'est pas reconnue par son père. Je viens d'apprendre, madame, qu'on a imprimé cette rapsodie en Hollande, et qu'on la vend à Francfort chez un nommé Esslinger; ce n'est plus la peine de confier cette grosse créature à M. de Valdener. Votre Altesse sérénissime l'aura bien plus tôt par Francfort, si elle veut s'en amuser. Je ne réponds pas qu'il n'y ait pas dans la vie de cette héroïne quelques aventures peu dignes d'Ernest le Pieux; mais elle vivait dans un siècle où on n'y entendait pas finesse. Monstrelet, historiographe de Charles VII, dit qu'il fit prêter serment sur l'Évangile aux domestiques de ce prince, pour savoir la vérité touchant les amours honnêtes de Sa Majesté et d'Agnès Sorel; que tous jurèrent que le roi s'était borné à la conversation familière et à baiser quelquefois la main d'Agnès; que s'il en avait eu de beaux enfants, c'était en tout bien et en tout honneur, et que ceux qui disaient qu'il s'était passé entre eux quelque chose de contraire aux lois de la chevalerie étaient des malavisés. Pour moi, madame, qui ai perdu de vue depuis longtemps cette partie de l'histoire de France, je ne puis que m'en rapporter aux lumières et au jugement des personnes indulgentes, et implorer votre miséricorde.

Certainement si madame la duchesse de Gotha ne me condamne pas, si la vertu et les grâces me donnent l'absolution, si une grande maîtresse des cœurs et des mœurs ne fait pas scrupule de s'amuser à ces bagatelles, personne n'est en droit de me faire des reproches. Je me souviens que je lisais autrefois cette bagatelle à la reine mère, à Berlin, en présence de la princesse Amélie, qui était cachée dans un petit coin, et qui ne perdait pas sa part.

Je suis très-fâché que cette plaisanterie soit imprimée ; mais enfin, si elle peut faire passer quelques moments à Votre Altesse sérénissime qui ne soient pas des moments d'ennui, je serai bien consolé. Que ne puis-je, madame, venir me mettre à vos pieds

1. Éditeurs, Bavoux et François.

et renouveler à Votre Altesse sérénissime et à toute votre auguste famille mon attachement, ma reconnaissance et mon profond respect.

3034. — A M. DUMARSAIS [1],

A PARIS.

Aux Délices, le 12 octobre.

Je bénis les Chinois, et je brûle des pastilles à Confucius, mon cher philosophe, puisque mon étoffe de Pékin vous a encore attiré dans le magasin d'Adrienne [2]. Nous l'avons vue mourir, et le comte de Saxe devenu depuis un héros, et presque tous ses amis. Tout a passé; et nous restons encore quelques minutes sur ce tas de boue, où la raison et le bon goût sont un peu rares.

Si les Français n'étaient pas si Français, mes Chinois auraient été plus Chinois, et Gengis encore plus Tartare. Il a fallu appauvrir mes idées, et me gêner dans le costume, pour ne pas effaroucher une nation frivole, qui rit sottement, et qui croit rire gaiement de tout ce qui n'est pas dans ses mœurs, ou plutôt dans ses modes.

M. le comte de Lauraguais [3] me paraît au-dessus des préjugés, et c'est alors qu'on est bien. Il m'a écrit une lettre dont je tire presque autant de vanité que de la vôtre. Il a dû recevoir ma réponse [4], adressée à l'hôtel de Brancas. Il pense, puisqu'il vous aime. Cultivez de cet esprit-là tout ce que vous pourrez; c'est un service que vous rendez à la nation. Vivez, inspirez la philosophie.

Nous ne nous verrons plus; mais se voit-on dans Paris? Nous voilà morts l'un pour l'autre; j'en suis bien fâché. Je trouve quelques philosophes au pied des Alpes; toute la terre n'est pas corrompue.

Vous vivez sans doute avec les encyclopédistes; ce ne sont pas des bêtes que ces gens-là; faites-leur mes compliments, je vous en prie. Conservez-moi votre amitié jusqu'à ce que notre machine végétante et pensante retourne aux éléments dont elle est faite.

Je vous embrasse en Confucius; je m'unis à vos pensées; je

1. Voyez son article, tome XIV, page 69.
2. M. Dumarsais avait enseigné la déclamation à Mlle Lecouvreur. (K.)
3. Voyez page 478.
4. Cette réponse n'est pas encore imprimée. (B.)

vous aime toujours au bord de mon lac, comme lorsque nous soupions ensemble. Adieu. On n'écrivait ni à Platon ni à Socrate : *Votre très-humble serviteur.*

3035. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, le 14 octobre.

Je profite d'un petit moment de santé, ou plutôt de relâchement de mes maux, pour présenter mes tendres respects à M. et à Mme de Brenles. La maladie de M. de Giez m'a empêché, il y a un mois, d'aller à Monrion, et la mienne maintenant me retient auprès de Genève. Je vois bien que nous retournerons à peu près dans le même temps à Lausanne : ce sera là que je remercierai Mme de Brenles. Ses vers[1] sont le prix le plus flatteur de *l'Orphelin de la Chine*. Je suis actuellement dans l'incapacité de répondre, même en prose : il ne me reste plus que le sentiment ; mais ce n'est pas assez, il faudrait l'exprimer, et ce n'est pas une besogne de malade.

M. Dupont devait venir à Monrion cet automne ; voilà les choses furieusement dérangées. On n'éprouve dans la vie que des contradictions, bien heureux encore quand on s'en tient là. J'ai à soutenir tous les maux du corps et de l'âme ; l'espérance de revoir M. et Mme de Brenles me soutient. Nous leur renouvelons, Mme Denis et moi, les plus sincères amitiés.

Adieu, couple respectable et aimable, jusqu'au moment où Monrion nous rassemblera. V.

3036. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Délices, le 15 octobre 1755.

J'ai lu toutes les discussions sur la guerre. Tout ce que je comprends, c'est que nos plénipotentiaires au congrès d'Utrecht ne connaissaient pas trop l'Acadie, et cela n'arrive que trop souvent. Il faudrait que les autres eussent la bonté de faire graver une carte. Mais les cartes seront toujours embrouillées, et les Français ont la mine de perdre à ce jeu, puisqu'ils jouent avec

1. Mme de Brenles composait des poésies fugitives assez agréables ; elle traduisit même le *Caton* d'Addison, en faisant usage des rimes croisées, à l'exemple de Voltaire dans *Tancrède*. Mme de Brenles, Étiennette Chavannes, devint veuve vers le commencement de novembre 1771, et mourut en 1775. L'un de ses frères est nommé dans la lettre de Voltaire au pasteur Bertrand, du 30 janvier 1759. (CL.)

2. *Revue suisse*, 1855, page 402.

leur pauvre Canada contre quatre cents lieues d'un très-beau pays. Mais ils ne perdront pas grand'chose. Est-il vrai que les jésuites ont élu un de leurs pères roi du Paraguai, et que ce roi s'appelle Nicolas? Un damné d'hérétique a fait ces vers à l'honneur de ce nouveau roi :

Du bon Nicolas premier
Le ciel bénisse l'empire,
Et qu'il lui daigne octroyer,
Ainsi qu'à son ordre entier,
La couronne du martyre.

Avez-vous entendu parler de cette maudite *Pucelle*, de saint Denis et de saint Georges? Tout cela est imprimé, et Dieu sait comment. J'ai vu cette maudite *Jeanne*. Elle a très-mauvaise façon, mais cela ne m'a pas paru si terrible que je croyais. Je ne veux que protester et rester tranquille. Mauvaise nouvelle de Cadix. C'est pis que *Pucelle*. On dit cependant que les Anglais ont été huit jours sans prendre de nos vaisseaux. Est-ce possible?

3037. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 octobre.

Mon cher ange, vous commencez donc à être un peu content. Vous le seriez davantage sans trois terribles empêchements : la maladie, l'éloignement, et une *Histoire générale* qui me tue. Puis-je songer au seul Gengis quand je me mêle du gouvernement de toute la terre? Les Japonais et les Anglais, les jésuites et les talapoins, les chrétiens et les musulmans, me demandent audience. J'ai la tête pleine du procès de tous ces gens-là. Vous avez beau me dire que la cause de Gengis doit passer la première, vous connaissez trop bien la faiblesse humaine pour ne pas savoir que nous ne sommes les maîtres de rien. Dites à vos fleurs de s'épanouir, à vos blés de germer, ils vous répondront : Attendez; cela dépend de la terre et du soleil. Mon cher ange, ma pauvre tête dépend de tout. Je fais ce que je peux, quand je peux; plus je vais en avant, plus je me tiens machine griffonnante. Pour vous, messieurs de Paris, faites suivant vos volontés : ordonnez, coupez, taillez, rognez, faites jouer mes *magots* devant les marionnettes de Fontainebleau, et qu'on y déchire l'auteur au sortir de la pièce, tandis que je languis malade dans mon ermitage, entre de la casse et des livres ennuyeux. J'ai mandé à

Lambert que je serais peut-être assez fou pour lui donner, en son temps, une nouvelle tragédie à imprimer ; mais ce n'est pas du pain cuit pour Lambert. Il faut que les *nations* soient jugées et que le génie me dise : Travaille. En attendant, mon divin ange, j'ai recours à vous auprès de Lambert ; il s'avise d'imprimer un recueil de toutes mes sottises, et il n'a encore aucune des corrections, aucun des changements sans nombre que j'y ai faits. C'est encore un travail assez grand de mettre tout cela en ordre. Dites-lui, je vous en conjure, qu'il ne fasse rien avant que je lui aie fait tenir tous mes papiers. Ce paresseux est bien ardent quand il croit qu'il y va de son intérêt ; mais son intérêt véritable est de ne rien faire sans mes avis et sans mes secours. De quoi se mêle-t-il de commencer, sans me le dire, une édition de mes œuvres, lorsqu'il sait que j'en fais une à Genève, et lorsqu'il a passé une année entière sans vouloir profiter des dons que je lui offrais? Il m'envoya, il y a un an, une feuille de *la Henriade*, et s'en tint là ; et point de nouvelles. Je lui mandai enfin que je payerais la feuille, et qu'il s'allât promener. Je donnai mes guenilles à d'autres, et, à présent, le voilà qui travaille, et sans m'avoir averti. Je vous prie, mon cher ange, de lui laver la tête en passant, si vous le rencontrez en allant à la Comédie, si vous vous en souvenez, si vous voulez bien avoir cette bonté. Je vous demande bien pardon de mon importunité ; mais encore faut-il être imprimé à sa fantaisie. Adieu ; je voudrais travailler à la vôtre, et réussir autant que j'ai envie de vous plaire.

3038. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Octobre.

Mon cher ami, les maladies découragent à la fin, il y a trois mois que j'ai cessé tout commerce avec le genre humain. Mes amis de Paris ont fait jouer cet *Orphelin* sans que je m'en sois mêlé. Je serais plus sensible au plaisir de vous revoir que je ne l'ai été à ce petit succès passager. Je comptais aller à Monrion près de Lausanne : je vous aurais envoyé un carrosse sur la route pour vous enlever ; nous aurions philosophé quelque temps avec notre ami M. de Brenles ; mais un homme de Lausanne, à qui j'avais prêté ma maison, s'est avisé d'y tomber malade, et d'y être à la mort six semaines ; il y est encore, tandis que je languis dans mes prétendues *Délices*.

J'ai ouï dire que des gens de Strasbourg, qui ont été un peu effarouchés d'un certain mémoire, vous ont plus nui que je n'ai pu vous servir. M. de Paulmy, en vous disant que je suis votre ami, vous a fait voir à quoi mon amitié est bonne; elle est en vérité aussi sincère qu'inutile. Je compte cette inutilité parmi mes plus grands malheurs; je vis toujours dans l'espérance de vous revoir. Mme Denis vous fait mille compliments, aussi bien qu'à Mme Dupont. Je me joins à elle; je vous embrasse de tout mon cœur. Voulez-vous bien présenter mes respects à M. et à Mme de Klinglin? V.

Si vous voyez le conseiller[1] de la maison de Linange, je vous supplie de lui recommander de faire honneur à ma lettre de change.

3039. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux prétendues Délices, octobre.

Tout va de travers dans ce monde, mon cher ange. Il m'est mort un petit Suisse[2] charmant, qui m'avait fait avoir une maison assez agréable auprès de Lausanne, me l'avait meublée, ajustée, et qui m'y attendait avec sa femme. J'allais à cette maison, où j'avais fait porter mes livres; je comptais y travailler à votre *Orphelin*. Mon Suisse est mort dans ma maison; ses effets étaient confondus avec les miens. J'ai été très-affligé, très-dérangé, je n'ai pas pu faire un vers. Vous ne savez pas, vous autres conseillers d'honneur, ce que c'est que de faire bâtir en Suisse, en deux endroits à la fois, de planter et de changer des vignes en pré, et de faire venir de l'eau dans un terrain sec, pendant qu'on a une *Histoire générale* sur les bras, et une maudite *Pucelle* qui court le monde en dévergondée, et un petit Suisse qui s'avise de mourir chez vous. Faites comme il vous plaira avec votre *Orphelin*, il n'a de père que vous; il me faudrait un peu de temps pour le retoucher à ma fantaisie. Je suis toujours dans l'idée qu'il faut parler de Confucius dans une pièce chinoise. Les petits changements que je ferais à présent ne produiraient pas un grand effet. C'est Mlle Clairon qui établit tout le succès de la pièce. On dit que Lekain a joué à Fontainebleau plus en goujat qu'en Tartare; qu'il n'est ni noble, ni amoureux, ni terrible, ni tendre, et que

1. Schœpflin le jeune, qui avait imprimé les *Annales de l'Empire*.
2. De Giez, banquier à Lausanne.

Sarrasin a l'air d'un vieux sacristain de pagode. J'aurais beau mettre dans leur bouche les vers de *Cinna* et d'*Athalie*, on ne s'en apercevrait pas. J'ai besoin d'une inspiration de quinze jours pour rapiécer ou rapiéceter mon drame ; nos histrions seraient quinze autres jours à remettre le tout au théâtre, et je ne serais pas sûr du succès. Vous avez fait réussir mes *magots* avec tous leurs défauts, mon cher et respectable ami ; vous les ferez supporter de même. Je ne les ai imprimés que pour aller au-devant de *la Pucelle*, qu'on vend partout. Il fallait absolument désavouer ces abominables copies qui courent dans l'Europe. J'ai besoin d'un peu de repos dans ma vieillesse et dans une vieillesse infirme qui ne résisterait pas à des chagrins nouveaux. Ma lettre[1] à Jean-Jacques a fait un assez bon effet, du moins dans les pays étrangers ; mais je crains toujours les langues médisantes du vôtre. Comptez, mon divin ange, que le génie poétique ne s'accommode pas de toutes ces tribulations. Ce maudit Lambert parle toujours de réimprimer *presto, presto*, mes sottises non corrigées. Il ne veut point attendre ; il a grand tort de toutes façons ; c'est encore là une de mes peines. Encore si on pouvait bien digérer ! mais avoir toujours mal à l'estomac, craindre les rois, et les libraires, et les *Pucelles !* On n'y résiste pas. Êtes-vous content de Cadix[2] ? Pour moi, j'en suis horriblement mécontent.

Le roi de Prusse m'a fait *mille compliments*, et me demande de nouveaux chants de *la Pucelle ;* il a le diable au corps. Comment va le pied de Mme d'Argental ? Je suis à ses pieds. Adieu, divin ange.

3040. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 24 octobre.

Qu'est-ce que la vie, mon cher philosophe ? Voilà ce Giez si frais, si vigoureux, mort dans mon pauvre Monrion : cela me rend cette maison bien désagréable. J'aimais Giez de tout mon cœur, je comptais sur lui ; il m'avait arrangé ma maison de son mieux ; j'espérais vous y voir incessamment. Sa pauvre veuve mourra peut-être de douleur. Giez était sur le point de faire une fortune considérable ; sa famille sera probablement ruinée : voilà comme toutes les espérances sont confondues. Je n'ai que deux jours à vivre, en passerai-je un avec vous ? Quand revenez-vous

1. Lettre 3000.
2. Voyez lettre 3025.

à Lausanne? Vous seul serez capable de me déterminer à habiter Monrion. Je suis bien incapable de répondre aux vers flatteurs de Mme de Brenles; le chagrin étouffe le génie. On me mande de de tous côtés que *la Pucelle* est imprimée, mais on ne me dit point où; tout ce que je sais, c'est que ce galant homme de capucin[1] en a proposé treize chants à Francfort à un libraire nommé Esslinger; mais il voulait les vendre si cher que le libraire a refusé le marché; il est allé les faire imprimer ailleurs. Saint François d'Assise vous a envoyé là un bien vilain homme.

Mme Denis et moi, nous vous assurons de notre tendre attachement; nous en disons autant à Mme de Brenles. V.

3041. — A M. BERTRAND.

24 octobre.

La mort de M. de Giez me pénètre de douleur; me voilà banni pour quelque temps de ma maison, où il est mort. Ah! mon cher monsieur, qui peut compter sur un moment de vie! Je n'ai jamais vu une santé plus brillante que celle de ce pauvre Giez; il laisse une veuve désolée, un enfant de six ans, et peut-être une fortune délabrée, car il commençait. Il avait semé, et il meurt sans recueillir; nous sommes environnés tous les jours de ces exemples. On dit: Il est mort, et puis, serre la file; et on est oublié pour jamais. Je n'oublierai point mon pauvre Giez, ni sa famille. Il m'était attaché; il m'avait rendu mille petits services; je ne retrouverai, à Lausanne, personne qui le remplace. Je vois qu'il faudra remettre au printemps mon voyage de Berne; c'est être bien hardi que de compter sur un printemps.

Ce capucin, *digne* ou *indigne*, a été proposer à Francfort son manuscrit de *la Pucelle*, à un libraire nommé Esslinger; mais il en a demandé un prix si exorbitant que le libraire n'a point accepté le marché; il est allé faire imprimer sa drogue ailleurs. Je crois qu'il la dédiera à saint François.

Une grande dame[2] d'Allemagne m'a mandé qu'elle avait un exemplaire imprimé de cette ancienne rapsodie. Il faut que ce ne soit pas celle de Maubert, car elle prétend que l'ouvrage n'est pas trop malhonnête, et qu'il n'y a que les âmes dévotes à saint Denis, à saint Georges, et à saint Dominique, qui en puissent être scan-

1. Maubert de Gouvest, alors calviniste; voyez la lettre 2962.
2. Probablement Mme de Buchwald (voyez la lettre 2559).

dalisées. Dieu le veuille ! Cet ouvrage, quel qu'il soit, jure bien avec l'état présent de mon âme.

Singula de nobis anni prædantur euntes.
(Hor., lib. II, ep. II, v. 55.)

Je ne connais plus que la retraite et l'amitié. Que ne puis-je jouir avec vous de l'une et de l'autre ! Je vous embrasse bien tendrement.

3042. — A M. GAMOND LE FILS,

PREMIER VALET DE CHAMBRE

DE S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC DE LORRAINE, A BRUXELLES[1]

Aux Délices, près de Genève, 24 octobre 1755[2].

Je reçois, monsieur, votre lettre du 16 octobre ; je vous remercie des éclaircissements que vous voulez bien me donner : j'y suis d'autant plus sensible que, n'étant pas connu de vous, je ne devais pas m'attendre à cette attention. J'ai toujours ignoré, monsieur, de qui Jean Néaulme avait acheté les fragments informes d'une prétendue *Histoire universelle* qu'il a imprimée sous mon nom. Tout ce que je sais, c'est qu'il a fait une très-mauvaise action. Il m'écrivit, pour se disculper, qu'il avait acheté le manuscrit à Bruxelles d'une personne qui appartient à la maison où vous êtes. Il faut bien qu'il m'en ait imposé, puisqu'un nommé Roussel, qui débite en Hollande je ne sais quelle feuille satirique intitulée *l'Épilogueur* ou *le Glaneur*, me proposa dans cette feuille de me vendre le même manuscrit cinquante louis. Il n'y avait pas moyen d'accepter un marché proposé si indécemment, surtout lorsque je savais qu'on avait tiré plusieurs copies de cet ouvrage qu'on voulait me vendre. Il me paraît, monsieur, que vous n'avez d'autre part à cette manœuvre indigne que la honte avec laquelle vous m'en informez aujourd'hui. Vous m'auriez rendu un très-bon service si vous aviez pu m'en avertir plus tôt. Le libraire Néaulme est inexcusable d'avoir donné sous mon nom une rapsodie si informe. J'ai dû m'élever, dans toutes les occasions, contre cet abus de la librairie, pour ma propre justification et

1. Bibliothèque royale de Bruxelles, manuscrit 21575. Sur l'enveloppe, le cachet de Voltaire : *d'azur à trois flammes d'or*, surmonté d'une couronne comtale. L'envoi de la fin : « J'ai l'honneur, etc. », est de la main de Voltaire.

2. Lisez 25 octobre.

pour l'intérêt de tous les gens de lettres. L'injustice de ceux qui m'ont accusé moi-même en France d'avoir favorisé la publication de cet ouvrage a été pour moi un nouveau sujet de chagrin et un nouveau motif de faire connaître la vérité ; et, puisqu'on abuse publiquement de mon nom, c'est au public que je dois m'en plaindre. On m'avertit que les libraires de Hollande continuent ce brigandage, et qu'ils ont imprimé encore sous mon nom *la Pucelle d'Orléans*. Tout ce que je puis faire, c'est de redoubler mes justes plaintes. Je suis persuadé, monsieur, que vous entrez dans ma peine, puisque vous m'écrivez sur un sujet si triste. Me serait-il permis, monsieur, de vous prier d'ajouter une bonté à l'attention que vous avez eue de m'écrire? Ce serait de présenter, dans l'occasion, mes respects à Son Altesse monseigneur le prince Charles de Lorraine. J'ai eu l'honneur, autrefois, de lui faire ma cour à Lunéville. Leurs Majestés l'empereur son frère et l'impératrice m'ont daigné honorer quelquefois des marques de leur générosité. Ainsi je me flatte que Son Altesse royale ne trouverait pas mauvais que je prisse la liberté de l'assurer de ma vénération et de mon attachement pour sa personne. Je ne peux finir sans vous répéter combien je suis sensible au soin prévenant que vous avez pris. J'ai l'honneur, monsieur, d'être, avec les sentiments que je vous dois, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très-chrétien.

3043. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 25 octobre.

On me mande qu'on rejoue à Paris cette pièce[1] dont vous faites tout le succès. Le triste état de ma santé m'a empêché de travailler à rendre cet ouvrage moins indigne de vous. Je ne peux rien faire, mais vous pouvez retrancher. On m'a parlé de quatre vers que vous récitez à la fin du quatrième acte :

Cependant de Gengis j'irrite la furie ;
Je te laisse en ses mains, je lui livre ta vie ;
Mais, mon devoir rempli, je m'immole après toi ;
Cher époux, en partant, je t'en donne ma foi.

Je vous demande en grâce, mademoiselle, de supprimer ces

1. *L'Orphelin de la Chine;* voyez tome V.

vers. Ce n'est pas que je sois fâché qu'on ait inséré des vers étrangers dans mon ouvrage ; au contraire, je suis très-obligé à ceux qui ont bien voulu me donner leurs secours pendant mon absence ; mais le public ne peut être content de ces vers : ils ressemblent à ceux que dit Chimène[1] à Rodrigue ; mais ils ne sont ni si heureux ni si bien placés.

Rien n'est plus froid que des scènes où l'un répète qu'on mourra, et où un autre acteur conjure l'actrice de vivre. Ces lieux communs doivent être bannis ; il faut des choses plus neuves. Je vais écrire à M. d'Argental pour le supplier, avec la plus vive instance, de s'unir avec moi pour remettre les choses comme elles étaient. Je peux vous assurer que la scène ne sera pas mal reçue si vous la récitez comme je l'ai faite en dernier lieu.

Je n'ai que le temps, mademoiselle, de vous demander pardon de ces minuties, et de vous assurer de tous les sentiments que je vous dois.

3044. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 25 octobre.

Sur des lettres que je reçois de Paris je suis obligé, mon cher ange, de vous supplier très-instamment de faire réciter la scène dernière du quatrième acte comme je l'ai imprimée, en conservant les corrections que j'ai envoyées, et dont on a fait usage à Fontainebleau. Je sais bien, et je l'ai mandé plusieurs fois, qu'il faut dire :

> Nous mourrons, je le sais . . . . . .
>
> (Acte IV, scène VI.)

au lieu de

> Tu mourras, je le sais. . . . . .

mais on me mande que les vers

> Cependant du tyran j'irrite la furie ;
> Je te laisse en ses mains, je lui livre ta vie[2] ;

et

> . . . . . Je m'immole après toi ;
> . . . . . Je t'en donne ma foi, etc.

1. A la fin de la scène IV de l'acte III du *Cid*, Chimène dit à Rodrigue :

> Je te donne ma foi
> De ne respirer pas un moment après toi.

2. Voyez la lettre précédente.

jettent un froid mortel sur cette scène. *Je te donne ma foi de mourir après toi* est pris de Chimène, est touchant dans Chimène, et à la glace dans Idamé. C'est bien cela dont il s'agit! Il n'y a pas là d'amourette. *Je veux mourir, cher époux; vis, ma chère femme;* tout cela est au-dessous d'Idamé et de Zamti. Au nom de Dieu, faites jouer cette scène comme je l'ai faite, en mettant seulement *nous mourrons,* au lieu de *tu mourras.* Point de lieux communs sur la promesse de mourir, sur des prières de vivre.

. . . Non erat his locus . . . . . .
(*De Art. poet.*, v. 19.)

La vie n'est rien pour ces gens-là. Je vous en supplie, mon cher ange, ayez la bonté de penser comme moi pour cette fin du quatrième acte. Otez-moi

Cependant du tyran j'irrite la furie.

Je vous écris en hâte, la poste part; cette maudite *Pucelle d'Orléans* est imprimée, et je suis bien loin d'être en état de refaire mes Chinois. Ils iront comme ils pourront; mais ne refroidissons point cette fin du quatrième acte. Pardon, pardon.

3045. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 octobre.

Mon cher ange, je vous ai envoyé deux exemplaires de votre *Orphelin.* Je vous prie de pardonner à ma misère; je devrais avoir mieux répondu aux soins dont vous avez honoré mes Chinois, vous et Mme d'Argental. J'ai rendu compte, autant que je l'ai pu, de ce qui s'est passé entre le quatrième et le cinquième acte; mais je ne sais si j'en ai rendu bon compte. Je vous demande en grâce de donner un exemplaire de cette nouvelle fabrique au négligent de Lambert, qui devient si impatient quand il s'agit de me faire enrager. Qu'il fasse au moins usage de cet exemplaire, si je ne peux lui en procurer un meilleur. Je vous avoue que l'aventure de *la Pucelle* m'a mis hors d'état de travailler. Je suis parfaitement instruit qu'elle est imprimée; elle inondera bientôt tout Paris, et je serai à mon âge l'occasion d'un grand scandale. Me conseillez-vous de renouveler mes protestations dans quelque journal? Permettez que j'insère sous votre enveloppe un petit mot[1] à

1. La lettre suivante.

M. le comte de Choiseul; je ne sais point sa demeure, et je crains que ma lettre n'aille à quelqu'un de son nom qui n'aurait pas pour moi la même indulgence que lui. J'ai reçu de mon mieux les deux pèlerins [1] que vous m'avez annoncés. Les deux exemplaires de *l'Orphelin de la Chine* sont partis à l'adresse de M. Dupin, secrétaire de M. d'Argenson; mais j'ai bien peur que *Jeanne* ne fasse plus de bruit qu'Idamé. Mon cher ange, priez Dieu pour moi.

3046. — A M. LE COMTE DE CHOISEUL.

Aux Délices, ou soi-disant telles, 29 octobre.

Je vous remercie, monsieur, de M. Palissot [2], et de toutes vos bontés. J'en suis un peu indigne. Je n'ai point verni mes cinq magots chinois comme je l'aurais voulu. Je viens d'envoyer à M. d'Argental ce que j'ai pu; quoique j'aie à présent l'esprit assez triste, je ne l'ai pourtant point tragique. Cette maudite *Pucelle*, qui m'a souvent fait rire, me rend trop sérieux. Je crains que les âmes dévotes ne m'imputent ce scandale, et la crainte glace la poésie. *La Pucelle* de Chapelain n'a jamais fait tant de bruit. Me voilà, avec mes quatre cheveux gris, chargé d'une fille qui embarrasserait un jeune homme. Il arrivera malheur. Vous ne sauriez croire quel tort *Jeanne d'Arc* a fait à *l'Orphelin de la Chine*.

Je ne manquerai pas de vous envoyer, monsieur, le recueil de mes rêveries, dès qu'il sera imprimé. Je conviens que Lambert a négligé *l'Orphelin* autant que moi. N'aurait-il point aussi quelque *Pucelle* à craindre? Je ne sais plus à quel saint me vouer. Je trouverai toujours dans mon chemin saint Denis, qui me redemandera son oreille; saint Georges, à qui j'ai coupé le bout du nez [3], et surtout saint Dominique; cela est horrible. Les mahométans ne me pardonneront pas ce que j'ai dit de Mahomet. Il me reste la cour de Pékin; mais c'est encore la famille des conquérants tartares. Je vois qu'il faudra pousser jusqu'au Japon. En attendant, monsieur, conservez-moi à Paris des bontés qui me sont plus précieuses que les faveurs d'Agnès et le pucelage de Jeanne.

1. Palissot et Patu.

2. Voyez plus bas la lettre 3071; c'est la première adressée à Palissot dans la *Correspondance*, et il est nommé ici pour la première fois.

3. *La Pucelle*, chant XI, v. 317. — Quant à saint Dominique, Voltaire l'a placé (ch. V, v. 145) en enfer.

3047. — A MADAME LA COMTESSE D'EGMONT[1].

Aux Délices, près de Genève, 29 d'octobre 1755.

On vous lit des choses bien édifiantes, madame, dans le couvent des Carmélites. Je ne doute pas qu'elles ne servent à entretenir votre dévotion. Si vous n'êtes pas encore convaincue du pouvoir de la grâce, vous devez l'être de celui de la destinée. Elle m'a fait quitter Cirey après l'avoir embelli ; elle vous a fait quitter votre terre lorsque vous en rendiez la demeure plus agréable que jamais. Elle a fait mourir Mme du Châtelet en Lorraine. Elle m'a conduit sur les bords du lac de Genève ; elle vous a campée aux Carmélites. C'est ainsi qu'elle se joue des hommes, qui ne sont que des atomes en mouvement, soumis à la loi générale qui les éparpille dans le grand choc des événements du monde, qu'ils ne peuvent ni prévoir, ni prévenir, ni comprendre, et dont ils croient quelquefois être les maîtres. Je bénis cette destinée de ce que messieurs vos enfants sont placés. Je vous souhaite, madame, du bonheur, s'il y en a ; de la tranquillité au moins, tout insipide qu'elle est ; de la santé, qui est le vrai bien, et qui cependant est un bien très-peu senti. Conservez-moi de l'amitié. Les roues de la machine du monde sont engrenées de façon à ne me pas laisser l'espérance de vous revoir ; mais mon tendre respect pour vous sera toujours dans mon cœur.

1. Dans toutes les éditions des *OEuvres de Voltaire,* cette lettre a, jusqu'à ce jour (janvier 1832), été mise à la date du 23 août, et adressée à Mme la comtesse *de La Neuville.* M. Clogenson en possède une copie datée du 8 mars 1756, et à l'adresse de Mme la marquise *de La Vieuville.* Grimm la rapporte, dans sa *Correspondance littéraire,* au mois d'octobre 1755, et comme adressée à Mme *de Montrevel.* Mais Luchet, qui, la croyant inédite, la donne dans le tome Ier de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année* 1789 (quatre volumes in-8°), nomme Mme la comtesse d'Egmont.

Angélique-Amable, petite-fille du maréchal de Villars, née à Paris le 19 mars 1723, mariée, le 5 février 1744, à Guy-Félix d'Egmont-Pignatelli, comte d'Egmont, prince de Gavres, veuve le 3 juillet 1753, prit l'habit des filles de la maison du Calvaire de la Compassion, ordre de Saint-Benoît, le 18 juin 1754, sous le nom d'*Amable-Angélique-Marie-Thérèse du bon pasteur de Villars,* et le 20 juin 1755 prononça ses vœux, en présence de l'abbé Grizel (voyez tome XXIV, page 239; et, tome VIII, les *Stances à Saurin*), qui l'avait convertie en lui volant 50 à 60,000 livres. (B.)

3048. — A M. L'ABBÉ DE PRADES[1].

Aux Délices, 29 octobre (1755).

Frère RHUBARBE à frère GAILLARD, salut.

Je suis très-fâché que frère en Belzébuth, frère Isaac[2] soit malingre et mélancolique, c'est la pire des damnations. Conservez votre santé et votre gaieté. J'enverrais de tout mon cœur aux pieds du très-révérend père prieur le seizième chant du scandale[3] qu'il demande; mais je n'en ai point fait. Une douzaine de jeunes Parisiens, plus gais que moi, s'amusent tous les jours à remplir mon ancien canevas. Chacun y met du sien. On dit qu'on imprime l'ouvrage de deux ou trois façons différentes. Tout ce que je peux faire, c'est de protester en face de la sainte Église. Si le très-révérend père prieur[4] voulait mettre dans son cabinet de livres un exemplaire corrigé de *l'Orphelin de la Chine*, j'aurais l'honneur de le lui adresser en toute humilité : car, malgré l'excommunication que l'exaltation de l'âme, les frictions de poix résine, et la dissection des cerveaux de géants[5] m'ont attirée, je vois que sa noble paternité a des entrailles de charité; et elle doit savoir que j'étais un frère servant, très-attaché au père prieur, pensant comme lui, et disant mon office à son honneur et gloire. J'ai un petit monastère[6] près de Lausanne, sur le chemin de Neufchâtel ; et si ma santé me l'avait permis, j'aurais été jusqu'à Neufchâtel pour voir milord Maréchal; mais j'aurais voulu pour cela des lettres d'obédience.

Il m'est venu ici deux jeunes gens[7] de Paris qui m'ont dit qu'il y a un nommé Poinsinet[8] à qui on a fait accroire que le

1. Cette lettre a été imprimée, sans date, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année* 1789 (par Luchet). Le texte que nous donnons ici est conforme à celui de l'original, conservé dans les archives du Cabinet de Berlin. — Frédéric écrit à milord Maréchal, le 12 juin 1756 : « Je n'ai point écrit à Voltaire, comme vous le supposez: l'abbé de Prades est chargé de cette correspondance. Pour moi, qui connais le fou, je me garde bien de lui donner la moindre prise. » — Voltaire écrit au duc de Richelieu, le 7 février 1756 : « Croirez-vous que le roi de Prusse vient de m'envoyer une tragédie de *Mérope*, mise par lui en opéra? »

2. Le marquis d'Argens.

3. *La Pucelle.*

4. Frédéric.

5. Folies de Maupertuis tant ridiculisées par Voltaire.

6. Monrion; voyez lettre 2843.

7. Palissot et Patu; voyez lettre 3046.

8. Henri Poinsinet, surnommé *le Petit*, né à Fontainebleau en 1735, se noya dans le Guadalquivir en 1769.

roi de Prusse l'avait choisi pour être précepteur de son fils, mais que l'article du catholicisme était embarrassant ; il a signé qu'il serait de la religion que le roi voudrait. Il apprend actuellement à danser et à chanter pour donner une meilleure éducation au fils de Sa Majesté, et il n'attend que l'ordre du roi pour partir. Pour moi, j'attends tout doucement la fin de mes coliques, de mes rhumatismes, de mes ouvrages, et de toutes les misères de ce monde.

Je vous embrasse.

3049. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

1er novembre.

Mme Denis vient de me communiquer votre lettre, mon cher marquis ; je suis plus affligé et plus indigné que vous. Je n'ignore pas absolument qui sont les misérables dont la fureur a mêlé le nom de mes amis et des hommes les plus respectables dans je ne sais quelle plaisanterie qu'on a fait revivre si cruellement depuis quelques années. On m'en a envoyé des fragments où j'ai trouvé M. le maréchal de Richelieu traité de maquereau ; M. d'Argental, de protecteur des mauvais poëtes. Le succès de *l'Orphelin de la Chine* a ranimé la rage de ceux qui gagnent leur pain à écrire. Ils ont été fourrer Calvin[1] dans cet ancien ouvrage dont il est question, parce que je suis dans un pays calviniste. Enfin ils ont poussé leur imbécile insolence jusqu'à oser profaner le nom du roi[2]. Voyez, s'il vous plaît, les beaux vers dans lesquels ils ont exprimé ce panégyrique :

> Lui, des Bourbons trompant la destinée,
> A la gard' Dieu laisse aller son armée, etc.

Je n'ose poursuivre, tant le reste est exécrable. J'ai vu, dans un de ces malheureux exemplaires, saint Louis en enfer[3]. Il y a sept ou huit petits grimauds qui brochent continuellement des chants de ce prétendu poëme. Ils les vendent six francs le chant, c'est un prix fait ; il y en a déjà vingt-deux, et ils mettent mon nom hardiment à la tête de l'ouvrage. Je n'ai pas manqué d'avertir M. le maréchal de Richelieu. On m'avait

1. Variantes des chants V et XX.
2. Variantes des chants XII et XIV.
3. Variantes du chant V.

écrit que vous étiez fourré dans cette rapsodie[1], avec M. d'Argental; mais je n'avais point vu ce qui pouvait vous regarder : c'est une abomination qu'il faut oublier; elle me ferait mourir de douleur. Adieu; Mme Denis est aussi affligée que moi. Oublions les horreurs de la société humaine. Amusez-vous dans de jolis ouvrages conformes à la douceur de vos mœurs et aux grâces de votre esprit. Nous attendons votre roman avec impatience; cela sera plus agréable que l'histoire de tout ce qui se fait aujourd'hui. Vous devriez venir prendre du lait ici, pour punir les scélérats qui abusent de votre nom et du mien d'une manière si misérable.

Pardonnez à un pauvre malade obligé de dicter, et qui a dicté cette lettre très-douloureusement.

3050. — A M. G.-C. WALTHER.

Aux Délices, près de Genève, 5 novembre 1755.

Mandez-moi, mon cher Walther, si je peux vous envoyer par la poste cette tragédie de *l'Orphelin de la Chine* que vous me demandez. Je l'ai encore beaucoup changée depuis qu'elle est imprimée : c'est ainsi que j'en use avec tous mes ouvrages, parce que je ne suis content d'aucun. Cela déroute un peu les libraires, et j'en suis très-fâché; mais je ne puis m'empêcher de corriger des ouvrages qui me paraissent défectueux. C'est un malheur pour moi de connaître trop mes défauts, et il n'y aura jamais de moi d'édition bien arrêtée qu'après ma mort. Le sieur Lambert à Paris, et les sieurs Cramer à Genève, ont voulu, chacun de leur côté, faire une nouvelle édition de mes œuvres. Je ne puis corriger celle de Lambert; mais je ne puis m'empêcher de corriger, dans celle des frères Cramer, toutes les pièces dont je suis mécontent; c'est un ouvrage auquel je ne puis travailler qu'à mesure qu'on imprime. Il y a à chaque page des corrections et des additions si considérables que tout cela fait, en quelque façon, un nouvel ouvrage. Si vous pouviez trouver le moyen de mettre toutes ces nouveautés dans votre dernière édition[2], cela pourrait lui donner quelque cours à la longue; mais c'est une chose qui ne pourrait se faire que par le moyen de quelque éditeur habile; et encore je ne vois pas comment il pourrait s'y prendre. Je suis très-fâché de toute cette concurrence d'éditions.

1. Variantes du chant XXI.
2. L'édition de 1752 en sept volumes.

Si j'avais pu trouver quelque séjour agréable dans votre pays, vous savez bien que je me serais fait un plaisir infini de vous aider et de tout diriger; mais ma santé ne m'a pas permis de m'établir dans votre climat. Partout où je serai, je vous rendrai tous les services dont je serai capable. Si je peux vous envoyer par la poste quelque chose qui m'est tombé entre les mains, et qui vous donnerait un grand profit, je vous ferai ce plaisir sur-le-champ; mais, comme c'est un ouvrage qui n'est pas de moi, et de l'orthodoxie duquel je ne réponds pas, je ne vous le ferai parvenir qu'en cas que vous puissiez agir discrètement et sans imprimer cette pièce sous votre nom.

3051. — DE M. DE SAINT-SAUVEUR,

MINISTRE DU ROI A LA HAYE,

A M. BERRYER.

Amsterdam, 6 novembre 1755.

Voici enfin le poëme de *la Pucelle d'Orléans,* non celui que l'on prétend que L. B. fait imprimer, mais celui que le sieur Marc-Michel Rey annonce dans son *Journal des savants* du mois d'octobre, ainsi que vous le verrez par le cahier détaché que je joins ici, et que l'on croit imprimé à Francfort, quoique supposé à Louvain. Je suis sûr que c'est le premier exemplaire qui a été distribué ici, et je me félicite d'être venu à bout de me le procurer, par le désir extrême que j'avais de vous satisfaire sur cet article.

Si, comme on me l'a encore assuré ce matin, L. B. en fait une édition, il doit être très-mortifié pour son intérêt d'avoir été prévenu; mais, comme ennemi de V., il doit être bien content de voir, par la publicité de cet ouvrage, son auteur devenir encore plus odieux. Voilà du moins comme il doit penser, puisque ç'a dû être le premier mobile de l'idée qui lui est venue de faire imprimer cet ouvrage.

Mais il serait bien singulier que ce fût V. lui-même qui eût fait faire cette première édition à la hâte[1], sur l'avis secret qu'il aurait eu de celle que L. B. prépare, pour le frustrer par là du bénéfice que L. B. attend de son édition, et plus singulier encore qu'il eût tronqué ou mitigé l'édition qui paraît, à dessein de préparer le désaveu de celle à laquelle L. B. travaille, soit dans la crainte que cette pièce ne paraisse trop grave, si elle est rendue fidèlement d'après le manuscrit, soit par l'appréhension qu'il a que L. B. n'y ajoute du sien pour rendre l'ouvrage encore plus odieux. Ce qui m'induisait à le croire ainsi (et je ne suis pas le seul) est que quelqu'un qui prétend avoir connaissance de l'ouvrage que L. B. fait imprimer, et qu'il n'a point voulu nommer, a dit à mon libraire que cet ouvrage est beaucoup

1. La quantité de fautes dont elle est remplie semble annoncer la précipitation avec laquelle elle a été exécutée.(*Note de Saint-Sauveur.*)

plus impie que l'*Épître à Uranie ;* il a ajouté que cet ouvrage devait avoir sept feuilles d'impression, de 24 pages chacune, dont il ne sera absolument distribué ici aucun exemplaire, L. B. voulant les faire passer tous en pays étranger, et quelques-uns même par la poste, à la faveur de la petitesse du format. Mon homme m'a répété, à cette occasion, qu'il ne s'est point trompé, et qu'il est sûr d'avoir vu sur la table de L. B. des épreuves d'un ouvrage en vers, du format d'une lettre ployée en quatre ou à peu près, sur lesquelles il est certain d'avoir lu *Poëme de la Pucelle d'Orléans* en toutes lettres, et au haut des pages, *chant,* etc. ; et que L. B. les avait couvertes sur-le-champ de divers papiers. Peu de temps achèvera de nous instruire sur cela, car je ne perdrai point de vue l'édition de L. B., et je ferai tout au monde pour m'en procurer, à quelque prix, un exemplaire pour vous.

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus parfait et l'attachement le plus respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE SAINT-SAUVEUR.

Nota. Le poëme est de 5,564 vers. J'ai eu la curiosité de les compter.

3052. — DE COLINI A M. DUPONT[1].

Aux Délices, près de Genève, 7 novembre 1755.

Je mérite bien peu l'amitié que vous avez pour moi, mon cher Démosthène, je ne sais qu'être négligent : il y a près de trois semaines que j'ai reçu la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, et je n'y ai pas répondu encore. Je vous en demande mille pardons : il faut passer quelque chose à un homme qui est attaché au philosophe le plus étrange que la terre ait jamais porté. Il use tellement mes doigts à force de me faire écrire qu'il n'y a presque plus que mes ongles, qui ne tiennent à rien. Vous avez des procès qui vous occupent beaucoup, et moi j'ai des tragédies et l'histoire de l'univers à écrire, à copier et à copier encore. Je ne vous parle pas de la petite oie, comme des petites dissertations détachées, toutes les lettres et mille babioles. Vous avez de temps en temps quelque aimable objet qui vient vous montrer ses pièces ; et moi, il n'y a pas un chien qui vienne me voir, et on ne me montre que de bien vilaines pièces.

Oui, j'ai été à Paris, et je ne vous ai pas écrit : autre négligence, et je demande encore pardon. *L'Orphelin* y eut le plus grand succès ; on le joua douze à treize fois de suite, et on ne l'interrompit que pour l'aller jouer à Fontainebleau, où il a été reçu avec autant d'applaudissements qu'à la ville.

La nature et l'hymen, voilà les lois premières,
Les devoirs, les liens des nations entières ;
Ces lois viennent des dieux ; le reste est des humains.

1. *Lettres inédites de Voltaire,* etc., 1821.

Ce couplet a fait beaucoup de bruit : on ne voulait pas d'abord le passer à la police ; on croyait y voir une apologie du déisme. Vous connaissez, il y a longtemps, ces trois autres vers, où Zamti parle de la mort ; ils ont été fort applaudis :

> Le coupable la craint, le malheureux l'appelle,
> Le brave la défie, et marche au-devant d'elle ;
> Le sage qui l'attend la reçoit sans regrets.

Toute la pièce, d'un bout à l'autre, a été applaudie à tout rompre ; et ce succès brillant a un peu déridé le front cynique de notre philosophe : il en a été moins *mourant* qu'à l'ordinaire, et tout paraît aller fort bien actuellement. Vous aurez dans deux mois une nouvelle édition des Œuvres, et dans trois ou quatre mois un cours complet d'histoire universelle. Que voudriez-vous davantage ? N'est-ce pas bien travailler ? Vous avez beau dire, vous faites moins aisément des plaidoyers et des requêtes que nous ne faisons de l'histoire et des vers.

Pourquoi n'êtes-vous pas venu nous voir ? Soixante lieues, ce n'est pas une bagatelle, me direz-vous ? Vous avez raison, et on ne quitte pas comme ça une famille aimable. Vous auriez été bien surpris ; vous auriez trouvé notre philosophe tout changé : il est devenu libéral ; n'est-ce pas là un miracle ? C'est pourtant vrai. Quatre chevaux dans l'écurie, une très-bonne table, un bon cuisinier, beaucoup de laquais, des jolies femmes qui gouvernent la maison : voilà le train d'aujourd'hui. Cela est plus honnête et plus décent que lorsque, dans un grand malheur, vous voulûtes bien, par compassion, lui offrir votre bourse. Nonobstant tout cela, je n'en suis pas plus gras.

Je vous remercie de la bonté avec laquelle vous vous offrez à être utile au laquais de M. de Voltaire, dont je vous ai parlé. Mme Dupont m'a sans doute oublié ; mais je viendrai un jour la mater aux échecs, aussi bien que vous, et tous vos parents, et tout Colmar, et toute la province. Adieu, aimable Démosthène : si je voulais m'écouter, je vous écrirais jusqu'à demain, car je suis bavard. Votre amitié, vos bontés, voilà ce que je veux de vous, et je veux vous être tendrement attaché toute ma vie.

3053. — A M. LE MAJOR ROCH [1],

A NYON.

Aux Délices, 8 novembre 1755.

Vous auriez bien dû, mon cher major, me dire le nom de l'auteur [2]. Quel qu'il soit, je vous supplie de vouloir bien lui faire

1. *L'Amateur d'autographes*, année 1872, page 95.

2. Le professeur Sigismond Lerber (voyez la lettre 2479) avait envoyé au major Roch, de Nyon, son poëme de *la Vue d'Anet*, avec prière de le soumettre à l'appréciation de Voltaire, mais en lui taisant le nom de l'auteur.

pour moi les remerciements les plus sincères. Autrefois, votre pays était renommé pour le bon sens. Cette raison si précieuse est maintenant ornée d'esprit et de grâces. L'ouvrage que vous m'avez envoyé en est rempli. Je vois que je n'ai pas mal fait de m'établir dans ce pays, où il se trouve de pareils génies : on ne sait pas à Paris combien vos montagnes portent de fleurs. Voulez-vous me permettre, mon cher major, de présenter mes respects à toute votre famille et à monsieur le bailli ? J'attends toujours que ma mauvaise santé me permette d'aller à Lausanne et de venir vous renouveler les assurances de tout mon attachement. Vous savez que nous devons bannir les cérémonies.

3054. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, le 8 novembre.

Mon ancien ami, j'ai vu M. Patu[1] ; il a de l'esprit, il est naturel, il est aimable. J'ai été très-fâché que son séjour ait été si court, et encore plus fâché qu'il ne soit pas venu avec vous ; mais la saison était encore rude, et ma cabane était pleine d'ouvriers. Il s'en allait, tous les soirs, coucher au couvent[2] de Genève, avec M. Palissot, autre enfant d'Apollon. Ces deux pèlerins d'Emmaüs[3] sont remplis du feu poétique ; ils sont venus me réchauffer un peu, mais je suis plus glacé que jamais par les nouvelles que j'apprends du *pucelage de Jeanne*. Il est très-sûr que des fripons l'ont violée, qu'elle en est toute défigurée, et qu'on la vend en Hollande et en Allemagne, sans pudeur. Pour moi, je la renonce, et je la déshérite : ce n'est point là ma fille ; je ne veux pas entendre parler de *catins*, quand je suis sérieusement occupé de l'histoire du genre humain. Cependant je ne

1. Cl.-P. Patu, né à Paris en 1729, auteur, avec Portelance (mort en 1821), de la petite comédie des *Adieux du Goût*, jouée, pour la première fois, à la Comédie française, le 13 février 1754 ; auteur lui seul d'une traduction estimée de *Petites pièces du Théâtre anglais*, 1756, deux vol. in-12. — Outre le pèlerinage que Patu fit, en 1755, aux Délices, avec Palissot, il en fit un autre chez le philosophe-ermite, au mois d'auguste 1756, avec d'Alembert. Il alla ensuite en Italie ; mais, fatigué de ce voyage, le jeune littérateur voulut s'en revenir en France : il serait sans doute encore passé par les Délices, s'il ne fût mort, le 20 auguste 1757, en Savoie, à Saint-Jean-de-Maurienne. (CL.)

2. Les portes de Genève s'ouvrirent à Voltaire le soir du 12 décembre 1754 ; mais Palissot et Patu, en y arrivant trop tard, les eussent trouvées fermées, comme cela arriva à ce pauvre Jean-Jacques en 1728. (CL.)

3. Les pèlerins d'Emmaüs sont mentionnés dans saint Luc, XXIV, 15.

vois que *catins* dans cette histoire; elles se rencontrent partout, de quelque côté qu'on se tourne. Il faut bien prendre patience.

Avez-vous toute l'*Histoire* d'Ottieri[1]? En ce cas, voulez-vous vous en défaire en ma faveur? Si vous avez quelques bons livres anglais et italiens, ayez la bonté de m'en faire un petit catalogue. Je vous demanderai la préférence pour les livres dont j'aurai besoin, et vous serez payé sur-le-champ. Adieu, mon ancien ami.

3055. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 novembre.

Mon cher ange, je suis toujours pénétré de vos bontés pour les Chinois. Vous devez avoir reçu deux exemplaires un peu corrigés, mais non autant que vous et moi le voudrions. J'ai dérobé quelques moments à mes travaux historiques, à mes maladies, à mes chagrins, pour faire cette petite besogne. La malignité qu'on a eue de placer M. de Thibouville dans cet impertinent manuscrit qui court, et de lui montrer cette infamie, m'a mis au désespoir. Il est vrai qu'on l'a mis en grande compagnie. Les polissons qui défigurent et qui vendent l'ouvrage n'épargnent personne; ils fourrent tout le monde dans leurs caquets. Je me flatte que vous ferez avec de M. de Thibouville votre ministère d'ange consolateur.

J'ai vu, pendant neuf jours, vos deux pèlerins d'Emmaüs. C'est véritablement une neuvaine qu'ils ont faite. Ils m'ont paru avoir beaucoup d'esprit et de goût, et je crois qu'ils feront de bonnes choses. Pour moi, mon cher ange, je suis réduit à planter. J'achève cette maudite *Histoire générale*, qui est un vaste tableau faisant peu d'honneur au genre humain. Plus j'envisage tout ce qui s'est passé sur la terre, plus je serais content de ma retraite, si elle n'était pas si éloignée de vous. Si Mme d'Argental a si longtemps mal au pied, il faut que M. de Châteaubrun lui dédie son *Philoctète*[2]; mais ce pied m'alarme. Je reçois, dans ce moment, une *Ode sur la Mort*, intitulée *De main de maître*[3]; elle m'arrive d'Allemagne, et il y a des vers pour moi. Tout cela

1. Voyez la note, tome XV, page 104.
2. Joué, pour la première fois, le 1er mars 1755.
3. Cette ode de Frédéric II à Voltaire commence ainsi :

> Soutien du goût, des arts, de l'éloquence,
> Fils d'Apollon, Homère de la France...

est bien plaisant, et la vie est un drôle de songe. Je ne rêve pourtant pas en vous aimant de tout mon cœur. Mille tendres respects à tous les anges.

3056. — A M. DUPONT, AVOCAT.

Aux Délices, 11 novembre.

Je vous avoue, mon cher ami, que je suis indigné du procédé de Schœpflin; vous savez que je lui ai prêté, pour deux ans, 10,000 livres, sans intérêt. Il a, sur ces 10,000 livres, dépensé quatre louis pour un Moréri, et a fourni quatre autres louis que j'ai prêtés ou donnés à cette comtesse de Linange. C'est resté à 9,808 livres que j'ai tirées sur lui par une lettre de change, il y a deux mois, très-inutilement. Cette lettre est entre les mains de M. Turckeim, marchand de fer, qui demeure à Colmar, et qui est frère du banquier de Strasbourg. Vous avez en main l'obligation; je vous prie, mon cher ami, d'instrumenter sur-le-champ, et de me faire payer. Schœpflin n'a pas seulement répondu à une lettre de Colini; et ni son procédé ni mes dépenses dans ma nouvelle acquisition ne me permettent d'attendre. Je vous demande pardon, tout avocat que vous êtes, de ne vous parler que de procès. Mille compliments à Mme Dupont; je vous embrasse. V.

3057. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, près de Genève, 11 novembre 1755.

Madame, l'*Ode sur la Mort*[2] me convient beaucoup plus que *la Pucelle;* je suis bien plus près de tomber dans les griffes de l'une que dans les bras de l'autre. Mais de qui est cette ode? C'est une énigme dont il ne m'appartient pas de deviner le mot. Je vois ces terribles mots : *De main de maître;* je vois une couronne; je crains tout cela autant que la mort même. Je fais la révérence, et je me tais. S'il m'était permis de parler, je dirais que j'ai trouvé dans cet ouvrage des images fortes et des idées vraies; mais je n'en dirai pas plus. C'est à Votre Altesse sérénissime à me faire la grâce tout entière et à daigner m'éclairer.

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Par Frédéric II.

Quant à cette pauvre Jeanne, c'était bien pis, madame, que ce qui a paru devant vos yeux sages et indulgents. Cette Jeanne, à la vérité, s'est un peu corrigée de ses anciennes habitudes; mais elle n'a pu s'habiller assez décemment pour paraître à votre vue. Le fait est qu'il en courait des copies aussi insolentes qu'infidèles, et qu'il a fallu rassembler à la hâte ce qu'on avait de cette ancienne plaisanterie, pour empêcher au moins les fausses Jeannes, qui se multipliaient tous les jours, de se donner hardiment pour la véritable. Je n'avais précisément, madame, que ce qui est actuellement entre les mains de Votre Altesse sérénissime. Si mon âge et ma façon de penser, devenue un peu sérieuse, me permettaient de continuer un tel ouvrage, j'oserais y travailler encore; mais ce serait uniquement pour obéir à vos ordres. Ma sévérité ne m'empêcherait pas de faire ce que la sévérité d'une grande maîtresse ne l'empêche pas de lire. Mais l'*Ode de la Mort* m'arrête et me glace; comment plaisanter devant un tel objet? Il est vrai qu'un ancien, nommé Horace, parlait de la mort et du Tartare dans une ode, et de Philyre et de vin de Falerne dans une autre. Apelles peignait Vénus après avoir peint les Furies. La mort a beau faire, elle ne chassera point les grâces d'auprès de votre personne. Elles y sont toujours. Il n'y a pas moyen de venir leur demander à présent comment il faut s'y prendre pour vous obéir, madame. Nos montagnes sont couvertes de neige, et il n'est pas possible de traverser le Rhin et le Weser. Il faut se contenter de saluer la forêt de Thuringe des bords de mon grand lac. Il faut se borner à présenter de loin, ce qui est bien triste, mes profonds respects, mon attachement éternel à Votre Altesse sérénissime et à votre auguste famille.

3058. — A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE[1].

Novembre 1755.

Messieurs, je crois qu'il n'appartient qu'à ceux qui sont, comme vous, à la tête de la littérature, d'adoucir les nouveaux désagréments auxquels les gens de lettres sont exposés depuis quelques années.

Lorsqu'on donne une pièce de théâtre à Paris, si elle a un peu de succès, on la transcrit d'abord aux représentations, et

1. Cette lettre, dont il n'existe aucune trace dans les archives de l'Académie française, avait été, ainsi que la réponse (voyez lettre 3064), mise par les éditeurs de Kehl dans une note de leur préface de *la Pucelle*.

on l'imprime souvent pleine de fautes. Des curieux sont-ils en possession de quelques fragments d'un ouvrage, on se hâte d'ajuster ces fragments comme on peut; on remplit les vides au hasard, on donne hardiment, sous le nom de l'auteur, un livre qui n'est pas le sien. C'est à la fois le voler et le défigurer. C'est ainsi qu'on s'avisa d'imprimer sous mon nom, il y a deux ans, sous le titre ridicule d'*Histoire universelle*[1], deux petits volumes sans suite et sans ordre, qui ne contenaient pas l'histoire d'une ville, et où chaque date était une erreur. Quand on ne peut imprimer l'ouvrage dont on est en possession, on le vend en manuscrit; et j'apprends qu'à présent on débite de cette manière quelques fragments, informes et falsifiés, des mémoires que j'avais amassés dans les archives publiques *sur la Guerre de 1741*[2]. On en use encore ainsi à l'égard d'une plaisanterie faite, il y a plus de trente ans, sur le même sujet qui rendit Chapelain si fameux. Les copies manuscrites qu'on m'en a envoyées de Paris sont de telle nature qu'un homme qui a l'honneur d'être votre confrère, qui sait un peu sa langue, et qui a puisé quelque goût dans votre société et dans vos écrits, ne sera jamais soupçonné d'avoir composé cet ouvrage tel qu'on le débite. On vient de l'imprimer d'une manière non moins ridicule et non moins révoltante.

Ce poëme a été d'abord imprimé à Francfort, quoiqu'il soit annoncé de Louvain, et l'on vient d'en donner en Hollande deux éditions qui ne sont pas plus exactes que la première; cet abus de nous attribuer des ouvrages que nous n'avons pas faits, de falsifier ceux que nous avons faits, et de vendre ainsi notre nom, ne peut être détruit que par le décri dans lequel ces œuvres de ténèbres doivent tomber.

C'est à vous, messieurs, et aux Académies formées sur votre modèle, dont j'ai l'honneur d'être associé, que je dois m'adresser. Lorsque des hommes comme vous élèvent leurs voix pour réprouver tous ces ouvrages que l'ignorance et l'avidité débitent, le public, que vous éclairez, est bientôt désabusé.

Je suis avec beaucoup de respect, etc.

1. Voyez, tome XI, l'avertissement de Beuchot placé en tête de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*.

2. Voyez, tome XV, l'avertissement de Beuchot placé en tête du *Précis du siècle de Louis XV*.

3059. — A M. PIERRE ROUSSEAU [1].

Aux Délices, 12 novembre 1755.

Monsieur, mes maladies ne m'ont pas permis de répondre aussitôt que je l'aurais voulu à la lettre dont vous m'avez honoré. La manière dont vous écrivez est un sûr garant de la bonté du journal que vous proposez, et je me mettrai avec empressement au nombre des souscripteurs. Je voudrais que le triste état de ma santé pût me laisser assez de force pour contribuer à un ouvrage si utile, mais il ne me reste plus que la consolation de lire, et c'en sera une très-grande pour moi de lire ce qui viendra de vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

3060. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 novembre.

Mon cher ange, je prends la liberté de vous adresser une lettre [2] pour l'Académie française, et pour monsieur son secrétaire, dont j'ignore le nom. J'envoie ma lettre sous l'enveloppe de M. Dupin, secrétaire de M. le comte d'Argenson. Je me suis déjà servi de cette voie pour vous faire tenir deux exemplaires corrigés de *l'Orphelin de la Chine;* et je me flatte que vous les avez reçus. La lettre pour l'Académie et celle au secrétaire [3] sont à cachet volant, dans la même enveloppe. Pardonnez encore, mon cher et respectable ami, à cette importunité. La démarche que je fais est nécessaire, et il faut qu'elle soit publique. Elle est mesurée, elle est décente, elle est bien consultée, bien approuvée, et j'ose croire que vous ne la condamnerez pas. C'est un très-grand malheur que la publicité de ce manuscrit qui inonde l'Europe sous le nom de *la Pucelle d'Orléans.* Un désaveu modeste est le seul palliatif que je puisse appliquer à un mal sans remède. Je vous supplie donc de vouloir bien faire rendre au secrétaire de l'Académie le paquet que M. Dupin vous fera tenir, et qui part le même jour que cette lettre.

1. Bibliothèque royale de Bruxelles, manuscrit 11583. — Pierre Rousseau, fondateur du *Journal encyclopédique,* dont le premier cahier est de janvier 1756, était né à Toulouse vers 1725, et mourut en 1785. Son journal paraissait deux fois par mois dans le format in-12.

2. C'est la lettre 3058.

3. La lettre au secrétaire de l'Académie (Duclos) manque.

Cette maudite *Jeanne d'Arc* a fait grand tort à notre *Orphelin;* il vaudrait bien mieux sans elle ; mais vous pouvez compter que ma vie est empoisonnée, et mon âme accablée depuis six mois. Je suis si honteux qu'à mon âge on réveille ces plaisanteries indécentes, que mes montagnes ne me paraissent pas avoir assez de cavernes pour me cacher. Aidez-moi, mon cher ange, et je vous promets encore une tragédie[1], quand j'aurai de la santé et de la liberté d'esprit. En attendant, laissez-moi pleurer sur *Jeanne*, qui cependant fait rire beaucoup d'honnêtes gens. Comment va le pied de Mme d'Argental? et pourquoi a-t-elle mal au pied? Lekain m'a mandé que notre *Orphelin* n'allait pas mal. Vous êtes le père de *l'Orphelin;* je voudrais bien lui donner un frère, mais seulement pour vous plaire. Mme Denis vous fait les plus tendres compliments. Je baise les ailes de tous les anges.

3061. — A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, 14 novembre.

J'aurais bien voulu, mon cher monsieur, que vous eussiez repassé par Genève, au lieu de prendre la route des Petits-Cantons. Vous auriez trouvé un vieux malade qui vous aime de tout son cœur, et qui vous aurait fait les honneurs d'une cabane assez jolie, que je préfère assurément au palais de Turin, et à tous les palais. Dans la belle description que vous me faites de la Lombardie, je ne regrette que les îles Borromées, parce qu'elles sont solitaires et qu'on y a chaud. Il ne me faut que la retraite, du soleil, et un ami. J'en ai perdu un dans M. de Giez ; je le connaissais depuis fort peu de temps. La seule bonté de cœur m'avait procuré son amitié et ses services ; il s'était fait un plaisir d'arranger cette autre petite cabane de Monrion. J'ai été touché sensiblement de sa perte, et je suis tout étonné d'être toujours à moitié en vie, et de traîner mes maux et mes souffrances, quand je vois périr au milieu de leur carrière des hommes si robustes. Vraiment, monsieur, je ferai de grand cœur le même marché avec vous qu'avec lui ; il jouissait de Monrion comme moi, il y avait passé une partie de l'été, il était le maître de la maison ; daignez l'être, elle vous appartient à meilleur titre qu'à moi ; je ne l'ai acquise que pour vous et pour M. de Brenles. C'est vous qui, le premier, m'avez invité à venir me retirer sur les bords de

1. Après *l'Orphelin*, Voltaire composa *Tancrède;* mais il ne commença cette tragédie que le 22 avril 1759.

votre lac. La maison auprès de Genève m'a séduit; il faut avouer que les jardins sont délicieux et l'aspect enchanteur : je m'y suis ruiné ; mais je préférerai Monrion, si vous voulez bien regarder cet ermitage comme le vôtre. Venez-y quand je n'y serai pas; mais venez-y surtout quand j'y serai; consolez-y un malade, et éclairez un être pensant. J'y ai actuellement deux domestiques qui arrangent mon petit ménage, ou plutôt le vôtre. Comptez que cette retraite me tiendra lieu avec vous des îles Borromées. Je compte m'y établir incessamment pour l'hiver ; je n'en sortirai point. Il m'est impossible de quitter le coin de mon feu dès que le mauvais temps est venu. J'aurai une chambre pour vous, une pour notre ami M. de Brenles, de bon vin, un cuisinier assez passable, quelques livres qui n'en sortiront point, et qui pourront amuser mes hôtes; voilà mon petit établissement d'hiver, que je vous prie encore une fois de regarder comme votre maison toute l'année.

Je ne sais pas si M. de Brenles est revenu de la campagne, mais je me flatte qu'il sera de retour quand ma santé me permettra de me transporter à Monrion.

J'ai appris, depuis quelques jours, que *la Pucelle* est imprimée. Votre honnête capucin proposa dans Francfort à un nommé Esslinger, libraire, de faire cette édition; il voulut vendre son manuscrit trop cher. Esslinger ne put conclure avec lui; il faut que ce bon capucin l'ait vendu à un autre. Les magistrats de Genève m'ont promis qu'ils empêcheraient cette capucinade effrontée d'entrer dans leur petit district; je ne sais comment faire pour en obtenir autant à Lausanne. On dit l'édition très-mauvaise, et pleine de fautes. Je ne ferai pas le moindre reproche à M***[1] de son goût pour les capucins, et je resterai tranquille.

Savez-vous que le conseil de Genève s'est fait représenter la belle lettre de Grasset à Bousquet, et que Grasset est décrété de prise de corps?

Le papier me manque, je finis; *tuus in æternum.*

3062. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, près Genève, 20 novembre 1755.

J'ai envoyé, mon cher monsieur, à M. de Morancour, une lettre que j'ai écrite à l'Académie française, au sujet des rapsodies qu'on se plaît à imprimer sous mon nom. Cette lettre a

1. Sans doute M. de Montolieu. Lettre du 12 août précédent, à Polier.

déjà paru dans les feuilles littéraires de Genève, et je me flatte que votre gazette voudra bien s'en charger. C'est un nouveau préservatif que je suis obligé de donner contre cet ancien poëme de *la Pucelle*, qu'on renouvelle si mal à propos, et qu'on a déjà défiguré dans trois éditions qui paraissent à la fois. Tout ce que je peux faire, c'est de désavouer cet ouvrage. J'empêche, autant que je peux, qu'il ne paraisse à Genève; je sens bien que mes efforts seront inutiles. J'en connais une édition qui n'est pas sûrement faite par Maubert, car le libraire qui était en marché à Francfort a mandé que la copie de Maubert était en douze chants, et l'édition dont je vous parle est en quinze. Mme la duchesse de Saxe-Gotha, qui l'a lue, m'a fait l'honneur de me mander, comme je crois vous l'avoir déjà dit, que cet ouvrage l'avait beaucoup amusée, et que, tout libre qu'il est, il ne contient aucune de ces indécences qu'on m'avait fait craindre; mais enfin c'est un ouvrage libre, et cela seul suffit pour qu'un homme de soixante ans passés, qui a l'esprit de son âge, soit très-fâché de se voir ainsi compromis. Je suis aussi fâché que l'est le Grondeur, à qui on veut faire danser la courante.

Si j'étais plus jeune, et si j'aimais encore la poésie, je serais tenté de faire un petit poëme épique sur le roi Nicolas Ier. Vous savez sans doute qu'on prétend qu'un jésuite s'est enfin déclaré roi du Paraguai, et que ce roi s'appelle Nicolas. On m'a envoyé des vers à la louange de Nicolas; les voici :

Du bon Nicolas premier
Que Dieu bénisse l'empire;
Et qu'il lui daigne octroyer,
Ainsi qu'à son ordre entier,
La couronne du martyre!

J'ai reçu une *Ode sur la Mort*, qui m'est adressée. On la dit du roi de Prusse; elle est imprimée à la Haye, avec ce titre, qu'on met ordinairement aux ouvrages du roi de Prusse : *De main de maître*, et une couronne pour vignette. Je ne l'enverrai pourtant pas au conseil de Berne, comme Maupertuis a envoyé les lettres du roi de Prusse; je me contenterai d'apprendre tout doucement à mourir, et je mourrai assurément plein d'estime et de tendresse pour vous. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous avertis que je veux vivre encore ce printemps pour venir vous dire à Berne combien je vous aime.

3063. — A M. DUPONT
AVOCAT.

Aux Délices, 22 novembre [1].

Les lettres de change, mon cher monsieur, se traitent plus sérieusement que les almanachs du *Courrier boiteux*. Schœpflin n'a aucune raison ni aucun prétexte valable pour refuser le payement d'un argent que j'ai bien voulu lui prêter, et que nul que moi ne lui aurait prêté. C'est trop abuser de mes bienfaits; ils méritaient un autre retour. L'état de mes affaires ne me permet pas d'attendre ; j'ai compté sur cet argent. Le sieur Schœpflin a promis de le rendre ; rien ne doit le faire manquer à sa parole. Je vous prie donc très-instamment de faire toutes les diligences nécessaires sans aucun délai, et de vouloir bien agir avec toute la promptitude que j'attends de votre amitié. Je vous aurai une très-grande obligation. Je ne vous répéterai pas que les dépenses qui étaient indispensables dans ma nouvelle acquisition me mettent dans un besoin pressant de mon argent. Schœpflin n'a pas seulement daigné répondre à une lettre de Colini : son procédé est insoutenable. En un mot, faites-moi payer par justice, je vous en prie, puisque le sieur Schœpflin ne veut pas me payer par devoir. Je vous demande encore en grâce d'agir à la réception de ma lettre. Je me moque des *pucelles*, et je veux poursuivre les mauvais débiteurs et les ingrats.

Je vous embrasse sans cérémonie.

VOLTAIRE.

3064. — DE M. DUCLOS,
EN QUALITÉ DE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [2].

L'Académie est très-sensible aux chagrins que vous causent les éditions fautives et défigurées dont vous vous plaignez; c'est un malheur attaché à la célébrité. Ce qui doit vous consoler, monsieur, c'est de savoir que les lecteurs capables de sentir le mérite de vos écrits ne vous attribueront jamais les ouvrages que l'ignorance et la malice vous imputent, et que tous les honnêtes gens partagent votre peine. En vous rendant compte des sentiments de l'Académie, je vous prie d'être persuadé, etc.

DUCLOS, secrétaire.

1. Voltaire avait daté sa lettre du 22 décembre. M. Dupont a rectifié cette date à la main, sur l'original.

2. Les registres de l'Académie française ne font aucune mention de cette lettre (voyez n° 3058), à laquelle Voltaire répondit le 21 décembre (voyez n° 3087).

3065. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Délices, 24 novembre.

Voilà, monsieur, une physique bien cruelle[2]. On sera bien embarrassé à deviner comment les lois du mouvement opérent des désastres si effroyables dans *le meilleur des mondes possibles;* cent mille fourmis, notre prochain, écrasées tout d'un coup dans notre fourmilière, et la moitié périssant sans doute dans des angoisses inexprimables, au milieu des débris dont on ne peut les tirer, des familles ruinées aux bouts de l'Europe, la fortune de cent commerçants de votre patrie abîmée dans les ruines de Lisbonne. Quel triste jeu de hasard que le jeu de la vie humaine! Que diront les prédicateurs, surtout si le palais de l'Inquisition est resté debout? Je me flatte qu'au moins les révérends pères inquisiteurs auront été écrasés comme les autres. Cela devrait apprendre aux hommes à ne point persécuter les hommes : car, tandis que quelques sacrés coquins brûlent quelques fanatiques, la terre engloutit les uns et les autres. Je crois que nos montagnes nous sauvent des tremblements de terre.

3066. — DE LOUIS-EUGÈNE, PRINCE DE WURTEMBERG.

A Paris, le 27 novembre.

Je viens de recevoir dans le moment, monsieur, cet exemplaire imprimé de *la Pucelle*. Je me fais un scrupule de l'avoir autrement que par vous. Ainsi, je vous l'envoie tel qu'on me l'a apporté, sans l'avoir fait couper, et, par conséquent, sans l'avoir lu.

Je crois que vous serez convaincu maintenant qu'on vous trompait en vous assurant que j'en avais sept chants. Je ne veux vos ouvrages que par vos mains, et non par celles de vos ennemis, qui ont intérêt à les falsifier.

Je vous prie de m'aimer toujours un peu, et d'être persuadé de la tendre amitié avec laquelle je serai toujours, monsieur, votre très-humble et très-dévoué serviteur,

LOUIS-EUGÈNE, duc DE WURTEMBERG.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Le tremblement de terre de Lisbonne.

3067. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 28 novembre.

J'envoie, mon cher patron, à M. de Morancour, la réponse[1] de l'Académie française. L'édition que j'ai vue est l'ouvrage de la canaille. On a, dans Paris, le plus profond mépris pour ces manœuvres dont je me suis trop inquiété ici. Je crois qu'il faut laisser tomber ces misères dans l'oubli qu'elles méritent.

Voici la triste confirmation du désastre de Lisbonne[2] et de vingt autres villes. C'est cela qui est sérieux. Si Pope avait été à Lisbonne, aurait-il osé dire : *Tout est bien?* Matthieu Garo[3] ne le disait que quand il ne lui tombait qu'un gland sur le nez. Adieu, encore une fois; aimez un peu le pauvre malade, et tout sera bien pour lui.

3068. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 30 novembre.

Mes peines d'esprit, mon cher monsieur, sont aussi grandes que celles dont mon cœur est tourmenté. M. Polier de Bottens, instruit des chagrins que me donne l'édition de ce malheureux ouvrage si falsifié et si défiguré, me mande qu'il m'a prévenu par ses bons offices, et qu'il a assemblé le corps académique pour empêcher le débit de cette œuvre de ténèbres dans Lausanne. Il me mande aussi qu'il a écrit d'office à M. E..., membre du conseil souverain de Berne, pour le prier de faire à Berne les mêmes démarches qu'il a faites à Lausanne. On me confirme que l'édition qui paraît est celle de Maubert. Je ne puis rien savoir de positif sur tout cela dans ma solitude, et dans mes quatre rideaux, au milieu de mes souffrances. J'aurais souhaité, en effet, qu'on eût pu prévenir le débit de cette rapsodie à Berne comme on l'a fait à Genève ; mais ce que je souhaite encore, c'est qu'il n'y ait point d'éclat. Je m'en rapporte, monsieur, avec confiance à votre amitié et aux bontés de Leurs Excellences, à qui M. de Paulmy[4] m'a recommandé. Il est certain que

1. C'est la lettre n° 3064.
2. 1er novembre 1755. Voyez, tome IX, le poëme de Voltaire; et XV, page 335.
3. La Fontaine, livre IX, fable IV.
4. Le marquis de Paulmy, depuis la fin de 1748 jusqu'à celle de 1751, avait été ambassadeur en Suisse.

l'ouvrage, tel qu'il est, n'est pas le mien ; mais comme il y a, en effet, quelques morceaux qui m'appartiennent, tout estropiés qu'ils sont, et que j'ai fait à la vérité quelque chose sur ce sujet, il y a près de trente ans, vous sentez que le contre-coup retombe sur moi.

Vous savez l'horrible événement de Lisbonne, de Séville, et de Cadix. La ville de Lisbonne engloutie par un tremblement de terre, cent[1] mille âmes ensevelies sous les ruines, Séville endommagé, Cadix submergé pendant quelques minutes par le même tremblement : voilà un terrible argument contre *l'optimisme*. Il est honteux, dans des événements aussi épouvantables, de songer à ses affaires particulières.

Je vous embrasse tendrement.

3069. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, près de Genève, 1er décembre.

Je dicte, mon cher ange, mes très-humbles et très-tendres remerciements, car il y a bien des jours que je ne peux pas écrire. Je vous avais envoyé le paquet pour l'Académie avant d'avoir reçu la lettre par laquelle vous m'avertissiez de la noble et scrupuleuse attention de *messieurs des postes;* je profiterai dorénavant de votre avis. Je vous assure qu'on vous en a donné un bien faux quand on vous a dit que je faisais une nouvelle tragédie. Le fait est que Mme Denis avait promis *Zulime* à messieurs de Lyon ; mais, comme monsieur le cardinal votre oncle ne va pas au spectacle, la grosse Mme Destouches[2] se passera de *Zulime*.

Ceux qui ont imprimé la rapsodie[3] dont vous avez la bonté de me parler ont bien mal pris leur temps. L'Europe est dans la consternation du jugement dernier arrivé dans le Portugal. Genève, ma voisine, y a plus de part qu'aucune ville de France ; elle avait à Lisbonne une grande partie de son commerce. Cette aventure est assurément plus tragique que les *Orphelin* et les *Mérope*. Le *Tout est bien* de Matthieu Garo[4] et de Pope est un peu dérangé. Je n'ose plus me plaindre de mes coliques depuis cet accident. Il n'est pas permis à un particulier de songer à soi

1. Ce fut la première nouvelle. Mais dans son *Précis du Siècle de Louis XV*, Voltaire ne parle que de trente mille; encore ce nombre est-il réduit de moitié par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates;* voyez tome XV, page 335.

2. Directrice du théâtre de Lyon.

3. *La Pucelle d'Orléans*, poëme en quinze chants.

4. Voyez lettre 3067.

dans une désolation si générale. Portez-vous bien, vous, Mme d'Argental, et tous les anges, et tâchez de tirer parti, si vous pouvez, de cette courte et misérable vie; je suis bien fâché de passer les restes de la mienne loin de vous. S'il y a quelques nouvelles sur *Jeanne*, je vous supplie de ne me laisser rien ignorer.

Je vous embrasse bien tendrement.

3070. — A M. PICTET [1],

PROFESSEUR EN DROIT.

Oui, les Anglais prennent tout, la France souffre tout, les volcans engloutissent tout. Beaumont, qui a échappé, mande qu'il ne reste pas une maison dans Lisbonne; c'est *l'optimisme*. Mme Denis vient demain au soir.

Nous sommes, l'un et l'autre, très-tendrement attachés à nos voisins.

3071. — A M. PALISSOT [2].

Aux Délices, près de Genève, 1er décembre.

On ne peut vous connaître, monsieur, sans s'intéresser vivement à vous. J'ai appris votre maladie avec un véritable chagrin. Je n'ai pas besoin du

> Non ignara mali, miseris succurrere disco,
>
> VIRG., *Æn.*, I, v. 630.)

pour être touché de ce que vous avez souffert. Je suis beaucoup plus languissant que vous ne m'avez vu, et je n'ai pas même la

1. Ce billet sans date, mais qui doit être du 1er décembre 1755, est adressé à Pierre Pictet, membre d'une famille genevoise ancienne et distinguée. Le professeur en droit Pictet devint, par la suite, beau-père de Samuel Constant de Rebecque, frère puîné de Constant d'Hermenches, et oncle du grand publiciste Benjamin Constant. — Voyez plus bas les lettres 3086, 3141 et 3185.

2. Charles Palissot, né à Nancy le 3 janvier 1730, est mort à Paris le 15 juin 1814. Sa comédie des *Philosophes*, en 1760, et sa *Dunciade*, en 1764, lui valurent quelque célébrité et beaucoup d'ennemis. A l'occasion de ses *Philosophes*, il eut une correspondance avec Voltaire. Il avait fait imprimer, en 1763, son *Théâtre et OEuvres diverses*, en trois volumes. Plusieurs autres éditions de ses *OEuvres* ont été données en divers formats. La dernière édition est de 1809, en six volumes in-8°. Palissot a donné une édition des *OEuvres* (choisies) *de Voltaire*, en cinquante-cinq volumes in-8°. S'il n'était que sévère envers les éditeurs de Kehl, on pourrait l'excuser; mais il est injuste envers eux, et, ce qui est pis encore, il manque de bonne foi. Ainsi plus d'une fois il leur reproche amèrement des fautes qu'il se

force de vous écrire de ma main. Si vous écrivez à Mme la comtesse de La Marck, je vous supplie de lui dire combien je suis touché de l'honneur de son souvenir; je le préfère à ma belle situation et à la vue du lac et du Rhône. Ayez la bonté, je vous en prie, de lui présenter mon profond respect.

On ne sait que trop, à Genève, le désastre de Lisbonne et du Portugal. Plusieurs familles de négociants y sont intéressées. Il ne reste pas actuellement une maison dans Lisbonne; tout est englouti ou embrasé. Vingt villes ont péri; Cadix a été quelques moments submergé par la mer; la petite ville de Conil, à quelques lieues de Cadix, détruite de fond en comble. C'est *le jugement dernier* pour ce pays-là; il n'y a manqué que *la trompette*. A l'égard des Anglais, ils y gagneront plus à la longue qu'ils n'y perdront; ils vendront chèrement tout ce qui sera nécessaire pour le rétablissement du Portugal.

Je n'ai point de nouvelles de M. Patu, votre compagnon de voyage. Il m'a paru fort aimable, et digne d'être votre ami. J'espère que vous ne m'oublierez pas quand vous le verrez, ou quand vous lui écrirez. Mme Denis sera très-sensible à votre souvenir. Elle est actuellement à ma petite cabane de Monrion, auprès de Lausanne, où elle fait tout ajuster pour m'y établir l'hiver, en cas que mes maladies m'en laissent la force. Si jamais vous repassiez près de notre lac, j'aurais l'honneur de vous recevoir un peu mieux que je n'ai fait. Nous commençons à être arrangés. M. de Gauffecourt est ici depuis quelques jours; je crois que vous l'avez vu à Lyon. Il fait pour le sel à peu près ce que vous faites pour le tabac; mais il ne fait pas de beaux vers comme vous.

J'ai l'honneur, etc.

3072. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 2 décembre.

Mon cher ami, on ne parle plus que de tremblements de terre; on s'imagine à Genève que Lyon est englouti, parce que le courrier des lettres manqua hier. S'il n'y a point eu de tremblement à Strasbourg et à Colmar, je vous prie de me faire payer de Schœpflin. C'est un mauvais plaisant; je vous jure que je n'ai

vante de corriger; et il ne fait qu'exécuter les corrections indiquées dans l'*errata* de Kehl. Au total, malgré son goût et son esprit, il n'a pas été bon éditeur de Voltaire. (B.)

pas entendu parler de lui; il est juste qu'il entende parler de vous, à moins qu'il n'ait payé à M. Turckeim de Strasbourg. Mais M. Turckeim ne m'a point écrit. Vraiment oui, Jeanne d'Arc est imprimée, elle est partout. La pauvre diablesse est horriblement défigurée. Les Anglais, les Chapelain[1], les libraires, et moi, nous avons bien maltraité Jeanne. On prend fort bien la chose à Paris et en Suisse, mais les faquins de libraires ont très-mal pris leur temps. Ce n'était pas le temps de rire, quand la moitié d'un royaume est engloutie sous la terre, et que chacun tremble dans son lit. Le *Tout est bien* et *l'optimisme* en ont dans l'aile. Je présente mes respects à M. et à Mme de Klinglin.

Comment se porte Mme Dupont? Ma nièce et moi nous sommes à vous. V.

3073. — A M. POLIER DE BOTTENS.

Aux Délices, 2 décembre.

Mme Denis, mon cher monsieur, est revenue enchantée de vous, et pénétrée de la bonté de votre cœur. Elle ne me parle que de vous et de notre cher ami M. de Brenles. Il n'y a ni maladie, ni ordonnance du docteur Tronchin qui tienne, il faut venir à Monrion se mettre entre les mains du docteur Tissot[2], dussé-je être disséqué comme mon pauvre ami Giez. Je compte écrire à M. de Brenles en vous écrivant; je m'imagine que vous êtes assez heureux l'un et l'autre pour vous voir tous les jours. Quand pourrai-je en faire autant, et venir enfin dans la petite retraite où mon cœur m'appelait depuis si longtemps!

Croyez-vous qu'on imagine à Genève qu'il y a eu un tremblement de terre en France[3] comme en Portugal, parce que le cour-

1. Caux de Cappeval, qui donna, en 1772, une traduction en vers latins de *la Henriade*, avait proposé par souscription, en 1757, une nouvelle édition de *la Pucelle* de Chapelain. Cette nouvelle édition, qui n'a point été faite, eût compris les vingt-quatre chants dont les douze derniers sont encore manuscrits. Les éditions de *la Pucelle* de Chapelain en quinze, dix-huit et vingt chants, sous les dates de 1755, 1756, 1757, 1762, dans le Catalogue La Vallière (2e partie), nos 15831-36, sont des éditions du poëme de Voltaire. Cette fausse indication a passé dans quelques ouvrages.

2. Né le 20 mars 1728, au village de Grancy, entre Lausanne et le Jura, d'un père qui était commissaire-arpenteur. Ce célèbre médecin acheta Monrion vers 1774; ce fut lui qui y fit construire l'escalier à double rampe formant une espèce de terrasse du côté du lac. Voltaire adressa plus tard quelques lettres à Tissot, mais elles sont restées inconnues jusqu'à présent. Voyez une note de la lettre 2843.

3. Le tremblement de terre du 1er novembre 1755 s'est fait ressentir sur quelques points de la France. Il a déplacé l'une des sources des eaux thermales de Néris dans le Bourbonnais (aujourd'hui département de l'Allier). (B.)

rier des lettres a manqué aujourd'hui? Dieu nous en préserve! les Alpes sont un bon contre-poids aux secousses, elles sont en tous sens l'asile du repos.

Les protestants sauvés à Lisbonne, et l'Inquisition engloutie, ne sont pas l'effet des prières de saint Dominique. Adieu, monsieur; adieu, homme aimable et essentiel, jusqu'au moment où je pourrai vous renouveler, à M. de Brenles et à vous, mes deux parrains dans ma régénération de pays de Vaud, combien je vous aime et vous respecte. V.

3074. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, près de Genève, 3 décembre.

Je reçois dans le moment, mon cher monsieur, une lettre de M. Turckeim, par laquelle il me mande que le sieur Schœpflin a satisfait à sa dette. Je n'ai donc autre chose à faire qu'à vous prier de rengaîner, et à vous marquer, comme je pourrai, ma reconnaissance. Nous allons passer l'hiver à Monrion, Mme Denis et moi. Je vous assure que je serais bien tenté de faire un petit tour à Colmar, s'il n'y avait pas de *jésuites*[1]. Je crois qu'il me faudrait auprès d'eux une sauvegarde de Nicolas Ier[2].

Dites, je vous prie, à Mme de Klinglin qu'elle m'a joué un tour affreux; elle a été à Saint-Claude, à six lieues de mes *Délices*. Si elle m'en avait informé, je serais venu lui faire ma cour; elle sera cause que je ferai un voyage à Colmar.

Sur la nouvelle de l'anéantissement du Portugal, on se prépare à de nouveaux opéras en Italie, on va donner de nouvelles comédies à Paris, et on y fait une loterie de trente millions. Je vous souhaite le trentième, mon cher ami.

3075. — AU SECRÉTAIRE D'UNE ACADÉMIE DE PROVINCE[3].

Aux Délices, 6 .... 1755.

Les imputations calomnieuses sous lesquelles veulent m'accabler de soi-disant littérateurs qui sont gens de lettres comme

1. Voyez lettre 2814.

2. Voyez la note, tome XII, page 429.

3. Publiée par M. G. Brunet dans le *Bibliophile belge*, tome III, avec la date du 6 septembre 1756. M. G. Brunet n'a point publié cette lettre d'après l'autographe, mais d'après une première impression dans le *Bulletin polymathique* de Bordeaux (1804-1820). L'année est évidemment erronée, la *Lettre à l'Académie française* étant du mois de novembre 1755. Quant au mois, *novembre* au plus tôt, et *décembre* au plus tard, paraissent préférables à septembre.

certains bateleurs sont médecins, les livres qu'ils font imprimer sous mon nom, d'après des manuscrits salis et défigurés, m'ont forcé d'écrire à l'Académie française. J'adresse aux compagnies littéraires de province la copie de cette lettre, dans laquelle je cherche à prémunir le public contre leurs méchancetés. Je n'ai pas dû oublier dans cette occasion l'académie dont vous êtes le digne secrétaire. J'ai eu le plaisir de vous voir ci-devant et pour trop peu de temps à Paris. Je conçus alors autant d'amitié pour votre personne que d'estime pour votre caractère aimable autant que modeste. Après avoir quitté la capitale et un peu trop couru le monde, j'ai trouvé le repos aux bords du lac de Genève. Cette ville renferme des hommes d'esprit, des littérateurs instruits et des magistrats honnêtes qui viennent souvent chez moi et qui ne se fâchent pas que je n'aille pas chez eux. Ils me laissent toute ma liberté, et tout mon loisir. Ajoutez à cela votre amitié, et je serai bien heureux. Je la mérite par les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur, etc.

3076. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 6 décembre.

Mon cher ami, les *pucelles*, les tremblements de terre, et la colique, me mettent aux abois. Les petits maux me persécutent, et je suis encore sensible à ceux de la fourmilière sur laquelle nous végétons avec autant de tristesse que de danger. On n'est pas sûr de coucher dans son lit, et, quand on y couche, on y est malade; du moins c'est mon état, et c'est ce qui m'empêche de venir faire avec vous des jérémiades à Monrion. J'ai encore, pour surcroît de malheur, un cheval encloué dans le meilleur des mondes possibles. Je suis prêt à partir; j'ai encore envoyé de petits bagages à l'ermitage de Monrion, et, dès que mon cheval et moi nous serons purgés, je prendrai sûrement un parti; en attendant, je n'en peux plus. Si je suis confiné à mes prétendues *Délices*, il faudra que je vous envoie Mme Denis, qui me paraît enchantée de vous et de Lausanne; mais le mieux sera de l'accompagner, et, somme totale, je viendrai vif ou mort. Il y a un docteur Tissot qui dissèque proprement son monde, c'est une consolation; je ne me console point pourtant de mon ami Giez. Mille respects à Mme de Brenles; je vous embrasse du meilleur de mon cœur. V.

3077. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, près Genève, 9 décembre.

Le célèbre M. Tronchin, qui guérit tout le monde hors moi, m'avait parlé des articles *Goût*[1] et *Génie*[2]; mais si on en a chargé d'autres, ces articles en vaudront mieux. Si personne n'a encore cette besogne, je tâcherai de la remplir. J'enverrai mes idées, et on les rectifiera comme on jugera à propos. Je me chargerais encore volontiers de l'article *Histoire*[3]; et je crois que je pourrais fournir des choses assez curieuses sur cette partie, sans pourtant entrer dans des détails trop longs ou trop dangereux. Je demande si l'article *Facile*[4] (style) doit être restreint à la seule facilité du style, ou si on a entendu seulement qu'en traitant le mot *Facile* dans toute son étendue on n'oubliât pas le style facile.

Je demande le même éclarcissement sur *Fausseté*[5] (morale), *Feu*[6], *Finesse*[7], *Faiblesse*[8], *Force*[9] dans les ouvrages. Je demande si, en traitant l'article *Français*[10] sous l'acception du peuple, on ne doit pas aussi parler des autres significations de ce mot.

A l'égard de *Fornication*[11], je suis d'autant plus en droit d'approfondir cette matière que j'y suis malheureusement très-désintéressé.

Tant que j'aurai un souffle de vie, je suis au service des illustres auteur de l'*Encyclopédie*. Je me tiendrai très-honoré de pouvoir contribuer, quoique faiblement, au plus grand et au plus beau monument de la nation et de la littérature. Je fais mes très-sincères compliments à tous ceux qui y travaillent. On m'a fort alarmé sur la santé de M. Rousseau[12]; je voudrais bien en savoir des nouvelles.

1. L'article Gout, envoyé par Voltaire à l'*Encyclopédie*, est, depuis les éditions de Kehl, dans le *Dictionnaire philosophique*, où il forme la première section du mot *Goût*; voyez tome XIX, page 270.

2. L'article Génie, dans l'*Encyclopédie*, n'est pas de Voltaire; voyez tome XIX, page 245.

3. Voyez la note, tome XIX, page 346.

4. Voyez tome XIX, page 68.

5. Voyez *ibid.*, page 89.

6. Voyez *ibid.*, page 118.

7. Voyez *ibid.*, page 145.

8. Voyez *ibid.*, page 72.

9. Voyez *ibid.*, page 172.

10. Voyez *ibid.*, page 174.

11. Voyez *ibid.*, page 174.

12. J.-J. Rousseau, avait éprouvé une rechute dans l'été de 1755. Il se porta bien dans l'automne, mais les approches de l'hiver lui étaient *cruelles*. (Cl.)

A propos de l'article *Fornication*, il y a encore un autre *f* qui a son mérite, mais je ne crois pas qu'il m'appartienne d'en parler.

Adieu, mon cher confrère; donnez-moi vos ordres. Je vous suis tendrement dévoué à plus d'un titre.

Le malingre V.

3078. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Délices, 10 décembre.

Vous apprendrez, monsieur, par toutes les lettres de cet ordinaire, que nous avons été honorés aussi d'un petit tremblement de terre. Nous en sommes pour une bouteille de vin muscat qui est tombée d'une table, et qui a payé pour tout le territoire. Il est heureux d'en être quitte à si bon marché. Ce qui m'a paru d'assez singulier, c'est que le lac était tout couvert d'un nuage très-épais par le plus beau soleil du monde. Il était deux heures vingt minutes; nous étions à table dans nos petites Délices, et le dîner n'en a pas été dérangé. Le peuple de Genève a été un peu effarouché; il prétend que les cloches ont sonné d'elles-mêmes; mais je ne les ai pas entendues.

3079. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 10 décembre.

Je vous envoie, mon cher ange, une tragédie[2] que vous recevrez par une occasion. Ne vous alarmez pas; cette tragédie n'est pas de moi; je ne suis pas un homme à combattre le lendemain d'une bataille. La pièce est d'un de mes amis, à qui je voudrais bien ressembler. Je crois qu'elle peut avoir du succès, et je crains que l'amitié ne me fasse illusion. Je soumets l'ouvrage à vos lumières; l'auteur et moi, nous nous en rapportons à vous avec confiance. Soyez le maître de cette tragédie comme des miennes; vous pouvez la faire donner secrètement aux comédiens. Mon cher ange, pendant que vous vous amuserez à faire jouer celle-là, je vous en mettrai une autre sur le métier, afin que vous ne chômiez pas, car ce serait conscience. Est-il vrai qu'il paraît dans Paris deux ou trois éditions d'une pauvre héroïne nommée *Jeanne*, et qu'il y en a d'aussi indécentes que fau-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. *Nicéphore*, tragédie de Tronchin, conseiller d'État à Genève.

tives et défigurées? C'est Thieriot qui me mande cette chienne de nouvelle. Mettez-moi au fait, je vous en supplie, de mes enfants bâtards, qu'on expose ainsi dans les rues. Il faut que les gens aient le cœur bien dur pour s'occuper de ces bagatelles, pendant qu'une partie du continent est abîmée et que nous sommes à la veille du jugement dernier.

Je vais d'Alpe en Alpe passer une partie de l'hiver dans un petit ermitage appelé Monrion, au pied de Lausanne, à l'abri du cruel vent du nord. Adressez-moi toujours vos ordres à Lyon. Mille tendres respects à tous les anges.

3080. — A MADAME DE FONTAINE.

A Monrion, 16 décembre.

Il faut que je dicte une lettre pour vous, ma chère nièce, en arrivant dans notre solitude de Monrion. Je ne vous ai point écrit depuis longtemps, mais je ne vous ai jamais oubliée. Tantôt malade, tantôt profondément occupé de bagatelles, j'ai été trop paresseux d'écrire. Si je vous avais écrit autant que j'ai parlé de vous, vous auriez eu de mes lettres tous les jours.

Je vais faire chercher les meilleurs pastels de Lausanne; vous en faites un si bel usage que j'irais vous en déterrer au bout du monde. Toutes nos petites Délices sont ornées de vos œuvres. Vous êtes déjà admirée à Genève, et vous l'emportez sur Liotard[1]. Remerciez la nature, qui donne tout, de vous avoir donné le goût et le talent de faire des choses si agréables.

C'est assurément un grand bonheur de s'être procuré pour toute sa vie un amusement qui satisfait à la fois l'amour-propre et le goût, et qui fait qu'on vit souvent avec soi-même, sans être obligé d'aller chercher à perdre son temps en assez mauvaise compagnie, comme font la plupart de tous les hommes, et même de vous autres dames. L'ennui et l'insipidité sont un poison froid contre lequel bien peu de gens trouvent un antidote.

Votre sœur et moi nous cherchons aussi à peindre. On me reproche un peu de nudités dans notre pauvre *Jeanne d'Arc;* on dit que les éditeurs l'ont étrangement défigurée. J'ai tiré mon épingle du jeu du mieux que j'ai pu, et, grâce à vos bontés, nous avons évité le grand scandale.

Je me mets à présent au régime du repos; mais j'ai peur qu'il ne me vaille rien, et que je ne sois obligé d'y renoncer.

1. J.-Ét. Liotard, peintre, né à Genève en 1702.

Mme Denis se donne actuellement le tourment d'arranger notre retraite de Monrion. Nous avons eu aujourd'hui presque tout Lausanne. Je me flatte que les autres jours seront un peu plus à moi; je ne suis pas venu ici pour chercher du monde. La seule compagnie que je désire ici, c'est la vôtre. Peut-être que le docteur Tronchin ne sera pas inutile à votre santé; vous êtes dans l'âge où les estomacs se raccommodent, et moi dans celui où l'on ne raccommode rien. Sans doute vous trouverez bien le moyen d'amener votre enfant[1] avec vous. Si ma pauvre santé me permettait de lui servir de précepteur, je prendrais de bon cœur cet emploi; mais la meilleure éducation qu'il puisse avoir, c'est d'être auprès de vous.

Ma chère nièce, mille compliments à tout ce que vous aimez.

3081. — A MM. LES FRÈRES CRAMER[2].

A Monrion, près de Lausanne, 16 décembre 1755.

Vous êtes, messieurs, trop bons chrétiens, et vous avez malheureusement trop de part à l'aventure de Lisbonne pour n'avoir pas imprimé au plus vite le sermon qui désarmera la vengeance divine, et après lequel il n'y aura jamais de tremblement de terre. Je me flatte que vous aurez eu la bonté d'envoyer les premiers exemplaires au prédicateur; je vous prie de vouloir bien m'en donner avis, afin que je puisse me vanter à lui d'avoir coopéré à cette œuvre pieuse.

S'il vous manque encore quelque chapitre profane pour compléter certains *mélanges*, vous n'avez qu'à écrire à un profane, à Monrion, et il sera votre manufacturier.

Mes obéissances à Mmes Cramer et à M. de Courbone. J'embrasse tendrement les deux frères[3]. V.

3082. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[4].

A Monrion, près de Lausanne, 16 décembre 1755.

Monsieur, vos bontés augmentent le regret que j'aurai toujours de n'avoir pas pu assez profiter de votre séjour à Genève,

1. Voyez lettre 2944.

2. *Six Lettres inédites de Voltaire*, broch. in-8° (sans lieu ni date) de M. Cl. Perroud.

3. Le cachet de cette lettre est de cire rouge, avec armoiries. La dernière ligne seule semble être de la main de Voltaire.

4. *Lettres de Voltaire à M. le conseiller Le Bault*, publiées par M. Ch. de

et d'avoir été privé, par ma mauvaise santé, du plaisir de vous faire ma cour, aussi bien qu'à Mme Le Bault. Je crois que les cent bouteilles de vin de Bourgogne que vous voulez bien m'envoyer valent mieux que la casse et la manne du docteur Tronchin.

J'avais prié, en effet, le Tronchin qui n'est que conseiller d'État, et point médecin, de m'accorder sa protection auprès de vous. Je vois, monsieur, qu'il a réussi : je vous en remercie de tout mon cœur. Je voudrais bien que votre bon vin me donnât assez de force pour venir en Bourgogne : je l'avais déjà promis à monsieur le premier président[1] et à M. le président de Ruffey; vous y ajoutez un nouveau motif.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

3083. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Monrion, 17 décembre 1755.

Les cent mille hommes péris à Lisbonne sont déjà réduits à vingt-cinq mille. Ils le seront bientôt à dix ou douze. Il n'y a que les négociants qui connaissent leurs pertes au juste, parce qu'ils savent le compte de leurs effets, et les rois ne savent jamais le compte de leurs hommes. Je suis bien étonné de la perte de vingt millions vers Orange et Arles. Tout le pays ne vaut pas cela, mais on exagère toutes les pertes. Que dites-vous du départ du grand docteur Tronchin? Il m'est venu voir, et ne m'a pas dit où il allait. Je crois l'avoir deviné. Je crois avoir deviné aussi qu'on se moque du révérend jésuite Saci ou Sassi, tout Polonais qu'il est. Messieurs de Cadix se moquent encore plus de moi.

Mandat-Grancey; Paris, librairie académique Didier et Cie, 1868. — Le Bault (Antoine-Jean-Gabriel), reçu conseiller au parlement de Bourgogne le 28 avril 1778, fut nommé président à bonnet en 1771. Il était de l'Académie de Dijon en 1767. Ses relations avec Voltaire paraissent dater de 1755.

1. Claude-Philippe Fyot de La Marche, à qui sont adressées les cinq premières lettres de la *Correspondance*.

2. *Revue suisse*, 1855, page 403.

3084. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Monrion, près de Lausanne, le 18 décembre 1755.

Vous devez être fatigué, monsieur, d'éloges et de remerciements; ayez pourtant la bonté de recevoir les miens. On vous en présentera de plus flatteurs, mais non de plus sincères. M. de Châteauvieux a eu la bonté de me communiquer de votre part votre discours[1], digne en tout du roi et de la cérémonie qui en sont l'objet. Il a suspendu les douleurs que les maladies me font éprouver, mais il augmente celle que je ressentirai toujours de n'avoir pu être témoin de tout ce que le roi de Pologne et vous, monsieur, faites pour la gloire de la Lorraine. Si mon état me laissait assez de force pour venir prendre les eaux de Plombières l'été prochain, je passerais exprès par Toul pour venir vous renouveler l'estime infinie et le tendre attachement que je conserverai toute ma vie pour vous. Pardonnez à un pauvre malade qui ne peut vous écrire de sa main.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance inexprimable, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

3085. — A M. GABRIEL CRAMER[2].

A Monrion, 21 décembre.

L'*Histoire de la Guerre de 1741*[3], mon cher ami, est aussi défigurée, aussi falsifiée, aussi barbarement imprimée que la prétendue *Histoire universelle* de Jean Néaulme. Je vous envoie la copie de la lettre que j'adresse à l'Académie française; vous me ferez plaisir de la faire imprimer dans tous les journaux de Hollande.

Cet autre ouvrage, dont vous prétendez qu'on affole, est presque entièrement terminé. Je vais me remettre à l'*Histoire générale;* mais il faut auparavant que je remplisse la tâche que les encyclopédistes m'ont donnée. Après cela, je vous donnerai quelques petits chapitres, quelques épiceries pour relever le goût de vos sauces.

1. *Discours prononcé* (à Nancy) *en présence de Sa Majesté polonaise, Stanislas Ier, dit le Bienfaisant, le 26 novembre 1755, jour de la dédicace de la place et de la statue de Sa Majesté très-chrétienne Louis XV, dit le Bien-Aimé;* 1755, in-4°.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. C'est à tort que les premiers éditeurs ont lu « Trente Ans » au lieu de « 1741 ».

Je n'ai point à Monrion le manuscrit de *la Guerre de 1741;* il faudra que j'aille le chercher aux Délices. Je vous avertis seulement que ce temps-ci n'est pas propre à donner tant d'ouvrages à la fois. Ces infâmes éditions subreptices, données coup sur coup, font grand tort à la véritable, que vous préparez. Il faut laisser au public le temps de se remettre en goût. C'est ce que j'écris très-fortement à Lambert.

Patientons : la terre ne tremblera pas toujours; je ne serai pas toujours volé et barbouillé. Mme Denis vous remercie de votre souvenir. Mille tendres compliments à toute votre famille.

3086. — A M. PICTET,

PROFESSEUR EN DROIT.

A Monrion, près Lausanne, 21 décembre.

J'ai mille grâces à vous rendre, mon très-cher et très-aimable professeur, aussi bien qu'à Mme Pictet. Elle a écrit à Mme Denis une lettre charmante, et j'ai reçu de vous un billet très-savant. La science et les grâces sont dans votre famille. Le sieur Falconnet a fait à Paris la même remarque que vous. Le Portugal est miné depuis longtemps. Reposons-nous à l'abri des Alpes. Quand serai-je assez heureux pour être encore votre voisin et celui de Mme Pictet! Oserais-je vous prier de lui présenter mes tendres respects? Je n'oublierai jamais vos bontés ni les siennes. Je me mets aux pieds de Mme Pictet et de la belle *Nanine*, tout indigne que j'en suis. V.

3087. — A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le 21 décembre.

Messieurs, daignez recevoir mes très-humbles remerciements de la sensibilité publique[1] que vous avez témoignée sur le vol et la publication odieuse de mes manuscrits, et permettez-moi d'ajouter que cet abus, introduit depuis quelques années dans la librairie, doit vous intéresser personnellement; vos ouvrages, qui excitent plus d'empressement que les miens, ne seront pas exempts d'une pareille rapacité.

L'*Histoire* prétendue *de la Guerre de 1741*, qui paraît sous mon

1. Voyez la lettre de Voltaire à l'Académie française, et la réponse de l'Académie (nos 3058 et 3064).

nom, est non-seulement un outrage fait à la vérité défigurée en plusieurs endroits, mais un manque de respect à notre nation, dont la gloire qu'elle a acquise dans cette guerre méritait une histoire imprimée avec plus de soin. Mon véritable ouvrage, composé à Versailles sur les mémoires des ministres et des généraux, est, depuis plusieurs années, entre les mains de M. le comte d'Argenson, et n'en est pas sorti. Ce ministre sait à quel point l'histoire que j'ai écrite diffère de celle qu'on m'attribue. La mienne finit au traité d'Aix-la-Chapelle, et celle qu'on débite sous mon nom ne va que jusqu'à la bataille de Fontenoy. C'est un tissu informe de quelques-unes de mes minutes dérobées et imprimées par des hommes également ignorants. Les interpolations, les omissions, les méprises, les mensonges, y sont sans nombre. L'éditeur ne sait seulement pas le nom des personnes et des pays dont il parle, et, pour remplir les vides du manuscrit, il a copié, presque mot à mot, près de trente pages du *Siècle de Louis XIV*. Je ne puis mieux comparer cet avorton qu'à cette *Histoire universelle* que Jean Néaulme imprima sous mon nom il y a quelques années. Je sais que tous les gens de lettres de Paris ont marqué leur juste indignation de ces procédés. Je sais avec quel mépris et avec quelle horreur on a vu les *notes* dont un éditeur[1] a défiguré le *Siècle de Louis XIV*. Je dois m'adresser à vous, messieurs, dans ces occasions, avec d'autant plus de confiance que je n'ai travaillé, comme vous, que pour la gloire de ma patrie, et qu'elle serait flétrie par ces éditions indignes, si elle pouvait l'être.

Je ne vous parle point, messieurs, de je ne sais quel poëme entièrement défiguré, qui paraît aussi depuis peu. Ces œuvres de ténèbres ne méritent pas d'être relevées, et ce serait abuser des bontés dont vous m'honorez; je vous en demande la continuation.

Je suis avec un très-profond respect, etc.

3088. — A M. PIERRE ROUSSEAU[2].

A Monrion, près Lausanne, 24 décembre 1755.

Je vois, monsieur, par toutes vos lettres que vous pensez en philosophe, et que vous m'honorez de votre amitié; je vous dois une reconnaissance égale à mon estime. J'ai l'honneur de vous

1. La Beaumelle.
2. Publiée par M. Capitaine (*Recherches sur les journaux liégeois*).

envoyer une nouvelle lettre à l'Académie française, et je vous supplie de lui donner place dans votre journal. Cette lettre vous instruira de ce que c'est que l'*Histoire de la Guerre de 1741*, qui paraît depuis peu sous mon nom. On me vole un peu en vers comme en prose. L'amitié d'un homme comme vous me console de ce brigandage.

3089. — A M. THIERIOT [1].

A Monrion, 25 décembre.

Je vous supplie, mon ancien ami, de me mander au juste ce que c'est que la *Jeanne* qui paraît imprimée.

Voici une lettre en réponse à la *Guerre de 1741*. On me vole, on me défigure en prose et en vers. Écrivez-moi toujours à la même adresse. Je passerai mon hiver à Monrion, à l'autre bout du lac, près de Lausanne ; j'y suis bien chaudement. MM. de Lausanne viennent dîner avec moi ; le reste du temps m'appartient. Ma maison est simple et propre ; j'y fais bonne chère. Je voudrais que vous y fussiez.

3090. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Monrion, près de Lausanne, ce 26 décembre.

Est-il bien vrai, monseigneur, que je prends la liberté de vous demander vos bontés pour Mme ou Mlle Gouet ? Quel intérêt ai-je à cela ? On dit qu'elle est jeune et bien faite ; c'est votre affaire, et non la mienne. Elle veut chanter les *Cantiques* de Moncrif chez la reine ; elle demande à entrer dans la musique, et il faut que, du pied du mont Jura, je vous importune pour les plaisirs de Versailles ! On s'imagine que vous avez toujours quelque bonté pour moi, et on me croit en droit de vous présenter des requêtes. Mais si Mlle Gouet est si bien faite, et si elle a une si belle voix, la liberté que je prends est très-inutile ; et si elle n'avait, par malheur, ni voix ni figure, cette liberté serait plus inutile encore. Je devrais donc me borner à vous demander pour moi tout seul la continuation de vos bontés. Je ne suis plus à mes Délices ; je passe mon hiver dans une maison plus chaude, que j'ai auprès de Lausanne, à l'autre bout du lac. Un village a été abîmé, à quelques lieues de nous, par un tremblement de terre, le 9 du mois. En attendant que mon tour vienne, je vous renouvelle

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

mon très-tendre respect. Nous sommes ici deux Suisses, ma nièce et moi, qui regrettons de n'être pas nés en Guienne[1].

3091. — A M. D'ALEMBERT.

A Monrion, 28 décembre.

Voilà *Figuré*[2] plus correct; *Force*, dont vous prendrez ce qu'il vous plaira; *Faveur*, de même; *Franchise* et *Fleuri*, item. Tout cela ne demande, à mon gré, que de petits articles. *Français* et *Histoire* sont terribles. Je n'ai point de livres dans ma solitude de Monrion; je demande un peu de temps pour ces deux articles.

J'ajoute *Fornication* : je ne peux ni faire ni dire beaucoup sur ce mot. J'enverrai incessamment l'*Histoire des flagellants*[3]. Que diable peut-on dire de *Formaliste*, sinon qu'un homme formaliste est un homme insupportable?

En général, je ne voudrais que définitions et exemples: définitions, je les fais mal; exemples, je ne peux en donner, n'ayant point de livres, et n'ayant que ma pauvre mémoire, qui s'en va comme le reste.

Mes maîtres encyclopédiques, est-ce que vous aimez les choses problématiques? M. Diderot avait bien dit, à mon gré, que quand tout Paris viendrait lui dire qu'un mort est ressuscité il n'en croirait rien. On vient dire après cela que si tout Paris a vu ressusciter un mort, on doit en avoir la même certitude que quand tous les officiers de Fontenoy assurent qu'on a gagné le champ de bataille[4]. Mais, révérence parler, mille personnes qui me content une chose improbable ne m'inspirent pas la même certitude que mille personnes qui me disent une chose probable; et je persiste à penser que cent mille hommes qui ont vu ressusciter un mort pourraient bien être cent mille hommes qui auraient la berlue.

Adieu, mon cher confrère; pardonnez à un pauvre malade ses sottises et son impuissance. Ce malade vous aime de tout son cœur, et Mme Denis aussi.

1. Richelieu venait d'obtenir (4 décembre) le gouvernement général de Guienne.

2. Les articles FIGURÉ, FAVEUR, et FLEURI, parurent dans le tome VI de l'*Encyclopédie;* FRANCHISE fut inséré dans le tome VII : ils sont tous dans le *Dictionnaire philosophique.* Quant aux articles FORCE, FRANÇAIS (ou FRANÇOIS), HISTOIRE, et FORNICATION, voyez plus haut la lettre 3077.

3. Allusion badine faite par Voltaire au livre de Jacques Boileau, intitulé *Historia flagellantium*, etc.

4. Dans l'*Encyclopédie*, au mot CERTITUDE; voyez aussi ce mot dans le *Dictionnaire philosophique*, tome XVIII, page 117; et encore la XLVIe des *Pensées philosophiques* de Diderot.

3092. — A M. GOTTSCHED[1].

A Monrion, près de Lausanne, 1er janvier 1756.

Monsieur, si j'écrivais autant de lettres que les libraires m'imputent de livres, vous seriez souvent importuné des miennes. Mais un pauvre malade solitaire ne peut guère écrire. Je fais trêve à tous mes maux pour vous souhaiter, aussi bien qu'à Mme Gottsched, une bonne année et toutes les prospérités que vous méritez l'un et l'autre. Je commence cette année par vous demander hardiment une grâce : c'est de vouloir bien honorer d'une place dans votre journal une lettre à l'Académie française, que j'ai l'honneur de vous envoyer[2]. Il est de l'intérêt de la vérité, et du mien, que cette lettre soit connue. Faites la grâce entière : je vous supplie que, par votre entremise, les gazettes allemandes fassent mention du désaveu[3] que vous trouverez joint à la lettre. Il est honteux que les libraires se mettent en possession d'imprimer ce qu'ils veulent sous le nom d'un homme vivant[4]. Tous les gens de lettres y sont intéressés ; et à qui la gloire des lettres doit-elle être plus chère qu'à vous, qui en êtes l'ornement et le soutien ?

Je vous aurai[5] beaucoup d'obligation, et j'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments qui vous sont justement dus, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3093. — A M. G.-C. WALTHER.

1er janvier 1756.

Mon cher Walther, on me mande qu'on a imprimé en Hollande, et que vous voulez réimprimer en Allemagne une prétendue *Histoire de la Guerre de 1741*. L'amitié que j'aurai toujours pour vous m'oblige de vous avertir que cette *Histoire*, qu'on met impudemment sous mon nom, n'est point de moi. Vous le verrez

1. M. Henri Beaune a réimprimé cette lettre d'après l'original.
2. C'est la lettre 3087.
3. Je n'ai pas trouvé ce *désaveu* dans les journaux qui ont imprimé la lettre à l'Académie. (B.)
4. Beuchot : *d'un auteur vivant.*
5. Beuchot : *je vous en aurai.*

aisément par ma lettre ci-jointe à l'Académie française. Je vous prie de faire imprimer cette lettre dans les journaux d'Allemagne, et de vouloir bien aussi faire insérer dans les gazettes le désaveu que je joins ici dans un petit papier. Vous obligerez un homme qui fera toujours profession d'être votre serviteur et votre ami.

VOLTAIRE.

3094. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Monrion, près de Lausanne, 1er janvier 1756.

Madame, j'allais souhaiter la bonne année à Votre Altesse sérénissime et à toute son auguste famille, avec la simplicité d'un bon Suisse, tel que j'ai l'honneur de l'être. Je reçois dans le moment la lettre dont Votre Altesse sérénissime daigne m'honorer. Elle me parle de Lisbonne ; elle m'avait auparavant envoyé une *Ode sur la Mort;* je suis tenté, madame, de vous croire dévote, et cela m'encourage à vous envoyer un sermon[2]. Votre Altesse sérénissime y trouvera peut-être encore un peu de philosophie; mais je vous supplie de considérer qu'on ne peut se défaire tout d'un coup de ses mauvaises habitudes. J'étais fâché contre les tremblements de terre quand je fis cette homélie.

Nous autres Suisses, nous n'avons pas été engloutis le 9 décembre, à quelques lieues de Lausanne. Je passe mon quartier d'hiver auprès de Lausanne, dans un petit ermitage tel que celui où je me suis retiré l'été, auprès de Genève. Je partage ainsi mes hommages entre deux républiques paisibles, dans le temps que les grands royaumes sont près de se couper la gorge et de se faire une guerre plus cruelle qu'un tremblement de terre ne peut l'être. Le roi de Prusse cependant m'a fait écrire, par l'abbé de Prades, qu'il travaillait pacifiquement à mettre en opéra ma tragédie de *Mérope.* De telles occupations me plaisent plus que ses procédés guerriers à Francfort. A propos de la guerre, madame, on s'est avisé d'imprimer sous mon nom une *Histoire de la Guerre de 1741.* Ce n'est pas là certainement mon ouvrage; il s'en faut beaucoup. Je suis en tout temps la victime des libraires et de La Beaumelle ; mais les bontés dont Votre Altesse sérénissime m'honore me consolent de tout. Je la supplie de me

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Un manuscrit incomplet du *Poëme sur la destruction de Lisbonne* est joint à cette lettre. En marge on lit le mot *secret.* (A. F.)

les continuer. Je me mets aux pieds de toute son auguste famille ; je présente à Son Altesse sérénissime mon profond respect et mon inviolable attachement.

3095. — A M. THIERIOT [1].

A Monrion, près Lausanne, 2 janvier 1756.

Mon ancien ami, je me garderai bien de me servir de la voie que vous me proposez. Je vous prie d'aller chez M. d'Argental avec ce petit billet ; il vous communiquera le sermon [2], et vous verrez ensemble s'il est possible que cela soit communiqué. Il y a des mystères qui ne sont faits que pour les initiés : vous êtes du nombre ; mais ce nombre est bien petit.

Je lirai pour vous le *Mercure*, que je ne lis jamais ; je ne connais dans ma retraite que les vieux livres et les vieilles amitiés. Je vous crois plus heureux que ne l'était votre fantasque de Nocé, qui était si embarrassé de lui-même. Je vous envoie ma nouvelle lettre à l'Académie française ; c'est la seule réponse que je puisse faire aux voleurs qui me mutilent.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3096. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Monrion, 8 janvier 1756.

Je reçois, mon cher ange, votre lettre du 29 décembre, dans ma cabane de Monrion, qui est mon palais d'hiver. Mon sermon sur Lisbonne [3] n'a été fait que pour édifier votre troupeau, et je ne jette point le pain de vie aux chiens [4]. Si vous voulez seulement régaler Thieriot d'une lettre, il viendra vous demander la permission de s'édifier chez vous.

Je cherche toujours à vous faire ma cour par quelque nouvelle tragédie ; mais j'ai une maudite *Histoire générale* qu'il faut finir, et une édition [5] à terminer. Ma déplorable santé ne me permet guère de porter trois gros fardeaux à la fois. J'ai résolu d'abandonner toute idée de tragédie jusqu'au printemps. Je sens

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le *Poëme sur le désastre de Lisbonne*.

3. Voyez, tome IX, le *Poëme sur le désastre de Lisbonne*. Voltaire disait que c'était un sermon du père Liébaut ou Liébaud ; voyez lettres 3103 et 3127.

4. Ecce panis angelorum
Non mittendus canibus.

5. L'édition de ses *OEuvres*, publiée par les frères Cramer en 1756.

que je ne pourrai faire de vers que dans le jardin des Délices. Il faut à présent que ma vieille muse se promène un peu pour se dégourdir. Je ne crois pas qu'on ait beaucoup affaire de *Mariamne*, quand on a un *Astyanax*[1] et une *Coquette*[2]. On dit que cette mademoiselle Hus[3], dont vous me parlez, ressemble plus à une Agnès qu'à une Salomé[4]. Cependant, si vous voulez qu'elle joue ce vilain rôle, je le lui donne de tout mon cœur, *in quantum possum et in quantum indiget*. Je suis gisant dans mon lit, ne pouvant guère écrire ; mais je vais donner les provisions de Salomé à ladite demoiselle.

Quoique vous ne méritiez pas que je vous dise des nouvelles, vous saurez pourtant que la cour d'Espagne envoie quatre vaisseaux de guerre à Buenos-Ayres contre le révérend père Nicolas[5]. Parmi les vaisseaux de transport il y en a un qui s'appelle *le Pascal*. Peut-être y êtes-vous intéressé comme moi, car il appartient à MM. Gilli[6]. Il est bien juste que Pascal aille combattre les jésuites ; mais ni vous ni moi ne paraissions faits pour être de la partie.

Je vous embrasse, mon cher ange.

3097. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Monrion, 8 janvier.

J'envoie, ma chère nièce, la consultation de votre procès avec la nature au grand-juge Tronchin ; je le prierai d'envoyer sa décision par la poste en droiture, afin qu'elle vous arrive plus vite.

Vous me paraissez à peu près dans le même cas que moi : faiblesse et sécheresse, voilà nos deux principes. Cependant, malgré ces deux ennemis, je n'ai pas laissé de passer soixante ans ; et madame Ledosseur vient de mourir, avant quarante, d'une maladie toute contraire. Mlles Bessières[7] avaient une vieille tante qui n'allait jamais à la garde-robe ; elle faisait seulement, tous les quinze jours, une crotte de chat que sa femme de chambre re-

1. Tragédie de Châteaubrun, jouée le 5 janvier 1756, non imprimée.
2. *La Coquette corrigée*, de La Noue, fut jouée le 23 février 1756.
3. Mlle Hus, reçue à la Comédie française en 1753, se retira du théâtre en 1775, et mourut le 18 octobre 1805, à soixante-douze ans.
4. L'un des personnages de la tragédie de *Mariamne*.
5. Voyez tome XII, page 429.
6. Voltaire, en 1764, écrivit à l'un d'eux une lettre qui fait partie de la *Correspondance*.
7. La lettre 166 est adressée à l'une de ces demoiselles.

cevait dans sa main, et qu'elle portait dans la cheminée; elle mangeait, dans une semaine, deux ou trois biscuits, et vivait à peu près comme un perroquet; elle était sèche comme le bois d'un vieux violon, et vécut dans cet état près de quatre-vingts ans, sans presque souffrir.

Au reste, je présume que M. Tronchin vous prescrira à peu près le même remède qu'à moi; et, comme vous avez l'esprit plus tranquille que le mien, peut-être ce remède vous réussira; mais ce ne sera qu'à la longue[1]. Le père putatif[2] du maréchal de Richelieu, qui était le plus sec et le plus constipé des ducs et pairs, s'avisa de prendre du lait à la casse; cela avait l'air du bouillon de Proserpine; il s'en trouva très-bien. Il mangeait du rôti à dîner, il prenait son lait à la casse à souper, et vécut ainsi jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. Je vous en souhaite autant, ma chère nièce. Amusez-vous toujours à peindre de beaux corps tout nus, en attendant que le docteur Tronchin rétablisse et engraisse le vôtre.

Adieu, ma chère nièce; tâchez de venir nous voir avec des tetons rebondis et un gros cul. Je vous embrasse tendrement, tout maigre que je suis. J'écris à Montigny[3] sur la mort de Mme Ledosseur. Sa perte m'afflige, et fait voir qu'on meurt jeune avec de gros tetons. La vie n'est qu'un songe; nous voudrions bien, votre sœur et moi, rêver avec vous.

3098. — A M. LE COMTE DE TRESSAN[4].

A Monrion, 11 janvier.

Il me paraît monsieur, que Sa Majesté polonaise n'est pas le seul homme *bienfaisant*[5] en Lorraine, et que vous savez bien faire

1. Cinq mois plus tard, Mme de Fontaine alla aux Délices, ou Tronchin la *ressuscita* bientôt.

2. Le maréchal de Richelieu, selon la règle générale, était *fils de son père;* mais il paraît que ce *père* n'était pas Armand-Jean Vignerod, mort en mai 1715. Cette particularité était bien connue du maréchal lui-même; et les lettres que Voltaire lui adressa le 10 octobre et le 3 décembre 1769 ne laissent aucun doute sur ce point. (CL.)

3. Mignot de Montigny, cousin germain de Mme de Fontaine, mort en 1782.

4. Tressan était lieutenant général depuis mai 1748. Quelques années après, il avait été appelé à la cour de Lunéville pour y remplir les fonctions de grand-maréchal. Ce fut lui qui engagea principalement Stanislas à fonder l'Académie des sciences et belles-lettres de Nancy, en décembre 1750.

5. Ce titre avait été donné à Stanislas, en décembre 1751, dans la première séance publique de l'Académie de Nancy, par Thibault, l'un de ses membres titulaires.

comme bien dire. Mon cœur est aussi pénétré de votre lettre que mon esprit a été charmé de votre *Discours*. Je prends la liberté d'écrire au roi de Pologne, comme vous me le conseillez, et je me sers de votre nom pour autoriser cette liberté. J'ai l'honneur de vous adresser la lettre[1] ; mon cœur l'a dictée.

Je me souviendrai toute ma vie que ce bon prince vint me consoler un quart d'heure dans ma chambre, à la Malgrange, à la mort de Mme du Châtelet. Ses bontés me sont toujours présentes. J'ose compter sur celles de Mme de Boufflers et de Mme de Bassompierre[2]. Je me flatte que M. de Lucé[3] ne m'a pas oublié ; mais c'est à vous que je dois leur souvenir. Comme il faut toujours espérer, j'espère que j'aurai la force d'aller à Plombières, puisque Toul est sur la route. Vous m'avez écrit à mon château de Monrion ; c'est Ragotin qu'on appelle *monseigneur ;* je ne suis point homme à châteaux. Voici ma position : j'avais toujours imaginé que les environs du lac de Genève étaient un lieu très-agréable pour un philosophe, et très-sain pour un malade ; je tiens le lac par les deux bouts ; j'ai un ermitage fort joli aux portes de Genève, un autre aux portes de Lausanne ; je passe de l'un à l'autre ; je vis dans la tranquillité, l'indépendance, et l'aisance, avec une nièce qui a de l'esprit et des talents, et qui a consacré sa vie aux restes de la mienne.

Je ne me flatte pas que le gouverneur de Toul[4] vienne jamais manger des truites de notre lac ; mais si jamais il avait cette fantaisie, nous le recevrions avec transport ; nous compterions ce jour parmi les plus beaux jours de notre vie. Vous avez l'air, messieurs les lieutenants généraux, de passer le Rhin cette année plutôt que le mont Jura ; et j'ai peur que vous ne soyez à Hanovre quand je serai à Plombières. Devenez maréchal de France, passez du gouvernement de Toul à celui de Metz ; soyez aussi heureux que vous méritez de l'être ; faites la guerre, et écrivez-la. L'histoire que vous en ferez vaudra certainement mieux que la rapsodie de *la Guerre de 1741*, qu'on met impudemment sous mon nom. C'est un ramas informe et tout défiguré de mes manuscrits que j'ai laissés entre les mains de M. le comte d'Argenson.

Je vous préviens sur cela, parce que j'ambitionne votre estime.

1. Cette lettre est perdue. La réponse de Stanislas est sans doute la lettre 3163.
2. Sœur de la marquise de Boufflers.
3. Envoyé extraordinaire du roi Louis XV près Stanislas.
4. Depuis 1750, Tressan était gouverneur du Toulois et de la Lorraine française. Quelques années auparavant, il avait épousé une Écossaise nommée Reuxel dans le *Dictionnaire de la noblesse*. (CL.)

J'ai autant d'envie de vous plaire, monsieur, que de vous voir, de vous faire ma cour, de vous dire combien vos bontés me pénètrent. Il n'y a pas d'apparence que j'abandonne mes ermitages et un établissement tout fait dans deux maisons qui conviennent à mon âge et à mon goût pour la retraite. Je sens que, si je pouvais les quitter, ce serait pour vous, après toutes les offres que vous me faites avec tant de bienveillance. Je crois avoir renoncé aux rois, mais non pas à un homme comme vous.

Permettez-moi de présenter mes respects à Mme la comtesse de Tressan, et recevez les tendres et respectueux remerciements du Suisse Voltaire.

Je m'intéresse à *Panpan*[1] comme malade et comme ami.

3099. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Monrion, près Lausanne, ce 13 janvier.

Vous me proposez, monsieur, les plus belles étrennes du monde ; je les accepte d'un grand cœur. Il n'y a point de Suisse dans les Treize Cantons[2] qui aime mieux l'histoire de France que moi ; et c'est vous qui me l'avez fait aimer. Vous avez la bonté de m'annoncer votre cinquième[3] édition ; soyez sûr que vous verrez la trentième. Vous avez rendu un très-grand service au public, en augmentant d'un tiers un ouvrage si utile. Vous êtes d'ailleurs fort heureux qu'on ne vous vole point vos manuscrits, et qu'on ne vous les défigure pas.

J'en connais de plus misérables[4].

Vous me demandez comment on peut m'envoyer mes étrennes; très-aisément, en les mettant à la poste avec le contre-seing d'un de vos amis, et en me les adressant en droiture à Genève. Il est vrai que je passe mon hiver dans mon ermitage auprès de Lausanne ; mais tout me vient par Genève, c'est la grande route.

Après le don de votre excellent livre, le plus grand plaisir que vous puissiez me faire, c'est de dire à Mme du Deffant com-

1. Devaux.

2. Depuis 1815 la Confédération helvétique est composée de vingt-deux cantons.

3. Cette édition (1756, 2 vol. in-8°) de l'*Abrégé chronologique*, dont la huitième parut du vivant de Hénault, était dédiée à Marie Leckzinska, et portait, pour la première fois, le nom du président.

4. Dernier vers du sonnet de Benserade sur Job.

bien je m'intéresse toujours à elle. Je ne lui écris point, parce que, dans ma solitude, je n'ai rien de commun avec le monde. Je suis devenu Suisse et jardinier. Je sème et plante. Je n'oublie point les personnes auxquelles j'ai été attaché, mais je ne les ennuie point de mes inutiles lettres.

Je suis très-aise pour l'Académie des belles-lettres que vous remplissiez et que vous honoriez la place d'un théatin[1]; je n'en savais rien. Je ne lis ni gazettes ni *Mercures*. Je ne sais plus l'histoire de mon siècle; et je n'ai guère de correspondance qu'avec le jardinier[2] des Chartreux, quoique l'apparition de *la Pucelle* puisse faire penser que je suis en commerce avec leur *Portier*[3].

Mme Denis vous fait mille compliments. Je me flatte que votre ami[4] n'a plus la goutte. Les circonstances présentes semblent demander un homme ingambe; mais il sera toujours très-alerte, quand même il aurait le pied emmaillotté.

Recevez ma très-sincère et très-tendre reconnaissance, et mon inviolable attachement.

J'ai eu l'honneur d'avoir un tremblement de terre dans mon ermitage des Délices. Si les îles Açores sont englouties, comme on l'assure, je me range du sentiment de M. de Buffon.

3100. — A M. DE CHENEVIÈRES[5].

A Monrion, 15 janvier.

En vous remerciant de votre souvenir, mon ancien ami. Si vous voulez me voir, comme vous le dites, dans le sein de ma famille, venez aux Délices; j'y ai déjà une nièce que vous aimez, et j'en aurai une autre dans quelque temps. Je vous mènerai d'un bout du lac de Génève à l'autre, et je vous ferai faire très-bonne chère aux Délices et à Monrion. Vous mangerez des truites aussi grosses que vous, et qui vous donneront des indigestions. Vous verrez des gens très-instruits et de beaucoup d'esprit; vous vous promènerez dans de grands et beaux jardins, d'où on voit le lac et le Rhône; vous aurez de la musique, et vous verrez qu'il ne me manque que de la santé.

1. Boyer, évêque de Mirepoix.

2. Dans le volume publié en 1820, sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet*, il est parlé d'un *jardinier* à qui Voltaire a écrit une trentaine de lettres. (Cl.)

3. Allusion à un ouvrage de Gervaise; voyez tome X, page 113.

4. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre.

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

Malgré cela, vous ne viendrez pas chez moi, ni moi chez vous; c'est bien assez que je vous donne des *Orphelins de la Chine*. Vous m'avouerez que cela est d'un bon cœur ; mais il n'y a pas d'apparence que je fasse souvent de ces présents-là à Paris. Je suis malingre et épuisé, et il ne me reste qu'à finir paisiblement ma vie dans le plus agréable séjour que j'aie pu choisir sur la terre; j'y aimerai toujours mes amis, et vous serez au premier rang.

3101. — DE MADAME DENIS A LEKAIN [1].

23 janvier 1756.

Je suis bien sensible, monsieur, à la lettre que vous venez de m'écrire; je reconnais dans toutes les occasions votre amitié pour moi. Sans trop de prévention pour *la Coquette punie,* j'imaginais pourtant que, pour un coup d'essai, surtout venant d'une femme, elle m'aurait fait quelque honneur, et n'aurait point été à charge à la Comédie : tous les gens raisonnables en avaient porté le même jugement; vous savez comme on en a usé avec moi, et cela finit par me voler mon sujet. Que faire? Rien, je crois, sinon de détromper le public, en cas que le vol soit trop manifeste. Je souhaite beaucoup de prospérité à La Noue, mais son procédé est d'autant plus extraordinaire qu'il dit à M. de Richelieu que le sujet d'une *Coquette* ne pourrait plus réussir au théâtre, qu'il était trop usé. Il est plaisant qu'après un pareil propos il en fasse une sur le même modèle de la mienne. Ressouvenez-vous que l'hiver où on refusa ma pièce vous en jouâtes cinq nouvelles qui tombèrent à plat toutes les cinq. La Noue, par l'imprudence de M. de Richelieu, a eu ma pièce quatre jours sous prétexte de l'étudier pour la bien lire : effectivement, il la possédait si bien qu'en la lisant il passait adroitement les jolis détails et les deux meilleures scènes de l'ouvrage. A la Comédie, vous savez comme elle a été lue; j'aurais défié à un ange d'y rien comprendre; enfin il faut tâcher d'oublier les choses désagréables et injustes : c'est ce que j'ai fait. Je me ressouviens pourtant que j'ai laissé mon rôle de la Coquette à Mlle Grandval; je ne doute pas que La Noue ne s'en soit aidé : c'est le meilleur de la pièce, et je souhaite qu'il en ait tiré un bon parti; mais ne parlons plus de cela.

Vous demandez à mon oncle une tragédie, et vous avez raison : donnez-lui donc le temps de la faire. Son sujet est choisi, mais l'ouvrage n'est pas encore commencé; il a encore plusieurs choses à finir avant d'y pouvoir travailler. Heureusement, vous savez qu'il les fait fort vite; il fait des vers mieux que jamais, et, s'il vit, comme je l'espère, je ne doute pas que vous n'ayez encore plusieurs tragédies de lui. Pour moi, je l'y porterai de tout mon cœur, et surtout je l'engagerai à faire deux beaux rôles: un pour vous, et un pour Mlle Clairon, et c'est bien son intention.

1. *Mémoires de Lekain,* page 284.

Le pauvre Châteaubrun est tombé : aussi pourquoi, lorsqu'on a eu le bonheur de réussir dans deux pièces médiocres, en donner, coup sur coup, une troisième, moins bonne que les premières? Pour un homme de soixante-dix ans, c'est une furieuse imprudence. Adieu, monsieur, je souhaite que *l'Orphelin* vous dédommage. Jouiez-vous dans *Astyanax*? Mlle Clairon y jouait-elle? Mandez-moi cela; faites-moi l'amitié aussi de me dire quels sont les acteurs qui joueront dans la pièce de La Noue : on a beau être loin de Paris, on s'intéresse toujours à lui; mais je m'intéresse encore bien plus à vous et à vos succès. Continuez, monsieur, de plaire au public et d'aimer vos amis : pour moi, je serai toujours des vôtres; j'aime passionnément vos talents, et j'estime votre cœur et votre façon de penser. Conservez-moi votre amitié, et ne doutez jamais de la mienne : elle est à vous pour ma vie.

DENIS.

3102. — A M. BERTRAND,

A BERNE.

A Monrion, 24 janvier.

Pour répondre à votre difficulté, mon cher monsieur, sur l'histoire de Jeanne d'Arc, je vous dirai que, quelques années après sa mort, il y eut une grosse créature fraîche, belle et hardie, accompagnée d'un moine, qui alla s'établir à Toul, et se dit la Pucelle d'Orléans, échappée au bûcher. Le moine contait par quel miracle cette évasion s'était opérée; on leur fit un grand festin dans l'hôtel de ville, et les registres en font foi. L'illusion alla si loin qu'un homme de la maison des Armoises épousa cette aventurière, croyant épouser la Pucelle d'Orléans; et c'est de ce mariage que descend le marquis des Armoises d'aujourd'hui. Voilà pourquoi, monsieur, on a prétendu, en Lorraine, que la Sorbonne et les Anglais n'avaient point consommé leur crime, et que la Pucelle d'Orléans, pucelle ou non, n'avait point été brûlée[1]. Cette aventure n'est point extraordinaire dans un temps où il n'y avait point de communication d'une province à une autre, et où l'on faisait son testament quand on entreprenait le voyage de Nancy à Paris.

Je reçois dans le moment votre lettre, et celle de cet autre aventurier qui va chercher de nouveaux malheurs chez les Vandales. Sa conduite paraît d'un fou, et son billet est d'un Gascon. Mais ce n'est pas sa folie, c'est son malheur qu'il faut soulager. Je vous remercie de tout mon cœur des dix écus que vous avez eu la bonté de lui donner de ma part. Vous avez poussé trop loin la

1. Voyez tome XXIV, page 502.

générosité, en l'aidant aussi vous-même de votre bourse. Mais enfin c'est votre métier de faire de bonnes actions. Comme vous ne me mandez point par quelle voie je dois vous rembourser les dix écus, permettez que je vous en adresse le billet inclus pour M. Panchaud.

Êtes-vous informé que, le 21 décembre, il y a eu un nouveau tremblement de terre à Lisbonne, qui a fait périr soixante et dix-huit personnes? On compte cela pour rien. Les Français préparent une descente en Angleterre. *Qu'allait-il faire dans cette galère*[1]? Quel *optimisme* que tout cela! Heureux les hommes ignorés qui vivent chez eux en paix! plus heureux ceux qui vivent avec vous! Je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous remercie; je vous supplie de présenter mes respects à M. le baron de Freudenreich. *Tuus semper.*

3103. — A M. DE GAUFFECOURT.

A Monrion, 29 janvier 1756.

J'ai payé, mon cher philosophe, *a lento risu*, l'argent que vous m'avez ordonné de payer pour vos beaux grands draps sans couture. Je n'ai pu avoir votre reçu, parce que M. Grand est toujours à la chasse, et tire plus de lièvres que de lettres de change. Mais vous êtes couché sur son grand livre, et j'espère que j'aurai un reçu dans quelques mois. Vous aurez, avant ce temps-là, le catéchisme de la sainte religion naturelle[2].

Je vous supplie d'adresser l'incluse à Mme d'Épinay, chez qui Liébaud a récité le catéchisme. Obtenez de Mme d'Épinay qu'elle mette son honneur à faire rendre cette lettre. Je prierai Dieu pour le salut de votre âme. Mme Denis vous baise des deux côtés. Ne nous oubliez pas auprès de vos amis; et n'oubliez pas Marc.

Je vous embrasse philosophiquement. V.

3104. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[3].

Monrion, le 29 janvier 1756.

Mon très-cher confrère, le secret du bonhomme Denis de voyager à califourchon sur un rayon du soleil ayant été perdu, et nos chevaux étant occupés à nos Délices, il n'y a pas encore

1. *Fourberies de Scapin*, II, II.
2. Le poëme sur *la Loi naturelle;* voyez tome IX.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

eu moyen de venir vous voir. Il est vrai que, ne pouvant dormir, je me suis avisé de veiller; mais cela ne me sied pas, et j'en suis un peu puni. Je vous remercie, mon charmant confrère, de la complaisance d'Esculape; c'est à vous que j'en ai l'obligation. Toute la tribu Tronchin est bienfaisante. Présentez, je vous en supplie, au docte docteur, au plus aimable des hommes, les sentiments de ma tendre reconnaissance. Est-il vrai que le landgrave de Hesse a mis son fils catholique aux arrêts? Le voilà confesseur et martyr. La nouvelle de la lettre de M. Rouillé[1] à lui renvoyée bien proprement recachetée est-elle bien vraie? La guerre est donc sérieuse. Je voudrais que le tremblement de terre eût englouti cette misérable Acadie, au lieu de Lisbonne et de Méquinez.

3105. — A M. PICTET,

PROFESSEUR EN DROIT.

Monrion, 29 janvier.

En vous remerciant, mon cher professeur, très-tendrement de votre souvenir, et très-tristement des nouvelles publiques. Le diable est déchaîné sur terre et sur mer. Laissons-le faire, et vivons tranquilles au bord de notre lac. Vous me ferez grand plaisir de m'apprendre les nouvelles sottises de ce bas monde, et encore plus de me mander que vous et votre aimable famille vivez heureux et tranquilles.

Quand je suis à Nyon[2], je voudrais marier à Nyon certains grands yeux noirs, certaine belle âme[3] logée dans un corps droit comme un jonc. Quand je suis à Lausanne, je voudrais la marier à Lausanne; et, lorsque je suis aux Délices, je lui souhaite un conjoint de Genève. Madame sa mère est bien regrettée ici. Nous n'avions qu'un chagrin : c'était de ne vous point avoir à Monrion.

Je pense que Mme Pictet a eu la bonté de parler de foin et d'avoine; j'en suis honteux; je la remercie. Colombier nous offre du foin; je ne m'en soucie guère. *Totus familiæ servus.*

1. Ministre des affaires étrangères.
2. Le château de Prangins est en avant de Nyon.
3. Mlle Lolotte Pictet, à laquelle est adressé le billet n° 3141.

3106. — A M. VERNES [1].

A GENÈVE.

A Monrion, 29 janvier.

Il est vrai, mon cher monsieur, que vous m'avez envoyé des vers ; mais j'aime bien mieux votre prose. Je n'ai point d'admirateurs, je n'en veux point ; je veux des amis, et surtout des amis comme vous.

On dit que vous avez prononcé un discours admirable sur le malheur de Lisbonne, et qu'on ne voudrait pas que cette ville eût été sauvée, tant votre discours a paru beau. Vous avez encore Méquinez [2], et quelque cent mille Arabes, qui ont été engloutis sous la terre. Cela peut servir merveilleusement votre éloquence chrétienne, d'autant plus que ces pauvres diables étaient des infidèles.

Tous ces désastres ont privé Lausanne de la comédie. On a joué *Nanine* à Berne ; mais, pour expier ce crime affreux, on a indiqué un jour de jeûne. Mme Denis, qui ne jeûne point, a été très-fâchée qu'on ne bâtît point un théâtre à Lausanne ; mais cela ne l'a point brouillée avec les ministres. Il en vient quelques-uns dans mon petit ermitage à Monrion. Ils sont tous fort aimables et très-instruits. Il faut avouer qu'il y a plus d'esprit et de connaissance dans cette profession que dans aucune autre. Il est vrai que je n'entends point leurs sermons ; mais, quand leur conversation ressemble à la vôtre, je vous assure qu'ils me plaisent beaucoup plus.

Mille compliments à toute votre famille, et à M. et Mme de Labat [3].

Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur, et sans cérémonie.

3107. — A M. PIERRE ROUSSEAU [4].

31 janvier 1756.

C'est avec un extrême plaisir, monsieur, que je vois les progrès de votre journal. Je vous supplie de me mander par quelle

1. Jacob Vernes, né à Genève en 1728, pasteur à Séligny en 1761, à Genève en 1771, mort le 25 décembre 1791 ; c'est à lui que J.-J. Rousseau avait attribué quelque temps le *Sentiment des citoyens*.

2. Capitale du royaume de Fez.

3. Ce Labat est sans doute celui dont il est question dans une note du chant cinquième de la *Guerre de Genève* (voyez tome IX), et qui mourut en 1776.

4. Publiée par M. Capitaine (*Recherches sur les journaux liégeois*).

voie je peux vous envoyer le payement de la souscription de l'année. On m'a dit que M. Rousseau, citoyen de Genève, qui est actuellement à Paris, travaille avec vous à cet ouvrage. Je vous en fais mon compliment à tous deux. Je suis ici dans une petite solitude, presque sans livres et éloigné de mes papiers. Si jamais je trouve sous ma main quelque chose que vous vouliez honorer d'une place dans votre recueil, je me ferai un vrai plaisir de vous l'envoyer, mais vous n'aurez pas besoin de ce secours. Si vous avez l'inscription arabe dont vous parlez, je vous serai obligé de me la faire tenir. Au reste, monsieur, je n'ai que des grâces à vous rendre, mais le public vous aura encore plus d'obligations que moi.

J'ai l'honneur, etc.

3108. — A M. DE GAUFFECOURT,

A GENÈVE.

A Monrion, près de Lausanne, 1er février 1756.

Dans le temps, mon cher monsieur, que vous m'envoyiez un reçu fort inutile, je vous en préparais un qui n'est pas plus nécessaire. Ces bagatelles se trouvent dans la grande Bible de M. Grand, à Lausanne, et de M. Cathala, à Genève; cependant prenez toujours ce chiffon de commentaire.

Il se pourrait bien faire que le traité du roi de Prusse le conduisît au comble de la gloire, et le rendît médiateur nécessaire entre l'Angleterre et la France. Je serais bien fâché qu'on perdît du monde à Cassel pour la religion : cette mode devrait être passée. M. Liébaut m'a écrit; il a chargé sa mémoire d'un ouvrage fort incorrect, et fort différent de celui que vous avez eu. Il court à Paris une petite pièce d'environ trente vers sur le désastre de Lisbonne[1]; on la dit un peu vive; on me l'attribue; je suis accoutumé à être calomnié.

Bonsoir, mon cher philosophe; je vous remercie d'avoir présenté mes respects à Mme d'Épinay, puisqu'elle est philosophe aussi. V.

1. Une pièce en trente-six vers, que Grimm transcrit dans sa *Correspondance*, en janvier 1756, était attribuée à Voltaire, mais paraît être de Ximenès. Le poëme de Voltaire sur le même sujet est un peu plus étendu : il a deux cent trente-quatre vers; voyez tome IX.

3109. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Février.

Mon cher ange, si ceci [1] n'est pas une tragédie, ce sont au moins des vers tragiques. Je vous demande en grâce de me mander s'ils sont orthodoxes : je les crois tels; mais j'ai peur d'être un mauvais théologien. Il court sous mon nom je ne sais quelle pièce sur le même sujet. Il serait bon que mon vrai sermon fît tomber celui qu'on m'impute. Je vous demande en grâce d'éplucher mon prêche. Le *Tout est bien* me paraît ridicule quand le mal est sur terre et sur mer. Si vous voulez que tout soit bien pour moi, écrivez-moi.

Je vous demande pardon, mon cher ange, de vous envoyer tant de vers, et point de nouvelle tragédie; mais j'imagine que vous serez bien aise de voir les belles choses [2] que fait le roi de Prusse. Il m'a envoyé toute la tragédie de *Mérope* mise par lui en opéra. Permettez que je vous donne les prémices de son travail; je m'intéresse toujours à sa gloire. Vous pourriez confier ce morceau à Thieriot, qui en chargera sans doute sa mémoire, et que sera une des *trompettes* de la renommée de ce grand homme. Je ne doute pas que le roi de Prusse n'ait fait de très-beaux vers pour le duc de Nivernais; mais, jusqu'à présent, on ne connaît que son traité [3] en prose avec les Anglais.

Mille respects à tous les anges.

3110. — A M. DE CHENEVIÈRES [4].

Monrion, le 1er février.

Je vous suis bien obligé, mon ami, de la pièce en prose que vous avez bien voulu m'envoyer. Les vers qu'on a la sottise de m'attribuer sur le désastre de Lisbonne ne sont assurément pas de moi; si j'en faisais, ils seraient respectueux pour la Divinité et pleins de sensibilité pour les malheurs des hommes : il n'y a que de jeunes fous qui puissent penser autrement.

On aura dû être bien surpris à la cour du traité de l'Angle-

1. *Poëme sur le désastre de Lisbonne.*

2. Ironie. Voltaire se moque de l'*opéra* de *Mérope*, à la fin de sa lettre du 26 du même mois de février, à d'Argental.

3. Du 16 janvier 1756.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

terre et de la Prusse : si cela peut conduire à un accommodement, tout le monde sera content. Je ne me mêle pas de politique, je fais seulement des vœux dans ma retraite pour que les hommes vivent en paix. Ma nièce et moi, nous vous renouvelons les assurances de la plus véritable amitié. Mme de Chenevières est comprise dans cette déclaration.

Tuus semper.

3111. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY [1].

A Monrion, 6 février 1756.

Je suis doublement flatté, monsieur ; les vers que vous daignez m'adresser sont les meilleurs que j'aie jamais vu de vous. Vous voyez que ce sont les obstacles qui font les succès, et que c'est souvent d'un terrain ingrat qu'on tire le meilleur parti. Si ma déplorable santé me l'avait permis, j'aurais eu la satisfaction d'entendre ces vers de votre bouche. M. Le Bault me mettra peut-être en état de faire le voyage, s'il continue à me faire avoir un aussi bon cordial que son vin. Permettez-moi de lui présenter ici mes respects, aussi bien qu'à Mme Le Bault.

L'*Histoire de la Guerre de 1741*, dont vous me parlez, est une rapsodie misérable, tirée d'une partie de mes manuscrits qu'on m'a volés. Tout y est tronqué et estropié. Cette prétendue histoire ne va que jusqu'à la bataille de Fontenoy. Il y a quelques années qu'on me vole ainsi mon bien, et qu'on le dénature pour le vendre. On met sous mon nom des ouvrages que je ne connais pas; on défigure ceux que j'ai faits. Il faut prendre patience. Il y a de plus grands maux dans le monde sur terre et sur mer. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

3112. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Monrion, 7 février.

Je vous remercie bien fort, mon *héros*, de votre belle et instructive épître. Il est vrai que vous écrivez comme un chat, et que, si vous n'y prenez garde, vous égalerez le maréchal de Villars. Je me flatte bien que vous l'égalerez tout de même, quand

1. Éditeur, Th. Foisset.

il ne sera pas question de plume; mais il me semble que le nouveau traité dont le roi de Prusse s'applaudit ne vous permettra pas la guerre de terre. Vous ne seriez pas le premier de votre nom [1] qui eût gagné une bataille navale; mais, jusqu'à présent, vous n'avez pas tourné vos vues de ce côté. Vous allez pourtant vous montrer à la Méditerranée; et je voudrais que les Anglais fissent une descente à Toulon, pour que vous les traitassiez comme on vient de les traiter à Philadelphie.

Je reviens à Fontenoy. Je suis encore à comprendre comment ma nièce ne vous donna pas le manuscrit que je lui avais envoyé pour vous. Ce manuscrit ne contenait que des mémoires qu'il fallait rédiger et resserrer; il y avait une grande marge qui attendait vos instructions dans vos moments de loisir.

M. de Ximenès, qui allait souvent chez ma nièce, sait comment ces mémoires, informes et défigurés, ont été imprimés en partie. Je ferai transcrire l'ouvrage entier dès que je serai de retour à mes petites Délices auprès de Genève. Il est bien certain que le nom de *Reiss* ou de *Thésée* [2] est une chose fort indifférente; mais ce qui ne l'est point, c'est qu'on ose vous contester le service important que vous avez rendu au roi et à la France.

Permettez-moi seulement de vous représenter qu'en vous tuant de dire qu'il n'y a pas un mot de vrai dans la conversation rapportée, vous semblez donner un prétexte à vos envieux de dire que ce qui suit cette conversation n'est pas plus véritable.

Je n'ai pas inventé le *Thésée*, et, par parenthèse, cela est assez dans le ton de M. le maréchal de Noailles. C'est, encore une fois, votre écuyer Féraulas qui me l'a conté; c'est une circonstance inutile, sans doute; mais ces bagatelles ont un air de vérité qui donne du crédit au reste; et, si vous me contestez le *Thésée* publiquement, vous affaiblissez vous-même les vérités qui sont liées à cette conversation. On présumera que j'ai ha-

1. Allusion à la digue construite par les ordres du cardinal de Richelieu, en 1628, pour fermer le port de la Rochelle à la flotte anglaise.

2. Ceci est relatif à ce passage du récit de la bataille de Fontenoy dans l'*Histoire de la guerre de 1741*; Amsterdam, 1755, in-12, seconde partie, page 163 :

« M. le duc de Richelieu se présente hors d'haleine, l'épée à la main, et couvert de poussière. « Eh bien, Reiss, lui dit le maréchal de Noailles » (c'était une plaisanterie entre eux), « quelle nouvelle apportez-vous? »

Apparemment que Richelieu avait fait observer à Voltaire que le surnom qu'on lui donnait n'était pas *Reiss*, mais *Thésée*. (B.)

Richelieu paraît avoir tout simplement contesté la vérité de ce détail.

sardé tout ce que je rapporte de cette journée si glorieuse pour vous.

Au reste, toute cette histoire est fondée sur les lettres originales de tous les généraux; et quelques petites circonstances qu'on m'a dites de bouche ne peuvent, je crois, faire aucun tort au reste de l'histoire, quand je rapporte mot pour mot les lettres qui sont dans le dépôt du ministre.

Je souhaite que la guerre sur mer soit aussi glorieuse que la dernière guerre en Flandre l'a été.

Croirez-vous que le roi de Prusse vient de m'envoyer une tragédie de *Mérope* mise par lui en opéra? Il m'avertit cependant qu'il n'est occupé qu'à des traités. Je voudrais que vous vissiez quelque chose de son ouvrage, cela est curieux. Faites vos réflexions sur ce contraste et sur tous ces contrastes. J'aurais pu donner quelques bons avis; mais je me renferme dans mon obscurité et dans ma solitude, comme de raison.

Je ne doute pas que vous ne voyiez Mme de Pompadour avant votre départ. Je n'ai qu'à vous renouveler mon éternel et respectueux attachement.

3113. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

A Monrion, le 8 février.

Vous me demandez, mon ami, des armes contre les sots; votre sens commun doit vous suffire. Les petits vers que vous m'avez envoyés sur Lisbonne sont de quelque bel esprit de café ou d'antichambre. Permettez-moi de vous dire que les laquais des gens d'esprit ne m'attribueraient pas ces pauvretés. Ma nièce est très-sensible à votre souvenir. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous remercie de votre attention.

Je suis bien fâché qu'on soit si bête en France; mais du temps de Boileau on lui attribuait des vers de Cotin.

Je vous dirai, pour nouvelles, que le roi de Prusse vient de m'envoyer ma tragédie de *Mérope*, mise par lui en opéra, en vers français. Il travaillait à la fois à cet ouvrage et à son traité.

P. S. J'apprends, dans ce moment, que vos petits vers sont d'un jeune homme de condition[2]. Je les croyais d'un jeune homme en condition. *Vale.*

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Ximenès.

3114. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Monrion, 10 février 1756.

Madame, je ne sais si Votre Altesse sérénissime se ressouvient qu'elle voulait, dans sa dernière lettre, que je me fisse un peu théologien. J'ai tâché de prendre mes degrés pour vous plaire. J'ai fort augmenté mon sermon ; mais j'ai peur d'y avoir fourré quelque hérésie. Plus je réfléchis sur le mal qui inonde la terre, et plus je retombe dans ma triste ignorance. Je souhaite seulement que cet axiome : *Tout est bien*, se trouve vrai pour votre personne et pour toute votre auguste famille. Il me semble cependant que tout aurait pu être mieux pour vous, sans cette maudite bataille de Mulberg[2]. Mais enfin, malgré tous les maux que les querelles de religion répandirent autrefois sur votre maison, vous régnez paisiblement sur des États où vous êtes adorée, et Votre Altesse sérénissime ajoute la considération personnelle la plus distinguée aux respects que sa naissance et son rang lui attirent. Elle cultive son esprit par les lettres ; elle fait tout le bien qu'elle peut faire ; enfin le nouveau proverbe *Tout est bien* est vrai à Gotha.

On dit que tout est mal chez les Anglais, en Amérique, et chez les Français, sur mer. Les sauvages alliés de la France ont détruit et mis à feu et à sang Philadelphie, capitale de la Pensylvanie, à ce que mande un jésuite iroquois à un jésuite lorrain. Les Anglais se vengent en prenant tous les vaisseaux français qu'ils rencontrent. Le roi de Prusse les empêche au moins de se battre en Allemagne, et je crois que son dernier traité n'a pas déplu à votre nation.

Votre Altesse sérénissime croirait-elle que le roi de Prusse vient de m'envoyer un opéra en vers français de sa façon ? C'est ma tragédie de *Mérope*, qu'il m'a mise en vers lyriques. Je lui suis très-obligé de cette galanterie ; je lui aurais plus d'obligation s'il réparait le mal qu'on a fait dans Francfort à une dame respectable et à moi. Cette réparation serait plus glorieuse pour lui qu'un opéra. Mais ses injustices sont moins présentes à mon cœur que vos bontés.

Je suis bien fâché, madame, d'être loin de Votre Altesse sérénissime, et de n'être pas à portée de dire tous les jours à la grande

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Gagnée en 1547 par Charles-Quint sur les protestants, commandés par l'électeur de Saxe Jean-Frédéric.

maîtresse des cœurs combien je révère la vraie Dorothée[1], la plus respectable, la plus aimable princesse de la terre, à qui je serai attaché pour jamais avec le plus profond respect.

3115. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

....

La nouvelle du saccagement de Philadelphie se confirme-t-elle? Est-on bien ébaubi du traité du roi de Prusse? Ce monarque, pendant qu'il faisait son traité, faisait un opéra en vers français de ma tragédie de *Mérope;* il vient de me l'envoyer. Ainsi M. le cardinal de Tencin, qui est si tendrement attaché à ce grand homme, pourrait me recevoir à bras ouverts, puisque je suis dans une si belle correspondance.

3116. — A M. BERTRAND,

PASTEUR DE L'ÉGLISE FRANÇAISE, A BERNE[3].

A Monrion, 10 février 1756.

Le projet de M. Formey suppose, mon cher philosophe, quelque chose de plus que du courage, s'il veut faire lui seul une encyclopédie; c'est beaucoup pour un seul homme. S'il veut retrancher de cet ouvrage les mathématiques et les arts, qui en sont le fondement, c'est le réduire à rien, c'est faire un dictionnaire de choses triviales. Joignez à la singularité de ce projet la mauvaise grâce de se servir du travail d'autrui, le risque de le gâter, le soupçon d'avoir fait cette manœuvre par intérêt, et vous m'avouerez alors que ses amis devraient le détourner d'un tel dessein. Le grand nombre de savants qui travaillent à l'encyclopédie s'élèvera contre lui, ils en auront d'autant plus de droit que lui-même se joignit à eux dans les commencements, et se proposa pour les aider dans plusieurs articles de philosophie. Il envoya ses articles, on les lui paya noblement et on s'en servit peu. Vous voyez combien de raisons doivent concourir à lui faire abandonner son idée. Si vous êtes son ami, je pense que vous lui rendriez un vrai service de le détourner d'une telle entreprise,

1. Personnage de *la Pucelle.*

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Cette lettre, et les suivantes adressées à la même personne, ont été publiées dans le *Magasin universel,* 1838-1839, tome VI. Elles sont écrites entièrement de la main de Voltaire.

sans me citer et sans alléguer les raisons que je vous apporte.

Le projet de faire un opéra de ma tragédie de *Mérope* n'est pas si étrange. J'ai été tout étonné de recevoir un gros paquet du roi de Prusse ; il contenait ma tragédie de *Mérope*, qu'il s'est donné la peine de tourner en vers lyriques, et il m'avertit qu'il faisait cet ouvrage en travaillant à son traité. Voilà une anecdote assez singulière.

J'ai lieu de croire, mon cher monsieur, que votre discours sur Lisbonne est imprimé actuellement à Rouen. La personne à qui je l'ai confié m'apprend qu'elle l'a donné à un libraire de ce pays-là. J'espère vous en envoyer bientôt des exemplaires.

Mon sermon en vers[1] ne vaut pas le vôtre en prose, et je ne le crois pas fait pour l'impression. Cependant, si vous voulez vous en amuser avec M. le banneret de Freudenreich et n'en donner aucune copie, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer.

Je conviens que le rôle de la France n'est pas brillant à présent ; *non illi imperium pelagi sævumque tridentem.*

Conservez votre amitié à votre très-tendre serviteur et malade. V.

3117. — A M. D'ALEMBERT.

A Monrion, 10 février.

Je vous envoie, mon cher et illustre confrère, deux phénomènes littéraires : l'un des deux vous regarde ; et vous verrez quels remerciements vous devez à M. Formey[2], secrétaire de votre Académie de Berlin. Pour moi, j'en dois de très-sincères au roi de Prusse. Vous voyez qu'il m'a fait l'honneur de mettre en opéra français ma tragédie de *Mérope :* en voici la première scène. J'ignore encore s'il veut qu'on mette en musique ses vers français, ou s'il veut les faire traduire en italien. Il est très-capable, comme vous savez, de faire la musique lui-même ; sans cela, je prierais quelque grand musicien de Paris de travailler sur ce canevas. Les vers vous en paraîtront fort lyriques, et paraissent faits avec facilité. Il ne m'a jamais fait un présent plus galant. Dès que je serai de retour à mes petites Délices, je travaillerai à *Français* et à *Histoire*, et je serai à vos ordres, sauf à être réduit par le sieur Formey. Mes compliments à tous les encyclopédistes.

1. Le *Poëme sur le Désastre de Lisbonne.*
2. Formey avait annoncé le projet de *réduire* l'*Encyclopédie.*

3118. — A M. PICTET,

PROFESSEUR EN DROIT.

Monrion, 12 février.

Mme Denis, mon très-cher voisin, prétend qu'elle a écrit très-régulièrement à Mme Pictet. Il faut que les lettres se soient croisées. Ce n'est pas avec les personnes que l'on aime qu'on manque à son devoir. Je vous remercie de vos nouvelles. Je commence à douter de la destruction de Philadelphie. Quoique je tienne cette nouvelle du roi Stanislas, je ne doute pas que le ministre de France n'envoie, comme vous le dites, des secours en Amérique sur des vaisseaux détachés. On les prendra peut-être plus aisément; mais les ministres ont leurs raisons, dans lesquelles il ne m'appartient pas de pénétrer.

Le roi de Prusse fait des traités[1] et des vers; il peut faire tout ce qu'il voudra. Mille tendres respects à toute votre famille. V.

3119. — A M. BRIASSON,

LIBRAIRE A PARIS.

A Monrion, 13 février.

Avant de travailler à l'article *Français*[2], il serait bon que quelque homme, zélé pour la gloire du *Dictionnaire encyclopédique*, voulût bien se donner la peine d'aller à la Bibliothèque royale et d'y consulter les manuscrits des xe et xie siècles, s'il y en a dans le jargon barbare qui est devenu depuis la langue française. On pourrait découvrir peut-être quel est le premier de ces manuscrits qui emploie le mot *français*, au lieu de celui de *franc*. Ce serait une chose curieuse de fixer le temps où nous fûmes débaptisés, et où nous devînmes sauvages *français*, après avoir été sauvages *francs*, sauvages *gaulois*, et sauvages *celtes*.

Si le roman de *Philomena*[3], écrit au xe siècle en langue moitié romance, moitié française, se trouve à la Bibliothèque du roi, on y rencontrera peut-être ce que j'indique. L'histoire des

1. Voyez plus haut la lettre 3112.

2. Ou *François*, comme le titre de l'article parut orthographié dans le tome VII de l'*Encyclopédie*, en 1757.

3. M. Raynouard, dans son *Choix des poésies originales des troubadours*, 1817, tome II, page 273, prouve que ce roman est du xiie siècle. Voyez ce qui en est dit dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XXI, pages 137 et 146. (B.)

ducs de Normandie, manuscrite, doit être de la fin du XIe siècle, aussi bien que celle de Guillaume au court nez. Ces livres ne peuvent manquer de donner des lumières sur ce point, qui, quoique frivole en lui-même, devient important dans un dictionnaire. On verra si ces premiers romans se servent encore du mot *franc*, ou s'ils adoptent celui de *français*.

En vérité, ils n'y a que les gens qui sont à Paris qui puissent travailler avec succès au *Dictionnaire encyclopédique;* cependant, quand je serai de retour à ma maison de campagne, près de Genève, je travaillerai de toutes mes forces à *Histoire*.

Je ne doute pas que M. de Montesquieu n'ait profité, à l'article *Goût*[1], de l'excellente dissertation qu'Addison a insérée dans *le Spectateur*, et qu'il n'ait fait voir que le goût consiste à discerner, par un sentiment prompt, l'excellent, le bon, le mauvais, le médiocre, souvent mis l'un auprès de l'autre dans une même page. On en trouve mille exemples dans les meilleurs auteurs, surtout dans les auteurs de génie, comme Corneille.

A propos de goût et de génie, l'*Éloge* de M. de Montesquieu, par M. d'Alembert, est un ouvrage admirable; il y a confondu les ennemis du genre humain.

Mille sincères et tendres compliments à M. d'Alembert, à M. Diderot, et à tous les encyclopédistes.

3120. — A MADAME LA MARGRAVE DE BAIREUTH[2].

A Monrion, près de Lausanne, 17 février 1756.

Madame, vous êtes de ces divinités qui ne sont faites que pour répandre des grâces. On dit de Dieu qu'il ne fait point le mal, mais qu'il le permet. Mme la princesse de Nassau-Sarrebruck a envoyé à Paris certain ouvrage *sur la religion naturelle*, et je peux jurer à Votre Altesse royale que je n'en avais jamais donné de copie qu'à vous seule. Le roi votre frère ne s'est jamais dessaisi de l'original. C'était un poëme très-informe. Je l'ai beaucoup corrigé depuis, et voici comme il commence :

1. D'Alembert et Jaucourt ayant engagé Montesquieu à travailler à l'*Encyclopédie*, ce fut pour ce dictionnaire que l'auteur de l'*Esprit des lois* composa l'*Essai sur le Goût*, opuscule auquel la mort l'empêcha de mettre la dernière main. — La section première de l'article Gout, du *Dictionnaire philosophique*, parut dans le tome VII de l'*Encyclopédie*. (Cl.)

2. *Revue française*, mars 1866; tome XIII, page 355.

Souveraine sans faste et femme sans faiblesse,
Vous dont la raison mâle et la ferme sagesse
Sont pour moi des attraits plus chers, plus précieux,
Que ces feux séduisants qui partent de vos yeux,
Digne ouvrage d'un Dieu, connaissons notre maître, etc.

Après ce petit début, Votre Altesse royale ne peut manquer de prendre le sermon et le prédicateur sous sa protection. Le roi votre frère ajoute à sa gloire, qui semblait ne pouvoir plus croître. Il fait des traités qui valent mieux que des victoires. Il écarte les étrangers de sa patrie. Il affermit le trône des autres, et il assure le sien. Ce n'est pas tout, il m'envoie ma *Mérope* tournée par lui en opéra. Tout cela est beau, mais il lui manque de m'aimer.

Que Votre Altesse royale daigne s'amuser d'un autre sermon que j'ai l'honneur de lui envoyer. Qu'elle juge entre Pope et moi. Je souhaite que tout soit bien à jamais pour elle. Je me mets aux pieds de monseigneur et aux vôtres avec le plus profond respect et le zèle éternel de

Frère VOLTAIRE.

3121. — A M. DE GAUFFECOURT,

A GENÈVE.

A Monrion, 19 février 1756.

Mon cher philosophe, je vous enverrai par la première poste mon sermon[1], quoique je désespère de vous convertir. Mais enfin j'aurai fait mon devoir; il faut tâcher de gagner à Dieu une belle âme comme la vôtre. Sans le concile d'Embrun, je prendrais tout à l'heure l'appartement de M. de Cornabé; mais j'aimerais mieux que vous restassiez à Genève. Le docteur Apollon-Esculape Tronchin a couché chez moi, et nous n'avons pas été la dupe de son voyage. L'aventure de Versailles[2] me paraît une cassade. On veut en imposer au public, et on a raison : *Qui vult decipi, decipiatur*. Souvenez-vous toujours des deux ermites qui vous seront éternellement attachés, et donnez-nous de vos nouvelles quand vous serez à Paris. V.

1. *Sur le Désastre de Lisbonne.*

2. Je ne sais s'il s'agit de quelque propos sur l'inoculation du duc de Chartres, que Tronchin vint pratiquer en avril 1756. Lorsque le duc d'Orléans parla de ce projet au roi, Louis XV lui répondit qu'il était le maître de ses enfants. (B.)

3422. — A M. DE CIDEVILLE.

A Monrion, près Lausanne, 19 février.

L'oncle et la nièce font mille compliments aux deux philosophes de la rue Saint-Pierre; ils envoient à M. l'abbé du Resnel ce petit *sermon* qui leur est tombé entre les mains, et qui pourra les amuser en carême. On ne peut mieux prendre son temps pour être dévot. Mais M. l'abbé du Resnel et M. de Cideville seront encore plus persuadés de l'attachement des deux ermites que de leur dévotion[1].

Brisons ma lyre et ma trompette;
Laissons les héros et les rois:
Je ne veux chanter qu'Henriette,
Qu'elle seule anime ma voix.

Muses, désormais, pour écrire,
Je n'ai besoin que de mon cœur;
Mais vous justifierez l'auteur,
Si l'indiscret ose en trop dire.

Eh! pourquoi craindre que l'Altesse
S'offense des plus tendres soins?
Faut-il, parce qu'elle est princesse,
Que qui la voit l'en aime moins?
Était-ce un crime volontaire
Que de se rendre à tant d'appas?
Mon droit d'aimer ne vient-il pas
D'où lui venait celui de plaire?

Quand on voit l'aimable Henriette,
L'indifférence disparaît;
Quelque respect qui nous arrête,
Est-on maître de son secret?
Les égards que le rang impose
N'étouffent point le sentiment:
Ils font qu'on l'exprime autrement,
Et ne changent rien à la chose.

1. Ici se termine, dans l'original autographe, le billet d'envoi du *Poëme sur le Désastre de Lisbonne*, à Cideville et à du Resnel. Quant aux vingt-quatre vers imprimés par nos prédécesseurs, comme y faisant suite, ils sont écrits d'une écriture grosse et assez laide sur les seconde et troisième pages de la lettre. Cette écriture ne m'a pas semblé être celle de Cideville; peut-être est-ce celle de Mme Denis. Dans tous les cas, j'ignore si ces vers, adressés à une princesse *Henriette*, sont du chantre de *Henri*. (Cr.)

3123. — A M. PICTET,

PROFESSEUR EN DROIT.

Mille remerciements et mille respects à vos dames. Vous voyez que dans ce monde on ne dit pas un mot de vrai[1]. Oui, sans doute, il faut être pyrrhonien, et ne songer qu'à vivre doucement. Pour moi, je ne fais que supporter la vie; je souffre continuellement.

3124. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Monrion, 26 février.

Moi, vous avoir oublié, mon cher ange! Ah! cela est bien impossible! Il y a plus de trois semaines que j'envoyai à Mme de Fontaine le petit ouvrage[2] dont vous me parlez, pour vous être donné sur-le-champ. Si vous avez quelqu'un de la famille à gronder, c'est à Mme de Fontaine qu'il faut vous adresser. Je n'ai point reçu cette lettre où vous me chantiez pouilles; apparemment que vos gens, voyant que vous me grondiez, n'ont pas cru que la lettre fût pour moi. Je reçois très-régulièrement toutes celles qu'on m'écrit par M. Tronchin[3]. Ne craignez point, mon cher ange, de m'écrire par cette voie. Il me semble qu'il faudrait faire à présent quelque tragédie maritime; on n'a encore représenté des héros que sur terre; je ne vois pas pourquoi la mer a été oubliée. La scène serait sur un vaisseau de cent pièces de canon. Vous m'avouerez que l'unité de lieu y serait exactement observée, à moins que les héros ne se jetassent dans la mer. En vérité, je ne trouve rien de neuf sur la terre; ce sont toujours les mêmes passions, et des aventures qui se ressemblent. Le théâtre est épuisé, et moi aussi; et puis, quand on s'est tué à travailler deux ans de suite à l'ouvrage le plus difficile que l'esprit humain puisse entreprendre, quelle en est la récompense? Les comédiens[4] daignent-ils seulement remercier du présent qu'on leur a fait? On amuse la cour deux heures; mais, de tous ceux qu'on a amusés, en est-il un seul qui daigne vous rendre le même service? La parodie nous tourne en ridicule; un Fréron nous déchire; voilà

1. Allusion à la prétendue destruction de Philadelphie. Voyez plus haut la lettre 3118.
2. Le *sermon* sur Lisbonne.
3. Banquier à Lyon.
4. Voltaire leur avait fait présent de *l'Orphelin de la Chine*.

tout le fruit d'un travail qui abrége la vie. C'est à ce coup que vous m'allez bien gronder. Vous auriez tort, mon cher ange; ne voyez-vous pas que si mon sujet était arrangé à ma fantaisie, j'aurais déjà commencé les vers?

Mais quelle est donc la maladie de Mme d'Argental? que veut donc dire son pied? Si la comédie ne la guérit point, que pourra Fournier[1]? Son état m'afflige sensiblement Quand vous irez à la Comédie, mon cher et respectable ami, faites, je vous prie, pour moi les remerciements les plus tendres à Gengis-kan[2].

Il est vrai que je ne pouvais mieux me venger de l'auteur[3] de *Mérope*, opéra, qu'en vous en envoyant un petit échantillon. Je crois qu'à présent on doit trouver ses vers fort mauvais à Versailles. Je suis toujours attaché à Mme de Pompadour; je lui dois de la reconnaissance, et j'espère qu'elle sera longtemps en état de faire du bien. Adieu, mon cher ange; je vous embrasse tendrement.

3125. — A M. TRONCHIN, DE LYON[4].

26 février.

Que dites-vous du départ du grand docteur Tronchin? Le docteur m'est venu voir sur la route; il ne m'a pas dit où il allait; mais je crois l'avoir deviné.

Le bruit d'un combat naval a couru dans nos montagnes; mais elles sont trop éloignées de la mer. Il paraît que voilà la guerre de Rome et de Carthage. Les Carthaginois forcèrent les Romains à devenir meilleurs marins qu'eux; mais il y a encore bien loin de Brest à Londres. Le commerce souffrira beaucoup, les deux nations s'épuiseront en Europe pour quelques arpents de neige en Amérique. Il paraît qu'il n'y a qu'une petite décoration de changée à Versailles. Eh bien! les Anglais valent donc 40 livres pièce? Des dissensions pour un vieux conseiller du grand conseil, des guerres ridicules chez les Algonquins, des billets de confession, etc., tout cela fait que je me trouve fort bien à Monrion et aux Délices.

1. Médecin nommé dans la lettre 2681.
2. Lekain.
3. Le roi de Prusse.
4. *Revue suisse*, 1855.

3126. — A M. BERTRAND[1].

A Monrion, 28 février 1756.

J'avais, mon cher philosophe, un cruel redoublement de colique quand j'ai reçu votre lettre, ma consolation est donc que je n'aurai pas la colique dans l'autre monde, vraiment je l'espère bien, et j'en dis un petit mot dans mon sermon ; la question ne roule pas sur cet objet d'espérance, elle tombe uniquement sur cet axiome, ou plutôt sur cette plaisanterie : *Tout est bien à présent, tout est comme il devait être, et le bonheur général présent résulte des maux présents de chaque être.* Or en vérité cela est aussi ridicule que ce beau mot de Possidonius, qui disait à la goutte : *Tu ne me feras pas avouer que tu es un mal.*

Les hommes de tous les temps et de toutes les religions ont si vivement senti le malheur de la nature humaine qu'ils ont tous dit que l'œuvre de Dieu avait été altérée.

Égyptiens, Grecs, Perses, Romains, tous ont imaginé quelque chose d'approchant de la chute du premier homme. Il faut avouer que l'ouvrage de Pope détruit cette vérité, et que mon petit discours y ramène, car si *tout est bien*, si tout a été comme il devait être, il n'y a donc point de nature déchue ; mais au contraire, s'il y a du mal dans le monde, le mal indique la corruption passée et la réparation à venir. Voilà la conséquence toute naturelle. Vous me direz que je ne tire pas cette conséquence, que je laisse le lecteur dans la tristesse et dans le doute. Eh bien ! il n'y a qu'à ajouter le mot d'espérer à celui d'adorer, et mettre :

Mortels, il faut souffrir,
Se soumettre, adorer, espérer, et mourir.

Mais le fond de l'ouvrage reste malheureusement d'une vérité incontestable. Le mal est sur la terre, et c'est se moquer de moi que de dire que mille infortunes composent le bonheur. Oui, il y a du mal, et peu d'hommes voudraient recommencer leur carrière, peut-être pas un sur cent mille, et quand on me dit que cela ne pouvait être autrement, on outrage la raison et mes douleurs. Un ouvrier qui a de mauvais matériaux et de mauvais instruments est bien reçu à dire : Je n'ai pu faire autre-

1. *Magasin universel*, 1838-1839, tome VI.

ment; mais mon pauvre Pope, mon pauvre bossu, que j'ai connu, que j'ai aimé, qui t'a dit que Dieu ne pouvait te former sans bosse? Tu te moques de l'histoire de la pomme! Elle est encore (humainement parlant, et faisant toujours abstraction du sacré), elle est plus raisonnable que l'optimisme de Leibnitz, elle rend raison pourquoi tu es bossu, malade, et un peu malin.

On a besoin d'un Dieu, qui parle au genre humain. *L'optimisme* est désespérant, c'est une philosophie cruelle sous un nom consolant. Hélas! si tout est bien quand tout est dans la souffrance, nous pouvons donc encore passer dans mille mondes, où l'on souffrira, et où tout sera bien; on ira de malheurs en malheurs, pour être mieux, et si *tout est bien*, comment les Leibnitziens admettent-ils un mieux? Ce mieux n'est-il pas une preuve que tout n'est pas bien? Eh! qui ne sait que Leibnitz n'attendait pas ce mieux? Entre nous, mon cher monsieur, et Leibnitz et Shaftesbury, et Bolingbroke, et Pope, n'ont songé qu'à avoir de l'esprit. Pour moi, je souffre et je le dis; et je vous dis avec la même vérité que j'ai grande envie d'aller à Berne vous remercier de vos bontés et de celles de M. de Freudenreich. Vous savez toutes les nouvelles: tout est bien en France, Mme de Pompadour est dévote, et a pris un jésuite pour confesseur. V.

3127. — A M. THIERIOT.

A Monrion, 29 février.

Je reçois, mon ancien ami, votre lettre du 21. Vous devez avoir à présent, par Mme de Fontaine, le *sermon* que prêche le père Liébaut[1], tel que je l'ai fait, et qui est fort différent de celui qu'on débite. Vous êtes mon plus ancien paroissien, et c'est pour vous que la parole de vie[2] est faite. Je n'ai guère à présent le loisir de penser à Mme *Jeanne*, et je suis trop malade pour rire. Le tableau[3] des sottises du genre humain, *depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, est ce qui m'occupe, et je trempe mon pinceau dans la palette du Caravage quand je suis mélancolique. Je ne sais s'il y a dans ce tableau beaucoup de traits plus honteux pour l'humanité que de voir deux nations éclairées[4] se couper la gorge, en Europe, pour quelques arpents de glace et de neige dans l'Amérique.

1. Voyez la lettre 3103.
2. Jean, VI, 69; et Luc, *Actes des apôtres*, V. 20.
3. L'*Essai sur l'Histoire générale*.
4. La France et l'Angleterre; voyez tome XV, page 336.

Je vous prie, mon ancien ami, de m'instruire de la demeure de ce petit Patu[1] qui est si aimable. Il m'a écrit une très-jolie lettre; je ne sais où lui adresser ma réponse; dites-moi où il demeure. Je vous embrasse bien tendrement.

3128. — A M. DE GAUFFECOURT,

A GENÈVE.

A Monrion, 29 février 1756.

Je vous renvoie, mon cher philosophe, la lettre d'un homme qui paraît aussi philosophe que vous, et dont le suffrage m'est bien précieux. J'espère encore vous trouver à Genève. J'y ferai un petit tour légèrement pour vous y embrasser, si ma déplorable santé me le permet. Nous parlerons de la dédicace, et de l'inscription. Vous savez que c'est l'Hôtel de ville qui fait bâtir, et qu'il faut que l'inscription soit non-seulement de son goût, mais encore de son aveu, et en quelque façon de son ordre; il en est de même de la dédicace. Je crois qu'il n'y a à Paris de secousse que dans les esprits. L'affaire d'un vieux conseiller au grand conseil, qui ne voulait pas payer l'argent du jeu, est devenue une source de querelles publiques. Les pairs présentent des requêtes, tandis que les Anglais nous présentent leurs canons et bloquent nos ports: *Et hæc omnia lento temperas risu*[2]. V.

1. Ami de Palissot.
2. Horace a dit (livre II, ode XVI, vers 26-27) : *Et amara lento temperet risu.*

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SIXIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

LETTRES

1753

2526. Roques. Berlin, 4 mars 1753. — « Le sieur La Beaumelle n'est pas digne. » . . . . . B.

2527. Formey. 4 mars, au matin. — « Je prie M. Formey. »
4 mars, au soir. — « L'Académie des sciences de Paris. ». . . C. et F.

2528. Kœnig. 12 mars. — « Vous avez donc reçu mon paquet. » . . . B.

2529. Frédéric II, roi de Prusse. Berlin, au Belvédère, 12 mars. — « J'ai reçu une lettre de Kœnig. ». . . . . B.

2530. *De Frédéric II, roi de Prusse.* — « Le roi a tenu son consistoire. » Pr.

2531. L'abbé de Prades. Berlin, au Belvédère, 15 mars. — « Votre style ne m'a pas paru doux. » . . . . . Pr.

2532. Mme Denis. Berlin, 15 mars. — « Je commence à me rétablir. ». . B.

2533. *De Frédéric II, roi de Prusse.* Précis conservé aux archives du cabinet de Berlin, 16 mars. — « Qu'il peut quitter ce service. ». Pr.

2534. *Rédaction d'après ce précis.* — « Il n'était pas nécessaire que vous prissiez. » . . . . . B.

2535. Le duc de Richelieu. Potsdam, 20 mars. — « Je m'imagine que je vous ferai. » . . . . . B.

2536. Le chevalier de La Touche. Potsdam, 23 mars. — « Je suis pénétré de vos bontés. ». . . . . Th. F.

2537. Le chevalier de La Touche. Potsdam, 25 mars. — « Je suis destiné à faire. » . . . . . Th. F.

2538. Le marquis d'Argens. — « Frère, je prends congé de vous. » . . B.

2539. *De Maupertuis.* Berlin, 3 avril 1753. — « Les gazettes disent que vous êtes demeuré. ». . . . . Th F.

2540. Gottsched. A Leipsick, 4 avril 1753. — « Je renvoie le manuscrit. » H. B.

2541. Gottsched. A Leipsick, 6 avril. — « Omnia perfeci quæ celeberrimus. » H. B.

2542. Roques. Leipsick, avril. — « Je suis tombé malade à Leipsick. ». . B.

2543. *Instruction de M. de Fredersdorff, de la part du roi, à M. le baron de Freytag, résident prussien à Francfort.* Postdam, 11 avril. — « Seine Königliche Majestät, unser allergnädigster Herr. » . . VARNH.
2544. *De l'abbé de Prades à Maupertuis.* (Lettre dictée par Frédéric II.) Potsdam. 14 avril. — « Le roi m'a ordonné. ». . . . . DESN.
2545. Le baron de Schonaich. Leipsick, 18 avril. — « Pardonnez à un pauvre malade. ». . . . . B.
2546. Le chevalier de La Touche. 18 avril. — « Je présente mes respects.» TH. F.
2547. Gottsched. 19 avril. — « Je vous supplie d'ajouter. » : . . . . H. B.
2548. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 19 avril. — « J'étais informé. » . . DESN.
2549. *Note de la Gazette d'Utrecht* du 20 avril. — « On a été surpris ici. » DESN.
2550. Frédéric II, roi de Prusse. — « Sire, ce que j'ai vu dans les gazettes. ». . . . . B.
2551. *Mémoire du baron de Freytag au conseiller Schmid.* — « Pro memoria. 1. Wird Herr Hofrath Schmid. ». . . . . VARNH.
2552. *Du baron de Freytag à Frédéric II.* 21 April. — « Euer Königlichen Majestät allergnädigste Handschreiben. » . . . . . VARNH.
2553. Gottsched. Gotha, 25 avril. — « Er habt mir mit. ». . . . . H. B.
2554. *De Fredersdorff, de la part du roi de Prusse, au baron de Freytag.* Den 29 April. — « Seine Königliche Majestät geben. » . . . . VARNH.
2555. Roques. Chez le duc de Gotha, 30 avril. — « Je comptais, en passant à Francfort. » . . . . . B.
2556. Roques. Gotha, 18 mai 1753. — « Je suis fâché à présent. » . . . B.
2557. Le marquis d'Argens. 26 mai. — « Mon cher révérend diable. ». B.
2558. La duchesse de Saxe-Gotha. Vabern, près de Cassel, 28 mai. — « Je suis comme tous vos sujets. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
2559. Mme de Buchwald. Vabern, près de Cassel, 28 mai. — « Grande maîtresse de Gotha. ». . . . . B.
2560. Le comte d'Argental. — « J'ai espéré de jour en jour. » . . . . B.
2561. *De Fredersdorff, de la part du roi de Prusse, au baron de Freytag.* Potsdam, 29 mai. — « Auf Euer Hochwohlgeboren abgelassenes an des Königs Majestät. » . . . . . VARNH.
2562. *Rapport du baron de Freytag au roi de Prusse.* — « Nachdeme der Hofrath Schmid nach Emden abgereiset. » . . . . . VARNH.
2563. *Billet signé à Voltaire par le baron de Freytag.* 1er juin 1753. — « J'ai reçu de M. de Voltaire. ». . . . . VARNH.
2564. Le comte d'Argental. Francfort-sur-le-Mein, au Lion d'Or, le 4 juin. — « Quand vous saurez toutes les persécutions. » . . . . . B.
2565. Kœnig. Francfort, juin. — « Votre martyr est arrivé à Francfort. » B.
2566. *Rapport du baron de Freytag.* 5 juin.—« Das mit der letzteren Post.» VARNH.
2567. M*** [le comte de Stadion]. Francfort-sur-le-Mein, au Lion-d'Or, le 5 juin (secrète). — « A qui puis-je mieux m'adresser. ». . . . B.
2568. François Ier, empereur d'Allemagne. Francfort, 5 juin. — « C'est moins à l'empereur. » . . . . . B.
2569. M*** [le comte de Stadion]. Francfort, au Lion-d'Or, 7 juin. — « Ce matin, le résident de Mayence. » . . . . . B.

2570. *De milord Maréchal à Mme Denis.* — « J'espère, madame, que vous aurez vu. » . . . . . VARNH.
2571. Le comte d'Argental. Juin. — « Ma nièce me mande de Strasbourg. » . . . . . B.
2572. *De Mme Denis à milord Maréchal.* Francfort, 11 juin. — « J'ai à peine la force de vous écrire. » . . . . . VARNH.
2573. *De Mme Denis à Frédéric II, roi de Prusse.* Francfort, 11 juin. — « Je n'aurais jamais osé. » . . . . . PR.
2574. *De Mme Denis au comte d'Argenson.* Francfort, 11 juin. — « Je suis arrivée malade à Francfort. » . . . . . *Mém. d'Arg.*
Addition de Voltaire.
2575. *Note de Mme Denis pour Mme de Pompadour.* — « Je suis arrivée malade à Francfort. » . . . . . B. et E.
Addition à la date du 20 juin.
2576. *De Fredersdorff à M. le baron de Freytag.* Berlin, den 11 Juni: — « Euer Hochwohlgeboren geehrtestes. » . . . . . VARNH.
2577. A M. le conseiller Schmid. — « Ce ballot est un paquet. » . . . VARNH.
2578. *De Frédéric, prince héréditaire de Hesse-Cassel.* 16 juin. — « Je suis charmé que vous soyez content. » . . . . . B.
2579. *De Fredersdorff à M. le baron de Freytag.* Postdam, den 16 juni 1753. — « Nach Seiner Königlichen Majestät glüklicher Retour. » . . . . . VARNH.
2580. Le baron de Freytag. 18 juin. — « J'ai demeuré constamment dans ma chambre. » . . . . . VARNH.
2581. *Du baron de Freytag.* — « Par un ordre précis que je viens de recevoir. » . . . . . VARNH.
2582. *De Mme Denis à l'abbé de Prades.* Francfort, 18 juin. — « Vous savez sans doute. » . . . . . VARNH.
2583. *L'abbé de Prades au baron de Freytag.* 19 juin. — « Le roi m'a ordonné. » . . . . . VARNH.
2584. *De l'abbé de Prades à Mme Denis.* — « Le roi m'ordonne de vous répondre. » . . . . . PR.
2585. La margrave de Baireuth. Francfort, 20 juin, 10 h. du soir. — « Que la compassion de Votre Altesse royale s'émeuve. » . . . VARNH.
2586. *De Mme Denis à Frédéric II.* Francfort, 21 juin au matin. — « Sire, je ne devais pas m'attendre. » . . . . . B.
2587. *De Mme Denis à Frédéric II.* (Duplicata). Francfort, le 21 juin. — « Je ne devais pas m'attendre. » . . . . . TH. F.
Addition datée du 23 juin.
2588. La margrave de Baireuth. Francfort, 21 juin. — « Je prends la liberté de supplier. » . . . . . *Rev. fr.*
2589. *De Mme Denis à Frédéric II.* — « A Sa Majesté le roi de Prusse. La dame Denis. » . . . . . TH. F.
2590. Le baron de Freytag, 21 juin. — « Je vous conjure d'avoir pitié. » VARNH.
2591. Le baron de Freytag et M. Schmid. Francfort, 21 juin. — « J'ai exécuté les ordres. » . . . . . VARNH.

2592. *De Mme Denis à M. le chevalier de La Touche.* Francfort, 23 juin. — « Je vous supplie de vouloir bien rendre. ». . . . . TH. F.
Addition de Voltaire : « Depuis ma lettre écrite. »
2593. *Rapport du baron de Freytag à Fredersdorff.* 23 juin. — « Euer Hochwohlgeboren venerirliche vom 11. » . . . . . VARNH.
Requête au bourgmestre de Francfort, du 20 juin, jointe au rapport de Freytag.
2594. Le baron de Freytag. — « J'apprends que vous êtes en colère. » . VARNH.
2595. *De Mme Denis au baron de Freytag.* — « Je suis désespérée. ». . VARNH.
2596. Copie de ma lettre à M. de Freytag (envoyée à M. de La Touche). Francfort, 23 juin. — « Je ne conçois pas votre colère dans notre malheur. » . . . . . TH. F.
2597. *De Fredersdorff, de la part du roi de Prusse, au baron de Freytag.* — « Seine Königliche Majestät unser allergnädigster. ». . VARNH.
2598. *De Mme Denis, à Frédéric II, roi de Prusse.* Francfort, le 25 juin. — « J'ignore si nos très-humbles requêtes. ». . . . . TH. F.
2599. *De Mme Denis à M. le chevalier de La Touche.* Francfort, le 25 juin. « Mme Denis, qui est retombée très-malade. » . . . . . TH. F.
2600. A M*** [le comte de Stadion]. Francfort, 26 juin. — « La même personne qui a eu l'honneur. » . . . . . B.
2601. *Du baron de Freytag au conseiller Schmid.* 26 juin. — « Gestern war der Voltaire den ganzen Nachmittag. ». . . . . VARNH.
2602. *Du conseiller Schmid à Freytag.* 26 juin. — « Dieser nimmet sich schon mehr. ». . . . . VARHN.
2603. *Rapport du baron de Freytag.* 26 juin. — « Ob wir schon in der grössten Irresolution waren. » . . . . . VARNH.
2604. *De Frédéric II, roi de Prusse, au baron de Freytag.* 26 juin. — « J'ai reçu une lettre de la nièce de Voltaire. » . . . . . VARNH.
2605. Frédéric II, roi de Prusse. Francfort, ce 26 juin. — « Si mes lettres ne sont pas parvenues, » . . . . . TH. F.
2606. Le chevalier de La Touche. Francfort, 26 juin. — « Ma nièce, dans son malheur inouï. ». . . . . TH. F.
2607. Le chevalier de La Touche. Francfort, 26 juin, à 5 heures du soir. — « Depuis nos dernières requêtes. ». . . . . TH. F.
2608. *De Mme de Fontaine à M. le chevalier de La Touche.* Paris, ce 28 juin. — « J'ai recours à Votre Excellence. » . . . . *Collect. Sermiz.*
2609. *De Mme Denis au comte d'Argenson,* ministre de la guerre. — « A peine ai-je recouvré l'usage. » . . . . . *Mém. d'Arg.*
2610. Requête du sieur de Voltaire au roi de France. 28 juin. — « Sire, le sieur de Voltaire prend la liberté. » . . . . . B.
2611. Frédéric II, roi de Prusse. Francfort, 29 juin. — « Dans la crainte où nous devons être. » . . . . . TH. F.
2612. Le chevalier de La Touche. Francfort, 29 juin. — « Mme Denis et son oncle réitèrent. ». . . . . TH. F.
2613. *De la margrave de Baireuth à Frédéric II, roi de Prusse.* 29 juin. — « Mon très-cher frère, je compte ce jour. ». . . . . VARNH.

2614. *De Fredersdorff au baron de Freytag.* Postdam, den 2 Juli 1753. — « Seine Königliche Majestät lassen denselben. » . . . . . VARNH.
2615. La duchesse de Saxe-Gotha. Francfort-sur-le-Mein, 3 juillet. — « C'est bien dommage ; nos empereurs. » . . . . . B. et F.
2616. Frédéric II, roi de Prusse. Juillet. — « La dame Denis et le sieur de Voltaire. » . . . . . TH. F.
2617. Le chevalier de La Touche. Francfort, juillet. — « Mme Denis et M. de Voltaire, réduits à de bien tristes extrémités. » . . . . TH. F.
2618. A M***. — « Je vous demande mille pardons. » . . . . . TH. F.
2619. *Mme Denis et Voltaire au baron de Freytag.* 5 juillet. — « Mme Denis prie M. de Freytag. » . . . . . VARNH.
2620. *Rapport du baron de Freytag, du 6 juillet.* — « Was vor Chagrin, Unkosten und Noth. » . . . . . VARNH.
2621. *Rapport du baron de Freytag, du 7 juillet.* — « Unser weitläuftiger Rapport vom gestrigen. » . . . . . VARNH.
2622. A M***. 8 juillet. — « Je partis si tard hier. » . . . . . TH. F.
2623. *De Frédéric II, roi de Prusse, au baron de Freytag.* 9 juillet 1753. — « J'ai reçu une lettre de Voltaire. » . . . . . VARNH.
2624. Mme Denis. Mayence, le 9 juillet. — « Il y avait trois ou quatre ans que je n'avais pleuré. » . . . . . B.
2625. *De M*** au baron de Freytag.* Paris, 12 juillet. — « Il s'est répandu ici. » VARNH.
2626. M*** [le comte de Stadion]. Mayence, 14 juillet. — « Son Excellence permettra. » . . . . . B.

Journal de ce qui s'est passé à Francfort sur-Mein.

2627. *De Fredersdorff au baron de Freytag.* 14 juillet. — « Ich habe sowohl Dero. » . . . . . VARNH.
2628. *De M*** au baron de Freytag.* — « Vous verrez par la lettre. ». . VARNH.
2629. *Du chevalier de La Touche.* 21 juillet 1753. — « J'ai reçu par la poste. » . . . . . *Collect. Sermiz.*
2630. La duchesse de Saxe-Gotha. Mayence, 22 juillet. — « Freytag et la fièvre ont fait un peu de tort. ». . . . . B. et F.
2631. *De Frédéric II, roi de Prusse, au baron de Freytag.* 31 juillet. — « J'ai encore reçu une lettre de Voltaire » . . . . . VARNH.
2632. Guillaume VIII, landgrave de Hesse-Cassel. Schwetzingen, près de Manheim, 4 août 1753. — « Votre Altesse sérénissime m'a recommandé. » . . . . . B.
2633. La duchesse de Saxe-Gotha. Schwetzingen, près de Manheim. — « Je m'approche du midi à pas lents. » . . . . . LORD BROUGH.
2634. A M***. Schwetzingen, près de Manheim. 5 août. — « M. le chevalier de La Touche me mande. ». . . . . VARNH.
2635. *Du baron de Freytag à Fredersdorff.* 7 August. — « Es haben Ihre Königliche Majestät. ». . . . . VARNH.
2636. Le comte d'Argental. Strasbourg, le 16 août. — « J'ignore si Mme Denis. » . . . . . B.
2637. *De Fredersdorff au baron de Freytag.* 18 August. — « Aus Euer Hochwohlgeboren Schreiben. » . . . . . VARNH.

2638. La comtesse de Lutzelbourg. Auprès de Strasbourg, 22 août.— « La destinée qui joue. ». . . . . B.
2639. *De Mme Denis.* 26 août. — « J'ai à peine la force de vous écrire. » B.
2640. La comtesse de Lutzelbourg. — « Madame la comtesse de Lutzelbourg croit donc. » . . . . . B.
2641. Mme de Fontaine. Près de Strasbourg, 31 auguste. — « Dans une botte de lettres. ». . . . . *P. in.* 1820.
2642. La comtesse de Lutzelbourg. 2 septembre 1753. — « J'ai lu ce mémoire. » . . . . . B.
2643. M. Dupont, avocat. Strasbourg, 4 septembre. — « Je vous aurais remercié plus tôt. » . . . . . B.
2644. La duchesse de Saxe-Gotha. — « Votre chevalier errant est devenu. » . . . . . B. et F.
2645. Le duc de Richelieu. Strasbourg, ou tout auprès, le 7 septembre. — « Mais vraiment, monseigneur, cela est assez extraordinaire. » . B.
2646. La comtesse de Lutzelbourg. Auprès de vous, 14 septembre.— « Je vous demande pardon. » . . . . . B.
2647. M. de Chenevières. Auprès de Strasbourg, le 14 septembre. — « Je réponds bien tard. » . . . . . C. et F.
2648. D'Alembert. — « J'ai obéi comme j'ai pu à vos ordres. ». . . . B.
2649. La duchesse de Saxe-Gotha. Strasbourg, 22 septembre. — « Après avoir écrit à Votre Altesse. » . . . . . B. et F.
2650. La margrave de Baireuth. Strasbourg, 22 septembre. — « Je me regarderais comme coupable. ». . . . . *Rev. fr.*
2651. La duchesse de Saxe-Gotha. Strasbourg, 27 septembre. — « Votre lettre du 17 septembre. » . . . . . B. et F.
2652. M. Dupont, avocat. Strasbourg, 1er octobre 1753. — « Je compte partir demain. » . . . . . B.
2653. Le comte d'Argental. Auprès de Colmar, 3 octobre. — « Si Mme la maréchale de Duras. » . . . . . B.
2654. La comtesse de Lutzelbourg. Colmar, 5 octobre. — « Je suis pénétré de regrets. » . . . . . B.
2655. Le comte d'Argental. Au pied d'une montagne, 10 octobre. — « Il me semble que je suis bien coupable. » . . . . . B.
2656. La comtesse de Lutzelbourg. Dans les Vosges, 14 octobre. — « J'ai été chercher dans les Vosges. » . . . . . B.
2657. M. Dupont, avocat. — « On peut très-bien mettre trois rimes. » . B.
2658. La duchesse de Saxe-Gotha. — « On imprime actuellement ces *Annales.* » . . . . . B. et F.
2659. Le comte de Gotter. — « Mme la duchesse de G... m'a instruit. » . B.
2660. La comtesse de Lutzelbourg. Dans mes montagnes, 24 octobre. — « Comment, madame! est-ce que vous n'auriez pas. ». . . . . B.
2661. M. Bordes. Auprès de Colmar, 26 octobre. — « J'ai trop différé à vous remercier. ». . . . . B.
2662. Le marquis de Thibouville. Près de Colmar, 9 novembre 1753. — « Il y a quatre à cinq mois. » . . . . . B.

2663. Cideville. Colmar, 11 novembre. — « Mon ancien ami, Mme Denis m'apprit. » . . . . . B.
2664. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 21 novembre. — « Je reçois la nouvelle marque de bonté. » . . . . . B. et F.
2665. Le comte de Gotter. Colmar, 21 novembre. — « Mme la duchesse de Gotha a eu la bonté. » . . . . . B.
2666. La comtesse de Lutzelbourg. 21 novembre. — « La goutte, qui s'est jointe à tous mes maux. » . . . . . B.
2667. Mme de Fontaine. 23 novembre. — « Mon aimable nièce, j'étais bien malade. » . . . . . B.
2668. Le comte d'Argental. Colmar, 24 novembre. — « Votre lettre vient bien à propos. » . . . . . B.
2669. La comtesse de Lutzelbourg. Colmar, 4 décembre 1753. — « J'ai vu M. le baron d'Hattsatt. » . . . . . B.
2670. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 14 décembre. — « J'ai appris en même temps la maladie. » . . . . . B. et F
2671. Mme Denis. Colmar, 20 décembre. — « Je viens de mettre un peu en ordre. » . . . . . B.
2672. Le comte d'Argental. De la grande ville de Colmar, le 21 décembre. — « Vous vous mêlez donc aussi d'être malade. » . . . . . B.
2673. Malesherbes. Colmar, 25 décembre. — « Parmi les barbouilleurs de papier. » . . . . . C. et F.
2674. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 26 décembre. — « Voici dans quel goût est imprimé. » . . . . . B. et F.
2675. Jean Néaulme. Colmar, 28 décembre. — « J'ai lu avec attention et avec douleur. » . . . . . B.
2676. Mme de Pompadour. Colmar, 1753. — « L'état horrible où je suis. » B.
2677. Le duc de Richelieu. Colmar, 30 décembre. — « Avec des malheurs qui accablent. » . . . . . B.
2678. Malesherbes. Colmar, 30 décembre. — « Vous serez surpris de mon extrême impertinence. » . . . . . C. et F.

1754

2679. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 12 janvier 1754. — « Grand Dieu, qui rarement fais naître parmi nous. » . . . . C. et F. (Suppl.)
2680. Walther. Colmar, 13 janvier. — « J'ai reçu ce matin votre lettre du 23 décembre. » . . . . . B.
2681. Le comte d'Argental. Colmar, 15 janvier. — « Je dresserai un petit autel d'Esculape. » . . . . . B.
2682. La comtesse de Lutzelbourg. Colmar, 23 janvier. — « On m'avait dit que vous étiez à Andlau. » . . . . . B.
2683. La margrave de Baireuth. Colmar, 25 janvier. — « Je mets aux pieds de Votre Altesse royale. » . . . . . *Rev. fr.*
2684. Cideville. Colmar, 28 janvier. — « S'il est triste que les Français. » B.

2685. Jacob Vernet. Colmar, 1er février 1754. — « Vous m'avez honoré autrefois de vos bontés. ». . . . . B.
2686. Le marquis de Thibouville. Colmar, 6 février. — « Ma félicité est montée à un tel excès. » . . . . . B.
2687. Roques. Colmar, 6 février. — « Oui, je me souviendrai de vous. » B.
2688. Le comte d'Argental. Colmar, 7 février. — « Vraiment, mon cher ange, il est bien vrai. ». . . . . B.
2689. Malesherbes. Colmar, 7 février. — « Je vous prie de pardonner à un malade. » . . . . . C. et F.
2690. Rousset de Missy. Colmar, 9 février.—« Lorsque je me plaignis à vous.» B.
2691. Polier de Bottens. Colmar, 10 février. — « Votre lettre me touche sensiblement. » . . . . . B.
2692. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 10 février. — « J'aurais été un impertinent. ». . . . . B. et F.
2693. M. de Brenles. Colmar, 12 février. — « Tout malade que je suis. » B.
2694. Le Clerc de Montmercy. Colmar, 14 février. — « Je n'ai reçu qu'hier. » C. et F.
2695. Le P. de Menoux. Colmar, 17 février. — « Vous ne vous souvenez peut-être plus. » . . . . . B.
2696. Le comte d'Argenson. Colmar, 20 février. — « Votre bibliothèque souffrira-t-elle ce rogaton? » . . . . . B.
2697. *Du P. de Menoux.* 23 février. — « Je suis flatté de l'honneur. » *Dern. Vol.*
2698. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 23 février. — « Votre Altesse Sérénissime doit me trouver bien hardi. » . . . . . B. et F.
2699. Malesherbes. Colmar, 24 février. — « Les maladies qui m'accablent. » C. et F.
2700. Le comte d'Argental. Colmar, 24 février. — « Je ne vous écris point de ma main. ». . . . . B.
2701. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 27 février. — « Je ne suis qu'un vieux étourdi. ». . . . . B. et F.
2702. Malesherbes. Colmar, 28 février. — « La lettre dont vous m'honorez. » C. et F.
2703. Le comte d'Argental. Colmar, 28 février. — « Vous n'êtes pas accoutumé. » . . . . . B.
2704. Formont. Colmar, 29 février. — « Quand on écrit d'un bout de l'univers à l'autre. » . . . . . B.
2705. Frédéric II, roi de Prusse. — « Dans les maladies qui me tourmentent. » . . . . . Th. F.
2706. Le chevalier de La Touche. Colmar, 3 mars 1754. — « Vous n'ignorez pas qu'il parut. » . . . . . Th. F.
2707. Le marquis d'Argens. Colmar, 3 mars. — « Frère, mes entrailles fraternelles. » . . . . . B.
2708. La marquise du Deffant. Colmar, 3 mars. — « Votre lettre m'a attendri. » . . . . . B.
2709. Le comte d'Argental. Colmar, 3 mars. — « J'applique à mes blessures cruelles. » . . . . . B.
2710. M. Dupont. — « Si vous êtes chez vous. » . . . . . B.
2711. Le comte d'Argental. Colmar, 10 mars. — « Je ne peux que vous montrer. » . . . . . B.

2712. M. Dupont. — « Mon Dieu! je sais bien. ». . . . . B.
2713. A M***. 12 mars. — « J'ai eu 4,250 livres de rentes. ». . . . . B.
2714. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 13 mars. — « Pardonnez à un pauvre malade languissant. ». . . . . C. et F.
2715. La comtesse de Lutzelbourg. Colmar, 13 mars. — « Grand merci de votre consolante lettre. » . . . . . B.
2716. M. Dupont. — « Eh bien donc, que les prêtres. » . . . . . B.
2717. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 16 mars. — « Je fais partir. » B. et F.
2718. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 16 mars. — « Je vous remercie du livre. » . . . . . Pr.
2719. M. Dupont. 17 mars. — « Tout le livre de M. Dupin. » . . . . . B.
2720. Polier de Bottens. Colmar, 19 mars. — « En réponse à votre lettre du 15. » . . . . . B.
2721. M. Dupont. 19 mars. — « Il est clair que le sonnet de l'*Avorton.* » B.
2722. Le comte d'Argental. Colmar, 21 mars. — « Je reçois votre lettre du 17 mars. » . . . . . B.
2723. Le marquis d'Argens. Colmar, mars. — « A très-révérend père en diable, Isaac Onitz. » . . . . . B.
2724. La comtesse de Lutzelbourg. Colmar, 26 mars. — « On me dit que vous allez à Andlau. » . . . . . B.
2725. L'abbé d'Olivet. Colmar, 26 mars. — « Je vous remercie bien sincèrement. » . . . . . B.
2726. Malhesherbes. Colmar, 29 mars. — « Je vous demande pardon. » . C. et F.
2727. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 3 avril 1754. — « Toutes les fois qu'il neige. » . . . . . B. et F.
2728. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 12 avril. — « Quelque répugnance que j'eusse à repasser par Francfort. » . . . C. et F. (Suppl.)
2729. Malesherbes. Colmar, 15 avril. — « Permettez que j'aie l'honneur. » . . . . . C. et F.
2730. Le comte d'Argental. Colmar, 16 avril. — « Est-il vrai que votre santé s'altère ? » . . . . . B.
2731. *De Frédéric, prince héréditaire de Hesse-Cassel.* 16 avril. — « Il y a longtemps, mon cher ami. » . . . . . B.
2732. La marquise du Deffant. Colmar, 23 avril. — « Je me sens très-coupable. » . . . . . B.
2733. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 1er mai 1754. — « Le manuscrit corrigé de votre main. » . . . . . B.
2734. Le comte d'Argental. Colmar, le 2 mai. — « Mon ombre sera à Plombières. » . . . . . B.
2735. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 3 mai. — « Il vient de tomber de l'encre. » . . . . . B. et F.
2736. Roques. Colmar, 3 mai. — « Je ne reçois qu'aujourd'hui. » . . . B.
2737. Walther. Colmar, 3 mai. — « Il est très-vrai que plusieurs personnes. ». . . . . B.
2738. *De Frédéric, prince héréditaire de Hesse-Cassel.* 7 mai. — « Votre lettre m'a fait grand plaisir. » . . . . . B.

2739. Le président Hénault. Colmar, 12 mai. — « Mes doigts enflés me refusent le plaisir. ». . . . . B.
2740. Frédéric, prince héréditaire de Hesse-Cassel. 14 mai. — « Monseigneur, je suis toujours émerveillé. » . . . . . B.
2741. Le comte d'Argental. Colmar, 16 mai. — « Le 7 de juillet approche. ». . . . . B.
2742. La marquise du Deffant. Colmar, 19 mai. — « Savez-vous le latin? » B.
2743. M. de Brenles. Colmar, 21 mai. — « Je me crois déjà votre ami. ». . . . . B.
2744. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 25 mai. — « Vos bontés font dans mon cœur. » . . . . . B. et F.
2745. Le comte d'Argental. Colmar, 29 mai. — « J'ai oublié dans ma dernière lettre. ». . . . . B.
2746. Walther. Colmar, 29 mai. — « A l'égard de l'édition de mes œuvres en sept volumes. » . . . . . B.
2747. Malesherbes. Colmar, 6 juin 1754. — « Ma nièce m'a envoyé un papier. ». . . . . C. et F.
2748. Colini. 9 juin. — « En passant par Saint-Dié. ». . . . . B.
2749. Le comte d'Argental. Senones, le 12 juin. — « Ceux qui disent que l'homme est libre. » . . . . . B.
2750. Colini. Senones. — « Mi capita oggi la lettera. » . . . . . B.
2751. Le comte d'Argental. A Senones, par Ravon ou Raon, le 16 juin. « Je ne sais si Mme Denis a raison ou non. » . . . . . B.
2752. Le comte d'Argental. A Senones, par Raon, le 20 juin. — « Vous me laissez faire. ». . . . . B.
2753. M. Dupont. Senones, juin. — « Je supplie M. Dupont. » . . . . B.
2754. Colini. Senones, 23 juin. — « Je n'ai point encore le paquet. » . . B.
2755. Le comte d'Argental. Senones, 24 juin. — « O adorables anges, je compte être incessamment. » . . . . . B.
2756. Colini. A Senones, le 24 juin. — « Al fine ho ricevuto. » . . . . B.
2757. Colini. Senones, 26 juin. — « Un messager de Saint-Dié. » . . . B.
2758. Colini. Senones, le 2 juillet 1754. — « En réponse à votre lettre du 25. ». . . . . B.
2759. La marquise du Deffant. Entre deux montagnes, le 2 juillet. — « J'ai été malade; j'ai été *moine*. ». . . . . B.
2760. La duchesse de Saxe-Gotha. Auprès de Plombières, 3 juillet. — « J'ai été bien malade. » . . . . . B. et F.
2761. Malesherbes. Plombières, 6 juillet. — « Ayant eu l'honneur de vous envoyer. » . . . . . C. et F.
2762. Colini. Plombières, 6 juillet. — « Je répète al signor Colini. ». . B.
2763. Malesherbes. Plombières, 7 juillet. — « Je suis encore obligé. ». . C. et F.
2764. Lambert. Plombières, 9 juillet. — « Je vous écris encore. ». B. et F. (App.)
2765. Cideville. Plombières, 9 juillet. — « Quoique *chat échaudé* ait la réputation. » . . . . . B.
2766. Colini. Plombières, 12 juillet. — « M. Mac-Mahon, médecin de Colmar. » . . . . . B.

2767. Le marquis de Ximenès. Plombières, 14 juillet. — « Je voudrais être à Paris. » . . . . . C. et F.
2768. Dom Calmet. Plombières, 16 juillet. — « La lettre dont vous m'honorez. » . . . . . B.
2769. La duchesse de Saxe-Gotha. Plombières. 17 juillet. — « Loin de vous et de votre image. » . . . . . B. et F.
2770. M. Devaux. Plombières, 19 juillet. — « Mon cher *Panpan*, Mlle de Francinetti. » . . . . . B.
2771. Malhesherbes. Plombières, 19 juillet. — « Je vous supplie de vouloir bien considérer. » . . . . . C. et F.
2772. Le comte d'Argental. Colmar, 26 juillet. — « Je ne peux me consoler. » . . . . . B.
2773. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 27 juillet. — « J'ai reçu votre lettre. » . . . . . B.
2774. L'abbé d'Olivet. Colmar, 27 juillet. — « Mon cher Cicéron, le cardinal de Ximenès. » . . . . . B.
2775. Le marquis de Ximenès. Colmar, 28 juillet. — « On retrouve toujours des forces. » . . . . . B. et F.
2776. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 30 juillet. — « En arrivant à Colmar, j'ai trouvé. » . . . . . B. et F.
2777. Le comte d'Argental. Colmar, 3 août 1754. — « Les eaux de Plombières ne sont pas. » . . . . . B.
2778. Le duc de Richelieu. Colmar, 6 août. — « Croyez fermement que je vous mets. » . . . . . B.
2779. Le comte d'Argenson. Colmar, 13 août. — « Permettez qu'on prenne la liberté. » . . . . . B.
2780. M. de Brenles. Colmar, 13 août. — « Mon voyage de Plombières. » B.
2781. Frédéric II, roi de Prusse. Colmar, 22 août. — « Je prends encore la liberté de présenter. » . . . . . PR.
2782. Mme de Fontaine. Colmar, 22 août. — « Je veux vous écrire. » . . B.
2783. Le comte d'Argental. Colmar, 27 août. — « L'épuisement où je suis. » . . . . . B.
2784. Le marquis de Thibouville. Colmar, 27 août. — « Oui, je pense plus à vous. » . . . . . B.
P. S. de Mme Denis.
2785. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 28 août. — « Je suis charmé d'apprendre. » . . . . . B.
2786. Le comte d'Argental. Colmar, 8 septembre 1754. — « C'est moi qui veux et qui fais. » . . . . . B.
2787. Mme de Fontaine. Colmar, 12 septembre. — « Je fais les plus tendres compliments. » . . . . . B.
2788. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 17 septembre. — « J'ai relu jusqu'à trois fois. » . . . . . B.
2789. M. Royer. Le 20. — « J'avais eu l'honneur de vous écrire. » . . . B.
2790. Le comte d'Argental. Colmar, 21 septembre. — « Je vous obéis avec douleur. » . . . . . B.

2791. La comtesse de Lutzelbourg. Colmar, 23 septembre. — « Je ne guéris point. ». . . . . B.
2792. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 4 octobre 1754. — « J'ai respecté les États d'Altembourg. » . . . . . B. et F.
2793. M. de Brenles. Colmar, 6 octobre. — « Ce que vous me dites de votre santé. » . . . . . B.
2794. Le comte d'Argental. Colmar, 6 octobre. — « J'ai assez de justice.» B.
2795. Mme de Fontaine. Colmar, 6 octobre. — « Je pense que c'est bien assez. » . . . . . B.
2796. *De Colini à M. Dupont.* 12 octobre. — « Vous permettrez que je vous présente. ». . . . . *Lett. in.* 1821.
2797. Moncrif. Colmar, 15 octobre. — « Je reçois dans ce moment. ». . C. et F.
2798. Le président Hénault. Colmar, 15 octobre. — « J'apprends que vous avez été. » . . . . . B.
2799. Le comte d'Argental. Octobre. — « J'écris au président Hénault. » B.
2800. Le comte d'Argental. Colmar, 15 octobre. — « Votre lettre du 11 a fait un miracle. » . . . . . B.
2801. Le duc de Richelieu. Colmar, 17 octobre. — « Mme Denis vous avait déjà demandé. » . . . . . B.
2802. M. de Brenles. Colmar, 18 octobre. — « Je prévois que je serai obligé. ». . . . . B.
2803. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 20 octobre.— « J'ai été bien charmé. » . . . . . B.
2804. La comtesse de Lutzelbourg. Colmar 23 octobre.— « Il faut, madame, que je vous dise. » . . . . . B.
2805. La duchesse de Saxe-Gotha. Colmar, 24 octobre. — « J'ai fait partir par les chariots. » . . . . . B. et F.
2806. Moncrif. Colmar, 24. — « Je vois, mon aimable confrère. » . . . C. et F.
2807. Le duc de Richelieu. Colmar, 27 octobre. — « C'est actuellement que je commence. ». . . . . B.
2808. Le comte d'Argental. Colmar, 29 octobre. — « Dieu est Dieu, et vous êtes son prophète. » . . . . . B.
2809. M. de Brenles. Colmar, 5 novembre 1754. — « Me voilà lié à vous. » B.
2810. Le comtesse de Lutzelbourg. Colmar, 7 novembre.— « Qu'ai-je été chercher à Colmar ? » . . . . . B.
2811. Le comte d'Argental. Colmar, 7 novembre. — « Je reçois deux lettres aujourd'hui. » . . . . . B.
2812. Le duc de Richelieu. Colmar, 7 novembre.— « Voici une lettre que Mme Denis. » . . . . . B.
2813. Le duc de Richelieu. Colmar, 10 novembre. — « Malgré ce que je vous ai écrit. » . . . . . C. et F.
2814. Le comte d'Argental. Colmar, 10 novembre. — « Nous partons pour Lyon. » . . . . . B.
2815. *De l'abbé de Prades.* 14 novembre. — « Le roi a reçu la lettre. » . Pr.
2816. M. Dupont. Lyon, au Palais-Royal, 18 novembre. — « Me voilà donc, monsieur. ». . . . . B.

2817. *De Colini à M. Dupont.* Lyon, novembre 1754. — « Je vous dois mille remerciements. » . . . . . *Lett. in.* 1821.
2818. Le comte d'Argental. Lyon, au Palais-Royal, 20 novembre. — « Me voilà à Lyon. ». . . . . B.
2819. Le comte d'Argental. Lyon, 23 novembre. — « Sæpe premente deo. ». . . . . B.
2820. Le président de Ruffey. Lyon, 25 novembre. — « J'ai reçu de nouvelles preuves. » . . . . . TH. F.
2821. Le duc de Richelieu. Lyon, 29 novembre. — « Mon *héros*, on vous appelait Thésée. » . . . . . B.
2822. Gottsched. Lyon, 29 novembre. — « J'ai reçu à Lyon la lettre. » . H. B.
2823. Le comte d'Argental. Lyon, 2 décembre 1754. — « Est-il possible que je ne reçoive point. ». . . . . B.
2824. Thieriot. Lyon, 3 décembre. — « Votre lettre, mon ancien ami .». B.
2825. Le comte d'Argental. De mon lit, à Lyon, 4 décembre. — « Votre consolante lettre, adressée à Colmar. » . . . . . B.
2826. M. Dupont. Lyon, 6 décembre. — « En vérité, je ne conçois pas.». B.
2827. Le comte d'Argental. Lyon, 9 décembre. — « Votre lettre du 3 novembre. » . . . . . B.
2828. M. de Brenles. Au château de Prangins, 14 décembre. — « Vous voyez que j'ai pris mon plus long. » . . . . . B.
2829. *De Mme Denis à M. Tronchin, banquier à Lyon.* 14 décembre. — « Je vous jure que mon oncle. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
2830. La duchesse de Saxe-Gotha. Au château de Prangins, près de la ville de Nyon, au pays de Vaud, en Suisse, 16 décembre 1754. — « Je reçois au bord du plus beau lac. » . . . . . B. et F.
2831. Thieriot. Château de Prangins, 19 décembre. — « Me voilà si perclus. ». . . . . B.
2832. Le comte d'Argental. Château de Prangins, 19 décembre. — « J'apprends qu'on a fait chez vous. ». . . . . B.
2833. M. de Brenles. Château de Prangins, 20 décembre. — « Je crains que vous ne soyez malade. ». . . . . B.
2834. Le comte d'Argental. Prangins, 25 décembre. — « Vous ne cessez de veiller. » . . . . . B.
2835. M. Dupont. Prangins, 26 décembre. — « Vous êtes aussi essentiel. » B.
2836. *De Colini à M. Dupont.* 26 décembre. — « Ne croyez pas, monsieur, que j'attende. » . . . . . *Lett. in.* 1821.
2837. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 29 décembre. — « Je vous suis bien obligé. » . . . . . B.
2838. Le comte d'Argental. Prangins, 30 décembre. — « Je vous souhaite une bonne année. ». . . . . B.
2839. M. de Brenles. Prangins, 31 décembre. — « Puisque les hommes sont assez barbares. ». . . . . B.

1755

2840. Le président Hénault. Prangins, 3 janvier 1755. — « Voici le fait. ». . . . . B.
2841. M. Dupont. Prangins, 3 janvier. — « Dans le temps que je vous parlais des caisses. » . . . . . B.
2842. Le duc de Richelieu. Prangins, 5 janvier. — « Je vous souhaite la continuation. » . . . . . B.
2843. M. de Brenles. Prangins, 7 janvier. — « Vous faites très-bien. » . B.
2844. Le président de Ruffey. Prangins, 7 janvier. — « Votre prose est aussi obligeante. » . . . . . Th. F.
2845. M. Dupont. Prangins, 7 janvier. — « Sur votre lettre du 31 décembre. » . . . . . B.
2846. *De Colini à M. Dupont.* Prangins, 11 janvier. — « Votre prévôté me donne de la besogne. ». . . . . *Lett. in.* 1821.
2847. M. de Brenles. Prangins, 12 janvier. — « J'envoie à Monrion. ». . B.
2848. Chenevières. Prangins, 13 janvier. — « Nous vous prions très-instamment. » . . . . . C. et F.
2849. La duchesse de Saxe-Gotha. Prangins, 14 janvier. — « Ceux qui disent que l'homme est libre. ». . . . . B. et F.
2850. *De M. Dupont.* 14 janvier. — « Ma foi, monsieur, je suis honteux.» B.
2851. Tronchin, de Lyon. Prangins, 16 janvier. — « Je me meurs. » . *Rev. suisse.*
2852. Le comte d'Argental. Prangins, 19 janvier. — « Que j'abuse de vos bontés ! ». . . . . B.
2853. Le marquis de Ximenès. Prangins, 19 janvier. — « Vous voyez que tous les maux sont sortis. » . . . . . B.
2854. Cideville. Prangins, 23 janvier. — « Mon cher et ancien ami, car Dieu merci. » . . . . . B.
2855. Le comte d'Argental. Prangins, 23 janvier. — « Toute adresse est bonne. ». . . . . B.
2856. Thieriot. Prangins, 23 janvier. — « Le Grand Turc, notre ambassadeur. » . . . . . B.
2857. *De Colini à M. Dupont.* Prangins, 24 janvier. — « Je suis bien fâché. » . . . . . *Lett. in.* 1821.
2858. M. de Brenles. Prangins, 27 janvier. — « Un voyage que j'ai fait à Genève. » . . . . . B.
2859. La duchesse de Saxe-Gotha. Prangins, 29 janvier. — « Les neiges du mont Jura. » . . . . . B. et F.
2860. M. de Gauffecourt. Prangins, 30 janvier. — « Mme Denis et moi nous apprenons. » . . . . . B.
2861. Le conseiller d'État F. Tronchin. Prangins, 30 janvier. — « Il y a trois jours que je suis au lit. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
2862. Le comte d'Argental. Prangins, janvier. — « J'ai reçu votre lettre du 27 décembre. » . . . . . B.

2863. M. de Brenles. Prangins, 31 janvier. — « Non, je ne vous échappe pas. ». . . . . B.
2864. M. Bertrand. Prangins, 31 janvier. — « Vous êtes philosophe. » . B.
2865. *De Colini à M. Dupont.* 31 janvier. — « Je ne m'attendais pas. » *Lett. in.* 1821.
2866. *Du conseiller Tronchin.* 1er février 1755. — « Vous savez dès hier. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
2867. *Extrait des registres du conseil d'État de Genève.* 1er février. — « On a lu une lettre. » . . . . . GAB.
2868. Le duc de Richelieu. Prangins, 2 février. — « J'apprends les nouvelles alarmes. ». . . . . C. et F.
2869. *De Colini à M. Dupont.* 4 février. — « Cher Démosthène, par la lettre. » . . . . . *Lett. in.* 1821.
2870. Le conseiller Tronchin. Prangins, 6 février. — « S'il est impossible à un étranger. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
2871. Le comte d'Argental. Prangins, 6 février. — « Puisque Dieu vous bénit. » . . . . . B.
2872. Thieriot. 7 février. — « Tâchez toujours de venir. » . . . . . B.
2873. M. de Brenles. Prangins, 9 février. — « Que de peines pour avoir ce tombeau. » . . . . . B.
2874. *De Jacob Vernet.* — « La seule chose qui trouble la satisfaction. » DESN.
2875. Jacob Vernet. 9 février. — « Ce que vous écrivez sur la religion. ». B.
2876. Tronchin, de Lyon. 11 février. — « Je ne sais encore. » . . . *Rev. suisse.*
2877. *De Colini à M. Dupont.* Prangins, 12 février. — « J'ai défait mon portemanteau.» . . . . . *Lett. in.* 1821.
2878. M. Guiger, baron de Prangins. De votre château de Prangins, 12 février. — « Nous ne pouvons trop. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
2879. Le duc de Richelieu. Prangins, 13 février. — « Mon *héros*, j'apprends. ». . . . . B.
2880. Mme de Fontaine. Prangins, 13 février. — « Vous avez donc été. » B.
2881. Le marquis de Ximenès. Prangins, 13 février. — « Nous aurons donc *Amalazonte.* ». . . . . B.
2882. Le président de Ruffey. Prangins, 16 février. — « Il est vrai que j'ai loué. » . . . . . TH. F.
2883. M. de Brenles. Prangins, 18 février. — « Voici ce tome troisième. » B.
2884. Le conseiller Tronchin. 18 février. — « Nous avons donc fait. ». . C. et F.
2885. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 20 février. — « J'ai reçu un peu tard. ». . . . . B.
2886. Le duc de La Vallière. Des bords du lac, 26 février. — « Quelle lubie vous a pris ! ». . . . . B.
2887. Thieriot. Prangins, 27 février. — « Ainsi donc, vous viendrez par le coche. ». . . . . B.
2888. Lekain. Prangins, 27 février. — « Mon cher Orosmane, venez à Dijon. » . . . . . C. et F.
2889. Polier de Bottens. Prangins, 28 février. — « Je me félicite. ». . . B.
2890. *De Louis-Eugène, prince de Wurtemberg.* 28 février. — « Nous sommes deux à vous écrire. » . . . . . B.

2891. Le conseiller Tronchin. Délices, 5 mars 1755. — « Les eaux du Rhône ne sont pas. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
2892. Le comte d'Argental. Délices, 8 mars. — « Mes Délices sont un tombeau. » . . . . . B.
2893. Lekain. Délices, 24 mars. — « Je reçois dans le moment. ». . . C. et F.
2894. Thieriot. Délices, 24 mars. — « Je ne vous ai point écrit. ». . . B.
2895. La comtesse de Lutzelbourg. — Délices, 24 mars. — « Comment luttez-vous ? » . . . . . B.
2896. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 25 mars. — « Je ne suis donc destiné. » . . . . . B. et F.
2897. Tronchin, le conseiller.— « Vous ne m'avez rien fait dire.» C. et F. (Suppl.)
2898. M. Dupont. Délices, 28 mars. — « Je n'ai que le temps. » . . . B.
2899. M. de Brenles. Délices, 29 mars. — « Je fais mes compliments. » . B.
2900. Le duc de Richelieu. Délices, 2 avril 1755. — « On me mande que mon *héros*. » . . . . . B.
2901. Le comte d'Argental. Délices, 2 avril. — « Lekain est parti. ». . B.
2902. Tronchin, de Lyon. Délices, 2 avril. — « Nous avons joué presque toute la pièce. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
2903. Le président de Ruffey. Délices, 4 avril. — « Nous avons eu celui qui a fait vos plaisirs. » . . . . . Th. F.
2904. Senac de Meilhan. Délices, 5 avril. — « Je n'ai guère reçu. ». . . B.
2905. M. Dupont. Délices, 9 avril. — « Vous avez rendez-vous. » . . . B.
2906. Lekain. Délices, 14 avril. — « M. le duc de Richelieu, tout malade qu'il est. » . . . . . B.
2907. *De M. Dupont.* 15 avril. — « Vous m'écrivez des Délices. » . *Lett. in.* 1821.
2908. *De Guyot de Merville.* 15 avril. — « Vous ne pouvez pas ignorer. » B.
2909. M. de Brenles. Délices, 16 avril. — « Je partage votre douleur. » . B.
2910. Guyot de Merville. Avril. — « La vengeance fatigue l'âme. ». . . B.
2911. Le duc de Richelieu. Délices, 1er mai 1755. — « L'éternel malade, le solitaire. » . . . . . B.
2912. *De Louis-Eugène, prince de Wurtemberg.* 2 mai. — « Le porteur de cette lettre. ». . . . . B.
2913. Le comte d'Argental. Délices, 4 mai. — « Chœur des anges, prenez patience. ». . . . . B.
2914. Thieriot. Délices, 9 mai. — « Je maudis bien mes ouvriers. ». . . B.
2915. MM. Cramer. Samedi, 15 mai (*nisi fallor*). — « Retenu dans ma petite retraite de Monrion. ». . . . . C. et F.
2916. Le marquis de Thibouville. Délices, 21 mai. — « Ce n'est pas dégoût. » . . . . . B.
2917. Darget. Délices, 23 mai. — « Je connais votre probité. ». . . . B.
2918. Mme de Fontaine. Délices, 23 mai. — « Il faut casser mes magots. » . . . . . Av.
2919. Le comte d'Argental. 24 mai. — « Comptez, mon cher ange. ». . B.
2920. *De Mme Denis au comte d'Argenson.* Délices, 25 mai. — « Mon oncle étant trop malade. ». . . . . B.
2921. Grasset. Délices, 26 mai. — « On m'a renvoyé de Paris. ». . . . B.

2922. Le duc de Richelieu. Délices, 26 mai. — « Est-il possible que votre santé. ». . . . . B.
2923. Le comte d'Argental. Délices, 28 mai. — « Pardon, mon cher ange, nous ne savons pas. » . . . . . B.
2924. Thieriot. Délices, 28 mai. — « Vous me disiez. ». . . . . B.
2925. *De Darget.* 1er juin 1755. — « Si vous êtes persuadé. ». . . . . B.
2926. Le comte d'Argental. Aux Délices attristées, 4 juin. — « Nos cinq actes, notre Idamé. ». . . . . B.
2927. Polier de Bottens. Délices, 4 juin. — « Il y a bien des façons. ». . B.
2928. *De Louis-Eugène, prince de Wurtemberg.* 4 juin. — « J'ai reçu les deux lettres. ». . . . . B.
2929. Lekain. Délices, 4 juin. — « J'ai reçu, mon grand acteur. ». . . C. et F.
2930. M. Dupont. Délices, 6 juin. — « Est-il bien vrai que vous pourrez venir. ». . . . . B.
2931. M. de Brenles. Délices, 6 juin. — « Le plus triste effet de la perte de la santé. » . . . . . B.
2932. Thieriot. Délices, 6 juin. — « Je n'ai point encore de nouvelles. » C. et F.
2933. Darget. Délices, 11 juin. — « Premièrement, je vous jure. » . . B.
2934. Le comte d'Argental. Délices, 13 juin. — « Je n'ai de termes ni en vers. » . . . . . B.
2935. Darget. Délices, 13 juin. — « Il faut encore vous reparler. ». . . B.
2936. Formont. Délices, 13 juin. — « Je vous regretterai toute ma vie. » B.
2937. Le comte d'Argental. 15 juin. — « Je vous demande toujours en grâce. ». . . . . B.
2938. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 16 juin. — « Je ne cesserai sur les bords du lac. » . . . . . B. et F.
2939. M. de Brenles. Délices, 18 juin. — « J'attends votre prose. ». . . B.
2940. Mme de Fontaine. 18 juin. — « Vraiment, ma chère nièce, vos ouvrages. ». . . . . B.
2941. Thieriot. Délices, 19 juin. — « Voilà qui va fort bien. ». . . . . B.
2942. Le comte d'Argental. 23 juin. — « J'ai reçu toutes vos lettres à la Chine. » . . . . . B.
2943. Thieriot. Genève, 30 juin. — « Il y a un paquet pour vous. ». . . C. et F.
2944. Mme de Fontaine. Délices, 2 juillet 1755. — « Je vous écris en faisant clouer. ». . . . . B.
2945. Le duc de Richelieu. — « La voulez-vous, la voulez-vous? » . . . C. et F
2946. Le comte d'Argental. Délices, 6 juillet. — « Gardez-vous de penser que le quatrième. ». . . . . B.
2947. M. de Brenles. Délices, 6 juillet. — « M. de Bochat est bien heureux. » . . . . . B.
2948. *Du comte d'Argenson à M. Berryer, lieutenant général de police.* 7 juillet. — « J'ai des avis certains. ». . . . . Desn.
2949. *De Darget.* — « J'étais à courir le monde. » . . . . . B.
2950. Le comte d'Argental. Délices, 18 juillet. — « Vous devez avoir reçu. » B.
2951. Le comte d'Argental. Délices, 21 juillet. — « Vous avez dû recevoir les cinq Chinois. ». . . . . B.

2952. *De Colini à Grasset.* Délices, 22 juillet. — « ...si vous pouvez venir ici. ». . . . . *Rev. suisse*
2953. Le marquis de Courtivron. Délices, 22 juillet. — « Votre *Traité d'optique.* ». . . . . B.
2954. Thieriot. Genève, 22 juillet. — « Les curieux se sont saisis. » . . B.
2955. Le comte d'Argental. 22 juillet. — « Voici encore une petite correction. ». . . . . B.
2956. Tronchin, de Lyon. Délices, 23 juillet. — *De Mme Denis :* « Mme Mallet m'a assuré. » De Voltaire : « Je vous sais bon gré. ». . *Rev. suisse.*
2957. *De d'Hémery, inspecteur de police, à M. Berryer.* 25 juillet 1755. — « J'ai l'honneur de vous rendre compte. » . . . . . DESN.
2958. M. Dupont. 26 juillet. — « J'ai eu l'honneur de voir. » . . . . B.
2959. M. Devaux. Délices, 26 juillet. — « Mon très-cher *Panpan,* votre souvenir ajoute. ». . . . . B.
2960. Lekain. — « Voici un de vos admirateurs que je vous dépêche. » B.
2961. Le comte d'Argental. Délices, 28 juillet. — « Je ne suis pas excessivement dans les Délices. ». . . . . B.
2962. M. de Brenles. Délices, 29 juillet. — « Vous m'aviez mandé. ». . B.
2963. *Rapport de d'Hémery, inspecteur de police, à M. Berryer.* 30 juillet 1755. . . . . RAY.
2964. Le comte d'Argental. Délices, 30 juillet. — « 1° Celui qui a écrit. » B.
2965. *Extrait des registres du Consistoire de Genève.* Du 31 juillet. — « M. le pasteur de Roches a dit. » . . . . . DESN.
2966. Le duc de Richelieu. 31 juillet. — « Je reçois, mon *héros,* votre lettre du 26. ». . . . . B.
2967. Le comte d'Argental. 31 juillet. — « Votre lettre du 25 juillet m'apprend. » . . . . . B.
2968. Le premier syndic du Conseil de Genève. 2 août 1755. — « Vos bontés et celles du Magnifique Conseil. » . . . . . B.
2969. Le marquis de Thibouville. 3 août. — « Oui, vraiment, vous serez un beau Gengis. » . . . . . B.
2970. Frédéric II, roi de Prusse. Délices, 4 août. — « Si les belles-lettres, qui ont servi de délassement. ». . . . . PR.
2971. Thieriot. Délices, 4 août. — « Ce que vous avez est presque aussi ancien. ». . . . . B.
2972. Le comte d'Argental. 4 août. — « Je voudrais encore vernir mes magots. » . . . . . B.
2973. Polier de Bottens. Délices, 5 août. — « J'ose attendre de votre amitié. ». . . . . B.
2974. Darget. 5 août. — « Je vous dois un compte exact. » . . . . . B.
2975. M. de Brenles. Délices, 5 août. — « Mais, dites-moi donc. ». . . B.
2976. Polier de Bottens. Délices, 8 août. — « Vous verrez quel homme est ce Grasset. ». . . . . B.
2977. Tronchin, de Lyon. 8 août. — « Les La Beaumelle et autres. » *Rev. suisse.*
2978. *De Tronchin, de Lyon.* 10 août. — « La commission dont vous me chargez. » . . . . . *Rev. suisse.*

2979. Senac de Meilhan. Aux Délices, 12 août. — « Vous serez assurément le très-bien venu. ». . . . . LESC.
2980. Polier de Bottens. Délices, 12 août. — « Vous m'avez fait venir. » B.
2981. Tronchin, de Lyon. 13 août.— « Si Mgr le cardinal est instruit. ». *Rev. suisse.*
2982. Le comte d'Argental. 13 août.— « Je ne suis pas en état de songer.» B.
2983. Mme de Fontaine. 13 août. — « Vous êtes charmante. ». . . . . B.
2984. Le comte d'Argental. 13 août. — « Vraiment, il ne manquait plus.» B.
2985. Le duc de Richelieu. 13 août. — « Mon *héros* veut-il ou dédaigne-t-il que je lui dédie. » . . . . . C. et F.
2986. Colini. Délices, 17 août. — *De Mme Denis :* « Faites, je vous prie. » — De Voltaire : « Je vous en dis autant. ». . . . . B.
2987. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 17 août. — « S'il était aussi facile. ». . . . . B.
2988. Le comte d'Argenson. Délices, 20 août. — « Il m'est impossible de vous envoyer. ». . . . . B.
2989. Le conseiller Tronchin. 23 août, aux prétendues Délices.— « Pardon ! pardon ! j'ai très-bien compris. » . . . . . *Rev. suisse.*
2990. Thieriot. 23 août. — « Amusez-vous tant que vous pourrez. » . . B.
2991. Mme de Fontaine. Délices, 23 août. — « Ma chère enfant, il fait bien chaud. ». . . . . B.
2992. Le président de Ruffey. Délices, 23 août. — « Il est vrai que mon corps. ». . . . . TH. F.
2993. Colini. Délices, 23 août. — « Je ne connais point ce Prieur. » . . B.
2994. Le duc de Richelieu. A mes prétendues Délices, 26 août.— « Vous ne m'avez jamais mandé ».
27 août.— « Pardon du verbiage inutile. » . . . . . C. et F.
2995. La duchesse de Saxe-Gotha. Près de Genève, 28 août. — « Je n'importune pas tous les jours. ». . . . . B. et F.
2996. Le comte d'Argental. Aux tristes Délices, 29 août. — « Je reçois votre lettre du 21. ». . . . . B.
2997. Colini. Délices, 29 août. — « Laissez là le Prieur. ». . . . . B.
2998. Les syndics de la librairie. 30 août.— « La librairie est en France.» B.
2999. Berryer, lieutenant général de police. Délices, 30 août. — « Je crois devoir avoir l'honneur. » . . . . . B.
3000. J.-J. Rousseau. 30 août. — « J'ai reçu votre nouveau livre. ». . . B.
3001. Mme de Fontaine. Délices, 6 septembre 1755. — « Je suis pénétré.» B.
3002. *De Darget.* 6 septembre. — « J'ai malheureusement une trop bonne excuse. ». . . . . B.
3003. Lekain. 6 septembre. — « Je vous suis très-obligé. ». . . . . C. et F.
3004. J.-J. Rousseau. Septembre.— « M. Rousseau a dû recevoir de moi.» B.
3005. Le marquis de Thibouville. — « Les *Pucelles* me font plus de mal.» B.
3006. *De Mme Denis au comte d'Argental.* Délices, 9 septembre.— « Mon oncle a reçu une lettre. ». . . . . DESN.
3007. *De J.-J. Rousseau.* 10 septembre. — « C'est à moi de vous remercier. » . . . . . B.
3008. Thieriot. Délices, 10 septembre. — « Non assurément, je ne peux. » B.

3009. Le comte d'Argental. Délices, 10 septembre. — « Voilà ce que causent. » . . . . . B.
3010. Lambert. 10 septembre. — « Je vous demande pardon. ». . . . C. et F.
3011. M. Bertrand. Délices, 12 septembre. — « Je vous envoie le premier exemplaire. » . . . . . B.
3012. Le duc de Richelieu. Délices, 12 septembre. — « Je vous envoie à la hâte. » . . . . . B.
3013. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 12 septembre. — « Ce n'est pas Jeanne que je mets. ». . . . . B. et F.
3014. Le comte d'Argental. Délices, 12 septembre. — « Je vous ai déjà mandé. ». . . . . B.
3015. Malesherbes. Délices, 12 septembre. — « J'ai l'honneur de vous envoyer. » . . . . . C. et F.
3016. Le comte d'Argenson. Aux Délices ou prétendues Délices, comme on dit prétendus réformés, 12 septembre. — « Les ministres n'ont guère le temps. ». . . . . B.
3017. *Du lieutenant général de police.* 14 septembre. — « J'ai reçu la lettre. ». . . . . B.
3018. Mme de Fontaine. Aux Délices, 16 septembre. — « Mon aimable nièce, je n'ai que le temps. » . . . . . *P. in.* 1820.
3019. Le comte d'Argental. 17 septembre. — « Je fais passer par vos mains. ». . . . . B.
3020. Le comte de Choiseul. Délices, 17 septembre. — « Je crois avoir reçu deux lettres. » . . . . . B.
3024. Desmahis. — « Quand on écrit d'aussi jolies lettres. ». . . . . B.
3022. Devaux. Délices, 18. — « Je peux, mon cher *Panpan.* ». . . . . B.
3023. Cideville. Délices, 19 septembre. — « Oui, ma muse est trop libertine. » . . . . . B.
3024. *De J.-J. Rousseau.* 20 septembre. — « En arrivant de la campagne. » B.
3025. Le comte d'Argental. 20 septembre. — « Tout malade que je suis. » B.
3026. M. Dupont. Délices, 23 septembre. — « Je vous regrette plus. ». . B.
3027. M. Bertrand. Délices, 26 septembre. — « De nouveaux contre-temps. ». . . . . B.
3028. M. de Brenles. Délices, 26 septembre. — « J'allais à Monrion. ». . B.
3029. Le duc de Richelieu. Délices, 27 septembre. — « Vous devez avoir reçu mes *magots.* » . . . . . B.
3030. M. Bertrand. 30 septembre. — « Voici une petite anecdote. » . . . B.
3031. Thieriot. Délices, 1er octobre 1755. — « Je n'ai point répondu. » . B.
3032. Mlle Clairon. Délices, 8 octobre. — « J'ai beaucoup d'obligations. ». B.
3033. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 9 octobre. — « Les bontés dont Votre Altesse sérénissime honore. » . . . . . B. et F.
3034. Dumarsais. Délices, 12 octobre. — « Je bénis les Chinois. ». . . B.
3035. M. de Brenles. Délices, 14 octobre. — « Je profite d'un petit moment. ». . . . . B.
3036. M. Tronchin, de Lyon. Délices, 15 octobre. — « J'ai lu toutes les discussions. ». . . . . B

3037. Le comte d'Argental. 15 octobre. — « Vous commencez donc. ». . B.
3038. M. Dupont. Octobre. — « Les maladies découragent à la fin. » . . B.
3039. Le comte d'Argental. Aux prétendues Délices, octobre. — « Tout va de travers. » . . . . . B.
3040. M. de Brenles. Délices, 24 octobre. — « Qu'est-ce que la vie ? » . B.
3041. M. Bertrand. 24 octobre. — « La mort de M. de Giez. » . . . . B.
3042. M. Gamond, le fils. Délices, 24 octobre. — « Je reçois, monsieur, votre lettre du 16 octobre. ». . . . . *Inédite.*
3043. Mlle Clairon. Délices, 25 octobre. — « On me mande qu'on rejoue. » B.
3044. Le comte d'Argental. Délices, 25. — « Sur des lettres que je reçois de Paris. » . . . . . B.
3045. Le comte d'Argental. Délices, 29 octobre. — « Je vous ai envoyé deux exemplaires. » . . . . . B.
3046. Le comte de Choiseul. Aux Délices, ou soi-disant telles, 29 octobre. — « Je vous remercie de M. Palissot. » . . . . . B.
3047. La comtesse d'Egmont. Délices, 29 octobre. — « On vous lit des choses bien édifiantes. » . . . . . B.
3048. L'abbé de Prades. Délices, 29 octobre. — « Frère Rhubarbe à frère Gaillard, salut. » . . . . . B.
3049. Le marquis de Thibouville. 1er novembre 1755. — « Mme Denis vient de me communiquer. » . . . . . B.
3050. Walther. Aux Délices, 5 novembre. — « Mandez-moi si je peux. » . B.
3051. *De M. de Saint-Sauveur, ministre du roi, à la Haye, à M. Berryer.* Amsterdam, 6 novembre. — « Voici enfin le poëme. » . . B.
3052. *De Colini à M. Dupont.* Délices, 7 novembre. — « Je mérite bien peu l'amitié. » . . . . . *Lett. in.* 1821.
3053. Le major Roch, à Nyon. Délices, 8 novembre. — « Vous auriez bien dû. ». . . . . *Am. d'aut.*
3054. Thieriot. Délices, 8 novembre. — « J'ai vu M. Patu. ». . . . . B.
3055. Le comte d'Argental. 8 novembre. — « Je suis toujours pénétré. » B.
3056. M. Dupont. Délices, 11 novembre. — « Je vous avoue que je suis indigné. » . . . . . B.
3057. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 11 novembre. — « L'*Ode sur la mort* me convient. ». . . . . B. et F.
3058. Messieurs de l'Académie française. Novembre. — « Je crois qu'il n'appartient. ». . . . . B.
3059. M. Pierre Rousseau. Délices, 12 novembre. — « Mes maladies ne m'ont pas permis. » . . . . . *Inédite.*
3060. Le comte d'Argental. 14 novembre. — « Je prends la liberté. » . . B.
3061. Polier de Bottens. Délices, 14 novembre. — « J'aurais bien voulu. » B.
3062. M. Bertrand. Délices, 20 novembre. — « J'ai envoyé à M. de Morancour une lettre. ». . . . . B.
3063. M. Dupont. Délices, 22 novembre. « Les lettres de change se traitent. » . . . . . B.
3064. *De Duclos, en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française.* — « L'Académie est très-sensible. ». . . . . B.

3065. Tronchin, de Lyon. Délices, 24 novembre. — « Voilà une physique bien cruelle. » . . . . . C. et F. (Suppl.)
3066. *De Louis-Eugène, prince de Wurtemberg.* 27 novembre. — « Je viens de recevoir dans le moment. » . . . . . B.
3067. M. Bertrand. Délices, 28 novembre. — « J'envoie, mon cher patron. » B.
3068. M. Bertrand. Délices, 30 novembre. — « Mes peines d'esprit sont aussi grandes. ». . . . . B.
3069. Le comte d'Argental. Délices, 1er décembre 1755. — « Je dicte, mon cher ange. ». . . . . B.
3070. M. Pictet, professeur en droit. — « Oui, les Anglais prennent tout. » B.
3071. Palissot. Délices, 1er décembre. — « On ne peut vous connaître. » B.
3072. M. Dupont. Délices, 2 décembre. — « On ne parle plus que de tremblements. ». . . . . B.
3073. Polier de Bottens. Délices, 2 décembre. — « Mme Denis est revenue. » B.
3074. M. Dupont. Délices, 3 décembre. — « Je reçois dans le moment. » B.
3075. Au secrétaire d'une académie de province. Délices, 6 ... — « Les imputations calomnieuses. » . . . . . *Bibl. belge.*
3076. M. de Brenles. Délices, 6 décembre. — « Les *pucelles*, les tremblements de terre. ». . . . . B.
3077. D'Alembert. Délices, 9 décembre. — « Le célèbre M. Tronchin. » B.
3078. Tronchin, de Lyon. Délices, 10 décembre. — « Vous apprendrez par toutes les lettres. ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3079. Le comte d'Argental. Délices, 10 décembre. — « Je vous envoie une tragédie. ». . . . . B.
3080. Mme de Fontaine. Monrion, 16 décembre. — « Il faut que je dicte. » B.
3081. Les frères Cramer. Monrion, 16 décembre. — « Vous êtes trop bons chrétiens. ». . . . . CL. PER.
3082. Le conseiller Le Bault. Monrion, 16 décembre. — « Vos bontés augmentent le regret. ». . . . . MAND.-GRAN.
3083. Tronchin, de Lyon. Monrion, 17 décembre. — « Les cent mille hommes péris à Lisbonne. ». . . . . *Rev. suisse.*
3084. Le comte de Tressan. Monrion, 18 décembre. — « Vous devez être fatigué. » . . . . . B.
3085. Gabriel Cramer. Monrion, 21 décembre. — « *L'Histoire de la guerre de 1741.* ». . . . . C. et F. (Suppl.)
3086. M. Pictet, professeur en droit. Monrion, 21 décembre. — « J'ai mille grâces à vous rendre. ». . . . . B.
3087. MM. de l'Académie française. 21 décembre. — « Daignez recevoir mes très-humbles remerciements. » . . . . . B.
3088. Pierre Rousseau. Monrion, 24 décembre. — « Je vois par toutes vos lettres. ». . . . . CAP.
3089. Thieriot. Monrion, 25 décembre. — « Je vous supplie de me mander. ». . . . . C. et F.
3090. Le duc de Richelieu. Monrion, 26 décembre. — « Est-il bien vrai. » B.
3091. D'Alembert. Monrion, 28 décembre. — « Voilà *Figuré* plus correct. B.

1756

3092. Gottsched. Monrion, près de Lausanne, 1er janvier 1756. — « Si j'écrivais autant de lettres. ». . . . . H. B.
3093. Walther. 1er janvier. — « On me mande qu'on a imprimé. » . . . B.
3094. La duchesse de Saxe-Gotha. Monrion, 1er janvier. — « J'allais souhaiter la bonne année. » . . . . . B. et F.
3095. Thieriot. Monrion, 2 janvier. — « Je me garderais bien de me servir». C. et F.
3096. Le comte d'Argental. Monrion, 8 janvier. — « Je reçois votre lettre.» B.
3097. Mme de Fontaine. Monrion, 8 janvier. — « J'envoie la consultation.» B.
3098. Le comte de Tressan. Monrion, 11 janvier. — « Il me paraît que Sa Majesté polonaise. ». . . . . B.
3099. Le président Hénault. Monrion, 13 janvier. — « Vous me proposez les plus belles étrennes. ». . . . . B.
3100. M. de Chenevières. Monrion, 15 janvier. — « En vous remerciant de votre souvenir. ». . . . . C. et F.
3101. *De Mme Denis à Lekain.* 23 janvier. — « Je suis bien sensible à la lettre. ». . . . . *Mém. Lek.*
3102. M. Bertrand. Monrion, 24 janvier. — « Pour répondre à votre difficulté. ». . . . . B.
3103. M. de Gauffecourt. Monrion, 29 janvier. — « J'ai payé, mon cher philosophe. » . . . . . B.
3104. Le conseiller Tronchin. Monrion, 29 janvier. — « Mon très-cher confrère, le secret du bonhomme Denis. » . . . . . C. et F.
3105. M. Pictet, professeur en droit. Monrion, 29 janvier. — « En vous remerciant, mon cher professeur. ». . . . . B.
3106. M. Vernes. Monrion, 29 janvier. — « Il est vrai que vous m'avez. » B.
3107. Pierre Rousseau. 31 janvier. — « C'est avec un extrême plaisir. » Cap.
3108. M. de Gauffecourt. Monrion, 1er février 1756. — « Dans le temps que vous m'envoyiez. ». . . . . B.
3109. Le comte d'Argental. Février. — « Si ceci n'est pas une tragédie.» B.
3110. M. de Chenevières. Monrion, 1er février. — « Je vous suis bien obligé. » . . . . . C. et F.
3111. Le président de Ruffey. Monrion, 6 février. — « Je suis doublement flatté. » . . . . . Th. F.
3112. Le duc de Richelieu. Monrion, 7 février. — « Je vous remercie bien fort. » . . . . . B.
3113. M. de Chenevières. Monrion, 8 février. — « Vous me demandez des armes. ». . . . . C. et F.
3114. La duchesse de Saxe-Gotha. Monrion, 10 février. — « Je ne sais si Votre Altesse. » . . . . . B. et F.
3115. Tronchin, de Lyon. — « La nouvelle du saccagement. » . . . . C. et F.
3116. M. Bertrand. Monrion, 10 février. — « Le projet de M. Formey suppose. ». . . . . *Mag. univ.*

3117. D'Alembert. Monrion, 10 février. — « Je vous envoie, mon cher et illustre confrère. ». . . . . B.
3118. M. Pictet. Monrion, 12 février. — « Mme Denis, mon très-cher voisin, prétend. ». . . . . B.
3119. M. Briasson, libraire. Monrion, 13 février. — « Avant de travailler à l'article *Français*. » . . . . . B.
3120. La margrave de Baireuth. 17 février. — « Vous êtes de ces divinités. » . . . . . *Rev. fr.*
3121. M. de Gauffecourt. Monrion, 19 février. — « Mon cher philosophe, je vous enverrai. » . . . . . B.
3122. Cideville. Monrion, 19 février. — « L'oncle et la nièce font mille compliments. » . . . . . B.
3123. M. Pictet. — « Mille remerciements et mille respects. ». . . . B.
3124. Le comte d'Argental. Monrion, 26 février. — « Moi, vous avoir oublié. ». . . . . B.
3125. Tronchin, de Lyon. 26 février. — « Que dites-vous du départ...? *Rev. suisse.*
3126. M. Bertrand. Monrion, 28 février.— « J'avais, mon cher philosophe, un cruel redoublement. ». . . . . *Mag. univ.*
3127. Thieriot. Monrion, 29 février. — « Je reçois votre lettre du 21. ». B.
3128. M. de Gauffecourt. Monrion, 29 février. — « Je vous renvoie la lettre d'un homme. » . . . . . B.

PERSONNAGES

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

Académie française (MM. de l'). Lettres 3058, 3087.
Académie de province (un secrétaire d'une). Lettre 3075.
Alembert (d'). Lettres 2648, 3077, 3091, 3117.
Anonymes. Lettres 2618, 2622, 2634, 2713, 3075.
Argens (le marquis d'). Lettres 2538, 2557, 2707, 2723.
Argenson (le comte d'). Lettres 2696, 2779, 2988, 3016.
Argental (le comte d'). Lettres 2560, 2564, 2571, 2636, 2653, 2655, 2668, 2672, 2681, 2688, 2700, 2703, 2709, 2711, 2722, 2730, 2734, 2741, 2745, 2749, 2751, 2752, 2755, 2772, 2777, 2783, 2786, 2790, 2794, 2799, 2800, 2808, 2811, 2814, 2818, 2819, 2823, 2825, 2827, 2832, 2834, 2838, 2852, 2855, 2862, 2871, 2892, 2901, 2913, 2919, 2923, 2926, 2934, 2937, 2942, 2946, 2950, 2951, 2955, 2961, 2964, 2967, 2972, 2982, 2984, 2996, 3009, 3014, 3019, 3025, 3037, 3039, 3044, 3045, 3055, 3060, 3069, 3079, 3096, 3109, 3124.
Baireuth (Mme la margrave de). Lettres 2585, 2588, 2650, 2683, 3120.

BERRYER, lieutenant de police. Lettre 2999.
BERTRAND (Élie), pasteur à Berne. Lettres 2864, 3011, 3027, 3030, 3041, 3062, 3067, 3068, 3102, 3116, 3126.
BORDES (Charles). Lettre 2661.
BRENLES (de). Lettres 2693, 2743, 2780, 2793, 2802, 2809, 2828, 2833, 2839, 2843, 2847, 2858, 2863, 2873, 2883, 2899, 2909, 2931, 2939, 2947, 2962, 2975, 3028, 3035, 3040, 3076.
BRIASSON, libraire à Paris. Lettre 3119.
BUCHWALD (Mme de). Lettre 2559.
CALMET (dom), abbé de Senones. Lettre 2768.
CHENEVIÈRES (de). Lettres 2647, 2848, 3100, 3110, 3113.
CHOISEUL (le comte de), depuis duc de PRASLIN. Lettres 3020, 3046.
CIDEVILLE. Lettres 2663, 2684, 2765, 2854, 3023, 3122.
CLAIRON (Mlle). Lettres 3032, 3043.
COLINI, secrétaire de Voltaire. Lettres 2748, 2750, 2754, 2756, 2757, 2758, 2762, 2766, 2986, 2993, 2997.
COURTIVRON (le marquis de). Lettre 2953.
CRAMER (les frères), libraires à Genève. Lettres 2915, 3081.
CRAMER (Gabriel). Lettre 3085.
DARGET. Lettres 2917, 2933, 2935, 2974.
DEFFANT (Mme la marquise du). Lettres 2708, 2732, 2742, 2759.
DENIS (Mme). Lettres 2532, 2624, 2671.
DESMAHIS. Lettre 3021.
DEVAUX, dit *Panpan*. Lettre 2770, 2959, 3022.
DUMARSAIS. Lettre 3034.
DUPONT (M.), avocat. Lettres 2643, 2652, 2657, 2710, 2742, 2716, 2719, 2721, 2753, 2816, 2826, 2835, 2841, 2845, 2898, 2905, 2930, 2958, 3026, 3038, 3056, 3063, 3072, 3074.
EGMONT (Mme la comtesse d'). Lettre 3047.
FONTAINE (Mme de), nièce de Voltaire. Lettres 2641, 2667, 2782, 2787, 2795, 2880, 2918, 2940, 2944, 2983, 2991, 3001, 3018, 3080, 3097.
FORMEY. Lettre 2527.
FORMONT (de). Lettres 2704, 2936.
FRANÇOIS Ier, empereur d'Allemagne. Lettre 2568.
FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 2529, 2550, 2605, 2611, 2616, 2705, 2781, 2970.
FRÉDÉRIC, prince héréditaire de Hesse-Cassel. Lettre 2740.
FREYTAG (le baron de). Lettres 2580, 2590, 2591, 2594, 2595, 2596, 2619.
GAMOND (le fils), premier valet de chambre du duc de Lorraine, à Bruxelles. Lettre 3042.
GAUFFECOURT (de). Lettres 2860, 3103, 3108, 3121, 3128.
GENÈVE (le premier syndic du Conseil de). Lettre 2968.
GOTTER (le comte de). Lettres 2659, 2665.
GOTTSCHED (Christian). Lettres 2540, 2541, 2547, 2553, 2822, 3092.
GRASSET. Lettre 2921.
GUIGER, baron de PRANGINS. Lettre 2878.
GUILLAUME VII, landgrave de Hesse-Cassel. Lettre 2632.

Guyot de Merville. Lettre 2940.
Hénault (le président). Lettres 2739, 2798, 2840, 3099.
Kœnig. Lettres 2528, 2565.
Lambert. Lettres 2764, 3010.
La Touche (le chevalier de), envoyé de France à Berlin. Lettres 2536, 2537, 2546, 2592, 2606, 2607, 2612, 2617, 2706.
La Vallière (le duc de). Lettre 2886.
Le Bault (Antoine-Jean-Gabriel), conseiller au parlement de Bourgogne. Lettre 3082.
Le Clerc de Montmercy. Lettre 2694.
Lekain. Lettres 2888, 2893, 2906, 2929, 2960, 3003.
Louis XV, roi de France. Requête de Voltaire, n° 2610.
Lutzelbourg (Mme la comtesse de). Lettres 2638, 2640, 2642, 2646, 2654, 2656, 2660, 2666, 2669, 2682, 2715, 2724, 2791, 2804, 2810, 2895.
Malesherbes (de). Lettres 2673, 2678, 2689, 2699, 2702, 2726, 2729, 2747, 2761, 2763, 2771, 3015.
Menoux (le Père de), jésuite. Lettre 2695.
Monerif. Lettres 2797, 2806.
Néaulme (Jean), le libraire. Lettre 2675.
Olivet (l'abbé d'). Lettres 2725, 2774.
Palissot (Charles). Lettre 3071.
Pictet (Pierre), professeur en droit à Genève. Lettres 3070, 3086, 3105, 3118, 3123.
Pompadour (Mme la marquise de). Lettre 2676.
Prades (l'abbé de). Lettres 2531, 3048.
Polier de Bottens. Lettres 2691, 2720, 2889, 2927, 2973, 2976, 2980, 3061, 3073.
Richelieu (le maréchal duc de). Lettres 2535, 2645, 2677, 2778, 2801, 2807, 2812, 2813, 2821, 2842, 2868, 2879, 2900, 2911, 2922, 2945, 2966, 2985, 2994, 3012, 3029, 3090, 3112.
Roch (le major). Lettre 3053.
Roques. Lettres 2526, 2542, 2555, 2556, 2687, 2736.
Rousseau (Jean-Jacques). Lettres 3000, 3004.
Rousseau (Pierre). Lettres 3059, 3088, 3107.
Rousset de Missy. Lettre 2690.
Royer (le compositeur de musique). Lettre 2789.
Ruffey (le président de). Lettres 2820, 2844, 2882, 2903, 2992, 3111.
Saxe-Gotha (Mme la duchesse de). Lettres 2558, 2615, 2630, 2633, 2644, 2649, 2651, 2658, 2664, 2670, 2674, 2679, 2692, 2698, 2701, 2714, 2717, 2727, 2728, 2735, 2744, 2760, 2769, 2776, 2792, 2805, 2830, 2849, 2859, 2896, 2938, 2995, 3013, 3033, 3057, 3094, 3114.
Schmid (le conseiller). Lettres 2577, 2591.
Schonaich (le baron de). Lettre 2545.
Sénac de Meilhan (Gabriel). Lettres 2904, 2979.
Stadion (le comte de), conseiller intime de l'Empereur. Lettres 2567, 2569, 2600, 2626.
Syndic (le premier) du Conseil de Genève. Lettre 2968.
Syndics (les) de la librairie. Lettre 2998.

THIBOUVILLE (le marquis de). Lettres 2662, 2686, 2784, 2916, 2969, 3005, 3049.
THIERIOT. Lettres 2824, 2831, 2856, 2872, 2887, 2894, 2914, 2924, 2932, 2941, 2943, 2954, 2971, 2990, 3008, 3031, 3054, 3089, 3095, 3127.
TRESSAN (le comte de). Lettres 3084, 3098.
TRONCHIN, de Lyon. Lettres 2851, 2876, 2902, 2956, 2977, 2981, 3036, 3065, 3078, 3083, 3115, 3125.
TRONCHIN (F.), le conseiller d'État. Lettres 2861, 2870, 2989, 3104.
VERNES (Jacob), le pasteur. Lettre 3106.
VERNET (Jacob). Lettres 2685, 2875.
WALTHER (G.-C.), libraire à Dresde. Lettres 2680, 2737, 2746, 3050, 3093.
XIMENÈS (le marquis de). Lettres 2767, 2775, 2853, 2881.

PERSONNAGES

QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE.

ACADÉMIE FRANÇAISE (MM. de l'). Lettre 3064.
BERRYER, lieutenant de police. Lettre 3017.
CHARLES-THÉODORE, électeur palatin. Lettres 2733, 2773, 2785, 2788, 2803, 2837, 2885, 2987.
DARGET. Lettres 2925, 2949, 3002.
DENIS (Mme). Lettre 2639.
DUCLOS, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Lettre au nom de l'Académie, n° 3064.
DUPONT (M.), avocat. Lettres 2850, 2907.
FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 2530, 2533, 2534, 2548, 2718, 2815.
FRÉDÉRIC, prince héréditaire de Hesse-Cassel. Lettres 2578, 2731, 2738.
FREYTAG (le baron de). Billet signé à Voltaire n° 2563. — Lettre 2581.
GUYOT DE MERVILLE. Lettre 2908.
LA TOUCHE (le chevalier de), envoyé de France à Berlin. Lettre 2629.
MAUPERTUIS. Lettre 2539.
MENOUX (le Père de), jésuite. Lettre 2697.
PRADES (l'abbé de). Lettre 2815.
ROUSSEAU (Jean-Jacques). Lettres 3007, 3024.
TRONCHIN, de Lyon. Lettre 2978.
TRONCHIN (F.), le conseiller d'État. Lettres 2866, 2884, 2891, 2897.
VERNET (Jacob). Lettre 2874.
WURTEMBERG (Louis-Eugène, duc de). Lettres 2890, 2912, 2928, 3066.

PERSONNAGES

QUI ONT ÉCRIT DES LETTRES CONCERNANT VOLTAIRE.

ANONYMES. Lettres au baron de Freytag, nos 2625, 2628.

ARGENSON (le comte d'). Lettre à Berryer, lieutenant de police, n° 2948.

BAIREUTH (Mme la margrave de). Lettre à Frédéric II, n° 2613.

COLINI, secrétaire de Voltaire. Lettre à M. Dupont, n° 2796. — Lettre à M. Dupont, n° 2847. — Lettre à M. Dupont, n° 2836. — Lettre à M. Dupont, n° 2846. — Lettre à M. Dupont, n° 2857. — Lettre à M. Dupont, n° 2865. — Lettre à M. Dupont, n° 2869. — Lettre à M. Dupont, n° 2877. — Lettre à Grasset, n° 2952. — Lettre à M. Dupont, n° 3052.

DENIS (Mme). Lettre à milord Maréchal, n° 2572. — Lettre à Frédéric II, n° 2573. — Lettre au comte d'Argenson, n° 2574. — Note pour Mme de Pompadour, n° 2575. — Lettre à l'abbé de Prades, n° 2582. — Lettre à Frédéric II, n° 2586. — Lettre à Frédéric II, n° 2587. — Lettre à Frédéric II, n° 2589. — Lettre au chevalier de La Touche, n° 2592. — Lettre à Freytag, n° 2595. — Lettre à Frédéric II, n° 2598. — Lettre au chevalier de La Touche, n° 2599. — Lettre au comte d'Argenson, n° 2609. — Lettre au baron de Freytag, n° 2619. — Lettre à Thibouville, n° 2784. — Lettre à Tronchin de Lyon, n° 2829. — Lettre au comte d'Argenson, n° 2920. — Lettre à Tronchin de Lyon, n° 2956. — Lettre à Colini, n° 2986. — Lettre au comte d'Argental, n° 3006. — Lettre à Lekain, n° 3101.

FONTAINE (Mme de), nièce de Voltaire. Lettre au chevalier de La Touche, n° 2608.

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettre à Maupertuis, n° 2544. — Note de la *Gazette d'Utrecht*, n° 2549. — Lettre au baron de Freytag, n° 2554. — Lettre au baron de Freytag, n° 2561. — Lettre au baron de Freytag, n° 2579. — Lettre au baron de Freytag, n° 2597. — Lettre au baron de Freytag, n° 2604. — Lettre au baron de Freytag, n° 2623. — Lettre au baron de Freytag, n° 2631.

FREDERSDORFF (de). Instruction au baron de Freytag, n° 2543. — Lettre au baron de Freytag, n° 2554. — Lettre au baron de Freytag, n° 2561. — Lettre au baron de Freytag, n° 2576. — Lettre au baron de Freytag, n° 2579. — Lettre au baron de Freytag, n° 2597. — Lettre au baron de Freytag, n° 2614. — Lettre au baron de Freytag, n° 2627. — Lettre au baron de Freytag, n° 2637.

FREYTAG (le baron de). Mémoire au conseiller Schmid, n° 2551. — Lettre à Frédéric II, n° 2552. — Rapport à Frédéric, n° 2562. — Rapport à Fredersdorff, n° 2566. — Rapport à Fredersdorff, n° 2593. — Lettre au conseiller Schmid, n° 2601. — Rapport à Frédéric II, n° 2603. — Rapport, n° 2620. — Rapport, n° 2621. — Lettre à Fredersdorff, n° 2635.

HÉMERY (d'), inspecteur de police pour la librairie. Rapports à M. Berryer, nos 2957, 2963.

MARÉCHAL (milord). Lettre à Mme Denis, n° 2570.

PRADES (l'abbé de). Lettre à Maupertuis, n° 2544. — Lettre à Freytag, n° 2583. — Lettre à Mme Denis, n° 2584.

SAINT-SAUVEUR, ministre de France à la Haye. Lettre à Berryer, lieutenant de police, n° 3051.

SCHMID (le conseiller). Lettre au baron de Freytag, n° 2602. — Rapport n° 2620.

DOCUMENTS CONCERNANT VOLTAIRE.

Gazette d'Utrecht (Note de la), n° 2549.

GENÈVE. *Extrait des registres du Conseil d'État*, n° 2867. — *Extrait des registres du Consistoire*, n° 2965.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXVIII.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie rue St-Benoît.

00053896

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018